

# HISTOIRES

SCIENTIFIQUES ET ÉDIFIANTES

DE CHACUN DES GRANDS ET BIENHEUREUX APOSTRES

# SAINT ANDRÉ

SAINT JACQUES-LE-MAJEUR

SAINT SIMON ET SAINT JUDE

SAINT MATTHIAS

DE LEURS COURSES APOSTOLIQUES,  
DE LEURS PRÉDICATIONS, DE LEURS PRODIGES  
ET DE LEURS GLORIEUX MARTYRES

TIRÉES

Des Livres Canoniques, des Écrits Patrologiques, des Antiques Monuments traditionnels,  
comparés, prouvés, annotés

DIVISÉES EN SIX LIVRES

Par M. l'Abbé MAISTRE

CHANOINE HONORAIRE DE TROYES, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE, ETC.

*Constitues eos Principes super omnem  
terram.*

Vous les établirez Princes sur tous les  
points du Globe.

(Ps. XLIV, 17.)

---

PARIS

F. WATTELIER ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

19, RUE DE SÈVRES, 19

—  
1870





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2006.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



GRANDE CHRISTOLOGIE

---

SECONDE PARTIE

LES TÉMOINS DU CHRIST

---

TROISIÈME CLASSE DE TÉMOINS.





# HISTOIRE

DE

# SAINT ANDRÉ

APOTRE

*Concede nobis hominem justum, redde  
nobis hominem Sanctum, Deo carum,  
hominem mansuetum et pium!*

« Accordez-nous cet homme juste, ren lez-  
« nous cet homme Saint, cher à Dieu, cet  
« homme plein de mansuétude et de bonté. »

(Les habitants de la Grèce au Proconsul Egéas,  
*hist. apost. l. 3, c. 41; Brev. Rom.,  
30 novemb.*)

« *Virum sanctum, judicium, ornatum*  
« *moribus, bonum Doctorem, pium, mo-*  
« *destum, rationabilem, non hoc debere*  
« *pali!...* (*Passio S. Andree*).





## AVERTISSEMENT

---

S. André, après avoir quitté les filets de Jonas, son vieux père, et les rives de la mer de Tibériade, partit pour conquérir les régions septentrionales. Cet excellent pêcheur prit dans les filets de Jésus-Christ des hommes innombrables, des nations barbares, et des nations très-civilisées. Les miracles et les signes surnaturels de la Toute-Puissance Divine accompagnaient partout sa prédication ; et les peuples, à sa voix, changeaient de culte, de vie et de mœurs, et embrassaient avec joie les vérités célestes et les préceptes très-saints du Christianisme.

La Croix a été glorifiée par cet Apôtre avec un éclat extrêmement remarquable et consolant. S. André, éclairé d'une manière toute spéciale par le Saint-Esprit sur la grandeur du mystère de la Croix, l'a aimée avec passion ; et l'a désirée avec toute l'ardeur que déploient les hommes du monde dans la poursuite des richesses, des plaisirs et des honneurs.

Les faits accomplis par cet Apôtre dans l'Euxin, dans la Scythie d'Europe, dans la Thrace et dans une partie septentrionale de la Grande-Asie, ne nous ont pas été transmis avec leurs circonstances et leurs détails. Les Grecs seuls en parlent dans leurs Ménéloges. Quant à ce qu'il a fait depuis le Pont jusques dans la Macédoine et dans l'Achaïe, la tradition, écrite par ses

Disciples, ne nous a guère conservé que les prodiges les plus extraordinaires opérés par ce grand Apôtre. Elle a omis les actions qui sont ordinaires aux Saints et aux Ministres de Jésus-Christ.

Cette tradition a toute la valeur des histoires authentiques. Car elle est appuyée, comme nous le verrons plus loin, *c. 5 et c. 39*, non-seulement sur les témoignages généraux des Pères et sur ceux de l'antiquité chrétienne, mais encore sur les témoignages des premiers hérétiques. Nous savons en effet, d'une manière certaine, que les hérésiarques des temps primitifs, quoiqu'ennemis de l'Eglise et excommuniés par elle, recevaient néanmoins encore et vénéraient les traditions catholiques qui rapportaient les faits miraculeux des Apôtres et particulièrement ceux de S. André, bien qu'ils cherchassent toutefois à les corrompre <sup>1</sup>, c'est-à-dire à en plier la doctrine dans le sens de leurs erreurs. Quant à la vérité historique des faits eux-mêmes, elle demeurait intacte dans leurs écrits <sup>2</sup>, comme le témoignent les anciens écrivains ecclésiastiques.

On doit regarder comme véritables des faits qui ont reçu un témoignage contemporain suffisant. Or, quels faits peuvent être mieux attestés que ceux que les amis et les ennemis de l'Eglise ont primitivement reconnus, admis, suivis, et présentés unanimement comme véritables ?

Le cardinal Baronius <sup>3</sup> dit en particulier des *Actes de S. André, composés par les Prêtres et les Diacres d'Achaïe*, qu'ils sont généralement reconnus et lus publiquement dans l'Eglise catholique.

Pour mieux faire ressortir cette pensée, nous croyons devoir la faire suivre immédiatement des autorités et des considérations ci-jointes :

<sup>1</sup> Apud Baron. 69, c. 54.

<sup>2</sup> *Ibid.*, *Annal. ann.* 44, n. 44.

<sup>3</sup> Ap. Baron. 69, c. 54.

## DES DIVERS ÉCRIVAINS

ANCIENS ET MODERNES, GRECS ET LATINS, CATHOLIQUES  
ET HÉRÉTIQUES,

Qui ont rapporté ou mentionné, reconnu ou suivi, les faits traditionnels contenus dans les *Actes de S. André* et dans la *Lettre des Prêtres d'Achaïe*, disciples de cet Apôtre.

---

S. Philastre, auteur ancien, affirme qu'il y a des *Actes de S. André*, authentiques et excellents, écrits par les Disciples mêmes de cet Apôtre, qui l'accompagnèrent depuis le Pont jusqu'en Achaïe : *Actus quos fecit Andreas Apostolus veniens de Ponto in Græciam, conscripserunt tunc Discipuli sequentes Apostolum*<sup>1</sup>. Nous possédons, en effet, la *Lettre* et les *Actes* qu'ont écrit les Prêtres et les Diacres d'Achaïe, disciples de S. André, concernant les faits, les miracles et le martyre glorieux de cet Apôtre.

Il est parlé des choses que rapportent ces actes et cette épître, dans les *Histoires* ou *Passions des Apôtres*, l. 3, ouvrage d'un disciple de Jésus-Christ et des Apôtres<sup>2</sup>; dans Héychius, prêtre de Jérusalem, au seizième siècle, *oratio demonstrativa in S. Andream Apostolum*, traduit par Charles

<sup>1</sup> S. Philast., *hær.* 87.

<sup>2</sup> Dans les hymnes de S. Damase, pape; dans S. Ambroise, dans S. Paulin, évêque de Nole; (apud du Saussay, de *S. Andrea*, p. 140, 141, etc.)

Fabien, *apud Photium, bibliot., cod.* 269 ; dans S. Augustin, *de vera et falsa pœnitentia, t. 4, c. 8* ; dans S. Dorothée, dans S. Sophrone, *apud Hier., catal., v. ill.* ; dans S. Hippolyte, *apud Combefis. auct. n. T. t. 2, p. 834* ; dans une *homélie* sur S. André, attribuée à S. Athanase et publiée par Montfaucon ; — dans une autre attribuée à S. Proclus, archevêque de Constantinople, *ap. Combefis., t. 4, auct.* ; dans des éloges de S. André composés par Epiphane, prêtre, par S. Pierre Chrysologue, par des Pères du troisième et quatrième siècles ; dans *Æcuménius, in epist. Pauli* ; dans S. Isidore de Séville, *de vita et morte Sanctorum* ; dans Venantius Fortunatus ; dans Nicéas le Paphlagonien, *oratione in S. Andream, apud Combefis., Auctuar., t. 4* ; dans les Sermons de S. Chrysostôme ; dans ceux de S. Bernard, abbé de Clairvaux ; dans Nicéphore, *l. 2, c. 39* ; dans les *Ménologes des Grecs, 30 novembre* ; dans les *Martyrologes des Latins, 30 novembre* ; dans le *Bréviaire romain, même jour* ; dans Siméon Métaphraste, *passio seu martyrium S. Andree* ; dans S. Léon le Grand, qui, dans sa lettre quatre-vingt-treizième, parle des écrits canoniques et des traditions apostoliques véritables, que les Priscillianistes corrompent, dit-il <sup>1</sup>, en prétendant les corriger et en les pliant dans le sens hérétique : « (*Hi codices*) *Priscilliani adulterina sunt emendatione corrupti.* » Ce pontife voulait que les livres canoniques ou apostoliques qui avaient été ainsi retouchés par les Hérétiques, fussent brûlés ; Turibius <sup>2</sup>, évêque des Asturies, contemporain de S. Léon, dit pareillement que « les hérétiques avaient infecté de leur doctrine erronée les « traditions apostoliques et spécialement *les Actes de S. André, de S. Thomas, etc.* ; qu'il n'y a point de doute que les « miracles et les signes prodigieux, consignés dans leurs « livres hétérodoxes, ne soient des Saints Apôtres à qui ils

<sup>1</sup> *Epist. ad Turibium.*

<sup>2</sup> Turibius Asturicensis episcopus in epist. ad episcopos Idacium et Ceponium. *Ap. Baron. 447, t. 6. Ann.*

« sont attribués, mais que ces mêmes actes, recomposés par  
« eux, sont remplis de disputes, d'assertions et de sentiments  
« hérétiques, blasphématoires. » Ces deux derniers auteurs,  
en proscrivant les écrits soit canoniques, soit traditionnels,  
« retouchés ou corrompus par les hérétiques, affirment par  
cela même qu'il y avait dès lors dans l'Eglise entre les mains  
des fidèles de bonnes et authentiques relations des faits des  
Apôtres <sup>1</sup>.

Mais ces anciens actes des Apôtres, ces premières relations,  
ces mémoires primitifs des faits et des miracles des envoyés du  
Christ, ont-ils été contestés, attaqués de quelque manière, dans  
les temps apostoliques, par les ennemis de l'Eglise, par ceux  
qui pouvaient en avoir été les témoins? — Nullement. Au  
contraire, les ennemis comme les amis de l'Eglise, les ont  
unanimentement adoptés, approuvés, cités, publiés, commentés,  
retouchés, augmentés. De là il est arrivé que la voix des enne-  
rais mêmes a rendu un puissant et éclatant témoignage à la  
vérité des faits miraculeux des Apôtres.

Selon S. Philastre <sup>2</sup>, les Priscillianistes, les Manichéens, les  
Gnostiques, les Nicolaïtes, les Valentiniens et d'autres héré-

<sup>1</sup> S. Philastre le dit pareillement : « *Scripturæ autem absconditæ...  
legi debent morum causa a perfectis* ; » et il ajoute que tous néan-  
moins ne doivent pas les lire indistinctement, parce que tous ne seraient  
pas à même de discerner les exemplaires auxquels les hérétiques ont  
ajouté ou retranché ce qu'ils ont voulu. Il marque que les Manichéens  
ont composé ainsi leurs actes apocryphes ; c'est-à-dire en ajoutant et  
en retranchant arbitrairement aux actes authentiques de S. André et des  
autres Apôtres, composés par leurs disciples, *in quibus (Apostoli) fece-  
runt magna signa et prodigia.* » *Hær.* 87. Il y a donc certainement des  
actes authentiques des Apôtres, qu'il sera, du reste, très-facile de dis-  
tinguer de ceux corrompus par les hérétiques, puisque ceux-ci ont ré-  
pandu dans les leurs le venin de leurs hérésies, et des dogmes opposés  
aux saintes Ecritures et aux Prophètes.

<sup>2</sup> S. Philast. *hæresi* 87. Sandys, *p.* 11. *nuclei hist. eccl.*, a trouvé un  
ancien manuscrit grec des *actes de S. André*, composé par les Mani-  
chéens, et où il n'y a pas de différence avec les actes authentiques des  
prêtres d'Achaïe, « *nisi quatenus Manichei cum Montano consensc-  
runt.* »

tiques ont rendu un témoignage de cette nature ; car ils avaient pour eux des *Actes séparés*, et tout particuliers, tirés des vrais *Actes* qui avaient été écrits par les Disciples de S. André. Ces hérétiques touchaient aux temps apostoliques ; le témoignage qu'ils rendent aux faits surnaturels des Apôtres, est donc considérable.

Selon S. Epiphane, les Encratites, *hær.*, 42, n. 4, les Apocryphes, *hær.*, 51, n. 4, les Origéniens, *hær.*, 63, n. 2, attestaient les mêmes faits de S. André.

Selon S. Augustin<sup>1</sup>, les Manichéens, et, selon S. Innocent I, *epist.*, 3, les philosophes Leucius, Léonide et Nexocharide ont attesté et publié les mêmes actes.

De même que tous ces hérétiques avaient corrompu les Saintes-Écritures pour établir leurs erreurs, de même cherchèrent-ils à corrompre également les actes de S. André et des autres Apôtres. C'est ce qu'attestent Turibius, S. Philastre, et S. Mélicon avant eux.

Mais tous les Pères s'accordent à dire que, dans les actes recomposés ou corrompus par les hérétiques, la doctrine seule était altérée ; que, quant aux faits et aux prodiges de S. André, ils y étaient rapportés selon la vérité<sup>2</sup> ; que c'était même au moyen des miracles historiques et authentiques que les Priscilianistes espéraient faire passer plus sûrement leurs erreurs. Telle est la raison pour laquelle on remarque dans les actes des hérétiques et dans ceux des catholiques de grandes différences, bien que la substance des faits soit la même dans ceux des uns et dans ceux des autres. Nous avons des exemples remarquables de ceci dans S. Philastre, dans S. Epiphane, dans

<sup>1</sup> S. Aug. *de fide contra Manichæos*, c. 58.

<sup>2</sup> S. Jérôme, *lib. de Nativ. Mariæ* : « Sicut de virtutibus apostolorum et miraculis per eos factis vera dixit, de doctrina vero eorum plura mentitus est. (et ap. Baron. 44, n. 44.) S. Mélicon dit la même chose, *l. de transitu B. Mariæ*, n. 4.

S. Augustin <sup>1</sup>, dans S. Léon et Turibius ; ces Pères <sup>2</sup> disent que dans les *Actes des Hérétiques* il y avait, jointe aux faits indubitables de S. André et des autres Apôtres, une doctrine pleine de blasphèmes et contraire aux Ecritures canoniques : « *Contraria Scripturis Canonicis sentiunt, contra Legem et* » « *Prophetas, contraque dispositiones BB. Apostolorum con-* » « *sulta ponentes. Ex quibus sunt maxime Manichæi, Gnostici,* » « *Nicolaitæ, Valentiniiani et alii quam plurimi, qui apocrypha* » « *Prophetarum et Apostolorum, i. e. Actus separatos habent-* » « *es, Canonicas legere contemnunt...* » Il est donc fort heureux que nous ayons un tel signe pour discerner les actes véritables : nous avons ici simplement à employer la règle indiquée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, *nous devons juger l'arbre à ses fruits*. Les actes hérétiques sont pleins de blasphèmes, d'erreurs, de manichéisme, de gnosticisme, de propositions contraires aux Ecritures canoniques, tandis qu'il n'y a rien de tout cela dans les actes catholiques, composés par les Disciples des Apôtres <sup>3</sup>.

Mais les tentatives des hérétiques, déjà nommés, infirment-elles la vérité et l'authenticité des faits et des prodiges des Apôtres ? Tant s'en faut ; qu'au contraire leurs nombreux témoignages les confirment pleinement, parce que, bien qu'ils aient touché à la doctrine, ils ont toutefois raconté les faits selon la vérité historique. Leur témoignage est un témoignage primitif, presque contemporain, un témoignage multiple, puissant, irrécusable. Le savant Pluquet en a fait sentir toute la force dans son *Dictionnaire des hérésies*. Nous avons sous nos yeux un exemple sensible de ceci : les protestants altèrent la *Doctrine catholique*, mais quant aux faits scripturaux ou

<sup>1</sup> Voir le chapitre 45 de cette histoire.

<sup>2</sup> S. Philastr., *hær.* 87.

<sup>3</sup> Cependant qu'on ôte les erreurs doctrinales des livres hérétiques, et il n'y restera plus que la simple vérité historique et catholique, selon que le témoignent les Pères.

traditionnels, on ne se plaint pas qu'ils les dénaturent ou corrompent d'une manière sensible. L'hérésie respecte ce qui est historique, quoiqu'elle attaque ce qui est dogmatique. Elle tendrait plutôt à la négation qu'à l'affirmation. Si donc les hérésiarques primitifs ont unanimement et fortement affirmé les faits surnaturels des Apôtres, c'est qu'ils n'ont pu faire autrement. De là résulte le témoignage le plus inexpugnable en faveur des faits apostoliques.

Nommons encore quelques-uns des écrivains modernes qui ont suivi la *Lettre des prêtres d'Achaïe* et les *Actes de S. André*, composés par ses Disciples. Ces pièces de l'Antiquité chrétienne ont été publiées, approuvées dans les *Actes des Saints*, de Boninus Monbrius ; dans les *Vies des Saints*, de Lipomann, 30 novembre ; dans celles de Surius ; dans l'*Histoire des anciens Pères*, par Laurent de La Barre ; dans les *Légendes des Saints*, de Jacques de Voragine, archevêque de Gênes ; dans l'*Histoire ecclésiastique*, d'Ordéricus Vitalis ; dans Vincent de Beauvais ; dans les *Fleurs des vies des Saints*, de Ribadencira, provincial des Jésuites en Espagne et en Italie ; dans Walafridus Strabon : en particulier dans le *Livre des vies des Apôtres*, de Joachim Perionius, bénédictin, et de Benoît Perionius, évêque d'Aquilée ; dans les poésies du célèbre Vida de Crémone, évêque d'Albe <sup>1</sup> ; dans celles du nouveau poète-théologien de Mantoue ; dans celles de Nicolas Oüdaert, chanoine et official de l'église de Malines ; dans celles de Jean Bachot, professeur à l'Université de Paris ; dans les sermons de Denys-le-Chartreux ; de S. Thomas d'Aquin <sup>2</sup> (*Serm. de S. Andrea*), qui cite l'épître des prêtres d'Achaïe, ainsi que des extraits ; dans S. Bonaventure <sup>3</sup>, dans plusieurs longs sermons où il produit divers passages des mêmes actes ; dans ceux de S. Laurent Justinien <sup>4</sup> ;

<sup>1</sup> Apud du Saussay, de *S. Andr.*

<sup>2</sup> *Ibid.* p. 626.

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 654.

<sup>4</sup> *Ibid.* a p. 615 ad 625.

Dans les leçons, dans les proses et dans les hymnes sacrées des différents Bréviaires de la catholicité, notamment dans ceux de Rome, l'ancien et le moderne <sup>1</sup> ; dans ceux de Genève, de Bazas, de Reims, d'Avranches, dans ceux de Paris, l'ancien et le moderne ;

Ces mêmes pièces se trouvent encore citées dans les ouvrages de plusieurs écrivains célèbres : dans ceux d'Adam de Saint-Victor, du vénérable Bède, d'Adon, d'Usuard, martyrologistes ; dans ceux de S. Remy d'Auxerre, de S. Wolphème ; de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, de S. Yves, évêque de Chartres <sup>2</sup> ;

Dans le remarquable ouvrage <sup>3</sup>, en douze livres, d'André du Saussay, célèbre évêque et comte de Toul, qui s'étend longuement sur *S. André et sur l'authenticité des traditions relatives à cet Apôtre*, et dont les écrits traditionnels faisaient les délices du roi Louis XIII.

Baronius, Possevin, Labbe, Noël Alexandre, Emmanuel de Schlestat (*p. 376, Antiquitatis illustrata*), et beaucoup d'autres écrivains, regardent comme authentique la Lettre de l'église d'Achaïe sur le martyr de *S. André*. Ils tirent des témoignages historiques des anciennes *Histoires des Apôtres*, attribuées à l'un des disciples de Jésus-Christ, et dont nous parlerons plus loin. L'Épître de l'église d'Achaïe fait suite aux *Actes de S. André*, comme on le voit par les paroles mêmes qui la commencent : *Proconsul itaque Aegæas* : . . Les Disciples de cet Apôtre ont achevé et couronné leurs mémoires historiques par la narration du martyr de leur maître.

Nous n'ignorons pas les difficultés que Tillemont rassemble pour faire douter si cette lettre est bien authentique. Ce critique voudrait, pour y croire pleinement, qu'elle ne dît pas

<sup>1</sup> Apud Du Saussay, *De S. Andr.*, p. 652 et p. 674.

<sup>2</sup> Voir l'épître des prêtres d'Achaïe, à la fin.

<sup>3</sup> Imprimé en 1656, fol. — Du Saussay a répondu longuement à toutes les objections.

que les temples des idoles ont été abandonnés dans l'Achaïe par suite des prédications et des prodiges de l'Apôtre, comme si ces faits prodigieux n'eussent point été suffisants pour obtenir ce résultat ; qu'elle ne parlât pas de plusieurs empereurs hostiles au christianisme, ROMANI PRINCIPES, comme si les empereurs qui succédèrent à Tibère, et les princes ou chefs des provinces romaines eussent été favorables aux chrétiens et non leurs persécuteurs ; il voudrait que l'Achaïe ne se fût pas montrée si ardente, ni si prête à se soulever en faveur de S. André, comme si la foi des premiers fidèles, qui comprenaient parfaitement l'innocence de l'Apôtre, la sainteté de sa cause et l'iniquité du Proconsul, et qui d'ailleurs étaient excités par la vue des merveilles divines et par les paroles de l'Evangile, leur eût permis de rester froids et indifférents comme des païens, à la vue de leur pasteur attaché depuis deux jours à la croix. Notre critique est surtout offensé de la grandeur des prodiges racontés dans cette Epître ; des prodiges moins saillants, moins manifestes, des prodiges plus naturels, qui ne fussent pas des miracles, sembleraient mieux lui convenir. Qu'il est aisé de voir qu'un tel écrivain appartenait au siècle où l'on mettait sérieusement en question : *Si Dieu peut faire des miracles ?* Il s'étonne beaucoup de voir Stratoclès, zélé disciple de S. André, refuser de jouir de la succession d'un impie, visiblement frappé de Dieu. Parce qu'un tel scrupule n'est pas commun, il conclut que c'est une difficulté qui, jointe aux précédentes, doit rendre douteuse la lettre de l'église d'Achaïe. Qu'on juge maintenant !

Se peut-il trouver rien de plus futile, de plus vain que ces raisons ? A la vue de cette stérilité, de cette absence de preuves à alléguer contre cette pièce antique, en considérant en même temps les témoignages anciens et modernes qui sont en sa faveur, ne comprend-on pas qu'elle ne méritait point d'être traitée si légèrement ?

# HISTOIRE

DE

# SAINTE ANDRÉ

APOTRE

---

## CHAPITRE I<sup>er</sup>.

Patrie de S. André. — Sa profession. — De disciple de S. Jean-Baptiste il devient disciple du Christ. — Il est surnommé *Protholetus*.

S. André <sup>1</sup>, apôtre, était de Bethsaïde <sup>2</sup>, ville de la province de Galilée, située sur les bords de la mer de Thibériade. Il était fils d'un Israélite nommé *Jonas* ou *Jean* <sup>3</sup>, et frère aîné de S. Pierre <sup>4</sup>. Leur profession était celle de pêcheur <sup>5</sup>. Ils eurent depuis leur maison à Capharnaüm, et Jésus logeait chez eux lorsqu'il prêchait dans cette ville.

<sup>1</sup> Ce nom vient du grec, απο του Ανδρος, *homme, viril*.

<sup>2</sup> S. Jean 1, 44.

<sup>3</sup> Un ancien manuscrit de la Bibliothèque Royale, n. 1789, 1026, donne aussi le nom de la mère de S. André; il l'appelle Joanna :

Πετρος και Ανδρεας αδελφοί, εκ πατρος Ιωνᾶ, μητρος Ιωαννᾶ, αλιεις την τεχνην, απο Βιθσαιδας της κόμης. *Ex patre Jona matre Johanna.* » (Ap. Coteler in Const. Apost. l. 2, c. 65.

<sup>4</sup> S. Epiphane l'atteste en ces termes : « Andreas primus obviam venit Jesu, deinde Petrus, et per ipsum vocatus est : neque hoc ægre » (quisquam) ferre incipiat. Occursus enim Andree primus contigit, « cum minor esset Petrus tempore ætatis. » (*Epiph. hæc. 51, et Baron., anno 51, n. 25.*

<sup>5</sup> S. Matth. 4, 18.

S. André fut le premier de tous les Apôtres qui reconnut Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le Messie et qui s'attacha à lui comme son disciple. Voici comment eut lieu sa vocation. Depuis quelque temps, il s'était fait disciple du grand S. Jean-Baptiste ; ce n'est pas qu'il suivit toujours le saint Précurseur, mais, selon S. Epiphane <sup>1</sup>, il allait passer de temps en temps quelques jours avec lui, puis, il revenait exercer la profession de la pêche, qui était celle de son père.

Il se pénétra des instructions du fils de Zacharie, les réduisit en pratique, et se trouva de la sorte tout préparé, tout sanctifié, pour l'arrivée du Messie, de *l'Ange du Nouveau Testament*, comme s'exprime le Prophète <sup>2</sup>.

Il était présent <sup>3</sup>, lorsque, le lendemain du Baptême de Notre-Seigneur, S. Jean-Baptiste voyant passer Jésus, s'écria en le montrant du doigt :

— *Voici l'Agneau de Dieu ! Voici celui de qui j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.*

S. André, qui était l'un des deux Disciples de S. Jean-Baptiste qui entendirent leur Maître parler ainsi, suivit aussitôt Jésus. L'ardeur et la pureté de ses désirs, et sa fidélité à l'accomplissement de la loi, lui avaient mérité l'intelligence des paroles du Précurseur, et la grâce du Sauveur <sup>4</sup>.

*Jésus se retourna, et voyant que André et l'autre disciple le suivaient, il leur dit :*

— *Qui cherchez-vous ?*

*Ils lui répondirent :*

— *Rabbi, c'est-à-dire, Maître, où demeurez-vous ?*

*Il leur dit :*

— *Venez et voyez.*

*Ils vinrent et virent où il demeurait, et ils demeurèrent.*

<sup>1</sup> S. Epiph. *hær.* 5, p. 14

<sup>2</sup> Malach. 3, 1.

<sup>3</sup> S. Jean 1, 36-40.

<sup>4</sup> S. Greg. de Nyss. *in can.* h. 15.

chez lui ce jour-là. Il était alors environ la dixième heure du jour. Plusieurs Pères disent qu'ils passèrent avec lui le reste de la journée et la suivante.

« Oh ! qu'ils passèrent un heureux jour, une bienheureuse nuit, s'écrie S. Augustin <sup>1</sup>. Qui pourrait raconter ce qu'ils apprirent de la bouche du Sauveur ? Préparons-lui une demeure dans nos cœurs, afin qu'il y puisse venir et converser avec nous. »

Il n'y a point de langage propre à exprimer la consolation et la joie qu'éprouva S. André dans cette circonstance ; et il n'y a que les âmes auxquelles Dieu se communique dans la contemplation et l'oraison qui puissent s'en former quelque idée. L'entretien que S. André eut avec Jésus le convainquit pleinement qu'il était le Messie, fils de Dieu, et le Sauveur du monde ; aussi prit-il la résolution de s'attacher à lui pour toujours. Il fut ainsi le premier de ses disciples <sup>2</sup> ; c'est ce qui a fait que les Orientaux lui ont donné l'épithète ou le surnom de *Protocletos*, ou *premier appelé*.

## CHAPITRE II.

S. André amène son frère à Jésus, dont ils deviennent tous deux les premiers Disciples. — Leur vocation définitive. — Leur élévation aux deux premières places de l'Apostolat.

Dès que S. André eut connu Jésus-Christ, la première personne qu'il rencontra fut Simon son frère. Il ne put différer de lui faire part de sa joie <sup>3</sup> ; il s'empressa de vouloir partager avec lui le précieux trésor qu'il avait découvert <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> S. Aug. *tr.* 7, in *Joann.* n. 9, t. 3.

<sup>2</sup> S. Gaudent, *hom.* 17, *Bibl. PP.* t. 2, *Πρωτοκλητος.* *Boll. mai,* t. 1

<sup>3</sup> S. Epiph. *hær.* 51, c. 14 ; S. Aug.

<sup>4</sup> S. Jean 1, 41-42.

— *Nous avons trouvé le Messie, c'est-à-dire le Christ, lui dit-il.*

Après lui avoir annoncé cette heureuse nouvelle, *il l'amena à Jésus. Jésus l'ayant regardé, lui dit :*

— *Vous êtes Simon, fils de Jean, vous serez désormais appelé Céphas, c'est-à-dire Pierre.*

Dès lors les deux frères furent les Disciples de Jésus, mais de la même manière que S. André l'avait été de S. Jean, pour le venir écouter de temps en temps<sup>1</sup>, puis retourner à leur métier. Ils restèrent alors un jour avec lui, et ils s'en retournèrent le lendemain à leur occupation ordinaire. — On pense que c'est par leur exemple et par leurs instructions que S. Philippe fut converti ; et S. Augustin écrit qu'eux deux, aussi bien que S. Philippe, dirent à Nathanaël qu'ils avaient trouvé le Messie<sup>2</sup>.

Jésus voulant prouver par ses œuvres la divinité de sa doctrine, fit son premier miracle aux noces de Cana, en Galilée. Pierre et André étaient présents avec la Sainte Vierge.

Quelque temps après, Jésus allant célébrer la Pâque à Jérusalem, s'arrêta dans la Judée et baptisa dans le Jourdain. Pierre et André baptisèrent aussi par son autorité et en son nom.

Dans l'automne de la même année, la trentième année de Notre-Seigneur, Jésus vint dans la Basse-Galilée. Ayant vu Pierre et André qui pêchaient dans la mer, il les appela pour toujours au ministère évangélique, et leur dit<sup>3</sup> :

— *Suivez-moi et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.*

Les deux frères abandonnèrent aussitôt leurs filets pour l'accompagner, et ne se séparèrent plus de lui<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> S. Epiphan., 51, c. 14.

<sup>2</sup> S. Chrys. in Joann. hom. 19, et Theophyl. ib. 1, v. 45. S. Aug. in Faust., l. 12, c. 44.

<sup>3</sup> S. Matth. 4, 19.

<sup>4</sup> S. Evode, ap. Niceph. hist. l. 2, c. 9, nous apprend que S. André a

Jésus alla peu après avec eux dans leur maison à Capharnaüm, où ils lui demandèrent tous deux la guérison de la belle-mère de S. Pierre <sup>1</sup>, et il la leur accorda aussitôt, nous apprenant par là avec quelle bonté il exauce les prières que les Anges, les Apôtres, et les Martyrs lui offrent pour la santé spirituelle de ceux qui se rendent dignes de leur intercession.

L'année suivante, (c'est-à-dire la trente-unième année de Notre-Seigneur), après avoir été célébrer la fête de Pâques à Jérusalem, le Fils de Dieu revint dans la Galilée et il y forma le Collège de ses douze Apôtres, à la tête desquels S. Matthieu et S. Luc mettent S. Pierre et S. André <sup>2</sup>.

### CHAPITRE III.

S. André assiste à la multiplication des pains dans le désert. — Il introduit les Gentils auprès de Notre-Seigneur.

Jésus, touché de compassion pour cinq mille personnes qui l'avaient suivi dans le désert, ne voulait point les renvoyer

été baptisé par S. Pierre, avec les fils de Zébédée, que ceux-ci ensuite baptisèrent les autres apôtres et les soixante-douze disciples de Jésus. Pierre seul a été baptisé par Jésus-Christ. (Voir Baron. *an.* 31, c. 39.)

Le nouveau et illustre poète de Mantoue adresse à S. André cette remarquable apostrophe au sujet de cette vocation :

*Andrea, germane Petri, sanctissima Jonæ  
Progenies, qui Baptistæ documenta, viamque  
Ante sequebaris, quam te cum fratre vacantem  
Retibus acciret Soboles Divina.....*

.....  
*Tu Galilæus eras, tu circa littora cymba  
Vectabare, trahens varios ex gurgite pisces :  
Sed sine remigio Christus, sine retibus ullis  
Te docuit piscari homines, animasque vocare  
Ex scelerum stagnis, stygiis que paludibus Orci,  
Mittereque ingentem Divum in vinaria prædum.*

<sup>1</sup> S. Ambr, *de viduis*, t. 4, p. 505.

<sup>2</sup> S. Matth. 10. 2, S. Luc, 6, 14.

qu'il n'eût rassasié leur faim. Philippe lui représenta que deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour tant de monde ; mais André, dont la foi paraît avoir été plus vive, dit qu'il se trouvait là un jeune homme qui avait cinq pains d'orge et deux petits poissons, en ajoutant toutefois que c'était peu pour une si grande multitude. Mais il ne doutait pas que Jésus, s'il le jugeait à propos, ne pût faire éclater sa puissance en cette occasion. Il savait qu'il était bien supérieur à Elisée, qui avait nourri cent hommes avec vingt pains <sup>1</sup>.

Toutefois, selon quelques interprètes, S. Philippe demandant à Notre-Seigneur où l'on pourrait trouver assez de pains pour nourrir tant de monde, montra sa défiance et son hésitation, et S. André disant que les cinq pains d'orge et les deux poissons n'étaient rien pour un si grand nombre de personnes, montra pareillement la faiblesse de sa foi.

L'an trente-trois, lorsque Jésus-Christ était à Béthanie <sup>2</sup>, dans la maison de Lazare, des Grecs, que la fête de Pâques avait attirés à Jérusalem, s'adressèrent à Philippe pour avoir le bonheur de le voir. Philippe ne voulut rien faire seul. Il parla à André, et tous deux prévinrent leur divin Maître, qui accorda à ces étrangers la grâce qu'ils demandaient. Ceci est une preuve du crédit que S. André avait auprès du Sauveur. Aussi le vénérable Bède lui donne-t-il le titre d'*Introducteur auprès de Jésus-Christ* ; il mérita, dit-il, cet honneur, parce qu'il avait amené Pierre au Fils de Dieu.

Jésus ayant prédit la destruction du temple de Jérusalem, Pierre, Jean, Jacques et André lui demandèrent en particulier dans quel temps s'accomplirait cette prédiction, afin de pouvoir avertir leurs frères d'échapper au danger.

<sup>1</sup> 2 Reg. 4, 4.

<sup>2</sup> S. Jean 12, 21.

## CHAPITRE IV.

Des différents peuples évangélisés par S. André. — Preuves et données générales.

Nous venons de rappeler tout ce que l'Écriture nous apprend de S. André. Voici maintenant ce que les Anciens Pères nous rapportent touchant ses travaux et ses courses apostoliques.

Après que les Apôtres eurent reçu le Saint-Esprit, et que, revêtus de la lumière, de la charité, et de la force d'en Haut, ils se disposèrent à partir pour les diverses provinces du monde, à les conquérir à Jésus-Christ, et à les assujétir à la loi de l'Évangile, ils se partagèrent les différentes parties de la terre, et la Scythie échut à S. André, comme le témoigne Origène<sup>1</sup>.

Sophrone<sup>2</sup>, qui vivait du temps de S. Jérôme et qui a traduit en grec et continué *le Catalogue des Écrivains ecclésiastiques*, ajoute que S. André a prêché non-seulement dans la Scythie, mais aussi dans la Sogdiane et dans la grande ville de Sébastopol près du Phase, dans la Colchilde<sup>3</sup>. S. Philastre dit qu'il vint du Pont dans la Grèce; et que de son temps, la ville de Sinope se glorifiait d'avoir son vrai portrait et la chaire dans laquelle il avait annoncé la parole de Dieu. Suivant une ancienne tradition, les habitants de Sinope avaient reçu de lui et de S. Pierre la parole de vérité; ils ajoutaient que l'image de S. André opérait divers miracles.

<sup>1</sup> Orig., *l. 5, in Genes.*; ap. Euseb., *l. 5, c. 1*; Sophron. *de viris illust.*; Martyrol. Rom; Æcumenius; Baron., *an. 44, n. 51*; Niceph. *l. 2, c. 59*.

<sup>2</sup> Sophron., *c. 2, ap. Hier. l. 1*; Sanson.

<sup>3</sup> S. Philastr., *c. 88, bibl. PP. t. 4, p. 22*.

Les Moscovites sont persuadés que cet Apôtre a porté l'Evangile dans leur pays, jusqu'à l'embouchure du Borysthène, jusqu'aux montagnes où est aujourd'hui la ville de Kiow, et jusqu'aux frontières de la Pologne <sup>1</sup>. Si les Anciens, en faisant la Scythie le théâtre des travaux du S. Apôtre, ont voulu parler de la Scythie Européenne, leur témoignage serait favorable aux Moscovites. Suivant les Grecs <sup>2</sup>, il s'agit de la Scythie <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Voir Sigism. Herbersteinus et Culcinus *ad 50 nov.* Bolland., mai, t. 1.

<sup>2</sup> In *Synaxario et Menæis*.

<sup>3</sup> Nicéas le Paphlagonien, *orat. de S. Andrea* \*, dit que S. André a embrassé dans sa prédication toutes les régions septentrionales et tout le pays maritime du Pont, y faisant éclater la puissance des prodiges et des signes miraculeux, érigeant partout des autels, et mettant partout à la tête des fidèles des prêtres et des évêques :

« Omnes Borcales oras, omnemque Ponti maritimam, in virtute sermonis sapientiæ ac intelligentiæ, in virtute signorum et prodigiorum Evangelii complexus est prædicatione, πανταχου τε θυσιαστρια ιερεις τε και ιεραρχας τοις πιστευουσι καθισταν πανταχου, ubique erectis aris, sacerdotibusque ac episcopis ubique fidelibus præpositis. »

Nicéphore Calliste \*\* rapporte que S. André prêcha dans la Cappadoce, la Galatie et la Bithynie ; qu'après avoir encore côtoyé le Pont-Euxin du côté méridional et septentrional, il vint enfin à Byzance ; qu'ayant prêché quelque temps dans cette ville, et voyant que le tyran Zeuxippe \*\*\* le cherchait pour le faire mourir, il s'en alla dans un lieu voisin, nommé Argyropole, où il demeura deux ans, bâtit une église, ordonna Stachys pour évêque de Byzance, et se retira à Sinope, ville du Pont. Voilà ce que rapporte Nicéphore au neuvième siècle, d'après les anciennes traditions. Les Ménéés, 50 nov., ajoutent que l'Apôtre souffrit beaucoup à Sinope.

Les Grecs dans leurs Ménéloges, les deux Nicéphore, etc., sont dans la persuasion que S. André a fondé l'église de Byzance, et ils marquent en particulier les actions qu'il a faites dans ce pays, les lieux où il a prêché et où il a demeuré, etc. Le Martyrologe Romain, *au 31 octobre*, confirme la même chose. Il y est dit : « A Constantinople, S. Stachys, qui fut ordonné premier pontife de cette église, par l'apôtre S. An-

\* Nicéas, ap. Combefis, t. 1, Auctar., p. 541. — Nicéphore, l. 2, c. 39, dit les mêmes choses.

\*\* Nicéph., *hist.* l. 2, c. 39, p. 199 et l. 8, c. 6.

\*\*\* Ce Zeuxippe, selon Tillemont, pouvait n'être qu'un seigneur puissant et en crédit dans la ville de Byzance, ou même l'un de ces petits princes, toléré, comme beaucoup d'autres, par les Romains, dans certaines principautés. Tillemont allègue ceci contre Baronius, qui pensait infirmer la narration de Nicéphore, en disant que Byzance était alors soumise aux Romains.

au-delà de Sébastopolis, ville de la Colchide; il pourrait être aussi question de la Scythie Européenne, puisque au rapport de ces mêmes Grecs, S. André planta la foi dans la Thrace, et particulièrement à Byzance, aujourd'hui Constantinople. Œcuménius <sup>1</sup>, Nicéphore <sup>2</sup>, le Martyrologe romain, appuient ce sentiment, lorsqu'ils disent que cet Apôtre prêcha dans la Thrace et dans la Scythie. Le Bréviaire Romain <sup>3</sup> dit positivement que la *Scythie d'Europe* fut la province qu'il eut à évangéliser. L'histoire ecclésiastique de Prusse marque qu'il a prêché chez les Sarmates <sup>4</sup>.

dré. » Les Grecs <sup>\*\*\*\*</sup> font pareillement la fête de S. Stachys le 31 octobre. Baronius ajoute, suivant la chronique de Nicéphore, évêque de Constantinople, que c'est celui même à qui S. Paul fait ses recommandations dans l'*Épître aux Romains*, 16, v. 9. Les Ménologes le mettent au nombre des soixante-douze disciples, et lui donnent le titre d'Apôtre.

Quant à Sébastopol, cette ville était autrefois très-considérable; elle a diminué d'importance dans la suite des temps. Toutefois, au moment même où nous écrivons ceci, le 23 novembre 1854, jour auquel le grand S. Clément souffrit le martyre dans ces mêmes contrées, Sébastopol montre qu'elle est extrêmement fortifiée; elle résiste puissamment avec ses cent mille hommes aux efforts héroïques des trois armées combinées de la Turquie, de la France et de l'Angleterre. Ce pays a été l'un des premiers théâtres de la guerre implacable qui s'est faite entre le Christianisme et le Paganisme. Aujourd'hui encore l'on voit engagé sur le même terrain le conflit européen des intérêts religieux bien plus encore que la lutte des intérêts politiques. Nous avons tout lieu d'espérer que la vérité catholique obtiendra seule un notable avantage du sang versé sur ces champs de bataille où se débattent toutes les sociétés religieuses. Car la vérité seule subsiste éternellement. La France aura coopéré au mystérieux travail de la Providence qui veut faire pénétrer le catholicisme dans ces régions lointaines et presque barbares de l'Orient.

<sup>1</sup> Œcum., t. 1, *Prot.* p. 15.

<sup>2</sup> Niceph., *hist.*

<sup>3</sup> Martyrol. Rom., 50 nov.

<sup>4</sup> *Histoire ecclésiastique de la Prusse ancienne et moderne* par Christophore Hartknochius, p. 454, *ap. fabrici*, t. 5, p. 574, *cod. ap.* Or la Sarmatie comprenait les pays connus aujourd'hui sous les noms de *Moscovie septentrionale*, de *Tartarie moscovite*, de *Pologne*, de *Prusse*,

<sup>\*\*\*\*</sup> Baron., 31 oct. Ugh. t. 6, p. 1119; Menæa, p. 396.

Selon S. Sophrone <sup>1</sup>, S. Grégoire de Nazianze, S. Philastre, Œcuménius, Nicéphore, le flambeau de l'Évangile a encore été porté par S. André dans la Galatie, la Cappadoce, le Pont, la Bithynie, dans les pays voisins de la Mer Noire, dans l'Albanie Arménienne, et jusque chez les Saces, peuples d'Asie, qu'on place vers la Sogdiane entre la Tartarie et les Indes <sup>2</sup>.

De là revenant vers la Scythie européenne et la Thrace (aujourd'hui la Romanie), le saint Apôtre passa dans la Grèce, disent Théodoret <sup>3</sup> et S. Jean Chrysostôme. On lit dans S. Grégoire de Nazianze <sup>4</sup>, qu'il prêcha particulièrement en Épire ; dans S. Jérôme <sup>5</sup>, qu'il porta la connaissance de la foi en Achaïe ; dans S. Paulin <sup>6</sup>, que, prêchant à Argos, il réduisit les Philosophes au silence ; enfin, dans le même Père <sup>7</sup> et dans plusieurs autres écrivains anciens, que, après avoir pris beaucoup de peuples dans les filets du Sauveur, il confirma la foi qu'il avait prêchée par l'effusion de son sang dans la ville de Patras, en Achaïe.

Après avoir donné cet aperçu général et certain des lieux où S. André porta la lumière de la prédication évangélique, nous rapporterons plusieurs faits miraculeux du saint Apôtre, lesquels nous ont été conservés par une ancienne tradition. Car il n'y a personne qui ne soit persuadé que la parole de l'En-

depuis le Borysthène ou Niéper au levant, jusqu'à la Vistule au couchant, et depuis le Nicster et les monts Carpathiens au midi, jusqu'à l'Océan septentrional au nord.

<sup>1</sup> S. Sophron *ap. Hier. de scrip. eccl.* ; et S. Greg. Naz. *orat.* 23.

<sup>2</sup> Tillemont, *Mém. eccl.*

<sup>3</sup> Theodoret., *in ps.* 116 ; S. Chrysost., *hom. sur les Douze Apôtres.*

<sup>4</sup> S. Greg. Naz. *orat.* 25.

<sup>5</sup> S. Hier., *epist.* 148.

<sup>6</sup> S. Paulin., *carm.* 24.

<sup>7</sup> *Ibid.* ; S. Sophrone, *c.* 2 ; S. Gaudence, *f.* 17 ; S. Chrysolog. *serm.* 153 ; S. Hippolyt. ; les Menées ; S. Damasc ; les Actes de S. André ; les Hist. apost. l. 3, c. 2 ; les Martyrolog. voir Boll. et Florentin., 5 févr.

voyé du Christ ait été accompagnée d'un grand nombre d'éclatants prodiges, qui en confirmaient la vérité et en assuraient le succès.

## MONUMENTS TRADITIONNELS<sup>1</sup>.

### CHAPITRE V.

S. André, averti par un Ange, va tirer de captivité l'apôtre S. Matthieu.

Dans le temps que S. André commençait à annoncer Jésus-Christ dans la province de l'Achaïe<sup>2</sup>, S. Matthieu, apôtre et évangéliste, venait de le prêcher aux habitants de *Myrméne*<sup>3</sup> ou *Myrmidon*, ville d'Ethiopie, vers la Haute-Egypte. Mais ces hommes féroces ne pouvant supporter ce qu'ils avaient entendu dire de la Puissance de Notre Rédempteur, et ne vou-

<sup>1</sup> Ces monuments sont ceux que désigne S. Philastre (an 340-380), lorsqu'il dit au Livre des hérésies, c. 88, l. 4, p. 22, 6, « que les disciples de saint André ont écrit ce que cet Apôtre avait fait en venant « du Pont dans la Grèce. » Aussi, au quarante-huitième chapitre de cette histoire, voyons-nous que ce sont les disciples mêmes de S. André qui parlent. Le voyage de cet Apôtre, décrit par eux, est précisément celui qu'indique S. Philastre.

Ces récits sont, de plus, confirmés par les Menées des Grecs et par les témoignages et les écrits mêmes des anciens Manichéens.

• La Liturgie catholique les autorise pareillement, en en adoptant le fond, ainsi que les expressions. *Voir c. 47.*

<sup>2</sup> Nicéphore, l. 2, c. 38, *hist. eccl.*, dit, d'après les anciens monuments, que S. André a commencé et fini ses courses apostoliques dans l'Achaïe. — Voyez du Saussay, de *S. Andrea*, l. 2, c. 10.

<sup>3</sup> *Hist. apost. l. 5, c. 2* ; comp. Nicéph., *hist. l. 2, c. 4* ; et du Saussay, évêq. de Toul, de *gloria S. Andreae*, l. 2, c. 10. — S. Greg. Naz. *orat. 25.* — Nicéphore dit que *Myrméne* est située dans un pays d'anthropophages. C'est ce qui est marqué également dans les chants populaires des allemands sur S. André. (J. Grimm.)

lant point détruire leurs temples (d'idoles), s'étaient saisis du bienheureux Apôtre, lui avaient crevé les yeux, l'avaient chargé de chaînes et jeté dans une prison, avec l'intention de le livrer au supplice dans quelques jours. Avant qu'ils exécutassent ce projet, un Ange du Seigneur fut envoyé à l'apôtre S. André, pour l'avertir d'aller en toute hâte dans la ville de *Myrmène*, et de tirer de l'horreur de la prison son frère, l'apôtre S. Matthieu.

— Seigneur, répondit André, je ne connais point les chemins ; et où devrai-je me rendre ?

— Allez, reprit l'Ange, vers le rivage de la mer, vous y trouverez un vaisseau sur lequel vous monterez. Et je serai moi-même votre guide dans la route.

André obéit, monta sur le navire qu'il trouva sur le bord de la mer, et des vents favorables le firent arriver heureusement vers la ville déjà nommée.

Aussitôt qu'il y fut entré, il se rendit à la prison publique, et il y trouva Matthieu au milieu des autres captifs. A cette vue, il versa d'abondantes larmes, et, s'adressant au Seigneur, il lui fit une prière conçue en ces termes :

— « Seigneur Jésus-Christ, vous, que nous prêchons avec fidélité, et pour le nom de qui nous endurons de tels tourments ; vous qui avez daigné, dans votre infinie clémence, accorder la lumière aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la marche aux paralytiques, la santé aux lépreux, la vie aux morts ; ouvrez les yeux de votre serviteur, afin qu'il aille annoncer votre parole. »

Au même instant, le lieu où ils étaient, trembla<sup>1</sup>, et une lumière brilla dans la prison. Les yeux du bienheureux Apôtre se trouvèrent guéris et ses chaînes brisées, de même que celles de tous les prisonniers qui étaient avec lui. Les pièces de bois<sup>2</sup>, qui entravaient leurs pieds et leurs membres

<sup>1</sup> *Ul Act. 16, 26.*

<sup>2</sup> *Voir Turnebe, l. 20, adversar. c. 27, de hoc compedum, sive boja.*

et qui les empêchaient de faire aucun mouvement, furent pareillement rompues.

A ce spectacle, tous se mirent à glorifier le Seigneur :

— Il est grand, disaient-ils, le Dieu qu'annoncent ses serviteurs !

Après avoir été ainsi délivrés par le B. André de l'horreur de la prison, tous ceux qui avaient été réduits en captivité s'en allèrent chacun dans leur maison. S. Matthieu se retira avec eux.

## CHAPITRE VI.

L'Apôtre convertit les habitants d'une ville de l'Ethiopie-Inférieure.

Or, le B. André demeura à Myrmène <sup>1</sup> et prêcha aux habitants la parole du Seigneur. Indocile à sa prédication, ce peuple barbare se saisit également de S. André, et, lui liant les pieds, il commençait à le traîner dans les places publiques de la ville. Déjà par suite de ce tourment son sang coulait, et ses cheveux s'arrachaient (de sa tête meurtrie). Alors l'Apôtre adressa au Seigneur cette prière :

— « Ouvrez-leur, Seigneur Jésus-Christ, les yeux du cœur, afin qu'ils vous reconnaissent pour le Dieu véritable, et qu'ils se désistent de cette iniquité ; daignez ne point leur imputer ce péché ; car ils ne savent pas ce qu'ils font <sup>2</sup>. »

rum, pedicarumve lignearum genere, quibus pedes captivorum inserti et deinde addito clauastro obserati, ut loco se movere non possent. — Les pieds des captifs étaient pris dans des trous percés dans une lourde pièce de bois, de sorte que les prisonniers ne pouvaient ni s'évader, ni se mouvoir.

<sup>1</sup> C'est pourquoi S. Sophrone dit que S. André prêcha aussi dans l'Ethiopie. (Sophr. c. 2.) S. Dorothee et S. Isidore le disent pareillement ; dans Ribadeneira ; Ordericus Vitalis, *hist. eccl. l. 2, c. 9* ; et *Apost. hist. l. 5, c. 5*.

<sup>2</sup> *Ut Act. 7, 60*, et *S. Luc, 23, 34*.

Il pria ainsi ; aussitôt une crainte s'empara des habitants de cette ville ; ils abandonnèrent l'Apôtre, et, reconnaissant leur crime, ils disaient :

— Nous avons péché envers le Juste !

Ils se jetèrent ensuite aux pieds de l'Apôtre, pour le supplier de leur pardonner leur faute et de leur enseigner la voie du salut.

Il les fit lever, et il leur annonça Jésus-Christ ; il leur donna connaissance des miracles qu'il avait faits en ce monde, et leur apprit comment, en versant son propre-sang, il avait racheté l'Univers qui était sur le point de périr. Les ayant ainsi convertis au Seigneur, il baptisa tous les habitants de cette ville au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit <sup>1</sup>, leur accordant la rémission de leurs péchés <sup>2</sup>, *concessa peccatorum remissione.*

## CHAPITRE VII.

« Tamquam fulgur coruscans ad illuminationem gentium prodiisti, ignorantiae tenebras expellens, et fideles illustrans. »

« O André, apôtre du Christ, vous apparûtes aussi brillant que l'éclair aux yeux des nations : chez les infidèles, vous dissipâtes la nuit de l'ignorance : chez les fidèles, vous répandîtes les effets de la vraie lumière. »

Aveugle guéri, délivré d'une possession et vêtu à neuf par S. André. —  
Evangélisation de la Thrace et de la Scythie Européenne et Asiatique.  
— Retour de l'Apôtre dans la Grèce par l'Asie-Mineure, la Colchide, le Pont, etc.

Après avoir rempli l'objet de sa mission en Ethiopie, S. André quitta ce lieu et revint dans sa province de l'*Achaïe*.

Un jour qu'il s'était mis en marche avec ses disciples, un aveugle s'approcha de lui et lui dit :

<sup>1</sup> S. Matth., 28, 19.

<sup>2</sup> Selon ce qui est dit en S. Jean, 20, 23, et S. Matth., 18, 18.

— André, Apôtre du Christ, je sais que vous pourriez me rendre la vue ; mais je ne veux pas la recevoir. Je vous prie seulement de commander à ceux qui sont avec vous de me donner assez d'argent, pour que je puisse me procurer un habillement et de la nourriture,

— Je reconnais très-bien, reprit l'Apôtre, que ce ne sont point là les paroles de cet homme, mais celles d'un démon, qui ne permet pas que cet homme recouvre la vue.

En même temps, il toucha les yeux de l'aveugle ; celui-ci vit aussitôt la lumière et se mit à glorifier Dieu.

Comme il avait un vêtement misérable qui tombait en lambeaux, l'Apôtre dit à ses disciples :

— Otez-lui ses vêtements sales et donnez-lui un nouvel habillement.

Lorsque cet homme, qui venait de recouvrer la vue, eut été dépouillé de ses haillons, l'Apôtre dit :

— Qu'il reçoive ce qui est suffisant.

Ayant reçu de cette manière un habillement nouveau, cet homme rendit grâces à son bienfaiteur et retourna dans sa maison.

André parcourut les principales villes du Péloponèse, en annonçant la parole de Dieu, y gagnant des âmes au Seigneur, et confondant la fausse sagesse des Philosophes de la Grèce. C'est ce que marque S. Paulin<sup>1</sup> dans ses poésies célèbres :

Après avoir évangélisé l'antique Argos et le reste de la Péninsule, après avoir établi des prêtres dans les nouvelles

*Hic Pater Andreas, hic qui Piscator, ad Argos  
Missus, vaniloquas docuit mutescere linguas.  
Qui postquam populos, ruptis erroris iniqui  
Retibus, explicuit, traxitque ad retia Christi,  
Thessalicas fuso damnavit sanguine Patras.*

<sup>1</sup> S. Paulini carm. natali 9.

Chrétientés, et institué Hérodon, l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ, évêque de Patras, pendant son absence ; après avoir accompli de grands travaux dans cette Province, il porta son zèle brûlant dans les contrées septentrionales de la Grèce <sup>1</sup> ; il visita la Thessalie, l'Epire, la Macédoine, où sa prédication ne demeura pas sans fruit ; mais, voyant que ces Provinces étaient cultivées par de nombreux ouvriers Apostoliques, il dirigea ses pas vers des peuples moins visités, il entra dans la Thrace, et jusque dans les vastes pays de la Scythie européenne et de la Scythie asiatique <sup>2</sup>.

C'est ce que témoignent Origène <sup>3</sup>, dans ses ouvrages, et Sophronius, dans le *Livre des hommes illustres*, où il s'exprime ainsi :

« André, frère de Simon-Pierre, alla, suivant que nous  
« l'ont transmis nos ancêtres, prêcher l'Evangile aux *Scythes*,  
« aux Sogdianes et aux Saques ; il prêcha aussi dans *Sébas-*  
« *topol*, surnommée la *Grande*, ville située au confluent des  
« fleuves Apsar et Phasis. Elle est habitée par les Ethiopiens  
« de l'intérieur. — Mais l'Apôtre a été enseveli à Patras,  
« ville d'Achaïe, après avoir été attaché à une croix par  
« Cégas, gouverneur des Eléséniens (ou habitants du Pélo-  
« ponèse.) »

S. Dorothee <sup>4</sup>, S. Isidore de Séville et Nicéphore attestent la même chose.

<sup>1</sup> *Hic in sortem prædicationis Scythiam atque Achaiam accepit.* (S. Isidore d'Espagne, de morte SS.)

<sup>2</sup> Cumque alias alius purgandas isset ad oras  
Cura tibi Scythiæ cecidit concredita sorti,  
Quam postquam insolitæ recreasti lumine Lucis  
Atque omnem factis implesti ingentibus oram,  
Græcia restabat, divinæ impervia luci... (Vida.)

<sup>3</sup> Origen. in *Genesim*, apud du Saussay, l. 2, c. 9, p. 151 ; et Sophron. in *supplem. ad catalog. S. Hieron.*

<sup>4</sup> Dorothee. in *Synopsi* ; S. Isidorus, de *vita et morte Prophetarum*. Niceph. *hist. eccl.* l. 1, c. 38.

Or, la Scythie, qui fut particulièrement évangélisée par S. André, comprenait : 1<sup>o</sup> *en Asie*, les divers peuples, appelés les Alains, les Saxes ou Saques, les Jaxartes ou les habitants de la Tartarie-Déserte ; puis les Chalzalgites, et le pays dit Olgar, Buchar et Calmuk, dans la Grande-Tartarie ; ensuite le pays des Hyperboréens, la partie septentrionale du Thibet, de la Suzianne, et tout ce qui était borné par la Perse, la Sarmatie et l'Inde. — Elle comprenait, 2<sup>o</sup> *en Europe*, la plus grande partie de la Sarmatie, vers le Pont-Euxin et le Palus-Méotide, où l'on trouvait les Nomades, les Géorgiens, les Basilides, etc., et d'autres peuples le long du Borysthène ; ce qui forme la petite Tartarie et la Russie d'Europe avec les pays qui l'avoisinent, la Dacie, la Mésie, en un mot, tout ce qui est à l'est de la Vistule et au nord du Danube. Elle se prolongeait indéfiniment vers l'Orient et vers le Nord, et embrassait tous les pays Orientaux et Septentrionaux, étrangers à la civilisation. Suivant l'Écriture, les Scythes descendent de Magog, fils de Japhet.

Les Grecs et les Orientaux marquent que S. André a prêché chez les divers peuples qui sont sur les rives du Danube-Inférieur. (*Tabulæ Eccl. Orient.*, p. 314.)

Ce sont donc ces Barbares que S. André éclaira de la lumière de l'Évangile, après avoir prêché dans la Thrace. Cet Apôtre intrépide ne sentit point son courage ni ses forces défaillir devant ces peuples impies et féroces ; il en gagna un grand nombre à Jésus-Christ, comme le fait entendre S. Paul dans son épître aux Colossiens, III, 11. *Barbarus et Scythia : omnia et in omnibus Christus ; la voix des Apôtres*, dit-il, *a été entendue dans toute la terre.* (Rom. x.) Or la tradition la plus générale désigne surtout S. André comme l'Apôtre de la Scythie ; sans doute, l'illustre Prochorus, l'un des sept diacres, l'un des soixante-douze Disciples de Notre-Seigneur, le compagnon de S. Jean, a aussi visité et éclairé ces mêmes contrées. Mais ce fut principalement André qui les convertit

par ses prédications et ses éclatants prodiges. Plût à Dieu que quelques-uns de ces Barbares convertis nous aient transmis par écrit au moins une partie des actions de cet ardent Apôtre, qui employa les plus belles années de sa vie à leur conversion, et qui s'occupa plus à faire des bonnes œuvres qu'à les écrire ! Que le souvenir de tant de sacrifices, de tant de travaux et de miracles apostoliques serve aujourd'hui à notre édification et à la gloire de Jésus-Christ et de l'Eglise ! Nous n'avons que la tradition très-succincte des choses qu'il fit dans les contrées plus civilisées, dans l'Asie-Mineure et dans la Grèce ; parce qu'il avait des disciples lettrés et instruits dans toute la philosophie orientale. Encore ces derniers ne nous ont-ils transmis que les faits les plus saillants de son apostolat, omettant les faits ordinaires et les prodiges presque quotidiens qui n'avaient rien de particulièrement remarquable. Toutefois de graves auteurs et la tradition elle-même nous apprennent que, dès le commencement, on possédait d'amples mémoires sur les actes des divers Apôtres et des Disciples de Jésus-Christ ; mais que plusieurs causes en ont occasionné la perte dans le cours des siècles.

Ce fut donc après l'évangélisation de la Scythie européenne et asiatique que S. André revint vers l'Asie-Mineure et la Grèce, comme le témoignent S. Chrysostôme et S. Grégoire de Nazianze (*Andreas sapientes Græciæ corrigit*), et les autres anciens auteurs<sup>1</sup>. Il revint par la Colchide, le Pont, la Paphlagonie, la Bithynie, prêcha dans l'Euxin et le Chersonèse, à Aminsus, à Amasée, à Synope, à Héraclée, à Néocésarée, à Nicée, à Sébastopolis, à Trébizonde, à Chalcédoine, à Byzance et dans plusieurs autres villes de ces mêmes contrées. De là, il passa dans la Macédoine, en visita les principales villes, et vint enfin dans le Péloponèse, dans la province d'Achaïe, à Patras, où il terminera ses courses apostoliques.

<sup>1</sup> S. Chrysost. t. 5, p. 4758. S. Greg. Naz. *orat.* 25, t. 4 ; *Tabulæ eccl. orientalis*, p. 508, p. 514, *ap. du Saussay.*

Ses *Actes* et les anciens Monuments orientaux ne nous donnant les détails de son histoire que depuis son retour de la Scythie ; nous allons avoir l'avantage de le suivre depuis le Pont et le Chersonèse jusqu'en Grèce. Nous verrons quelques-unes des plus grandes merveilles que Dieu opéra par son digne serviteur dans le cours de cet itinéraire.

## CHAPITRE VIII.

S. André à Amasée. — Résurrection du serviteur de Dométrius.

L'Apôtre fut accueilli dans la ville d'Amasée ; les Juifs et les Gentils le reçurent avec cordialité, bien qu'ils fussent les uns et les autres très-attachés à leur culte respectif. Il logea chez un jeune homme de sa nation. — Lorsqu'il réfléchissait sur les moyens de prendre dans les filets de Jésus-Christ cette grande multitude d'hommes plongés dans un océan d'erreurs, il trouva le matin une assemblée de personnes qui l'interrogeaient sur son nom, sur son pays et sur la nouvelle religion qu'il annonçait. Il profita de cette circonstance pour leur prêcher Jésus-Christ ; il leur montra comment les Prophètes l'avaient annoncé, comment la Loi ancienne l'avait préfiguré, comment il était le Sauveur du genre humain. Il invoqua devant les Juifs le témoignage du Saint-Précurseur, dont lui-même (l'apôtre André) avait été le zélé disciple. — Par ces discours, et d'autres semblables, il attira à la foi évangélique les habitants d'Amasée, les purifia ensuite de leurs péchés par les eaux sacrées du Baptême, guérit tous ceux qui étaient affligés de maladies ou tourmentés par des esprits malins.

Tout cela est rapporté par les Orientaux mêmes, chez qui ces faits se sont passés. (*Voir les Ménologies, p. 345.*) Les

Actes du S. Apôtre rapportent le fait suivant opéré dans la même ville.

Un nommé Démétrius, l'un des premiers de la ville des Amaséens <sup>1</sup>, avait un serviteur égyptien qu'il aimait d'une amitié toute particulière. Saisi des fièvres, ce serviteur venait de mourir. Démétrius, qui avait entendu parler des prodiges qu'opérait le bienheureux Apôtre, vint donc le trouver, et se jeta à ses pieds en versant des larmes :

— Ministre de Dieu, dit-il, rien ne vous est difficile. Mon serviteur, que j'aimais d'une affection toute particulière, vient de rendre le dernier soupir. Mais j'ai confiance en votre pouvoir, et je vous conjure de venir dans ma maison et de me le rendre, comme votre puissance vous le permet.

Le bienheureux Apôtre, entendant ces paroles, et touché des larmes de cet homme, se rendit dans la maison où était le corps du serviteur. Là, il prêcha longuement sur les vérités qui regardent le salut, puis se tournant vers le cercueil, il dit :

— Jeune homme, je vous le commande, au nom de Jésus-Christ, levez-vous et soyez guéri !

Le serviteur égyptien se leva aussitôt, et l'Apôtre le rendit à son maître.

Alors tous ceux qui n'avaient pas la foi, crurent en Dieu et furent baptisés par le B. André.

Il fonda des églises dans ces lieux ; il mit des prêtres à leur tête <sup>2</sup>, et quitta Amasée pour porter plus loin le flambeau de l'Évangile <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dans les *Menées des Grecs*, au 50 février, cette ville d'Asie est nommée *Amasie*, à douze lieues de la mer. Noire. — *Apost. hist.* l. 5, c. 5, et apud du Saussay, *episc. Tullen. de S. Andrea*, l. 2, c. 10, n. 2 ; *Ordericus Vitalis, hist.* l. 2, c. 9.

<sup>2</sup> *Menæa*, p. 515.

<sup>3</sup> Nous croyons devoir omettre ici le récit d'une mère qui avait jeté des yeux de convoitise sur son fils unique, et qui, l'ayant traduit devant le Proconsul et fait condamner au supplice sur de fausses imputa-

## CHAPITRE IX.

Guérison corporelle et spirituelle de toute la famille de Cratinus.

Vers la même époque, le fils de Cratinus de Sinope <sup>1</sup>, (ville d'Asie), s'étant lavé dans le bain destiné aux femmes <sup>2</sup>, fut tourmenté si cruellement par un démon, qu'il perdit le sentiment. Cratinus lui-même, saisi de la fièvre, se trouvait gravement malade, de même que sa femme qui était atteinte d'une hydropisie. Cet homme écrivit alors une lettre au Proconsul, chez qui se trouvait S. André; il le conjurait d'engager l'Apôtre à venir le voir <sup>3</sup>.

A la prière du proconsul, André monta donc dans un char, et se rendit à la ville. Lorsqu'il fut entré dans la maison de Cratinus, l'Esprit malin agita le jeune homme qui vint se jeter aux pieds du B. Apôtre.

tions, fut elle-même punie par la vengeance céleste. (*Hist. apost. c. 7.*) Nous sommes persuadés que cette histoire a été tirée de la vie de S. Jean l'Évangéliste, et insérée dans celle de S. André par quelque copiste ou traducteur, qui aura cru par erreur qu'elle appartenait à l'histoire de S. André. La longueur du chapitre, l'analogie du nom du jeune homme, et des circonstances du fait, tout montre que ce trait se trouve transporté en cet endroit. Ou bien il faudrait dire que S. Jean et S. André ont tous deux opéré un prodige tout à fait semblable.

Les Orientaux rapportent qu'après cette station à Amasée, l'Apôtre alla à Jérusalem célébrer la fête de Pâques et voir les autres apôtres, son frère Pierre, Paul et ceux qui s'y trouvaient rassemblés. Il revint avec S. Jean l'Évangéliste, apôtre et évêque d'Ephèse, et reprit ses travaux en Asie.

<sup>1</sup> Les Menées des Grecs, 30 novembre, Nicéphore et d'autres écrivains rapportent que S. André ordonna pour évêque de Sinope (ville d'Asie), un nommé *Philologue*.

<sup>2</sup> *Viri honesti non magis in balneo mulierum lavabantur, quam honestæ fæminæ in balneo virorum. Itaque hoc præsentî loco commemoratur tanquam documentum libidinis cratini.*

<sup>3</sup> *Apost. hist. c. 6, l. 3; — Du Saussay, de S. Andraæ, l. 2, c. 10, n. 5; — Ordericus Vitalis, l. 2, c. 9, hist. eccles.*

— Ennemi du genre humain, dit l'Apôtre en le réprimandant, sors du serviteur de Dieu.

Aussitôt l'Esprit, jetant des cris, se retira du jeune homme.

L'Apôtre s'approcha ensuite du lit de Cratinus, et lui dit :

— Vous n'êtes pas malade sans raison, vous qui avez abandonné votre lit pour aller commettre l'adultère. Levez-vous au nom du Seigneur Jésus-Christ, et soyez guéri, et prenez garde de pécher désormais, de peur que vous ne retombiez dans une maladie plus grave <sup>1</sup>.

A cette même heure, Cratinus se trouva guéri.

André dit pareillement à la femme de Cratinus.

— Femme infortunée, vous vous êtes laissée séduire par la convoitise <sup>2</sup> des yeux, vous qui avez quitté votre époux pour contracter des unions étrangères.

— Seigneur Jésus-Christ, ajouta-t-il, je supplie votre miséricordieuse bonté d'exaucer votre serviteur, et de lui accorder que, si cette femme doit retourner à la fange où elle s'est souillée par le passé, elle ne reçoive point sa guérison. Mais si vous savez, Seigneur, vous qui connaissez parfaitement les choses à venir, qu'elle veuille dans la suite s'éloigner de ce crime, qu'elle soit dès maintenant guérie par la vertu de votre commandement.

Pendant que l'Apôtre disait ces paroles, le germe de la maladie qui était dans cette femme fut détruit, et elle fut guérie comme son mari.

Le B. André rendit grâces au Seigneur, rompit un pain (qu'il avait béni), et lui donna.

Lorsqu'elle l'eut reçu, elle crut au Seigneur avec toute sa famille, et, dans la suite, ni elle, ni son mari ne commirent plus les crimes dont ils s'étaient rendus coupables auparavant.

<sup>1</sup> Ut Joan. 5, 14.

<sup>2</sup> 1 S. Joan. 2, 6.

Après avoir été comblés de tels bienfaits, Cratinus et son épouse vinrent avec de grands présents se prosterner aux pieds de l'Apôtre et le prier de les recevoir :

— Il ne m'appartient pas, dit l'homme de Dieu, d'accepter ces choses ; mais c'est vous, mes bien-aimés, qui devez les distribuer aux indigents.

Les Orientaux<sup>1</sup> rapportent que S. Pierre se trouva dans un temps avec son frère André dans la ville de Sinope ; qu'ils y prêchèrent l'un et l'autre. Ils montrent encore les chaires de pierre blanche d'où les Apôtres faisaient entendre les oracles évangéliques. Ils possèdent un tableau très-antique, qui représente les divers miracles opérés chez eux par S. André revêtu de la puissance divine.

Toutefois les Païens de Sinope, considérant dans cet Apôtre le destructeur de leur culte idolâtrique, le persécutèrent à outrance, s'efforcèrent d'incendier la maison qui lui donnait l'hospitalité, le saisirent, le renversèrent à terre, le foulèrent à leurs pieds, et, après l'avoir traîné, essayèrent de le lapider. Les Juifs secondaient les Païens dans cette émeute. Mais le Seigneur apparut à son apôtre, le consola, lui rendit les forces, et l'exhorta à poursuivre l'œuvre de la prédication.

Il se présenta donc de nouveau devant ces hommes barbares qui, cette fois, frappés d'un sentiment d'étonnement mêlé d'admiration, quittèrent leur férocité, se convertirent de cœur, reçurent avec avidité sa doctrine. L'Apôtre guérit leurs âmes malades, ainsi que le corps de ceux qui étaient affligés de quelque infirmité. Quant à ceux qui demeurèrent dans leur infidélité, il les confondit par l'éclat de ses prodiges.

Suivant les mêmes monuments, S. André rendit à une mère désolée le fils chéri, qu'une main homicide lui avait enlevé.

Il choisit, parmi les hommes les plus recommandables de la

<sup>1</sup> *Vide Orientalis Ecclesiæ tabulas, apud du Saussay, episc. Tullensem, p. 317.*

ville de Sinope, quelques chrétiens distingués par leur doctrine et leur piété pour les ordonner prêtres et pasteurs de cette importante cité. Puis il partit pour d'autres lieux.

Dans la suite, la grande ville de Sinope fournit au royaume de Jésus-Christ de fervents fidèles, dont plusieurs remportèrent la palme du martyre.

A Trébizonde, célèbre ville maritime en Asie et à Héraclée, dans le même pays, l'apôtre gagna à Jésus-Christ une grande multitude de personnes.

## CHAPITRE X.

S. André dans l'Asie-Supérieure. — Il expulse les démons qui nuisaient aux habitants de Nicée.

Après que le bruit de ses prodiges se fut déjà répandu au loin, S. André se rendit à Nicée. Là, sept démons séjournèrent dans des monuments, près d'un chemin, maltraitaient tous les jours les passants, et causèrent beaucoup de mal à plusieurs hommes<sup>1</sup>.

Or, à la nouvelle de l'arrivée du Bienheureux Apôtre, toute la ville se porta au devant de lui avec des rameaux d'oliviers, et en publiant ses louanges :

— Homme de Dieu, disaient-ils, vous avez le pouvoir de nous délivrer.

Ils lui exposèrent, en même temps, la situation périlleuse où ils se trouvaient tous les jours.

— Si vous croyez, leur répondit l'Apôtre, au Seigneur

<sup>1</sup> Les Ménéloges Orientaux, au 51 novembre. — Du Saussay, l. 2, c. 10, n. 4. — Ordericus Vitalis, hist. l. 2, c. 9; — Apost. hist. l. 5, c. 7; — On voit dans S. Marc. 5, 5, l'histoire d'un démoniaque de cette sorte.

Jésus-Christ, fils de Dieu Tout-Puissant, et un seul Dieu avec le Saint-Esprit, vous serez délivrés de ce funeste voisinage de démons.

Ils s'écrièrent alors, en disant :

— Tout ce que vous annoncerez, nous le croirons, et nous obéirons à vos ordres, afin que nous soyons désormais délivrés de ce fléau <sup>1</sup>.

L'Apôtre, rendant grâces à Dieu pour la grande foi que témoignaient les habitants de la ville de Nicée, commanda que tous ces démons parussent eux-mêmes en présence de tout le peuple. Ils vinrent à l'heure même sous la forme de chiens.

L'homme de Dieu se tourna alors vers le peuple :

— Voici, leur dit-il, les démons qui vous ont fait tout le mal dont vous avez souffert. Si donc vous croyez, qu'au nom de Jésus-Christ, je puis leur commander de s'éloigner de vous, déclarez-le en ma présence.

Ils s'écrièrent alors, et ils dirent :

— Nous croyons que Jésus-Christ, que vous annoncez, est le Fils de Dieu.

Le Bienheureux André commanda donc aux démons :

— Allez, leur dit-il, dans des lieux arides et stériles, sans nuire à aucun homme, et sans avoir accès dans aucun des lieux où l'on invoque le nom du Seigneur, jusqu'à ce que vous receviez le châtiment du feu éternel qui vous est dû <sup>2</sup>.

Il prononçait ces paroles : les démons firent entendre un ru-

<sup>1</sup> Les Orientaux marquent que S. André chassa les esprits impurs qui résidaient dans les profanes simulacres de Vénus et de Diane ; qu'il changea leurs temples en des églises consacrées au vrai Dieu ; qu'il y établit des prêtres de Jésus-Christ ; que, après avoir chassé les démons, il guérit les maladies et les infirmités spirituelles et corporelles des habitants de Nicée, sans recevoir aucune récompense, aucun présent pour les grands services qu'il leur avait rendus. (*In Menæis, et in tabulis orientalium ecclesiarum, p. 316.*)

<sup>2</sup> S. Matth. XII, 45. — La Théologie enseigne que présentement les démons ne souffrent pas toutes les peines de l'enfer ; qu'elles leur sont réservées surtout pour le jour du jugement dernier.

gissement, disparurent aux yeux de ceux qui étaient présents, et la ville fut délivrée à compter de ce moment.

Le Bienheureux Apôtre baptisa les habitants de cette cité, et établit pour leur évêque un nommé Caliste<sup>1</sup>, homme sage, qui observa avec une fidélité irréprochable ce que le Saint Docteur lui avait recommandé.

## CHAPITRE XI.

S. André ressuscite un jeune homme de Nicomédie, qui l'accompagne ensuite dans ses courses apostoliques.

Sorti ensuite de Nicée, André se mit en marche pour Nicomédie, et, au moment où il approchait de cette ville, on portait sur son lit funèbre un mort<sup>2</sup>, dont le père, vieillard avancé en âge, soutenu par les bras de ses serviteurs, avait peine de suivre le cortège funèbre. Sa mère, pareillement accablée d'années, l'accompagnait, les cheveux épars.

— Malheureuse que je suis ! disait-elle ; je suis parvenue jusqu'à cet âge, pour voir les préparatifs de mes funérailles, employés aux funérailles de mon fils !

Pendant qu'ils suivaient le corps, en disant ces choses et d'autres semblables, et en jetant des cris lamentables, ils se rencontrèrent dans l'Apôtre du Seigneur, qui, prenant part à leur douleur et à leurs larmes, leur parla en ces termes :

— Dites-moi, je vous prie, quel est l'accident qui a enlevé à la vie ce jeune homme ?

La crainte les empêcha longtemps de répondre ; mais enfin, reprenant leurs esprits, ils répondirent :

<sup>1</sup> Apud Baron. *an.* 44, n° 51 : « Ecclesiam quoque Nicææ in Bythinia « fertur erexisse, illisque Callixtum primum episcopum ordinasse. » Du Saussay, *loco citato*.

<sup>2</sup> Du Saussay, *l. 2, c. 10, n° 5*, et Menæa, *ibid p. 518 et 517* ; Vitalis, *hist. cccl. l. 2, c. 9* ; *Apost. hist. l. 5, c. 8* ; *Acta S. Andr.*

— Lorsque ce jeune homme était seul dans son lit, sept chiens survinrent tout-à-coup, qui se jetèrent sur lui, et le déchirèrent. Il tomba donc du lit et mourut.

Alors le Bienheureux Apôtre poussa un soupir, et, élevant les yeux au Ciel, il dit avec larmes :

— Je reconnais, Seigneur, que c'est là une surprise de ces démons que j'ai chassés de la ville de Nicée. Je vous conjure présentement, Jésus plein de bonté, de ressusciter ce mort, de peur que l'Ennemi du genre humain n'ait lieu de se féliciter de sa perte.

Il prononça ces paroles ; puis, s'adressant au père du défunt :

— Que me donnerez-vous, lui dit-il, si je rends votre fils à la vie ?

— Je n'ai rien au monde de plus précieux que lui, reprit le père ; je vous le donnerai lui-même, si, par votre commandement, il revient à la vie ?

Sur cette réponse, le Bienheureux Apôtre éleva de nouveau les mains au ciel, et fit la prière suivante :

— Seigneur, que l'âme de ce jeune homme reprenne son corps, afin qu'à la vue de sa résurrection, tous ces hommes abandonnent les idoles, et se convertissent à vous. Que son retour à la vie soit une occasion de salut pour toutes ces personnes qui périssent, afin que désormais elles ne soient plus assujéties à la mort, mais que, vouées à votre service, elles méritent la vie éternelle.

Lorsque les fidèles eurent répondu : *qu'il en soit ainsi !* il se tourna vers le cercueil, et dit :

— Au nom de Jésus-Christ, levez-vous, jeune homme, et tenez-vous debout sur vos pieds !

Aussitôt, à la grande admiration du peuple, le mort se leva, et tous ceux qui étaient présents, s'écrièrent hautement :

— Il est grand, Dieu le Christ, que prêche son serviteur André !

Les parents du jeune homme qui venait d'être ressuscité, lui remirent de grands présents pour les offrir au Bienheureux Apôtre. Mais celui-ci les refusa entièrement; seulement, il dit au jeune homme de venir avec lui dans la Macédoine, et il l'instruisit par des paroles de salut.

## CHAPITRE XII.

Miracle opéré près de Byzance par S. André. — Hostilité convertie en vénération.

L'Apôtre partit donc de Nicomédie, monta sur un navire, et, entrant dans l'Hellespont, il navigua sur ce détroit, pour venir à Byzance. Voici que tout-à-coup la mer se souleva, et qu'un vent violent, s'abattant sur le vaisseau <sup>1</sup>, le mit en péril d'être submergé. Tous les passagers s'attendaient donc à mourir. Alors, le Bienheureux André adressa une prière au Seigneur; il commanda ensuite à la tempête, qui s'apaisa. Les flots s'étant calmés à l'heure même, la mer se trouva dans une tranquillité parfaite <sup>2</sup>, et tous les navigateurs, délivrés d'un danger imminent, arrivèrent à Byzance.

— De là, s'étant un peu avancés, afin de passer dans la Thrace, ils se rencontrèrent dans une multitude d'hommes, armés d'épées nues et de lances, et disposés à fondre sur eux.

A cette vue, l'Apôtre S. André fit le signe de la croix vis-à-vis d'eux :

— « Seigneur, dit-il, je vous prie de briser la puissance  
« de l'instigateur du mal, qui les a poussés à cette entreprise.  
« Qu'ils soient confondus par votre puissance divine, afin  
« qu'ils ne blessent point ceux qui espèrent en vous. »

<sup>1</sup> Ordericus Vitalis, *hist.* l. 2, c. 5; *Apost. hist.* l. 5, c. 8.

<sup>2</sup> C'est un prodige semblable à celui qu'opéra Notre-Seigneur sur la mer de Tibériade. (S. *Matth.* VIII, 26.)

Il dit: et l'Ange du Seigneur, passant environné d'une grande clarté, toucha leurs glaives, et tous aussitôt tombèrent prosternés à terre. Le Bienheureux Apôtre passa ainsi à côté d'eux, sans que ni lui ni les siens eussent souffert le moindre mal. Et ceux qui auparavant étaient venus en ennemis, jetèrent leurs épées et l'adorèrent. Au même moment, l'Ange du Seigneur se retira au milieu d'une grande lumière.

Nous avons montré, *au chapitre IV*, que S. André était venu prêcher l'Évangile à Byzance. Bien que S. Pierre, qui a évangélisé les contrées septentrionales de l'Asie-Mineure, et quoique les Lettres du pape Agapet, lues au cinquième Synode, *Act. 2*, assurent que le Prince des Apôtres a prêché le premier Jésus-Christ dans cette ville, fondé le premier cette église et qu'il en ait institué le premier évêque. Néanmoins, comme S. André, frère de S. Pierre, y a travaillé tout particulièrement à la conversion des Byzantins, Nicéphore Calliste, au sixième chapitre du huitième livre de son Histoire, et Nicéphore, différent de l'historien, Patriarche de Constantinople, dans sa Chronique, regardent S. André comme le premier et principal fondateur et évêque de l'église de Byzance, laquelle fut depuis appelée *la Nouvelle Rome*, et tint le second rang après le siège de *l'Ancienne Rome*, comme S. André a tenu le second rang dans le collège apostolique<sup>1</sup>.

Puisque cette Eglise, élevée autrefois à la dignité de seconde Eglise du monde, est le résultat des travaux de cet Apôtre, donnons ici les noms de ses successeurs dans l'épiscopat de Constantinople.

<sup>1</sup> *Apud Baron. l. 9. Callixt. in Chron. et Callixt. Hist. liv. 2, c. 59, et l. 8, c. 6. Du Saussay, l. 2, c. 9, p. 155.*

SUITE CHRONOLOGIQUE

Des Evêques qui furent successeurs de S. ANDRÉ

SUR LE SIÈGE PATRIARCAL DE BYSANCE OU CONSTANTINOPLE.

Commen- cement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
37-43	SAINTE PIERRE avec SAINTE ANDRÉ.....	6
44-65	SAINTE ANDRÉ, <i>apôtre</i> .	
65	SAINTE STACHIS, <i>l'un des 72 Disciples</i> .	
	N.	
	N.	
	Métrophanes	
313	Alexandre, 1 <sup>er</sup> patriarche, mort en 336.	
336	Paul, <i>déposé aussitôt</i> .	
338	Eusèbe de Nicomédie.....	3
341	Paul, <i>rétabli et exilé peu après</i> .	
	Macédonius, <i>hérésiarque</i> .....	19
360	Eudoxius, <i>intrus</i> .....	10
370	Evagrius, <i>catholique exilé</i> .	
	Démophile.	
380	S. Grégoire de Naziance.	
381	Nectarius.....	16
397	S. Jean Chrysostôme, <i>chassé en 404</i> .	
404	Arsace.....	1
406	Atticus.....	19
426	Sisinnius I.....	1
428	Nestorius, <i>hérésiarque</i> .....	3
431	Maximien.....	2
434	S. Proclus.....	13
447	S. Flavien.....	2
449	Anatolius.....	8
458	Gennadius.....	13
471	Acacius.....	18
489	Flavien II.	

Commen- cement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
	Euphémios.....	7
496	Macédonius.....	15
511	Timothée, <i>hérétique</i> .....	6
518	Jean II.....	2
520	Epiphane.....	15
535	Anthime.....	1
536	Meunas.....	16
552	Euty chius, <i>exilé le 22 janvier 565</i> .....	13
565	Jean III.....	12
577	Euty chius, <i>rétabli le 3 d'octobre</i> .....	4
582	Jean IV, <i>dît le Jeûneur</i> .....	13
595	Cyriaque.....	11
607	Thomas.....	3
610	Sergius, <i>hérésiarque</i> .....	29
639	Pyrrhus, <i>hérétique</i> .....	2
641	Paul II, <i>hérétique</i> .....	14
655	Pyrrhus, <i>rétabli</i> .....	1
	Pierre.....	11
666	Thomas II.....	2
668	Jean V.....	6
674	Constantin.....	2
676	Théodore, <i>exilé</i> .....	2
678	Georges, <i>exilé</i> .....	5
683	Théodore, <i>rétabli</i> .....	3
686	Paul III.....	7
693	Callinique.....	12
705	Cyrus, <i>exilé</i> .....	6
711	Jean VI.....	4
715	S. Germain.....	15
730	Anastase, <i>Iconoclaste</i> .....	23
754	Constantin II, <i>Iconoclaste</i> .....	12
766	Nicétas, <i>Iconoclaste</i> .....	13
780	Paul IV.....	4
784	S. Tarasius.....	21
805	S. Nicéphore, <i>exilé</i> .....	9
815	Théodote, <i>iconomaque</i> .....	6
821	Antoine.....	11
832	Jean VII.....	10

Commen- cement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
842	S. Méthodius .....	4
856	S. Ignace, <i>exilé</i> .....	11
857	Photius, <i>intrus</i> .....	10
886	Elienne .....	7
893	S. Antoine II, surnommé <i>Cauléas</i> .....	2
895	Nicolas <i>le Mystique</i> .....	11
906	Euthyme .....	5
911	Nicolas .....	14
925	Etienne II .....	3
928	Thyphon .....	3
<i>Vacance d'un an et 5 mois.</i>		
933	Théophylacte .....	23
956	Polycucte .....	14
970	Basile .....	4
974	Antoine III .....	5
<i>Vacance de 4 ans et demi.</i>		
983	Nicolas II, dit <i>Chrysoberges</i> .....	14
996	Sisinnius II .....	3
999	Sergius II .....	20
1019	Eustathius .....	6
1025	Alexis .....	18
1043	Michel, dit <i>Cérulaire</i> , chassé .....	16
1059	Constantin III, dit <i>Lychudes</i> .....	5
1064	Jean VIII, dit <i>Xiphilin</i> .....	11
1075	Cosmas .....	6
1081	Eustratius, dit <i>Garidas</i> , chassé .....	3
1084	Nicolas III, dit <i>le Grammairien</i> .....	28
1111	Jean IX .....	23
1134	Léon, dit <i>Stupes</i> .....	10
1143	Michel II .....	3
1146	Cosme II .....	1
1147	Nicolas IV, dit <i>Muzalon</i> .....	3
1151	Théodote .....	1
1153	Constantin IV, dit <i>Chliaren</i> .....	4
1155	Lucas, <i>Chrysoberge</i> .....	14
1169	Michel III .....	8
1177	Chariton .....	
1177	Théodose, <i>Borradiote</i> .....	6

Commen- cement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
1183	Basile III, dit <i>Camatère, exilé</i> .....	3
1186	Nicétas II, dit <i>Muntanes, exilé</i> .....	4
1190	Léonce.....	
1190	Dosithée.....	2
1192	Georges II, dit <i>Xiphilin</i> .....	6
1198	Jean X, dit <i>Camatère</i> .....	8
1206	Michel IV, dit <i>Autorianus</i> .....	7
1213	Théodore II.....	2
1215	Maxime II, moine.....	1
1216	Manuel Sarantenus.....	5
1221	Germain II.....	18
1239	Methodius II.....	3 mois.
	<i>Vacance de 3 ans.</i>	
1243	Manuel II.....	11
1255	Arsenius Austorianus <i>abdique</i> .....	5
1260	Nicéphore II.....	1
1261	Arsénius, <i>rétabli</i> , puis déposé en 1264.....	3
	<i>Vacance de près de 3 ans.</i>	
1267	Germain III.....	7
1267	Joseph, <i>déposé</i> .....	
1274	Jean XI, surnommé <i>Veccus</i> .....	8
1282	Joseph, <i>rétabli</i> , et <i>Veccus déposé</i> .....	1
1283	Georges III ou Grégoire de Chypre.....	6
1289	Athanase, <i>exilé</i> .....	4
1294	Jean XII.....	
1304	Athanase, <i>rétabli</i> .....	6
1310	Anastase, <i>exilé</i> .....	2
	<i>Vacance de 2 ans.</i>	
1312	Niphon.....	4
1316	Jean XIII.....	4
1320	Gérasime.....	1
	<i>Vacance de plus de 2 ans.</i>	
1323	Isaïe.....	10
1333	Jean XIV, surnommé <i>Calécas</i> .....	14
1347	Isodore.....	3
1350	Calliste, <i>exilé</i> .....	1
1354	Philothée, <i>déposé</i> .....	1
1355	Calliste, <i>rétabli</i> .....	7

Commencement de leur épiscopat.		Durée de leur épiscopat.
1362	Philothée, <i>remis sur le siège</i> .....	14
1376	Macaire.....	3
1379	Nilus.....	9
1388	Antoine II.....	8
1396	Calliste III.....	3 mois.
1397	Matthieu.....	13
1410	Euthymius II.....	6
1416	Joseph II.....	23

### PATRIARCHES POUR L'UNION

#### APRÈS LE CONCILE DE FLORENCE.

1439	Bessarion, évêque de Nicée, élu au Concile de Florence, patriarche de Constantinople, demeure à Rome.	
1440	Métrophanes II.....	5
1445	Grégoire Mélissène.....	6

#### PATRIARCHES CONTRE L'UNION.

1439	Grégoire.....	2
1441	Athanase, <i>déposé</i> .....	4
1445	Jean XV.	
1449	Athanase, <i>rappelé</i> .	
1451	Niphon.	
1452	Isaïe.	
1454	Georges Scolarius ou <i>Gennadius</i> .	
1455	Isidore Pannonicus, 1 <sup>er</sup> patriarche de Constantinople, après la prise de cette ville par les Turcs.	
<i>Depuis 1455 jusqu'en 1483, sous le règne du sultan Mahomet.</i>		
	Joseph Coacas, <i>mutilé</i> .	
	Marc Xylocarabes, <i>exilé</i> .	
	Siméon de Trébizonde, <i>exilé</i> .	
	Denys, évêque de Philippole.....	8
	Marc Eugénique.	
	Siméon, <i>rappelé</i> .....	3
	Raphaël Serbus.	

Commen-  
cement  
de leur  
épiscopat.

Durée  
de  
leur  
épiscopat.

*Depuis 1483 jusqu'à 1514.*

	Maxime.	
	Niphon de Thessalonique.....	2
	Maxime de Serris, <i>exilé</i> .....	6
	Niphon, <i>rappelé</i> .....	1
	Joachim Dramas, <i>exilé</i> .	
1514	Pacôme.....	1

*Depuis 1515 jusqu'en 1525.*

Théolepte, évêque de Joannina.  
 Jérémie, *dépossédé*.  
 Joannitius, *élevé en sa place et exilé*.  
 Jérémie, *rétabli*.  
 Denys de Nicomédie.  
 Métrophane de Césarée.

*Depuis 1527 jusqu'en 1605.*

	Jérémie de Larissa.	
	Jérémie, <i>rétabli</i> .	
	Pacôme de Lesbos.	
	Théolepte de Philippopole.	
	Jérémie, <i>rappelé</i> , ayant eu le titre de Patriarche légitime depuis 1527 jusqu'à environ 1590.	
	Matthieu de Joannina, <i>dépossédé</i> .....	19 jours.
	Gabriel de Thessalonique.....	5 mois.
	Théophanes d'Athènes.....	7 mois.
	Mélétius d'Alexandrie, administrateur de l'Eglise de Constantinople.....	10
	Néophite, évêque d'Athènes, <i>exilé</i> .....	1
	Matthieu, <i>rappelé pour la 3<sup>e</sup> fois</i> .	
	Raphaël de Méthymne.....	5
	Néophite, <i>rappelé et exilé à Rhodes</i> .....	5
	Cyrille Lucar, patriarche d'Alexandrie, adminis- trateur de l'Eglise de Constantinople.....	2
	Timothéc de Patras.....	1
	Cyrille Lucar, <i>relégué</i> .	
	Grégoire d'Amasée.....	3 mois.
	Anthyme d'Andrinople.....	3 jours.

Commencement de leur épiscopat.	Durée de leur épiscopat.
Cyrille Lucar, <i>rappelé</i> .....	8
Cyrille de Bérée, <i>mis en place</i> .....	8 jours.
Cyrille Lucar, <i>rappelé, exilé</i> .....	1
Cyrille de Bérée, <i>rappelé</i> .	
Parthenius, évêque d'Andrinople. ....	5
Parthenius Kescinès ....	2
Joannitius d'Héraclée .....	1
Parthenius, <i>rétabli</i> .....	2
Joannitius, <i>rappelé</i> .....	1
Cyrille de Tornobe .....	20 jours.
Athanase Pattellare, <i>rétabli</i> .....	15 jours.
Païssus de Larisse .....	9 mois.
Joannitius, <i>rétabli pour la 3<sup>e</sup> fois</i> .....	11 mois.
Cyrille de Tornobe, <i>rétabli</i> .....	14 jours.
Païssus, <i>rétabli</i> .....	11 mois.
<i>Vacance de 30 jours.</i>	
Parthenius, évêque de Chio .....	8 mois.
Gabriel Gani .....	12 jours.
Parthenius de Pruse .....	3

*Depuis 1657 jusqu'en 1687.*

Denys de Larisse.  
 Parthenius, *rétabli*.  
 Clément d'Iconc.  
 Methodius d'Héraclée.  
 Parthenius, *rappelé*.  
 Denys Musclin.  
 Gérasime de Tornobe.  
 Parthénius, *rétabli pour la 4<sup>e</sup> fois*.  
 Denys, *rétabli*.  
 Athanase.  
 Jacques de Larissa.  
 Denys, *rétabli*.  
 Parthénius, *rétabli*.  
 Jacques, *rétabli*.  
 Denys, *rétabli*.  
 Jacques, *rétabli*.  
 Callinique de Pruse.

Commen-  
cement  
de leur  
épiscopat.

Durée  
de  
leur  
épiscopat.

	Néophyte.
	Callinique, <i>rétabli</i> .
	Denys, <i>rétabli pour la 5<sup>e</sup> fois</i> .
	Callinique, <i>rappelé</i> .
1702	Gabriel de Chalcédoine.
1708	Néophyte d'Héraclée.
	Cyprien de Césarée, etc., etc.
	.....
	.....
	.....
1870	Roger Louis Antici Mattei, patriarche actuel de Constantinople.
1870	Antoine Hassoun, primat actuel de Constantinople, du Rite Arménien.

Telle est la célèbre Eglise dont S. André a été, sinon le premier, du moins le second fondateur, et le premier évêque. Car la tradition, de même que les Lettres du Pape Agapet, marquent que l'apôtre S. Pierre avait prêché à Byzance et dans les villes circonvoisines, avant l'arrivée de son frère André. Ce Saint Apôtre, comme il a déjà été dit, séjourna assez longtemps à Byzance et dans les environs, et, après avoir eu le bonheur d'y voir fructifier la semence de la parole évangélique, après avoir donné pour évêque aux nouveaux frères le Bienheureux Stachys, l'un des soixante-douze Disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il partit de cette ville avec ses compagnons.

Ce fut à cette époque, qu'après avoir de nouveau visité les villes qu'il avait évangélisées, il alla dans le Chersonèse et à la grande ville de Sébastopol, où il enseigna les mystères du Christianisme, et où plusieurs embrassèrent la foi de Jésus-Christ. Il repassa la Mer Noire et descendit à Sinope. Il confirma les fidèles dans la foi et dans l'espérance chrétienne, leur donna pour évêque Philologue, l'un des Septante-Deux

Disciples de Notre-Seigneur, et revint vers Byzance d'où, après un séjour de quelques semaines, il partit avec ses compagnons, pour parcourir aussi et évangéliser tous les pays qui avoisinent le Bosphore de Thrace <sup>1</sup>.

### CHAPITRE XIII.

L'Apôtre prêche sur un vaisseau <sup>1</sup>.

Cependant André, après avoir parcouru un long trajet, était arrivé à Périnthe, ville maritime de la Thrace, où il devait s'embarquer pour passer dans la Macédoine. Par suite de l'avertissement de l'Ange, qui lui était de nouveau apparu, il monta sur un navire, et, avant de quitter le rivage, il annonça la parole du Seigneur à tous ceux qui se trouvaient avec lui dans le vaisseau. Ses paroles salutaires persuadèrent tout le monde, jusqu'au pilote du navire. Ils crurent en Jésus-Christ, et rendirent gloire à Dieu.

C'est pourquoi le Saint Apôtre se félicita de voir que, même sur mer, la parole de Dieu avait été écoutée et avait converti des hommes au Fils du Dieu Tout-Puissant; il en louait et glorifiait le Dieu, créateur du ciel et de la terre.

<sup>1</sup> *Tabulæ Orientales*, p. 521. *Apost. hist.* l. 3, c. 10.

<sup>2</sup> *Vide Tabulas Oriental. Eccles.* p. 519-521.

## CHAPITRE XIV.

S. André environné d'un éclat céleste. — Il déclare prohibés les mariages entre cousins-germains<sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, et avant que l'Apôtre ne fût parvenu en Macédoine, il arriva à Philippes, que deux frères, hommes nobles et très-riches, ayant, l'un deux fils, l'autre autant de filles, ne voyant, d'ailleurs, parmi les citoyens de leur ville, personne qu'ils pussent allier convenablement à leur famille, s'obligèrent réciproquement par un contrat à ne faire qu'une maison des deux, et convinrent que les fils de l'un prendraient en mariage les filles de l'autre.

Déjà le jour de la célébration des noces était fixé, lorsque le Seigneur, leur faisant entendre sa parole, leur dit :

— N'unissez point vos enfants par les liens du mariage, jusqu'à ce que mon serviteur André soit venu en ces lieux, car c'est lui qui vous fera connaître ce que vous devez faire.

Or, la chambre nuptiale était déjà toute disposée; les convives étaient invités, et tout l'appareil des noces était prêt. Trois jours s'étaient écoulés, lorsqu'arriva le bienheureux André : à sa vue tout le monde fut extrêmement réjoui; on s'avança au devant de lui avec des couronnes; ils se prosternèrent à ses pieds et lui dirent :

— Avertis par le ciel, nous vous attendons avec grand désir, serviteur de Dieu, pour que vous nous fassiez connaître ce que nous avons à faire. Car l'oracle divin nous a commandé d'attendre : et il nous a été recommandé de ne point unir nos enfants par les liens du mariage, avant que vous ne fussiez venu.

<sup>1</sup> *Apost. hist.* l. 5, c. 11. Dans Ribadencira, *Vies des Saints*, 30 novembre.

Or, dans ce moment, le visage du bienheureux Apôtre brillait comme le soleil<sup>1</sup>, de sorte que tous étaient dans l'admiration et lui donnaient des témoignages d'honneur et de vénération. Lorsqu'il eut appris où en étaient les choses, il leur dit :

— Gardez-vous, mes chers enfants, gardez-vous de vous faire illusion ; ne séduisez point ces jeunes gens, qui peuvent connaître la vérité et porter des fruits de justice. Mais faites plutôt pénitence, parce que vous avez péché contre le Seigneur, en voulant par l'union d'un même sang profaner les mariages de vos enfants. Pour nous, nous ne détruisons point, ni ne défendons point les noces<sup>2</sup>, puisque dès le commencement du monde<sup>3</sup>, c'est Dieu lui-même qui a commandé que l'homme

<sup>1</sup> Ita narratur ap. Matth. xvii, 2, de Christo.

<sup>2</sup> Nous ne détruisons pas, nous ne prohibons point les mariages, disent les SS. Apôtres. Telle est en effet la doctrine apostolique. — « Pourquoi cependant, dira-t-on, des épouses (de l'aveu ou du consentement des Apôtres), cessaient-elles de cohabiter avec leurs époux infidèles ? »

Rép. — On peut assigner trois raisons de cette conduite :

La première, c'est que quelquefois des époux infidèles voulaient forcer leurs épouses à retourner à leur ancien état d'infidélité.

La deuxième, c'est que souvent les Païens prétendaient exiger de leurs chrétiennes épouses un acquiescement à des abus condamnés par la loi divine et par l'Évangile.

La troisième, c'est que, quelquefois, des âmes grandes et héroïques voulaient suivre, autant qu'il dépendrait d'elles, les règles les plus parfaites de l'Évangile, par exemple, la chasteté, ou en d'autres termes, l'état le plus approchant de la virginité, le plus semblable au célibat religieux.

Tous les fidèles n'agissaient pas si héroïquement, ni, d'ailleurs, n'étaient pas obligés à une telle résolution, car les Apôtres admettaient dans l'Église (comme nous le voyons ici), les multitudes des Païens convertis, les hommes et les femmes qui embrassaient la foi. Ceux qui se séparaient de leurs conjoints, le faisaient, soit pour l'un, soit pour l'autre des motifs qui viennent d'être exposés. Les *Encratites* et les *Apotactiques* condamnaient le mariage ; mais les Apôtres n'imitaient point ces hérétiques. Seulement, ils encourageaient les âmes généreuses qui s'efforçaient, soit d'éviter les désordres païens ou leur séduction, soit de s'élever à la sublimité castimoniale de l'Évangile.

Tel est le fond doctrinal qui se dégage des faits apostoliques, et notamment de ceux de l'histoire de S. Thomas l'apôtre.

<sup>3</sup> Gen III. 22.

et la femme fussent unis par le mariage ; mais nous condamnons les incestes <sup>1</sup>.

Pendant qu'il leur disait ces choses, les parents, touchés de repentir, dirent à l'Apôtre :

— Nous vous conjurons, Seigneur, de prier pour nous votre Dieu ; car c'est par ignorance que nous avons commis cette faute.

De leur côté, les jeunes hommes, voyant le visage de l'Apôtre resplendir comme celui d'un Ange de Dieu, lui disaient :

— Elle est pure et élevée la doctrine que vous enseignez, ô homme bienheureux ! nous ignorions ces choses. Maintenant nous connaissons parfaitement que c'est Dieu qui parle par votre bouche.

Saint André se tournant vers eux :

— Observez exactement et sans faute, dit-il, ce que vous venez d'entendre, afin que Dieu soit avec vous, et que vous receviez la récompense de votre bonne œuvre : je veux dire la vie future qui n'aura pas de fin.

## CHAPITRE XV.

S. André dans la ville de Thessalonique. — Conversion éclatante d'un jeune homme noble. — Extinction miraculeuse d'un incendie.

Lorsque l'Apôtre eut dit cela, il les bénit, et, quittant la ville de Philippes, il vint à Thessalonique. Il y avait dans

<sup>1</sup> Une loi de l'empereur Théodose, citée par S. Augustin, xv. 16, de *Civit. Dei*, défendait les mariages des cousins-germains comme ceux des frères et des sœurs. De semblables lois furent portées par Arcadius et Honorius, l. 3, *cod. Théodos. de incestis nuptiis*, et par Honorius et Théodose-le-Jeune, l. 1, *nuptiæ*... Depuis ce temps, ces sortes de mariages furent prohibés par Grégoire et Innocent III, et par les autres papes, qui conservèrent la faculté de dispenser de ces causes d'empêchement de mariage.

cette ville un jeune homme noble, riche en patrimoine ; il s'appelait Exoos<sup>1</sup> ; ses parents occupaient dans la ville un haut rang. Ce jeune homme, ayant entendu parler des miracles du bienheureux André, vint trouver l'Apôtre sans le faire connaître à ses parents, et, se jetant à ses pieds, il le conjurait en ces termes :

— Seigneur, faites-moi connaître la voie de la vérité, afin que je puisse parvenir à l'immortalité. Car je sais que vous êtes un vrai et fidèle ministre de Celui qui vous a envoyé.

Alors le saint Apôtre lui annonça ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ ; et ce jeune homme crut, et, à compter de ce moment, il s'attacha à l'Homme de Dieu, sans lui avoir aucunement parlé ni de ses parents ni de sa fortune.

Cependant les parents étaient à la recherche de leur fils : Lorsqu'ils eurent appris qu'il demeurait avec l'Apôtre, ils vinrent avec des présents tenter de séparer leur fils de S. André. Mais le jeune homme ne voulut point obtempérer à leurs désirs :

— Plût à Dieu, leur dit-il, que vous n'eussiez point ces richesses (qui sont pour vous un obstacle<sup>2</sup> au salut) ; et que, connaissant le souverain Auteur du monde, c'est-à-dire le vrai Dieu, vous eussiez, en place, le bonheur de soustraire vos âmes à la colère à venir<sup>3</sup> !

Tandis que le jeune homme en agissait de la sorte à l'égard de ses parents charnels, le S. Apôtre descendit du troisième étage, et leur annonça la parole du Seigneur. Mais comme ils ne voulaient pas l'entendre, il remonta vers le jeune homme et referma les portes de la maison.

<sup>1</sup> Ce nom signifie *un pèlerin, un étranger*. — Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.*, l. 2, c. 9 ; *Apost. hist.* l. 5, c. 12. Du Saussay, *de gloria S. Andreæ*, l. 2, c. 10, n° 9, dit que ce jeune homme remplissait ensuite les fonctions de cathéchiste dans les villes où allait S. André.

<sup>2</sup> S. Matth. xix, 25.

<sup>3</sup> S. Matthieu, III, 7.

Eux, alors, firent venir une cohorte de soldats, et ils s'approchèrent pour incendier la maison. Ils y jetèrent des joncs, de la paille et des torches enflammées, et lorsque déjà la flamme s'élevait en haut, le jeune homme prit un petit vase d'eau et dit :

— Seigneur Jésus-Christ, vous qui tenez en votre pouvoir tous les éléments ; qui baignez de rosée les lieux arides, et qui rendez arides les lieux couverts d'eau ; vous qui éteignez ce qui est embrasé, et qui allumez ce qui est éteint ; éteignez présentement ces feux (matériels), afin que les vôtres (qui sont spirituels), ne languissent point, mais qu'ils s'allument en nous pour nous faire croire de plus en plus.

Il dit et versa l'eau du petit vase. Aussitôt tout l'incendie disparut tellement, qu'il semblait qu'on n'en eût point allumé.

A cette vue, les parents du jeune homme dirent :

— Voilà que notre fils est maintenant devenu magicien !

Alors ils appliquèrent des échelles et voulurent monter au troisième étage, afin de les tuer. Mais le Seigneur les aveugla de telle sorte qu'ils ne pouvaient plus monter les échelles.

## CHAPITRE XVI.

Conversion d'un grand nombre de Thessaloniens. — Admirable conduite du noble Disciple de S. André<sup>1</sup>.

Comme ils persistaient néanmoins dans leur entreprise criminelle, un nommé Lysimaque leur dit :

— O hommes, pourquoi vous épuiser en de vains efforts ? Dieu combat pour eux sans que vous le sachiez. Désistez-vous

<sup>1</sup> Ordericus, *ibid*; *Apost. hist.* l. 5, c. 15.

de celle folle entreprise, de peur que vous ne soyez frappés et consumés par la colère du Ciel.

A ces paroles, ils furent touchés de componction en leur cœur, et ils disaient :

— Le Dieu que servent ceux-ci est le Dieu véritable ; nous sommes résolus de le servir pareillement.

Déjà les ténèbres de la nuit étaient arrivées ; tout à coup une vive lumière resplendit, et les yeux de tous ces hommes furent éclairés, ils montèrent où était l'Apôtre avec le jeune homme, et ils le trouvèrent en prières. Ils se prosternèrent donc devant lui, et ils s'écrièrent en disant :

— Nous vous conjurons, Seigneur, de prier Dieu pour vos serviteurs ; car nous étions trompés et induits dans l'erreur.

Tous étaient touchés d'une telle componction de cœur, que Lysimaque, le voisin de cette maison, disait :

— Le Christ, que prêche André, son serviteur, est vraiment le Fils de Dieu !

C'est pourquoi tous embrassèrent la foi chrétienne et y furent confirmés par l'Apôtre. Seuls, les parents du jeune homme demeurèrent infidèles, et, maudissant leur fils, ils retournèrent à leur maison ; puis, l'ayant déshérité, ils prirent des dispositions afin qu'après leur décès, tous leurs biens fussent confisqués au profit du domaine public.

Peu de temps après, cinquante jours s'étant écoulés, ils moururent l'un et l'autre dans l'intervalle d'une heure.

Or, comme tous les citoyens de cette ville aimaient le jeune homme, pour sa douceur, on lui restitua son patrimoine. Lorsqu'il fût mis en possession de tous les biens de ses parents, il ne quitta pas néanmoins l'Apôtre, mais il employa les revenus de ses domaines au soulagement des nécessités des pauvres et au soin des indigents.

## CHAPITRE XVII.

Guérison miraculeuse d'un jeune homme, infirme depuis 23 ans<sup>1</sup>.

Le S. Apôtre du Seigneur séjourna donc à Thessalonique un assez long espace de temps, demeurant avec le jeune homme. Lorsque plusieurs milliers d'hommes se rassemblaient sur la place publique où était le théâtre, ce n'était pas seulement André qui leur annonçait la parole, mais c'était aussi le jeune homme, dont tout le monde admirait la sagesse et la prudence.

Un jour il arriva que le fils d'un citoyen, nommé Carpianus<sup>2</sup>, se trouvant très-malade, plusieurs hommes vinrent intercéder en sa faveur, tant auprès du jeune homme qu'auprès de l'Apôtre :

— Rien n'est impossible au Seigneur, dit S. André, mais toutefois, pour que vous le croyiez, amenez-le en notre présence, et le Seigneur Jésus-Christ le guérira.

Entendant ces paroles, le père du malade courut aussitôt chez lui vers son fils et lui dit :

— Aujourd'hui, Adimante, (c'était le nom de l'enfant malade), tu seras guéri.

— Je vois maintenant, lui répondit son fils, l'accomplissement du songe que j'ai eu. Car pendant que je reposais, j'ai vu l'homme même qui doit me guérir.

En disant cela, il se revêtit de ses habits, se leva de son lit, et se rendit à la place du théâtre en courant si rapidement que

<sup>1</sup> O. Vitalis, *Hist. eccl. ibid* ; — Du Saussay, *loco præcitato* ; — *Apost. hist. l. 5 c. 14.*

<sup>2</sup> Il en est qui pensent que le nom de Carpianus vient de *Carpiani* ou *Carpi*, peuple des Daces, résidant près de l'Ister, et dont fait mention Ptolémée, *l. III, c. 5 Geograph.*

ses parents ne purent le suivre ; il se jeta aux pieds du bienheureux Apôtre et lui rendit grâce pour le recouvrement de sa santé.

Le Peuple qui était présent se trouvait saisi d'étonnement, en voyant marcher enfin celui qui, depuis vingt-trois ans, n'avait pas quitté le lit. Tous glorifiaient le Seigneur en disant :

Il n'y a point de Dieu semblable au Dieu d'André.

## CHAPITRE XVIII.

Résurrection d'un mort. — Conversion de plusieurs Thessaloniciens<sup>1</sup>.

Un autre citoyen de la même ville, dont le fils était possédé d'un esprit impur, s'approcha aussi dans le même temps du bienheureux Apôtre :

— Homme de Dieu, lui dit-il, je vous en conjure, guérissez mon fils qui est beaucoup tourmenté par un démon.

Or, le démon sachant qu'il allait être chassé, conduisit l'enfant dans une chambre retirée, le fit périr par strangulation, et enleva son âme. Le père ayant enfin trouvé son fils mort, versa d'abondantes larmes, et dit à ses amis :

— Portez son corps à la place du Théâtre ; j'ai confiance qu'il pourra être ressuscité par l'Étranger qui annonce le vrai Dieu.

Dès que cet ordre fut accompli, et que le cadavre fut placé aux pieds de l'Apôtre, celui-ci apprenant ce qui s'était passé, se tourna du côté du peuple et dit :

— Que vous servira-t-il, ô Thessaloniciens, de voir les prodiges du Seigneur, si vous ne croyez pas en lui ?

Ils lui répondirent :

<sup>1</sup> Du Saussay, évêque de Toul, *loco citato. Apost. hist. l. 5, c. 15.*

— Ne doutez point, qu'après la résurrection de ce jeune homme, nous ne croyons tous en votre Dieu.

Après qu'ils eurent ainsi parlé, l'Apôtre dit :

— Au nom de Jésus-Christ, levez-vous, jeune enfant !

Il se leva aussitôt, et tout le peuple saisi d'étonnement, s'écriait en disant :

— Maintenant, nous croyons tous à ce Dieu que vous prêchez, cela nous suffit !

En même temps, ils le conduisirent à sa demeure avec des torches et des flambeaux ; car la nuit était déjà arrivée ; ils demeurèrent trois jours chez lui. Pendant ce temps, il les instruisit suffisamment des choses qui regardent Dieu <sup>1</sup>.

## CHAPITRE XIX.

Délivrance des captifs. — Guérison miraculeuse du fils de Médias, et de tous les malades de la ville de Philippes <sup>2</sup>.

Pendant que ces choses se passaient à Thessalonique, un homme de Philippes, appelé Médias, dont le fils était tourmenté d'une grave infirmité, vint trouver l'Apôtre à Thessalonique ; il le conjurait de rendre la santé à son fils avec des instances si affectueuses qu'il versait des larmes. Le bienheureux Apôtre lui touchant de la main la tête et ses joues humides de pleurs, lui disait :

— Prenez courage, mon fils : croyez seulement, et vos vœux seront accomplis.

<sup>1</sup> Le célèbre évêque Du Saussay marque que plusieurs des Thessaloniens, convertis par S. André, méritèrent sous divers tyrans de signer de leur sang les divines vérités que cet Apôtre leur avait enseignées.

<sup>2</sup> Ordericus Vitalis, *hist. l. 2. c. 9; Ibid., l. 3. c. 16. Hist. apost.*

Il lui prit en même temps la main et il alla avec lui à Philippes.

Comme ils entraient à la porte de la ville, ils rencontrèrent un vieillard qui demandait grâce pour ses fils, que Médias tenait enfermés dans une prison, et qui, par suite de leur longue captivité, étaient couverts d'ulcères en état de putréfaction.

S. André se tournant du côté de Médias :

— Ecoutez, ô homme, lui dit-il : vous me priez pour que votre fils soit guéri, tandis que vous retenez chez vous en captivité des malheureux dont les chairs sont déjà rongées par les ulcères ! Si vous voulez que vos prières parviennent vers le Seigneur, délivrez d'abord ces infortunés de leurs chaînes, afin que votre fils soit délié de son infirmité. Car je sens que les durs traitements que vous faites endurer à ces captifs sont un obstacle au succès de mes prières.

Ayant entendu ces paroles, Médias se jeta aux pieds de l'Apôtre ; et, après les avoir embrassés, il dit :

— Qu'on délivre les deux fils de cet homme, de même que sept autres captifs dont on ne vous a point parlé, afin que mon fils recouvre la santé !

Il commanda en même temps qu'on les amenât en présence de l'Apôtre. L'homme de Dieu leur imposa les mains, et pendant trois jours il lava leurs plaies, puis enfin il leur rendit la santé et la liberté. Le lendemain il dit à l'enfant :

— Levez-vous au nom de Jésus-Christ, qui m'a envoyé pour vous guérir de votre infirmité !

Lui prenant en même temps la main, il le leva guéri. Le jeune homme se mit aussitôt à marcher, et à rendre gloire à Dieu. Il s'appelait *Philomède*, et il y avait trois ans qu'il gardait le lit. Or à cette vue, le peuple s'écriait et disait :

— Guérissez aussi nos malades, serviteur de Dieu !

André s'étant tourné du côté du jeune homme, lui dit :

— Allez dans les maisons des malades, et au nom de Jésus-Christ qui vous a guéri, commandez-leur de se lever.

Or, le jeune homme, à la grande admiration de tout le monde, s'en alla dans les maisons des malades, et par l'invocation du nom de Jésus-Christ, il en guérissait chaque jour un grand nombre. A compter de cette époque, tout le peuple de Philippes embrassa la foi chrétienne ; plusieurs venaient offrir des dons à l'Apôtre et le prier de les instruire de la parole du Seigneur.

Le bienheureux Apôtre leur annonça le vrai Dieu, sans rien accepter de leurs présents.

## CHAPITRE XX.

Offrande de Nicolas. — De l'homme intérieur. — Guérison miraculeuse.  
— Renommée de S. André dans toute la Macédoine<sup>1</sup>.

Enfin, un des habitants de la ville, nommé *Nicolas*, se présentant avec un char doré, attelé de quatre mules blanches, et accompagné d'autant de chevaux, les offrit au bienheureux Apôtre :

— Serviteur de Dieu, dit-il, acceptez ces dons qui sont ce que j'ai trouvé de plus précieux dans tout ce que je possède ; afin que vous daigniez guérir ma fille qui depuis longtemps est en proie à une cruelle maladie.

Le bienheureux Apôtre lui répondit en souriant :

— J'accepte vos présents, mon cher fils *Nicolas*, mais non ces présents matériels et visibles. Car si pour votre fille vous êtes disposé à sacrifier ce que vous avez de plus précieux dans votre maison, combien plus ne devez-vous point, pour la santé de votre âme, offrir quelque objet de grand prix ? Or je ne veux accepter de vous qu'une seule chose : c'est qu'en vous l'homme intérieur reconnaisse le vrai Dieu, son créateur, et

<sup>1</sup> *Apost. hist. Ibid. c. 17.*

l'auteur de toutes choses ; c'est qu'il méprise les biens terrestres, et qu'il désire les biens éternels ; c'est qu'il néglige les richesses caduques du temps et qu'il aime celle de l'Eternité ; qu'il considère avec attention les choses spirituelles, qui ne se voient que par l'œil de l'âme, afin que, fortifié intérieurement par un tel exercice, vous méritiez la vie éternelle ; et que, après que votre fille aura été, sur la terre, rétablie dans l'état de santé, vous en puissiez jouir encore dans cette joie incomparable de l'Eternité.

Par ses discours il persuada à tous ceux qui étaient présents d'abandonner leurs idoles et de croire en Dieu. Au même instant, il guérit aussi de son infirmité la fille de Nicolas. Tous alors célébraient ses louanges ; et toute la Macédoine fut remplie du bruit des miracles qu'opérait, sur les malades, l'Apôtre du Seigneur.

## CHAPITRE XXI.

### Expulsion d'un démon<sup>1</sup>.

Or, le lendemain, pendant que le bienheureux André enseignait le peuple, il arriva qu'un jeune adolescent s'écria à haute voix, et dit :

— Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi, André, serviteur de Dieu ? Etes-vous venu pour nous chasser de nos demeures ?

Alors le B. André fit venir auprès de lui le jeune homme :

— Auteur du crime, dit-il, raconte-nous quelle est ton œuvre.

— Je demeure, répondit-il, dans cet enfant, depuis son

<sup>1</sup> Du Saussay marque que S. André opéra plusieurs éclatants miracles à Thessalonique et ailleurs ; *Apost. hist. l. 5, c. 18.*

adolescence, pensant ne jamais me retirer de lui. Mais il y a trois jours, j'ai entendu son père dire à son ami : « *J'irai trouver André, le serviteur de Dieu, et il guérira mon fils.* » Dans la crainte des tourments que vous nous faites endurer, je vais sortir de ce jeune homme en votre présence.

Disant cela, il se prosterna à terre aux pieds de l'Apôtre, et sortit de l'enfant. Celui-ci, guéri à l'heure même, se leva, et rendit hautement gloire à Dieu.

## CHAPITRE XXII.

Les habitants de Thessalonique et les Philosophes de la Grèce vont entendre l'Apôtre. — Il est accusé devant le magistrat. — Le Proconsul envoie des soldats pour le saisir.

Dieu avait accordé une telle grâce à son saint Apôtre, que, chaque jour et spontanément, un grand nombre de personnes venaient le trouver pour entendre la parole du salut. Les Philosophes venaient eux-mêmes pour disserter avec lui, et personne d'entre eux ne pouvait résister à sa doctrine<sup>1</sup>.

Lors donc que ces choses se passaient à Thessalonique, il se rencontra un ennemi de la prédication de l'homme de Dieu. Il alla trouver le Proconsul de la province, nommé Quirinus<sup>2</sup>, et lui fit connaître comment, chaque « jour, dans Thessalonique, André détournait un grand nombre de personnes de la « religion des Ancêtres et du culte des dieux ; qu'il prêchait « la destruction des temples des divinités de l'Empire, l'abolition des cérémonies religieuses, et l'ancantissement de

<sup>1</sup> Voyez Ordericus Vitalis, *hist. l. 2, c. 10. Hist apost. c. 49.*

<sup>2</sup> Thessalonique était la ville proconsulaire de la province de Macédoine.

« tous les décrets de l'ancienne législation ; qu'il annonçait  
« qu'il ne faut adorer que le Dieu dont il se dit le servi-  
« teur. »

Emu du récit de ces chefs d'accusation, le Proconsul envoya des soldats pour se saisir de l'Apôtre. Arrivés à sa porte, les militaires apprirent que c'était la maison où demeurait André. Ils y entrèrent donc, et ils aperçurent le visage de l'homme de Dieu resplendissant d'une vive clarté<sup>1</sup> ; frappés de crainte, ils se prosternèrent à ses pieds. Or, le bienheureux Apôtre racontait, alors même, à ceux qui étaient venus l'entendre, les choses qu'on venait de rapporter à son sujet au Proconsul. Et le peuple, s'armant d'épées et de bâtons, voulait tuer les soldats ; mais le saint Apôtre les empêcha.

Le Proconsul, voyant donc que ses ordres avaient été entravés dans leur exécution, frémit de colère et envoya aussitôt vingt autres militaires. Ceux-ci, étant montés à l'appartement de l'Apôtre, lorsqu'ils l'eurent considéré, furent troublés, et ne dirent aucune parole. Le Proconsul, apprenant ce qui s'était passé, fut irrité, et il envoya une troisième troupe de soldats avec commandement de l'amener de force.

L'Apôtre, les voyant, leur dit :

— Etes-vous venus à cause de moi ?

— A cause de vous, répondirent-ils, si vous êtes toutefois le magicien qui enseigne à ne point servir les dieux.

L'Apôtre répondit :

— Je ne suis point magicien, mais Apôtre de mon Dieu Jésus-Christ que j'annonce.

<sup>1</sup> *Ut Acta*, vi, 13.

## CHAPITRE XXIII.

Colère du Proconsul de Macédoine. — Résurrection d'un soldat. — Acclamations et démonstrations chrétiennes du peuple de Thessalonique.

Sur ces entrefaites, l'un des soldats, saisi par un démon, tira son épée et se mit à crier et à dire :

— Qu'y a-t-il entre toi et moi, Quirinus, Proconsul, pour m'avoir envoyé vers un homme qui peut non-seulement me faire sortir de ce corps où je réside<sup>1</sup>, mais même me brûler par la puissance dont il est revêtu ? Puissest-tu plutôt aller au-devant de lui et ne rien entreprendre contre lui !

En parlant ainsi, l'esprit sortit du soldat, qui, au même instant, tomba et mourut.

Cependant le Proconsul, violemment irrité, arriva lui-même, et, comme il se tenait devant le saint Apôtre, il ne pouvait cependant le voir. Le B. André lui dit :

— C'est moi que vous cherchez, Proconsul.

A l'instant même les yeux du magistrat furent ouverts ; il vit l'Apôtre, et il lui dit avec colère :

— Quelle folie te porte à faire mépris de nos ordres, et à soumettre à ta puissance nos propres ministres ? Présentement il est certain que tu es un magicien et un artisan de maléfices. Aussi m'en vais-je t'exposer aux bêtes, pour nous avoir méprisés, nous et nos dieux. Je verrai alors si le Crucifié, que tu prêches, pourra te délivrer (de leurs dents.)

— Il faut, lui répondit l'Apôtre, que vous croyiez au vrai Dieu et en celui qu'il a envoyé, à son fils Jésus-Christ, sur-

<sup>1</sup> *Ab hoc vase.* — C'est l'esprit malin qui parle ainsi par la bouche du soldat qui était possédé. — (V. *Apost. hist.* l. 5, c. 20.)

tout lorsque vous voyez que l'un de vos soldats vient de mourir.

Alors le S. Apôtre se prosterna à terre pour prier, et, après avoir pendant un long temps offert à Dieu des prières, il toucha le soldat, en disant :

— Levez-vous ; celui que je prêche, Jésus-Christ, mon maître, vous ressuscite !

Le soldat se leva sur-le-champ, et se tint debout, parfaitement rétabli. Comme le peuple faisait entendre cette acclamation :

— Gloire à notre Dieu !

Le Proconsul dit :

— N'ayez point confiance en lui ; c'est un magicien.

Mais ils redoublèrent leurs acclamations, et ils disaient :

— Ce n'est point là une doctrine de magicien ; c'est la doctrine de la vérité et de la raison !

— Je livrerai cet homme aux bêtes, dit le Proconsul, et j'écrirai à César, afin qu'il vous châtie ; car vous faites mépris de ses lois.

Ils voulaient alors le tuer à coups de pierres ; et ils lui disaient :

— Ecrivez à César que les Macédoniens ont reçu la parole de Dieu, et que, méprisant les idoles, ils adorent le Dieu véritable.

Sur cela, le Proconsul irrité s'en alla au Prétoire.

## CHAPITRE XXIV.

S. André livré aux bêtes du Cirque. — Visible protection de Dieu. — Le Proconsul confondu. — Le peuple chrétien confirmé dans la foi.

Le lendemain matin, il fit amener les bêtes féroces dans le cirque, et il commanda d'y traîner et d'y jeter le bienheureux

André. On le saisit donc, on le traîna par les cheveux, et, après qu'on l'eut poussé avec des bâtons et laissé sur l'arène, on introduisit un sanglier féroce et horrible, qui tourna trois fois autour du saint homme de Dieu, sans lui faire aucun mal <sup>1</sup>.

A cette vue, le peuple rendit gloire à Dieu.

— Le Christ est le Dieu véritable ! s'écriaient-ils.

Pendant que ces choses se passaient, il apparut un Ange, descendu du ciel, qui fortifiait le saint Apôtre dans l'amphithéâtre.

Enfin, le Proconsul, enflammé de colère, commanda que le léopard le plus féroce <sup>2</sup> fût lâché. Entrée dans l'arène, cette bête furieuse, épargnant le peuple, monta jusqu'au siège du Proconsul, saisit son fils et le suffoqua. Tel était le fanatisme du Proconsul, qu'il ne se plaignit point et qu'il ne dit pas un mot de ce qui venait d'arriver. Alors le B. Apôtre, se tournant vers le peuple, lui dit :

— Habitants de Thessalonique, les faits dont vous êtes témoins vous font voir que vous servez le vrai Dieu. C'est sa puissance qui a dompté les bêtes féroces ; le Proconsul Quirinus ne le connaît pas. Mais pour que vous croyiez de plus en plus, et pour que la folie excessive de ce magistrat soit confondu, je vais ressusciter son fils au nom du Christ que je prêche.

En même temps, se prosternant à terre, il pria durant un long intervalle, et prenant ensuite la main du jeune homme suffoqué, il le rendit à la vie.

A ce spectacle, le peuple glorifiait Dieu, et cherchait à tuer Quirinus ; mais l'Apôtre ne le leur permit point.

Alors le Proconsul, couvert de confusion, se retira dans son Prétoire.

<sup>1</sup> Ordéric. Vit. l. 2, c. 10 ; — *Apost. hist.* c. 21.

<sup>2</sup> Sam. Bochart, (*Hieroz.* III, 8) ; Pearson. *Ep. S. M. Ignatii*, p. 2, et Cotelier *ad Ignat.*, Leclerc, etc., montrent que les léopards existaient alors dans ces pays.

## CHAPITRE XXV.

Destruction d'un serpent énorme et dangereux. — Résurrection d'un enfant <sup>1</sup>.

Après ces faits, un jeune homme, qui déjà était longtemps resté avec l'Apôtre, fit connaître à sa mère ce qui venait de se passer, et il la manda de venir au-devant du Saint. S'étant approchée de l'Apôtre, elle se jeta à ses pieds et demanda à entendre la parole du Seigneur. Lorsque son vœu eut été satisfait, elle pria l'Apôtre, avec de vives instances, de se rendre dans son champ, où séjournait un serpent d'une grandeur extraordinaire, qui désolait tout le pays. A l'approche de l'Apôtre, le reptile vint à sa rencontre, en faisant entendre d'horribles sifflements et en élevant la tête. Sa longueur <sup>2</sup> effrayait tous ceux qui le voyaient. Alors le saint homme de Dieu lui dit :

— Animal funeste, cache cette tête que tu as élevée, au commencement du monde, au détriment et à la ruine du genre humain ; sois assujetti aux serviteurs de Dieu, et meurs.

Aussitôt le serpent, poussant un cri, environna un grand chêne, qui était proche de ce lieu, puis, s'étant enroulé autour de l'arbre, et vomissant tout son venin, il expira.

Or le saint Apôtre alla ensuite dans la métairie, où un enfant, que le serpent avait blessé, était étendu mort. Voyant ses parents pleurer, il leur dit :

<sup>1</sup> Orderic Vitalis. *hist. l. 2, c. 10. Ap. hist. c. 22.*

<sup>2</sup> Divers auteurs et entre autres le célèbre Ludolphe. *Hist. Oeth. p. 165*, font mention de serpents d'une dimension extraordinaire. Freinsheim (*ad Curtii ix, 1*) en a réuni plusieurs exemples, puisés dans les écrivains de l'antiquité. — Nous avons vu que le démon avait coutume de se produire surtout sous la forme et dans le corps du serpent.

— Notre Seigneur, qui veut que tous soient sauvés, m'a envoyé ici vers vous, afin que vous croyiez en lui. Or maintenant allez, et voyez l'auteur de la mort de votre fils.

— La mort de notre enfant ne nous fait plus tant de peine, dirent-ils, si nous voyons que nous sommes vengés de cet ennemi.

Pendant qu'ils se rendaient sur le lieu, l'Apôtre dit à l'épouse du Proconsul :

— Allez, et ressuscitez l'enfant.

Cette femme obéit sans aucune hésitation, et s'approchant du cadavre, elle dit :

— Au nom de Jésus-Christ, mon Dieu, enfant, lève-toi sain et sauf.

Il se leva aussitôt. Ensuite, ses parents étant de retour, et voyant le serpent mis à mort et leur fils plein de vie, se prosternèrent devant l'Apôtre et rendirent à Dieu des actions de grâces.

## CHAPITRE XXVI.

Que saint André rapportait à Dieu toutes ses œuvres glorieuses. —  
Ce que nous apprend son illustre exemple.

Dans le récit des diverses actions miraculeuses que S. André opéra dans la Grèce, et que l'antiquité a préservées de l'oubli, nous remarquons aisément l'attention particulière de cet Apôtre à en rapporter à Dieu tout le mérite et toute la gloire. Il déclare publiquement, et en toutes circonstances, que c'est le nom de Jésus-Christ, son divin Maître, qui fait les œuvres surnaturelles ; que, quant à lui-même, il n'est que son serviteur ; qu'il obéit humblement à ses ordres. Aussi les peuples l'appellent-ils communément du nom de *Serviteur de Dieu*. C'est le grand titre qu'il se donnait partout, et presque le seul qu'on

lui connu. Loin de s'attribuer quelque chose des grands et magnifiques prodiges qu'il fait éclater devant les païens, il les attribue directement et absolument à la grâce divine : il se considère comme un simple instrument dans les mains de Jésus-Christ. Lorsqu'il se prépare à faire quelque acte important, il recourt à lui et à Dieu, son Père céleste ; il reconnaît qu'il est dépendant de lui ; que tout le succès doit venir de lui ; il le prie avec ferveur, il élève les yeux et les mains vers le trône de sa puissance et de sa miséricorde. Il s'efface entièrement, afin que le monde reconnaisse que la main du Christ opère seule les prodiges, qui font l'objet de l'admiration des hommes. Aussi, après chaque merveille, le peuple adresse-t-il les louanges et les actions de grâces à Dieu seul, bien qu'il soit plein d'estime et de vénération pour celui qui a l'honneur d'être le serviteur et l'ami du Fils de Dieu.

Cet exemple des Saints Apôtres nous apprend à tout attendre de la grâce céleste, à ne point nous complaire en nous-mêmes, lorsque des succès nous arrivent, mais à en rendre fidèlement et humblement des actions de grâces à Celui de qui procèdent tous les biens. Si nous avons sujet de nous en glorifier, ce doit être en Dieu, jamais en nous-mêmes ; si nous nous en réjouissons, ce doit être dans le saint nom de Dieu, nullement dans notre propre vertu ni dans notre propre pouvoir.

A l'exemple des Apôtres, nous aimons à dire à Dieu :

Que votre nom soit loué, Seigneur, et non le mien ! Qu'on relève vos ouvrages et non les miens ! Que votre Toute-Puissance et que vos miséricordes soient bénies, et que je n'aie aucune part aux louanges des hommes !

C'est vous qui êtes ma gloire, c'est vous qui êtes la joie de mon cœur, je me glorifierai et me réjouirai en vous pendant tout le jour ; pour moi, je reconnaitrai ma faiblesse et mon infirmité. Dirigez-moi selon la vérité que vous nous avez vous-même enseignée, et traitez-moi selon votre miséricorde. Que les Juifs et les âmes mondaines recherchent la gloire qui vient

des hommes ; je ne veux chercher que celle qui vient de vous seul (S. Jean, v. 44.)

A vous seul, ô Dieu immortel et invisible, appartiennent la louange et l'honneur, la puissance et la gloire et l'empire, dans les siècles des siècles !

## CHAPITRE XXVII.

Vision de S. André. — Il apprend qu'il doit souffrir le martyre. — Il rassemble et instruit les fidèles pour la dernière fois<sup>1</sup>.

La nuit suivante, le B. André eut pendant son repos une vision qu'il raconta aux frères assemblés :

— Mes bien-aimés, dit-il, écoutez le songe que j'ai eu. J'étais attentif à considérer, lorsqu'il parut à mes regards une montagne fort grande, élevée dans les airs, qui n'avait rien de terrestre, et dont la splendeur était si éclatante qu'elle paraissait éclairer l'univers.

En même temps se présentèrent devant moi les très-chers frères, Pierre et Jean. Alors Jean, donnant la main à Pierre, l'Apôtre, l'attira sur le sommet de la montagne, puis, se tournant vers moi, il me pria de monter à la suite de Pierre :

— André, me disait-il, vous devez boire le calice de Pierre<sup>2</sup>.

Puis, étendant les mains vers moi, il ajouta :

— Etendez vos mains, afin qu'elles se réunissent aux miennes, et que votre tête soit égale à ma tête.

<sup>1</sup> *Fide* hujus commentarium capituli apud du Saussay, l. 5, c. 1, de *gl. B. Andreæ*, Apost. hist. 5, c. 25.

<sup>2</sup> C'est-à-dire, vous glorifierez Dieu par la même mort que Pierre, votre frère, comme lui vous serez crucifié. — Ce chapitre est cité par Baronius, an 69, n° 54. — *Voyez aussi S. Matth.*, xx, 22.

Lorsque j'eus fait ce qu'il me disait, j'ai été trouvé plus petit que Jean <sup>1</sup>.

Il me dit ensuite :

— Voulez-vous savoir ce que représente l'image que vous voyez, ou quel est celui qui vous parle ?

— Je le désire, lui ai-je répondu.

— Je suis, me dit-il alors, Celui qui vous annonce la croix sur laquelle prochainement vous serez suspendu, pour le nom de Celui que vous prêchez. *Ego sum Verbum crucis, in qua pendebis in proximo, propter nomen ejus quem prædicas.*

Et il me dit alors beaucoup d'autres choses, qui doivent être gardées présentement sous silence. Elles seront manifestées au jour où je devrai imiter le grand exemple qui m'est proposé. C'est pourquoi je demande que tous ceux qui ont reçu la parole de Dieu s'assemblent en un même lieu, afin que je les recommande à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour qu'il daigne les conserver purs et sans tache dans sa doctrine sainte. Pour moi, je vais être délivré des liens du corps, et entrer dans la possession de cette promesse qu'a daigné me faire le souverain Roi du ciel et de la terre, qui est le Fils de Dieu, tout-puissant, et le vrai Dieu avec le Saint-Esprit, vivant éternellement dans tous les siècles.

En entendant ces paroles, les frères répandaient d'abondantes larmes, se frappaient de leurs mains le visage <sup>2</sup>, et faisaient entendre de grands gémissements, des plaintes douloureuses.

Tous les fidèles s'étant enfin réunis, il leur dit de nouveau :

<sup>1</sup> Cela signifiait, comme on le pense communément, que la vie de S. André serait plus courte que celle de S. Jean.

<sup>2</sup> Tel était chez les anciens la marque d'un grand deuil : *Unguibus ora soror fœdans et pectora pugnīs. (ap. Virg.) B. Geier, de luctu Hebræorum, c. 10 et 16.*

— Sachez, mes bien-aimés, que je vais me séparer de vous. Mais j'ai confiance en Jésus, dont je prêche la parole ; il vous préservera du méchant ; il ne permettra pas que l'ennemi arrache le bon grain que j'ai semé en vous : je veux dire la connaissance et la doctrine de Jésus-Christ, mon Maître. Pour vous, priez continuellement et demeurez forts, inébranlables dans la foi, afin que le Seigneur, un jour, après avoir arraché toute l'ivraie du scandale, daigne vous réunir comme un pur froment dans ses greniers célestes.

C'est ainsi que, durant cinq jours, il les instruisait, et les confirmait dans la pratique des commandements de Dieu.

## CHAPITRE XXVIII.

Prière que fait S. André pour l'église de Macédoine. — Célébration de la messe. — Départ de Philippe pour Thessalonique, et de là pour Patras. — S. André prêche sur mer. — S. Anthime. — Un passager sauvé des flots<sup>1</sup>.

Il éleva ensuite les mains vers le Seigneur, et il le pria en ces termes :

— Gardez, je vous en conjure, Seigneur, et conservez ce troupeau<sup>2</sup>, qui présentement connaît la voie du salut ; que le méchant ne prévale point contre lui. Mais qu'il soit digne de conserver intégralement et pour tous les siècles, les dons pré-

<sup>1</sup> Du Saussay, l. 3, c. 3, n° 1. *Acta*, c. 24.

<sup>2</sup> *Custodi, quæso, Domine gregem hunc...* L'Eglise catholique paraît faire allusion à ces paroles de S. André, lorsqu'elle dit dans sa Liturgie (*in prof. apost.*) : « Vere dignum... est, et salutare, te Domine suppli-  
« citer exorare, ut gregem tuum... continua protectione custodias... »  
« Nous vous supplions humblement, Seigneur, de ne point abandonner  
« votre troupeau, mais de le garder toujours sous votre protection, par  
« l'intercession de vos bienheureux Apôtres, etc... » Quoi de plus propre  
à intéresser le Christ et ses Apôtres en notre faveur, que de rappeler au  
Seigneur les prières mêmes de ses Apôtres ?

cieux de votre grâce, qu'il a reçus par votre commandement et par mon ministère.

Lorsqu'il eut dit ces paroles, tous ceux qui étaient présents répondirent : *Amen, qu'il en soit ainsi !*

Alors le B. Apôtre, prenant le pain (eucharistique), et rendant grâces à Dieu, le rompit, et le distribua à tous, en disant :

— *Accipite Gratiam.*

— *Recevez la grâce<sup>1</sup> par excellence* (c'est-à-dire l'*Eucharistie*), que le Christ, notre Seigneur et notre Dieu, vous a accordée par moi, son serviteur.

En même temps, il les embrassa tous et les recommanda au Seigneur. Ensuite il partit de Philippes pour Thessalonique ; il resta deux jours dans cette ville pour y instruire les fidèles, puis il se sépara d'eux.

Or, plusieurs fidèles, possesseurs de deux vaisseaux, partirent avec lui de la Macédoine. Tous cherchaient à monter sur le navire qui portait l'Apôtre, par le désir qu'ils avaient de l'entendre, et de n'être point privés de la parole divine, même durant la traversée.

L'Apôtre se tournant vers eux, leur dit :

— Je connais votre désir, mes bien-aimés ; mais ce vaisseau n'est pas assez vaste. C'est pourquoi je vous prie de faire passer dans le grand navire les enfants avec les bagages. Pour vous, vous voyagerez avec nous dans celui-ci, qui est plus petit.

<sup>1</sup> S. Pierre, dans la prison Mamertine, distribua pareillement l'Eucharistie aux 47 convertis pour les fortifier contre les assauts des Infidèles. (*In Actis SS. MM. Processi et Martiniani*).

S. Cyprien imita S. Pierre et S. André à l'approche d'une persécution. (*Epist.* 54.)

Les anciens Pères disaient, en présentant l'Eucharistie : *Recevez ce don de Dieu par excellence*. C'est ainsi que les premiers Chrétiens nommaient l'Eucharistie. S. Optat. *V. 7. serm. de mensu dominica* : *Veniunt Gentes ad gratiam*. Les Grecs l'appelaient *Χαρις*, mot qui a la même signification.

Ensuite il leur donna *Anthime*<sup>1</sup> pour les consoler, et il leur commanda de monter dans le navire qu'il avait recommandé de tenir toujours près de lui, afin que les premiers pussent aussi le voir et l'entendre.

Pendant le trajet, il arriva qu'un passager, qui s'était laissé aller au sommeil, tomba dans la mer par un coup de vent.

Voyant cela, Anthime s'adressa à l'Apôtre et lui dit :

— Excellent docteur, venez-nous secourir ; l'un de vos serviteurs vient de périr !

Alors le B. André commanda aux vents, qui s'apaisèrent aussitôt, et la mer demeura tranquille. Quant à l'homme qui était tombé dans les flots, une vague le ramena à bord du vaisseau. Anthime lui prit la main et le tira dans le navire. Tous alors admirèrent la puissance de l'Apôtre, en voyant que la mer elle-même obéissait à sa parole.

## CHAPITRE XXIX.

S. André débarque à Patras. — Vision céleste. — Histoire du Proconsul d'Achaïe. — Sa guérison. — Conversions parmi le peuple<sup>2</sup>.

Le douzième jour, ils abordèrent à Patras, ville d'Achaïe, et, sortis du vaisseau, ils allèrent dans un hôtel où ils demeurèrent. Enfin, comme plusieurs faisaient de vives instances à l'Apôtre pour qu'il vînt loger chez eux, il leur dit :

— Vive le Seigneur ! je n'irai que là où il m'aura commandé d'aller.

<sup>1</sup> Plusieurs personnages portant le nom d'*Anthime*, ont souffert le martyre dans les premières persécutions ; l'un d'eux était évêque de Nicomédie. (*V. Euseb. hist. l. VIII, 6.*)

<sup>2</sup> Andreas du Saussay, episcopus Tullensis, de *gl. B. Andreae, l. 5, c. 5, p. 186* ; *Acta S. Andreae, c. 25* ; — Orderic Vitalis, *l. 2, c. 10, Hist. Eccl.*

Il passa une nuit sans recevoir aucune révélation. La nuit suivante, comme il se trouvait attristé de ce silence, il entendit une voix qui lui dit :

— André, je suis avec vous, et je ne vous abandonnerai pas <sup>1</sup>.

Ayant entendu cette voix, il rendit gloire au Seigneur pour cette vision. Cependant, au moment même où ces choses se passaient, Lesbius <sup>2</sup>, proconsul, fut averti, d'en haut, de recevoir l'homme de Dieu. Ce magistrat envoya au-devant de l'Apôtre des hommes chargés de lui offrir l'hospitalité et de le conduire chez lui.

André, apprenant cela, se rendit auprès du Proconsul, et, entrant dans sa chambre, il le trouva couché et ayant les yeux fermés, comme s'il eût été mort. Il lui toucha alors le côté et lui dit :

— Levez-vous, et dites-moi ce qui vous est arrivé.

— C'est moi, répondit le Proconsul, qui avait en horreur la doctrine que vous enseignez : j'avais envoyé au Proconsul de Macédoine des soldats avec des vaisseaux, pour que vous fussiez amené ici enchaîné, et que je rendisse contre vous un arrêt de mort ; mais ils essuyèrent des naufrages, et ils ne purent jamais aborder où ils avaient reçu ordre de se rendre. Et pendant que j'étais dans la résolution arrêtée de détruire la religion que vous professez, deux Ethiopiens <sup>3</sup> se présentèrent à moi, qui me frappèrent de verges, en disant :

<sup>1</sup> S. Polycarpe entendit une voix semblable lui dire ἔσχευε καὶ ἀνδρεί-  
ξον \* *Prenez courage et soyez constant!*

<sup>2</sup> Il est fait mention d'un certain Lesbius, *apud Arrianum Epictet.*, p. 504, et dans les *Actes* de saint Denys l'Aréopagite.

Les Grecs appellent *Sosius* celui qui fut l'hôte de S. André et qui fut guéri par cet Apôtre. (*In Menæis apud Du Saussay, ibid. p. 521*). Voir aussi le chapitre 59 de cette histoire, où il est parlé d'un *Sosias*, disciple des Apôtres.

<sup>3</sup> *Deux Ethiopiens.* — Il s'agit ici de deux esprits démoniaques se montrant sous la forme de nègres. Les anciens auteurs en fournissent d'assez nombreux exemples. (*Voir l'histoire de S. Barthélemy, c. 9, etc.*)

— Nous ne pouvons plus désormais avoir ici aucune puissance ; car cet homme, que tu avais dessein de persécuter, arrive dans ces lieux. C'est pourquoi dans cette dernière nuit, où nous jouissons encore de notre pouvoir, nous nous vengeons sur toi.

Alors, après m'avoir flagellé aussi rudement, ils s'éloignèrent de moi. Maintenant donc, ô homme de Dieu, veuillez prier le Seigneur de me pardonner ce péché, et de me guérir du mal auquel je suis en proie.

Pendant que ce magistrat faisait ce récit en présence du peuple, le bienheureux Apôtre prêchait sans discontinuer la parole du Seigneur, et tous embrassaient la foi.

Thilo, dans l'édition d'*Actes* grecs de S. Pierre et de S. Paul, fait observer qu'une horrible noirceur convient à ceux que l'Eglise appelle *les Princes des ténèbres* ; que les auteurs sacrés et profanes assignent communément aux démons, comme spécial séjour, les plages les plus méridionales du globe, les plus arides, les plus désertes, les plus mortes, les plus brûlées par les chaleurs torrides ; qu'il n'est donc pas étonnant que ces esprits méchants revêtent particulièrement les formes des Nègres ou des Ethiopiens. Les Pères, expliquant le psaume xc<sup>e</sup>, font remarquer que certains démons particuliers sont appelés *Démons du Midi : Dæmonia Meridiana*. (V. S. Jérôme, Eusèbe, S. Athanase, etc., Calmet, Baur, et divers auteurs de l'Eglise orientale et de l'Eglise occidentale. De plus, Dieu ne permet pas aux mauvais Génies de pouvoir se manifester devant les hommes sous des formes honnêtes, gracieuses, honorables, spéciales aux bons anges et aux archanges. — Si quelque fois l'*Ange des ténèbres* essaie de se transformer en *Ange de lumière*, il n'y réussit que dans une certaine mesure ; en sorte que l'homme clairvoyant, s'il veut y prêter attention, pourra toujours distinguer et reconnaître, même sous ces formes lumineuses, l'ange déchu, la puissance infernale, aux leurs sinistres. La Providence ne permettra point que l'homme puisse, à cet égard, être invinciblement induit en erreur.

## CHAPITRE XXX.

Conversion du Proconsul Lesbius, — et de Trophima, son ancienne concubine. — Intrigue de la femme du Proconsul. — Constance toute chrétienne de Trophima<sup>1</sup>.

Or, après sa guérison, le Proconsul crut en Jésus-Christ, et se montra très-affermi dans la foi. D'où il arriva, que Trophima, qui auparavant avait été la concubine du Proconsul, et qui depuis vivait unie à un autre homme, abandonna, elle aussi, ce dernier mari, pour suivre la doctrine de l'Apôtre. Elle venait souvent à la maison du Proconsul, où l'Apôtre enseignait continuellement. Son mari, irrité de ce changement, alla trouver l'épouse du Proconsul et lui dit :

— Peut être, madame, ne savez-vous pas une chose : Trophima est une femme de mauvaise vie qui a des relations avec votre mari. Lui-même, pour couvrir sa conduite<sup>2</sup>, l'a placée chez moi, afin, comme cela arrive, de la faire venir chez lui, quand bon lui semblerait.

A cette nouvelle, l'épouse du Proconsul sentit son cœur se remplir de fiel :

— C'est donc pour cette raison, dit-elle, que mon mari m'a délaissée... Je comprends maintenant : — il aime sa servante....

Disant cela, elle fit venir son intendant, lui commanda de condamner Trophima comme adultère, et de l'enfermer dans

<sup>1</sup> Du Saussay, *ibid.* Acta, c. 26. Ordericus, *ibid.* hist. eccl.

<sup>2</sup> « Ipse sub pretextu mihi collocavit, ut ea nihilominus pro libitu, ut facit, potiretur quæ illa audiens, succensa felle inquit : idcirco ergo me reliquit vir meus.... Jam autem intelligo, quod diligit ancillam suam. »

une maison de prostitution (*atque in lupanar retrudi*). Sans attendre aucun délai, on la conduisit dans le lieu infâme, et on la présenta à un jeune débauché. Or, Lesbius ignorait toutes ces choses, et, lorsqu'il s'informait d'elle, sa femme par de faux récits, le mettait dans l'erreur.

Quant à Trophima, depuis le jour qu'on l'avait fait entrer dans la maison de prostitution, elle ne cessait, prosternée à terre, d'adresser à Dieu de ferventes prières, et, lorsqu'il venait des personnes pour s'approcher d'elle, elle plaçait sur sa poitrine l'Évangile qu'elle portait avec elle, et personne, dès lors, n'avait aucune puissance contre elle. Aussi, un jeune homme d'une conduite très-infâme, s'étant présenté devant elle, disposé à employer même la violence à son égard; comme il était déjà venu à bout, en déchirant ses vêtements, de faire tomber l'Évangile qu'elle portait sur sa poitrine, Trophima consternée, les larmes coulant de ses yeux, les mains étendues vers le ciel, s'écria :

— Ne souffrez point, Seigneur, que je sois outragée; c'est à cause de votre nom que j'aime la chasteté!

Aussitôt un ange du Seigneur apparut; le jeune homme tomba à ses pieds, et mourut. Ayant donc été munie par une assistance céleste, cette pieuse femme bénissait et glorifiait le Seigneur, de ce qu'il n'avait pas permis qu'elle fût le jouet des passions profanes. Depuis cette époque, elle acquit une telle force dans la foi, que, peu de temps après, elle ressuscita un mort au nom de Jésus-Christ, en présence de toute la ville qui s'était rassemblée pour être témoin de ce spectacle.

<sup>4</sup> Du Saussay, *ibid.*

## CHAPITRE XXXI.

Le crime châtié. — La vertu réhabilitée. — Résurrection de Callista.

Un jour l'épouse du Proconsul alla au bain avec son intendant. Pendant qu'ils se baignaient, il se présenta devant eux un démon horrible, qui les frappa et les fit mourir l'un et l'autre. Cet événement causa un grand deuil : on porta à l'Apôtre et au Proconsul la nouvelle que l'épouse de ce dernier était morte avec un homme débauché<sup>1</sup>.

Emu de ces bruits, le Bienheureux André adressa alors ces paroles au peuple :

— Voyez, mes bien-aimés, combien l'ennemi prévalant aujourd'hui. Car Trophima, pour cause de chasteté, a été enfermée dans une maison de prostitution. Mais le jugement de Dieu n'a point tardé à éclater ; car bientôt la mère de famille, qui avait commandé cette iniquité, frappée elle-même avec son corrupteur, est tombée dans le bain et vient d'expirer.

Pendant qu'il disait ces paroles, arriva la nourrice de la défunte, femme très-âgée, soutenue et portée par les bras des personnes qui l'accompagnaient. Elle se présentait avec ses vêtements déchirés, jetant des cris de douleur :

— Nous savons, disait-elle, que vous êtes chéri de Dieu, et que tout ce que vous demandez à votre Dieu, il vous l'accorde. C'est pourquoi laissez-vous toucher de compassion, et ressuscitez-la.

Touché de ses larmes, le bienheureux Apôtre compâtissait à sa douleur, et, s'adressant au Proconsul, il lui dit :

— Voulez-vous qu'elle soit rendue à la vie ?

<sup>1</sup> Acta, c. 27. — Orderic, *ibid.*

— A Dieu ne plaise, qu'elle vive, reprit le Proconsul, lorsqu'elle a commis un si grand crime dans ma maison !

— N'agissez point ainsi, dit l'Apôtre ; car il faut que nous ayons de la commisération pour ceux qui nous demandent miséricorde, afin que nous-mêmes nous obtenions miséricorde du Seigneur.

Lorsqu'il eut dit cela, le Proconsul s'en alla au Prétoire. Mais le saint Apôtre commanda que le cadavre fut apporté en présence des assistants, et s'approchant ensuite, il dit :

— Je vous demande, Seigneur Jésus-Christ, vous qui êtes plein de bonté, de ressusciter cette femme, afin que tous reconnaissent que vous êtes le Dieu unique, qui ne souffrez pas que les innocents périssent.

Se tournant alors vers le corps de la défunte, il le toucha, en disant :

— Levez-vous au nom de Jésus-Christ mon Seigneur !

La femme se leva aussitôt ; et, baissant les yeux, pleurant, et poussant des soupirs, elle portait ses regards vers la terre.

— Entrez dans votre chambre, lui dit l'Apôtre, et priez dans le secret, jusqu'à ce que vous soyez fortifiée par la grâce du Seigneur.

Elle répondit :

— Faites-moi d'abord rentrer en grâce avec Trophima, à laquelle, infortunée que je suis, j'ai fait tant de mal.

L'Apôtre lui dit :

— N'ayez pas de crainte ; car Trophima n'en a point gardé le souvenir, et elle n'en désire point la vengeance. Mais elle rend grâces au Seigneur de tout ce qui lui est arrivé.

Mandée néanmoins par l'Apôtre, Trophima se réconcilia avec Caïlista, l'épouse du Proconsul, qui venait d'être ressuscitée d'entre les morts.

## CHAPITRE XXXII.

Comment l'Apôtre encourage le Proconsul après qu'il eut fait sa confession. — Sa promenade avec lui sur le bord de la mer. — Touchante histoire de Philopator.

Or Lesbius lui-même, c'est-à-dire le Proconsul, fit de tels progrès dans la foi, qu'un jour il vint trouver l'Apôtre, et lui confessa de son propre mouvement tous ses péchés, *ut quædam die Apostolum accedens, omnia ei peccata ultro confiteretur*<sup>1</sup>.

L'Apôtre lui dit :

— Je rends grâces au Seigneur, ô mon fils, de ce que vous craignez le jugement à venir. Mais prenez courage, et ayez confiance dans le Seigneur, en qui vous croyez. *Gratias ago Domino, o fili, quod times futurum judicium : sed viriliter age, et confortare in Domino, quem credis.*

(Un jour) le prenant par la main, il alla avec lui se promener sur le rivage de la mer. Après avoir marché quelque temps il s'assit, et tous ceux qui l'accompagnaient, s'assirent aussi sur le rivage pour écouter la parole de Dieu. Pendant qu'ils étaient tous attentifs à ce qu'il disait, un cadavre qui avait péri sur mer fut jeté sur le rivage, près des pieds de S. André. A cette vue, le bienheureux Apôtre, tressaillant dans le Seigneur, dit :

— Il faut que cet homme soit rendu à la vie, afin que nous connaissions ce que l'ennemi a fait à son égard.

Alors, après avoir fait une prière, il prit la main du défunt et le souleva. Celui-ci revint aussitôt à la vie et parla.

<sup>1</sup> S. Apostoli Andreae Acta, c. 28.

Comme il n'avait pas de vêtements, il lui donna une tunique, en disant :

— Racontez-nous et faites-nous connaître ce qui vous est arrivé.

Cet homme répondit :

— Je suis (Philopator,) fils de Sostratès, Macédonien ; qui ai fait dernièrement sur mer le trajet de l'Italie. Or, de retour dans ma famille, j'appris qu'il se publiait une doctrine nouvelle plus pure que toutes celles que les hommes avaient jamais entendue. Mais le bruit courait en même temps, qu'un certain Docteur qui se dit le Disciple du vrai Dieu, opérait des signes et des prodiges, et de grandes guérisons miraculeuses. Pour moi, entendant raconter ces nouvelles, je m'empressai de me mettre en route afin de me procurer l'avantage de voir un tel homme. Car j'avais alors la ferme conviction que tout ce qu'il faisait était divin (et venait de Dieu). C'est pourquoi j'entrepris un voyage maritime avec mes amis et mes enfants. Et lorsque j'étais en haute mer, il s'éleva tout à coup une tempête qui nous abîma dans les flots ; et plutôt à Dieu que nous eussions été tous jetés sur ce rivage, afin que mes infortunés compagnons de voyage eussent été rendus à la vie, comme je le suis !

Pendant qu'il faisait ce récit, son cœur était agité par diverses pensées ; il se persuada que celui à qui il parlait présentement, était celui-là même qu'il avait cherché en s'exposant à de si grands périls ; il se jeta à ses pieds, et dit :

— Je sais que vous êtes le vrai serviteur de Dieu ! . . . Je vous supplie pour ceux qui ont été avec moi dans le vaisseau . . . . Je demande que vous leur accordiez, à eux aussi, de recouvrer la vie, afin qu'ils connaissent le vrai Dieu, que vous annoncez ! . . .

Alors le saint Apôtre lui annonça au même instant la parole du Seigneur, et le jeune homme était rempli d'admiration au sujet de sa doctrine. Ensuite, élevant les mains au ciel, S. André dit :

— Je vous supplie, Seigneur, faites-nous voir également les autres cadavres de ceux qui ont péri, afin qu'eux aussi, par une faveur de votre Providence, vous reconnaissent pour le Dieu unique et véritable.

Il disait ces paroles, et aussitôt l'on vit apparaître trente-neuf corps que les vagues amenaient sur le rivage. A cette vue le jeune homme se mit à pleurer, et tous pleurèrent avec lui, puis, se prosternant aux pieds de l'Apôtre, ils le conjuraient de rendre la vie à ces infortunés.

### CHAPITRE XXXIII.

*Denos quater exanimis,  
Ejectos maris fluctibus,  
Ereptos mortis faucibus,  
Vilæ donavit usibus.*  
(Ex Brev. Antiq. Rhemensi, ap.  
du Saussay, p. 574). Acta c. 29.

Résurrection de trente-neuf naufragés qui avaient péri dans les flots avec Philopator. — Charité du Proconsul.

De plus, Philopator (car c'était le nom du jeune homme) disait :

— Mon père, animé d'une bonne volonté, mit sur le navire tout ce qui était nécessaire (pour moi et pour mes compagnons de voyage), me donna une forte somme d'argent et m'envoya ici. Si donc il vient à savoir ce qui m'est arrivé, il blasphèmera contre votre Dieu et il rejettera sa doctrine. Or, à Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi !

Tous se mirent de nouveau à pleurer.

Alors l'Apôtre demanda qu'on réunît ensemble tous les corps ; car ils étaient jetés épars sur les bords de la mer. Lorsqu'ils furent tous rassemblés dans le même lieu, l'Apôtre dit au jeune homme :

— Lequel voulez-vous qu'on ressuscite le premier ?

Il répondit :

— Varus, mon frère de lait.

A ces mots, l'Apôtre fléchissant les genoux à terre, et élevant les mains au ciel, pria longuement, en versant des larmes, disant :

— Jésus, plein de bonté ! ressuscitez ce mort qui fut nourri avec Philopator, afin qu'il connaisse votre gloire, et qu'il glorifie votre nom parmi les peuples.

Le jeune homme ressuscita aussitôt, et tous ceux qui étaient présents, étaient remplis d'admiration. Alors l'Apôtre fit de nouveau une prière sur tous les morts :

— Je vous demande, Seigneur Jésus, disait-il, que toutes ces personnes, transportées du fond de l'abîme dans ce lieu, soient aussi rendues à la vie.

Après avoir dit ces paroles, il commanda aux frères de prendre chacun un mort, et de dire :

— *Que Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, vous ressuscite !*

Ce commandement exécuté, les trente-huit morts ressuscitèrent, et tous ceux qui étaient présents glorifièrent Dieu, en disant :

— Il n'y a point de Dieu semblable au Dieu d'André !

Or, le proconsul Lesbius fit de grands présents à Philopator et lui dit :

— Ne vous affligez pas, mon frère, de la perte de vos biens ; je pourvoirai à ce que vous soyez à même de ne vous point séparer du Serviteur de Dieu.

A compter de ce moment, Philopator fut constamment avec l'Apôtre, prêtant une oreille attentive à tous ses discours.

## CHAPITRE XXXIV.

Le laborieux enfantement. — La déesse Diane réduite à l'impuissance.

Tandis que ces choses se passaient à Patras, ville d'Achaïe, il arriva qu'une femme appelée Calliopée, mariée à un homicide, illégitimement enceinte, se trouvait en proie à de vives douleurs dans son accouchement, sans pouvoir mettre au monde son enfant.

Elle dit à sa sœur :

— Va, je te prie, et invoque Diane, notre déesse, afin qu'elle ait compassion de moi. Car c'est elle qui favorise les femmes dans leurs accouchements <sup>1</sup>.

La sœur accomplit ce qui lui avait été recommandé. Pendant qu'elle y était appliquée, un démon <sup>2</sup> se présenta à elle durant la nuit et lui dit :

— Pourquoi m'invoques-tu inutilement, puisque je ne puis plus te rendre aucun service ? Va plutôt trouver André, l'Apôtre de Dieu, qui demeure dans l'Achaïe, il aura pitié de ta sœur.

Cette femme se leva donc, alla trouver l'Apôtre, et lui raconta tout ce qui lui était arrivé. L'Apôtre vint sans différer à Corinthe, dans la maison de la femme malade. Il était accompagné du proconsul Lesbius. A la vue de cette femme enceinte, tourmentée par de vives douleurs, il dit :

— C'est avec justice que vous souffrez ainsi, vous qui avez

<sup>1</sup> Cicéron témoigne, en effet, *l. 2. de Nat. Deor.*, qu'on invoquait communément Diane lors des accouchements : « ut apud Græcos Dianam « cam que Luciferam, sic apud nostros Junonem Lucinam in pariendo « invocant. »

<sup>2</sup> Ce démon était celui que les idolâtres adoraient et imploraient sous le nom de Diane.

employé la ruse et le crime pour convoler à un mariage illégitime. Vous êtes maintenant en proie à des souffrances intolérables. De plus, vous avez consulté les démons, qui ne peuvent ni secourir les autres, ni être utiles à eux-mêmes. Croyez présentement en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, et soyez délivrée ; néanmoins l'enfant que vous mettrez au monde mourra, parce que votre mariage a été criminel.

Cette femme crut à la parole de l'Apôtre, et, aussitôt que tout le monde fût sorti de l'appartement, elle mit au monde un enfant mort, et elle fut délivrée de ses douleurs <sup>1</sup>.

### CHAPITRE XXXV.

Accomplissement de cet oracle : *Les vieillards auront des visions.* —  
Comment Dieu se révèle aux âmes bien intentionnées.

Lors donc que l'Apôtre opérait dans Corinthe un grand nombre de miracles, Sostratès, père de Philopator, fut averti

<sup>1</sup> Ce fait miraculeux est ainsi célébré dans les poésies de l'Eglise et dans les œuvres des plus excellents Théologiens :

Tu Pelopis gentes et Achaïca regna peragrans,  
Spargebas radios vitæ ad mortalia corda,  
Sicut ad humanas acies erinitus Apollo,  
Sparta vetus meminit, Lacedæmoniaque Mycenæ ;  
Argos, Amyclæique Lares, Alphæaque Pisa,  
Atque aliæ Danaorum urbes, quas alta Corinthus  
Claudit et Augusto duplex mære dividit isthmo :  
Cum paritura Nurus magno clamore vocaret  
Lucinam, Lucina dedit responsa : « vetamur,  
« O dilecta Nurus, vobis succurrere, nostram  
« Vir prohibet Galilæus opem, concurrite ad ejus  
« Auxilium, sibi namque meum decus arrogat ipse ; »  
Sic ait : Andreas interpellatus, ad illam  
Misit opem, sic divinam compulsæ fateri  
Virtutem Lucina fuit, sic invidus Orcus  
Cogitur invitus Divorum accedere votis.

(*Ex fastis J. Baptistæ Mantuani Carmelitæ Theologi et Poetæ Præstantissimi, Lib. XI, in fine.*)

dans une révélation particulière d'aller trouver André. Il se hâta donc de partir pour l'Achaïe. Arrivé dans cette province, il apprit qu'il était à Corinthe, et il se rendit en cette ville. S'étant rencontré dans l'Apôtre, Sostratès le reconnut aussitôt, le voyant tel qu'il lui avait été montré auparavant dans une vision. Il embrassa ses pieds en lui disant :

— Serviteur de Dieu, ayez pitié de moi, je vous en conjure, comme vous avez eu pitié de mon fils !

— Cet homme que vous voyez, c'est mon père, dit Philopator à l'Apôtre. Il vous demande ce qu'il doit faire.

— Je sais, répondit le bienheureux Apôtre, qu'il est venu à nous afin de connaître la vérité. Nous rendons grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ce qu'il daigne se révéler à ceux qui croient.

Tandis que S. André parlait, Léonce, serviteur de Sostratès, dit à son maître :

— Voyez-vous, Seigneur, quelle lumière resplendit sur le visage de cet homme ?

— Je le vois, mon cher ami, répondit Sostratès, et c'est pourquoi je ne le quitterai point ; mais demeurons tous les deux avec lui et écoutons les paroles de la vie éternelle.

Le jour suivant, il offrit à l'Apôtre de riches présents, mais le Saint lui dit :

— Il ne m'appartient pas de recevoir de vous ces présents, mais de vous gagner vous-mêmes à Dieu, par la foi que vous aurez en Jésus, qui m'a envoyé annoncer l'Évangile en ce lieu. Si j'eusse désiré de l'argent, j'avais trouvé Lesbius, homme beaucoup plus opulent, il eût été bien plus à même de m'enrichir. Mais je ne désire qu'une chose, c'est que vous m'accordiez ce qui pourra servir à votre salut éternel.

## CHAPITRE XXXVI.

Deux possédés et tous les malades de Corinthe en présence de S. André.  
— On vient des différentes villes pour l'entendre<sup>1</sup>.

Quelque temps après que ces choses se furent passées dans Corinthe, le bienheureux Apôtre commanda qu'on lui préparât un bain. Lorsqu'il vint pour prendre ce bain, il vit un vieillard possédé du démon, et tout tremblant. Pendant qu'il le considérait, un autre, qui était dans l'âge de l'adolescence, sortit de la maison des bains et vint se jeter aux pieds de l'Apôtre en disant :

— Qu'y a-t-il entre vous et moi, André ? Etes-vous venu ici pour nous chasser de nos demeures ?

Or l'Apôtre se tenait debout en présence du peuple :

— Ne craignez point, leur dit-il, mais croyez-en Jésus notre Sauveur.

— Nous croyons ce que vous annoncez, s'écrièrent-ils tous d'une voix unanime.

Alors André commanda aux deux démons : qui sortirent sur le champ des corps qu'ils possédaient ; et le vieillard et le jeune homme, congédiés par l'Apôtre, retournèrent dans leurs maisons.

Cependant, après avoir pris le bain, le Saint ne cessait point de pratiquer et de prêcher sa doctrine ; sachant que l'Ennemi du genre humain lui tend des embûches partout, soit dans les bains, soit dans les fleuves. C'est pourquoi il fit comprendre aux fidèles qu'il fallait continuellement invoquer le nom du Seigneur, afin que celui qui désire les faire tomber dans ses pièges, n'eût aucune puissance sur eux.

<sup>1</sup> S. Apostoli Andreæ Acta, c. 52.

Considérant le pouvoir miraculeux et la sainte doctrine de S. André, les habitants de la ville venaient et lui apportaient leurs malades, ils les plaçaient devant lui et ils étaient guéris. De même, un grand nombre de personnes des villes voisines et lointaines, qui avaient reçu la parole du Seigneur, venaient le trouver chaque jour afin d'être instruites par lui.

C'est vers cette époque que sainte Polyxène vint d'Espagne en Achaïe<sup>1</sup> pour être instruite par lui et recevoir de ses mains le baptême.

Sainte Polixène, disciple des Apôtres et particulièrement de S. André, est mentionnée avec sainte Xantippe et sainte Rebecca, dans les anciens Ménologes des Grecs où il en est ainsi parlé :

« Le 23 Septembre, Xantippe, Sarra et Polyxène, qui furent les disciples des Apôtres et notamment de S. André. « Xantippe et Polyxène, étaient les deux sœurs, nées en « Espagne sous l'empire de Claude César. Xantippe, épouse « de Probus, gouverneur en Espagne, fut instruite par S. Paul, « lorsqu'il parcourut l'Espagne. Polyxène entendit d'abord « l'Apôtre S. Pierre, ensuite l'apôtre S. Philippe, enfin l'apôtre S. André, qui lui conféra le baptême dans la Grèce « où il demeurait à cette époque. Elle fut enlevée par un « homme pervers; mais avec le secours de Dieu qu'elle invoqua, elle demeura intacte et fut préservée de ce péril. Elle « fit, après son baptême, que plusieurs autres personnes se « convertirent à Jésus-Christ. — Elle retourna en Espagne, « sa patrie, avec Sarra, surnommée Rebecca, sa servante, « juive de naissance et baptisée comme elle. Elle revint chez « sa sœur Xantippe. Ces deux saintes femmes, après avoir « passé ensemble le reste de leurs jours dans la pratique des « vertus évangéliques, après avoir opéré plusieurs miracles, « allèrent recevoir leurs récompenses dans le ciel. » *Item*,

<sup>1</sup> *Mænæa. Boll. mai, t. 1, p. 54 et 16 févr. p. 857; Tillem. t. 1, p. 357 mém.*

apud Card. Sirlet, apud H. Canisium, apud Du Saussay, *in Andr. l. III, c. 3*; apud Baronium, *ad annum 61, numéro 2 et 3*, etc.

## CHAPITRE XXXVII.

Combien il est difficile que l'homme qui a passé sa vie dans le péché soit sauvé. — Les grands péchés exigent une grande pénitence. — Exemple de Nicolas de Corinthe <sup>1</sup>.

Pendant que ces choses se passaient à Corinthe, un vieillard nommé Nicolas, vint trouver l'Apôtre, et, déchirant ses vêtements, lui dit :

— Serviteur de Dieu, voici soixante-quatorze ans de ma vie que je n'ai cessé de me livrer à l'impureté et à la débauche, commettant de temps en temps des actions illicites dans les lieux de prostitution. C'est aujourd'hui le troisième jour que j'ai entendu parler des miracles que vous faites, et de vos prédications qui sont pleines de paroles de vie. J'avais d'abord pris la résolution de quitter ma première conduite et de venir vous trouver, afin que vous m'en indiquassiez une meilleure. Mais lorsque je méditais ce projet, il me vint à l'esprit une autre pensée, ce fut d'abandonner ma première résolution et de ne point exécuter le bien que je projetais <sup>2</sup>. Lors donc que ma conscience combattait contre elle-même, je pris l'Évangile et

<sup>1</sup> Exemple cité par plusieurs auteurs. *Apost. hist. c. 53*, Ribaden., *Fleurs des Vies des Saints*, 30 novemb.; Jacq., archev. de Gênes, *de B. Andrea*; Du Saussay, *de S. Andrea*, l. III. c. 4.

<sup>2</sup> S. Paul nous apprend, *1 Cor. v. 1*, que les plus grands désordres régnaient dans la voluptueuse Corinthe. La fornication y était très-commune. Des Chrétiens retombaient parfois dans leurs anciens excès par la force de leur première habitude. De là, les reproches que l'Apôtre leur adressa dans son Épître : *Omnino auditur inter vos fornicatio, et talis fornicatio qualis nec inter Gentes... non est bona gloriatio vestra ne commisceamini fornicariis*.

je priai le Seigneur de m'accorder la grâce d'abandonner un jour cette mauvaise conduite. Quelques jours après, ayant donc oublié l'Évangile que je portais sur moi, et cédant à la tentation du mal, j'allai de nouveau dans un lieu de débauche. Là, aussitôt qu'une des courtisanes me vit :

— Sors vieillard, dit-elle, sors d'ici ! car tu es un ange du Seigneur, ne me touche pas, ni n'approche point de ce lieu ! car je vois sur toi des choses mystérieuses.

Tout surpris des paroles de cette femme, je réfléchissais sur ce qu'elles pouvaient signifier. Je me rappelai que je portais sur moi l'Évangile. Je revins sur mes pas, et maintenant converti, je viens auprès de vous, Apôtre de Dieu, afin que vous ayez pitié de mes égarements. Car j'ai une grande confiance que je ne périrai pas, si vous priez pour moi, qui suis plongé dans un tel abaissement.

Lorsqu'il eût entendu ces aveux, le bienheureux André lui dit beaucoup de choses contre le péché de fornication, puis, s'étant mis à genoux, il pria en silence, les mains élevées au ciel. Il poussa des soupirs et répandit des larmes, depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième heure, puis il se leva et se lava le visage (afin d'essuyer les traces que les larmes y avaient formées dans sa prière), mais il ne voulut point prendre de nourriture, disant :

— Je ne goûterai aucun aliment avant que je sache si le Seigneur aura compassion de ce vieillard, et s'il devra être compté au nombre des sauvés<sup>1</sup>.

Après avoir jeûné tout le lendemain, il ne lui fut rien révélé touchant cet homme, et il jeûna ainsi jusqu'au cinquième jour. Alors, il versa beaucoup de larmes et il disait :

— Seigneur, nous obtenons de votre miséricorde de pou-

<sup>1</sup> Rien n'est plus difficile ni plus rare que la véritable conversion de ceux qui ont contracté une longue habitude de ce péché. Voilà pourquoi S. André éprouve tant d'inquiétude sur le salut de ce vieillard. Voyez le Commentaire de l'évêque de Toul sur ce chapitre.

voir ressusciter les morts. Et maintenant cet homme qui désire connaître votre gloire, pourquoi n'est-il pas converti, ni réconcilié avec vous ? Pourquoi n'est-il pas guéri par vous et sauvé ?

Pendant qu'il disait ces paroles, il entendit une voix qui lui répondit :

— Vous avez obtenu, André, ce que vous demandiez pour ce vieillard, mais comme vous vous êtes affligé par des jeûnes, ainsi faut-il qu'il se mortifie par l'abstinence et par la pénitence, pour qu'il soit sauvé.

Alors, appelant le vieillard, il lui annonça qu'il devait pratiquer le jeûne <sup>1</sup>. Le sixième jour, il convoqua tous les Chrétiens et il les conjura de prier tous pour lui. Ils se prosternèrent donc à terre, et ils priaient en disant :

— Seigneur, qui êtes plein de bonté et de miséricorde, pardonnez à cet homme son péché.

Cela fait, l'Apôtre qui avait fait vœu de ne prendre aucune nourriture, qu'il ne fût assuré du salut de cet homme par une révélation divine, prit enfin sa réfection et permit aux autres de manger. Nicolas retourna aussi chez lui, et distribua tous ses biens aux pauvres. De plus, il pratiqua lui-même pareillement de grandes mortifications, de sorte que durant six mois, il ne but que de l'eau et ne mangea que du pain sec. Ayant donc accompli une digne pénitence, il quitta ce monde peu de temps après. Le bienheureux André était alors absent ; mais au moment de la mort du vieillard, une voix se fit entendre à l'Apôtre dans un autre lieu où il séjournait :

— André, dit-elle, j'ai recouvré mon serviteur Nicolas, qui était perdu.

L'Apôtre ayant rendu à Dieu des actions de grâces, fit connaître aux fidèles que Nicolas venait de sortir de ce monde, et il pria <sup>2</sup> pour qu'il reposât en paix.

<sup>1</sup> De tout temps, des jeûnes ont été prescrits pour implorer le secours du Seigneur et pour fléchir sa justice.

<sup>2</sup> Dès le temps des Apôtres, on priait pour les trépassés. S. Chrysost.,

## CHAPITRE XXXVIII.

La maison d'Antiphanes de Mégare est délivrée et bénie par S. André<sup>1</sup>.

Lorsque ces choses se passaient à Corinthe, et que le bruit des œuvres miraculeuses de S. André croissait de plus en plus chaque jour, Antiphanes, habitant de la ville de Mégare, vint le trouver et lui dit :

— Si la bonté est une de vos principales vertus, conformément au précepte du Sauveur que vous annoncez, montrez-la envers nous, Homme de Dieu, et délivrez ma maison des malheurs par lesquels elle est éprouvée.

— Exposez-nous ce qui vous est arrivé, ô homme, lui répondit l'Apôtre.

— De retour d'un voyage, je rentrais dans ma maison ; or, en franchissant la porte de ma cour, j'entendis la voix du portier dont le langage excitait la compassion. M'étant informé de ce que signifiait une telle manière de parler, ceux qui étaient présents me racontèrent que lui-même, sa femme et son fils étaient tourmentés par le démon. Alors, montant au premier étage de la maison, je vis d'autres enfants grincer les dents, se précipiter sur moi et faire éclater des rires insensés. Passant outre, je montai au troisième étage, où était couchée mon épouse, après avoir été grièvement battue par ces enfants. Elle se trouvait dans un tel état de démence, de fatigue et de trouble, qu'ayant jeté sa chevelure sur ses yeux, elle ne put ni me voir ni me reconnaître. C'est donc elle, homme de Dieu.

*hom.* 69, et *hom.* 5, Tertull. *de Corona*; S. Athan. *de dormientibus*; S. Basil. *c.* 27, *de S. Spiritu*; S. Greg. Nyss.; — S. Damasc.; S. Aug. *serm.* 54. S. Célestin, pape, S. Isidor., etc.

<sup>1</sup> S. Andreae Apostoli Acta, *c.* 54. Joachim Perionius, *l. de gestis S. Andreae*, etc. Du Saussay, *l.* III, *c.* 5.

que je vous prie de me rendre. Quant aux autres, je ne m'en inquiète point.

A ce récit, le Saint Apôtre, touché de compassion, répondit :

— Il n'y a pas d'acception de personnes devant Dieu : il est venu sur la terre pour sauver tous les hommes et les empêcher de périr.

Puis il ajouta :

— Allons à la maison de cet homme.

S. André sortit donc de cette ville et se rendit à Mégare. Au moment où il allait entrer dans la maison, les démons se mirent à crier d'une voix unanime et à dire :

Pourquoi, André nous poursuis-tu jusqu'ici? Pourquoi viens-tu dans une maison qui ne t'appartient pas? Garde ce qui est à toi; quant à ce qui est en notre possession, nous te prions de n'y point pénétrer.

Le S. Apôtre admirant cette manière d'agir qui n'était pas ordinaire, monta dans la chambre où la femme était couchée, et après avoir fléchi les genoux et prié, il lui prit la main en disant :

— Le Seigneur Jésus vous guérit !.

Aussitôt cette femme se leva de son lit et bénit Dieu.

Il imposa pareillement les mains sur tous ceux qui étaient tourmentés par le démon, et il rétablit dans l'état de santé chacun de ceux qui faisaient partie de la maison.

Aussi, dans la suite, Antiphanes et son épouse furent-ils pour l'Apôtre de très-puissants auxiliaires dans Mégare, pour la prédication de la parole du Seigneur.

C'est ainsi que les *Ménologes* des églises orientales, que les auteurs anciens, avec Nicéphore et les *Actes de S. André*, nous représentent cet Apôtre prêchant l'Évangile sur tous les rivages du Pont-Euxin, et confirmant ses prédications par de magnifiques prodiges, et venant de ces régions septentrionales

jusque dans la Grèce, dans l'Épire, dans le Péloponèse. *Omnes boreales oras omnemque Ponti maritimam in virtute sermonis, sapientiæ ac intelligentiæ, in virtute signorum ac prodigiorum Evangelii complexus est prædicatione.* (Nicéas le Paphlagonien, *oratio de S. Andrea*, publiée dans l'*Auctarium* de Combéfis ; — S. Grégoire de Naziance (*Orat.* 25), etc.

### CHAPITRE XXXIX.

Maximilla, épouse du Proconsul Egéas, guérie par S. André<sup>1</sup>.

Quelques temps après, le Bienheureux Apôtre revint dans la ville de Patras, où se trouvait le Proconsul Egéas, qui avait succédé à Lesbius. Là, une femme, nommée Ephidama, ou Iphidamia, qui, après avoir été instruite par Sodias, disciple des Apôtres, s'était vouée au service de Jésus-Christ, vint trouver André, et, après avoir embrassé ses pieds, lui dit :

<sup>1</sup> S. *Andræ Apostoli Acta*, c. 35 et *Menæa* apud Du Saussay, p. 321, hoc referunt prodigium.

L'histoire suivante du martyr de S. André est rapportée non-seulement dans les *histoires apostoliques*, mais encore dans les *Actes de S. André*, composés par les prêtres d'Achaïe, et reçus généralement comme authentiques dans l'Eglise : de même que dans S. Sophrone, *apud Hier. in Catalogo* ; dans Nicéphore. *hist. l. 2, c. 59* ; dans Nicéas, *orat. de S. Andrea* ; dans S. Augustin, c. 38, *de fide adv. Manichæos* ; dans le Martyrologe romain, 30 nov. et dans les divers autres Martyrologes ; dans le Bréviaire Romain et les autres, dans les Ménées des Grecs 30 novembre ; dans l'ancien Missel des Gaules qui remonte plus haut que le VIII<sup>e</sup> siècle, et qui la suit entièrement.

S. Philastre, c. 88, t. 4, reconnaît cette histoire, en disant que les Disciples de S. André ont écrit ce que cet Apôtre avait fait en venant du Pont dans la Grèce. C'est pourquoi Baronius, 69, c. 54 et 50 nov., et le P. Alexandre, t. 1, p. 91, reçoivent les *Actes de la passion de S. André* comme légitimes et authentiques.

Euthérius, évêque d'Osma, en Espagne, en a cité au VIII<sup>e</sup> siècle le célèbre passage sur l'Eucharistie. (*Alex. t. 1. p. 9, et Bar. 50 nov.*) Usuard, Adon, Remi d'Auxerre, au IX<sup>e</sup> siècle, S. Lanfranc, le B. Wolphème, S. Pierre Damien, S. Yves de Chartres, S. Bernard la suivent, de même que S. Augustin, *l. de pœnit.*, t. 4.

— Très-saint homme, ma maîtresse Maximilla, qui se trouve en proie à de grandes fièvres, demande que vous daigniez aller chez elle ; car elle souhaite entendre votre doctrine.

Maximilla était l'épouse du Proconsul. Son mari était tellement en peine de voir son épouse affligée de cette grave maladie, qu'il avait tiré son épée et voulait se donner la mort. Précédé d'Ephidamia, l'Apôtre se rendit donc dans l'appartement où se trouvait la femme malade, et, voyant le gouverneur tenir son épée nue, il lui dit :

— Ne vous faites point de mal présentement, ô Proconsul ; mais remettez votre épée en son lieu. Viendra un moment où il sera employé à notre égard.

Mais le Gouverneur ne comprit rien à ces paroles, et il lui permit de s'approcher. Alors l'Apôtre, se présentant devant le lit de la malade, fit une prière, prit ensuite la main de cette femme, qui aussitôt se trouva couverte de sueur, et délivrée de la fièvre. L'Apôtre commanda qu'on lui donnât de la nourriture. A cette vue, le Proconsul ordonna que cent pièces d'argent fussent comptées au Saint Homme de Dieu. L'Apôtre ne voulut même pas les regarder<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cé prodige est ainsi raconté dans les monuments des églises orientales : Apud Du Saussay, *ibid.* p. 321 et 322.

« Cujus domum cum accessisset, hanc quidem non moras agendo,  
« sed confestim difficilibus exsolvit morbi vinculis, atque proconsulem,  
« ipsius conjugem, qui tantum non seipsum ense erat interfecturus, si  
« eandem mortuam videret, et a propria quam parabat, cæde revocavit  
« et mentis compotem esse fecit, mœroris loco lætitia ipsi allata. Cum  
« autem suammet uxorem videret viventem (mortuam enim habebat  
« animam ex idololatriæ stultitia) nullatenus amabat conspicerem  
« tem perfidum, sed potius parum ac indigne circa eum, qui curaverat,  
« affectus, curæ mercedem ipsi tribuere volebat. Hic autem ne summis  
« quidem auribus excipiebat : nam impietas ipsi videbatur venale Spi-  
« ritus donum efficere. Dixit et fecit Divinus Apostolus quod magister :  
« *gratis accepistis, gratis date.* »

## CHAPITRE XL.

Guérison d'un malade et de trois personnes aveugles<sup>1</sup>.

Au sortir de la maison du Proconsul, l'Apôtre vit dans sa route un homme languissant, étendu dans la boue, et recevant des passants quelques pièces de monnaie, pour se procurer des aliments. Touché de compassion pour ce malheureux, André lui dit :

— Au nom de Jésus-Christ, levez-vous sain et sauff !

Cet homme se leva aussitôt et se mit à glorifier Dieu.

S'étant avancé un peu plus loin, il vit un homme aveugle avec son épouse et son fils :

— C'est bien là véritablement l'œuvre de Satan, dit alors l'Apôtre ; il a aveuglé le corps et l'âme de ces personnes. — Au nom de mon Dieu, ajouta-t-il, je vous rends la lumière des yeux du corps : qu'il daigne dissiper pareillement les ténèbres de vos âmes, afin que, connaissant la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, vous puissiez être sauvés<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Acta, c. 36.

<sup>2</sup> « Hinc quidem abiit, cum autem totam circumisset urbem, « videt in aliquo porticu virum paralyticum diuturno detentum morbo, « cui nullus curam adhibere dignabatur. Hujus commiseratione motus « Christi nomen vocat, veluti novum incantamentum, quod amolitur mala « Et cum extensa manu excitasset e lecto, pariter immobilem, incedere « faciebat. At hæc non solum gradiendi organa Patrensibus Andreas, « sed etiam multis cœcutientibus visus adaperit.

« Postquam insuper leprosum quemdam ad civitatis portum objec- « tum, et secundum Job, in stercore positum, scalentem autem et fæti- « dum ex ulceribus conspexit, eum porrecta manu excitat, deinde vicino « obstersum mari, seu potius divino renovatum baptisate, et a malo « purgat, et pristinam ipsi restituit valetudinem.... hic, sanatus, statim « Apostolum secutus est, ex visu et lingua curatorem divulgans, et « Christi præconem.

« Sic Patrenses ex Apostolicis miraculis utilitatem percipiunt : sic

En même temps, il leur imposa les mains et leur ouvrit les yeux. Ils se prosternèrent alors devant lui, et lui embrassèrent les pieds, en disant :

— Il n'y a point d'autre Dieu que celui que prêche André, son serviteur.

## CHAPITRE XLI.

Guérison d'un homme infirme depuis cinquante ans<sup>1</sup>.

Lorsque le Bienheureux Apôtre opérait ces miracles à Patras, un homme le conduisit sur le rivage de la mer, où un marinier, qui durant cinquante ans avait lutté contre la maladie, se trouvait couché dans la fange, couvert d'ulcères et rongé des vers ; aucun médecin n'avait pu le guérir. Cet homme ayant aperçu l'Apôtre, lui dit :

— Vous êtes peut-être le disciple de ce Dieu, qui seul peut guérir ?

« Andreas universo Achaëæ populo, qua verbo, qua miraculis et signis  
« attracto, ac Christi grege sanctoque populo ad perfectionem adducto,  
« ex præclare gestis gaudebat atque lætabatur. Hinc quæ crediderat  
« multitudo, idololatriæ columnas et fana perfregit, dejecitque in ter-  
« ram justa quadam injuria honorem commutans irrationabilem.

« Dein et eum qui ejusmodi honorum ipsis causa fuerat, quibus pote-  
« rant volentes curare, ex propriis facultatibus, prout valebat unusquis-  
« que portionem Apostolo præbebat. Hæc autem is neutiquam accipiebat,  
« neque enim indigebat, sed approbata voluntate, ista egenis et esurien-  
« tibus distribui jubebat ; hæc autem impendi in constructionem sacri  
« Templi, quod quidem magna celeritate de novo factum ad eorum qui  
« crediderant, constructionem inserviebat, in quo etiam ipse sacrificia  
« instituens spiritualia, ex iisque selectis mysticarum rerum adminis-  
« tris sacerdotibus, ac universa Ecclesia Dei, quæ ei sortito obtigerat,  
« rite coordinata, consuetis apud ipsos documentis incumberebat, modo  
« a Veteri Scriptura deducens, modo ex novo applicans Testamento, et  
« quemadmodum, in eo figuram habuere Prophetarum prædictiones,  
« ostendensque novum consensisse cum Veteri ac Deum unum hujus  
« et illius Legem tulisse. »

(*Ex iisdem Græcis monumentis.*)

<sup>1</sup> *Acta S. Andreae; Menæa*, ap. Du Saussay, p. 521.

— Je suis, lui répondit le Saint Apôtre, celui qui vient au nom de mon Dieu, vous rétablir à l'état de la santé. — Au nom de Jésus-Christ, ajouta-t-il, levez-vous et suivez-moi.

Cet homme, abandonnant ses haillons purulents et détrem-pés, se mit à suivre l'Apôtre. La corruption et les vers tombaient de son corps. Lorsqu'ils arrivèrent près d'un certain endroit de la mer, ils entrèrent l'un et l'autre dans l'eau : alors l'Apôtre, le baptisant au nom de la Trinité <sup>1</sup>, le rendit tellement sain, qu'il ne resta plus sur son corps aucune trace de sa première maladie. Et cet homme, après cette guérison, se montra si ardent dans sa foi, qu'il courut dans la ville presque nu, publiant qu'il était guéri, et disant à haute voix :

— Le Dieu qu'annonce André, est le Dieu véritable !

Tout le monde était dans l'admiration, et le félicitait du merveilleux recouvrement de sa santé.

## CHAPITRE XLII.

Guérison du serviteur de Stratoclès, frère du Proconsul Egéas. —  
Conversion de ce personnage <sup>2</sup>.

Dans le temps que ces prodiges et plusieurs autres, dignes d'admiration, se faisaient à Patras par les mains du Bienheureux Apôtre, Stratoclès, frère du Proconsul, arriva d'Italie. Il avait avec lui un serviteur, nommé Alcman, qu'il estimait singulièrement. Or, il arriva, que par un effet de la méchanceté du démon, ce serviteur tomba étendu, écumant et excitant un

<sup>1</sup> Les Prêtres d'Achaïe, dans les *Actes de S. André*, Tertullien, *lib. adv. Praxeam. c. 2*, et *lib. de pudicitia, c. 21*, emploient aussi le mot de *Trinité*, ce qui montre que cette expression remonte vers les temps apostoliques.

<sup>2</sup> *Hist. apost. c. 58, l. 3* ; *Les Ménédes, 50 nov.* ; Niceph., *l. 2, c. 59* ; Vitalis Orderic, *hist. eccl. l. 2, c. 10, etc.*

grand tumulte au milieu de la cour du Proconsul. A ce spectacle, Stratoclès fut très-affligé ; il ne pouvait supporter avec patience le malheur survenu à celui qu'il aimait d'une affection toute particulière. Alors, Maximilla avec Ephidamia consolait cet homme, en lui disant :

— Mon frère, ne vous attristez pas ; votre serviteur recouvrera bientôt la santé. Car il y a ici quelqu'un qui enseigne la voie du salut, et qui rétablit un grand nombre de personnes de l'état de maladie dans un état de santé parfaite. Envoyons quelqu'un lui parler, et aussitôt il vous rendra votre serviteur parfaitement guéri.

On alla sans délai trouver l'Apôtre, qui, à la prière de ces dames chrétiennes, prit la main du serviteur, et lui dit :

— Levez-vous au nom de Jésus-Christ, mon Dieu, que j'annonce !

Et aussitôt, il se leva parfaitement guéri. Alors Stratoclès crut au Seigneur, et fut si affermi dans la foi, qu'à partir de ce moment, il ne quitta plus l'Apôtre ; mais, s'attachant à lui et demeurant à ses côtés, il écoutait la parole de Dieu.

## CHAPITRE XLIII.

Conversion des habitants de l'Achaïe. — Le proconsul Egéas veut contraindre S. André à sacrifier aux idoles. — Interrogatoire de l'Apôtre, qui rend témoignage aux mystères de la Rédemption, de la Croix, de la présence réelle de Jésus-Christ au Sacrement de l'autel. — Il est mis en prison.

Pendant que cela se passait à Patras, il arriva que durant le voyage du Proconsul en Macédoine, son épouse Maximilla, qui, avec plusieurs personnes, s'était fait instruire de la salutaire doctrine de Jésus-Christ, s'attachait tellement à la parole du Bienheureux Apôtre ; qu'il s'en fallut peu, qu'à son retour le Proconsul ne trouvât dans le prétoire son épouse et

une grande multitude d'hommes attentifs à écouter la prédication de l'Apôtre.

Le Bienheureux André, pressentant cette rencontre, se mit à genoux et fit cette prière :

— Ne souffrez point, Seigneur, dit-il, que le Proconsul entre dans ce lieu, avant que tous ces auditeurs n'en soient sortis.

Cette prière ayant été faite avant la rentrée du Proconsul, il arriva qu'une circonstance obligea ce magistrat de mettre du délai dans son retour<sup>1</sup>. Pendant qu'il s'arrêta dans sa route, le saint Apôtre imposa les mains sur tous les fidèles, et les signant du signe de la croix<sup>2</sup> il leur permit de se retirer. S'étant enfin signé lui-même, il se retira pareillement.

Or, Maximilla, dès lors et antérieurement et dans la suite, se rendait souvent avec d'autres personnes chrétiennes dans la maison où demeurait l'Apôtre, et y écoutait assidûment la parole du Seigneur. D'où il arriva qu'elle menait ensuite une conduite plus conforme à la pureté évangélique<sup>3</sup>, et qu'elle

<sup>1</sup> Quod cum fecisset antequam Proconsul Prætorium fuerit ingressus, accidit voluntas purgandi ventris : Cumque secessum petiisset, et moras innecteret, S. Apostolus singulis manus imponens, et consignans cruce, eos abire permisit.

<sup>2</sup> L'usage du signe de la croix remonte jusqu'aux premiers temps du Christianisme. Tertullien *c. 5, de corona militis* : « ad omnem progressum atque promotum, ad omnem aditum et exitum ad vestitum et « calcatum, ad lavacra, ad mensas, ad lumina, ad cubilia, ad sedilia, « quæcumque nos conversatio exercet, frontem crucis signaculo terimus. » On peut voir sur le même point Pamelius, etc. Durand, *de ritibus Eccl. cath. l. 1, c. 6 et l. 2, c. 45* ; Petau, *l. 15, de incarnat., c. 10*. Les Anciens ont communément reconnu que le signe de la croix a une vertu salutaire et miraculeuse.

<sup>3</sup> « Qua ex re factum est, ut rarius viro suo commisceretur. » Les hérétiques manichéens, qui attestent cette histoire comme authentique, en avaient altéré la doctrine et quelques circonstances comme on le voit dans S. Augustin, *l. de fide contra manichæos, c. 58* : « Attendite in actibus Leucii quos sub nomine Apostolorum scribit, qualia sint quæ acceptis de Maximilla uxore Egetis, quæ cum nollet marito debitum reddere (cum apostolus dixerit 1 Cor. VII, 5 : *Uxori vir debitum reddat, similiter et uxor viro*) : illa supposuerit marito suo ancillam

quitta le culte des idoles. — Egéas ne put supporter cela, et, s'en prenant à l'Apôtre, il le fit venir dans sa maison; et, comme il lui reprochait la sainteté de sa religion, et voulait l'engager à adorer les idoles, saint André lui répondit :

— Il serait bien juste et convenable, que vous, qui êtes le juge des hommes, vous reconnussiez votre juge qui est dans le ciel pour le Dieu véritable, après avoir abandonné ceux qui ne sont pas des dieux.

*Egéas* : — Es-tu cet André, qui détruit les temples des dieux, et qui persuade aux hommes de recevoir la doctrine de cette secte superstitieuse que les princes Romains ont résolu d'exterminer ?

Le Bienheureux Apôtre, sans éprouver le moindre sentiment d'effroi, lui répondit :

— Proconsul, je suis celui qui annonce la parole de vérité, et qui prêche le Seigneur Jésus, afin que les hommes abandonnent les idoles faites de la main des mortels et qu'ils commencent à adorer le vrai Dieu par qui toutes choses ont été faites. Les princes Romains n'ont pas su que le Fils de Dieu est descendu du ciel; qu'il s'est fait homme; qu'il a souffert volontairement pour racheter les hommes qu'il avait créés; et qu'il a enseigné, que les idoles sont des démons dont le culte

*Eucliam nomine, exornans cam, sicut ibi scriptum est, adversariis le-nociniis et fucationibus, et cam nocte pro se vicariam supponens, ut ille nesciens cum ea tanquam cum uxore concumberet. Ibi etiam scriptum est quod cum eadem Maximilla et Iphidamia simul essent ad audiendum apostolum Andream, puerulus quidam speciosus quem vult Leucius vel Deum vel certe angelum intelligi, commendaverit eas Andree Apostolo et perrexerit ad Prætorium Egetis et ingressus cubiculum eorum finxerit vocem muliebrem quasi Maximillæ murmurantis de doloribus sexus sceminæi, et Iphidamiæ respondentis. Quæ colloquia cum audisset Egetes, discesserit.* » — D'où l'on voit que les Actes des Manichéens n'étaient pas les mêmes que ceux que nous avons, et que Leucius, tout en voulant plier les faits historiques dans le sens de sa fausse doctrine, en conservait néanmoins la substance. Car il ne pouvait pas rejeter des faits notoires et constants, bien qu'il fût lui-même rejeté de l'Eglise avec sa secte.

offense le Seigneur ; et que celui qui les adore, sera confondu et demeurera captif du démon.

*Egéas* repartit : — Votre Jésus qui disait ces choses vaines, est mort attaché à la croix.

*André* répondit : — Ce n'est pas à cause de ses démérites, c'était pour nous racheter de la mort éternelle qu'il a voulu mourir sur la croix.

*Egéas* dit : — Comment peux-tu dire qu'il a voulu être mis en croix, puisqu'il a été livré par un de ses Disciples, maltraité par les Juifs, et mené au supplice par des soldats?

*André* commença alors à lui montrer comment la passion de Jésus avait été toute volontaire, comment il l'avait soufferte avec résignation, et comment il en avait prédit d'avance toutes les circonstances. Il ajouta que le mystère de la croix était grand et digne de notre respect ; que notre rédemption s'y trouvait renfermée, et que la charité infinie de Jésus-Christ pour les hommes, s'y révélait avec éclat. Après avoir relevé la grandeur de la croix devant le Proconsul, l'Apôtre dit encore que ce mystère, quoiqu'environné de tous les caractères de convenance et de nécessité, demeurait caché et couvert aux yeux des Païens, aveuglés par l'Esprit de ténèbres, par le séducteur du premier homme.

*Egéas* répondit : — Ce n'est pas un mystère, mais un supplice. Or, si tu ne te conformes point à mes ordres, je te ferai endurer à toi-même le même mystère.

*André* lui dit : — Si je redoutais le supplice de la croix, je ne prêcherais pas la gloire de la Croix. Je vous expose la doctrine de la croix, afin que vous puissiez croire et être sauvé. Comme l'homme avait été corrompu par le bois en péchant, il fallait qu'il fût racheté par le bois en souffrant. Et comme le pécheur avait été fait d'une terre non souillée, le Rédempteur devait naître d'une Vierge immaculée. L'homme avait étendu des mains coupables vers le fruit défendu ; il fallait que le Sauveur étendît sur la Croix ses mains innocentes. Si le Fils

de Dieu, Jésus-Christ, n'était pas mort (pour nous délivrer du péché), nous n'aurions pu entrer en possession de l'immortalité.

*Egéas*, ayant entendu ces paroles, dit à l'Apôtre :

— Va porter cette doctrine à ceux qui la voudront croire. Quant à toi, obéis à mes ordres : sacrifie aux dieux, ou je te ferai attacher à cette croix que tu loues tant.

André répondit :

— Tous les jours j'offre à l'autel au seul Dieu tout-puissant, très-bon, non la fumée de l'encens, ni la chair des taureaux, ni le sang des béliers, mais l'Agneau sans tache, à la chair duquel tout le peuple des fidèles participe ; et, après que les fidèles ont participé au sacrifice de cette victime sainte, l'Agneau immolé continue de demeurer entier et vivant.

*Ego omnipotenti Deo, qui unus et verus est, immolo quotidie, non taurorum carnes, nec hircorum sanguinem, sed immaculatum Agnum in Altari : cujus carnem posteaquam omnis populus credentium manducaverit, Agnus qui sacrificatus est, integer perseverat et vivus*<sup>1</sup>.

Egéas lui demandant comment cela se faisait ; André lui répondit que, pour connaître ce prodige, il fallait devenir le disciple de Jésus-Christ.

Egéas reprit :

— Je saurai bien te le faire dire dans les tourments.

Il ordonna en même temps qu'on enfermât l'Apôtre en prison.

<sup>1</sup> *Acta S. Andreæ*; — *Brev. rom.*, 50 nov; — *Epist. Presbyter. et diac. Achaïe*.

Ces paroles de S. André sont fréquemment citées par les Docteurs catholiques, pour confirmer la perpétuité du dogme de la Présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.

## CHAPITRE XLIV.

S. André, dans sa prison, empêche les chrétiens de le délivrer. —  
Discours qu'il leur adresse.

Pendant que le Saint Apôtre était en captivité, il était visité par une multitude de peuple qui voulait le délivrer de ses fers et qui eût exécuté ce dessein, si S. André ne l'eût calmée, et ne l'eût priée avec instance de ne le point empêcher d'obtenir la palme désirée du martyr :

— J'ai été envoyé comme Apôtre vers vous, mes très-chers frères, leur disait-il <sup>1</sup> ; Jésus-Christ, mon maître, m'a donné mission de délivrer les hommes qui sont placés dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et de les ramener par la prédication de la parole divine dans le chemin de la Vérité et de la Lumière. Pour accomplir ce dessein, je n'ai jamais cessé de vous exhorter de temps en temps à quitter le culte des démons, à chercher le vrai Dieu, à persévérer dans ses commandements, afin que, par ce moyen, vous vous trouviez être les héritiers de ses promesses. Je vous engage donc, ô mes bien-aimés, à permettre que votre foi, que vous avez établie sur les fondements de Notre-Seigneur Jésus-Christ, croisse à la louange du Seigneur, et augmente de jour en jour votre espérance. Quant aux souffrances que j'ai à supporter présentement, je ne veux point que vous en soyez aucunement contristés. Car elles nous ont été ainsi promises par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il est écrit (en effet, dans l'Évangile), qu'il nous a prévenus que nous souffririons beaucoup d'afflictions, à cause de son nom ; que nous serions frappés de verges ; que nous

<sup>1</sup> *Hist. apost.* 59 c. ; — *Passio S. Andreæ.*

comparaîtrions devant les juges, afin de lui rendre témoignage devant eux. *Quiconque, disait-il, persévèrera jusqu'à la fin sera sauvé.* Priez donc sans cesse, afin que le Diable, qui tourne tout autour de vous, comme un lion rugissant, pour dévorer quelqu'un, tombe abattu, brisé et vaincu par les serviteurs du Seigneur.

L'Apôtre passa toute la nuit à exhorter et à enseigner la foule qui s'était rassemblée. Il recommandait aux fidèles d'imiter la patience et la douceur de Jésus-Christ, et surtout de ne point mettre obstacle à son martyre, dont les douleurs passeraient bien vite, mais dont la récompense durerait à jamais.

## CHAPITRE XLV.

Nouvelle comparution de l'Apôtre devant le Proconsul Egéas.

L'Apôtre avait parlé au peuple durant toute la nuit. Le lendemain, au point du jour, le proconsul Egeas monta à son tribunal, et, faisant amener l'Apôtre, il lui parla en ces termes :

— Tu sais le motif pour lequel je t'ai fait mettre en prison ? Tu as semé parmi le peuple une doctrine vaine et superstitieuse : je voulais connaître quelque chose de certain à ton sujet. Cependant j'ai appris que durant toute la nuit tu as tenu je ne sais quels propos ridicules.

André répondit :

— Je ne cesse pas d'exercer le ministère dont j'ai été chargé, afin que le peuple soit tiré de la voie de l'erreur et ramené à la connaissance de la vérité.

Le Proconsul lui dit :

— Abandonne cette folie et ne pervertis point ceux qui mènent une bonne vie.

— Jésus-Christ, mon Dieu, reprit André, m'a commandé de prêcher sa parole sans discontinuer, à temps et à contre-temps, et de faire entrer dans la voie de la pénitence ceux qui se sont égarés.

Le Proconsul :

— Promets que tu quitteras cette vaine et superstitieuse doctrine, et alors tu jouiras du bienfait et des doux agréments de la vie. Mais si tu ne veux point suivre mon conseil, sache que tu ne pourras éviter une mort triste et amère. Je te ferai conduire au supplice, si tu persistes à enseigner que Jésus-Christ est Dieu.

— Quiconque, reprit l'Apôtre, ne croit point en Jésus-Christ, ne saurait avoir ni la vie, ni aucune satisfaction réelle, selon que je l'ai prêché dans cette province.

— Je te veux contraindre de sacrifier aux dieux, dit Egéas, afin que tu désabuses tous ces peuples que tu as endoctrinés, et que ton exemple leur fasse quitter ce que tu leur as appris, et reprendre le culte de leurs anciennes divinités. Car je vois qu'en Achaïe il n'est pas une ville dont les temples ne soient désertés par l'effet de tes fausses prédications. Puisque tu les as trompés, il est juste que tu les détrompes. Autrement, prépare-toi à endurer les tourments et à mourir sur la croix<sup>1</sup>.

L'Apôtre lui répondit :

— Ecoutez-moi, homme de mort, bois sec, prêt à être jeté au feu. Jusqu'ici je vous ai parlé avec ménagement, pensant qu'en homme raisonnable vous profiteriez de mes paroles, et que vous cesseriez d'adorer les faux dieux. Mais, puisque vous êtes endurci et obstiné dans l'erreur, je vous déclare que vos menaces sont incapables de m'effrayer. Me voici : faites de moi tout ce qu'il vous plaira. Plus vous me ferez endurer de tourments pour le nom de Jésus-Christ, plus la récompense

<sup>1</sup>

*Blandimentis aut tormentis,  
Non enervat robur mentis,  
Judicis insania. (Brev. Rom.)*

qui m'attend sera grande. Quant à vous, vous serez d'autant plus tourmenté dans l'Enfer, qui déjà est tout prêt à vous recevoir <sup>1</sup>.

## CHAPITRE XLVI.

Crucem videns preparari,  
Suo gestit conformari  
Magistro Discipulus.  
Mors pro morte solvitur,  
Et crucis aperitur  
Triumphalis titulus.

S. André, après la flagellation, s'avance vers le lieu du supplice. — Murmures du peuple. — Paroles remarquables de l'Apôtre à la vue de sa croix. — Il y est attaché par les bourreaux.

Irrité des paroles de l'Apôtre, le Proconsul ordonna qu'André fut dépouillé de ses vêtements et flagellé par sept bourreaux qui le battirent à trois reprises différentes, et lui appliquèrent tant de coups, que le sang coulait de toutes parts du corps du saint Apôtre.

Egéas, voyant sa constance, donna ordre aux bourreaux de l'attacher à la croix, en lui liant les pieds et les mains avec des cordes, sans employer les clous <sup>2</sup>, afin que le supplice fût plus long et plus insupportable.

Comme on le menait au lieu du supplice, le peuple fit entendre des plaintes ; on disait dans la foule :

— *On traite indignement l'homme de Dieu !*

— *Qu'a fait ce Juste, cet ami de Dieu, pour être crucifié ?*

— *On conduit à la mort un docteur qui enseignait la vérité, un homme bon, un homme vertueux ?*

<sup>1</sup> Brev. rom. *Pro. S. Andreæ, ut supra.*

<sup>2</sup> Quelquefois on substituait les cordes aux clous dans le crucifiement. (Juste Lipse, *de Cruce, l. 2, c. 8.*)

S. André, plein d'amour pour Jésus-Christ, et brûlant du désir de l'imiter, adressait la parole à la multitude, la conjurant de ne pas empêcher son bien. Lorsqu'il fut enfin parvenu au lieu du supplice, et qu'il eut de loin aperçu la croix, il s'écria, dans le transport d'une admirable ferveur d'esprit <sup>1</sup> :

— « Je vous salue, ô Croix précieuse, qui avez été consacrée par le Corps de mon Dieu, et ornée par ses membres comme par de riches pierreries. Vous étiez un objet de terreur aux yeux des hommes, avant que Jésus-Christ vous eût sanctifiée ; maintenant vous êtes leur joie et l'objet de leurs vœux. Je m'approche de vous dans de vifs transports d'allégresse, afin que vous receviez le Disciple de Celui qui est mort sur vous ; je vous ai toujours chérie, et j'ai constamment désiré vous embrasser. O bonne Croix ! longtemps désirée, qui êtes fatiguée de m'attendre ; Croix salutaire, qui avez été embellie de tant de grâce et d'éclat par les membres du Seigneur ; vous que j'ai recherchée sans cesse, que j'ai ardemment aimée, après laquelle j'ai tant soupiré ; vous qui maintenant enfin vous présentez pour accomplir mes vœux, recevez-moi dans vos bras, en me tirant du mi-

<sup>1</sup> Voir les *Actes de S. André* ; les hist. apost. de *Andrea*, c. 40 ; S. Pierre Damien, S. Bernard,.... Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.* l. 2, c. 10.

Passio S. Andreae : « Salve crux quæ in Christi corpore dedicata es, et ex membrorum ejus Margaritis ornata. — Securus ergo et gaudens, venio ad te ; ut et tu exultans suscipias me discipulum ejus qui pependit in te, qui amator tui semper fui et desideravi amplecti te. O bona crux quæ decorem et pulchritudinem de membris Domini suscepisti, diu desiderata, sollicite amata, sine intermissione quæsita et aliquando jam concupiscenti animo præparata, accipe me ab hominibus et redde me Magistro meo, ut per te me recipiat qui per te me redemit. »

Apostolicæ Historiæ : « Salve crux, quæ diu fatigata requiescis, tanto tempore expectans me. Certissime autem scio, te gaudere suscipientem Discipulum ejus, qui pependit in te. Qua propter lætus pergo ad te ; quia secretum tuum cognosco et mysterium novi, qua de causa fixa sis. Suscipe nunc quem desideras, quia tandem speciem tuam desiderans, inveni in te. Video enim in te, quæ a Domino sunt promissa. Suscipe itaque electa Crux humilem propter Deum, et transfer servum ejus ad Dominum suum. »

« lieu des hommes, et rendez-moi à mon Maître, afin que  
« Celui qui m'a racheté par vous me voie arriver à lui par  
« vous ! »

« Le saint Apôtre, dit S. Bernard <sup>1</sup>, quand il vit de loin la  
« croix qu'on avait préparée pour lui, ne changea point de  
« visage ; son sang ne se glaça point dans ses veines ; ses  
« cheveux ne se dressèrent point ; il ne perdit point la voix ;  
« on n'aperçut ni tremblement dans son corps, ni trouble dans  
« son âme ; en un mot, il n'éprouva aucune des faiblesses  
« qu'on éprouve ordinairement dans une pareille circonstance.  
« Le feu de la charité qui brûlait dans son cœur se manifes-  
« tait par sa bouche. »

Lorsque le saint Apôtre fut arrivé au pied de la Croix, il se dépouilla lui-même de ses vêtements et les donna aux bourreaux ; ceux-ci l'élevèrent en haut sur la Croix <sup>2</sup> et l'y attachèrent avec des cordes, selon qu'il leur avait été commandé.

## CHAPITRE XLVII.

In cruce vixit biduum  
Victurus in perpetuum ;  
Nec vult, volente populo,  
Deponi de patibulo.  
(*Brev. rom.*)

S. André parle au peuple du haut de sa croix. — Murmures du peuple qui est près de se soulever. — Il se plaint auprès du Proconsul.

Après qu'on eut ainsi crucifié S. André, il s'assembla autour de la Croix une foule immense, composée d'environ vingt

<sup>1</sup> S. Bernard, *Serm. 2. de S. Andrea*, n. 3.

<sup>2</sup> L'opinion commune est que la croix de S. André était croisée et avait la forme de la croix latine X ou de la lettre grecque χ. Mais plusieurs savants pensent qu'elle avait la forme ordinaire. (Lipsius, Molanus, Gretser, Combéllis.) La croix même, qu'on dit être celle sur laquelle fut attaché S. André, et que l'on montre encore aujourd'hui dans l'église de S. Victor de Marseille, n'est point croisée, mais droi te.

mille hommes, qui tous déplorait la mort du Saint. Parmi cette multitude se trouvait Stratoclès, le frère du proconsul Egéas. Alors, l'Apôtre, prenant la parole, s'exprima en ces termes :

— Je rends grâces à Jésus-Christ, mon Seigneur, qui a commandé que je quittasse enfin ce corps et cette vie temporelle, en rendant un bon témoignage à la vérité, afin de mériter sa récompense éternelle, et de devenir ainsi le disciple favori et l'ami intime de Celui qui m'a envoyé vers vous. Pour vous, persévérez dans la pratique de la parole qui vous a été enseignée ; instruisez-vous et avertissez-vous les uns les autres, afin que vous soyez avec mon Dieu éternellement, que vous ayez une demeure, une place près de lui, et que vous receviez l'effet de ses promesses.

Les Chrétiens qui étaient présents répondirent *Amen : qu'il en soit ainsi!* Durant toute la journée et pendant toute la nuit suivante, il ne discontinua point de leur parler, sans éprouver aucune défaillance, ni aucune fatigue.

C'est pourquoi le jour suivant, le peuple, voyant la patience de l'Apôtre et la constance de son caractère, sa prudence et sa sagesse, de même que sa force d'esprit, se mit à murmurer et à dire qu'*un homme saint, ami de la chasteté, plein de modestie et de piété, dont les mœurs étaient honnêtes et les manières ornées, dont la doctrine était saine et rationnelle, ne devrait pas souffrir un tel supplice et devrait être descendu de la Croix*<sup>1</sup>.

La multitude, s'animant de plus en plus à la vue d'une telle injustice, se porta vers la résidence du Proconsul, et, au moment où Egéas était assis à son tribunal, elle se mit à pousser des cris et des vociférations :

— Quelle est, disait-elle, cette sentence inhumaine par la-

<sup>1</sup> *Passio S. Andreæ*. — Orderic. Vitalis, *hist. l. 2, c. 10*; — *Hist. apost. c. 41*.

quelle, ô Proconsul, tu condamnes au supplice de la Croix un homme juste, qui n'a commis aucun mal ? Toute la ville est soulevée, et nous sommes disposés à périr tous avec lui. Nous te prions de ne point perdre (Patras), une ville si célèbre et si importante de l'empire de César. Rends-nous cet homme juste, cet homme saint ; ne mets pas à mort un homme chéri de Dieu ; ne fais point périr un homme plein de mansuétude et de charité, un docteur qui nous enseigne une excellente doctrine. Voilà deux jours qu'il vit attaché à la Croix ; chose qui n'arrive pas sans merveille : de plus, il nous parle encore, et il nous fortifie par ses discours. C'est pourquoi, rends-nous cet homme chaste, et toute la ville de Patras sera pacifiée <sup>1</sup> !

## CHAPITRE XLVIII.

Hora fere dimidia,  
Luce perfusus nimia,  
Cum luce, cum lætitia,  
Pergit ad lucis atria.  
(*Brev. Rom. et Parisien. antiq. et  
recentiori, auctore Adam à  
S. Victore.*)

Egésas veut délivrer l'Apôtre qui s'y refuse. — Glorieuse mort  
de S. André. — Epoque de son martyre.

Touché de ces paroles, et redoutant les menaces et la révolte du peuple, le Proconsul se leva du tribunal et résolut de faire détacher André. Il alla en personne au lieu où était la croix ; le peuple était rempli de joie de voir que le serviteur de Dieu allait être délivré. Le Proconsul, environné de son

<sup>1</sup> Ces paroles des habitants de la Grèce sont citées mot pour mot du livre des *Histoires apostoliques*, l. 5, c. 41 ; dans le *Bréviaire Romain*, 30 nov., et sont ainsi confirmées par l'autorité de l'Eglise catholique.

escorte, le cœur triste et repentant de ce qu'il avait fait, s'approchait d'André suspendu à la croix. Les bourreaux, à qui il avait commandé de détacher l'Apôtre, ne purent exécuter son ordre ; lorsqu'ils élevaient les bras pour l'atteindre, ils étaient frappés d'impuissance par une force secrète. L'Apôtre avait demandé à Dieu la grâce de mourir pour lui sur la croix, et lorsqu'il vit approcher Egéas dans le dessein de le délier, il s'écria :

— Pour quel motif venez-vous auprès de nous, Egéas ? Est-ce que vous voulez me délier ? Regrettez-vous votre action et avez-vous le désir de céder ? Vous ne me persuaderez jamais, croyez-moi, de descendre de cette croix.

Comme le peuple exprimait la volonté que le Proconsul délivrât l'Apôtre, S. André s'écria d'une voix forte :

— Seigneur Jésus-Christ, ne permettez pas que votre serviteur qui est suspendu au bois à cause de votre nom, soit délivré ! Ne permettez pas, je vous supplie, Dieu miséricordieux, que celui qui s'attache à suivre vos traces mystérieuses, soit rendu à la vie ordinaire des hommes. Mais recevez-moi, divin Maître, vous que j'ai aimé, que j'ai connu, vous à qui je suis attaché, vous que je désire voir et en qui je suis tout ce que je suis. Recevez-moi à ma sortie de ce monde, ô Jésus plein de bonté et de miséricorde <sup>1</sup> !

<sup>1</sup> S. Augustin, dans son livre *De la Pénitence*, rapporte et commente ainsi cette prière que fit S. André lorsque le peuple voulait le délivrer :

« Seigneur, ne permettez pas que je sois descendu vivant ; il est  
« temps que mon corps soit remis à la terre, car il y longtemps que je  
« le porte ; j'ai vieilli et travaillé, afin de dompter l'orgueil, de détruire  
« la concupiscence, de réfréner la convoitise. Vous savez, Seigneur,  
« combien de fois ce corps me forçait à quitter la pureté de la contem-  
« plation, combien de fois il me troublait dans la sainte contemplation  
« de votre Loi, et combien de tracas il me causait. J'ai combattu de  
« mon mieux, et, grâce à votre secours, j'ai surmonté tant d'embûches ;  
« je vous conjure de m'accorder une juste récompense, mais de ne pas  
« me commander une plus longue lutte. Que ce corps soit donc rendu  
« à la terre, afin qu'il ne m'empêche plus de m'abreuver à la source de  
« la joie éternelle. »

S. Aug. *de pœnit.* c. 8, ap. t. 4, p. 514. « In hoc desiderio erat An-

Pendant qu'il disait ces choses, en glorifiant le Seigneur et en témoignant ses transports de joie, et pendant que nous versions tous des pleurs, il descendit une clarté céleste, qui environna son corps : cette splendeur, aussi brillante que celle de l'éclair, dura environ une demi-heure ; les yeux des assistants n'en pouvaient supporter l'éclat. Lorsqu'ensuite elle eut diminué peu à peu et eut enfin disparu, le saint Apôtre rendit l'esprit, le 30 de novembre de l'année <sup>2</sup> 69 de Notre-Seigneur.

Est autem passus venerabilis et Sanctus Dei Andreas Apostolus apud Achaïam in civitate Patris, sub Ægeate Proconsule, Pridie Kalendas decembris <sup>3</sup>, regnante D. J.-C. cui sit gloria in sæcula sæculorum. Amen.

dreas, qui in cruce positus a Domino requirebat : tempus est ut commendes terræ corpus meum. Volēbat enim eum plebs de cruce deponere. Ipse autem cœpit Dominum rogare ; ne me permittas, Domine, descendere vivum, sed tempus est ut commendes terræ corpus meum.... »

L'histoire *tripartite* dit de lui, au sujet de sa fête, qu'il était de taille médiocre ; qu'il avait le teint brun et la barbe épaisse. — S. Sophrone rapporte que S. André ne s'est point marié : *Andreas cœlibem vitam ducens*.

Ap. Jacob. Archiep. G., in *Andr.* — S. Sophr. *hom. de cer. SS. Petri et Pauli*, ap. Baron. 31, c. 23.

L'exemple de notre saint Apôtre a produit une telle impression sur Lancelot d'Avellin, que ce Saint, par suite du grand amour dont il brûlait pour la croix, demanda instamment d'être appelé *André*. *Ob ingentem, quo æstuat, crucis amorem, ut sibi Andræ nomen imponeretur, precibus impetravit.* (Brev. Rom. in festo S. Andræ Avellini x novembris). Il fut, en effet, appelé depuis *S. André d'Avellin*.

<sup>1</sup> *Nous versions tous des pleurs*. Ce sont les Disciples de S. André, les témoins oculaires de ses actions, qui ont écrit cette pièce et l'ont communiquée aux autres églises. — *Passio S. Andræ*. — *Apost. hist. c. 42*. — *Orderic. Vitalis, l. 2, c. 10*.

<sup>2</sup> *Baronius, Tillemont, etc.*

<sup>3</sup> *Apost. hist. c. 42* ; — *Florentinius, Martyrol. rom. ad 20 novemb.* ; *Baron. ibid.*

## CHAPITRE XLIX.

« Maximilla, Christo amabilis, tulit corpus  
« Apostoli, optimo loco cum aromatibus se-  
« pelivit. » (*Brev. Rom. Antiph. 4 Vesp.*)

Sa sépulture. — Mort terrible du tyran Egéas. — Conduite de Stratoclès<sup>1</sup>.

L'épouse d'Egéas, Maximilla, fit recueillir le corps de S. André, et l'embauma avec des aromates précieux; puis elle le fit ensevelir honorablement dans un sépulcre remarquable qu'elle avait fait préparer pour elle-même. Depuis cette époque, cette riche et grande dame vécut dans la continence et dans la sainteté et elle persévéra avec constance dans la foi qu'elle avait reçue.

Le Proconsul, ayant aussitôt appris l'action de son épouse et l'émeute du peuple irrité de la mort de S. André, entra dans une grande colère, et il se disposait à dresser un acte public d'accusation contre Maximilla et contre le peuple de Patras, et de l'envoyer à l'empereur. Mais pendant qu'il est occupé dans son consistoire à dresser les mémoires et l'information, il est saisi par un démon, il se précipite d'un lieu élevé de son appartement, et meurt sur la place publique de la ville, au milieu des convulsions. A la vue de cette mort effrayante, plusieurs se convertirent alors à la foi de Jésus-Christ.

On annonça cette nouvelle à son frère Stratoclès. Celui-ci envoya ses serviteurs avec ordre d'ensevelir son corps parmi les *Biathanates*. Pour lui, il ne voulut point toucher à la succession du Proconsul (de peur de participer à son crime ou de jouir des biens qui avaient appartenu à un homme impie.)

<sup>1</sup> *Lettre de l'Eglise d'Achaïe.*

— Que tes biens périssent avec toi, *dit-il* ! Le Seigneur Jésus, que j'ai connu par son serviteur André, me suffit ! *Mihi sufficit Dominus Jesus, quem cognovi per famulum ejus Andream !*

La mort funeste du Proconsul Egéas est exprimée en ces termes dans la *cinquième* antiennes des Vêpres de S. André au Bréviaire romain :

*Seigneur, vous avez plongé dans l'Enfer ceux qui persécutaient le Juste ; et par le bois de la Croix vous avez conduit le Juste dans vos éternels tabernacles.*

L'homme sensé ne saurait être surpris de la mort tragique et affreuse du Proconsul impie du Péloponèse. Très-souvent la divine Providence châtie de la sorte les impiétés éclatantes, scandaleuses. Outre les nombreux exemples que nous fournissent l'Histoire ecclésiastique et même l'Histoire profane, nous avons été dans le cours de notre existence, plus d'une fois à même de constater des morts ou des châtimens analogues, infligés à des impies outrageux par la mystérieuse main de Jésus-Christ, vengeur de son Eglise. La crainte de flétrir des noms portés par des personnages vivants ou par leurs descendants empêche, la plupart du temps, de les signaler à l'attention publique. — Mais les faits n'en sont ni moins réels, ni moins terribles. — Il appartient aux esprits prudents et observateurs de faire attention à cette conduite Providentielle.

---

## RELATION DU MARTYRE DE L'APÔTRE S. ANDRÉ

Composée par ses Disciples, *les Prêtres et les Diacres* des églises d'Achaïe  
et envoyée par eux aux autres chrétientés.

---

### I.

« Nous tous, prêtres et diacres des églises de l'Achaïe, nous écrivons la relation du martyre de l'apôtre S. André, dont nous avons été les témoins oculaires, et nous l'adressons à toutes les églises qui sont à l'Orient et à l'Occident, au Midi et au Septentrion. La paix soit avec vous et avec tous ceux qui croient en un seul Dieu, en trois Personnes, au Père qui n'a pas été engendré, au Fils qui est le seul engendré du Père, au Saint-Esprit qui procède du Père et qui demeure dans le Fils : *Ut ostendatur unus Spiritus esse in Patre et Filio ; et hoc esse Unigenitum filium, quod est, et ille qui genuit.* S. André, l'apôtre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous a enseigné cette foi, et c'est la Passion de ce disciple du Seigneur que nous rapportons, telle que nous l'avons vue.

Le Proconsul Ægéas, étant donc entré dans la ville de Patras, voulut y poursuivre les chrétiens et les forcer de sacrifier aux idoles. S. André l'aborda alors et lui dit :

— Il conviendrait que vous, qui vous présentez aux hommes comme juge de leurs différends, vous reconnussiez que vous avez au Ciel un juge qui prononcera votre sentence, et que, lui rendant le culte auquel il a droit, vous protestassiez contre celui que l'on accorde à de vains simulacres.

Ægéas lui répondit :

— Vous êtes, si je ne me trompe, ce destructeur des tem-

ples des dieux, cet André qui cherche à persuader d'entrer dans cette secte superstitieuse, qui ayant été découverte naguère par les chefs de l'Empire, a été par eux condamnée à être exterminée.

*S. André* dit : — Ces empereurs romains ignorent encore que le Fils de Dieu, descendu sur la terre pour la rédemption des hommes, a enseigné que ces idoles, non-seulement ne sont point des dieux, mais qu'elles sont encore d'impurs démons, ennemis de la race humaine, qui apprennent aux hommes à offenser Dieu, afin que, rejetés de Dieu pour leurs péchés, les hommes deviennent les captifs de Satan, et soient joués et trompés par lui, jusqu'au moment où ils sortiront de cette vie, coupables et les mains vides de bonnes œuvres, n'emportant avec eux que leurs iniquités.

*Ægéas* dit : — Réfléchissez que ce sont ces discours vains et insensés qui ont mérité à votre Jésus la croix à laquelle les Juifs l'ont attaché.

*S. André* répondit : — Oh ! si vous vouliez comprendre le mystère de cette croix ! Si vous saviez avec quel amour le Souverain Maître de toutes choses s'y est involontairement laissé attacher pour notre rédemption.

*Ægéas* dit : — Vous osez parler de dévouement et de sacrifice volontaire de la part de cet homme, lorsque tout le monde sait qu'il a été livré par l'un des siens, garotté par les Juifs, conduit devant le gouverneur de la Province, et crucifié par les soldats sur la demande de sa nation !

*André* répondit : — Ce que j'ai dit est vrai, car j'étais avec Jésus lorsqu'il s'est livré et qu'il a été trahi par son disciple : avant cette trahison et le supplice qui l'a suivie, je l'ai entendu nous prédire, que l'un et l'autre auraient lieu pour le salut des hommes : je l'ai entendu nous annoncer que trois jours après il ressusciterait. Pierre, mon frère, lui disait : *Pardonnez-moi, Seigneur, si je vous prie qu'il n'en arrive pas ainsi.* Il lui répondit avec indignation : *Retire-toi, Satan (tentateur),*

*car tu ne comprends point les choses de Dieu.* Pour nous montrer de plus en plus qu'il embrassait volontairement les souffrances de sa Passion, il nous disait : *J'ai le pouvoir de déposer ma vie, et j'ai le pouvoir de la reprendre, après l'avoir quittée.* Au dernier souper qu'il fit avec nous, après nous avoir dit : *l'un de vous est sur le point de me trahir,* voyant que cette prédiction nous avait tous attristés, il ajouta, pour ne nous point laisser dans l'accablement : *Ce sera celui à qui je vais donner un morceau de pain.* En donnant ensuite ce morceau de pain au disciple qui devait le trahir, et en nous racontant les faits à venir comme s'ils eussent déjà été accomplis, il nous a fait voir qu'il se livrait volontairement à ses ennemis ; car il n'a point évité par la fuite la trahison qu'il connaissait parfaitement et il est demeuré dans le lieu même où il savait que le traître se rendrait pour le livrer.

*Ægéas* dit : — J'admire votre sagesse de consentir à adorer un homme mort sur un gibet, de quelque manière que la chose ait eu lieu, de son gré, ou autrement.

*André* répondit : — C'est là une de mes paroles que vous retenez. La croix est un grand mystère, car notre rédemption en dépendait, et peut-être le comprendrez-vous, si vous consentez à m'entendre.

*Ægéas* dit : — On ne saurait appeler la Croix un mystère, mais bien un supplice.

*André* répondit : — Si vous voulez vous donner la peine de m'écouter, vous connaîtrez que ce supplice même renfermait le mystère du salut des hommes.

*Ægéas* dit : — Je veux bien me résigner à vous écouter ; mais je vous préviens que, si vous ne consentez à m'obéir, le mystère de la Croix s'accomplira de nouveau en vous-même.

*André* répondit : — Si cette menace était de nature à m'effrayer, il me siérait bien peu de vous parler, comme je le fais, de la gloire de la Croix.

*Ægéas* dit : — Votre doctrine est aussi insensée que l'audace avec laquelle vous me bravez.

*André* répondit : — Il n'y a dans mes paroles ni audace ni bravade, elles expriment la foi qui est en moi ; car il est écrit que la mort des Justes est précieuse, tandis que celle des méchants est déplorable. C'est pourquoi je tiens à vous annoncer le mystère de la Croix, que vous ne comprenez pas, afin que, en y croyant, vous renaissiez à la véritable vie.

*Ægéas* dit : — Pour renaître il faut mourir. Est-ce que par hasard vous auriez la prétention de me persuader que je suis mort pour ensuite me donner la vie par le moyen de cette singulière foi <sup>1</sup>, dont vous vous faites l'Apôtre ?

*André* répondit : — Qu'il serait à souhaiter que vous comprissiez cette doctrine ! Que vous entendissiez qu'il y a dans la croix une vertu réparatrice des âmes perdues par le péché. Car le premier homme en touchant à l'arbre défendu a introduit la mort dans le monde, et il était devenu nécessaire pour le genre humain, que la mort qui était entrée dans le monde fût détruite par l'arbre de la souffrance. Le premier homme avait été formé d'une terre vierge ; mais par l'arbre de la prévarication il avait fait entrer ensuite la mort parmi les hommes. C'est pourquoi il a été nécessaire que le Christ, qui est le Fils de Dieu, et qui avait créé le premier homme, naquit d'une mère Vierge et immaculée, devint homme parfait pour rendre aux hommes la vie immortelle qu'ils avaient perdue ; il a fallu que par l'arbre de la croix il détruisît l'arbre de la convoitise ; qu'il étendît sur la croix ses mains pures et sans tache, pour expier le crime commis par des mains coupables ; qu'il reçût le fiel pour nourriture afin d'expier la faute contractée par la

<sup>1</sup> C'est bien là le langage de l'homme charnel et mondain, qui ne connaît que ce que lui enseignent les sens, et qui n'entend rien, absolument rien, aux choses de Dieu. *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei*. Les paroles de l'Apôtre sont dignes, calmes, conformes à la raison et à la foi.

manducation du fruit défendu ; qu'enfin il se revêtit de notre mortalité pour nous communiquer son immortalité.

*Ægéas* dit : — Il faut réserver de tels discours pour ceux qui veulent bien y ajouter foi. Quant à ce qui me concerne, sachez que si vous refusez de sacrifier aux dieux tout-puissants, vous serez flagellé d'abord, puis attaché à cette même croix que vous célébrez avec tant d'enthousiasme.

*André* répondit : — Tous les jours je sacrifie en l'honneur du vrai Dieu, unique et tout-puissant ; et le sacrifice que je lui offre, ne consiste point dans la fumée de l'encens, dans la chair ni dans le sang des boucs et des taureaux ; mais ce qui en fait la substance, c'est l'Agneau immaculé, qui, après avoir servi, dans sa chair et dans son sang, d'aliment et de breuvage à la multitude des croyants, continue d'être entier et vivant, et lorsqu'il a été véritablement sacrifié (immolé), que le peuple fidèle a mangé réellement sa chair sacrée, et bu véritablement son sang précieux ; il continue néanmoins, comme je l'ai dit, de demeurer entier, vivant et immaculé.

*Ægéas* dit : — Comment cela peut-il se faire ?

*André* répondit : — Si vous voulez en pénétrer le sens, il est indispensable que vous les écoutiez avec l'humble docilité d'un disciple.

*Ægéas* dit : — J'ai la force en main pour vous obliger à en donner l'explication :

*André* répondit : — Je m'étonne d'entendre des paroles aussi insensées sortir de la bouche d'un homme sage. Comment pouvez-vous croire qu'en tourmentant les disciples du Christ, vous pourrez pénétrer le sens de ses divins enseignements ? Je vous ai annoncé le double mystère des chrétiens, celui de la croix, et celui de leur sacrifice. Si vous croyez que le Christ, Fils de Dieu, qui a été crucifié par les Juifs, est véritablement Dieu, je vous ferai comprendre comment l'Agneau immolé continue de vivre ; comment, après être descendu sur l'autel, où se célèbrent nos mystères sacrés, après s'y être sacrifié, et

s'être donné à nous en nourriture, il existe encore, et vit dans son royaume, sans avoir rien perdu de sa pureté ni de son intégrité primitives.

*Ægéas* dit : — Comment la chose est-elle possible, puisque, d'après vos propres paroles, il a été immolé et mangé par tout le peuple ?

*André* répondit : — Si vous croyez de tout votre cœur, vous pourrez l'apprendre ; si vous ne croyez point, vous ne parviendrez jamais à la connaissance de cette vérité.

## II.

*Ægéas*, alors irrité, ordonna que l'Apôtre fût conduit en prison. Pendant qu'il y était renfermé, il arriva de toutes les parties de la Province une grande multitude d'hommes qui parlaient de briser les portes de la prison, de délivrer *André* et de mettre à mort son persécuteur. Mais l'Apôtre les en dissuada :

— Gardez-vous, leur disait-il, d'exciter une sédition coupable au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rappelez-vous la patience que montra le Seigneur lorsqu'il fut livré aux mains de ses ennemis. On ne l'entendit point crier ; on ne le vit point disputer sur les places publiques, ni se débattre contre ses bourreaux. Soyez donc à son exemple, calmes et paisibles. Au lieu de rien faire pour retarder l'heure de mon martyre, préparez-vous à entrer bientôt vous-mêmes dans l'arène, comme de courageux athlètes du Seigneur, qui savent triompher des menaces avec intrépidité, et souffrir les supplices avec la force de la patience. S'il y a des terreurs qui doivent nous donner de la crainte, ce sont celles qui ne doivent point avoir de terme ; quant aux terreurs que l'homme peut inspirer, elles ne sont qu'une fumée qui se dissipe tout à coup, après s'être élevée à nos regards. Et s'il y a des douleurs que

nous devons craindre, il faut redouter celles qui doivent commencer, pour ne jamais finir. Quant aux douleurs de cette vie, ou elles sont légères et sont supportables ; ou elles sont violentes, et elles font sortir aussitôt notre âme de ce corps mortel. Mais les peines de la vie future sont éternelles : elles sont accompagnées de pleurs continuels, de gémissements, de cris et de tourments sans fin ; c'est ce supplice que le proconsul *Ægéas* ne craint point d'affronter. Pour vous, soyez prêts à marcher à travers les tribulations temporelles, vers les joies du royaume éternel ; c'est là que vous vous réjouirez sans fin, que vous brillerez d'un éternel éclat, et que vous régnerez avec le Christ à tout jamais.

*André*, le saint apôtre de Jésus-Christ, adressait ces discours et d'autres semblables, au peuple, qui, durant toute la nuit, demeura assemblé dans ce lieu.

### III.

Le lendemain, lorsque le jour commença à luire, *Ægéas* envoya des soldats à la prison, se fit amener *S. André*, puis, s'asseyant à son tribunal, il lui parla en ces termes :

— Je pense que la nuit vous aura rendu plus sage, et que vous aurez pris le parti de préférer avec nous la jouissance de la vie au fol enthousiasme dont vous étiez possédé à l'occasion du Christ. Il est insensé, en effet, de vouloir sans sujet aller au supplice de la croix, et d'endurer de son plein gré le tourment cruel du feu et des flammes.

*André* lui répondit : — Les seules jouissances que je consente à partager avec vous sont celles qui vous sont réservées, si vous abandonnez le culte des idoles, pour croire en Jésus-Christ. Car c'est Jésus-Christ qui m'a envoyé annoncer sa doctrine aux habitants de cette province, parmi lesquels il compte déjà un grand nombre d'adorateurs.

*Ægéas* dit : C'est pour cela même que je veux que vous sacrifiez aux dieux, afin que les peuples, séduits par vous, abandonnent les erreurs que vous avez prêchées, et reviennent au culte des dieux qu'ils ont quitté. Il n'est que trop vrai, en effet, qu'il n'est pas dans toute l'Achaïe une seule ville où les temples des dieux ne soient abandonnés et déserts. Maintenant donc, réparez le mal que vous avez fait ; apaisez les divinités irritées contre vous : ce n'est qu'à cette condition que vous pourrez vivre avec nous en bonne union. Si vous vous y refusez, leur injure sera vengée par des supplices que je saurai varier de manière à proportionner la peine à l'offense ; et la Croix, que vous avez prêchée avec transport, sera celui qui les couronnera.

*André* répondit : Enfant de la mort, tison tout prêt à devenir la proie du feu éternel, écoutez-moi : prêtez l'oreille à ce que va vous dire un serviteur du Tout-Puissant, un Apôtre de Jésus-Christ. Si je vous ai parlé jusqu'ici avec ménagement, c'était dans l'espérance que, devenu enfin capable d'écouter la voix de la raison et de défendre la vérité, vous abandonneriez le culte des vains simulacres, et que vous embrasseriez celui du Dieu qui règne dans les Cieux. Mais, puisque vous persistez désormais dans votre coupable incrédulité, et que d'ailleurs vous croyez pouvoir m'intimider par vos menaces, il ne me reste qu'à vous prouver que toutes ces menaces sont impuissantes : inventez les plus cruels tourments, ils n'auront d'autre effet que de me procurer un accueil plus favorable auprès du Très-Haut, de qui seul j'attends ma récompense.

*Ægéas* le fit alors battre de verges, puis reconduire devant lui après cette première épreuve, pour l'engager à renier sa foi, et le menacer du dernier supplice, s'il persévérerait dans sa résolution.

— Ecoutez-moi, *André*, lui dit-il ; cessez de vouloir que votre sang soit versé. Prenez une autre détermination ; autrement, je vous ferai périr par le tourment du gibet.

— Je suis le serviteur de Jésus-Christ qui a été crucifié, répondit André, et le désir de choisir et de glorifier la Croix de mon Maître, l'emporte chez moi sur le sentiment de la crainte... Pour vous, vous pourrez encore échapper au tourment éternel qui vous est dû, si, après avoir mis à l'épreuve ma constance, vous embrassez encore la foi. Seule, l'idée de votre perte éternelle me cause un sentiment de crainte ; la pensée de mon prochain supplice ne me trouble pas. Car mon supplice ne durera que l'espace d'un jour ou tout au plus de deux jours ; mais votre tourment, après des milliers d'années, ne touchera pas à sa fin. C'est pourquoi, cessez, dès à présent, d'augmenter votre malheur, et n'allumez pas vous-même le feu éternel qui doit vous consumer sans fin.

A ce discours, *Ægéas*, ne pouvant plus contenir son indignation, ordonna qu'il fût mis en croix, recommandant aux bourreaux de l'y attacher, non avec des clous qui l'eussent fait mourir trop promptement, mais avec des chaînes et des cordes, pour faire durer son supplice le plus longtemps possible.

Or, pendant que les bourreaux le conduisaient au lieu du crucifiement, il se fit un immense concours de peuple, qui criait et disait :

— C'est un homme juste, un ami de Dieu, qu'a-t-il fait pour être mené au gibet ?

Mais André pria le peuple de ne point mettre obstacle à son martyre. Il marchait joyeux, transporté d'allégresse, sans cesser d'instruire ceux qui l'accompagnaient. Parvenu à l'endroit où la croix était dressée, dès qu'il la vit de loin, il s'écria et dit à haute voix :

— O croix, consacrée par Jésus, mon Seigneur et mon Maître, je te salue ! Emblème de terreur, avant qu'il eût expiré sur toi, tu es devenue depuis un signe de joie et d'amour. Ceux qui ont la foi connaissent les délices et les récompenses que tu prépares aux martyrs. J'aime à m'approcher de toi en

ce jour, afin que tu reçoives dans tes bras le disciple de Celui qui est mort sur toi ; toujours je t'ai chérie ; toujours j'ai souhaité avec ardeur de t'embrasser. O croix bien aimée ! si longtemps désirée, si ardemment recherchée, toi qui es embellie de grâce et d'éclat pour avoir touché les membres du Sauveur, tu te présentes enfin à mes vœux ! Reçois-moi donc dans tes bras, en me tirant du milieu des hommes, et rends-moi à mon Maître, afin que Celui qui par toi m'a racheté, par toi me fasse parvenir à lui !

Et en disant ces paroles, il se dépouillait de ses vêtements qu'il remettait à ses bourreaux. Ceux-ci, s'approchant de lui, l'élevèrent à la croix, en l'attachant avec des cordes sur cet instrument de supplice, selon qu'il leur avait été commandé.

#### IV.

Or, la multitude qui assistait à ce spectacle était d'environ vingt mille hommes, parmi lesquels on voyait le frère d'Ægéas, nommé Stratoclès, qui se joignait à la foule pour déplorer l'injustice dont un homme aussi vénérable était victime. Mais S. André ranimait le courage de ses frères en Jésus-Christ, et les exhortait à supporter avec force et patience les maux temporels par les considérations des rémunérations qui succéderont aux jours de l'épreuve et qui sont infiniment au-dessus des peines de cette vie.

Cependant la multitude s'était transportée vers la maison d'Ægéas, faisait entendre des cris, et disait qu'un homme aussi saint, aussi pieux, ami de la chasteté, pacifique, dont la doctrine était saine et entièrement conforme à la raison, ne devait pas souffrir de la sorte ; qu'il fallait le détacher de la croix, où il souffrait depuis deux jours, et d'où il ne cessait d'annoncer la vérité.

Alors Ægéas, redoutant un mouvement populaire, promit

de le descendre de la croix, et se mit en marche pour se transporter au lieu où était le martyr. S. André, le voyant arriver, lui tint ce langage :

— Pourquoi venez-vous ici, *Ægéas*? Si c'est pour faire profession de foi en Jésus-Christ, le pardon que je vous ai promis vous est assuré ; mais si c'est pour me détacher du bois sur lequel je repose, c'est en vain que vous le tenteriez avant que j'aie cessé de vivre dans ce corps ; car déjà je jouis de la vue du Roi des cieux, déjà je l'adore, déjà je suis en sa présence. Mais c'est votre malheur qui me fait de la peine ; car un éternel supplice vous est déjà tout préparé. Malheureux, hâtez-vous de prendre soin de votre propre salut, tandis que vous le pouvez encore, de peur que vous ne commenciez à vouloir vous sauver, lorsque vous ne le pourrez plus.

Pendant les exécuteurs de son supplice essayaient en vain de porter leurs mains sur le Saint pour le délivrer de ses liens ; vainement s'approchaient-ils de lui les uns après les autres, une force invisible arrêta leurs bras et les empêcha de le détacher. — Ce fut alors qu'André adressa publiquement à Dieu cette prière :

<sup>1</sup> Le nouveau Poète-Théologien de Mantoue a ainsi dépeint les derniers moments de S. André, l. XI :

..... Maximus Heros

Supplicio delectatus clamabat ab alta

Arbore; spectantes populos Christumque docebat

In ligno voluisse pati, quæ semina mortis

Traxerit a ligno princeps, in stemmate nostro.

Talia vociferans biduo sic pectora plebis

Movit, ut *Ægeæ* mortem intentaret, atroci

Voce fremens, quibus ille minis perterritus ibat

Cum lictore volens motos sedare tumultus

Et servare hominem, fractisque absolvere vinctis :

Idprius Andreas metuens clamabat : — « Abite!

« *Ite* procul! neu me tali fraudate corona!

« *Christe* fave : succurre animæ terrena perosæ

« *Omnia*, et in superos tua me clementia tollat!

Talibus orantem Deus audiit; ecce repente

Aureus erumpens hominem circumstetit ardor,

Et longis mens functa malis, in sidera fugit.

— Ne permettez pas, Seigneur Jésus-Christ, que votre serviteur soit détaché de la croix, à laquelle il est suspendu pour votre nom : ne souffrez point que celui qui a connu votre grandeur par votre croix, soit abaissé par Ægéas, cet homme corruptible et mortel. Mais recevez-moi, ô Jésus, mon Seigneur et mon Maître, que j'ai aimé, que j'ai connu, que je confesse, que je désire contempler, en qui et par qui je suis ce que je suis. Seigneur Jésus-Christ, recevez mon âme en paix, car le temps est venu de recevoir l'accomplissement de mes vœux dans la jouissance de votre vue. Recevez-moi, ô Jésus-Christ, mon excellent Maître, et commandez que je ne sois détaché de cette croix, qu'après que vous aurez reçu mon esprit.

Lorsqu'il eut prononcé ces derniers mots, tout le monde vit une lumière éclatante, qui vint du ciel comme un éclair, et qui l'enveloppa tellement, que les yeux mortels des spectateurs ne pouvaient la fixer, tant elle était resplendissante<sup>1</sup>. Lorsque cet éclat eut duré environ une demi-heure, la lumière commença à diminuer, et l'Apôtre rendit l'esprit et s'en alla avec cette clarté dans le sein de Dieu, à qui soit l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

<sup>1</sup> L'Eglise, dans l'une de ses hymnes, fait allusion à cette miraculeuse circonstance de la mort de S. André :

*O Andrea gloriose,  
Cujus preces pretiosæ,  
Cujus mortis Luminosæ,  
Dulcis est memoria!*

Le Martyrologe Romain la marque également en termes exprès. — Les poètes chrétiens l'ont chantée :

*Talibus orantem Deus audiit : Ecce repente  
Aureus crumpens hominem circumstetit ardor,  
Et longis mens sancta malis, in sidera fugit.*

Or, une femme nommée Maximilla, de race sénatorienne, qui aimait la chasteté et la sainteté, et qui avait été attentive à tout ce qui se passait, n'eut pas plutôt appris que l'Apôtre avait rendu son âme au Seigneur, qu'elle s'approcha de la croix, et qu'à l'aide de ses gens elle détacha respectueusement le corps sacré ; elle l'embauma avec des aromates, et le déposa dans le lieu où elle avait voulu être elle-même ensevelie.

Quant à *Ægéas*, il se disposait, dans un mouvement de colère contre le peuple, à dresser contre lui un procès-verbal public, de même qu'un acte d'accusation contre Maximilla, et d'envoyer ces pièces à l'empereur. Mais pendant qu'il s'occupe vivement de cette affaire, en présence de ses gens, il est saisi par un démon, il se précipite de son appartement, et expire sur la place publique de la ville.

On annonça sa mort à son frère Stratoclès, qui envoya des gens avec ordre de l'ensevelir dans un lieu appelé *les Biathanates*. Pour lui, il ne voulut rien recevoir de la succession du proconsul.

— Que Jésus-Christ mon Seigneur, en qui je crois, disait-il, ne permette pas que je touche à rien de ce qui a appartenu à mon frère, de peur que je ne sois souillé du même crime ; car c'est par l'amour de l'argent qu'il a osé mettre à mort l'Apôtre du Seigneur.

Tout cela s'est passé à Patras, ville de la province d'Achaïe, la veille des kalendes de décembre : dans ce lieu, par l'intercession de l'Apôtre, Dieu jusqu'à ce jour accorde à ses serviteurs des bienfaits signalés. Tous les habitants se sont trouvés sous l'impression d'une si grande crainte, qu'il n'en est pas resté un seul qui ne crût en Dieu notre Sauveur ; car il veut que tous soient sauvés, et qu'ils viennent à la connais-

sance de la vérité. A lui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

## VI.

*De l'authenticité de cette Lettre.* — Du Saussay<sup>1</sup>, évêque et comte de Toul, fait voir, dans son ouvrage, comment tout concourt à démontrer que cette épître a été véritablement écrite par les disciples de S. André, les prêtres et les diacres d'Achaïe. 1° Dans les temps primitifs on avait coutume d'écrire les actes des martyrs, comme on le voit par ceux de S. Antipas, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, par ceux de S. Timothée, évêque d'Ephèse; par ceux de S. Jean l'évangéliste; par ceux de S. Polycarpe; par ceux des martyrs de Lyon; par ceux que fit écrire S. Clément de Rome, disciple de S. Pierre; par ceux de S. Ignace d'Antioche, et une foule d'autres. — 2° Les prêtres d'Achaïe et les disciples de S. André avaient de graves motifs de faire connaître à l'Eglise universelle la mort si touchante, si merveilleuse et si sublime de leur Maître. Elle devait instruire et consoler tous les fidèles. — 3° D'après les règles posées dans le décret du pape Gélase, où il est dit de célébrer les natalices des martyrs, en lisant leurs actes authentiques, il suit que la lettre des prêtres d'Achaïe est véridique et authentique; car elle a été lue de tout temps dans les offices de S. André et dans les plus anciens bréviaires. — 4° La vérité de cette relation est confirmée par l'autorité d'un grand nombre d'écrivains anciens et modernes; notamment :

De S. Ambroise<sup>2</sup>, dans la liturgie qu'il a composée pour l'église de Milan;

<sup>1</sup> Voir Du Saussay, *de gloria B. Andreae, ad calcem*; — La préface de cette histoire.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 23.

De *S. Damase*<sup>1</sup>, pape, dans une de ses épîtres et dans une hymne composée en l'honneur de S. André ;

De *S. Augustin*<sup>2</sup>, qui rapporte les paroles mêmes de S. André élevé en croix ;

De *S. Grégoire-le-Grand*<sup>3</sup>, pape, qui a puisé dans les *actes* et dans la *lettre* précités, pour composer ses offices divins, et pour confirmer le dogme de la présence réelle ;

De *Sophronius*<sup>4</sup>, patriarche de Jérusalem, *in Catalogo Sanctorum* ;

De *S. Grégoire de Tours*, dans son livre des miracles, l. 4, c. 34 ;

Du *vénérable Bède*, dans son martyrologe, où l'on voit un abrégé de l'*Épître* et des *Actes* ;

D'*Usuard*, dans son martyrologe, composé par l'ordre de Charlemagne ;

De *S. Adon*, archevêque de Vienne, dans plusieurs écrits ;

De *S. Remy d'Auxerre*, qui en donne des extraits ;

De *S. Wolphème*, de Cologne (an 1050), qui cite la lettre des prêtres d'Achaïe et le passage relatif au sacrifice de l'Agneau ;

De *Lantfranc*, archevêque de Cantorbéry, qui produit le même passage pour combattre Bérenger ;

Le célèbre poète de Crémone, *Vida*, évêque d'Albe, de même qu'un autre excellent poète et théologien de Mantoue, ont mis en vers toute cette histoire de la glorieuse mort de S. André.

De *S. Ives*, évêque de Chartres, à la même époque ;

De *S. Pierre Damien*<sup>5</sup>, cardinal, évêque d'Ostie, qui dit de la *relation de la passion de S. André*, que c'est avec rai-

<sup>1</sup> Voir Du Saussay, de gloria B. Andreæ, ad calcem, etc. p. 24.

<sup>2</sup> Ibid. p. 25.

<sup>3</sup> Ibid. p. 30.

<sup>4</sup> Ibid. p. 32.

<sup>5</sup> Serm. 2. Apud Du Saussay, p. 601.

son qu'on l'a placée parmi les monuments de la plus haute autorité : *Cujus (S. Andreae) non immerito in singularem auctoritatis arcem suscepta est ;*

De *S. Bernard*<sup>1</sup>, qui a répété les paroles mêmes du B. Pierre Damien ;

De *plusieurs docteurs catholiques*, qui se sont servis de cette relation pour appuyer les dogmes chrétiens contre les hérétiques ;

De *plusieurs Souverains Pontifes*, qui l'ont approuvée et l'ont insérée dans les Bréviaires, après avoir consulté les plus savants docteurs, tels que *Tolet, Bellarmin, Baronius, etc. ;*

De *la Liturgie romaine*, prescrite par S. Pie V, par Clément VIII, et contenant l'abrégé de cette relation.

Ce qui démontre encore l'authenticité et la vérité des *Actes de S. André*, c'est la faiblesse du raisonnement des critiques modernes qui ont élevé des doutes sur ces monuments antiques.

*Leur difficulté.* Les Pères des six premiers siècles, disent-ils, n'ont pas raconté ces faits de S. André. — *Rép.* Cependant ces mêmes critiques rappellent eux-mêmes plusieurs Pères des six premiers siècles qui les mentionnent dans leurs écrits, sans les rapporter en détail ; ce qui ne revenait nullement à leur sujet, comme on le comprend aisément ; et ce qui eût été beaucoup trop long pour leur genre de discours.

Non contents de se contredire ainsi eux-mêmes, ces critiques attaquent de la manière suivante les témoignages des anciens Pères :

« Les témoignages des Pères, disent-ils<sup>2</sup>, varient sur les localités dans lesquelles S. André porta le flambeau de la foi. S. Jérôme (*épist.* 148) dit qu'il prêcha dans l'Achaïe ; S. Grégoire de Naziance affirme qu'il enseigna surtout dans

<sup>1</sup> S. Bernardi, *serm. de vigilia S. Andreae, ibid. p. 604, ubi citatur epistola Achaia.*

<sup>2</sup> Des *Actes de S. André*, p. 95. — Tillemont, etc.

« l'Épire. S. Paulin (*Carm.* 24) raconte qu'à Argos il réduisit  
« les philosophes au silence. Origène, cité par Eusèbe, le re-  
« présente comme ayant prêché dans la Scythie. Sophronius,  
« qui a traduit en grec divers ouvrages de S. Jérôme, men-  
« tionne l'Apôtre comme ayant porté l'Évangile dans la Col-  
« chide. S. Philastre dit qu'il vint du Pont dans la Grèce, et  
« que la ville de Sinope se félicitait de posséder son portrait  
« et la chaire dans laquelle il avait annoncé la parole divine.  
« Théodoret (*in Ps.* 446) écrit qu'il vint en Grèce. Les Russes  
« prétendent qu'il porta ses pas dans l'intérieur de leur pays.  
« S. Pierre Chrysologue et S. Hippolyte etc., ajoutent qu'il  
« fût martyrisé à Patras, sur un arbre. »

« Le fait est que l'antiquité ne fournit sur S. André aucune  
« donnée positive. »

De ces divers témoignages des anciens Pères, les critiques devaient naturellement conclure que S. André avait effectivement, comme le rapportent ses *Actes*, évangélisé tous ces pays. — Point du tout. — La fausse subtilité de la critique passionnée n'y voit qu'un désaccord patrologique sur la *localité* évangélisée par S. André, comme si cet Apôtre eût dû être installé dans telle ou telle ville de la Scythie ou de l'Asie ou de la Grèce, comme un évêque ordinaire ou même comme un simple curé pour y rester fixement dans les longues années de son apostolat. — Quelle aberration de la part de ces faux critiques ! Est-elle volontaire ou involontaire, cette erreur ? Si elle est *involontaire*, elle ne se pardonne pas à des hommes qui ont eu la prétention de redresser la marche des quatorze siècles précédents. — Si elle est volontaire, il y a mensonge et perfidie.

D'ailleurs, ne savaient-ils pas que les premiers Pères témoignent généralement que toutes les provinces de l'Univers ont été évangélisées par les Apôtres : *In omnem terram exivit sonus eorum*, avait dit S. Paul, en présence des nations les plus savantes. Ce témoignage collectif constatait, d'une ma-

nière générale, la vérité des *Actes de S. André* et de ceux de chacun des autres Apôtres.

---

### AUTRE RELATION DU MARTYRE DE S. ANDRÉ

Tirée des tables et des anciens monuments des Eglises Orientales;

Confirmant ou approuvant la *Lettre des prêtres d'Achaïe* et les *Actes* ou l'*Histoire* de la vie et du martyre du saint Apôtre.

---

Inter hæc autem Proconsul Romam abierat rationem Cæsari redditurus eorum quæ sibi fuerant commissa, et faciendorum imposterum mandata accepturus. At Stratocles frater illius germanus nuperrime Athenis reversus, in calamitatem non mediocrem incidit, unum ex charissimis famulis a dæmone detentum inveniens. Hunc itaque intuitus animo despondebat, mœrebat, angebatur, ferendo impar erat illatas a dolore plagas.

At Maximilla, Proconsulis uxor, ita aspiciens affectum de gestis ab Apostolo mentionem faciebat, et sic bona spe refocillabat, virum esse dicens miraculorum plurimorum operatorem et cujus sufficiens sit ad morborum curationem, vel etiam verbum nudum, absque autem aliis sufficiens esse eorum quæ dixit testimonium. Nam me ita præter spem omnem artisque potestatem, et a morte exemit, et facile sanitatis munere donavit. Quare bonæ spei virtutem tuam esse velim; nihil enim impedit, quominus vir, quem ego cognovi, calamitati tuæ medeatur. Ab ea sic loquente adductus est ut crederet Stratocles, quia non solum ex eo quod vellet, promptus erat ad credendum, sed etiam animam habebat idoneam ad excipienda Religionis semina.

Itaque convocabatur Andreas, et Christi fiebat invocatio, et confestim patiens a dæmonio, et Stratocles a superstizioso dæmonum cultu liberabatur, continuoque baptismus et ad Christum adjunctio in universa domo, quibuscum etiam Maximilla Stratoclesque, cum ad divinum accessissent redemptorium, assidue incubuerunt Apostolo, palamque divina rudimenta receperunt.

Quid postea? Proconsul Roma revertitur et domi uxorem nactus ad eam accidit, sed Maximilla non ita erat ut prius affecta; jam enim ea Christo desponsata consuetudinem Christum nescientis repellebat, una cum Davide dicens: *Odio te habentes odio habui, Domine, et super inimicos tuos contabesceram*. Verumtamen repulsionis prætextus morbi huc usque simulatio erat, quam quum paulo post tempus patefcisset, odii causam sciscitabatur.

Postquam ipsi nuntiatum est a quodam, advenam, qui hic aderat, mutationis illius causam esse, Maximillamque et Stratoclem visos fuisse illius sermonum capturam, qui in ipsius Deum crediderint, abjurata religione à majoribus tradita. Iis auditis, Proconsul totus ardebat ira, atque suis ad instar contra Sanctum dentem aciebat. Præter quam quod prius observato silentio suam tentabat uxorem, aut quid non faciens, aut quid non dicens, hanc adduceret persuaderetque, Proconsulem benignis oculis conspicere. At postquam vacuum occinere visus est, et ea nihil de iis quæ in aurem dicebantur, audiret, totam animi concitationem adversus Præconem intendit, atque hoc tempore, trudi in carcerem sub custodibus sigillis secure servandum, donec per otium viderit, qua ratione sit ipsum e medio sublaturus. — Jam vero cum profunda nox esset, Stratocles et Maximilla una cum aliis fidelibus custodiæ ostio supervenientes pulsant valde leniter, ita ut solus vigilans perciperet. At ille (nam orationi vacabat) adventus conscius, crucis signo mirabiliter portas aperit. Deinde, cum quod factum erat, in custodum notitiam venisset, magno timore corripiuntur.

Hoc etiam negligere jubebat, et bono esse animo, nihilque mali expectandum. Stratocles et Maximilla una cum aliis supplices advolvuntur, ardentique petunt ab Apostolo Religionem in seipsis confirmari. Sed hic cum multa dixisset, docuissetque, atque partim ad Dei cultum, partim ad vitæ conformationem ipsos disposuisset, effecissetque Sanctorum mysteriorum participes, denuo reverti imperabat, atque exeuntibus iis, portas custodiæ eorum quibus erant sigillis, reposuit.

Verumtamen Proconsul, desperata, ut dictum est, uxoris consuetudine, concitatos pro ea minime ferens animos, et Christianismi religionem prætexens, Crucis morte Sanctum condemnat. Hoc autem quanta gloria; quantis divitiis, quanta voluptate Apostolum recreavit? Quod eandem ac Magister mortem subiret, ejusque doloribus conformis fieret. Eam ob rem gratiarum actionis vocem ipsi rependebat, quantamcumque ex similitudine gratiam habens, quod etiam Evangelii cursum perduxerit ad finem, et quod irreprehensibilem Domino fidem servaverit.

Ad ipsam nimirum respiciens crucem multis illustrabat encomiis, salutis hominum causam, mortuis mortem, hostium excidium, fidelium custodem, generis humani in cælos assumptionem, et alia similia ipsi attribuens. Præterea aspernabilem inficiari mortem, eamque salvare hortabatur, quia Christo, qui pro nobis mortem elegit, per ipsam conjungimur, a corruptibilibus ad incorruptibilia transgredientes, et infinitis quæ illic sunt bonis, digni habemur.

Itaque cum Apostolus diu in cruce perseveraret, ille quidem Stratocles conabatur reducere, fratris Ægeatis inhumanitatem odio habens. Postquam vero non permisit, non una cruce sed sexcentis dignus, sic in cruce mansit fidelium multitudinem docens, sinceram Christo confessionem conservans.

Quam ob rem omnibus ad ipsum confluentibus, tum beatam illam speciem videndi, tum vocem audiendi studio, minimeque ferendi supplicii loco esse ducentibus, si aliquod verbum,

quod mors nusquam attingit, non exciperent, atque ut hanc unusquisque commemorationem, et in reliquam vitam solamen haberet; ne quid novi turba moliretur Proconsul veritus, accedit ipsum a cruce liberaturus. Ille autem non sustinebat, sed rogabat potius, quantum poterat, ut seipsum exsolveret a detinentibus ignorantiae vinculis, conjungendo se Christo per ipsius fidei confessionem. Secus expectaret intra paucos dies miserrimam mortem toleraturus. Quod certe secundum illud verbum accidit: etenim Divinus Apostolus eo modo per multum temporis spatium suspensus in cruce Deo spiritum tradit ad extremam jam ætatem proventus martyrum fine, Apostolico cursu consignato. Proconsul vero Deo exosus insano furore, et dæmonum quos colebat, reprehensiones condignas recipiens, cum se ipsum ab altissimo præcipitio in terram coniecisset, fractus est veluti terræ crassamentum, atque ut juxta sacrosancta verba loquar, in inferno dispersa sunt ossa ejus.

Sed Apostolicum et beatum corpus Stratocles et Maximilla e cruce tollunt, et justa omnia reddunt parentalia, honorifico sepeliunt eum, qui Patrensium custos paternum conservat amorem.

Cum autem Stratocles ex fortunis fratris participare nihil omnino voluisset, omnia pauperibus largitus est, nefas esse indicans oleo peccatoris pinguefieri caput, et cujus ille spiritus fructuum non fuerit particeps, hujus et corporalium esse participem.

Maximilla vero ad sepulcrum permansit per reliquum, quo vixit, corruptæ suæ et melioris vitæ curriculum, hæcque et Stratocles distributa pauperibus omni substantia, parva sibi concedentes, cum se majoribus dignos esse censerent, episcopalem domum ædificant, ipso jam Stratocle ab Apostolo episcopatu præposito, quin etiam monasteria duo ab ipsis fundamentis constructa in virorum unum, alterum vero in mulierum habitationem. Hac ratione Deo accepti reliqua transacta vita ad æternam vitam transcripti sunt.

Les Latins, comme les Grecs, rapportent qu'au tombeau de S. André en Achaïe, les fidèles obtenaient des guérisons et divers bienfaits remarquables. Tous reconnaissaient cet Apôtre comme le grand protecteur du Péloponèse, de la Grèce et de l'Europe elle-même. C'est ce que marque S. Paulin dans ses poésies chrétiennes, et en particulier dans les beaux vers qui suivent, où, après avoir mentionné les secours glorieux que les Romains recevaient des Apôtres S. Pierre et S. Paul, il ajoute :

Sic Deus et reliquis tribuens pia munera terris  
Sparsit ubique loci magnas sua membra per Urbes :  
Sic dedit ANDREAM Patris, Ephesoque Joannem  
Ut simul Europam atque Asiam curaret in Illis,  
Discuteretque graves per Lumina tanta tenebras,  
Parthia Matthæum complectitur, India Thomam,  
Lebbæum Lybes, Phryges accepere Philippum.

(S. Paulin, *Natalis* xi).

## CHAPITRE L.

Miracles opérés à Patras, au tombeau de S. André. — Marseille possède la croix de cet Apôtre.

S. Grégoire de Tours rapporte plusieurs miracles opérés dans différents lieux, où il y avait des reliques de S. André. Il nous apprend entre autres choses, que le jour du martyre et de la fête de cet Apôtre, son tombeau, à Patras, rendait une espèce de manne ou d'huile odoriférante et miraculeuse. Il ajoute que cette manne répandait une espèce d'encens si agréable, qu'on eût dit qu'elle était une composition de toutes les odeurs les plus suaves qui soient sur la terre. Plusieurs malades qu'on oignait de cette huile précieuse recouvraient la santé instantanément. Lorsque cette huile odoriférante coulait en abondance au sépulcre de S. André, c'était pour le pays un

signe certain, que l'année serait fertile et abondante. Au contraire, si la quantité qui coulait du tombeau était petite, l'année devait être stérile. — Ce prodige se renouvelait chaque année, jusqu'au jour où le corps de l'Apôtre fut transféré à Constantinople sous l'empereur Constantin.

L'église de Patras, où se trouvait le tombeau de S. André, était en core célèbre du temps de l'empereur Basile. C'était la cathédrale de la ville, elle subsiste encore dans la citadelle, mais les Turcs en ont fait leur mosquée. Ceux qui ont voyagé à Patras, assurent qu'il y avait autrefois plusieurs églises de S. André dans la ville et aux environs, et qu'on en voit encore les restes.

Suivant les archives du duché de Bourgogne, la croix de S. André, qu'on apporta d'Achaïe, fut placée dans le monastère de Weaune, près de Marseille. On l'en retira pour la transporter à l'abbaye de Saint-Victor de la même ville avant l'année 1250, et où on l'y voit encore<sup>2</sup>.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, en obtint une partie qu'il renferma dans un reliquaire de vermeil, lequel fut porté à Bruxelles. Ce prince institua en l'honneur du saint Apôtre, l'ordre des Chevaliers *de la Toison-d'Or*, qui ont pour marque distinctive *la Croix dite de S. André* ou de Bourgogne<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> S. Greg. p. 68, 69, c. 51. Florentin. p. 117.

<sup>2</sup> Godescard.

<sup>3</sup> Voyez le P. Honoré de Sainte-Marie, et surtout le savant M. Voog, qui a joint à son édition des Actes de S. André, une bonne notice des ordres et sociétés ou confréries instituées en l'honneur de S. André.

## CHAPITRE LI.

Translation des reliques de S. André de Patras à Constantinople. —  
Divers prodiges<sup>1</sup>.

L'an 357, le corps de S. André, qui avait été enterré à Patras où il était mort, fut tiré de cette ville et transporté à Constantinople avec celui de S. Luc, après avoir fait de grands miracles dans tous les lieux où il arrêta en passant<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> S. Jérôme *in chron.*, in *Catalogo V. ill. c. 7, et lib. adv. Vigil. c. 2.* — Idat. ; S. Paulin. *c. 26*; Théodoret., *l. 1, c. 2*; Chron. Alex. *p. 680.* Philg. *l. 3, c. 2.* Sacr. *l. 1, c. 37, etc.* Le Martyrologe Romain s'exprime ainsi : « Le 9 mai, à Constantinople, translation de S. André, apôtre, et de S. Luc, évangéliste, apportés d'Achaïe, et de S. Timothée, disciple de l'Apôtre S. Paul, apporté d'Ephèse. Longtemps après, le corps de S. André fut apporté à Amalfi, où il est honoré par le pieux concours des fidèles. Il coule sans cesse de son tombeau une liqueur qui guérit les maladies : *De perenni, inquit ibi Cardinalis Baronius, scaturientis inde liquoris medici, ad curandos morbos, totus pæne Christianus Orbis est testis. In omnes enim regiones, ex eo fonte, fluxere rivi.*

<sup>2</sup> S. Paulin, *carm. p. 628; Natalis XI.*

Voici les vers latins par lesquels S. Paulin, qui florissait à cette époque, a célébré la translation glorieuse des corps de S. André, de S. Luc et de S. Timothée :

Nam et Constantinus proprii dum conderet Urbem  
Nominis, et primus Romano in Nomine Regum  
Christicolam gereret, divinum mente recepit  
Consilium, ut quoniam Romanæ mænibus Urbis  
Æmula magnificis strueret tunc mænia cæptis ;  
His quoque Romuleam sequeretur dolibus Urbem ;  
Ut sua Apostolicis muniret mænia lætus  
Corporibus : Tunc Andream devexit Achivis,  
Timotheumque Asia, geminis ita Turribus exstat  
Constantinopolis, Magnæ caput æmula Romæ.  
Verius hoc similis Romanis culmine muris,  
Quod Petrum Paulumque pari Deus ambitione  
Compensavit ei : meruit quia sumere Pauli  
Discipulum cum fratre Petri. Jam quanta per istam  
Sanctorum per longa viam divortia terræ

Il fut reçu à Constantinople, le lundi, 2 de mars, avec une joie incroyable de tout le peuple, et mis dans un lieu souterrain dans la Basilique des apôtres, qui était l'endroit destiné pour la sépulture des empereurs. Elle était quelquefois appelée

Creverit utilitas ad nostræ munia vitæ  
Ipsa docent hodieque loca, in quibus illa Beati  
Rhæda capax oneris, posita statione resedit.  
Omnibus in spatiis quæcumque aut mansio Sanctis  
Corporibus, requiesve fuit, vectantibus illos  
Sacros cineres, miris clamantia signis :  
Nam divina manus, medica virtute per omnes  
Est illic operata vias, qua corpora sancta  
Impressere sacro vestigia viva meatu.  
Inde igitur suadente fide, data copia fidis,  
Tunc comitum studiis, quædam ut sibi pignora vellent  
Ossibus e sanctis, meritum decerpere fructum,  
Ut quasi mercedem officii, pretiumque laboris,  
Præsidia ad privata domum sibi quisque referret.  
Ex illo sacri cineres, quasi semina vitæ,  
Diversis sunt sparsa locis, quaque osse minuto  
De modica sacri stipe corporis exiguus ros  
Decidit, ingentes illis per gratia fontes  
Et fluvios vitæ generavit gutta favillæ.

Les Grecs rapportent également cette translation dans leurs Mémoires, comme on le voit par l'extrait suivant :

« . . . . A Patrensibus illud (Apostolicum Corpus), asservabatur magno honore, quod plurimis miraculorum beneficentiis ob hospitalem advenarum receptionem ipsos remunerabat. Cum autem primi Christiani pie regnantis filius Constantius (seu potius ipse Constantinus) ipsum ad Reginam hanc urbium transportari studuisset, perfecit hoc, homini valde capaci ministerio tradito. Hic erat Artemius mirabilis inter martyres atque generosus. Honestum enim est et acceptum ministerium, quod Apostolis ac martyribus exhibent martyres.

« Ab ipso igitur Sapiente ad Reginam Urbem translatum una cum aliis Apostolicis tabernaculis reponitur, divini, inquam, Lucæ ac Timothei, alterius e Græcia, alterius ex Epheso, sublatis Constantii ruderibus; ut qui unius ejusdemque Evangelii causa eadem cæde mactati fuerant, in uno eodemque tumulo constituerentur.

« Positi sunt igitur in celebri Sanctorum Apostolorum fano, non in angulo velut intrusi, non extra in loculo quodam, sed in medio ipso altari clari clarum sortiti habitationem. Quomodo enim ea, quorum spiritus intima domus Dei habuit, non primo honore ab eo digna censerentur? Illi pro nobis intercedunt, ut peccatorum solutionem et regnum cum Christo consequamur. Quia ipsum gloria decet, honor et adoratio cum improducto Patre et Vivifico Spiritu nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen. »

l'Eglise de S. André et de S. Luc. Constantin l'avait fait bâtir afin qu'il y eût des reliques des Apôtres dans Constantinople : et ce fut Constance, son fils, selon certains auteurs, qui accomplit ce qu'il avait désiré. Le Martyrologe romain fait mémoire de cette translation le 9 de mai. Les démons, dit S. Jérôme<sup>1</sup>, témoignaient à Constantinople, par des aveux publics et par des hurlements, qu'ils étaient tourmentés par la présence de ces saints.

C'est d'eux sans doute que parle S. Grégoire de Naziance<sup>2</sup>, lorsque voulant quitter l'église de Constantinople, il dit adieu aux Apôtres, à cette illustre colonie qui lui avait enseigné à combattre pour la vérité, mais dont ses ennemis l'avaient empêché de célébrer souvent la fête.

Comme on avait aussi placé dans la même église, en l'année 356, le corps de S. Timothée, qui avait été apporté d'Éphèse<sup>3</sup>, on pense que c'est ce qu'un ancien auteur appelle<sup>4</sup>, en prêchant à Constantinople, une trinité d'apôtres, qui rendait témoignage à la Trinité suprême et divine.

Ceux qui accompagnèrent les reliques de S. André<sup>5</sup>, en reçurent une partie pour récompense, et l'emportèrent chacun dans leur ville. C'est par ce moyen que ces cendres sacrées furent répandues, comme des semences de vie, en différents endroits de la terre ; et les moindres parties de ces reliques faisaient partout de grands miracles<sup>6</sup>.

Il y en avait à Milan dans l'église<sup>7</sup> que S. Ambroise avait dédiée près de la Porte Romaine, avec des reliques des Apô-

<sup>1</sup> S. Hieron., in *Vigil.*, c. 2, 3 et 4, t. 1, « *apud quas (Reliquias) Dæmones rugiunt.* »

<sup>2</sup> S. Greg. Naz. *orat.* 32.

<sup>3</sup> *Idat.*

<sup>4</sup> S. Chrysost. t. 6, *orat.* 21, en l'an 381.

<sup>5</sup> S. Paulin. *carm.* 26, p. 628.

<sup>6</sup> *Ibid.* p. 629.

<sup>7</sup> Florent. 9 mai; Bolland. *ib.* S. Paulin, v. S. Ambr. p. 87.

tres et sous leur vocable. Les plus anciens martyrologes en marquent la fête le 9 de mai.

S. Paulin en mit dans l'autel de l'église qu'il fit bâtir à Fondi en Campanie <sup>1</sup>.

Ily en avait aussi dans l'église de S. Félix à Nole <sup>2</sup>, dans celle de Bresse <sup>3</sup>, appelée l'Assemblée des Saints, et encore dans celle d'Agde <sup>4</sup>, où il se faisait plusieurs miracles.

Il y en avait aussi à Neuvi <sup>5</sup> en Touraine, qu'on y avait apportées de Bourgogne : et l'on voit encore en ce bourg une ancienne église qui porte le nom de S. André.

Il semble <sup>6</sup> qu'on avait perdu à Constantinople la mémoire des reliques de S. André, lorsque vers l'an 350, Justinien voulant rétablir l'église des Apôtres, on y trouva en creusant des cercueils de bois, avec les inscriptions qui marquaient que c'étaient les corps de S. André, de S. Luc et de S. Timothée : l'empereur Justinien et tout le peuple leur rendirent de grands respects, et on les remit ensuite en terre, le 28 de juillet, en leur élevant au-dessus un monument <sup>7</sup> au milieu du chœur. On dit <sup>8</sup> qu'il les mit dans une châsse d'argent, qui servit ensuite d'autel à cette église.

S. Grégoire le Grand <sup>9</sup> bâlit à Rome un monastère de

<sup>1</sup> S. Paulin s'exprime ainsi sur les saintes reliques de Fundi :

*Ecce sub accensis altaribus ossa piorum.  
Regia purpureo marmore crusta legit.  
Hic et Apostolicas præsentat gratia vires  
Magnis in parvo pulvere pignoribus.  
His Pater Andreas, et magno nomine Lucas.  
Martyr et illustris sanguine Nazarius.*

S. Paulin, *epist.* 12, *ad Severum*.

<sup>2</sup> *Ibid.* *carm.* 24.

<sup>3</sup> S. Gaudent. *h.* 17, p. 60.

<sup>4</sup> S. Greg. Tur. *mir.* l. 1, c. 79.

<sup>5</sup> *Ibid.* c. 51.

<sup>6</sup> Procop. *ædi.*, l. 1, c. 4, p. 14.

<sup>7</sup> Menea, 30 nov.

<sup>8</sup> *Æcum.* t. 2, p. 860.

<sup>9</sup> Baron. 581, c. 8.

S. André, où il vécut lui-même quelque temps, et il assure.<sup>1</sup> que cet Apôtre s'en déclarait visiblement le protecteur par un grand nombre de miracles dont il en rapporte quelques-uns. Il y a entr'autres une vision, où le saint apparut comme un vieillard. Baronius <sup>2</sup> cite d'un manuscrit du Vatican, que S. Grégoire le Grand, envoyé par le pape Pélage en légation à Constantinople vers l'empereur Tibère, obtint de ce prince comme un don très-précieux, un bras de l'apôtre S. André et un bras de l'évangéliste S. Luc ; qu'il les apporta à Rome et les mit dans ce monastère, en une église de S. André. Une dame lui ayant envoyé une aumône pour ce monastère, ce saint lui envoya une lettre dans laquelle il dit : *Je vous annonce qu'il s'y fait un grand nombre de miracles, et que le saint Apôtre y a autant de religieux que s'il en était l'abbé en personne.*

## CHAPITRE LII.

Translation des mêmes reliques de Constantinople à Amalfi, dans le royaume de Naples. — Prodige continuel.

On lit <sup>3</sup> dans les archives de l'église d'Amalfi, au royaume de Naples, que le cardinal Pierre de Capoue, qui était de la même ville, revenant de sa légation de Constantinople (prise depuis peu par les Français) en apporta le corps de S. André, qu'il donna, le 8 mai 1210, à l'église cathédrale d'Amalfi, où l'on établit dès la même année une fête de cette translation pour le même jour. Le corps fut mis dans la confession ou église basse, que le même cardinal avait fait faire, et il y est

<sup>1</sup> S. Grég. *l. 9, ep. 58.*

<sup>2</sup> Baron. 586, c. 25.

<sup>3</sup> Ughell. *t. 7, p 272-275.* Du Saussay, *de S. Andrea, p. 665.*

resté depuis. Pour cette raison, à compter de cette époque, la cathédrale a porté le nom de S. André, et la ville l'a pris pour son patron. Le Martyrologe romain fait mémoire de cette translation le 9 de mai, et ajoute qu'il sort continuellement une liqueur médicinale de son tombeau à Amalfi : « *Il coule sans cesse, dit-il, de son tombeau une liqueur qui guérit les maladies.* » Et Baronius<sup>1</sup> assure que ce miracle est attesté par toute la terre.

Voici l'hymne qui, à l'occasion de la solennité de cette translation, fut composée par Agapitus, évêque d'Ancône, d'après l'ordre du Souverain Pontife Pie II :

Primus hic Jesum sequitur vocantem,  
Et crucem primus similem subivit,  
Martyr Argivis veneratus oris  
Omne per ævum.

Ilinc Pius Graios, populante Turca,  
Præda ne fiat canibus cruentis  
Tollit, et sancta profugum secundus  
Excipit Urbe.

Seque cum sacro comitem Senatu,  
Obvium præbet, redolente Roma  
Floribus festis, resonante clero  
Cantica laudum.

Sacra fert dextra nitidus sacerdos,  
Splendidi carmen referunt Quirites:  
Alme sis nostræ columen precamur,  
Et pater Urbis.

O pugil sanctæ fidei supremus!  
Primus agnoscens Dominum vocantem,  
Primus et letho simili triumphans  
Protege Romam.

Fac diem festum, Deus alme, nobis;  
Fulmen in Turcas acuens trisulcum:  
Audit Andreas populum precantem,  
Talia reddens :

<sup>1</sup> Baron. 9 mai. item et Ughell. t. 7, p. 242; Prudentius, in carmin.; S. Greg. Turon. de gl. m. c. 30; S. Paulin, in carm. natal. xi.

Te precor Coeli sator atque terræ  
Tolle jam clades, scelerumque pœnas,  
Et tui tandem populi misertus,  
Contere Turcas.

.....  
.....,

*Apparition.* — Notre-Seigneur consoille à sainte Brigitto d'aller visiter, à Amalfi, le corps de saint André.

« Le Fils de Dieu, dit sainte Brigitte *au livre vi<sup>e</sup> de ses Révélations*, c. 107, p. 449, t. 3, parla à son épouse et lui dit :

— L'aigle voit d'en haut celui qui veut nuire à ses petits, et le prévient par son vol très-prompt, en les défendant : de même je prévois tout ce qui vous est le plus salutaire. C'est pourquoi je dis souvent : *Attendez.* — Et de nouveau je dis : *Allez.* Mais parce qu'il est temps maintenant, maintenant allez à la cité d'Amalfi à mon apôtre André ; son corps a été mon temple très-orné de toutes sortes de vertus ; c'est pourquoi il a été le dépositaire des fidèles et le secours des pécheurs ; car ceux qui vont là avec une âme fidèle, non-seulement seront déchargés des péchés, mais auront la vie éternelle. Ce n'est point là une chose étonnante ; car lui n'a point eu honte de ma croix, mais il la porta joyeusement ; c'est pour cette raison que je n'ai pas honte d'entendre et de recevoir ceux pour qui il prie ; car sa volonté est la mienne. — Quand vous aurez été chez lui, retournez aussitôt à Naples pour le jour de ma natalité. »

## CHAPITRE LIII.

Miracles de S. André. — Ses apparitions à plusieurs évêques, —  
et à d'autres personnes<sup>1</sup>.

Pour citer encore quelque chose des faits miraculeux que S. Grégoire de Tours raconte de S. André dans son livre *de la Gloire des Martyrs*, nous rapporterons ce qui suit :

— Un comte, nommé Comatharius, s'était emparé par violence d'une terre appartenant à l'église de S. André de la ville d'Agde, en Languedoc. L'évêque qui se nommait Léon, l'avertit que, s'il usurpait ce champ, Dieu le châtierait sévèrement, et qu'il écouterait les cris des pauvres qui subsistaient du produit de ce bien. Le comte hérétique méprisa les avis de l'évêque. Il fut attaqué de fortes fièvres, qu'il reconnut être un châtiment de sa faute ; il pria l'évêque de demander à Dieu sa guérison, promettant qu'aussitôt que sa santé serait rétablie, il restituerait à l'église tout ce qu'il avait pris. L'évêque se mit en prières, et le comte fut aussitôt guéri. Mais ce gouverneur tourna en dérision l'action du prélat, et dit qu'il n'avait point recouvré la santé par ses prières. Il retint en conséquence le bien de l'église. Alors l'évêque eut recours à Dieu, le pria jour et nuit de réprimer l'audace envahissante de cet usurpateur, et, animé par le zèle de l'Esprit divin, il brisa toutes les lampes de l'église en disant : « Que ces lumières ne  
« soient pas allumées jusqu'à ce que le Seigneur ait tiré ven-  
« geance de ses ennemis, et jusqu'à ce que l'église ait recou-  
« vré ce qui lui a été ravi. » Dieu l'exauça, et frappa le comte

<sup>1</sup> Dans l'histoire de S. André, par Du Saussay, évêque de Toul. Dans Ribaden. *vie de S. André*, et apud Jacob. archiepisc. Genuensem. *De eodem Apostolo*.

d'une maladie mortelle. Cet infortuné, reconnaissant la cause de son mal, envoya conjurer l'évêque d'intercéder pour lui, s'engageant de restituer le champ et d'en donner de plus un autre semblable. L'évêque s'y refusa, parce qu'il avait été trompé par la dissimulation et la perfidie du gouverneur. Il ne voulut point écouter les trois messagers qui lui furent successivement envoyés. Le comte, voyant qu'il ne pouvait plus espérer de rien obtenir du saint en l'importunant par des messagers, se fit transporter chez lui, et le supplia d'avoir pitié de lui, parce qu'il était dans la volonté de rendre à l'église deux fois plus qu'il ne lui avait pris. Enfin, il le contraignit d'entrer à l'église pour prier, mais dès que l'évêque y fut entré, le comte mourut, et le champ fut restitué à l'église. Exemple terrible, qui montre avec quel respect l'on doit traiter les choses qui sont dédiées à Dieu, et avec quelle sévérité le Seigneur punit ceux qui usurpent les biens qui lui ont été consacrés.

— Un évêque<sup>1</sup> qui menait une vie pieuse avait pour S. André une vénération toute particulière, et il mettait en tête de toutes ses œuvres le culte de Dieu et de S. André. Le démon, jaloux de la vertu de ce saint homme, voulut le tenter, et il se déguisa sous la forme d'une femme d'une merveilleuse beauté. Il vint au palais de l'évêque, en exprimant le désir de se confesser à lui. L'évêque ordonna de la conduire à son pénitencier, auquel il avait transmis tous ses pouvoirs. Elle s'y refusa, disant qu'elle ne révélerait à personne, si ce n'est à l'évêque, les secrets de sa conscience ; alors il lui permit de venir auprès de lui.

— Seigneur, dit-elle, je vous prie d'avoir pitié de moi ; car dans les années de ma jeunesse et avec l'éclat que vous me voyez, élevée avec délicatesse depuis mon enfance, et issue de

<sup>1</sup> Ap. Jacobum archiepisc. Genuensem, in *Andr.* ; ouvrage traduit et publié en 1853. *Libr. Gosselin.*

race royale, je suis venue seule sous un costume étranger ; car mon père, qui est un roi très-puissant, voulait me faire épouser un grand prince. Je lui ai répondu que j'avais en horreur toute union conjugale, parce que j'avais pour toujours voué ma virginité à Jésus-Christ, et que je ne consentirais jamais à ce qu'un homme s'approchât de moi. Il m'a fait renfermer très-étroitement, afin de me forcer à me conformer à ses volontés, me menaçant de me faire subir diverses peines ; j'ai pris la fuite en secret, aimant mieux me vouer à l'exil que manquer à la foi que j'ai promise à mon divin époux. Et comme le bruit de votre sainteté est venu jusqu'à moi, je suis accourue me réfugier sous vos ailes, dans l'espoir que je pourrai trouver près de vous un asile paisible où je puisse me livrer au calme de la contemplation, éviter les naufrages de la vie présente, et fuir les rumeurs d'un monde agité.

L'évêque, admirant dans une si belle personne, tant de ferveur, tant de fermeté et tant d'éloquence, lui répondit d'une voix douce :

— Rassurez-vous, ma fille, ne craignez rien ; Celui pour lequel vous avez si courageusement surmonté la volonté de vos proches, vaincu vos penchants, et renoncé aux honneurs temporels, Celui-là vous récompensera en vous comblant de la gloire céleste. Je vous offre donc tout ce qui dépend de moi. Choisissez dans ma demeure où vous voulez loger, et je veux qu'aujourd'hui vous partagiez mon repas.

Elle lui répondit :

— Ne m'engagez pas, mon Père, à faire une semblable chose, de peur qu'il n'en résulte quelque mauvais soupçon, et que l'éclat de votre renommée n'ait à en souffrir.

— Nous serons plusieurs et non pas seuls, répondit l'évêque ; il n'y aura donc pour personne aucun moyen de former des soupçons désavantageux.

Ils se mirent donc à table ; elle s'assit en face de l'évêque, et les autres de droite et de gauche. L'évêque eut les yeux

fixés sur elle, ne cessant de la regarder et de contempler sa beauté. Comme il s'arrêtait dans cette contemplation, l'ancien ennemi des hommes commençait à lui porter une grave blessure. Le démon, qui avait pris la figure de cette femme, se mit à faire de plus en plus ressortir sa grande beauté. L'évêque était sur le point de consentir à une pensée défendue, lorsque soudain l'on entendit un étranger qui frappait à la porte avec de grands coups, et qui demandait, en élevant beaucoup la voix, qu'on vînt lui ouvrir. Comme on ne voulait pas le faire entrer, il redoublait ses coups, ses cris et ses instances. Alors l'évêque demanda à la femme si elle consentait à ce que l'on reçût cet étranger.

Elle répondit :

— Il faut lui proposer quelque question un peu difficile, et s'il sait la résoudre, il faudra le recevoir ; s'il ne le sait pas, il sera congédié comme un ignorant indigne de se trouver en présence d'un évêque.

Tout le monde applaudit à cette proposition, et l'on se mit à chercher quelle serait la question que l'on proposerait. Comme l'on n'en trouvait aucune, l'évêque dit :

— Qui de nous est mieux en état que vous, madame, d'en proposer une, vous qui nous surpassez tous en éloquence, et qui manifestez une si éclatante sagesse ? Proposez-lui donc une question.

Alors elle dit :

— Qu'on lui demande ce que Dieu a fait de plus admirable dans un petit espace ?

L'étranger, auquel on fit porter cette demande par un envoyé, répondit :

— C'est la variété et l'excellence des visages ; car, parmi tant d'hommes qui ont existé depuis la création du monde, ou qui existeront jusqu'à la fin des siècles, il ne s'en rencontrera pas deux dont les visages offrent une similitude parfaite ; et, sur la plus petite figure, Dieu a placé tous les sens du corps.

En entendant cette réponse, tous furent émerveillés et dirent :

— Cette réponse est vraie et très-belle.

La femme reprit :

— Qu'on lui propose une seconde question plus difficile, et qui mettra sa sagesse à l'épreuve. Qu'on lui demande où est-ce que la terre est plus élevée que le Ciel ?

Alors l'étranger répondit en ces termes à cette question :

— C'est dans le ciel que réside le corps de Jésus-Christ. Ce corps divin, qui est au plus haut des Cieux, a été formé de notre chair. Notre chair a été faite de la substance de la terre ; le corps de Jésus-Christ provient donc de la terre, et il est dès lors certain que là où réside ce corps adorable, la terre est plus élevée que le ciel.

Cette réponse fut rapportée ; tous admirèrent beaucoup la sagesse de l'étranger, et se mirent à lui donner de grands éloges.

La femme dit encore :

— Qu'on lui adresse une troisième question très-difficile et obscure, et dont la solution est épineuse, afin que pour la troisième fois sa sagesse soit mise à l'épreuve, et que l'on voie s'il est digne de s'asseoir à la table de l'évêque. Qu'on lui demande quel espace il y a de la terre au ciel.

L'étranger répondit à l'envoyé qui lui porta cette question :

— Allez trouver la personne qui a fait cette question, et dites-lui d'y répondre elle-même ; personne n'est mieux en état de le faire exactement, car elle a parcouru l'espace qui sépare le ciel de la terre, lorsqu'elle a été précipitée du ciel dans l'abîme ; et moi je n'ai jamais parcouru cet espace ; car ce n'est pas une femme qui est là-bas, mais le démon, qui a pris une apparence féminine.

En entendant cela, l'envoyé fut saisi d'une grande frayeur, et il vint dire devant tous les convives ce qui lui avait été répondu.

Ils restèrent frappés d'étonnement et de stupeur, et aussitôt le diable disparut du milieu d'eux. L'évêque, rentrant en lui-même, se repentit de s'être laissé tromper, et il demanda à Dieu, en pleurant, le pardon de sa faute. Il envoya promptement un messenger pour faire entrer l'étranger ; mais celui-ci avait aussi disparu, et l'on ne put le retrouver. Alors l'évêque fit réunir tout le peuple, et il raconta de point en point ce qui s'était passé ; il demanda que tous se missent à jeûner et à prier, dans l'espoir que le Seigneur daignerait révéler à quelqu'un d'eux quel avait été cet étranger qui l'avait délivré d'un si grand danger. Dans la nuit même, il fut révélé à l'évêque que c'était le Bienheureux André, qui était venu pour le délivrer sous le déguisement d'un étranger. Depuis ce temps, l'évêque redoubla de vénération envers l'Apôtre, et il célébra son culte avec une nouvelle ferveur.

— La vie de S. Maxime, qui était évêque de Riès, en Provence, vers l'an 440, rapporte aussi une apparition de S. André et de S. Pierre à ce Saint, attestée par la mort de celui qui la découvrit aux autres, et qui était un homme d'une très-grande sainteté. Elle arriva à la fête de S. André, que S. Maxime célébrait avec beaucoup de solennité <sup>1</sup>.

*Apparition à S. Eugendus* <sup>2</sup>. — Ce Saint vivait vers l'an 585. Sa vie était si pure, qu'il mérita de voir les Apôtres S. Pierre, S. Paul et S. André, et de leur parler familièrement. Lorsqu'il se reposait sous un arbre, près de la route qui conduit à Genève, il eut une vision dans laquelle trois hommes se présentèrent à ses regards. Lorsqu'il les eut salués, il demanda à ces personnages, dont la physionomie et le maintien

<sup>1</sup> Voir Surius, 27 novembre, p. 613, § 12. Tillemont, ex epist. Dinamii Patricii ad Urbicum. ap. Du Saussay, p. 480, et in martyrol. 27 novembris.

<sup>2</sup> Ex vita S. Eugendi, ap. Surium, t. I; 1 Januar. Ap. Bolland. 1 Januarii; et in veteribus Mss. monasteriorum S. M. Bonifontis et S. M. Ripatorio, etc. c. 9, n. 4 et 5, Ap. Du Saussay, p. 485, de gl. S. Andreae.

inspiraient un grand respect, qui ils étaient ? Alors l'un d'eux lui dit :

— Je suis Pierre ; celui-ci est mon frère André, et celui qui est avec nous est notre frère Paul.

Aussitôt le Saint se prosterna en esprit à leurs pieds, et leur dit :

— Et comment se fait-il, mes seigneurs, que je vous vois habiter ces lieux sauvages, lorsque nous lisons que, après votre martyre, vous résidez dans les grandes villes de Rome et de Patras ?

— Cela est vrai, répondirent-ils ; comme vous le dites, nous résidons dans ces grandes cités ; maintenant nous venons habiter aussi en ces lieux.

A ces mots, la vision disparut.

Lorsque le Saint fut revenu à lui, il aperçut au loin deux frères du monastère, partis depuis environ deux ans, qui revenaient par le sentier même, dans lequel il avait vu arriver les saints apôtres durant la vision. Il courut aussitôt à leur rencontre, et après les avoir salués, il leur demanda d'où ils venaient après une si longue absence.

— Entr'autres lieux que nous avons visités, dirent-ils, nous sommes allés jusqu'à Rome. Nous avons obtenu la protection des saints martyrs, et c'est sous leur conduite que nous revenons, quoique un peu tard, à notre monastère. Enrichis de reliques des saints apôtres Pierre, Paul et André, nous regagnons avec bonheur notre ancienne demeure.

Pendant qu'ils restaient dans le lieu accoutumé d'attente, S. Eugendus courut au monastère et annonça au Père et aux frères du monastère l'arrivée des saints qu'il avait vus peu auparavant dans la vision. Ils courent aussitôt à la rencontre des deux frères, les saluent, baisent les vases qui contenaient les précieuses reliques, les transportent en bondissant de joie au chant des psaumes et des cantiques et les enferment dans le principal autel. Maintenant, dit l'ancien auteur de cette

relation et de la vie de S. Eugendus, ces saints apôtres, dont les mérites et la gloire ne sauraient être circonscrits dans aucun lieu, répandent les bienfaits et les grâces du ciel sur ceux qui les invoquent.

*Autre apparition* <sup>1</sup>. — S. André apparut à S. Dunstan, archevêque de Cantorbéri, et lui commanda de mettre fin au dissentiment qui existait dans le peuple au sujet de l'élection d'un nouveau prélat. Comme les électeurs voulaient un clerc séculier, l'Apôtre ordonna à S. Dunstan, métropolitain, de consacrer l'abbé régulier, S. Elphège, malgré les vociférations et les tumultueuses réclamations de ceux qui voulaient un autre choix. Le nouvel élu remplit le siège vacant et eut la gloire de mériter la palme du martyre.

*Autre apparition* <sup>2</sup>. — Ce fut S. André qui révéla à Adalbert le lieu qui, dans la chapelle du saint Apôtre à Mantoue, renfermait le précieux sang de Notre-Seigneur, qui fut versé au jour de sa Passion. On trouva ce sang contenu dans un vase, lequel avait été enfoui en terre, et qui, depuis sa découverte, opérait quantité d'insignes miracles, dont la renommée étant parvenue jusqu'à Charlemagne, ce prince pria le pape Léon III de l'informer exactement de ces faits. Léon III se rendit à Mantoue, acquit la certitude des prodiges opérés par ce sang, et alla en faire part à Charlemagne.

Le pape S. Grégoire le Grand rapporte <sup>3</sup> plusieurs miracles opérés dans le monastère de S. André par le crédit de cet Apôtre auprès de Dieu. Il parle entr'autres, d'un religieux qui, après un vol, ayant été possédé du démon et tourmenté violem-

<sup>1</sup> Apud Surium, 19 april.; ap. Simon. Martinum, Ordinis Minorum, de SS. reliq. p. 507, et ap. Du Saussay, p. 487.

<sup>2</sup> Baron. an. 804, t. 9. — Veteres Annales Francorum. — Adon, Aimon, Rhegin., abb. — Stergelius, l. 2, de SS. Reliquiis. c. 18, de sang. J.-C.; Du Saussay, p. 490.

<sup>3</sup> S. Greg. Epist. ad Rusticianam Patriciam.

ment par cet esprit impur, fut enfin délivré par l'intercession de S. André.

— Selon le même pape, un aveugle fut amené devant l'autel de S. André, le jour de la fête ou du natalice de cet Apôtre. Tous les moines prièrent pour lui, après s'être prosternés humblement devant l'autel. Tout à coup l'aveugle se lève parfaitement guéri, et raconte qu'avant sa délivrance un vénérable vieillard lui était apparu, et qu'à la prière des religieux, il lui avait rendu la vue et la santé, et l'avait préservé d'un péché dans lequel il était en péril de tomber.

Le même Pontife donne la relation de deux autres prodiges arrivés dans le même monastère.

— S. Grégoire de Tours<sup>1</sup> rapporte qu'un homme riche pria S. André de lui obtenir de Dieu la guérison d'une fièvre qu'il avait depuis un an, et qu'après avoir fait un vœu à cet Apôtre, il fut entièrement guéri.

— Au rapport du même saint, le patricien Mummolus, étant allé, au temps du roi Théodebert, vers l'empereur Justinien, s'arrêta à Patras, et se trouva bientôt réduit à l'extrémité par suite de la gravelle dont il fut violemment attaqué dans ce voyage. Il avait fait toutes ses dispositions testamentaires, et avait perdu tout espoir de vie, lorsqu'il se fit porter, d'après le conseil de l'évêque de Patras, au tombeau de S. André. Là, il fut guéri tout à coup au milieu de circonstances visiblement miraculeuses.

— Guillaume, archevêque de Tyr, rapporte que l'an 1098, le 28 juillet (époque à laquelle cet écrivain florissait), lorsque les chrétiens étaient assiégés dans Antioche par les infidèles, et vivement pressés par de redoutables ennemis, S. André apparut à Pierre, clerc de Marseille, homme pauvre et sans crédit aux yeux du monde, et lui commanda par trois ou quatre fois différentes, de faire connaître aux chefs de la ville, que la lance

<sup>1</sup> Greg. Turon. *de gloria martyr.* c. 30. Du Saussay, Godescard.

qui avait percé le corps de Notre-Seigneur sur la croix, reposait dans l'Eglise du Prince des Apôtres, et qu'ils eussent à la chercher dans l'endroit qu'il désignait. On creusa à une certaine profondeur au lieu du sanctuaire et l'on découvrit effectivement la lance. Le peuple chrétien, qui déjà périssait de faim et de maladie, reprit courage à la vue de ce miracle, fit immédiatement une sortie sur les ennemis, avec la pensée que Dieu lui était devenu propice, et remporta une victoire éclatante, qui fut suivie de plusieurs autres triomphes. La lance, découverte et montrée par S. André, était portée, en manière d'étendard, à la tête de l'armée chrétienne, et fut cause de ces insignes succès.

Wilelme de Tyr rapporte longuement les faits, que nous ne donnons ici que sommairement.

Molanus, docteur de Louvain et professeur royal de théologie, dit que le *Recueil des miracles* de S. André, composé par Philalèthe Eusebianus, contenait trente-huit chapitres de faits prodigieux (il fut imprimé vers 1580)<sup>1</sup>.

## CHAPITRE LIV.

Du culte rendu à S. André. — Protection accordée à ceux qui invoquèrent avec foi le secours de cet Apôtre.

Arcadia, fille de l'empereur Arcadius, fit bâtir à Constantinople une église de S. André, à laquelle on joignit un monastère ; et il y avait dans la même ville plusieurs autres églises et monastères du nom de ce Saint<sup>2</sup>.

Vers l'an 480, le pape Simplicius en fit aussi bâtir une à

<sup>1</sup> Molanus, in *Martyrologio ad 30 novembris*. — Vide Du Saussay, *ibid.* p. 494.

<sup>2</sup> Chron. alex. p. 710. Tillemont.

Rome, et un manuscrit porte que S. Grégoire y prononça la première de ses homélies sur les évangélistes. Symmaque en fit construire encore une autre peu de temps après.

Nous avons un sermon remarquable de S. Pierre Chrysologue que ce Père prêcha le jour de la fête et du martyre de S. André. Nous avons aussi un panégyrique de S. André composé par S. Proclus, archevêque de Constantinople et disciple de S. Jean Chrysostôme. On en cite encore de plusieurs autres docteurs grecs, notamment d'Epiphane, prêtre et moine, d'Arsène, archevêque de Corfou, d'Hesychius, prêtre de Jérusalem, de Siméon Métaphraste ; parmi les latins, les sermons de S. Grégoire, de S. Pierre Damien, de S. Bernard, qui sont fort célèbres.

La fête de S. André est marquée dans les plus anciens martyrologes, ensuite dans celui de Bède et dans les autres postérieurs. S. Grégoire en parle, et le titre de sa cinquième homélie sur l'Évangile porte qu'il la prononça le jour de la fête de S. André dans son église. Aussi l'ancien Calendrier romain marque-t-il cette fête, et avec sa vigile, ce qu'on voit dans le Sacramentaire de S. Grégoire, où la préface du jour est fort belle. Le Missel romain de Thomasius lui donne même une octave, et marque le jeûne qui s'observait encore la veille, il n'y a pas beaucoup de temps. Le Calendrier de l'église de Carthage, marque, comme les autres, sa fête et son martyre. Il y avait un office tout propre de cet Apôtre dans l'ancien missel des Gaules. On voit par les Capitulaires et par les Conciles tenus à la fin du huitième siècle, que la fête de S. André a été célébrée en France avant celles de la plupart des autres apôtres.

André du Saussay, évêque et comte de Toul, pour montrer combien la gloire du *nom de S. André* était répandue au loin parmi les nations, présente un ample catalogue de personnages illustres, de saints, de princes, de pontifes, de guerriers fameux, d'écrivains, d'hommes puissants, de dignitaires et de

personnes de tous les rangs et de toutes les conditions, qui dans tous les temps ont voulu honorer leur famille, ou être honorés eux-mêmes du glorieux nom de S. André.

Il montre, de plus, le nombre considérable des églises inférieures et des églises cathédrales, des provinces et des royaumes, qui se sont mis sous sa protection spéciale. Il nomme une foule d'églises abbatiales, collégiales, paroissiales, de sièges épiscopaux, archiépiscopaux, primatiaux, tant en France et en Italie, qu'en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, dans la Grèce, dans la Thrace, en Orient et dans plusieurs autres pays, qui portent le titre ou le nom de S. André. Les églises métropolitaines de Patras, de Constantinople, d'Amalfi, au royaume de Naples, de Bordeaux, ville principale d'Aquitaine, d'Agde, d'Avranches, de Rochester, dans les îles Britanniques, etc., ont été consacrées à Dieu sous le vocable de S. André. — L'empire d'Orient fut mis anciennement sous le patronage de cet Apôtre, de même que les royaumes d'Ecosse, de Hongrie, d'Autriche, le duché de Bourgogne, l'empire des Czars, plusieurs maisons princières de ces Etats. Dans plus d'une circonstance, tant en Orient qu'en Occident, S. André s'est visiblement montré l'ami et le défenseur de ces royaumes chrétiens contre les attaques injustes des infidèles.

La victoire de Hungus, roi des Ecosseis, sur Athelstan, roi des Anglais, est un exemple remarquable de cette protection de l'Apôtre.

Les historiens et notamment le célèbre Hector Boèce, au dixième livre de son *Histoire des Ecosseis*, rapportent que l'an 819, au moment où le roi écosseis, Hungus, était sur le point d'être écrasé par la puissante armée d'Athelstan, roi des Anglais, il s'adressa à Dieu et le supplia avec des soupirs et des larmes de lui venir en aide dans cette extrémité. Aussitôt le B. André qu'il avait aussi invoqué, lui apparut dans une vision, lui commanda de reprendre courage, de ne point redou-

ter la quantité des ennemis, et l'assura que le lendemain il remporterait sur eux une insigne victoire. En même temps une croix lumineuse, semblable à celle sur laquelle le B. apôtre S. André accomplit son glorieux martyre, parut au-dessus de l'armée des Ecossais et des Pictes. L'Apôtre la montra au roi Hungus, et lui prédit que pendant le combat elle apparaîtrait comme le signe certain de la victoire qu'il remporterait. Le roi fit part de cette vision à son armée, qui témoigna sur-le-champ un vif désir d'en venir aux mains.

Dès le point du jour, elle engagea la bataille, en invoquant hautement le nom de S. André. La croix de cet Apôtre apparut en effet dans les airs ; elle avait la forme de deux arbres croisés X.

Ce phénomène prodigieux augmenta le courage et la force des Ecossais et des Pictes, en même temps qu'il jeta la terreur parmi les Anglais. Ceux-ci ne purent soutenir le choc de l'armée écossaise. Ceux du Northumberland commencèrent à plier, et tout le reste de l'armée anglaise ne tarda pas à prendre la fuite, laissant aux Ecossais et aux Pictes la plus brillante victoire. Le roi Athelstan tomba dans la mêlée parmi les autres anglais ; et depuis cette journée le lieu du combat prit son nom et fut appelé le *Gué Athelstan*.

Le roi Hungus, après avoir gagné une si éclatante victoire se rendit pieds nus avec toute son armée dans l'église la plus proche pour rendre des actions de grâces à Dieu et à son Apôtre. Outre les calices, les vases sacrés d'or et d'argent, les statues de même matière qu'il fit ériger à Notre-Seigneur et à ses douze Apôtres dans l'église de Saint-André, outre la châsse qui contenait les précieuses reliques de cet Apôtre, et qui était faite avec l'or le plus fin, il donna encore à saint André la dixième partie des domaines royaux. Il publia en même temps un édit par lequel il prescrivait aux Ecossais et aux Pictes d'orner les étendards du royaume du signe de la croix de saint André, afin que toutes les fois qu'ils seraient sur le

point d'en venir aux mains avec les ennemis, ce signe leur rappelât cette première et signalée victoire. C'est une coutume, qui, depuis ce temps, a toujours été religieusement observée chez les Ecosais et chez les Pictes, qui, dans la suite, ne formèrent plus qu'un seul royaume.

Ce fait éclatant, arrivé par la protection de S. André, est attesté, non-seulement par les Historiens catholiques, mais l'est encore par les ennemis de la vérité, par les Hérétiques, et notamment par le Calviniste Buchanan, qui en termine le récit par ces mots qu'il écrit froidement et comme à regret: *Le roi Hungus attribua à André la victoire qu'il avait remportée.*

## CHAPITRE LV.

Ordres et confréries institués en l'honneur de S. André.

Parmi les sociétés établies en l'honneur de S. André, nous avons déjà nommé l'Ordre de la Toison-d'Or, établi par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et comte de Flandres, l'an de N. S. 1429, le dixième jour de janvier. Après que ces états furent réunis à la couronne d'Espagne, l'ordre de la Toison de S. André continua de s'accréditer, et les plus grands princes se glorifiaient d'être les soldats de S. André, et de porter sur eux les insignes de son ordre.

— Pierre I, czar de Moscovie, établit l'ordre de S. André dans ses Etats, l'an 1698. Les chevaliers portent pour marque de leur dignité une croix de S. André, avec l'image du saint pendante à l'extrémité d'une autre petite croix, avec ces lettres S. A. De l'autre côté est cette légende: *Le czar Pierre conservateur de toute la Russie.* Dans l'angle supérieur de la croix est une couronne suspendue à un anneau d'or, soutenue par un cordon de soie blanche; dans les trois autres angles on

y voit un aigle à deux têtes chargé en cœur d'un chevalier armé<sup>1</sup>.

— Les Ecosais honorent S. André comme le principal patron de leur pays. Les historiens de cette nation racontent qu'un certain abbé, nommé Régulus, apporta de Patras, en 369, ou plutôt de Constantinople, quelques années après, des reliques du saint apôtre, et qu'il fit bâtir pour les recevoir une église avec un monastère, connu sous le nom d'*Abbernethy*, à l'endroit où est présentement la ville de S. André<sup>2</sup>. Ussérius prouve qu'on venait des pays étrangers en pèlerinage à cette église, et que les moines qui la desservaient furent les premiers qu'on appela *Culdées*<sup>3</sup>. Peu de temps après l'année 800, Hungus, roi des Pictes, donna des biens considérables à la même église, en action de grâces de la victoire qu'il avait remportée sur les Northumbres. Kenneth II, roi des Scots, ayant défait les Pictes, et entièrement détruit leur puissance dans le nord de la Bretagne, en 845, répara et dota richement l'église de Saint-Régulus ou Rueil, dans laquelle l'on croyait avoir un bras de S. André.

L'abbaye dont nous parlons a donné naissance à la ville de S. André dans le comté de Fife. Elle était dans un état très-florissant, lorsque l'évêque Henri Wardlow y établit une université en 1442; établissement qui fut confirmé par le pape. Cette université acquit un nouvel éclat sous Jacques Kennedy, successeur de Wardlow, qui fut régent du royaume pendant la minorité de Jacques III. Patrice Graham, qui remplaça Kennedy, fit décider à Rome que l'archevêque d'Yorck n'avait point de juridiction sur le siège de S. André. Il fit encore ériger ce siège en archevêché<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Journal de Verdun de janvier 1722. Moréri.*

<sup>2</sup> Combesis, *not. ad Hippolyt. p. 34, t. 1, ed. fabricii.*

<sup>3</sup> Voir Ussérius, *antiq. c. 15, p. 545, et Fordun. Scot. chr. t. 2, c. 26.*

<sup>4</sup> Voir Jacques Balfour et le Catalogue de plusieurs évêques d'Ecosse, par Robert Keith, lequel a été imprimé à Edimbourg en 1755.

Les chanoines réguliers succédèrent aux Culdées dans le monastère de S. André, qui devint une filiation de l'abbaye de Scône. L'abbé de cet maison avait au parlement la préséance sur tous les abbés d'Ecosse<sup>1</sup>.

Il avait cependant en Ecosse deux abbayes plus célèbres que celle de S. André : l'abbaye de Scône sur le Tay, à un mille au-dessus de Perth, où les rois étaient couronnés, et où l'on gardait la chaise royale de marbre qui est présentement à Westminster, et l'abbaye appelée Holy-Rood-House, dédiée sous l'invocation de la sainte Croix. Ces deux maisons suivaient l'institut des chanoines réguliers. Ces religieux, dont l'ordre devint très-florissant, furent substitués aux Culdées dans presque tous les monastères d'Ecosse.

L'ordre des chevaliers de S. André est attribué par les Ecossais au roi Achaïus, qui florissait dans le huitième siècle. Il était presque tombé dans l'oubli, lorsque le roi Jacques V résolut de le faire revivre. Il le rétablit en 1534. Les chevaliers s'assemblaient dans l'église dédiée à cet apôtre à Edimbourg, lorsqu'ils célébraient les fêtes de l'ordre, ou que l'on

<sup>1</sup> Voyez *l'Histoire des maisons religieuses d'Ecosse* par R. Keith, p. 237. Voici une inscription latine qu'on lisait dans l'Eglise Primatiale de S. André d'Ecosse, et qui montre quelle était autrefois l'affluence des pèlerins occidentaux à cette métropole où se trouvaient des reliques de S. André, et où cet Apôtre accordait aux fidèles des bienfaits signalés :

Hic sinus iste maris, male fertile littus, opima  
Transcendit patriæ fertilitate loca.  
Hic regio prius orba viret, paupercula pridem  
Nunc dives; dudum fæda, decora modo.  
Huc etenim veniunt orare, remota tenentes  
Castra viri; patrio turba profecta solo :  
Francus magniloquus, belli Normanus amator,  
Textor Flandrensis, Teutonicusque rudis.  
Anglicus, Almanus, Hollandus, Pictavus expers  
Velleris, et cædis Andegavensis amans ;  
Qui Rhenum Rhodanumque bibunt, Tiberimque potentem,  
Andreæ veniunt hic adhibere preces.  
Nos quoque si tantos inter modo nomen habemus,  
Venimus huc vecti prosperiore rota.

recevait quelque chevalier. Le collier qu'ils portaient était formé de fleurs de chardons entrelacées de feuilles de rue : au bas de ce collier pendait l'image de S. André, avec cette devise :

*Nemo me impune lacessit.*

Les chevaliers de cet ordre ne devaient être qu'au nombre de douze. Le changement de religion arrivé en Ecosse après la mort de la reine Marie Stuart, amena l'abolition de l'ordre de S. André. Jacques II, roi d'Angleterre et d'Ecosse, le rétablit en 1687 et fit quelques chevaliers au château de Windsor ; mais, après qu'il eût été détrôné, ce fut l'ordre de S. Georges ou de la Jarretière, qui fut conservé dans la Grande-Bretagne.

---

L'exemple de notre bienheureux apôtre, qui détacha si généreusement son cœur de toutes les affections de ce monde pour le donner tout entier à l'amour de son divin Maître et à l'acquisition des biens célestes, nous enflamme d'un feu secret et nous fait souhaiter vivement de marcher aussi dans une voie si sainte et si heureuse. Nous sentons que le plus précieux des avantages que nous puissions acquérir, est la possession de la gloire et du bonheur dont jouissent les apôtres dans le royaume éternel des cieux. Mais prenons-nous, comme eux, les moyens de parvenir à une fin si désirable ? Comme eux, avons-nous commencé par nous établir dans la pratique de l'abnégation ? Avons-nous tout quitté ? c'est-à-dire, avons-nous du moins, abandonné en esprit ce monde au milieu duquel nous vivons ? Avons-nous un mépris réel pour les choses temporelles ? C'est à la condition de ce renoncement et de cette disposition intérieure où S. André établissait les fidèles, que Notre Seigneur Jésus-Christ daignera converser familièrement avec nous, comme il fit avec cet apôtre, et qu'il nous honorera

de ses saintes faveurs <sup>1</sup>. Moins nous tiendrons au monde et à ses jouissances, plus le Fils de Dieu se communiquera à nous et nous comblera de ses richesses spirituelles. Cette vertu si nécessaire, qui est la reine de toutes les autres, qui en est l'âme et la forme, doit être en nous par la prière, le recueillement et la méditation de la loi du Seigneur ; elle doit être exercée aussi par des actes extérieurs, surtout par ceux de la charité fraternelle et par la pratique des œuvres de miséricorde.

Priez pour nous, ô glorieux apôtre ! Faites par votre puissante intercession, que, détachés entièrement des créatures et des choses périssables, marchant, à votre exemple, dans la voie de la sagesse et de la lumière, nous parvenions heureusement vers Dieu, notre seul et unique bien, notre bien immense et éternel !

*Salve bisenos inter, Pater optime, Patres!*  
*Aspice nos bonus, atque tuo nos junge Magistro.*  
(Vida).

Andrea pie, Sanctorum mitissime,  
Obtine nostris erratibus veniam ;  
Et qui gravamur sarcina peccaminum,  
Subleva tuis intercessionibus.  
Inter ærumuas titubantis sæculi  
Sæpe quassamur, gemimusque languidi :  
Ora pro nobis Majestatem Domini,  
Ut donet nobis vera luce perfrui.  
Amen. (Hym. Eccl.)

---

PRIÈRE DEVANT LA CROIX QU'HONORA SAINT ANDRÉ

PAR SON GLORIEUX MARTYRE.

---

O sainte Croix de mon Sauveur, après laquelle le bienheureux apôtre S. André avait si ardemment soupiré, tu es couverte au dehors de tristesse et d'amertume ; mais tu es pleine au dedans d'une douceur divine ! O arbre d'une éclatante beauté, orné des membres de Jésus-Christ, comme d'autant de perles précieuses, teint du sang d'un Dieu et sanctifié par l'eau qui s'épancha de son côté ouvert ! O arbre de vie, qui portas le Roi de gloire pour le salut du monde ! O croix, bouclier impénétrable, incomparable étendard du grand Roi, signe admirable de salut, sur le sommet de laquelle est gravé ce titre glorieux : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs* ! Salut donc, Jésus de Nazareth, l'honneur des anges, vie des élus, pardon des pécheurs, rédemption de tous les peuples ! Croix salutaire, prévue et choisie dans les décrets éternels ! ornée, comme tu es, des fleurs de toutes les vertus, reçois nos justes adorations ! éclatante en miracles, produisant avec abondance les fruits du salut éternel, tu exhales un parfum supérieur à tous les aromates. Par toi les maladies du corps et de l'âme sont guéries, le ciel est ouvert aux justes, le pardon est accordé aux pécheurs, les démons sont mis en fuite, l'enfer est écrasé, les captifs recouvrent la liberté, et les hommes rachetés reçoivent le bonheur.

O le plus beau et le plus excellent des arbres, croix bénie par dessus tous les arbres des forêts, tu surpasses le cèdre par ta hauteur, le palmier par ta largeur, le cyprès par ton odeur, le baume par ta suavité, la vigne par ta fécondité, l'olivier par ton onction, le figuier par ta douceur, le buis par ta verdure,

le chêne par ta force, la rose par ta beauté, le lis par ta blancheur !

O Croix rayonnante de splendeur, plus élevée que le soleil, plus resplendissante que les étoiles, plus lumineuse que la lune, plus brillante que les diamants, plus précieuse que les pierreries, plus distinguée que l'or, plus excellente que l'argent, plus énergique que le nard, plus salulaire que tous les aromates et tous les médicaments !

O Croix digne d'un amour infini et d'une souveraine vénération, sois favorable et propice à de pauvres pécheurs ; toi qui guides nos pas dans les sentiers d'une sainte vie, qui nous éclaires dans la droite voie, qui nous protèges contre l'ennemi, qui dois nous délivrer au jugement redoutable et nous introduire charitablement dans le royaume suprême ! assiste-nous dans notre agonie, fortifie-nous dans la foi, inspire-nous l'espérance du pardon, répands la charité dans nos cœurs, procure-nous la grâce de sortir de ce monde par une heureuse fin, et que par toi nous ayons le bonheur d'être favorablement accueillis de celui qui a été suspendu à tes bras, de celui qui par toi nous a rachetés, de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, avec le Père et le Saint-Esprit règne dans tous les siècles.

Le monde célèbre ses partisans, il vante ces courageux guerriers, ces nobles seigneurs qui, sacrifiant leurs intérêts particuliers et personnels à l'intérêt général, se sont exposés à tous les dangers de la guerre, et se sont dévoués à la mort pour leur patrie et pour leur prince ; à combien plus forte raison devons-nous aimer et célébrer S. André et tous ces héros du Christ, qui, à l'exemple de leur divin Maître et modèle, mort volontairement sur la croix pour le genre humain, n'ont pas craint de souffrir les tourments du crucifiement et tous les autres supplices, pour la fondation de l'Eglise, et pour rendre le plus puissant, le plus irrécusable témoignage au Christ et à la vérité des faits évangéliques.



# HISTOIRE

ÉVANGÉLIQUE ET TRADITIONNELLE

DE

# S. JACQUES-LE-MAJEUR

APOTRE

DE SA PRÉDICATION, DE SES VOYAGES, DE SES MIRACLES

ET DE SON GLORIEUX MARTYRE

*Et imposuit eis nomina Boanerges,  
quod est, filius tonitruī.*

*Et il les nomma Boanergès, c'est-à-  
dire enfants du tonnerre.*

(S. Marc, III, 17).





## AVERTISSEMENT



Toute cette histoire de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur est fondée sur une tradition ancienne, véridique, et, notamment, consacrée par la liturgie catholique, qui la rapporte sommairement dans le Bréviaire romain. De plus, on peut remarquer que la plupart des textes prophétiques allégués par S. Jacques devant les Phariséens, ses contemporains, sont reproduits dans la même liturgie universelle, tels qu'ils sont dans le discours de notre Apôtre.

S'il y a dans cette histoire quelques faits miraculeux extraordinaires, n'en soyons point surpris ; la puissance des prodiges n'a pas été confiée aux Apôtres inutilement ; elle a dû être exercée par les Envoyés du Christ dans plusieurs circonstances de leur apostolat.

Que les critiques et les faux sages du dernier siècle s'effarouchent, tant qu'il leur plaira, à l'idée du miracle : nous savons que les miracles ont dû accompagner chaque Apôtre dans les différents lieux de leur mission ; qu'ils y ont été effectivement opérés ; qu'ils ont été faits de différentes manières et pour différentes causes, mais principalement en faveur des infirmes et des malades, et surtout contre l'influence si funeste et alors si générale des démons. Nos prétendus critiques, d'un siècle incrédule, admettent bien les miracles des Apôtres

en théorie et à l'état d'*êtres de raison* ; mais ils ne peuvent les sentir à l'état d'accomplissement et d'application. C'est une lourde contradiction. Non, les miracles ne sont point de vaines et futiles abstractions ; ce sont des faits positifs. Pour nous, nous ne les imaginons pas, nous ne les inventons point ; nous les recevons, comme nous les présente la tradition la plus reculée, tradition appuyée sur les témoignages de tous les siècles postérieurs, et qui se trouve, de la sorte, tellement enchaînée dans la trame de l'histoire, tellement fixée par les écrits patrologiques, qu'il est désormais impossible de la détruire et de la nier.

---

# HISTOIRE

DE

## S. JACQUES-LE-MAJEUR

APÔTRE

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

De l'origine de S. Jacques. — De sa parenté. — De sa profession.

Saint Jacques-le-Majeur, l'apôtre de Jésus-Christ, la lumière et le patron de l'Espagne, était fils de Zébédée et de Salomé, frère de S. Jean l'Évangéliste, et proche parent de Jésus-Christ selon la chair <sup>1</sup>.

On le surnomme *le majeure*, pour le distinguer de l'apôtre du même nom, qui fut évêque de Jérusalem. Ce dernier est surnommé *le mineur*, soit parce qu'il fut appelé à l'apostolat après S. Jacques *le majeure*, soit parce qu'il était de petite taille, ou enfin parce qu'il était moins âgé. On pense que S. Jacques vint au monde environ douze ans avant Jésus-Christ, et qu'il était beaucoup plus âgé que S. Jean, son frère.

S. Jacques et S. Jean étaient de Béthsaïde <sup>2</sup>, ville de Galilée, située sur les rives de la mer de Thibériade. Ils étaient

<sup>1</sup> Dans l'*histoire de S. Jean l'Évangéliste* nous dresserons l'arbre généalogique de cette précieuse parenté.

<sup>2</sup> Les Juifs appellent S. Jacques-le-Majeur *Jacques de Sechania* ou de Capharsichin, village situé non loin de Capharnaüm. Séchania était un petit bourg tributaire de Jérusalem ou du Temple, et qui fut, dans la guerre des Juifs, détruit par ceux-ci, ainsi que Magdala, à cause de son adultère, c'est-à-dire parce que ses habitants étaient devenus Chrétiens. (Voir Sepp. t. 1, p. 241, *Vie de Jésus-Christ*).

pêcheurs de profession ainsi que leur père Zébédée, qu'ils quittèrent pour suivre Jésus-Christ. Quant à leur mère Salomé, l'Évangile la met du nombre des saintes femmes qui avaient accoutumé d'accompagner le Sauveur dans la Galilée et de le servir. Ce fut elle qui demanda à Jésus que ses deux enfants fussent assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. On peut voir ce que S. Ambroise et S. Jérôme<sup>1</sup> disent pour excuser ce désir immodéré d'une mère pour l'élévation de ses enfants, de l'assistance desquels elle souffrait volontiers d'être privée, préférant l'avantage qu'ils avaient de suivre Jésus-Christ à son propre contentement. Et le Sauveur n'avait pas encore guéri par son sang cette plaie de l'ambition, que la faute d'Eve a faite dans le cœur de tous les hommes. Aussi Notre Seigneur ne la rebuta point avec rudesse ; et, comme il ne pouvait pas lui accorder ce qu'elle désirait, parce que l'ordre de sa sagesse ne le permettait pas, il tempéra son refus par une douceur qui témoignait que c'était même avec quelque sorte de peine et de confusion, dit S. Ambroise, qu'il ne pouvait la satisfaire. Ce fut pour cela, selon ce père, qu'il adressa sa réponse à ses enfants plutôt qu'à elle. Cette faute même marquait son estime pour Jésus-Christ, sa foi en ses promesses, et la haute idée qu'elle avait de sa grandeur.

Origène<sup>2</sup>, outre les éloges qu'il donne en général aux femmes qui suivaient Jésus-Christ, fait entendre que la foi de celle-ci, sa vie sainte, et la fidélité avec laquelle elle accompagnait le Sauveur en tout lieu, lui mérita la grâce d'assister à sa Passion, où elle fut présente avec les autres femmes qui l'avaient suivi de Galilée. Et elle fut aussi de celles qui le vinrent chercher à son sépulcre pour l'embaumer, lorsqu'il était déjà ressuscité. L'Église Latine, dans les Martyrologes, marque sa fête au 22 octobre.

<sup>1</sup> S. Ambr., *fid.*, l. 5, c. 2 ; S. Hier., *in Matth.*, p. 59.

<sup>2</sup> Orig., *in Matth.*, p. 206.

Il y a tout lieu de croire que ces deux frères étaient de riches pêcheurs, puisqu'ils avaient un bateau et des serviteurs. S. Jérôme dit qu'ils étaient d'extraction noble, puisque S. Jean était connu du Grand-Prêtre. Origène semble les élever un peu au-dessus de S. Pierre et de S. André. Mais néanmoins, ils étaient des pêcheurs qui tiraient de leur profession toute leur subsistance. Malgré une certaine aisance, qui n'est ni la pauvreté ni la richesse proprement dite, ils étaient sans études et sans lettres, inconnus et ignorants comme le commun du peuple. Telle est l'idée qui ressort de ce que disent à ce sujet Origène, S. Basile, S. Hilaire, S. Pierre Chrysologue<sup>1</sup>.

## CHAPITRE II.

De la vocation de S. Jacques à l'Apostolat.

Notre Seigneur (an 30) se promenait sur le bord de la mer de Galilée. Il vit Pierre et André occupés à la pêche. Il les appela et leur dit de le suivre, en leur promettant de les faire pêcheurs d'hommes. En même temps, s'étant approché du rivage, il vit les deux frères Jacques et Jean qui nettoyaient leurs filets dans une barque avec Zébédée, leur père. Il les appela aussi. Les deux frères quittèrent aussitôt leurs filets, leur bateau et leur père, et le suivirent<sup>2</sup>.

Il est probable que, dès avant cette vocation, ils connaissaient Jésus, et savaient qu'il était le Messie. Ils pouvaient l'avoir appris, ou par les entretiens qu'ils avaient eus avec S. Pierre et S. André, ou par d'autres moyens que nous ignorons. Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas plus tôt entendu la voix du Sei-

<sup>1</sup> S. Basil. *reg. fus.*, 8, p. 545; S. Hilar., *de Trinit.* t. 2, p. 10; S. P. Chrysol. 28, p. 95; Orig. *in Cels.* t. 1, p. 48.

<sup>2</sup> S. Matth., IV, 22.

gneur, ni connu sa volonté, qu'à l'instant ils renoncèrent à tout pour lui obéir. Ils ne s'amusèrent point à délibérer ; ils n'alléguèrent aucune raison pour différer ; ils ne pensèrent ni aux difficultés, ni aux conséquences que pourrait avoir leur conduite ; leur sacrifice fut entier et parfait. Semblables à Abraham, ils préférèrent l'accomplissement de la volonté divine à l'avantage de rester au milieu de leur famille, ils quittèrent tout ce qu'ils avaient pour devenir les disciples de Jésus. Il paraît que Zébédée approuva la démarche de ses enfants ; et parce que l'Évangile nous apprend de leur mère Salomé, l'on juge qu'elle se dévoua elle-même au service du Seigneur.

Les âmes ferventes doivent être dans les mêmes dispositions de sacrifice et d'abnégation que nos deux Apôtres, et conséquemment bannir de leur cœur toute affection désordonnée, s'affranchir entièrement de l'esclavage des passions ; de l'attachement aux choses de la terre, et être prêtes à renoncer à tout pour la plus grande gloire de Dieu. Aussi de quels trésors de grâce l'Esprit-Saint ne comble-t-il pas de telles âmes ? C'est ce qu'éprouvèrent les Apôtres dont nous parlons ; et tous ceux qui, comme S. François-Xavier et tant d'autres, marchèrent sur leurs traces.

Quoique S. Jacques et S. Jean se fussent mis à la suite de Jésus, et qu'ils ne perdissent rien de ses divines instructions, ils le quittaient néanmoins encore de temps en temps, afin d'aller pêcher pour fournir à leur subsistance. Mais ils ne se séparèrent plus de lui, lorsqu'il eut si visiblement manifesté sa puissance dans cette pêche miraculeuse où Pierre et André les appelèrent à eux pour qu'ils leur aidassent à tirer leurs filets, qu'ils avaient jetés par l'ordre du Sauveur, et qui se trouvèrent remplis d'une quantité prodigieuse de poissons.  
(*S. Luc.*, v. 11.)

### CHAPITRE III.

Jésus accorde à S. Jacques des faveurs de prédilection.

L'Évangéliste S. Marc nous apprend, que Notre Seigneur, après la vocation des deux frères, changea leur nom, et les surnomma *Boanergès*, c'est-à-dire *Enfants du Tonnerre*. C'est une circonstance fort remarquable et digne d'une attention particulière ; parmi tous les apôtres, il n'y a que S. Pierre et ces deux frères auxquels Notre Seigneur changea les noms : celui de *Simon* fut changé en celui de *Céphas* ou *Pierre*, parce que cet Apôtre devait être le chef de toute l'église chrétienne, et la Pierre fondamentale, sur laquelle, après Jésus-Christ, elle devait être bâtie ; les noms de S. Jacques et de son frère furent également changés, parce qu'ils étaient destinés à être les deux amis les plus intimes et les plus familiers de Notre Seigneur, comme on peut facilement le reconnaître dans plusieurs faveurs considérables qui leur furent communiquées et que les autres Apôtres n'eurent pas l'avantage de partager. Ainsi il mena avec lui S. Jacques et son frère, lorsqu'il guérit la belle-mère de S. Pierre, lorsqu'il alla ressusciter la fille du Prince de la Synagogue ; et, lorsqu'il se transfigura, il voulut qu'ils fussent les témoins oculaires de la gloire de son humanité sacrée, et que sur la montagne du Thabor ils contemplassent la splendeur de sa face divine, plus éclatante que le soleil. (*S. Matth. xxvi.*) Il ne conduisit pareillement que ces trois Disciples, laissant tous les autres, lorsqu'au jardin de Gethsémani il s'écarta pour faire sa prière : à eux seuls il découvrit l'agonie provenant de sa profonde tristesse, il leur montra la déformité et la sanglante sueur de celui que, peu auparavant, ils avaient vu sur la montagne tout resplendissant de gloire.

S'il donna à S. Jacques et à son frère le nom d'*enfants du Tonnerre*, c'était pour marquer dès lors qu'ils seraient les deux principaux chefs de son armée, et que les paroles de leur bouche et la voix éclatante de leur prédication retentiraient partout le monde comme la voix même du tonnerre, jetteraient le trouble et l'épouvante au sein du paganisme, renversant les idoles, foudroyant les temples des faux-dieux, et obligeant les nations idolâtres à reconnaître leur créateur et à croire en leur Sauveur<sup>1</sup>.

Et bien que cela, comme nous le verrons en son lieu, se soit plus clairement vérifié en S. Jean l'Évangéliste, qui fonda les églises d'Asie, qui fut le Patriarche de l'Orient, le Docteur sublime de la Catholicité, qui, comme l'aigle royal, fixa les yeux sur les rayons du Soleil Divin, perça de son regard pénétrant les inaccessibles profondeurs et mystères de la Divinité et nous révéla la génération du Verbe Éternel, et dont enfin la voix, dans ce moment solennel, fut accompagnée de tonnerres formidables et de grands éclairs partis du ciel<sup>2</sup> : Toutefois est-il vrai de dire que la même chose s'est accomplie en S. Jacques, son frère, qui, outre la Judée, les îles de la mer, l'Espagne et une partie de l'Afrique, où il fit briller la lumière évangélique avec la rapidité de l'éclair, se mit, de plus, à la tête de ses enfants spirituels, les vaillants Espagnols, et, véritablement semblable au tonnerre, foudroya par eux les innombrables armées des Maures, et de plusieurs autres peuples ennemis du nom chrétien, planta la croix dans tout l'univers, principalement dans les vastes régions des Indes et de l'Amérique, frappant de terreur les Puissances de l'Enfer, en faisant briller à leurs yeux l'étendard du Christ et les contraignant de rentrer dans les abîmes, communiquant, à l'heure des batailles, son terrible aspect au peuple qu'il protège, c'est-à-dire, faisant aux yeux

<sup>1</sup> Ita Gul. Cuper, in *Actis SS. 24 Julii*. p. 9.

<sup>2</sup> Voir l'*Histoire de S. Jean, apôtre*.

des peuples idolâtres, paraître les chrétiens Espagnols comme des enfants du soleil, armés de la foudre et de la victoire.

Les deux frères étaient pleins de zèle pour la gloire de leur Maître, qui leur accordait de si éminentes prérogatives ; ils avaient dès lors compris que le Christ les avait investis d'un pouvoir semblable à celui du grand prophète Elie, qui fit périr par le feu du ciel les hautains ministres de l'infidèle roi d'Israël. S. Jacques et son frère, voyant que les Samaritains n'avaient pas voulu recevoir Jésus-Christ dans un de leurs villages, lorsqu'il se rendait à la fête de Pâques, à Jérusalem, pensèrent que le moment était venu d'exercer la puissance qui leur était confiée : ces enfants du tonnerre avaient déjà assez de foi pour croire que la foudre tomberait du ciel à leur parole et vengerait aussitôt l'inhospitalité des Samaritains. Poussés par leur affection envers leur maître, et brûlant du désir d'effacer l'injure qu'on venait de lui faire, ils lui dirent donc :

— *Vous plaît-il, Seigneur, que nous fassions descendre la foudre du ciel, et que le feu consume ce peuple ?*

Jésus leur répondit :

— *Vous ne savez quel esprit vous pousse : c'est-à-dire, le zèle qui vous transporte est un esprit de vengeance et non de douceur, c'est l'esprit de l'ancien Testament, non celui du nouveau : c'est l'esprit d'Elie, non le mien (ou bien :) Vous ne connaissez pas l'esprit qui vous anime, c'est-à-dire, qui doit vous animer à l'égard des pécheurs : c'est l'esprit de pardon et de patience, et non l'esprit de colère et de rigueur.*

Cette réprimande n'empêcha pas que quelque temps après, comme nous avons dit, S. Jacques et son frère ne lui fissent demander par leur mère d'être assis l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Pour obtenir cette insigne faveur, ils avaient confiance dans la parenté par laquelle ils le touchaient de si près, et dans l'amitié spéciale qu'il leur témoignait. Ces deux motifs les enhardirent à solliciter les deux premiers rangs du royaume

des Cieux, soit qu'ils prétendissent être un jour les premiers dans le ciel, soit qu'ils crussent que Notre-Seigneur régnerait temporellement, et que, comme Roi, il aurait près de sa personne des principaux officiers de sa couronne, parmi lesquels ils désiraient être les plus avancés.

Mais Notre-Seigneur leur répondit :

— *Vous ne savez ce que vous demandez.*

En effet, s'ils recherchaient les dignités temporelles, le royaume de Jésus-Christ n'était pas de ce monde : Que s'ils souhaitaient les premiers honneurs du ciel, bien que leur intention fût bonne, la manière qu'ils voulaient employer pour y parvenir, n'était conforme ni à la raison ni à la justice ; car ils voulaient jouir du triomphe avant le combat et la victoire, et obtenir par pure faveur ce qui n'était dû qu'aux mérites. Aussi Jésus-Christ dut-il leur demander, *s'ils pourraient boire le Calice qu'il boirait bientôt, et mourir pour lui*, comme il se préparait à mourir pour eux.

Ces courtes paroles du Christ furent un trait de lumière pour S. Jacques et pour son frère. Ils comprirent que le travail et la souffrance étaient la voie nécessaire pour arriver aux premières places du ciel ; ils acceptèrent la condition à laquelle Jésus leur offrait son royaume, et ils répondirent :

*Oui, nous le pouvons !... possumus !...*

Et comme deux braves et vaillants capitaines, ils l'accomplirent.

Lorsque le Christ prédit la ruine du Temple et de Jérusalem, le bienheureux apôtre saint Jacques, avec son frère et S. Pierre, lui demanda, quand ces choses devaient arriver. Mais il fut bientôt revêtu lui-même d'un grand don de prophétie et d'un pouvoir miraculeux plus étendu qu'au paravant.

Il se trouva dans la dernière cène ; il vit Notre-Seigneur ressuscité, il assista à son Ascension dans les cieux, revint du mont des Oliviers dans le Cénacle, où avec les autres Apôtres il reçut le Saint-Esprit.

La vertu de ces deux frères était restée imparfaite jusqu'au jour, où, après une digne préparation faite dans la retraite, ils eurent reçu la plénitude des dons de l'Esprit Divin. Ils furent alors éclairés d'une lumière nouvelle et remplis de cette ardeur de charité qui consuma tout ce qu'il y avait de terrestre dans leurs affections. Leurs vertus acquirent depuis cette époque un degré sublime de perfection. L'humilité faisant entrer dans leur âme la connaissance claire et intime de leurs infirmités, ils étaient pénétrés des plus vifs sentiments de mépris pour eux-mêmes. Transportés comme dans une nouvelle région, ils firent les plus rapides progrès dans la perfection évangélique, accomplirent sans interruption des actes héroïques de piété ; et, guidés par la loi d'amour, secondés par les grâces intérieures et extérieures que leur donna l'Esprit-Saint, ils furent propres à s'acquitter des importantes fonctions que Jésus-Christ leur avait confiées.

#### CHAPITRE IV.

S. Jacques prêche d'abord en Judée, puis il part pour l'Espagne.

Après la Pentecôte, lors du partage des provinces entre les douze apôtres, la Judée et la Samarie<sup>1</sup>, les îles de l'Occident et les peuples de l'Espagne échurent à S. Jacques, fils de Zébédée.

Le catalogue des *hommes illustres de S. Jérôme*, dit que cet apôtre prêcha d'abord l'Évangile à toutes les douze tribus des Juifs dispersées en divers endroits de la terre<sup>2</sup>. Il parcourait donc les différentes provinces, entrait dans les synagogues et montrait par les Écritures que tout ce que les Prophètes

<sup>1</sup> *Hist. apost. de S. Jacobo maj. l. IV, c. 5*; les Grecs, *in tradit.*; *Brev. rom.*

<sup>2</sup> *Boll. 24 febr. p. 452, § 9*; — S. Sophrone, *c. V, p. 264.*

avaient annoncé concernant le Messie, était accompli en Notre-Seigneur Jésus-Christ<sup>1</sup>. C'est la marche qu'un peu plus tard l'apôtre S. Paul suivra au milieu des Juifs et des Gentils<sup>2</sup>, et que tous les prédicateurs sont appelés à suivre pareillement.

Mais, lorsqu'une violente persécution se fut élevée dans toute la Palestine et la Syrie contre les Chrétiens, et que S. Etienne eut été lapidé par les Juifs de Jérusalem, et un grand nombre de fidèles mis à mort, les apôtres et les disciples sortirent de Judée et se dispersèrent parmi les Gentils. Ce fut alors que S. Jacques le Majeur sortit aussi de ce pays et alla en Espagne porter le flambeau de la foi. Telle est la tradition de toutes les églises d'Espagne, appuyée sur l'autorité des monuments des premiers siècles, de Dexter, de S. Isidore de Séville, (vi<sup>e</sup> siècle)<sup>3</sup>, du vénérable Bède, du Bréviaire de Tolède, des livres arabes d'Anastase, patriarche d'Antioche, (*sur les martyrs*), de S. Jérôme, de S. Julien de Tolède, de l'archevêque Turpin, des Lettres du pape Léon III et de Calixte II, du Bréviaire romain réformé de Pie V, et des bons auteurs qui ont écrit la vie des Saints<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Hist. apost. l. IV, c. 1.*

<sup>2</sup> *1 Cor. xv, 3.*

<sup>3</sup> *In libro de vita et morte Sanctorum, c. 73.*

<sup>4</sup> On peut voir sur ce point le savant P. Cuper, *t. 6, julii; dissert. de divisione Apost. ante t. 4 julii; et in vita S. Jacobi*; le P. Florès, *Espana sagrada, t. 3, c. 3, de la prédication de San-Iago in Espana*, p. 39, et les réponses de cet auteur au P. Mamachi, dominicain de Rome, *ante t. 6*. Le P. Farlat prouve fort au long, *Illyrici sacri, Prolegom. part. 3, t. 1, p. 232*, que S. Jacques a prêché en Espagne. On peut encore consulter le Cardinal d'Aguirre, *t. 2, Conc. Hisp. p. 140*, au sujet du passage de S. Jérôme, *in Isai., c. 54, op. t. 3, p. 279*. Les difficultés que Tillemont rassemble pour rendre douteux ce fait traditionnel sont fort légères et peuvent facilement s'expliquer, *note VI, sur S. Jacq.* Elles n'ont aucun poids devant la tradition universelle, reçue et consignée dans les anciennes liturgies d'Espagne, dans les chroniques de Flavius Dexter (an 350-380) et dans plusieurs autres monuments de l'antiquité. *Post Jesu Christi ascensum in cælum, in Judæa et Samaria ejus divinitatem prædicans, plurimos ad Christianam fidem perduxit. Mox in Hispaniam profectus....* (Brev. rom.)

Lors de la même persécution, Salomé, mère de S. Jacques et de S. Jean, quitta aussi la Palestine, et, étant venue en Italie, y séjourna jusqu'à sa mort. Son corps y est encore conservé avec une grande vénération dans la ville de (Vetule.) Baronius, dans ses annotations sur le Martyrologe, 25 juillet, fait observer avec les autres écrivains que, selon la tradition et l'opinion commune, Salomé vint chercher un refuge en Italie avec d'autres saintes femmes qui l'accompagnaient.

Preuves de la venue de S. Jacques en Espagne.

Nous indiquerons ici seulement les témoignages allégués par les Espagnols, pour prouver que S. Jacques est venu prêcher l'Évangile dans leur pays.

1. Le bréviaire Arménien marque que *cet apôtre s'embarqua à Joppé, traversa la Méditerranée, et vint aborder dans la Sardaigne, et qu'il se rendit de là en Espagne ; qu'ensuite, ayant visité plusieurs villes de cette région, il arriva en Gallice, dirigea ensuite sa marche vers Sarragosse ; que la Sainte Vierge lui apparut et lui commanda de construire en mémoire de son nom un Oratoire qui serait durable ; et qu'enfin, s'étant embarqué à Tarragone, il fit voile pour retourner en Palestine.*

Les habitants de la Sardaigne<sup>1</sup> soutiennent ce sentiment, comme on le voit dans les Annales de leur pays, composés par Salvator Vitalis, de l'ordre de S. François. — Le Bréviaire Arménien<sup>2</sup>, dont nous venons de parler, a été retouché et coordonné par le patriarche de Jérusalem, vers l'an 1054. Il a été traduit de l'Arménien en Espagnol, par l'illustre Paul Pacheco, évêque de Murs, et fils du célèbre Pacheco, chevalier de l'ordre de S. Jacques, et ambassadeur de Charles V près

<sup>1</sup> Annal. Sardiniaë, part. 2, ann. 57, p. 18.

<sup>2</sup> Acta SS. 25 julii, p. 69.

des chefs Arméniens. Antoine Caraccioli <sup>1</sup> fait ressortir la force qui résulte du témoignage général de la nation Arménienne et du Bréviaire précité en faveur de la tradition Espagnole. Quoique située à l'Orient et très-éloignée de l'Espagne, cette nation était persuadée de temps immémorial de la vérité historique de ce fait.

2. L'ancien Bréviaire Romain, de même que le Bréviaire Romain moderne, réformé par S. Pie V, confirment expressément cette tradition.

3. Les Espagnols allèguent, que, s'ils ne citent pas de plus anciens et de plus nombreux monuments de leur croyance, cela doit être imputé, non au défaut de ces monuments, mais à leur perte ou à leur suppression, lors de la persécution de Dioclétien, qui a sévi en Espagne avec une fureur et avec une perfidie particulière, et lors de l'invasion des Sarrasins, qui avaient également à cœur de brûler tous les livres des Chrétiens. — Ils ajoutent que tous les arguments des divers critiques qui ont attaqué leur tradition, ne sont que des arguments *négatifs*, qui n'ont pas de force contre tout ce qui est positivement confirmé par une persuasion ancienne, et qui remonte conséquemment jusqu'aux temps apostoliques.

4. Notre-Seigneur avait commandé à ses apôtres d'aller prêcher chez *toutes les nations jusqu'aux extrémités* de la terre <sup>2</sup>. Les Espagnes ont donc été visitées par quelque apôtre. Pourquoi auraient-elles été exclues du commandement du Fils de Dieu? — Cela appuie donc la tradition qui rapporte qu'elles ont été évangélisées par quelque apôtre comme les autres nations.

5. Le savant Théodoret <sup>3</sup>, évêque de Cyr, affirme que des Apôtres sont allés porter la parole évangélique aux Espagnols.

<sup>1</sup> Caracciolus, — *Controversiæ*, num. 42; in *Actis SS.* p. 71.

<sup>2</sup> *S. Matth. c. 28, et Act. 1, 8.*

<sup>3</sup> Théodoret. *Serm. 8 de martyribus* (Boll. p. 77).

« *Apostoli modo ad hos, modo ad illos populos accedebant,*  
 « *et nunc Romanos, nunc Hispanos, aut Celtas, alloqueban-*  
 « *tur.* » L'apôtre qui a été chez les Espagnols, est S. Jacques  
*le Majeur* : La tradition nous donne lieu de l'affirmer : Divers  
 textes de S. Justin, martyr, de Tertullien et d'autres écrivains,  
 apportent un degré de probabilité de plus, en faveur de cette  
 croyance <sup>1</sup>.

S. Jérôme <sup>2</sup> témoigne de la vérité de ce fait, lorsqu'il dit dans  
 son commentaire sur Isaïe, c. 34 : « Pour obéir à l'ordre du  
 « Seigneur, qui leur avait dit : *Allez, et enseignez toutes les*  
 « *nations*, les apôtres s'assemblèrent sous la direction du  
 « Saint-Esprit, et, ayant tiré au sort pour se partager les na-  
 « tions, l'un alla chez les Indiens, un autre chez les Espagnols,  
 « un autre dans l'Illyrie, un autre dans la Grèce, et chacun  
 « des autres dans la province qu'il avait à évangéliser. » Le  
 cardinal d'Aquirre conclut avec raison de ces paroles de  
 S. Jérôme, que, de même que S. Thomas alla dans les Indes,  
 et S. Paul dans l'Illyrie, ainsi S. Jacques est allé dans l'Espa-  
 gne. Car, S. Jérôme ne dit pas que les apôtres résolurent seu-  
 lement d'aller dans ces pays, *mais qu'ils allèrent de Jérusalem*  
*dans l'Illyrie, dans les Indes, dans l'Espagne.* En effet, il n'y  
 a que S. Jacques qui soit désigné par la tradition comme  
 l'apôtre de l'Espagne.

6. La même croyance est confirmée par une preuve monu-  
 mentale, très-solide, tirée de l'antique Bréviaire Mozarabique  
 d'Espagne, composé par un auteur *contemporain* de S. Martin  
 de Tours, comme il le dit lui-même en parlant de ce saint évê-  
 que, qui vécut depuis environ l'an 340, jusqu'à l'an 400 ou 402.  
 « *Hunc virum*, y est-il dit, *quem ætatis nostræ tempora pro-*  
*tulerunt, jubeas auxilium nostris ferre temporibus.* » Ce mis-  
 sel contient un office solennel de S. Jacques, et marque posi-

<sup>1</sup> Théodoret, *Serm. 8 de Martyribus* (Boll. p. 77.)

<sup>2</sup> Hieronim, *in Isaï, c, 34, tom. 3, p. 280, ed. 1705.* — Boll. p. 79.

tivement, dans un répons composé au IV et au V<sup>e</sup> siècles, que l'illustre apôtre S. Jacques a, par ses salutaires prédications, fait connaître le Rédempteur à tout le peuple d'Espagne. Le P. Guillaume Cuper a examiné cet office, et a constaté avec le cardinal d'Aquirre, que, dès les premiers temps de l'ère chrétienne, on le chantait dans les églises Espagnoles. Cet office contient entre autres choses, une hymne, dans laquelle on lit ces paroles :

Magni deinde filii tonitruï  
Adepti fulgent prece matris inclytæ,  
Utrique vitæ culminis insignia,  
Regens Joannes dextra solus Asiam,  
Et læva frater positus Hispaniam<sup>1</sup>.

7. *Témoignage du grand saint Isidore de Séville*<sup>2</sup>. — Ce savant prélat qui florissait dans les commencements du VII<sup>e</sup> siècle, dans son livre de *ortu et obitu* P. P., c. 73, s'exprime ainsi au sujet de la prédication de S. Jacques en Espagne :

« Jacques, fils de Zébédée, frère de Jean, le quatrième dans le rang des apôtres, écrivit aux Douze Tribus qui s'étaient dispersées parmi les Gentils, et prêcha l'Evangile en Espagne et parmi les nations occidentales. »

8. *S. Braulion*<sup>3</sup>, célèbre disciple de S. Isidore, et évêque de Sarragosse, dit pareillement que *S. Jacques a jeté la semence de la vie éternelle sur la terre d'Espagne, en y venant prêcher la parole de Jésus-Christ.*

9. *S. Julien*, évêque de Tolède, au VII<sup>e</sup> siècle, parle aussi de ce fait :

<sup>1</sup> « Par suite de la prière de leur mère illustre, les deux Enfants du Tonnerre ont obtenu, dans l'une et dans l'autre vie, le comble de la gloire. JEAN, assis à la droite du Christ, gouverne l'Asie à l'Orient ; son frère, assis à sa gauche, régit l'Espagne à l'Occident. »

<sup>2</sup> Acta SS. *ibid.* p. 83, col. 1. S. Isidor. *in duplici loco.*

<sup>3</sup> S. Braulio, *Serm. de laudibus B. Isidori.*

« Les Apôtres, *dit-il*, prêchèrent Jésus-Christ dans l'Univers entier : Pierre à Rome ; André dans l'Achaïe ; Jean dans l'Asie ; Philippe dans la Gaule ; Barthélemy chez les Parthes ; Simon dans l'Égypte ; Jacques dans l'Espagne ; Thomas dans l'Inde ; Matthieu dans l'Éthiopie ; Jude-Thaddée dans la Mésopotamie ; Jacques d'Alphée dans Jérusalem ; chacun le prêcha dans sa province. Mais Paul l'annonça dans tout l'Univers. »

Personne n'a jamais accusé S. Julien de Tolède de penchant pour la fiction ou d'inexactitude historique.

10. Le martyrologe d'Auxerre<sup>1</sup>, qui est antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle, et qui a souvent porté le nom de S. Jérôme, confirme la tradition espagnole par ces paroles :

« Jacob, qui interpretatur supplantator, filius Zebedæi, frater Johannis : hic Spaniæ et Occidentalia loca prædicat, et sub Herode gladio cæsus occubuit, sepultusque est in Acaïa Marmarica<sup>2</sup> VIII Kalendas Augusti. »

Un autre martyrologe du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, écrit en 772, publié par Florentinius, dit les mêmes choses.

11. Dans le IX<sup>e</sup> siècle, Fréculphe, évêque de Lisieux, Valafride Strabon, dans ces vers latins composés au sujet de S. Jacques :

*Primitus Hispanas convertit dogmate Gentes,  
Barbara divinis convertens agmina dictis ;*

Notker, dans son martyrologe, le moine Métellus, dans ses poésies, où il s'exprime ainsi (an 1050) :

*Indiæ de finibus, ortus dat ubi diem sol,  
Quæ tenet arva Thomas,  
Usque Spanos occidui sideris axe clausos,  
Quos Jacobus docebat ;*

<sup>1</sup> Acta SS. 25 Julii, p. 88.

<sup>2</sup> On lit : *In acaia marmarica*, pour : *in arca marmorea*.

<sup>3</sup> Martyrologium Blumianum, *ibid.* p. 89.

A Scytharum frigoribus perpetuis in ævum,  
Quæ tulerat Philippus,  
Ad perustæ proxima quadrantificat (forte *Albificat*) nigellos  
Æthiopes Matthæus,  
Mundus omnis dogmata jam rescierat salutis,  
Barbarie relicta.

Hildebert, évêque du Mans, puis de Tours, vers la fin du même siècle, dans ses *Mélanges de poésies*, où l'on trouve ce passage relatif aux deux SS. Jacques :

Ex Jacobis non litiget amodo quivis.  
Hic satus Alphæo fuit, alter a Zebedæo.  
Quem prius audisti, fratrem memor assere Christi;  
Jerusalemque situm, legimus quem sæpe petitem,  
Vulgoque Solemnis Maii solet esse Kalendis.  
Ultimus ast iste frater fuit Apocalistæ.  
Galliciæque solum se gaudet habere colonum.

Gotfride, prêtre de Viterbe, au XII<sup>e</sup> siècle, Martinus Polonus, Guillaume Durand, Thomas de Cantimpré, et dans les siècles suivants, une foule d'hommes illustres par leur doctrine et par leur sainteté, tels que S. Vincent Ferrier, S. Antonin, archevêque de Florence, le cardinal Turrecremata (ou Jean de Torquemada), etc., ont tous enseigné<sup>1</sup>, soit dans leurs écrits, soit dans leurs sermons, que S. Jacques était venu évangéliser l'Occident et en particulier l'Espagne.

Guillaume Cuper<sup>2</sup>, savant bénédictin, montre avec évidence, la futilité des raisons de ceux qui ont essayé de combattre cette tradition. Ces derniers n'opposent aucun texte de l'Écriture, ni de la tradition, ni des Pères, qui contredise cette tradition ; on en montre plusieurs, de l'autre côté, qui l'appuient et la confirment.

Les Bollandistes<sup>3</sup> prouvent que la dispute attribuée à Rodrigue Ximénès, archevêque de Tolède, et à l'archevêque de Com-

<sup>1</sup> Acta SS. 25 Julii, p. 88-92.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.* p. 102-103-106.

postelle, au sujet de la venue de S. Jacques à Compostelle, est supposée et fausse. — L'an 633 de Jésus-Christ, les évêques d'Espagne tinrent à Tolède un concile célèbre qui est appelé le IV<sup>e</sup> concile de Tolède ; ils y confirmèrent la tradition de S. Jacques. Ensuite, Césaire, abbé de Sainte-Cécile, ayant reçu l'archevêché de Tarragone, il fut ordonné à Compostelle par les évêques qui assuraient que S. Jacques, l'apôtre de l'Espagne, avait son tombeau en ce lieu. Le nouvel archevêque ayant à se défendre publiquement contre quelques personnes rebelles à son autorité, alléguait en sa faveur la sainteté de son sacré, qui avait eu lieu en présence de S. Jacques, apôtre de l'Occident et particulièrement de l'Espagne. Dans sa lettre au pape Jean, il conjure ce Pontife de lui venir en aide contre les contumaces, qui n'avaient aucun égard ni à l'autorité des Conciles, ni à ce qu'il y avait de plus sacré dans les traditions de l'Eglise. Le Pape lui répondit avec des sentiments de bienveillance et en lui promettant son appui.

On est donc en droit de conclure, en voyant les plus anciens martyrologes et tant de saints écrivains de tous les siècles tenir pour la tradition espagnole, qu'elle est de temps immémorial, et qu'elle remonte à l'époque des Apôtres. C'est la conclusion qu'embrassent les savants bénédictins, après avoir longuement discuté tous les témoignages et toutes les raisons alléguées pour et contre cette tradition, qui est, du reste, encore confirmée par ce que nous dirons de l'église de Notre-Dame de Sarragosse.

*Discipulos aiunt noctu venerabile corpus  
Imposuisse rati, ventoque ivisse secundo  
Rursus ad Hesperias, et Lusitana petisse  
Littora; sic Patri qui temperat omnia visum est  
Ut quos non potuit vivens, post funera saltem  
Flecteret ætherei possessor et incola mundi.*

(FASTI SACRI).

## CHAPITRE V.

Clésiphon accompagne S. Jacques en Espagne.

Le centurion qui assista au crucifiement, s'appelait Abenadar. Il était originaire d'un pays situé entre Babylone et l'Égypte, dans l'Arabie-Heureuse, à droite de la dernière demeure de Job. Il y avait là, sur une montagne peu escarpée, un assemblage de maisons quadrangulaires, à toits plats. Il y a dans beaucoup de petits arbres : on y cueille l'encens et le baume. La maison d'Abenadar était grande et spacieuse comme celle d'un homme riche, mais fort basse. Les maisons étaient toutes ainsi bâties, peut-être à cause du vent, parce que leur position était élevée. Abenadar était entré comme volontaire dans la garnison de la forteresse Antonia à Jérusalem. Il avait pris du service chez les Romains, afin de s'exercer mieux dans les arts libéraux, car il était savant. C'était un homme très-décidé ; son teint était brun, sa taille ramassée.

Les premiers enseignements de Jésus et un miracle dont il avait été témoin, lui avaient persuadé que le salut était chez les Juifs, et il avait adopté la Loi de Moïse ; il n'était pas encore disciple du Sauveur, toutefois il n'avait pas encore de mauvaises intentions à son égard et éprouvait une vénération secrète pour lui. C'était un homme très-grave : lorsqu'il vint sur le Golgotha relever la garde qui s'y trouvait, il maintint partout l'ordre et la décence jusqu'au moment où la Vérité triompha de lui et où il rendit hommage devant tout le peuple à la divinité de Jésus-Christ. — Il avait présenté l'éponge trempée de vinaigre à la bouche de Jésus ; il avait eu les yeux constamment fixés sur le visage ensanglanté du Christ. Mais lorsqu'il eut entendu le dernier cri du Sauveur qui fit trem-

bler toute la terre, il fut touché de la grâce, son cœur orgueilleux se brisa comme la roche du Calvaire. Il jeta sa lance, frappa sa poitrine et cria avec l'accent d'un homme nouveau : « Béni soit le Dieu Tout-Puissant, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! *Celui-ci était un juste ; c'est vraiment le Fils de Dieu.* » Plusieurs soldats, frappés des paroles de leur chef, firent comme lui.

Abenadar, devenu un nouvel homme et ayant rendu hommage au Fils de Dieu, ne voulait plus rester au service de ses ennemis. Il donna son cheval et sa lance à Cassius, officier inférieur, puis il adressa quelques paroles aux soldats et quitta le Calvaire. Il s'en alla par la vallée de Gihon, vers les cavernes de la vallée d'Ilinnon, où étaient cachés les Disciples. Il leur annonça la mort du Sauveur et s'en retourna vers Pilate dans la ville. Comme il était riche et volontaire, il lui fut facile de résigner à l'instant son emploi. Il aida à la descente de croix et à la mise au tombeau de Notre-Seigneur, ce qui le mit en rapports intimes avec les amis de Jésus. Après la Pentecôte, il reçut le baptême un des premiers à la piscine de Béthesda, et prit le nom de *Ctésiphon*.

Il avait un frère en Arabie : il lui fit savoir les miracles dont il avait été témoin, et l'appela dans la voie du salut. Celui-ci vint à Jérusalem, fut baptisé sous le nom de Cécilius, et fut chargé, ainsi que Ctésiphon, d'aider aux diacres dans la nouvelle communauté chrétienne.

Ctésiphon accompagna en Espagne l'apôtre S. Jacques-le-Majeur. — Il reviendra aussi avec lui. Plus tard, il sera encore envoyé en Espagne par les Apôtres, et il y portera le corps de S. Jacques qui aura souffert le martyre à Jérusalem. Il y sera évêque et aura sa résidence habituelle dans une espèce d'île ou de presqu'île peu éloignée des Gaules ou de la France, où il ira aussi et fera quelques disciples. Le nom du lieu de sa résidence ressemble à *Vergui*. Dans ce second voyage en Espagne, Ctésiphon sera accompagné de son frère *Cécilius*, d'un

nommé *Sulei*, son compatriote et son ami, un des gardes du tombeau de Jésus qui ne voulut pas se laisser corrompre par les Juifs. Ces Disciples poursuivront l'œuvre de la prédication commencée en Espagne par l'Apôtre S. Jacques, et y laisseront plusieurs ouvrages sur la vie et sur la passion de Jésus-Christ, mais qui subiront quelques altérations dans le cours des siècles <sup>1</sup>.

## CHAPITRE VI.

Disciples de S. Jacques.

Les bons auteurs qui ont écrit la vie des Saints, dit Ribadeneira, rapportent que cet Apôtre étant venu en Espagne, y séjourna quelque temps et y eut plusieurs disciples, dont il avait amené quelques-uns avec lui et converti les autres à Jésus-Christ<sup>2</sup>. Voici les noms de ces principaux Disciples qui sont au nombre de neuf :

*Torquatus, Hésicius, Euphrasius, Cécilius, Secundus, Indalésius, Ctésiphon, Athanasius et Théodorus.*

Pélagius, évêque d'Oviédo, qui florissait du temps de D. Alphonse VI, écrit dans son *histoire*, que S. Jacques eut en Espagne plusieurs disciples, dont il nomme les sept qui suivent :

*Calosérus, Basilius, Pius, Chrysogone, Théodore, Athanasius (ou Athanasius) et Maxime.*

En 1595, on trouva dans la terre, à Grenade, des reliques,

<sup>1</sup> Ces détails sont tirés du Livre d'Emmeric, traduit par M. de Cazalès, p. 470. Ils s'accordent parfaitement avec l'histoire et avec les traditions qui nous restent. Les tables de plomb, tirées de terre en 1575 disent que *Ctésiphon s'appelait Abenadar avant sa conversion*. La découverte de ce nom arabe, qui d'abord paraissait contraire à la tradition selon certains critiques, en est ensuite devenue une preuve.

<sup>2</sup> *In Hispaniam profectus, ibi aliquos ad Christum convertit, ex quorum numero septem postea Episcopi a Beato Petro ordinati, in Hispaniam primi directi sunt. (Brev. Rom )*

des manuscrits et des tables de plomb où se trouvaient les noms de *Ctésiphon* et d'*Hiscius*, disciples de *S. Jacques-le-Majeur*. La sépulture de ces deux Saints se trouverait de la sorte près de celle de *Cécilius*.

La chronique de *Flavius Dexter* nomme *Ctésiphon*, *Hiscius* et *Cécilius* comme disciples de *S. Jacques*.

Un vieux manuscrit gothique, cité par *Perez*, nomme les premiers Disciples qui prêchèrent le christianisme en Espagne et qui fixèrent leur résidence dans le pays. Ces personnages sont :

*Torquatus*, qui resta à *Acci (Cadix)* ;

*Hésychius* (*Hiscius*), qui alla à *Carcèsa (Garzorta)* ;

*Indalésius*, qui résida à *Ursi (Almería, ou bien Orce, près de Galéra)* ;

*Secundus*, qui demeura à *Abula (Avila)* ;

*Cécilius*, qui séjourna à *Eliberri (Sierra Elvira près de Grenade)* ;

*Euphrasius*, qui habita à *Iliturgi (Andujar)* ;

*Ctésiphon*, qui s'établit à *Berge*, que les uns disent être *Verja*, en Aragon, d'autres *Verga*, dans le royaume de Grenade, d'autres encore *Vera*, au bord de la mer, entre Carthagène et Capo de Gata <sup>1</sup>.

Ces Disciples enseignèrent dans ces divers lieux et y moururent. Ils avaient été envoyés de Rome par les Apôtres. Ils y étaient allés pour se mettre en communication avec la chaire principale, pour recevoir de Pierre leur mission ou la confirmation de leur ministère apostolique. Ils étaient venus ensuite débarquer à Cadix pour prêcher la foi <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Extrait en abrégé du 3<sup>e</sup> volume du *Viage litterario a las Iglesias de España de D. J. L. Villanueva*, 10 tomos, Madrid, 1803-25. — Dans *Mariana, de rebus hispanicis*, la tradition ajoute aux sept Disciples qui viennent d'être mentionnés, les noms d'*Athanase* et de *Théodore*, et dit que l'un d'eux avait été parmi les gardes du tombeau du Christ.

<sup>2</sup> Adon, Usuard et les autres martyrologes du 9<sup>e</sup> siècle, disent qu'ils ont été ordonnés à Rome (an 65-66) par les Apôtres, et envoyés prêcher

Un écrit qu'on attribue au pape Calixte II, relatif à la translation du corps de S. Jacques-le-Majeur en Espagne, les nomme disciples de cet Apôtre.

De plus, l'église de Brague solennise la fête de S. Pierre, martyr, son premier évêque<sup>1</sup>, qui y fut ordonné et établi par l'apôtre S. Jacques, lorsqu'il était en Espagne, ainsi qu'il est dit dans les leçons de Malines ; et les autres églises du royaume de Portugal suivent en cela celle de Brague.

Quant aux écrits de Clésiphon et notamment de Sulci, l'un des gardes du tombeau de Jésus-Christ, la tradition dit de ceux du premier, qu'ils donnaient certains détails sur la mort de Jésus-Christ ; et de ceux du second, trouvés à Grenade, qu'ils renfermaient les titres suivants : *De l'empire infernal, de la Suprême Providence, de la justice, de tout ce qu'a fait Dieu*

en Espagne. Leur hymne dans le bréviaire mosarabe. (Voir *Bollandus*, 15 mai et 1<sup>er</sup> février), dit la même chose et cite pour garant l'ancienne tradition. S. Grégoire VII dit positivement que ces saints évêques ont été envoyés en Espagne par les apôtres S. Pierre et S. Paul, qui se trouvèrent ensemble à Rome dans la dernière année de leur vie. Ce même Pontife ajoute (en 1074) qu'ils ont consacré par leur sang les églises qu'ils ont fondées ; et la plupart des auteurs qui ont parlé de ces Saints les qualifient de martyrs, et rapportent des histoires du martyre de quelques-uns d'eux. Dans *Bollandus*, t. 4, p. 2, François Tarapha, *de regibus Hispania*, dit que Torquatus, Cécilius et Euphrasius furent martyrisés par le commandement de Néron.

Usuard, Adon, Notker et plusieurs autres martyrologes les mettent tous ensemble le 15 mai : mais les villes d'Espagne célèbrent leurs fêtes en divers mois et en différents jours, savoir :

la fête de S. *Euphrasius*, le 14 janvier ;

la fête de S. *Cécilius*, le 1<sup>er</sup> février ;

la fête de S. *Hésychius*, le 1<sup>er</sup> mars ;

la fête de S. *Clésiphon*, le 1<sup>er</sup> avril ;

la fête de S. *Inualésius*, le 30 avril ;

la fête de S. *Secondus*, le 2 mai ;

la fête de S. *Torquatus*, le 14 juin.

Les reliques de S. Torquatus, déposées d'abord dans l'Eglise d'Acci ou Guadix, Cadix, dans la Province de Grenade, ont été transférées dans l'abbaye de *Celle-Neuve*, au diocèse d'Orense dans la Galice. *Bollandus* et d'autres auteurs parlent encore de plusieurs autres translations, auxquelles il n'est pas nécessaire de nous arrêter.

<sup>1</sup> *Amb. de tib.* 9, *co Moral.* 7. Ribaden. *Vie de S. Jacq.*

le Créateur, de la création des Anges, des gloires et des miracles de Jésus-Christ et de sa mère, depuis l'Incarnation du Verbe jusqu'à l'Ascension<sup>1</sup>. (Voir ACTA SANCTORUM, tom. III, 1<sup>er</sup> février; l'Apparatus sacer de Poissevin; le Commentaire de Bivar sur la chronique attribuée à Dexter.

Une tradition rapporte qu'un mémoire évangélique, renfermant les principaux faits de Jésus-Christ, composé par les disciples de S. Jacques, d'après les prédications de cet Apôtre, et les choses dont ils avaient été eux-mêmes témoins, circulait anciennement dans l'Espagne. Cet écrit, décoré du beau nom d'*Evangile de S. Jacques-le-Majeur*, aurait été plusieurs fois retouché, recomposé, altéré, dans le cours des siècles, retrouvé enfin à Grenade avec les reliques de Ctésiphon et de Cécilius, dans l'année 1595. Ainsi, pour donner à ses Disciples la connaissance des faits évangéliques, S. Jacques n'a point eu besoin de l'Evangile de S. Matthieu; il les connaissait parfaitement lui-même, parce qu'il les avait vus, et qu'il avait été présent aux actions les plus secrètes et les plus particulières de Notre-Seigneur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ces titres, dit M. de Caralès, rappellent ce que dit Emmerich des écrits de Sulcī, qu'ils étaient « très-profonds et dans le genre de ceux » de S. Denys l'Aréopagite. Un autre écrivain a profité de ses ouvrages, « et il en est venu quelque chose jusqu'à nous. » (*Appendix*, p.)

<sup>2</sup> Fabrici, *codex* t. II, p. 331; franc Bivarius, p. 57, in *notis ad Chronicon Lucii dextri*. « Cæterum magno Dei munere factum est, ut, Anno 1595, in monte Ilipulatano Granatensi, qui nunc a re dicitur *mons Sanctus*, non solum cineres sacri et ossa præstantissimorum D. Jacobi discipulorum (Thesiphontis et Cæcili), reperta fuerint, sed etiam XVIII libri in æreis seu plumbæis tabulis exarati, de quibus non pauci a S. Apostolo compositi leguntur, præsertim unus cui titulus *de Missa Apostolorum* cum suo Cæremoniali, et alter *de historia Evangelica*. Quo videas B. Apostolum, ut Sanctum Christi evangelium suis communicaret discipulis, non eguisse Evangelio Matthæi: ille præsertim, qui secretioribus Domini actionibus præsens fuit. »

## CHAPITRE VII.

Travaux de S. Jacques en Espagne. — Notre-Dame *del Pilar*. —  
Preuves de cette tradition.

Nous ne savons pas précisément combien de temps S. Jacques demeura en Espagne, ni quels furent les fruits de son apostolat. Nous avons lieu néanmoins de penser qu'il y travailla cinq ou six ans, depuis la fin de l'an 34 jusqu'à l'an 40 de Jésus-Christ. Le nombre de ses Disciples, dont quelques-uns furent des Espagnols convertis, nous permet de croire qu'il jeta dans ce pays les fondements des premières églises. Dieu qui lui avait inspiré la pensée d'y aller, n'a pas permis que la semence évangélique y fût stérile.

Toutefois ce que disent plusieurs auteurs de son séjour en ce pays, montrerait qu'il y éprouva de la résistance et de grandes difficultés. Plusieurs fois, au milieu de ces contrées encore barbares, aussi indomptables par la vérité que par le fer, il fut saisi de tristesse et souhaita sortir de cette espèce de terre d'exil. Il pensa, comme le dit un ancien auteur, qu'après avoir fait tous ses efforts pour la culture de ce sol ingrat, il n'avait plus rien de bon à en attendre. Il prit la résolution d'aller porter la parole divine dans d'autres contrées. Lorsqu'un jour il était dans cet état de peine intérieure, il reçut une visite extrêmement consolante, consacrée dès lors par un monument qui en rappelle le souvenir à tous les siècles. Voici le fait qui vient, d'ailleurs, à l'appui de tout ce qui précède :

Le saint Apôtre, étant à Saragosse, sortit un soir avec ses Disciples pour aller prier sur les rives de l'Ebre. Pendant qu'il était en ce lieu, et qu'il exposait au Seigneur son affliction au sujet de l'inutilité de sa prédication et de ses travaux, tout à coup Notre Divine Dame, Marie, la mère de toute l'Eglise, lui

apparut au haut d'une colonne de jaspe (soit que ce pilier fût là depuis longtemps, soit, comme le disent les histoires, les traditions et les oraisons de l'église de cette ville, qu'il eût été transporté par les Anges et mis par eux en ce lieu). La grande Reine de la terre et du Ciel, qui vivait encore alors sur la terre, était environnée d'une multitude d'Esprits célestes qui chantaient des hymnes et célébraient les louanges de Dieu avec une ravissante harmonie. Le saint Apôtre la reconnut aussitôt, et se prosterna à terre pour la saluer. Marie, cette protectrice zélée de l'Eglise du Christ, rassura l'Apôtre, son parent, le consola en lui annonçant que ses sueurs et ses grandes fatigues ne seraient point perdues ; que le pays qu'il évangélisait alors sans un succès bien remarquable, produirait des fruits abondants pendant de longs siècles, et porterait même, à l'exemple de son premier Apôtre, le nom de Dieu dans les lieux les plus lointains et les plus barbares. Après lui avoir fait voir et comprendre ces choses comme dans une lumière de vision toute céleste et prophétique, elle lui dit en termes exprès :

— « Bâissez à Dieu, dans le lieu même où je suis, une « église qui porte mon nom ; car je sais que cette partie de « l'Espagne me sera très-dévouée et très-affectionnée. Dès « maintenant je la prends sous ma sauvegarde et sous ma protection particulière. »

Elle dit, et la vision disparut. L'Apôtre, encouragé, enflammé d'un zèle nouveau par ces paroles de la Reine des fidèles, travailla avec un immense courage à la plantation de la foi dans cette terre jusqu'alors improductive, et combattit avec constance tous les obstacles que l'ennemi des hommes lui opposa. Il exécuta promptement et avec soin tout ce que la Mère du Christ lui avait commandé de la part du Ciel. Il fit bâtir une chapelle sous le nom de la Sainte-Vierge qui, depuis ce temps, a toujours été appelée *l'Eglise de Notre-Dame du Pilier, Nuestra Señora del Pilar*. Le pilier de jaspe, sur lequel la Vierge apparut à l'Apôtre, y est demeuré. Cette église est très-célèbre,

très-considérée, non-seulement à Sarragosse, mais dans toute l'Espagne. Elle est fréquentée par une multitude infinie de pèlerins, venus de loin et d'une infinité d'endroits.

M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution et de l'Empire*, raconte que les Français ayant mis le siège devant Sarragosse, les Espagnols défendirent cette ville avec un courage immense, combattirent comme des lions et firent des prodiges étonnants de valeur, pour protéger l'église de *Notre-Dame del Pilar* contre les ravages d'une armée étrangère.

Cette tradition, concernant l'apparition de la sainte Vierge à S. Jacques-le-Majeur, apôtre de l'Espagne, est rangée, par le cardinal d'Aguirre, parmi les bonnes traditions de l'Église. Elle est, en effet, fondée sur des preuves qu'on ne saurait dédaigner sans témérité et sans une sorte d'irrégion. La vérité en est affirmée par des monuments anciens <sup>1</sup>, sanctionnée par

<sup>1</sup> L'Église de Sarragosse possède actuellement un manuscrit qui, selon le savant Bénédictin Guillaume Cuper, a six cents ans d'existence. Cette pièce rapporte ainsi l'historique de cet événement :

*Præfatiuncula.* — « Ad Laudem et gloriam summæ Trinitatis, Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, qui est verus Deus, Trinus et Unus, et ad promulganda beneficia et præconia Advocatæ Generis humani, filii Altissimi Genitricis, Annuntiamus fidelibus Universis narratione veridica et fideli, qualiter ab exordio Christianæ Religionis Camera seu basilica *S. Mariæ de Pilari* civitatis Cæsaraugustanæ, et ecclesia ejusdem adorsa fuerit fundamentum. Consequenter notitiæ fidelium tradere disponimus pauca quædam, quæ de mirabilibus multis ad nostram notitiam pervenerunt, Operante Virginis filio, precibus et meritis Genitricis ipsius capellæ de prælibato Pilari devotis.

1. « Post Passionem et Resurrectionem Salvatoris D. N. J. C., ac ipsius in cælum aureo volatu ascensum, remansit piissima Virgo Virgini commissa Joanni. Crescente vero Discipulorum numero in Judæa, ad Apostolorum prædicationem et signa fremuerunt quorundam corda Judæorum perfida, magnamque adversus Ecclesiam persecutionem sævissimam commovendo lapidantes Stephanum, diversosque, nihilominus trucidando. Propterea dixerunt ad eos Apostoli : — Vobis quidem primum oportebat prædicare verbum Dei, sed quia repulistis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes. Sicque euntes per mundum universum, juxta Christi mandatum, prædicaverunt Evangelium omni creaturæ unusquisque in sorte sua. Cum autem egrederentur de Judæa unusquisque accipiebat congerium (*licentiam abeundi*), et benedictionem ab ipsa gloriosa Virgine benedicta.

## les privilèges des rois, consacrée par les bulles des souverains

2. Interea, revelante Spiritu Sancto, Beatus Jacobus Major, frater Joannis, filius Zebedæi, mandatam accepit a Christo quatenus ad partes Hispanas verbum Dei prædicaturus accederet. Ipse vero statim pergens ad Virginem, osculatis manibus, licentiam, et benedictionem piis lacrymis postulabat ; Ad quem Virgo :

— Vade, inquit, fili: imple mandatam magistri tui; et per ipsum te precor, quatenus in una civitate Hispaniæ, ubi majorem numerum hominum ad fidem converteris, ibi ecclesiam in mei memoriam, prout te monstravero, facias. Progrediens autem beatus Jacobus ex Hierusalem venit ad Hispanias prædicando. Inde pertransiens ad Isturias devenit in Civitatem Oveti, ubi unum ad fidem convertit. Sicque Galliciam intrans Patronum civitatis alloquitur : inde properans in Castellam, quæ major Hispania nuncupatur, tandem venit in minorem Hispaniam, quæ Aragonia dicitur, in regione illa, quæ Celtiberia nuncupatur, ubi sita est Cæsaraugustana civitas ad Iberi fluvii ripam.

3. Ibi igitur Beatus Jacobus, multis diebus prædicans, viros octo convertit ad Christum, cum quibus quotidie tractans de regno Dei, exibat ex parte noctis ad ripam fluminis, quietis causa, in loco ubi palcæ jactabantur. Ibi namque post soporem Orationi vacantes, turbationes hominum et molestias Gentilium declinabant. Et ecce post dies aliquot, media nocte lustrante, stabat beatus Jacobus cum fidelibus supradictis contemplatione et orationibus fatigatis. Cæteris igitur sopori deditis, in hora ipsa mediæ noctis audivit B. Apostolus voces Angelorum Cantantium : *Ave Maria, gratia plena!* quasi suavi invitatorio matutinale Virginis inchoando officium : qui statim flectens genua sua vidit Virginem matrem Christi inter duos choros millium Angelorum super pilare quoddam marmoreum residentem. Conventus igitur cælestis militiæ Angelorum Matutinale Virginis cum versu *Benedicamus Domino*, compleverunt.

4. Quo finito, piissimus vultus Beatæ Virginis Mariæ Apostolum Sanctum ad se quam dulciter evocavit :

— Ecce, inquit, Jacobe fili, locus signatus, meoque honori deputatus, in quo in mei memoriam tua industria mea Ecclesia construatur. Conspecte quinimo pilare hoc, in quo sedeo : nam filius meus, Magister tuus, per manus Angelorum illud transmisit ex alto, circa cujus situm altare locabis. In quo præsertim loco precibus ac reverentia mea signa ac mirabilia Altissimi virtus operabitur admiranda, illis nimirum, qui in suis necessitatibus meum auxilium implorabunt : erit que pilare illud in loco isto usque in finem mundi, et Christum colentes nunquam ex hac urbe deficient-

Tunc Jacobus Apostolus hilaratus lætitia multa innumeras gratias Christo referens, easdem retulit Genitrici. Et, ecce, subito cælestis illa Concio Angelorum Dominam cælorum suscipiens ad Hierosolymam Urbem reduxit, et in suam cellulam collocavit. Hic est enim exercitus ille millium Angelorum, quem Deus misit ad Virginem in hora, qua Christum concepit, ut illam servarent, et viis omnibus sociarent, et illæsum puerum custodirent.

pontifes, autorisée par le témoignage de plusieurs écrivains<sup>1</sup>; et cela dans le cours des différents siècles.

Les anciens mémoires portent que les Espagnols connaissaient de temps immémorial l'apparition dont il s'agit et les nombreuses merveilles qui l'ont accompagnée, et confirmée dans le cours des âges. A l'appui de cette tradition, les Aragonais présentent une encyclique du pape Gélase II et de Pierre Librana, évêque de Sarragosse, en 1148; après que cette ville eut été reprise sur les Maures et délivrée de leur domination, ce prélat, ayant obtenu un rescrit du souverain pontife, annonça les indulgences accordées à tous les fidèles qui concourraient à la reconstruction de la grande église, dans laquelle était contenue la petite chapelle de la Vierge, telle

5. Beatus autem Jacobus de tanta visione, et consolatione congaudens, continuo cœpit ibi ædificare ecclesiam, juvantibus quos ad fidem converterat, supradictis. Capit autem præfata basilica octo quasi passus latitudinis, et sexdecim longitudinis, habens pilare prædictum in capite versus Iberum cum altari, in cujus ecclesiæ servitium, unum de prædictis in presbyterum, quasi magis idoneum, B. Jacobus ordinavit. Concernans vero prædictam ecclesiam, et ipsos Christicolas in pace dimittens, reversus est in Judæam, verbum Domini prædicando. Intitulavit autem ipsam Ecclesiam *Sanctam Mariam de Pilari*. Hæc est enim prima mundi Ecclesia in honore Virginis Apostolicis manibus dedicata. Hæc enim Angelica Camera (in) primordiis Ecclesiæ fabricata. Hæc est aula sacratissima sæpius per Virginem visitata, in qua cum Angelicis choris visa est sæpius Dei Genitrix matulinos psallere psalmos; in hac siquidem obtentu Virginis plurimis præstantur beneficia, et operantur insignia multa, præstante Domino Nostro J. C., qui cum Patre, et Spiritu Sancto vivit et regnat per infinita sæcula. Amen. »

Telle est la tradition consignée dans les anciens manuscrits de l'Eglise de Sarragosse et communiquée à Guillaume Cuper, qui la rapporte dans les *Acta Sanctorum*, au 25 juillet.

<sup>1</sup> Vasæus, in *Chronico Hispaniensi*; — Bosius, *libr. 9, cap. 9*; — Vasconcellius, in *descriptione regni Lusitaniæ, n. 22*; — Durantus, de *ritibus Ecclesiæ, l. 1, cap. 2*; — Canisius, *libr. 5, de B. Maria, cap. 21 et 23*; — Aliique præterea apud Spinellum, *cap. 29, n. 50*; Poirœum, *Triplæ Coronæ tractatu I, cap. 12, § 5, n. 25*; — Gononum, in *Chronico Deiparæ, auno 41, p. 24*; — Christophorum de Véga, in *Theologia Mariana, num. 1884*; — Bivarum, in *Commentario in Lucium Dextrum, (an 88, n. 1)*; — M. P. Sausseret, au *livre des appar. et révé. de la Sainte Vierge, tom. I, p. 51, chap. 1.*

qu'elle avait été bâtie par S. Jacques. La lettre <sup>1</sup> de l'évêque de Sarragosse marque que les Aragonais des onzième et douzième siècles connaissaient fort bien, par la voie de la tradition ; que la chapelle de la Vierge du Pilier était très-ancienne, puisqu'elle remontait aux temps apostoliques, et très-célèbre par sa sainteté, puisqu'elle avait été consacrée par la présence et les apparitions de la Mère de Dieu ; et que, de plus, elle avait été dédiée par un illustre Apôtre à la Reine des Anges <sup>2</sup>.

L'église de Sarragosse apporte encore en preuve de cette tradition la messe propre et la collecte qui se chantaient anciennement à la dédicace de la *basilique apostolique et angélique de Notre-Dame del Pilar*, et qui n'ont été omises, depuis, qu'au temps de S. Pie V, pour se conformer religieusement aux prescriptions du même pontife relatives au missel romain.

L'*oraison* ou la *collecte* contient toute cette tradition, et a été constamment chantée dans l'église d'Espagne jusqu'à nos jours, et sans qu'il y ait eu interruption même à l'époque de S. Pie V. Elle est conçue en ces termes :

*Omnipotens, æterne Deus, qui sacratissimam Virginem matrem tuam, inter choros angelorum super columna mar-*

<sup>1</sup> Cette lettre écrite en 1118, rapportée par Baronius dans la même année de ses *Annales Ecclésiastiques*, num. 19 et 18, avec l'encyclique du pape Gélase, contient entre autres ces paroles :

« Divina favente clementia, vestrisque precibus et fortium virorum  
« audacia Cæsaraugustanam Urbem Christianis manibus subjugari, ac  
« beatæ et gloriosæ Virginis Mariæ Ecclesiam, quæ diu (proh dolor!)  
« subjacuit Sarracenorum ditioni, liberari satis audistis, *quam beato*  
« *antiquo nomine Sanctitatis ac dignitatis pollere novistis.* »

Les Aragonnais disent que ces dernières paroles ne sont que l'explication de la tradition, et qu'elles rappellent : 1<sup>o</sup> l'*antiquité* de la chapelle, qui a toujours subsisté telle qu'elle est depuis la prédication des Apôtres, sans avoir été endommagée même pendant les ravages et les persécutions des Maures ; 2<sup>o</sup> la *sainteté* de ce lieu, qui a été consacré et sanctifié par la présence et par les fréquentes apparitions de la Sainte Vierge.

Baronius reconnaît aussi dans ses *Annales* l'antiquité et la célébrité de ce sanctuaire vénéré.

<sup>2</sup> *Acta SS. ibid. p. 116.*

*morea, a te ab alto emissa, venire, dum adhuc viveret, dignatus es, ut basilica de Pilari in ejus honorem a protomartyre apostolorum Jacobo suisque sanctissimis discipulis ædificaretur; præsta, quæsumus, ejus meritis et intercessione fiat impetrabile quod fida mente poscimus. Qui vivis et regnas, etc.*

« Dieu tout-puissant et éternel, qui avez voulu que la très-sainte Vierge, votre mère, vînt environnée des chœurs des anges, sur la colonne de marbre, afin que S. Jacques qui, le premier des Apôtres, versa son sang pour l'Évangile, et que ses saints disciples bâtissent la basilique du Pilier, accordez-nous, par ses mérites et à cause de son intercession, d'obtenir ce que nous vous demandons avec foi ; ô vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles ! »

Le décret de sauf-conduit accordé, en 1299, à tous les pèlerins qui venaient de diverses nations vénérer le sanctuaire de Notre-Dame del Pilar, suppose que, depuis longtemps déjà, on connaissait partout ce qui s'était primitivement passé dans ce lieu.

L'ordonnance de Jean II, roi d'Aragon, publiée en 1459, et accordant plusieurs prérogatives à cette église de Notre-Dame, marque expressément qu'elle était devenue célèbre par les miracles qui s'y opéraient, et que c'était dans ce lieu saint que la très-sainte Vierge était apparue à S. Jacques, apôtre de l'Espagne : « Quæ inter alias ecclesias Hispaniæ divinis mysteriis et miraculis refulget, et de illius institutione et ædificatione, testante historia, multa miracula referuntur; et principaliter illud mirabile, quod in vita ipsius beatæ et gloriosæ Virginis, ejusque jussu a beato Jacobo Majori, apostolo constructa et ædificata extitit, in cujus capite ipsa beata Virgo Pilare marmoreum, quod sibi e cælo transmissum habuerat, et supra quod eidem beato Apostolo apparuit, firmari et collocari jussit. » Plusieurs ordonnances d'autres princes espagnols et notamment celle de Ferdinand, dit le *Catholique*, publiée

eu 1501, supposent que ces faits étaient parfaitement connus de tous les chrétiens d'Occident.

Au XV<sup>e</sup> siècle, et depuis, une foule d'écrivains ont parlé dans leurs écrits de cette même tradition ; plusieurs souverains pontifes en ont rendu des témoignages favorables. Le pape Callixte III, entre autres, accorda, en 1456, des indulgences aux personnes qui visitaient l'église de Notre-Dame : « In qua, inquit, dicta B. Maria virgo, antequam ad cœlos assumeretur, cum J. C. filio suo ac Domino nostro, beato Jacobo Majori in columna marmorea apparuit, et ob hoc ipsa ecclesia nomen beatæ Mariæ *de Pilari* assumpsit, ac inibi quam plurima et infinita miracula divina permissione dietim fiunt ; nec non christi fideles cum magna devotione et veneratione imaginem ejusdem beatæ Mariæ et ejus filii in quadam capella ipsius ecclesiæ, quæ de mandato beatæ Mariæ per dictum B. Jacobum fabricata, et camera angelica Dei genitricis de Pilari nuncupata et appellata existit, colunt et venerantur, et cum magna devotione visitare non cessant. »

La vérité de cette même tradition <sup>1</sup> se prouve par les miracles sans nombre qui se sont opérés dans le cours des siècles dans cette église de Sarragosse, comme le témoigne le pape Callixte III. Joseph Félix de Amada, chanoine de Sarragosse, dans une histoire de cette ville, imprimée en 1680, dans cette même cité, en rapporte soixante, dont il y en a qui sont juridiquement attestés. A la fin de cette histoire, nous donnerons le récit d'un entre autres qui nous fera juger de la manière sévère dont on examinait autrefois les événements prodigieux.

Mais ce que nous ne saurions passer sous silence, en parlant de ce célèbre sanctuaire de Marie, c'est que les Aragonais ont obtenu du souverain pontife Innocent XIII un office propre qui consacre toute la tradition relative à la venue de l'apôtre

<sup>1</sup> Acta SS. *ibid.* p. 117.

S. Jacques en Espagne <sup>2</sup>, à l'apparition de la sainte Vierge sur la colonne de l'église de Sarragosse, et à toutes les principales circonstances de ce grand fait. La concession de cet office par le saint Père, l'oracle de la chrétienté, produisit à Sarragosse et dans tout le royaume d'Aragon une joie incroyable. Le chapitre métropolitain, les magistrats, l'Université se témoignaient réciproquement leur satisfaction, s'en félicitaient hautement, et en félicitaient le Roi catholique; les habitants de la ville, à cette nouvelle, se précipitèrent en foule vers le sanctuaire vénéré, et célébrèrent par mille et mille louanges la Bienheureuse Vierge; les enfants eux-mêmes jetaient des cris d'allégresse. Les cloches de toutes les églises sonnèrent à la fois, des feux furent allumés en si grand nombre que la nuit était convertie en un jour éclatant. Les signes de la joie universelle ont été si multipliés, qu'il serait impossible d'exprimer en peu de mots l'éclat de ce triomphe. Jean François Escuder, auteur espagnol, a rempli un volume entier de la description de cette solennité <sup>2</sup>.

## CHAPITRE VIII.

Retour de l'Apôtre à Jérusalem.

S. Jacques avait environ cinquante-deux ans, lorsqu'ayant accompli le but de sa mission en Espagne, et semé sur cette terre un grain qui devait produire une riche moisson dans son temps, il s'embarqua pour revenir en Palestine, autre terre, que Dieu l'avait d'abord chargé d'ensemencer. Mais ni l'une ni l'autre, chose profondément mystérieuse ! ne devaient produire de fruits très-abondants, qu'après avoir été arrosées, non-

<sup>1</sup> *Acta SS., ibid. p. 123 et seq.*

<sup>2</sup> *Ibid. p. 124, 2 c.*

seulement des sueurs et des larmes de ceux qui étaient chargés de les cultiver, mais encore et surtout de leur sang. Le mystère de la croix se présente partout dans l'œuvre de l'établissement du Christianisme : l'humiliation, la persécution, l'immolation de ses ministres, sont plus utiles à cette œuvre que leurs prédications ; leur mort fait plus que leur vie : *Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* (S. Jean XII, 32). Aussi le Christ ne tenait-il pas tant à leurs services et à leurs travaux qu'à leur dévouement et au sacrifice de leur vie : *Pourriez-vous boire le calice que je boirai moi-même*, avait-il dit à S. Jacques et à son frère, en leur faisant entendre que leur premier, leur principal devoir, comme ministres de son royaume, serait de consentir à se voir immoler pour l'Eglise par une mort violente, accompagnée d'opprobres. Humainement, rien ne peut être plus funeste à la propagation du règne évangélique qu'un tel moyen ; il a plu à la Souveraine Sagesse, que, pour son œuvre, ce fut le moyen le plus efficace. Le Christ fit donc connaître à son Apôtre, que le moment était venu d'accélérer par l'effusion de son sang la marche (progressive) du règne de l'Eglise, et de venir en même temps jouir avec lui de la béatitude céleste, récompense de son dévouement sans bornes pour l'Eglise.

L'Apôtre n'hésita point ; mais repassant les mers, l'Italie et la Grèce, il alla visiter son frère à Ephèse, le voir une dernière fois, remercier surtout la Vierge Marie qui demeurait alors dans cette même ville, qui était venue le fortifier dans les travaux de sa mission d'Espagne, et qui devait sans doute lui donner de grandes consolations et de nouvelles forces à l'approche de l'heure de son sacrifice. Tout cela eut lieu, en effet ; Marie lui annonça elle-même qu'il allait bientôt glorifier Dieu par sa mort ; elle releva alors tellement le courage de l'Apôtre par ses paroles et par la promesse qu'elle lui fit de l'assister de nouveau à ce moment suprême, que le saint vieillard brûlait du désir du martyre, et, rempli de joie, appe-

lait ce jour de tous ses vœux. Il prit donc congé de la mère du Messie et de son frère, Jean l'Évangéliste, et continua sa route vers Jérusalem, lieu de son prochain triomphe, comme il l'avait été de celui du Fils de Dieu.

Toutes ces circonstances sont décrites plus au long dans le Livre de la *vie divine de Marie*.

Que personne ne croie que le voyage de S. Jacques en Espagne ait été stérile et sans fruit. Ce serait une grave erreur. Les travaux de cet intrépide Apôtre ont été, au contraire, très-féconds dans ce pays ; et nous en avons une preuve irrécusable, qui démontrera en même temps et la venue du fils de Zébédée dans cette partie de l'Occident et le succès de son apostolat. Ce fait important nous est attesté, non-seulement par les témoignages déjà cités, mais encore par nos ennemis et notamment par Néron lui-même, contemporain des Apôtres. Ce tyran païen, voyant que les chrétiens, disciples de notre Apôtre, se multipliaient considérablement dans l'Espagne, leur fit la guerre et les persécuta si violemment, qu'il crut avoir exterminé tous les chrétiens, et que, pour perpétuer le souvenir de sa victoire sur eux, il fit placer dans les lieux publics l'inscription suivante :

Neroni Cl. Cais.  
Auc. Pont. Max.  
Ob. Provinc. Latronib.  
Et His. Qui. Novam.  
Generi. Hum. Super  
stition. inculcab.  
Purgatam.

*A l'Empereur Néron,  
Grand Pontife des dieux,  
pour avoir  
purgé la Province des brigands  
et de ceux  
qui inculquaient une  
superstition nouvelle  
au genre humain !*

Cette inscription du temps de Néron, trouvée dans les ruines de Marquesia en Lusitanie, prouve que quelque apôtre avait porté en Ibérie la foi chrétienne, qui y avait pris racine et s'y était ensuite développée dans de grandes proportions. Néron combattit vivement le christianisme des Espagnols, parce qu'il lui paraissait devoir bientôt inonder le monde entier.

C'est ainsi que le sang de l'apôtre S. Jacques devait féconder admirablement le sol qu'il venait de cultiver et d'ensemencer de la parole évangélique.

## CHAPITRE IX.

Combat de l'Apôtre contre Hermogènes et Philétus. — Conversion de ce dernier. — Miracle opéré en sa faveur<sup>1</sup>.

De retour à Jérusalem, S. Jacques recommença à prêcher dans cette ville et dans toutes les tribus d'Israël, où il convertissait beaucoup de monde à la foi : ce qui lui attira l'envie et la haine des juifs infidèles. Ceux-ci résolurent donc de le faire mourir à quelque prix et par quelque moyen que ce fût. A cet effet, ils conspirèrent avec un magicien, appelé *Hermogènes*, et son disciple, nommé Philétus, dont parle l'apôtre S. Paul dans sa *deuxième épître à Timothée*, I, 15 et II, 17 ; ils voulurent confondre S. Jacques par deux moyens, d'abord par la controverse, ensuite par des prestiges magiques et démoniaques.

Ces deux adversaires se présentèrent donc pour s'opposer à l'Apôtre. Ils disaient que Jésus de Nazareth, dont Jacques se déclarait l'Apôtre, n'était pas le véritable Fils de Dieu.

Mais S. Jacques (se sentant) inspiré par l'Esprit-Saint, aborda avec confiance cette controverse et détruisit toutes leurs assertions, en leur faisant voir par les saintes Ecritures,

<sup>1</sup> Baronius dit que la plupart des anciens écrivains s'accordent avec l'auteur des *Histoires Apostoliques* sur ce qui regarde la conversion des magiciens Philète et Hermogènes par S. Jacques-le-Majeur, et il est d'avis qu'on ne doit point mépriser l'ancien monument historique qui rapporte les faits publiés dans ce livre. *Annal. an. 44, n. 2.*

<sup>2</sup> Les anciens Manuscrits, cités par les Bollandistes, donnent en abrégé tout le récit relatif à Philétus et à Hermogènes, *ad 23 julii, p. 12, 2 col.*

que Jésus est le véritable Fils de Dieu, promis au genre humain <sup>1</sup>.

C'est pourquoi, touché des raisons de l'Apôtre, Philétus admira la sagesse de S. Jacques, retourna auprès d'Hermogènes, et lui dit :

— Vous connaissez Jacques qui se dit serviteur et Apôtre de Jésus de Nazareth ? Or, sachez qu'il est impossible qu'il soit vaincu. Car je l'ai vu par l'invocation de ce nom chasser les démons des corps qu'ils possédaient. Je l'ai vu rendre la lumière aux aveugles, purifier et guérir les lépreux. Plusieurs de mes intimes amis assurent même, qu'ils l'ont vu, de plus, ressusciter les morts <sup>2</sup>. — Pour n'en pas dire davantage sur ce point, il possède dans sa mémoire toutes les saintes Ecritures, au moyen desquelles il démontre qu'il n'y a pas d'autre Messie, pas d'autre fils de Dieu que Celui que les Juifs ont crucifié. Conséquemment, si vous êtes de mon avis, allons le trouver, et prions-le de nous pardonner notre résistance. Que si vous ne le faites, pour moi du moins je suis déterminé à vous laisser et à me rendre auprès de lui, afin de mériter d'être son disciple.

Dès qu'il eut entendu ces paroles, Hermogènes fut enflammé de colère et enchaîna aussitôt Philétus avec des liens magiques dans le lieu même où il venait de lui parler :

— Nous verrons, dit-il ensuite, si Jacques, ton nouveau maître, te délivrera.

Or, Philétus se hata d'envoyer un serviteur à S. Jacques,

<sup>1</sup> Ce point dogmatique du Christianisme est mis au-dessus de toute contestation, dans le *Traité de la Divinité de Jésus-Christ*, (*Christol. l. 1 et 11*).

<sup>2</sup> On trouve dans les Talmuds, que Jacob (Jacques), disciple de Jésus de Nazareth, ressuscita le fils d'un des docteurs de la Synagogue, et que, ce père ayant témoigné hautement le regret qu'un homme qu'il haïssait dans son cœur eut rendu la vie à son fils, celui-ci mourut de nouveau aussitôt après. (*Christol. l. IV, c. 1, § col. III, et Talmud, traité Avoda Zara*).

pour lui faire part de tout ce qui venait de se passer. Le bienheureux Apôtre envoya aussitôt à Philétus un linge ou mouchoir qu'il portait sur lui, et lui fit dire :

— *Dominus Jesus Christus erigit elisos, et ipse solvit compeditos*<sup>1</sup> : *Le Seigneur Jésus-Christ relève ceux qui sont courbés sous le poids des fers ; il délie ceux qui sont enchaînés.*

Dès que la personne qui avait été envoyée eut appliqué le linge<sup>2</sup> sur Philétus, celui-ci, délivré des liens du magicien, se mit à courir pour se rendre auprès de S. Jacques, et tourna en dérision les malélices de son maître.

## CHAPITRE X.

Victoire de l'Apôtre sur les Puissances de ténèbres.

Hermogènes, irrité de se voir ainsi moqué et humilié par Philétus, employa toutes les ressources de son art magique, fit venir à son secours les démons et les envoya contre S. Jacques, en les excitant et en leur disant :

— Allez, et amenez-moi Jacques en personne, et en même temps Philétus, mon disciple, afin que je me venge d'eux, et que mes autres disciples ne soient point tentés de m'insulter d'une manière semblable.

Les Esprits de ténèbres se rendirent donc au lieu où S. Jacques était en prière. Mais, aussitôt, saisis des douleurs les plus vives, ils se mirent à faire entendre dans l'air des cris lamentables, et à dire :

<sup>1</sup> Ex ps. 145, 7.

<sup>2</sup> S. Luc rapporte un fait de ce genre dans les Actes, XIX, 12 : *Lorsque les mouchoirs et les linges qui avaient touché le corps de S. Paul, étaient appliqués aux malades, ils étaient guéris de leurs maladies, et les Esprits malins sortaient du corps des possédés.*

— Jacques, apôtre de Dieu, ayez pitié de nous ! car nous sommes vivement tourmentés par le feu, avant le temps de la conflagration (dernière <sup>1</sup>).

Jacques leur dit :

— Pourquoi êtes-vous venus vers moi ?

Les Esprits répondirent :

Hermogènes nous a envoyés pour vous amener à lui, ainsi que Philétus. Mais aussitôt que nous sommes entrés dans ce lieu, un ange de Dieu nous a liés avec des chaînes de feu <sup>2</sup>, et nous sommes cruellement tourmentés.

Jacques leur dit :

— Au nom du Père, et du Fils et de l'Esprit-Saint, que le saint ange de Dieu vous délie de nouveau, de sorte que, retournant vers Hermogènes, vous l'amenez ici lui-même, enchaîné, mais sans lui faire de mal.

Les démons partirent, enchaînèrent Hermogènes en lui liant les mains par derrière ; et après l'avoir ainsi garotté, ils le conduisirent devant l'Apôtre.

— Nous vous amenons, *lui dirent-ils*, celui que vous nous avez envoyé chercher, lorsque nous étions brûlés par le feu.

L'Apôtre, s'adressant au magicien captif, lui dit :

— O le plus insensé des hommes ! Lorsque l'ennemi du genre humain traitait avec vous, pourquoi n'avez-vous pas considéré quels étaient ceux que vous m'envoyiez pour me nuire ? Et toutefois, jusqu'à présent, je ne leur ai point permis d'exercer contre vous toute la fureur dont ils seraient disposés à user à votre égard.

<sup>1</sup> *Antequam veniat incendii*. De plus grands supplices attendent les Démons après le jugement dernier. On peut voir les Commentateurs sur le c. VIII, v. 29, de S. Matthieu, où un tourment de ce genre a été infligé aux Démons par Jésus-Christ *avant le temps*, et sur la 2<sup>e</sup> Epître de S. Pierre II, 4.

<sup>2</sup> S. Pierre dit quelque chose d'analogue : *rudentibus inferni detractos in Tartarum tradidit cruciandos, in judicium reservari* ; et S. Jude : *in judicium magni dei, vinculis æternis sub caligine reservavit*.

Dans ce moment même les démons criaient :

— Remettez-le en notre puissance, afin que nous nous ven-  
gions sur lui des injures qu'il vous a faites, et des peines du feu  
qu'il nous a fait endurer.

L'Apôtre leur dit :

— Voilà Philétus qui est devant vous, pourquoi ne vous  
emparez-vous point de lui ?

— Nous ne pouvons, *répondent les démons*, pas même  
toucher une fourmi qui serait dans votre chambre.

Alors le bienheureux Jacques dit à Philétus :

— Pour que vous sachiez qu'à l'école de Notre-Seigneur  
Jésus-Christ les hommes apprennent à rendre le bien pour le  
mal<sup>1</sup> : cet homme s'est efforcé, en vous faisant enchaîner par  
les démons, de vous retenir près de lui ; pour vous, tirez-le  
de la captivité des démons, et donnez-lui la liberté de s'en  
aller.

Philétus le délia donc, et Hermogènes demeura couvert de  
confusion, les yeux baissés.

L'Apôtre, se tournant de son côté, lui dit :

— Vous êtes libre, allez où il vous plaira. Car il n'entre  
point dans nos règles, que quelqu'un se convertisse malgré lui<sup>2</sup>.

Hermogènes répondit :

— Je connais les colères des démons : si vous ne me don-  
nez quelque chose que je porte avec moi, et qui me protège,  
ils se saisiront de moi, et, après m'avoir fait endurer divers  
tourments, ils me tueront.

— Prenez mon bâton de voyage<sup>3</sup>, lui dit le bienheureux

<sup>1</sup> Jésus-Christ dit : *faites du bien à ceux qui vous haïssent...* (S. Matth.,  
v. 44).

<sup>2</sup> Non est enim disciplinæ nostræ, ut invitus aliquis convertatur. Lac-  
tance dit de même : « Religionis non est cogere religionem, quæ sponte  
suscipi debet, non vi. » (Institut. IV, 19).

<sup>3</sup> S. Jacques-le-Majeur est ordinairement représenté dans les Eglises  
avec un bâton à la main et des coquillages. On peut consulter Molanus,  
*de imaginibus*, l. 5, c. 26.

Jacques, et avec ce moyen de défense allez en toute sécurité partout où bon vous semblera.

Hermogènes prit le bâton de l'Apôtre et s'en alla chez lui,

## CHAPITRE XI.

### Conversion d'Hermogènes<sup>1</sup>.

Il ne perdit pas de temps ; il rassembla tous ses livres et ses traités de magie, les fit porter par ses disciples aux pieds

<sup>1</sup> Ce fait est mentionné dans le Bréviaire romain, en ces termes : « *Jerosolyman reversus, cum inter alios Hermogenem magum fidei « veritate imbuisset.* » Néanmoins ces choses ne se passaient pas dans Jérusalem même, mais dans l'une des villes maritimes de la Palestine, très-probablement à Césarée. Ce fut là qu'Hermogènes converti vint trouver l'Apôtre. Car S. Jacques ne prêchait pas seulement à Jérusalem, mais dans les différentes villes de la Terre-Sainte. Les Grecs, dans leurs *Ménées*, disent que cela se passa à Césarée.

On lit dans les anciens *mémoires* des monastères de France et d'Espagne :

« *Jacobus, frater Evangelistæ, traditur in Hispania prædicasse, de qua cum reverteretur circa diem Paschalem Hierusalem visitare Ecclesiam, invenit eam a duobus Magis Hermogene et Philetto graviter infestari; quorum fallaciam signis et prædicationibus detexit, et gregem Domini a lupis invasum ad verum Pastorem reduxit: insuper et ipsos Magos, magistros erroris, cum multis aliis ad veram fidem convertit, et nobiles doctores Ecclesiæ fecit.* » (*Boll. 25 julii, p. 12, 2 col.*)

Le célèbre Poète Mantuanus, déjà cité, se fait ici, comme ailleurs, l'écho de la croyance générale de l'Eglise sur les faits de S. Jacques-le-Majeur. Il s'exprime ainsi à ce sujet dans ses *Fasti sacri* :

*Redditus Assyriis, notas dum permeat urbes,  
Imbutum Plutone Magum verbisque potentem  
Thessalicis cælo audentem deducere lunam  
Repperit Hermogenem casu, comitemque Philetum;  
Repperit et vicit, victos in flumine lavit.  
Res ea primores Judæum accendit et ira,  
Atque gravi livore actos cæpere arma coegit, ...  
Vimque pio moliri homini; feralibus ausis  
Affuit Alecto. . . . .*

Jacques de Vorage, archevêque de Gênes, les anciens auteurs, qui ont rapporté ou représenté le martyre et les faits de S. Jacques, ne donnent pas une relation différente.

de l'Apôtre, et, en apportant lui-même une partie, il commença à les brûler en sa présence. Mais Jacques l'en empêcha, « de peur, disait-il, que l'incendie » inquiète ceux qui ne sont pas prévenus. Il commanda qu'on attachât des pierres et du plomb à toute cette collection de livres liés ensemble et de les jeter dans la mer. Lorsque Hermogènes eut fait cela, il revint trouver l'Apôtre, se jeta à ses pieds et lui dit avec l'accent de l'humble prière et de la supplication :

— Sauveur des âmes, recevez le repentir et la pénitence de celui dont jusqu'à présent vous avez supporté l'envie et les détractions.

*S. Jacques* : Si vous offrez à Dieu une vraie pénitence, vous en obtiendrez un vrai pardon.

*Hermogènes* : J'offre à Dieu une pénitence tellement vraie et sincère, que j'ai rejeté tous mes livres, qui renfermaient une superstition et des pratiques illicites, et que j'ai renoncé à tous les artifices de l'ennemi.

*Le saint Apôtre lui dit alors* : Allez dans les maisons de ceux que vous avez égarés, afin de rendre ainsi au Seigneur ce que vous lui avez ravi. Enseignez comme vrai ce qu'auparavant vous enseigniez comme faux, et comme faux ce que naguère vous enseigniez comme vrai. Brisez aussi l'idole que vous adoriez et méprisez les réponses que vous en receviez. De plus, dépensez en bonnes œuvres l'argent que vous avez acquis par des œuvres mauvaises : afin que, comme vous avez été l'enfant du démon, en suivant le démon, vous deveniez pareillement l'enfant de Dieu, en imitant Dieu, qui tous les jours répand des bienfaits même sur les ingrats, et fournit des aliments à ceux qui le blasphèment. Car si, lors même que vous étiez mauvais à l'égard de Dieu, Dieu n'a pas laissé d'être bon à votre égard, combien plus usera-t-il de miséricorde envers vous, si vous cessez d'être magicien, et si vous commencez à lui plaire par des bonnes œuvres ?

Pendant que S. Jacques disait ces choses et d'autres sem-

blables, Hermogènes se montrait docile en toutes choses ; dès lors il commença à marcher dans la crainte de Dieu, et fit tant de progrès dans la perfection chrétienne, que Dieu opéra même par lui plusieurs miracles.

Une si belle conversion, accompagnée de si beaux commencements, persévérera-t-elle jusqu'à la fin ? Il est malheureusement très-probable qu'elle ne s'est pas soutenue. Car S. Paul, dans sa *deuxième lettre à Timothée*, I, 45 et II, 4-7, fait mention d'Hermogènes et de Philètus, comme deux chefs d'hérésie. S'ils ont été pervertis par Satan depuis leur conversion, si cette apostasie est, de leur part, une rechute dans leur premier état de péché volontaire, il faut dire qu'ils ont imité Simon-le-Magicien, qui, après avoir, lui aussi, abjuré son art et ses superstitions, et reçu le baptême de la main des apôtres, est retombé dans ses premiers crimes et est devenu le plus grand ennemi de l'Eglise : il faut, de plus, reconnaître, à la vue de ces terribles exemples, que rien n'est plus vrai, ni plus effrayant que cette parole de S. Paul, *hebr. vi, 4 : Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel... et qui après cela sont tombés, se renouvellent par la pénitence...* ; et cette autre semblable, *ibid., x, 26 : Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés. Mais il ne reste qu'une attente effroyable du jugement et l'ardeur d'un feu jaloux qui doit dévorer les ennemis de Dieu.*

Mais S. Paul ne parlerait-il pas de l'état de Philètus et d'Hermogènes, avant qu'ils fussent convertis par S. Jacques ? Il serait extrêmement désirable qu'il en fût ainsi. Mais, comme on pense généralement que la *seconde épître de Timothée* n'a été écrite que vers les derniers temps de la vie de S. Paul, il ne nous reste presque plus lieu de nous abandonner à cette heureuse pensée. Baronius dit positivement qu'ils retournèrent à leur magie et qu'ils devinrent des chefs d'hérésies.

## CHAPITRE XII.

Nouvelle conspiration des Juifs contre S. Jacques. — Discours que cet Apôtre adresse aux Docteurs.

Quoiqu'il en soit, les Juifs, voyant que le moyen dont ils s'étaient servi pour perdre le saint Apôtre, n'avait pas réussi ; qu'Hermogènes, Philétus, leurs disciples et leurs amis, qui avaient coutume de venir à la synagogue, avaient été convertis par S. Jacques, et suivaient la doctrine de la foi, cherchèrent un nouvel expédient pour parvenir à leur but. Ils s'adressèrent à deux centeniers ou capitaines de la garnison romaine, qui demeuraient dans Jérusalem, nommés *Lysias*<sup>1</sup> et *Théocrite* ; ils leur offrirent de l'argent et convinrent avec eux qu'ils se saisiraient de Jacques, dans une émeute qu'ils soulèveraient au moment de la prédication de l'Apôtre. Cela fut ainsi exécuté.

Lorsque, après la sédition excitée au milieu du peuple, on conduisait le glorieux Apôtre en prison, les Pharisiens lui disaient :

— Pourquoi prêchez-vous Jésus, cet homme qui a été crucifié entre des larrons, comme nous le savons tous ?

Jacques, rempli du Saint-Esprit, leur répondit :

— Ecoutez-moi, frères, et vous tous qui désirez être les

<sup>1</sup> Dans les Actes, xxiii, 26, xxiv, 7, 22, il est fait mention de *Lysias*, officier romain, demeurant à Jérusalem.

Les Bollandistes démontrent que S. Jacques fut arrêté et martyrisé à Jérusalem, et non à Césarée, comme l'ont pensé plusieurs Grecs, parce que cet Apôtre avait prêché à Césarée. (*In Actis SS. 26 julii, p. 10-12*). On montre à Jérusalem, sur le mont de Sion, l'endroit du martyre de cet Apôtre, de même que le monastère et l'Eglise qui ont été bâtis en l'honneur de cet illustre disciple de Jésus-Christ. — *Ibid.*

enfants d'Abraham. Dieu a promis à notre père Abraham, que *toutes les nations seraient ses héritières dans Celui qui naîtrait de sa postérité*<sup>1</sup> Or, sa postérité n'est point Ismaël, mais Israël. Le premier, chassé avec Agar, sa mère, a été exclu de l'héritage destiné à la postérité d'Abraham. Dieu a dit à Abraham : *In Isaac vocabitur tibi semen*<sup>2</sup>. *C'est d'Isaac que doit sortir la race qui portera votre nom* et recevoir l'effet de mes promesses. Or Abraham, notre père, a été appelé l'ami de Dieu, avant qu'il eût reçu la Circoncision, avant qu'il célébrât les jours de Sabbat, et avant qu'il connût aucune des lois du testament divin. Or il est devenu l'ami de Dieu, non en circoncisant sa chair, mais en croyant en Dieu<sup>3</sup>, et c'est cela même que toutes les nations devaient hériter de lui dans sa race. Si donc Abraham a été fait l'ami de Dieu par sa foi, il est certain que celui-là est l'ennemi de Dieu, qui ne croit point en Dieu.

Lorsque l'Apôtre eut discouru de la sorte, les Juifs lui dirent :

— Et qui est-ce qui ne croit point en Dieu ?

— C'est celui, répondit S. Jacques, qui ne croit point que toutes les nations soient héritières des promesses divines dans la race d'Abraham ; — c'est celui qui ne croit point Moïse, lorsqu'il dit : *Le Seigneur vous suscitera un grand prophète, comme moi ; c'est lui que vous devrez écouter dans tout ce qu'il vous aura commandé*<sup>4</sup>. Isaïe a annoncé cette même promesse avec la manière dont elle devait s'accomplir, car il a dit : *Voici que la Vierge concevra dans son sein, et elle enfantera un fils, qui s'appellera EMMANUEL, ce qui veut dire : DIEU AVEC NOUS*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Gen. xxi, 18.

<sup>2</sup> Gen. xxi, 12.

<sup>3</sup> Rom. iv, 3, ex Gen. xv, 6. Ce raisonnement théologique de S. Jacques est en tout analogue pour le sens à celui de S. Paul.

<sup>4</sup> Deut. xviii, 15.

<sup>5</sup> Isai. vii, 14. S. Matth. i, 23.

Jérémie ajoute :

*Voilà que ton Rédempteur viendra, ô Jérusalem, et voici le signe auquel on le reconnaîtra : il ouvrira les yeux des aveugles, il rendra l'ouïe aux sourds, et, avec une parole de sa bouche, il ressuscitera les morts <sup>1</sup>.*

Ezéchiél désigne aussi ce Sauveur :

*Ton Roi viendra, ô Sion ! Il vient avec des dehors humbles, et il le rétablira <sup>2</sup>.*

Daniel dit également de lui :

*Il viendra comme un fils de l'homme, et il recevra la puissance et l'empire <sup>3</sup>.*

David l'a aussi prédit et le Christ s'est exprimé par sa bouche en ces termes :

*Le Seigneur m'a parlé et m'a dit : Vous êtes mon fils <sup>4</sup>.*

Et la voix du Père a dit de lui :

*Il m'invoquera et me dira : « Vous êtes mon Père, » et moi je l'établirai comme mon fils unique, un premier-né, et je l'élèverai au-dessus des rois de la terre <sup>5</sup>.*

Et encore :

*J'établirai sur votre trône un fils qui naîtra de vous <sup>6</sup>.*

De plus, les Prophètes ont aussi prédit sa passion ; en effet, Isaïe a dit :

*Il a été conduit comme une brebis à la boucherie <sup>7</sup>.*

David, parlant en sa personne, dit :

*Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes membres en les disloquant ; ils m'ont considéré avec mé-*

<sup>1</sup> Le sens de ces paroles prophétiques se trouve dans Isaïe xxxv, 4... et xxix, 18. — Les auteurs anciens citaient très-souvent de mémoire. C'est pourquoi, quelques citations sont inexactes.

<sup>2</sup> Voir Zach. ix, 9.

<sup>3</sup> Dan. vii, 13 et suiv.

<sup>4</sup> Ps, ii, 7.

<sup>5</sup> Ps. lxxxix, 27.

<sup>6</sup> Ps. cxxxii, 11.

<sup>7</sup> Is liii, 7.

pris dans cet état de nudité et de crucifiement, *et ils m'ont regardé avec curiosité dans cet état d'ignominie ; ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté le sort sur ma robe* <sup>1</sup>.

Et, dans un autre endroit, David ajoute :

*Ils m'ont donné pour aliment du fiel, et dans ma soif ils m'ont abreuvé de vinaigre* <sup>2</sup>.

Et, prophétisant encore sa mort, il dit :

*Ma chair reposera dans l'espérance ; car vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption du tombeau* <sup>3</sup>.

Mais la voix du Fils parle ainsi à son Père :

*Je me ressusciterai, et je serai de nouveau avec vous* <sup>4</sup>.

Et ailleurs :

*A cause de la désolation des pauvres et des gémissements des humbles qui espèrent en moi, je me relèverai tout à coup et promptement, dit le Seigneur* <sup>5</sup>.

En outre, quant à son ascension, il a été dit par le Prophète :

*Il est monté dans les hauteurs du ciel ; il a emmené avec lui comme sa conquête le peuple qui avait été captif dans les limbes* <sup>6</sup>.

Et de nouveau :

*Il est monté sur les chérubins, et il a pris son essor dans les cieux* <sup>7</sup>.

Et encore :

*Dieu est monté au milieu des concerts d'allégresse* <sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Ps. xxi, 17.

<sup>2</sup> Ps. Lxix, 22.

<sup>3</sup> Ps. xvi, 9.

<sup>4</sup> Ps. Cxxxix, 18.

<sup>5</sup> Ps. xi, 6.

<sup>6</sup> Ps. Lxvii, 19. — Georges Syncelle et d'autres auteurs ont cité cet oracle, d'après S. Jacques.

<sup>7</sup> Ps. xvii, 10.

<sup>8</sup> Ps. XLVII, 6.

Anne, la mère du saint prophète Samuël, dit de même :

*Le Seigneur monte dans les cieux, et de là il a fait entendre son tonnerre* (pour annoncer aux hommes les prodiges de la Pentecôte) <sup>1</sup>.

Un grand nombre d'autres témoignages qui regardent son ascension se trouvent dans la Loi.

Qu'il soit maintenant assis à la droite du Père, c'est ce que déclare le même David dans ses oracles, quand il dit :

*Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite* <sup>2</sup>.

Et qu'il doive venir juger le monde par le feu, c'est ce qu'annonce encore ce Prophète par ces paroles :

*Le Seigneur viendra avec éclat, notre Dieu ne gardera plus le silence sur les péchés des hommes. Un feu brûlant précédera sa face, il sera environné d'une tempête violente qui ébranlera le monde entier* <sup>3</sup>.

### CHAPITRE XIII.

Suite du discours de S. Jacques. — Plusieurs Juifs se convertissent.

Toutes ces choses qui ont été prédites et qui se sont accomplies en partie l'ont été en N.-S. J.-C., et celles qui n'ont pas encore reçu leur accomplissement, le recevront dans un temps peu éloigné, de la manière précise dont les Prophètes vous l'ont prédit.

Et quant au dernier événement dont j'ai parlé, Isaïe dit :

*Les morts se lèveront des sépulcres et ceux qui sont dans les tombeaux ressusciteront* <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> 1 Sam. II, 10. εβροντησεν.

<sup>2</sup> Ps. CIX, 1.

<sup>3</sup> Ps. XLIX, 3.

<sup>4</sup> Is. XXVI, 19.

Si vous demandez : « Qu'arrivera-t-il, s'ils ressuscitent ? » David vous répond qu'il a entendu le Seigneur faire la déclaration suivante : *Je rendrai à chacun selon ses œuvres.*

*Le Seigneur, dit-il, a parlé une fois pour toutes : J'ai entendu ces deux vérités, savoir : que toute puissance, toute justice est en Dieu, et qu'en vous, Seigneur, est toute miséricorde ; qu'ainsi vous rendrez à chacun selon ses œuvres :*  
REDDES UNICUIQUE JUXTA OPERA SUA <sup>1</sup>.

C'est pourquoi, ô hommes mes frères ! que chacun de vous fasse pénitence, afin que celui-là ne soit pas traité selon ses œuvres, qui sait qu'il a participé aux actes de ceux qui attachèrent à la croix le libérateur du monde entier : *qui mundum totum a cruciatibus liberavit.* Il a ouvert les yeux d'un aveugle-né <sup>2</sup> ; et pour qu'il fut démontré qu'il était celui-là même qui avait formé Adam du limon de la terre, il fit de la boue avec sa salive, la mit sur les yeux de l'aveugle et les guérit. Et comme nous autres ses disciples lui demandions qui avait péché, cet homme ou ses parents, pour qu'il naquît aveugle ? Notre Maître nous répondit :

*Ce n'est point qu'il ait péché, ni ceux qui l'ont mis au monde, mais c'est afin que les œuvres de la puissance de Dieu soient manifestées en lui ; c'est-à-dire, afin qu'on reconnaisse clairement et publiquement l'artisan qui l'avait formé, puisque lui-même achevait de former ce qui n'avait été fait qu'imparfaitement.*

Quant à ce point, qu'il devait recevoir des maux en récompense de ses bienfaits, David, parlant en sa personne, l'avait annoncé en ces termes :

*Ils me rendaient le mal pour le bien, et la haine pour l'amour que je leur portais* <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Ps. LXI, 12.

<sup>2</sup> S. Jean, IX, 1-6.

<sup>3</sup> Ps. XXXIV, 15.

Enfin, après qu'il eut répandu sur les juifs tant de bienfaits, qu'il eut guéri tant de paralytiques, purifié tant de lépreux en leur rendant une santé parfaite, mis en fuite tant de démons, et ressuscité des morts, tous crièrent d'une voix unanime :

— *Il est digne de mort ! REUS EST MORTIS* <sup>1</sup>.

Comme il devait être trahi par son disciple, cette circonstance avait été prédite par Dieu en ces termes :

*Celui qui mangeait mon pain, s'est élevé avec insolence contre moi, au point de conjurer ma perte* <sup>2</sup>.

Voilà, ô enfants d'Abraham, ô hommes mes frères, ce qu'ont prédit les Prophètes par l'inspiration de l'Esprit saint qui parlait par leur bouche <sup>3</sup>. Pourrons-nous, si nous ne croyons pas ces choses, échapper au supplice du feu éternel, ou ne serons-nous pas punis avec justice ? Lorsque même les Gentils croient aux paroles des Prophètes, nous autres (descendants de Jacob), autrefois le peuple élu, n'ajouterons-nous aucune foi à nos patriarches et à nos prophètes ? Oui, je pense que nous devons rougir de nos péchés, nous punir de tant de crimes, les pleurer et les confesser avec des larmes de repentir (*lacrymosis vocibus lugenda esse*), afin que le miséricordieux rédempteur qui nous a apporté le pardon, agrée notre pénitence, et qu'il ne nous arrive pas ce qui arriva à nos ancêtres devenus rebelles :

*La terre s'ouvrit et engloutit Dathan, puis elle se referma sur la foule des complices d'Abiron, et le feu s'alluma contre le peuple qui avait pris le parti de ces rebelles, et la flamme consuma ces israélites pécheurs (qui étaient au nombre de 44 mille 250)* <sup>4</sup>.

Ce discours, comme on le voit aisément, était grave et très-

<sup>1</sup> S. Matth. xxvi, 6.

<sup>2</sup> Ps. xl, 19.

<sup>3</sup> 2 Petr. i, 21.

<sup>4</sup> Ps. cv, 17, ex num. xvi, 52 et suiv.

solide en raisons. Il n'était guère possible aux Juifs de n'en pas sentir la force et la portée, bien que, néanmoins, il ne fasse qu'indiquer et effleurer les preuves prophétiques. Aussi, la tradition ajoute-t-elle, que, quand l'Apôtre eut dit ces choses, non sans que la foule du peuple éprouvât un sentiment d'admiration et remarquât la grâce particulière de Dieu qui paraissait dans la personne de S. Jacques, tous s'écrièrent d'une même voix, et dirent :

— Nous avons péché! nous avons commis l'iniquité! indiquez-nous le remède : que devons-nous faire ?

Le B. Jacques leur dit :

— Mes frères, ne désespérez point, ne vous livrez point à des pensées de désespoir ; croyez seulement, et recevez le baptême, afin que tous vos péchés soient effacés.

Alors un grand nombre d'Israélites se convertirent à la foi.

## CHAPITRE XIV.

Nouvelle émeute. — On se saisit de l'Apôtre.

Le pontife Abiathar <sup>1</sup>, voyant que S. Jacques, animé par une grande ferveur d'esprit, prouvait parfaitement par les témoignages de l'Écriture-Sainte, que Jésus-Christ était le Messie et le Fils de Dieu ; considérant que toute l'assemblée du peuple qui l'écoutait, était très-émue, et qu'une multitude de personnes allaient recevoir le baptême, et avaient une vive foi en J.-C., *videns magnum quotidie populum in Jesum credere*, soudoya des gens pour exciter une grande sédition. Le soulèvement fut tel, en effet, qu'un nommé Josias, du nombre

<sup>1</sup> Vide Boll. 25 *julii*, p. 12, et p. 14. Il est fait mention de ce pontife Abiathar, dans une lettre du Pape S. Léon III et dans le Bréviaire d'Evora, ville du Portugal. (Boll. *ibid.*) Tout ce qui suit y est sommairement indiqué.

des scribes et des pharisiens, se jeta avec fureur sur l'Apôtre et lui mit une corde au cou. Les soldats, commandés par Lysias <sup>1</sup> et Théocrite, accoururent, se saisirent de l'homme de Dieu, et le conduisirent devant le prétoire du roi Hérode.

## CHAPITRE XV.

Etat de la Judée. — Hérode Agrippa.

La Judée venait de subir une nouvelle révolution politique. Pilate, ayant été accusé auprès de Vitellius, nouveau gouverneur de Syrie, avait été forcé d'aller se justifier auprès de l'empereur à Rome, d'où il fut envoyé en exil à Vienne dans les Gaules. Vitellius nomma Marcellus procureur de la Judée, à la place de Pilate ; il déposa aussi Caïphe de la souveraine sacrificature, et lui substitua Jonathas, fils d'Ananus ou Anne. A Vitellius succéda Pétrone, sous le règne de Caius Caligula. Mais alors se préparait pour la Judée un changement inattendu dans le gouvernement.

Hérode-Agrippa, petit-fils du vieil Hérode par Aristobule, et qui avait été élevé à Rome sous le règne de Tibère, n'avait rien eu en partage. Il alla tenter fortune dans la capitale de l'empire. Après bien des hasards, Tibère le nomma gouverneur de ses petits-fils, puis le jeta en prison. Mais Tibère étant mort, il mérita la confiance de Caligula en flattant bassement ses passions. Cet empereur lui rendit la liberté et lui donna une chaîne d'or aussi pesante que celle qu'il avait portée

<sup>1</sup> Il est fait mention du tribun Claudius Lysias dans les Actes, xxiii, 26, xxiv, 7, 22.

..... *Missis ad colla catenis,  
Sistitur Agrippæ Regi : capitale jubetur  
Supplicium, indignam que pati sine crimine morlem.*

dans sa captivité; il lui accorda ensuite le titre de roi avec les tétrarachs de Philippe et de Lysanias, qui pour lors étaient vacants. Agrippa, parti misérable de la Palestine, y revint roi. Cette fortune piqua de jalousie le tétrarque de la Galilée, Hérode-Antipas, mais surtout sa femme Hérodiade, sœur d'Agrippa. Antipas, celui qui fut le meurtrier de S. Jean-Baptiste et qui se moqua du Christ dans sa passion, courut aussi à Rome pour obtenir un agrandissement de ses États et un titre royal; mais il fut envoyé en exil à Lyon, lui et sa femme, et leur tétrarchie encore donnée à l'heureux Agrippa.

Ce dernier, quoique esclave de ses plaisirs, marquait beaucoup d'attachement pour le Judaïsme. Il en donna une preuve bien sensible dans une circonstance fort délicate. L'empereur Caligula avait ordonné d'élever une statue de Jupiter dans le temple de Jérusalem. Les Juifs eurent recours aux larmes et aux représentations les plus pressantes pour empêcher l'exécution de cet ordre. Ils se jetèrent aux pieds du général romain, protestant qu'ils aimeraient mieux souffrir la mort que de voir la profanation de leur temple. Mais les meurtriers du Fils de Dieu ne méritaient pas de mourir pour la défense d'une si belle cause. Agrippa lui-même ne craignit point de s'exposer au danger de perdre la faveur de Caligula. Il lui écrivit une lettre extrêmement forte, et obtint que l'exécution de l'ordre donné fût suspendue pour un temps. L'Empereur revint depuis à la charge, mais sa mort délivra les Juifs du malheur qui les menaçait.

L'an 44 de J.-C., l'empereur Claude ajouta de nouvelles donations à celles que Caligula avait faites à Agrippa, en sorte que tout le pays précédemment possédé par le premier Hérode fut mis sous la domination du nouveau roi. La cour d'Hérode Agrippa devint brillante, et l'appareil de la royauté fut plus magnifique que jamais dans toutes les provinces de sa dépendance.

Mais, soit qu'il fût réellement un zéléteur ardent de la Loi

de Moïse, soit qu'il favorisât le judaïsme politiquement, dans la vue de se concilier la faveur des Juifs, il commença malheureusement à se servir de sa puissance pour persécuter l'Église et pour soutenir le parti déicide. La Sainte Écriture nous donnerait à entendre que cet habile flatteur des Césars avait principalement en vue, en suscitant une persécution sanglante contre les disciples de Jésus, de gagner le cœur du gros de la nation <sup>1</sup>, *videns quia placeret Judæis*. Le judaïsme n'était point pour lui une conviction réelle ; et il savait qu'en faisant mourir les chrétiens, des hommes innocents, il se rendait coupable d'injustice et de cruauté.

## CHAPITRE XVI.

Condamnation du Saint. — Paralytique guéri. — Le principal ennemi de l'Apôtre se convertit et reçoit la couronne du martyr avec S. Jacques. — Tombeau de cet Apôtre. — Traditions à ce sujet.

Lors donc qu'on eut amené devant ce prince inique le B. apôtre S. Jacques, père des chrétiens, Hérode le condamna aussitôt, sans autre grief que son titre d'apôtre de J.-C., à avoir la tête tranchée par le glaive. Ce qui fut exécuté la 44<sup>e</sup> année de Notre-Seigneur, selon Eusèbe, la 2<sup>e</sup> année de l'empire de Claude, selon quelques auteurs, le 25<sup>e</sup> jour de mars.

Voici quelques circonstances qui accompagnèrent le martyr du saint Apôtre :

Lorsqu'on le conduisait au supplice, il vit un paralytique qui lui demandait la santé <sup>2</sup> :

<sup>1</sup> *Act.* xii, 1-3.

<sup>2</sup> Ce fait est aussi rapporté dans le Bréviaire romain (25 julii die) et dans les *Acta Sanctorum* au même jour, p. 12; ex vetustis monumentis.

— Homme saint, s'écriait le malade, délivrez-moi des douleurs que je souffre dans tous mes membres !

L'Apôtre, se tournant vers lui :

— Au nom de mon Seigneur Jésus-Christ qui a été crucifié, dit-il, et pour la foi duquel je suis conduit à la mort, levez-vous, soyez guéri, et bénissez votre Sauveur !

Aussitôt le paralytique se leva, et, plein de joie, se mit à courir et à bénir le nom du Seigneur Jésus <sup>1</sup>.

Eusèbe <sup>2</sup>, S. Clément d'Alexandrie, Suidas, et la tradition primitive, rapportent que le scribe Josias qui, le premier, avait saisi S. Jacques, et qui l'avait dénoncé devant le prétoire, fut tellement frappé de ce miracle, en même temps que du courage et de la constance de l'Apôtre, qu'il se jeta à ses pieds.

Je vous conjure, lui dit-il, de me pardonner ce que j'ai fait et ce que j'ai dit contre vous, et de me rendre participant de la grâce attachée au nom chrétien.

L'Homme de Dieu, se tournant vers son dénonciateur, lui dit :

— Croyez-vous que le Seigneur Jésus-Christ, qu'ont crucifié les Juifs, soit le véritable Fils du Dieu vivant ?

— Je le crois, dit Josias <sup>3</sup>, et, dès cette heure, ma croyance est que Jésus est le Fils du Dieu vivant.

A la vue de ce qui se passait, le pontife Abiathar commanda que le scribe fut saisi.

— Si vous ne vous séparez de Jacques, lui dit-il, et si vous ne maudissez <sup>4</sup> le nom de Jésus, vous serez décapité avec lui.

<sup>1</sup> *Hist. apost.* l. iv, c. 8 ; S. Isidore.

<sup>2</sup> *Hist. eccl.*, l. 2, c. 8 ; et *apost.*, *hist.* l. 4, c. 9.

<sup>3</sup> *Acta SS.* 25 Julii, p. 12, et vetera monumenta.

<sup>4</sup> C'était dès lors la coutume des persécuteurs de contraindre les Chrétiens à blasphémer Jésus-Christ. — *Voir Act.* xxvi, 11 ; le Proconsul disait à S. Polycarpe : *injurie te Christ.* Pline dit à Trajan qu'il ordonnait aux Chrétiens de sacrifier aux dieux et de maudire aux dieux

Josias lui répondit :

— Vous êtes maudit, vous, et tous vos jours sont maudits. Mais le nom du Seigneur Jésus, que Jacques annonce, est béni dans tous les siècles !

Alors Abiathar, qu'animait le fiel qui bouillonnait dans son âme, commanda de frapper le scribe<sup>1</sup>, et, ayant à son sujet envoyé un rapport à Hérode, il obtint qu'il fut décapité avec S. Jacques.

Le bienheureux Jacques fut donc conduit avec Josias au lieu du supplice. Avant de recevoir le martyr, il pria le bourreau de lui donner de l'eau. — On lui apporta un vase plein d'eau.

Après l'avoir reçue, il dit à Josias :

— Croyez-vous au nom de Jésus, le Christ et le Fils de Dieu ?

Josias dit :

— J'y crois.

Alors l'Apôtre répandit sur lui le vase d'eau, et dit :

— Donnez-moi le baiser de paix<sup>2</sup>.

Et lorsqu'il l'eut embrassé, il plaça sa main sur sa tête,

*et de maudire le Christ. S. Cyprien, de mortal., dit : on vous force de maudire. Item. Orig. 1, contr. Cels. et l. 6, de Ophianis. Barcocébas traînait les Chrétiens au supplice s'ils ne renonçaient Jésus le Christ et ne le maudissaient. (Ap. Justin. 1 Apol.) et Tertul. (Scorpiac., c. 9), ut qui se Christianum negasset, ipsum quoque Christum compellerentur blasphemando notare.*

<sup>1</sup> « Pugnis cœdere Scribam præcepit. » (*Acta SS. 23 julii, et vetere monumenta*).

<sup>2</sup> Il est fait mention de ce baiser dans S. Clément Alex., Eusèbe et Suidas, qui ajoutent que S. Jacques, en embrassant Celui qui avait été son ennemi, lui dit : *La paix soit avec vous, mon fils.* « Ait enim Clementis, cum, qui Jacobum Judicio obtulerat, cum illum vidisset Christi fidem libere confitentem, commotum Viri constantia, se quoque Christianum esse affirmasse. Ambo igitur, inquit, simul ad supplicium ducti sunt. Cumque inter eundem rogasset Jacobum Comes, ut sibi veniam daret, paulisper moratus Jacobus : *Pax tibi*, inquit, statim que illum osculatus est. Ita simul ambo capite truncati interiire. » (*Apud Euseb. hist. l. 2, c. 9*).

le bénit, et fit le signe de la croix de Jésus-Christ sur son front.

Cela fait, il présenta aussitôt sa tête au bourreau <sup>1</sup>.

Ensuite Josias <sup>2</sup>, déjà parfait dans la foi, transporté de joie, reçut aussi la palme du martyr, pour celui que le Dieu éternel avait envoyé dans le monde pour notre salut. A lui soit honneur et gloire dans les siècles des siècles !

Les Disciples recueillirent le corps du bienheureux Jacques, et l'ensevelirent à Jérusalem, vers la fête de Pâques de l'année 44.

On voit à Jérusalem une église bâtie sous le vocable de S. Jacques, au midi de la ville, à trois cents pas de la porte de Sion. C'est un des plus beaux et des plus grands édifices de la ville. Le dôme, qui est au milieu, est supporté par quatre majestueuses colonnes ; il est découvert dans la partie supérieure, comme celui du Saint-Sépulcre, et donne une grande lumière. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre, vers l'Orient. A gauche, en entrant dans la nef, on voit une chapelle qui est le lieu où le saint Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode. Un évêque et douze ou quinze religieux font le service ordinaire de cette église. Ce beau monument, avec les édifices qui en dépendent, a été autrefois bâti et fondé, dit-on, par trois rois d'Espagne pour y recevoir les pèlerins de leur nation.

S. Jacques a toujours vécu dans le célibat et dans la pratique de la mortification : comme S. Jean, son frère, il combattit contre la chair par la force de son grand cœur, et il remporta de ce combat une couronne et une gloire admirable. Il s'était in-

<sup>1</sup> Il est dit dans les Actes des Apôtres : *Hérode fit mourir par l'épée Jacques, frère de Jean*, c. XII, v. 2.

<sup>2</sup> *Cum is, qui cum duxerat ad tribunal, fortiter martyrium subeuntem vidisset, statim se et ipse Christianum esse professus est.... itaque uterque est securi percussus...* (BREV. ROM. 25 JULII, et alibi.

terdit l'usage de la viande et du poisson ; il ne se faisait jamais couper les cheveux ni ne se baignait jamais ; il ne portait que des vêtements pauvres, une seule tunique et un simple manteau de lin ; et il n'y avait rien que de très-édifiant et de très-saint dans sa conduite. Il fut le premier des Apôtres qui suivit son divin Maître par le martyre. (*S. Epiphane, S. Jérôme, les Hist. apostol., etc.*)

L'Eglise, étant encore dans son berceau, perdait en lui une de ses principales colonnes. Mais il plut à Dieu de la glorifier par le témoignage que lui rendit cet Apôtre ; il voulait, de plus, montrer par là qu'il était lui-même le soutien et l'appui de son Eglise. En effet, cette sainte Epouse de Jésus-Christ ne perdait rien de sa fermeté, lorsqu'on lui enlevait ses pasteurs et ses chefs ; elle se fortifiait même et s'étendait malgré la violence des persécutions. Aussi notre Apôtre remit-il avec confiance son troupeau chéri entre les mains de Dieu ; il lui recommanda la perfection de son ouvrage en même temps qu'il se réjouissait d'aller à Jésus-Christ et de sacrifier sa vie pour lui.

Baronius cite une lettre du pape Léon III, qui marque que le corps de S. Jacques fut transporté de Jérusalem à Izia, en Galice. (*Baron., 816, § 71<sup>1</sup>.*) Le Père du Bosé, Célestin, a tiré de la Bibliothèque de Fleury un écrit fait vers l'an 1000 par un moine de la même abbaye, qui y rapporte comment cette translation s'est faite de Palestine en Espagne. L'auteur dit qu'elle n'a point été faite immédiatement après la mort de S. Jacques, qui avait été d'abord enterré à Jérusalem, mais lorsque le nom de Jésus-Christ était déjà répandu par tout le monde, et il assure que celui qui l'apporta en Galice fut S. Ctésiphon, ordonné évêque par les Apôtres, avec quelques autres, pour aller répandre la semence de l'Evangile. Du Bosc

<sup>1</sup> Voir l'histoire de Compostelle, le récit des anciens Bréviaires, la lettre de S. Léon III. (Ap. Boll. *ibid.* p. 14).

et un grand nombre d'autres auteurs, parmi lesquels le célèbre Jean Vasceus, de Bruges en Flandre (*Chronique d'Espagne*, p. 629) et tous les historiens d'Espagne rapportent le même fait. — Les livres apocalyptiques de Marie d'Agréda, d'Emmériich, etc., s'accordent avec cette tradition, confirmée d'ailleurs par une multitude de prodiges opérés par ces reliques.

Le corps sacré demeura longtemps caché et inconnu, à cause des troubles et des révolutions qui se succédèrent en Espagne, et surtout de l'invasion des Sarrazins au huitième siècle <sup>1</sup>. Mais, lorsque la tranquillité fut rétablie, vers l'an

<sup>1</sup> L'ancienne *histoire de Compostelle*, écrite vers l'an 1140, rapporte ainsi la découverte des reliques de S. Jacques, arrivée vers l'an 816 :

« Au temps de Théodomir, évêque de Compostelle, la Providence Divine daigne visiter miséricordieusement l'Eglise d'Occident, en lui découvrant le tombeau de ce grand Apôtre. Voici comment eut lieu cet événement. Des personnages d'un grand poids et d'une grande autorité rapportèrent à l'évêque Théodomir que plusieurs fois durant la nuit, ils avaient vu de la lumière dans le bois qui, avec le temps, avait crû sur la tombe de S. Jacques, et que fréquemment des Anges étaient apparus dans ce lieu. A cette nouvelle, l'évêque se transporta lui-même au lieu où l'on disait que ces choses se passaient, et il y vit effectivement des lumières qui brillaient à l'endroit indiqué. Inspiré par la grâce de Dieu, il s'empressa d'aller dans ce petit bois, et, en l'examinant avec attention, il trouva parmi les arbres et les buissons une petite maison qui renfermait une tombe de marbre. Il rendit grâces à Dieu de cette découverte, il alla sans délai trouver le roi Alphonse-le-Chaste, qui régnait alors sur l'Espagne, il lui fit part de ce qu'il avait appris et de ce qu'il avait vu de ses propres yeux. Le Roi, reconnaissant la vérité du fait, fut rempli de joie, s'empressa de se transporter sur les lieux, et fit restaurer l'Eglise qui avait existé en cet endroit; il y transféra le siège épiscopal d'*Iria*, et gratifia ce lieu d'un grand nombre de privilèges. Or cela arriva du temps de Charlemagne, comme plusieurs le rapportent. Théodomir, évêque de cette église, élevait ses pensées vers la gloire de la céleste patrie avec d'autant plus de confiance qu'il voyait la basilique de S. Jacques briller depuis de l'éclat d'un plus grand nombre de prodiges et de miracles. » Tel est le récit consigné dans la vieille *histoire de Compostelle* (a).

On y trouve ensuite le catalogue des évêques de cette ville, les titres des privilèges royaux, des concessions et des gratifications des Princes,

(a) *Acta SS. Ibid.* p. 16 c. 2.

800, il plut à Notre-Seigneur de le révéler et de le découvrir. Ce fut sous le règne d'Alphonse le Chaste, roi de Léon, et par

des nobles. — On y voit que les Sarrasins (*b*), durant leur domination en Espagne, connaissaient le lieu sacré comme étant le lieu de la sépulture de S. Jacques, et que malgré leur barbarie et la férocité de leurs chefs, ils n'osèrent y toucher. — Alphonse III, dit le Grand, vint visiter ce tombeau. On rapporte que Charlemagne (*c*) y vint aussi. On a encore un décret d'Alphonse-le-Grand, où ce Prince s'exprime ainsi : « *Hujus « Beatissimi Apostoli pignora, corpus videlicet sanctissimum revelatum « est in nostro tempore. Quod ego audiens cum magna devotione et « supplicatione ad adorandum et venerandum tam pretiosum thesau- « rum cum majoribus Palatii nostri cucurrimus et cum sicut Patronum « et Dominum totius Hispaniæ cum lacrymis et precibus multis adora- « vimus, et munusculum ei voluntarie concessimus (scilicet : tria mil- « lia in gyro lumbæ ecclesiæ B. Jacobi Apostoli).* » (Ad ann. 867) (*d*).

L'histoire de Compostelle marque que les Sarrasins, avec leur chef Almanzor (*e*), ayant pénétré jusque dans la Galice, avec la volonté de détruire l'Eglise du saint Apôtre, renversèrent en effet une partie de l'Eglise, sans toutefois toucher à l'autel même et au tombeau. Mais S. Jacques voulut qu'ils ne quittassent point son église dont ils foulaient les ruines d'un pied orgueilleux. sans porter aussitôt le châti- ment dû à leur profanation sacrilège, ils furent immédiatement frappés d'un mal intérieur qui les fit périr presque tous. Il n'y en eut qu'un fort petit nombre qui purent regagner leur pays. Leur chef Almanzor, étonné d'une vengeance si prompte et si considérable qui avait déjà fait périr la plus grande partie de son armée, consulta, dit-on, les autres chefs ses collègues, sur la cause d'un mal si violent et si extraordinaire. Il apprit par leur réponse que Jacques, l'un des disciples du fils de Marie était inhumé en ce lieu, et qu'il était l'auteur de ce malheur. Almanzor fut si repentant de son audace et en même temps si effrayé, qu'il prit aussitôt la fuite, et que, frappé dans sa fuite du mal commun, il mourut aussitôt dans un lieu appelé *Mélina-Celim*. — Ce même événement est rapporté semblablement par Sampire, évêque d'Astorga (*f*), au x<sup>e</sup> siècle ; cet écrivain marque que les Sarrasins, épouvantés du châti- ment visiblement envoyé par Dieu, prirent la fuite, mais que pas un d'eux ne revit sa patrie.

Le pape (*g*) Jean X était fermement persuadé de la présence du corps de S. Jacques à Compostelle. L'an 918, il envoya un de ses légats en Espagne pour prier en son nom au tombeau de cet Apôtre, et pour remettre une lettre à l'évêque de Compostelle, dans laquelle il conjurait le prélat espagnol d'adresser pour lui de continuelles prières à S. Jacques.

(*b*) *Acta SS.* p. 17 et 18.

(*c*) *Ibid.* p. 32.

(*d*) *Ibid.* p. 17. Il y a une lettre du même roi sur ce sujet, p. 18, c. 2.

(*e*) *Ibid.* p. 18.

(*f*) *Ibid.* p. 18.

(*g*) *Baron. an.* 918, n. 2. *Ambr. Moralès, l. 13 ; Chron. gener, c. 47.*

ordre de ce prince, qu'on les transporta à Compostelle, qui est à quatre milles, et où le pape Léon III transféra le siège épiscopal d'Izia Flavia. Ce lieu se nommait autrefois *ad Sanctum Jacobum Apostolum* ou *Giacomo Postolo*, et de là est venue par abréviation *Compostelle*. Il est célèbre par le concours extraordinaire de pèlerins qui viennent y visiter le corps de S. Jacques, lequel se garde avec beaucoup de vénération dans la cathédrale. Avant nos temps de révolutions, on l'y venait honorer, non-seulement de la province de Galice et de tous les

Au ix<sup>e</sup> siècle, du temps de Charlemagne, aussitôt après l'inventaire des précieux restes de l'Apôtre, on accourait de toutes parts au tombeau de S. Jacques de Galice. Walafrid Strabon, qui florissait à cette époque et qui mourut l'an 849, marque que de son temps ce sépulcre était célèbre par les miracles étonnants qui s'y opéraient, comme on le voit dans les vers suivants cités dans Canisius (*h*) :

Hic quoque Jacobus, cretus Genitore vetusto,  
 Delubrum sancto defendit tegmine celsum,  
 Qui, clamante pio ponti de margine Christo,  
 Linquebat proprium panda cum puppe parentem ;  
 Primitus Hispanas convertit dogmate Gentes,  
 Barbara divinis convertens agmina dictis.  
 Qui priscos dudum ritus et lurida fana  
 Dæmonis horrendi decepta fraude colebant.  
 Plurima hic Præsul patravit signa stupenda,  
 Quæ nunc in Chartis scribuntur rite quadratis.  
 Hunc trux Herodes regni tetrarcha tyrannus  
 Percussum machera crudeli morte necavit,  
 Quem Pater Excelsus, qui Sanctos jure triumphat,  
 Vexit ad æthereas meritis fulgentibus arces.

Ces vers de Walafrid Strabon, selon quelques-uns, du célèbre Alcuin, indiquent clairement qu'on avait érigé une église en l'honneur de S. Jacques, et que les miracles éclatants qui s'y opéraient de son temps étaient dès lors consignés dans des mémoires authentiques.

Gotescalc, célèbre évêque du Puy, au x<sup>e</sup> siècle ; S. Adéclme et S. Dominique de la Calzada, avec une foule de pèlerins, au xi<sup>e</sup> siècle ; Guillaume, duc du Poitou, ainsi qu'un grand nombre de Saints au xii<sup>e</sup> siècle ; la pieuse comtesse de Hollande qui, l'an 1176, éprouva les effets miraculeux de la protection de S. Jacques ; sainte Elisabeth, reine de Portugal, les Frisons et les Allemands, S. Evermar, les Gaulois, les Italiens, sont venus en pèlerinage au tombeau de S. Jacques de Compostelle.

(h) Apud Canisium. tom. 6, *Antiq. Lect.* p. 661.

royaumes d'Espagne, mais aussi de toutes les nations de la chrétienté. La piété y amenait de grandes bandes de pèlerins dans les différentes époques, mais surtout au 30 décembre, jour de la translation.

Le même Baronius fait l'histoire de la *découverte* et de la *translation* du corps de S. Jacques à Compostelle (*Bar.*, 816, § 72) et de la translation du siège épiscopal d'Izia en cette ville par le pape Léon III, à la prière du roi Alphonse. Dans ses notes sur le martyrologe, il cite des *Lettres* et des *Sermons* du pape Calixte sur cette translation de S. Jacques (25 juillet). Il cite encore *cinq livres* du même Souverain-Pontife *sur les miracles de S. Jacques*. L'historien Rodriguès dit que ce sont les miracles qui se faisaient dans l'église de cet Apôtre, qui ont attiré de tous côtés les pénitents et les pèlerins. Ces derniers faits sont réellement une des plus grandes preuves de la vérité et de l'authenticité des reliques. Car la raison ne permet pas de croire, d'un côté, que ce concours immense de pèlerins qu'on a vu depuis venir à Compostelle, ait pu se faire autrement que sur des miracles certains et avérés ; et, d'un autre côté, que Dieu ait pu autoriser, par des miracles, un culte qui serait ou faux, si les reliques qu'on y honore n'étaient pas de celui dont elles portent le nom, ou superstitieux, et, en quelque sorte, idolâtre, si elles n'étaient les reliques d'aucun Saint.

Le P. Cuper, un des continuateurs de Bollandus, prouve la vérité de la tradition de l'Eglise d'Espagne sur le fait de cette translation. Il donne aussi l'histoire authentique de plusieurs miracles opérés par l'intercession du saint Apôtre, ainsi que celle de diverses apparitions par lesquelles il protégea visiblement les armées chrétiennes contre les Maures d'Espagne.

On peut voir aussi sur ce sujet le P. Florès, savant religieux augustin et recteur du collège royal d'Alcala, *Espagna Sagra-da*, t. 3, *Append.*, p. L et LVI ; *L'Histoire* de Compostelle et

de Théodémir, premier évêque de cette ville; Mariana, l. 7, c. 10<sup>1</sup>.

— Il y a dans le royaume d'Espagne un Ordre militaire qui porte le nom de S. Jacques, et qui est surnommé *Le Noble*. Il fut institué par Ferdinand II, en 1175.

Suivant Bollandus<sup>2</sup> et divers historiens, le roi Charles le Chauve donna le chef de S. Jacques le Majeur à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. L'an 1174, Philippe, comte de Flandre, le transféra de force à Aire; mais, six ans après, il le rendit à l'église de Saint-Vaast; ce qui se fit le 3 de janvier avec plusieurs miracles. Philippe alla ensuite lui-même à Compostelle, où on lui avoua que le chef de S. Jacques avait été autrefois transporté en Flandre; étant alors revenu à Arras, il obtint par prières une partie de ce chef qu'il donna à l'église d'Aire. Bollandus ajoute qu'à Liège on conserve un des bras du même Apôtre, qui y fut apporté de Compostelle en 1056, et mis en une belle abbaye de cette ville qui porte le nom de S. Jacques. On assure que sur la fin du dixième siècle il y avait aussi de ses reliques en Normandie, dans une église de son nom, dépendant de l'abbaye de Fleury (ou S. Benoît sur Loire) et qu'il s'y faisait un grand nombre de miracles.

<sup>1</sup> *Corpus ejus postea Compostellam translatum est, ubi summa celebritate colitur, convenientibus eo religionis et voti causa ex toto terrarum Orbe peregrinis.* (Brev. rom.)

<sup>2</sup> Bolland., 3 janvier, p. 158, 159. Tillemont. et Acta SS. 23 julii, p. 36, § xi.

## CHAPITRE XVII.

### Punition d'Hérode.

La mort de S. Jacques avait réjoui les ennemis du Christ, et ceux-ci complimentaient Hérode au sujet de son iniquité ; ils lui en témoignaient hautement leur vif contentement. Ce prince, dit l'Écriture, *voyant que cela faisait plaisir aux Juifs*, voulut encore leur procurer une nouvelle et plus grande satisfaction en faisant périr S. Pierre, le chef des Chrétiens. Il le fit donc prendre et jeter en prison. Mais Dieu arrêta le cours de ses cruautés, il tira miraculeusement le prince des Apôtres de ses mains iniques, et, après que ce roi eut envoyé au supplice les soldats qui n'avaient pas su retenir Pierre dans la prison, il fut atteint, à son tour, par le châtiment que le Christ lui préparait. Voici comment la vengeance de Dieu le frappa.

La fête de Pâques étant passée, il alla à Césarée, dans le dessein d'y célébrer des jeux publics en l'honneur de Claude. Il y fut suivi par un nombreux cortège de personnes de considération, tant de ses propres Etats que des pays voisins. Le second jour des jeux, il parut sur le théâtre avec une robe tissée d'argent, dont l'habileté de l'art relevait encore la richesse. Elle tirait un nouvel éclat des rayons du soleil, qui, venant à se réfléchir, éblouissaient les spectateurs. Ceux-ci, de leur côté, marquaient une sorte de respect qui tenait de l'adoration.

Agrippa fit un discours fort élégant aux députés des Tyriens et des Sidoniens, qui étaient venus lui demander pardon d'une faute, par laquelle leur nation avait, quelque temps auparavant, encouru sa disgrâce. Quand il eut cessé de parler,

les ambassadeurs et ces flatteurs, qui environnent ordinairement les Princes, firent entendre des acclamations réitérées.

— « Ce n'est point, s'écriaient-ils, la voix d'un homme mortel, c'est la voix d'un Dieu. »

Hérode-Agrippa, enivré de ces louanges impies, et, entraîné par l'orgueil, oublia, en effet, qu'il était né mortel.

Mais à l'instant même, l'Ange du Seigneur le frappa, et il ressentit dans les entrailles une douleur si violente, qu'il ne pouvait la supporter. Sentant que son mal le conduirait au tombeau, il rejeta les louanges de ses flatteurs, et leur dit :

— Voilà que celui que vous appelez immortel, est sur le point de mourir !

Cependant il était toujours rempli des fausses idées qu'inspirent les grandeurs humaines ; et il se rappelait encore avec satisfaction le souvenir de la splendeur dans laquelle il avait passé sa vie. Tant il est vrai qu'on meurt tel qu'on a vécu.

Hérode, après avoir languï cinq jours, sans que les médecins pussent apporter le moindre soulagement à son mal, ni empêcher les vers de le ronger tout vivant, expira dans des douleurs qu'on ne peut imaginer, et encore moins exprimer.

Ce fait est rapporté dans le douzième chapitre des *Actes des Apôtres* et dans le septième chapitre du *Dix-neuvième Livre des Antiquités* de l'historien juif Flavius Josèphe.

Les auteurs <sup>1</sup> disent qu'Agrippa fut frappé de Dieu, peu de

<sup>1</sup> Eusèbe, d'accord avec les Anciens, marque, *hist. l. 2, c. 10*, que la mort d'Hérode fut la punition de son injustice envers les Apôtres : *Regis vero ob commotam adversus Apostolos persecutivnem haud quaquam diu dilata vindicta est ; sed continuo Divinæ justitiæ minister Angelus ab eo pœnas expetiit. Cum enim statim post commissum in Apostolos facinus, ut traditur in Actibus Apostolorum, Cæsaream profectus esset.... repente illum ab Angelo Dei percussum esse Sacræ Litteræ testantur, et a vermibus consumptum interiisse.*

jours après le meurtre de S. Jacques, quatre jours après qu'il eut célébré la fête où le peuple faisait des vœux pour la santé et la conservation de l'Empereur. Cette fête se célébra aussitôt après la Pâque des Juifs, qui arriva cette année le 10 d'avril, la nouvelle lune de l'équinoxe étant tombée le 28 de mars.

Hérode-Agrippa périt à la quarante-quatrième année de son âge, la septième de son règne, depuis qu'il fut délivré par Caligula, sous lequel il régna quatre ans et trois sous Claude. Il laissa quatre enfants : un fils nommé Agrippa, comme lui, âgé de dix-sept ans ; trois filles : Bérénice, mariée à son oncle Hérode, roi de Chalcide, âgée de seize ans ; Marianne et Drusilla, encore filles. Son fils, ayant été jugé trop jeune pour lui succéder, la Judée retomba sous la puissance des Proconsuls romains, elle redevint une simple province qui eut pour gouverneur Cuspius Fadus. Ainsi, l'iniquité a fait périr Hérode avec son trône bien consolidé et avec sa florissante dynastie. C'est qu'il est écrit : *Nolite tangere christos meos ! Gardez-vous de toucher à mes christs !*

## CHAPITRE XVIII.

Translation du corps de S. Jacques en Espagne. — Découverte du même corps, au temps du roi Alphonse-le-Chaste.

Quelque temps après le martyre de S. Jacques, les Disciples de cet Apôtre, à la tête desquels était Ctésiphon, soit que leur Maître l'eut ainsi ordonné, soit par une volonté particulière ou par une révélation divine, enlevèrent son corps, le transportèrent à Joppé, (maintenant Jaffa), le mirent dans un tombeau, et, s'abandonnant à la Providence avec leur précieux

dépôt, s'embarquèrent pour l'Espagne<sup>1</sup>. Après avoir traversé toute la Méditerranée et passé le détroit de Gibraltar, conduits par l'assistance divine, ils vinrent par l'Océan aborder en Galice, et déposèrent le corps de l'Apôtre à *Izia Flavia*, aujourd'hui *El Padron*, sur les frontières de la province.

On dit qu'une Princesse, une Sénatrice, appelée reine du pays, montra d'abord de la répugnance à laisser entrer les saintes reliques, mais qu'ensuite, ayant vu les prodiges opérés par leur vertu, elle fit construire un magnifique oratoire pour les recueillir, et qu'elle-même vécut, dès lors, très-chrétiennement<sup>2</sup>, au milieu de son peuple converti à la foi.

<sup>1</sup> Dans les *Acta SS.*, il est dit qu'Hermogènes et Philètus prirent soin du corps de S. Jacques, comme les autres Disciples de cet Apôtre, qui s'embarquèrent avec ce précieux trésor sur la Méditerranée, et abordèrent en Espagne, théâtre des prédications de S. Jacques.

<sup>2</sup> Voir Jacques de Voragine, *legenda auria*; il peut se faire que la tradition populaire ait altéré, défiguré les prodiges qui eurent lieu dans ces temps primitifs. Mais le fond de ces récits repose sur la réalité des faits, et marque qu'après divers combats, la vérité a triomphé, et que les reliques ont été conservées précieusement. Apud Boll. *ibid.* p 13.

Voici comment la tradition du peuple rapporte ces faits : « Une princesse ou reine nommée Louve, fit enlever du navire le corps de l'Apôtre, et on le déposa sur une grande pierre. Cette pierre se pétrit d'elle-même comme de la cire autour du corps de l'Apôtre et elle se façonna comme un sarcophage. Les fidèles vinrent annoncer ce miracle à la Princesse; mais elle les renvoya à un roi très-cruel qui les fit mettre en prison. Or, voici que l'Ange du Seigneur vint, qui ouvrit les portes de la prison et qui leur rendit la liberté. Le roi, l'ayant appris, envoya des soldats à leur poursuite. Comme ils passaient sur un pont, le pont s'éroula et ils périrent tous dans le fleuve. Alors le roi épouvanté leur fit dire de revenir, promettant de leur accorder tout ce qu'ils demanderaient. Ils revinrent donc et convertirent le peuple à la foi. La reine, apprenant cela, fut très-affligée; elle dissimula néanmoins son chagrin. « Prenez, leur dit-elle, des taureaux que j'ai sur cette montagne, attelez-les à un char, sur lequel vous placerez le corps de votre maître, et vous le transporterez où vous voudrez. » Elle disait cela parce que, sachant que ces taureaux étaient indomptables, elle pensait qu'il serait impossible de les atteler, et que si l'on en venait à bout, ils mettraient le char en morceaux et tueraient

## CHAPITRE XIX.

S. Jacques, protecteur et patron de l'Espagne.

Rien n'est admirable comme les faveurs que Notre-Seigneur a accordées aux royaumes d'Espagne, par l'entremise et l'intercession du glorieux S. Jacques, son Apôtre chéri. Par lui, il les a éclairés des premières splendeurs du Soleil évangélique, et a jeté dans le cœur de ces peuples le germe céleste. Par lui, ils ont élevé en l'honneur de la Mère de Dieu la première église qui ait jamais été bâtie en cet auguste Nom. Par lui, au moyen d'éclatants prodiges et d'innombrables miracles, ils furent délivrés de l'oppression des Barbares et préservés de l'invasion des Maures infidèles.

En effet, plusieurs fois les royaumes d'Espagne, par un

« les Disciples. Ceux-ci montèrent sur la montagne indiquée, où ils virent un énorme serpent qui accourait vers eux, mais qui creva par le milieu aussitôt qu'ils eurent fait le signe de la croix. Lorsqu'ils eurent employé le même signe à l'égard des taureaux, ceux-ci devinrent doux comme des agneaux ; l'on plaça le corps de S. Jacques dans le char avec la pierre sur laquelle il était. Alors les taureaux, sans que personne les guidât, apportèrent le corps dans la cour du palais de la reine. Celle-ci, frappée d'étonnement, accorda aux Disciples tout ce qu'ils demandaient ; elle fit construire une église magnifique pour recevoir le corps du Saint, elle la dota richement, et elle finit sa vie après avoir fait toutes sortes de bonnes œuvres. »

Dans la *Chronique* de Lucius Dexter, commentée par Bivar et Tamayo, il est dit que cette Princesse, appelée *Reine* par plusieurs auteurs, était la Sénatrice *Célerina*, nièce de L. Célianus et épouse de Venonius Æbutianus, tribun d'une cohorte gauloise en Galice, puis proconsul d'une grande partie de l'Espagne et de la Gaule Narbonnaise ; — que ce fut elle qui reçut le corps de S. Jacques, apôtre ; — qu'elle se fit ensuite chrétienne, et que, devenue veuve, elle vécut dans son domaine d'Evora, et qu'elle recueillit plus tard et ensevelit honorablement le corps du martyr S. Tropès ; — qu'enfin, ayant été arrêtée pour Jésus-Christ sous Néron, elle gagna la palme du martyre. *Hæc sunt et apud Petrum Equilinum, Boll., Ad diem 17 maii ; — ap. Galesinium, — Cardosum, — Ferrarium, — Arturum.*

juste jugement de Dieu, avaient été saccagés et ruinés par ces redoutables ennemis. Dans ces temps de désolation, où ils se voyaient assiégés et environnés de toutes parts, les Espagnols chrétiens eurent recours à S. Jacques. Cet Apôtre se mettait alors à leur tête comme chef et protecteur des Espagnes, apparaissait tout armé, monté sur un coursier blanc, les encourageait par sa présence, combattait visiblement devant eux, faisant un indicible et cruel carnage des ennemis, détruisant ou mettant en déroute les grandes, les puissantes armées des Barbares. Cela arriva, notamment, l'an 838 de Jésus-Christ, à la journée de Clavijo <sup>1</sup>. Le roi Ramire I<sup>er</sup> avait rassemblé toutes ses forces pour combattre les Maures et délivrer son royaume d'un infâme tribut de cent vierges, que chaque année il fallait donner à ces Infidèles et abandonner comme d'innocentes brebis à des loups ravissants. Ce Prince livra la bataille et la perdit. Cette défaite l'abattit, le jeta dans une extrême affliction et dans une sorte de désespoir. Ce fut alors que, s'étant mis en prière, il invoqua S. Jacques avec une grande ferveur. Dans la nuit même, l'Apôtre apparut au roi Ramire, lui commanda d'avertir ses soldats de se sanctifier par la confession et la communion, et dès le lendemain de livrer la bataille, en invoquant le nom du Christ et le sien. Il lui promit de marcher lui-même à la tête de son armée, monté sur un coursier blanc, portant à la main un étendard blanc ; et il ordonna au Prince de reprendre courage, parce que l'innombrable armée des ennemis serait défaite. Ramire exécuta tout ce que l'Apôtre avait prescrit, et le lendemain, cet illustre Protecteur défendant les siens, l'armée des Maures fut comme foudroyée : soixante mille

Prodigiosa illa victoria narratur apud Rodericum, archiep. Toletanum, *hist. reg. Hisp. l. 4, c. 15*. — Apud Lucam Tudeusem, *hispania illustrata, t. 4, p. 76*. — Ap. Angelum Mauriquer, *t. 3, Annal. Cisterc. p. 122*. — Ramirus I ipse hanc victoriam testatur in diplomate. — Mariana, l. VII, c. 15, eam eleganter narrat. — Baronius, aliique multi eandem referunt *in suis annalibus*. — *Vide* Guill. Cuper, *ad 23 Julii, § xi. n. 133-141*.

ennemis furent tués ; leur camp pillé, et les villes espagnoles remises sous le joug de Jésus-Christ.

Depuis cette insigne victoire du saint Apôtre, le Roi, les Pré-lats et les Grands du royaume donnèrent à l'église Saint-Jacques le privilège qu'on appelle *les vœux*. Depuis ce jour, les soldats espagnols commencèrent à invoquer dans les batailles un si glorieux défenseur, à le considérer comme leur plus vaillant capitaine, comme leur premier général. Toutes les fois qu'ils sont sur le point d'en venir aux mains, après l'oraison et le signe de la croix, ils invoquent le Saint par ces paroles, qui sont le signal du combat :

*Saint Jacques, l'Espagne combat !*

Ce qui montre que cette confiante invocation n'est pas vaine, c'est qu'elle a été suivie de plusieurs grands miracles dans des batailles livrées en Europe, en Afrique, en Orient, dans les Indes, le saint Apôtre apparaissant plusieurs fois armé, comme nous avons dit, renversant et tuant les Infidèles en faveur des Chrétiens. De même, dans de justes guerres contre des Chrétiens, les Espagnols eurent aussi des avantages et firent des choses humainement impossibles. Ce sont ces motifs qui ont porté l'Espagne reconnaissante à instituer l'*Ordre des chevaliers de Saint-Jacques*. Dans cet Ordre si remarquable par son ancienneté, par sa richesse, par la grandeur de son autorité, la plus grande partie de la noblesse honore le saint et victorieux Apôtre. Ce qui augmente encore l'éclat du culte rendu à ce grand défenseur, c'est que les Rois sont eux-mêmes les commandeurs de cette chevalerie.

On aimera, sans doute, à connaître ici quelques-uns des autres événements prodigieux qui ont entretenu et augmenté la piété des Espagnols envers S. Jacques. Nous placerons donc encore ici le récit d'autres faits qui ont été miraculeusement accomplis avec le secours de cet Apôtre.

Vers le milieu du onzième siècle, le roi Fernand voulait reprendre sur les Maures l'importante ville de Coïmbre, pour rétablir le culte chrétien. Dans ce dessein, il se rendit à l'église de Saint-Jacques, dont le corps avait été transporté en Espagne, par une grâce de notre Rédempteur, il y pria durant trois jours consécutifs, demandant à Dieu un heureux succès dans cette expédition, et suppliant l'Apôtre d'intercéder à cet effet auprès de Dieu en faveur de l'Espagne. Après avoir offert des dons pour l'église du lieu, le roi Fernand pressa hardiment sa marche sur Coïmbre, et mit son camp devant ses murailles.

Sa prière fut agréable au Seigneur, et la parole de Notre-Seigneur s'accomplit à l'égard de ce Prince : *En vérité, je vous le dis ; tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera.* Car demander, comme il le faisait, la délivrance de cette ville pour la faire passer d'un culte profane au Christianisme, c'était prier Dieu le Père pour son salut, au nom de Jésus, qui veut dire Sauveur. Mais, comme le roi Fernand, revêtu encore d'une chair mortelle, ignorait s'il était bien en faveur auprès de Dieu par le mérite de ses œuvres, il supplia alors l'Apôtre d'intercéder pour lui auprès de Dieu, puisque S. Jacques était l'ami intime de notre Sauveur. Le roi Fernand combattit donc avec son armée les ennemis renfermés dans Coïmbre, et S. Jacques intercêda auprès de son Maître, pour que ce prince remportât la victoire.

Or, voici comment S. Jacques fit connaître à Compostelle qu'il avait accordé la victoire au sérénissime roi Fernand. Un Grec étranger, venu de Jérusalem, demeurait depuis longtemps dans le portique de l'église Saint-Jacques, y passant les jours et les nuits dans les veilles et dans la prière. Comme il comprenait déjà un peu la langue espagnole, il entendit les indigènes qui, en entrant dans le temple dans le but de prier pour leurs besoins présents, invoquaient l'Apôtre, en le qualifiant d'*excellent guerrier*. Or, il se disait en lui-même que, *non-seulement S. Jacques n'avait pas été cavalier, mais, de plus,*

*qu'il n'avait jamais monté un cheval.* La nuit survint alors, et le jour fut fermé lorsqu'il était dans ces pensées. Comme de coutume, l'étranger passa la nuit en prières ; tout à coup il est ravi en extase. L'apôtre S. Jacques lui apparaît, portant à la main comme des clefs ; il avait le visage riant, et il lui parla de la sorte :

— Hier, dit-il, tu te moquais de la manière dont les pieux fidèles m'exprimaient leurs vœux ; tu croyais que jamais je n'avais été un vaillant guerrier . . .

Pendant qu'il disait cela, on lui amena devant les portes de l'église un cheval de haute stature et de toute magnificence, dont la blancheur, plus éclatante que la neige, resplendissait dans toute l'église, les portes étant alors ouvertes. L'Apôtre, montant ce brillant coursier, et montrant ses clefs, fit connaître à l'étranger que le lendemain, à la troisième heure du jour (c'est-à-dire sur l'heure de midi) ; il devait livrer la ville de Coïmbre au roi Ferdinand.

Pendant les étoiles avaient disparu, et, au jour du Dimanche, le soleil éclairait l'univers de ses feux ; le Grec, frappé de la grandeur de la vision qu'il avait eue, convoque tout le clergé et tous les plus notables habitants du lieu, et, sans avoir été instruit du nom de la ville ni de l'expédition projetée par le Prince, leur fait connaître en détail tout le projet du roi, et leur prédit, d'après la révélation qu'il avait eue la nuit précédente, *que aujourd'hui même le roi Fernand doit entrer dans Coïmbre.* Les magistrats, remarquant le jour qui était désigné, envoyèrent en toute hâte des députés au camp du roi (tant pour faire connaître au Prince cette heureuse annonce), que pour savoir si cette vision venait de Dieu, et si elle devait être publiée pour la gloire de son Apôtre. Or, les députés, après avoir pressé leur course, arrivèrent à Coïmbre et trouvèrent que le Roi avait attaqué la ville à la troisième heure du jour même que l'Apôtre avait indiquée à Compostelle. En effet, après avoir, pendant quelque temps, tenu bloqués dans leurs murs

les habitants de Coïmbre, le roi avait fait appliquer les béliers et avait, en partie, abattu les murailles de la ville. A cette vue, les Barbares envoyèrent une députation au Roi, pour le supplier de leur accorder, à eux et à leurs enfants, seulement la vie, avec quelques vivres. Ils lui abandonnèrent tout le reste, la ville, et tout ce qu'ils possédaient.

Cette histoire est rapportée par un auteur <sup>1</sup> contemporain, cité par Guillaume Cuper, bénédictin, dans les *Acta Sanctorum* <sup>2</sup>, au 25 juillet, dans l'histoire du célèbre Rodriguès, archevêque de Tolède, l. 6, c. 44 ; dans l'histoire d'Espagne de Luc de Tuy, t. IV, p. 94 ; dans les annales de Baronius, an. 1640, n. 2.

L'historien Luc de Tuy <sup>3</sup>, qui vivait au treizième siècle, écrit que, de son temps, les Chrétiens espagnols remportèrent, par le secours de S. Jacques, une victoire célèbre sur les Infidèles.

« L'an 1230, dit-il, Alphonse, roi de Léon, assiégea Mérida et la prit. A cette époque, il y avait en Espagne un chef Barbare, nommé Abensuth, qui, après avoir chassé d'Espagne le roi Almophade, fut fait roi des Barbares. Les siens l'appelaient *le Roi de la force*. Il avait réuni une armée innombrable de Maures, et il était venu attaquer Alphonse, roi de Léon, qui était alors à Mérida avec quelques troupe. Mais le roi Alphonse était vaillant et courageux ; il implora avec ferveur le secours de S. Jacques, puis il fit passer pendant la nuit la rivière Guadiana à son armée, et la rangea en bataille en face des Sarrazins. Ceux-ci étaient campés près du fort d'Athangé ; le matin, dès la pointe du jour, ils virent les bataillons espagnols dispo-

<sup>1</sup> Monachus Siliensis, coævus, a Francisco de Berganza editus, *antiq. Hisp.* 2 parte, p. 545.

<sup>2</sup> Acta SS. 25 Julii p. 38, et apud Callixtum II, papam, *de miraculis B. Jacobi*, l. 6.

<sup>3</sup> Lucas Tudensis, t. 4, *hisp. illust.* p. 114. — Item Odericus Raynaldus, et Joannes de Ferreras. Acta SS. *ibid.* p. 38.

sés à engager le combat : ils se hâtèrent de se préparer à soutenir la lutte. Mais le Seigneur combattit avec le roi Alphonse et avec le peuple Chrétien ; au fort de la mêlée, le bienheureux apôtre S. Jacques apparut visiblement à la tête d'une multitude de guerriers vêtus de blanc, qui chargèrent fortement les Sarrazins et jonchèrent le sol de leurs cadavres. Dans cette bataille, il y eut tant de milliers de Sarrazins tués, qu'un grand nombre de villes de ces Barbares demeurèrent désertes ; ceux qui les habitaient avaient péri dans ce combat. Abensuth, roi des Barbares, fut lui-même grièvement blessé. Le roi Alphonse, revenant d'une si heureuse expédition, mit le siège devant Badajoz, et prit cette ville en quelques jours. Les Sarrazins avaient abandonné plusieurs autres camps, que les Chrétiens pillèrent, car ces Barbares avaient tout quitté pour prendre la fuite. Le roi Alphonse revint avec un grand butin et avec une brillante victoire ; il glorifiait Dieu, ainsi que S. Jacques, son bienheureux Apôtre, qui l'avait fait si glorieusement triompher de tant et de si redoutables ennemis : *Siquidem in ipso bello visibiliter apparuit B. Jacobus cum multitudine militum abbatorum, qui Sarracenos in manu valida prosternebant.*

Vers le même temps, Alphonse, frère du saint roi Ferdinand, par le secours visible de S. Jacques, défit et tailla en pièces une puissante armée de Maures, près de Xérès. Cette victoire est rapportée dans la vie de S. Ferdinand <sup>1</sup>. Après le récit de la bataille gagnée par Alphonse, on lit ce qui suit :

« On croit que dans cette journée Dieu fit éclater un grand prodige en faveur des Chrétiens ; car il envoya à leur secours l'apôtre S. Jacques : ce que nous sommes portés à croire, dit l'historien, pour deux raisons. D'abord, il était impossible qu'un si petit nombre de Chrétiens remportassent sans nul secours une telle victoire sur les Maures, qui étaient dix fois plus nom-

<sup>1</sup> Vide Acta SS. ad 8 maii, p. 325.

breux. Ensuite, plusieurs des Maures ont dit qu'ils avaient vu un cavalier monté sur un cheval blanc, tenant d'une main un étendard blanc et de l'autre une épée acérée, accompagné de plusieurs autres combattants ; que, en même temps, ils avaient vu dans les airs des Anges mêlés avec eux ; que ces cavaliers avaient fait beaucoup plus de mal aux Maures que les Chrétiens eux-mêmes. Enfin, quelques Chrétiens aussi ont attesté qu'ils avaient vu la même chose. »

— Plusieurs auteurs espagnols<sup>1</sup> font mention d'un miracle extraordinaire opéré par l'intervention de la Sainte-Vierge et de S. Jacques, en faveur des Portugais et des Espagnols contre les Maures. Un petit nombre de Chrétiens, assiégés dans une forteresse du Portugal par une armée innombrable de Maures, n'ayant plus d'espoir d'échapper à leur barbarie, ont d'abord, par le conseil de l'abbé Jean, oncle paternel de Ramire I<sup>er</sup>, roi de Léon, mis à mort leurs femmes et leurs enfants pour les soustraire à la violence et à l'impiété des Musulmans, ensuite, après avoir invoqué la Sainte-Vierge et S. Jacques, ont fait une sortie sur les assiégeants dans le dessein de vendre cher leur vie. Par le secours céleste, il jetèrent la terreur dans l'armée ennemie, et soixante-dix mille Sarrazins furent tués ce jour-là. Mais cette victoire si extraordinaire était plutôt un deuil pour eux, parce qu'ils survivaient à leurs épouses et à leurs enfants, qu'ils avaient mis à mort. Ils s'en revenaient tristes, lorsque, par la miséricorde de celui qui avait commencé leur bonheur et qui voulait l'achever, ils rencontrèrent, pleins

<sup>1</sup> Vide Acta SS. *ibid.* p. 40-45. Fernandium, in gen. tom. 5. Bernardum de Britto, libro 6 *Annalium Cisterciensium*, cap. 27-28 ; Eliam de S. Theresa, *legationis Ecclesie triumphantis* l. 1, c. 15, num. 19 ; Knittelium, in *festivis concionibus*, serm. in festum S. Jacobi, et P. Joannem Feytens, *Jesuitam-Theologum* ; — Archiva Cisterciensis necnon et Laurbanensis monasteriorum ; — P. Vasconcellium, ex *monumentis Lusitanie* p. 540 ; Leonem a S. Thoma, *hist. Lusit. an. 1644*, tract. 2, et Angelum Mauriquez, utrumque Lusitanum, ex *monumentis Lusitanie* ; — Ant. Brandaonum, abbat. Ordinis Cisterciensis, *hist. l. 10, c. 45*, et alios plurimos contra quosdam qui de facto dubitant.

de vie et chantant des cantiques de triomphe et d'actions de grâces, leurs femmes et leurs enfants. Dans la joie incroyable qu'ils éprouvèrent, ils élevèrent à la Sainte-Vierge un monument qui devait rappeler cet événement à la postérité. Cette victoire est mentionnée par un acte de donation de l'abbé Jean, oncle du Roi Ramire, qui en rapporte les circonstances miraculeuses. Elle l'est également dans l'épithaphe qui a été posée sur la tombe de ce même abbé, et qui est ainsi conçue :

*Joannes monasterii Laurbanensis quondam abbas, Ramiri I Legionen.  
Regis Patruus, qui anno Domini DCCCL montem majorem tutaturus,  
Abderramen II, Cordubæ Regem (Trucidatis Lxx Saracenorum millibus)  
Parva Christianorum manu debellaverat, mulieres ac parvulos,  
suo consilio occisos, hujus sacræ virginis interventu ad vitam restitutos  
conspexerat,  
Hic tumulatus jacet.*

Dans le treizième siècle, les habitants de Pise gagnèrent une victoire navale par le secours de S. Jacques <sup>1</sup>. Cet Apôtre était anciennement le patron de Pise. Sous le règne de Frédéric II, roi de Naples et empereur de Germanie, deux généraux de Pise, Gualdulus et Roger Piscis, après avoir équipé une flotte, firent voile pour la Morée (*sic vocant*), afin de combattre contre les ennemis de la foi. La bataille engagée, la victoire demeura longtemps incertaine, et l'on ne savait de quel côté elle passerait, jusqu'à ce que ceux de Pise, ayant hautement invoqué le nom de S. Jacques, firent vœu de bâtir une église en son honneur dans le premier port des Chrétiens où ils aborderaient. Ils obtinrent aussitôt ce qu'ils demandaient, une victoire complète sur leurs ennemis, dont les vaisseaux furent partie pris, partie submergés ; très-peu s'échappèrent par la fuite. Ensuite ils vinrent aborder au port de Naples, le 29 juillet de l'an 1238,

<sup>1</sup> Antonius Maccedo, Societatis Jesu, in *Divis titularibus Orbis Christiani*, p. 128.

et ils y bâtirent, en l'honneur de S. Jacques, une église qui, dans le cours des siècles, porta le nom de *S. Jacques porte-épée* (*S. Jacobi Gladiferi*). C'est dans cette église qu'on reçoit ordinairement les chevaliers qui font partie de l'ordre militaire de S. Jacques.

Joseph de Maistres (*Josephus de Magistris*), dans la continuation de l'histoire de l'église de Naples, p. 427, rapporte le même fait, et a transcrit les vers latins qui se lisent sur un marbre près de la porte de cette église :

Annis millenis ter denis octo ducenis  
Post Christum natum fuit hoc opus ædificatum,  
Quarto Septembris dena Inditione Kalendas.  
Condidit hanc Consul Oddo Gualdulus aulam,  
Rogerius Piscis reliquis cum Compatriotis.  
De Fusarello Sanctus Petrus hic erat Ante;  
En <sup>1</sup> Pisanorum nunc est, sic plebe vocante,  
Adi <sup>2</sup> Pisis urbanæ laudem, famamque, decusque,  
Cui parent terræ, cui parent æquoris undæ,  
Jacob in petra voluit tunc sculperè metra.

L'histoire d'Espagne rapporte un bien plus grand nombre de prodiges opérés par S. Jacques en faveur de cette nation. Ceux qui désireraient les connaître peuvent lire les auteurs <sup>3</sup> qui en ont traité tout spécialement, ou qui ont écrit l'histoire de ce que les Espagnols et les Portugais ont fait de remarquable, soit en Afrique, soit dans les Indes ou en Amérique. En effet, de semblables prodiges ont éclaté dans ces divers pays en faveur des serviteurs dévoués de l'Apôtre. C'est ainsi qu'en l'année 1510, Alphonse d'Albuquerque recouvra miraculeusement Goa sur les Infidèles, comme le rapporte Maffée, au IV<sup>e</sup> livre de son histoire des Indes. Cet historien, après avoir rapporté en détail cette grande victoire, ajoute qu'elle doit être attribuée

<sup>1</sup> Forte et.

<sup>2</sup> Lege ad.

<sup>3</sup> V. g. adeat Anton. Macedo, in *Divis titularibus orbis Christiani*, a pag. 525, aliosque Historiographos, qui res ab Hispanis ac Lusitanis, in Africa et utraque India fortiter gestas memoriæ prodiderunt.

à S. Jacques, patron d'Espagne, et il en donne pour preuve le témoignage même des Infidèles qui, après avoir perdu Goa, ne cessaient de demander *quel était cet insigne général, remarquable par sa croix écarlate et par sa brillante armure, qu'on voyait, au sort de la mêlée, faire un si grand carnage, et forcer les phalanges musulmanes à reculer devant une poignée de Chrétiens ?* — D'Albuquerque ne se montra pas oublieux du secours de l'Apôtre ; sa piété lui fit orner richement l'image du Saint : il mit à sa main un bâton de pèlerin, marqueté de l'or le plus pur, avec une poignée étincelante d'escarboucles et de diamants ; le chapeau était de soie, orné de coquillages en or et en pierres précieuses ; des plaques de l'or le plus brillant étaient cousues à sa robe ; il voulut le représenter dans son ancien costume de voyageur de Jérusalem en Espagne, et il le fit le plus magnifiquement qu'il lui fut possible. Il commanda que la compagnie militaire de l'ordre de S. Jacques portât plusieurs de ces insignes. Enfin, il légua à l'église de Compostelle un lustre d'argent d'une grande dimension et à plusieurs branches, avec une somme pour l'entretenir perpétuellement allumé.

Telles sont les faveurs que ce grand Apôtre accordait, dans les différents temps, à l'Espagne. Mais elles n'étaient pas exclusivement accordées à cette religieuse nation. Les pèlerins et les fidèles des autres peuples recevaient également de lui divers bienfaits, comme nous l'allons voir d'après les relations qui ont été écrites dans les temps où sont arrivés les événements miraculeux.

## CHAPITRE XX.

Divers miracles et bienfaits obtenus de Dieu par l'intercession de S. Jacques.

— (*Tiré des cinq livres du pape Calixte II<sup>1</sup> sur les miracles de cet Apôtre et de la légende dorée de Jacques de Voragine, archevêque de Gênes. — A la fin de ce mémoire nous produirons les autorités qui militent en faveur de son authenticité.*)

L'an de Notre-Seigneur 1238, un jeune homme des environs de Pistoie, trompé par un esprit de vengeance et par sa simplicité rustique, mit le feu aux moissons de son tuteur, dans l'idée que ce dernier lui avait fait tort. Il fut condamné à être traîné, couvert d'une simple chemise, à la queue d'un cheval fougueux. Alors, touché de repentir, il se recommanda à S. Jacques, et fut exaucé; il ne souffrit aucun mal, et la chemise ne fut pas même déchirée. On l'attacha sur un hûcher, auquel on mit le feu; le bois et ses liens furent consumés; pour lui, il resta sans aucune trace de brûlure, et sa chemise même demeura intacte. A la vue de ce prodige, le peuple le délivra, et l'on rendit gloire à Dieu et de grandes louanges à l'Apôtre S. Jacques<sup>2</sup>.

— Un homme de bien, nommé Bernard, du diocèse de Modène, était captif et enchaîné au fond d'une tour, il invoqua l'assistance de S. Jacques, et voici que l'Apôtre lui apparut et lui parla : « Venez, lui dit-il, et suivez-moi en Galice. » Bernard se leva aussitôt et suivit son libérateur, car ses chaînes étaient tombées, et le secours divin l'avait miraculeusement tiré de la tour<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le savant Trithème, *de viris illustribus*, examinant les ouvrages du Pape Calixte II, dit qu'il a composé un long traité sur les miracles de l'apôtre S. Jacques.

<sup>2</sup> Ce miracle est rapporté avec plus de détails et de preuves par le chancelier Cantarini.

<sup>3</sup> Apud Callixt. c. 3, p. 52, et Vincentium Bellovac.

— Le pape Calixte rapporte<sup>1</sup> qu'un allemand se rendait avec son fils, vers l'année 1020, en pèlerinage à S. Jacques ; qu'en passant à Toulouse, il fut enivré par son hôte, qui cacha une coupe d'argent dans la malle du voyageur. Le lendemain, comme ils s'étaient remis en route, l'hôte les poursuivit, criant qu'ils étaient des voleurs, et les accusant de lui avoir dérobé une coupe d'argent. Ils répondirent qu'ils n'avaient rien dérobé et qu'ils consentaient à être punis si la coupe se trouvait dans leurs effets. On ouvrit la malle et on trouva la coupe. On les conduisit devant les juges ; ceux-ci condamnèrent l'un d'eux au supplice, et confisquèrent tout ce qu'ils possédaient au profit de l'hôte. Alors il s'éleva un débat entre le père et le fils, chacun voulant mourir en place de l'autre. Enfin le fils fut pendu, et le père, très-affligé, continua son pèlerinage vers saint Jacques. Trente-six jours après il revint, et, en se dirigeant vers le lieu où était le corps de son fils, il versait des larmes très-amères, plaignait son infortune et le malheureux sort de ce qu'il avait de plus cher au monde. Or, le fils qui était encore attaché au gibet, lui répondit : « Mon  
« cher père, ne vous affligez point à mon sujet ; je n'ai point  
« éprouvé de douleur ; S. Jacques me soutient et me remplit  
« d'une douceur céleste. » Le père, entendant ces paroles, courut à la ville, le fils fut détaché du gibet, et l'on pendit l'hôte à sa place.

— Hugues de Saint-Victor rapporte qu'un homme pauvre se rendant en pèlerinage à S. Jacques, un démon lui apparut, pour le séduire, sous la forme de S. Jacques ; et que l'ayant entretenu longuement sur les misères de la vie présente, il lui

<sup>1</sup> Le même fait est rapporté par M. Hubert, chanoine de Besançon ; par Vincent de Beauvais, *l. 26, c. 52* ; par Nicolas Bertrand, historien de Toulouse, *hist. Tolos. f. 49, ad an. 1515*, par Césaire Heisterbach, moine cistercien, *hist. mirac. par le chanoine Wihelme, d'Utrecht* ; dans l'histoire d'Espagne de Lucius Marineus, sicilien ; dans *Louis de La Véga, in opere edito ad an. 1606*.

persuada qu'il serait heureux s'il se tuait. Le pèlerin, ayant saisi son épée, se tua lui-même. Celui chez qui il logeait, fut accusé de l'avoir assassiné, et il se trouvait en grand danger, lorsque tout à coup le mort ressuscita, et dit qu'au moment où le démon qui lui avait conseillé de se suicider, le conduisait en enfer, S. Jacques était survenu, l'avait mené devant le trône de Dieu, que là les accusations des démons avaient été confondues, et qu'il lui avait été accordé de revenir à la vie.

— Hugues, abbé de Cluny, raconte <sup>1</sup> qu'un jeune homme de la province de Lyon allait souvent, en grande dévotion, en pèlerinage à S. Jacques. Un jour qu'il se disposait à y aller, il commit, durant la nuit, le péché de fornication. Lorsqu'il se fut mis en route, un démon lui apparut la nuit et lui dit : « Sais-tu qui je suis ? — Non, répondit le jeune homme. — « Je suis, reprit le démon, l'apôtre S. Jacques que tu as vi-  
« sité pendant bien des années. Dernièrement, sortant de ta  
« maison, tu es tombé dans le péché de fornication, et tu as  
« osé venir vers moi sans te confesser, comme si ton péleri-  
« nage pouvait être agréable à Dieu et à moi. Il n'en est point  
« ainsi ; car tout pèlerin doit d'abord confesser ses péchés et  
« en faire ensuite pénitence. » Ayant dit ces paroles, le démon disparut. Alors le jeune homme fut inquiet, se confessa de ses péchés, et songea ensuite à se mettre en route. Le démon, lui apparaissant de nouveau sous la figure de l'Apôtre, chercha à l'en dissuader, lui représentant que « cette œuvre serait inu-  
« tile ; que son péché ne lui serait pas remis, à moins qu'il ne  
« se mutilât, mais qu'il ferait mieux de se tuer, et qu'alors il

<sup>1</sup> Ce miracle est cité ou attesté par *Hugues*, abbé de Cluny, qui, avec plusieurs autres témoins, avait vu le jeune homme et les signes de sa mort précédente; par l'abbé Guibert, *Comm. de hac re*, § 13, num. 178; par Hagon, *inter relationes Biblioth. Cluniac.* col. 437, *idem narratur*; par Pierre Damien, *in epistolis*, l. 2, ep. 45; par S. Anselme, archev. de Cantorbéri, par Vincent de Beauvais, *hist. specul.*, par Hugues de S. Victor, *lib. 2, de Sacramentis*, part. 16, cap. 2.

« serait martyr. » D'après ces paroles, durant la nuit, pendant que ses compagnons dormaient, le jeune homme prit son épée, se mutila, et se transperça ensuite de son arme. A cette vue, ses compagnons furent saisis d'effroi et prirent la fuite, de peur qu'on ne les accusât d'homicide. Or, comme l'on creusait une fosse pour l'ensevelir, le mort ressuscita à la grande surprise des assistants, et raconta ce qui lui était arrivé, en ces termes : « Après que je m'étais tué à la suggestion « d'un démon, les esprits de malice s'emparèrent de moi, et « me conduisirent vers Rome. Et voici que le bienheureux S. « Jacques courut après nous, et réprimanda avec force les dé- « mons à cause de leur perfidie. Ils se disputèrent entre eux, « et S. Jacques les contraignit de se rendre dans un pré où « était la B. Vierge Marie accompagnée de plusieurs Saints. « S. Jacques l'implora pour moi, et elle reprit sévèrement les « démons, en commandant que je fusse rendu à la vie. Saint « Jacques me prit donc et me rendit à la vie, comme vous « le voyez. » Trois jours après, il ne lui restait plus que les cicatrices de ses blessures, et il se remit en route pour poursuivre son pèlerinage.

— Le pape Calixte raconte qu'un français allait, vers l'an 4400, avec sa femme et ses fils, en pèlerinage à S. Jacques ; il voulait, en même temps, éviter la peste qui sévissait alors en France, et aller à S. Jacques. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Pampelune, sa femme mourut, et son hôte s'empara de tout son argent, ainsi que du cheval qui portait les enfants. Pour lui, désolé, tantôt il menait ses enfants par la main, tantôt il les portait sur ses épaules. Il rencontra un homme qui conduisait un âne, et qui, touché de compassion, lui prêta sa bête de somme, afin que ses enfants pussent voyager plus facilement. Comme il pria au tombeau de S. Jacques, le Saint lui apparut et lui demanda s'il le connaissait. Il répondit que non. Le Saint lui dit : « Je suis l'apôtre Jacques. C'est moi « qui vous ai prêté un âne pour venir, et je vous le prête en-

« core pour vous en retourner. Sachez, en même temps, que  
« l'hôte qui vous a dépouillé est mort, et que vous recouvre-  
« rez tout ce qui vous appartient. » En effet, cela arriva,  
comme l'avait dit l'Apôtre. Le pèlerin revint chez lui, et aus-  
sitôt qu'il eut descendu ses enfants de dessus l'âne, cet animal  
disparut.

— Un marchand avait été injustement dépouillé par un ty-  
ran qui le retenait en prison. Il implora avec dévotion l'assis-  
tance de S. Jacques. Cet Apôtre lui apparut et le conduisit  
par la main au haut de la tour. A l'instant, le sommet de la  
tour parut s'incliner de telle sorte qu'il touchait la terre,  
et que le captif n'eut qu'un pas à faire pour en descendre.  
Les gardes se mirent à sa poursuite, mais il resta invisible  
pour eux <sup>1</sup>.

— Hubert, chanoine de Besançon, raconte <sup>2</sup> que trois sol-  
dats se rendaient en pèlerinage à S. Jacques. L'un d'eux, cé-  
dant aux prières d'une pauvre femme, portait sur son cheval,  
pour l'amour du Saint, un sac dont elle lui avait demandé de  
se charger. Il trouva ensuite sur la route un homme infirme,  
il le plaça sur son cheval, et il suivait à pied. Mais accablé de  
fatigue et de chaleur, lorsqu'il arriva en Galice, il tomba très-  
grièvement malade, et ses compagnons l'engagèrent à penser  
au salut de son âme. Il demeura trois jours sans pouvoir par-  
ler, et le quatrième jour, comme on s'attendait qu'il allait  
mourir, il dit : « Je rends grâce à Dieu et à S. Jacques, en  
« considération des mérites duquel j'ai été délivré ; car lors-  
« que je voulais faire ce que vous me recommandiez, des dé-  
« mons sont venus se jeter sur moi, me pressant si rudement,  
« qu'il m'était impossible de rien dire pour le salut de mon  
« âme. Je vous entendais parler, mais je ne pouvais vous ré-

<sup>1</sup> Apud Callixtum Papam, *l. 1, c. 4.*

<sup>2</sup> Ce prodige est cité par S. Anselme, archevêque de Cantorbéri; —  
par Vincent de Beauvais, *liv. 26, c. 37*; etc.

« pondre. Et voici qu'alors S. Jacques vint, tenant d'une  
« main le sac, de l'autre le bâton de cette femme et de cet  
« homme que j'avais assisté en route, et, tenant le bâton  
« levé, il s'avança d'un air irrité contre les démons ; il les  
« mit en fuite, et me rendit la parole. Faites donc venir un  
« prêtre, car je n'ai que peu de temps à rester ici. » Il se  
tourna ensuite vers un de ses deux compagnons : « Ami, lui  
« dit-il, prends garde à ton Seigneur qui est condamné et qui  
« mourra bientôt misérablement. » Après qu'il eut été ense-  
veli, le soldat raconta ces choses à son Seigneur, mais celui-  
ci ne corrigea point sa conduite. Peu de temps après,  
il reçut un coup de lance dans une bataille, et il mourut.

— Le pape Calixte raconte qu'un homme de Vérone, revenant du même pèlerinage, vint à manquer d'argent pour continuer sa route, et il avait honte de mendier. S'étant endormi, sous un arbre, il vit en songe S. Jacques qui le nourrissait : et, s'étant éveillé, il trouva près de sa tête un pain cuit sous la cendre, dont il put se nourrir pendant quinze jours, temps qu'il mit à retourner chez lui. Lorsqu'il avait mangé à son appétit, il le remettait dans son sac, et le lendemain il le retrouvait entier.

— Le pape Calixte raconte aussi qu'un habitant de Barcelone ayant été, en l'an mil cent, en pèlerinage à S. Jacques, demanda pour seule grâce au Saint de ne jamais tomber au pouvoir des ennemis. En revenant par la Sicile, le navire sur lequel il était, fut pris par les Sarrazins ; pour lui, il fut vendu à différents maîtres, mais ses chaînes se brisaient à chaque fois. Il avait déjà été vendu treize fois, et il restait chargé de deux grosses chaînes, lorsqu'il se mit à invoquer S. Jacques. L'Apôtre lui apparut et lui dit : « Comme, lorsque vous  
« priez dans mon église, vous n'avez demandé que la déli-  
« vrance du corps, vous êtes tombé dans ce péril. Mais comme  
« le Seigneur est miséricordieux, il m'a envoyé vers vous  
« pour que je vous rachète. » Aussitôt les chaînes se rompi-

rent, mais un morceau resta attaché au cou du captif pour servir de preuve au miracle. Alors il se mit à traverser le pays des Sarrazins, et il regagna son pays, au grand étonnement de tous ceux qui le connaissaient. Ceux qui voulaient l'arrêter sur son chemin s'enfuyaient dès qu'ils voyaient ce morceau de chaîne, les lions mêmes et les bêtes féroces des déserts qu'il traversa, étaient saisis d'effroi à son aspect. Ainsi accompagné de la protection de l'apôtre S. Jacques, il revint sain et sauf dans sa patrie.

— Le pape Calixte rapporte<sup>1</sup> un bien plus grand nombre de prodiges et de bienfaits obtenus de Dieu par le crédit de l'apôtre S. Jacques. Comme il serait trop long de les rapporter tous avec leurs circonstances particulières, qu'il suffise d'en rappeler quelques-uns sommairement. Il apparut aux chrétiens d'Espagne qui avaient imploré son secours contre les Maures, et il les a délivrés de leurs ennemis avec éclat. Le vénérable Bède, prêtre et docteur de l'Eglise, Vincent de Beauvais ont rapporté ce fait dans leurs écrits.

Au temps de S. Théodémir, évêque de Compostelle, un pécheur, coupable d'un crime énorme, qu'il avait eu peine de confesser, et à qui le prêtre avait donné pour pénitence le pèlerinage de Compostelle, écrivit ce péché sur un billet qu'il déposa sur l'autel de l'Apôtre. Après que ce pécheur eut sollicité avec larmes son pardon, l'évêque Théodémir, s'approchant de l'autel pour célébrer la messe, et apercevant le billet, demanda qui l'avait mis sur l'autel, et pour quel motif. Le pénitent vint lui dire, devant tous les assistants, qu'il y avait écrit l'aveu de crime, pour en recevoir une parfaite rémission. Théodémir ouvrit donc le papier, mais tout était effacé. Le prélat déclara au pécheur qu'il avait obtenu son pardon et il ne consentit point à lui donner une nouvelle absolution.

<sup>1</sup> Le texte de Callixte II, est de 12 pag. *in-fol.* in *Appendicem* (ad *calicem*). (*Acta SS.* 25 *julii*, p. 47-58). — *Apud Callixt.* c. 1.

Une femme, qui était stérile, obtint de l'Apôtre la grâce d'avoir un fils. Mais à l'âge de quinze ans, ce fils étant venu à mourir, la mère, désolée, conjura l'Apôtre avec de si vives instances, qu'elle obtint de lui le retour du jeune homme à la vie.

S. Jacques a sauvé des périls de la mer et du milieu des flots ceux qui étaient submergés dans les abîmes, et qui, dans cette extrémité, imploraient son secours.

— Un prélat, qui, en revenant de Jérusalem avait été sauvé des flots avec plusieurs autres marins par le secours de S. Jacques, fit, après son retour, le voyage de Compostelle, et composa en l'honneur de l'Apôtre, le répons suivant, traduit en français :

« O vous, qui, dans toute la suite des âges, écoutez ceux  
« qui vous invoquent ; ô vous, la gloire des Apôtres, la bril-  
« lante lumière de l'Espagne et en particulier de la Galice, le  
« protecteur des étrangers et des pèlerins ; ô grand apôtre  
« S. Jacques, qui détruisez les iniquités, délivrez-nous des  
« liens de nos péchés, et conduisez-nous au port du salut ! »

W. — « O vous, qui tirez des périls ceux qui vous invo-  
« quent sur mer ou sur terre, venez à notre secours, mainte-  
« nant, et lorsque nous serons en péril de mort !

R. — « Et conduisez-nous au port du salut éternel ! »

— Un noble guerrier français qui demeurait à *Tabaria*, dans les contrées de Jérusalem, promit, par un vœu, de faire le pèlerinage de Compostelle, si S. Jacques lui accordait, dans les batailles, de vaincre les Turcs et de tuer tous ceux qui seraient devant lui. — Dieu accorda à ce militaire une telle force dans les combats, qu'il fit mordre la poussière et renversa à terre tous les Sarrazins qui se trouvèrent devant lui. — Mais, après ces heureux succès, il oublia d'accomplir son vœu. Alors il tomba dans une maladie qui le mena aux portes du tombeau. Il ne pouvait même plus proférer une parole, lorsque le B. apôtre S. Jacques apparut à son écuyer, et lui

dit que, si son maître l'accomplissait le vœu qu'il avait fait, il guérirait aussitôt. Le guerrier, apprenant cela par son écuyer, fit aussitôt bénir par le prêtre un bâton de pèlerin et une besace. Il ne les eut pas plutôt pris, qu'il fut délivré de sa maladie ; il se pourvut ensuite de ce qui était nécessaire pour le voyage et partit. Pendant le voyage, il essuya une horrible tempête, tous ceux qui étaient avec lui, se voyant submergés, invoquèrent aussi l'Apôtre, et firent vœu, les uns de faire un pèlerinage à son tombeau, les autres de donner telle somme pour la construction de sa basilique, lorsque l'Apôtre leur apparut et leur dit :

— Mes enfants, n'ayez point de crainte ; vous m'avez invoqué, je viens à votre secours. Ayez confiance en J.-C., et vous serez sauvés maintenant et dans l'éternité.

Il commanda en même temps à la tempête, et, l'ayant apaisée sur-le-champ, il disparut. Or, sa figure était si belle et si rayonnante, qu'aucun des voyageurs n'en avait jamais vu de semblable. Lorsque tous furent heureusement arrivés au port, on fit une collecte, et le militaire français la déposa dans le tronc de S. Jacques, destiné à la construction de l'église.

— L'an 1104 de J.-C., S. Jacques sauva pareillement d'un danger de la mer un voyageur qui revenait de Jérusalem par la Méditerranée.

— L'an 1106, il guérit un militaire d'Apulie, qui, au moment où il allait succomber, implora avec foi son secours.

— L'an 1135, un soldat, nommé Dalmatius, avait injustement frappé à la joue Raimbert, paysan qui faisait le pèlerinage de S. Jacques :

« Mon Dieu, disait Raimbert pendant qu'il recevait les coups, aidez-moi, et vous, B. apôtre S. Jacques, défendez-moi ! »

Aussitôt la vengeance divine atteignit le militaire, qui tomba sans force et fut réduit à l'extrémité. Il demanda le sacrement de Pénitence et reçut du prêtre l'absolution.

— « Raimbert, disait-il, priez l'Apôtre en qui vous avez confiance, priez S. Jacques pour ma guérison. »

Raimbert adressa, en effet, une prière à l'Apôtre, qui obtint de la divine Clémence que le militaire fût aussitôt rétabli dans sa première santé.

— L'an 1110 de J.-C., deux villes d'Italie avaient entre elles un démêlé, et les soldats étaient chargés de le terminer par la voie des armes. Dans le parti vaincu et presque exterminé se trouvait un soldat qui avait coutume de faire le pèlerinage de Galice; se voyant sur le point de périr, il invoqua avec une foi vive la protection de S. Jacques. Cet Apôtre lui apparut et le préserva du danger où il se trouvait. Comme le soldat avait fait vœu de faire de nouveau le pèlerinage de S. Jacques, il alla se présenter avec son cheval à l'église de Compostelle. Pour accomplir pleinement sa promesse, il crut qu'il était besoin qu'il se présentât à cheval devant l'autel même, et il y entra, en effet, malgré les réclamations et les refus des gardiens du temple. A cette occasion, les laïcs et les clercs remercièrent le Seigneur et l'Apôtre par des psaumes et par des hymnes.

— Le comte de S. Egidius, nommé Pontius, vint avec son frère prier au tombeau de S. Jacques. Mais alors il n'était pas permis d'ouvrir l'oratoire de l'Apôtre, et les gardiens se refusèrent positivement à cela. Alors le comte, avec près de deux cents personnes, pria l'Apôtre d'ouvrir lui-même les portes de son oratoire. Sa prière fut entendue; les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes avec bruit, et les serrures avec les verroux se trouvèrent rompues. Ce signe les remplit tous de joie, et ils conçurent une vive espérance que leurs vœux seraient exaucés <sup>1</sup>.

— Un soldat avait été pris dans une guerre, et le comte qu'il avait combattu avait expressément commandé qu'il fût mis à

<sup>1</sup> C. VI, n. 1 et 2, libri S. Callixti.

mort en sa présence. Mais le soldat, plein de confiance dans la bonté et dans la puissance de S. Jacques, se mit à invoquer hautement cet Apôtre : « S. Apôtre, vous que Hérode a fait injustement décapiter à Jérusalem, délivrez-moi de la main du bourreau. » Trois fois on le frappa du glaive pour lui trancher la tête ; il ne reçut aucune blessure. Le comte ordonna qu'il fût percé à la poitrine. Le B. apôtre S. Jacques, vers qui le militaire élevait les mains, empêcha l'effet des coups qu'on lui portait. Le soldat, reconnaissant, alla remercier l'Apôtre à son église et à son tombeau. — Les autres circonstances de ce fait, les noms du soldat et du comte, etc., sont marqués dans le livre de Calixte.

— Vers l'an 1118, un homme célèbre de la Bourgogne, nommé Guibert, était infirme des membres depuis quatorze ans ; comme il se trouvait dans l'impossibilité de marcher, il prit une voiture où il fit monter son épouse et ses serviteurs, et partit pour S. Jacques. Arrivé en Galice, il logea dans un vaste hôpital, près l'église de l'Apôtre. Lorsqu'il était en prière dans l'église, le Saint lui apparut, lui prit la main, et rendit la santé à ses membres. Guibert, le voyant, lui demanda qui il était. — Je suis, répondit le Saint, Jacques, l'Apôtre de Dieu. Le pèlerin, rétabli en parfaite santé, resta encore treize jours dans l'église pour remercier Dieu ; et il racontait lui-même ce qui lui était arrivé.

L'an 1131, un nommé Brunus ou Brunnus, de Vezelay, ville de sainte Marie-Madeleine, se trouva réduit à la dernière indigence, en revenant de S. Jacques. Comme il n'osait mendier et qu'il avait un extrême besoin de nourriture, il pria S. Jacques de l'aider lui-même, puis il s'endormit ; après son réveil, il trouva à ses côtés un pain cuit sous la cendre qui le nourrit pendant le reste de son voyage, c'est-à-dire durant quinze jours. Par l'intercession de l'Apôtre, Dieu avait renouvelé en sa faveur le prodige d'Elie.

*Punitions des violateurs de la fête de S. Jacques.* — Dieu

fit plusieurs fois éclater sa vengeance contre ceux qui, par mépris, refusaient de célébrer la fête de S. Jacques dans les lieux où elle était d'obligation.

A Tuy, ville d'Espagne, dans la Navarre, un paysan voulut, par mépris, vanner du blé pendant tout le jour où l'on célébrait la fête du Saint. Le soir, il se rendit aux bains que les Sarrazins avaient construits avec beaucoup de soins. C'est là que l'attendait la vengeance céleste. Il périt misérablement ce soir-là même à la vue de tous ceux qui étaient présents.

Une population entière, dans la contrée des Basques, refusait de célébrer la fête du grand protecteur de l'Espagne. La nuit même, un incendie dévastateur vengea le Saint, en consumant toutes les habitations. On n'a jamais su d'où était venu le feu; mais le sentiment général a été qu'il était venu du ciel.

Dans le diocèse de Besançon, Bernard, appelé *de Majora*, voulut, tout le jour de cette fête (et sans nécessité), transporter des gerbes sur un chariot. Le soir arrivé, au moment où il se livrait encore à ce travail illicite, le feu du ciel consuma le chariot, les gerbes et les bœufs. Des femmes qui travaillaient avec Bernard, furent sur le point d'être enveloppées dans les flammes et d'y périr.

Le soldat Harduin, de la même ville, avait travaillé de même ce jour-là : ses bœufs furent frappés de cécité.

Parmi les Goths qui demeuraient dans la province de Montpellier, par l'ordre d'un soldat de Mirepoix, une paysanne, dans la ville de S. Damien, pétrit et fit cuire du pain; lorsqu'elle l'eut servi sur la table et qu'on l'eut rompu, il en sortit du sang devant tous ceux qui étaient à table. Cessons donc, dit l'auteur de ce livre, de faire les œuvres de la chair, et accomplissons le bien aux jours des saintes solennités de S. Jacques, afin que nous méritions ses suffrages et sa protection, avec la grâce de N.-S. J.-C. qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, étant un seul Dieu avec eux, dans les siècles des siècles. Amen.

De l'authenticité de l'ouvrage du pape Callixte II, et des prodiges qui y sont rapportés.

Il est certain qu'un très-grand nombre de miracles ont été opérés par l'entremise de S. Jacques, dans les divers siècles. Plusieurs ont été écrits ; un plus grand nombre n'est pas parvenu à la connaissance de la postérité. Plusieurs de ceux qui sont rapportés ici sommairement étaient anciennement célébrés dans les Offices des églises, comme on le voit encore dans les Lectionnaires <sup>1</sup> des anciens monastères, dans les *Antiquités* <sup>2</sup> d'Espagne, dans les manuscrits de la basilique de Saint-Pierre, dans Vincent de Beauvais <sup>3</sup>, etc. Guillaume Cuper <sup>4</sup> dit que la relation des miracles, que nous venons de citer, se trouve dans le plus grand nombre des bibliothèques sous le nom de Callixte II. Tous les anciens écrivains attribuent cet ouvrage à ce Pontife qui le composa lorsqu'il était encore jeune et avant son exaltation sur la chaire de S. Pierre. L'auteur lui-même, au commencement de l'ouvrage, se dit Callixte, évêque de Rome, et marque que cette relation était en partie composée dès sa jeunesse. Mariana<sup>5</sup>, savant jésuite, dit qu'elle a été approuvée par le pape Innocent II. Les anciens manuscrits de la bibliothèque royale de Compostelle, et divers écrivains s'accordent à attribuer cet ouvrage au Pontife dont nous parlons. L'un de ces manuscrits dit qu'il a été publié ou réédité par Albéric <sup>6</sup>, abbé de Vézelay, évêque d'Ostie et légat de Rome. Dans certains critiques, on trouve quelques difficultés contre cette opinion commune ; mais elles paraissent de peu d'importance, peu fondées et faciles à résoudre.

<sup>1</sup> *Lectionarium antiq. Monasterii Siliensis, et cœnobii Marchianensis.*

<sup>2</sup> *Berganza, parte 2. Antip. Hisp. p. 680, duas lectiones edidit.*

<sup>3</sup> *Vincent. Bellov. in Specul. Historiali, l. 26, cap. 30 et seq.*

<sup>4</sup> *Acta SS. 25 julii, p. 43.*

<sup>5</sup> *Mariana, in disput. de adventu S. Jacobi in Hispaniam, c. 12.*

<sup>6</sup> *Acta SS. ibid. p. 59.*

## CHAPITRE XXI.

### AUTRES MIRACLES, OPÉRÉS PAR SAINT JACQUES

EN ITALIE

Rapportés par Cantarini, chancelier de Pise, auteur contemporain et témoin oculaire de plusieurs de ces prodiges dans le XII<sup>e</sup> siècle, et certifiés authentiques, dans le même temps, par Ign. Nic. Bracali, secrétaire général de l'évêque de Pistoie, lieu où se sont passés ces faits, et par G.-G. Scarfanti, vicaire général du même évêque <sup>1</sup> (an 1153-1226).

---

Préambule <sup>2</sup>, où l'auteur rapporte à quelle occasion la cité de Pistoie reçut de l'église de Compostelle des reliques de S. Jacques.

Dans la province de Toscane, à Pistoie, ville italienne, vivait un diacre, nommé Raynier, qui vint en France pour y faire

<sup>1</sup> Acta SS. 25 *julii* p. 28.

<sup>2</sup> Voici les anciens titres latins des chapitres de l'ouvrage de Cantarini: Incipiunt miracula Beatissimi Jacobi noviter facta.

Quomodo reliquiæ B. Jacobi portatæ sint Pistorium.

Miraculum in transitu fluvii.

Miraculum de lumine.

Miraculum de muliere paralytica liberata.

Miraculum de muliere contracta sanata.

Miraculum de uno medico dubitante de miraculis S. Jacobi.

Miraculum de muliere contracta, trahente nates per terram.

Miraculum de muliere pauperrima, habente maritum et plurimos filios, contracta per decennium.

Miraculum de quodam de Sancto Baronto cruribus infirmis.

Miraculum de filio cujusdam Dominæ Florentinæ contracto et gibboso.

Miraculum de columba.

Miraculum de columba, quæ ostendit pauperulam in Ecclesia orientem.

Miraculum de puero Bononiensi contracto.

Miraculum de quodam Florentino de Montebono contracto et arido per viginti annos.

ses études et pour devenir fort et habile dans les lettres. Peu de temps après, il se dirigea vers l'Espagne pour y visiter le tombeau de S. Jacques. Didacus, archevêque de Compostelle, ayant été informé de sa science, l'accueillit avec honneur, le traita avec mille égards, et, après lui avoir confié la direction de l'enseignement, le fit chanoine de sa métropole. Raynier était donc dans les bonnes grâces du prélat et de tout son clergé, lorsque, par une permission de la divine Providence, le vénérable et pieux Acton, archevêque de Pistoie, lui adressa des lettres, sans le connaître, par l'intermédiaire de quelques pèlerins qui allaient au tombeau de S. Jacques, et le pria instamment de s'employer de tout son pouvoir pour procurer à son église, s'il était possible, quelques reliques du bienheureux apôtre S. Jacques.

L'archevêque de Compostelle, apprenant quelle était la foi, la religion, la sainteté du vénérable Acton, archevêque de Pistoie <sup>1</sup>, qui avait été peu auparavant archimandrite de la sainte congrégation de Vallombreuse, touché des vœux et des prières d'un si grand homme, en même temps que des instances de Raynier et des chanoines de l'église de S. Jacques, versa des larmes, et, prenant quelques-unes des très-précieuses reliques du chef du saint Martyr et Apôtre de Notre-

Miraculum de alio contracto.

Miraculum de sanata in manu.

De multis aliis miraculis.

Miraculum de Dæmoniaco liberato.

Miraculum de quodam super mula.

Miraculum S. Jacobi Apostoli de quodam adolescente Pistoriensi, cui guttur acus transfixerat, liberato.

De juvene civitatis Pistorii super equum sedente, liberato.

De rustico de Brandeglio Pistorii comitatus ab arboris periculo liberato.

Miraculum de Milone de Savignano condemnato in Castro-Prati, ut traheretur ad caudam equi et ad ignem, liberato.

<sup>1</sup> Plusieurs lettres authentiques ont été échangées par l'archevêque de Compostelle et celui de Pistoie, au sujet de ces reliques. On les possède encore aujourd'hui — (*Boll.* 25 *Julii*, p. 25-27.)

Seigneur Jésus-Christ, il les mit dans une châsse qu'il confia à des hommes choisis de la ville de Pistoie, à Tébalde et à Médius-Villanus, oncle de Tébalde, pour les remettre à l'évêque de Pistoie, en disant et affirmant à ce dernier, que jamais aucun homme n'avait pu obtenir un tel présent, ni ne pourrait en obtenir désormais de semblable. En effet, ce fut par une grâce toute spéciale de Dieu que cela arriva ainsi, comme les faits surnaturels qui se sont passés depuis ne nous permettent pas d'en douter.

## I.

Plusieurs merveilles furent opérées pendant la translation des saintes Reliques.

L'auteur rapporte comment l'un des députés, qui était chargé des précieuses reliques de S. Jacques, et qui était sur le point de périr au milieu des eaux, pendant le trajet, fut, par la protection de l'Apôtre, sauvé du péril de submersion.

Les pèlerins, en revenant à Pistoie, demandèrent à loger dans une maison hospitalière pour y passer la nuit. Lorsqu'ils se furent couchés et qu'ils dormaient d'un sommeil profond, car ils étaient fatigués du voyage, leurs hôtes, après avoir éteint le feu et toutes les lumières, s'aperçurent que leur maison était entièrement éclairée, comme si les rayons du soleil l'eussent pénétrée et environnée ; ils s'écrièrent donc :

— Etrangers, nos hôtes et nos frères, pourquoi tenez-vous des flambeaux allumés durant toute la nuit ? Eteignez vos lumières, reposez-vous des fatigues d'un long voyage, et permettez que, nous-mêmes qui avons besoin de sommeil, nous puissions aussi nous reposer.

Les pèlerins, qui n'avaient aucune lumière avec eux et qui ne comprenaient pas pourquoi on leur disait cela, assuraient qu'ils n'avaient point allumé de feu, et que, depuis longtemps, ils avaient éteint toutes leurs lumières.

On reconnut ensuite que cette clarté merveilleuse provenait de la châsse où se trouvaient les reliques de S. Jacques.

Tébalde et Médius -Villanus de retour de S. Jacques de Compostelle à Pistoie, allèrent présenter au révérendissime évêque Acton le précieux trésor avec une lettre de l'archevêque de Compostelle, qui le priait de recevoir, avec tous les honneurs convenables, les saintes reliques et de les placer dans une église qui serait sous la protection du S. Apôtre. L'Évêque de Pistoie fut heureux de recevoir un si grand don ; il en rendit des actions de grâces à Dieu tout-puissant ; il fit construire une chapelle dans la grande église du B. Zénon, pontife et confesseur, et un riche autel dans lequel il renferma respectueusement les reliques, l'an 1145 de J.-C., après avoir assemblé, pour cette solennité, une grande partie du clergé, les prieurs des monastères, le peuple chrétien et les pasteurs.

Or, après la consécration et après la célébration du sacrifice, un grand prodige éclata aux yeux des habitants de Pistoie par la vertu de Dieu tout-puissant, à cause des mérites du bienheureux S. Jacques. Il y avait, dans cette même ville de Pistoie, un infirme qui, depuis six ans consécutifs, était tombé dans un tel état de langueur, de paralysie et de faiblesse, qu'il ne pouvait plus se servir de ses membres pour aucun usage, ni pour se lever de son lit, ni même pour faire aucun mouvement : c'était Opithon, fils d'Eharardus, le plus noble personnage de la ville de Pistoie, qui le nourrissait pour l'amour de celui qui a dit : *Toutes les fois que vous faites quelque bien à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous le faites.*

Lors donc que le peuple revenait de l'église, midi passé, l'illustre Opithon envoya, comme de coutume, au paralytique sa nourriture par l'un de ses serviteurs. Celui-ci dit à Lœtus (car c'était le nom du malade, nom qui signifie *joyeux*, et qui était d'un bon augure, comme annonçant en quelque sorte la joie que devait lui procurer le glorieux apôtre S. Jacques) :

— Frère Lœtus, lui dit-il, l'heure du dîner est arrivée, prenez ces aliments et mangez.

Lorsqu'il eut béni le Seigneur, et que le serviteur les lui eut servis, et fut parti, Lœtus, l'infirmes, se mit à prendre la nourriture désirée en rendant grâces à Dieu. Or, après deux bouchées, au commencement de son repas, par une permission divine, il fut saisi d'un profond sommeil que le Seigneur lui envoya; et, au milieu de ce sommeil, il vit un homme qui lui apparaissait et qui l'appelait par son nom :

— Lœtus, lui disait-il, Lœtus, que faites-vous? Pourquoi restez-vous ici? Levez-vous sur-le-champ, ajouta-t-il, et hâtez-vous d'aller à l'autel qui vient d'être élevé à ma mémoire, et qui, aujourd'hui même, a été consacré par l'Evêque de Pistoie.

— Qui êtes-vous, Seigneur, répartit l'infirmes; ô vous qui m'appellez? Que me commandez-vous de faire? Car, ô Seigneur, je ne suis aucunement en état de me lever, ni de faire un pas, ni même de lever un bras; depuis six ans continus, je suis affligé, entièrement affaibli, desséché jusqu'à la moëlle des os, je n'ai plus aucune force, je languis misérablement sur mon lit.

L'homme qui lui apparaissait dans la vision, lui répondit :

— Levez-vous sans crainte, sans aucune hésitation; car celui qui vous parle est Jacques l'apôtre; hâtez-vous d'aller au lieu que je vous ai indiqué, et soyez assuré que vous serez délivré de votre infirmité.

Alors Lœtus, sorti de son sommeil, au bruit que fit le craquement de ses os, jeta de grands cris :

— Seigneur, mon Dieu, secourez-moi.

Les femmes du voisinage accoururent à ses cris, pensant qu'il se trouvait sur le point de mourir.

— Frère Lœtus, lui dirent-elles, qu'avez-vous? Pourquoi ces cris? Voulez-vous recevoir le sacrement de Pénitence? Nous irons avertir le prêtre, qui fortifiera votre âme par

ses avis ; car nous vous trouvons sur le point de mourir.

Il était, en effet, à un tel degré de faiblesse, et il lui était resté si peu de chair sur les os, que tout le monde le croyait près de mourir.

Mais il répondit aux femmes :

— Je ne demande pas le prêtre maintenant ; je veux partir pour me rendre à la chapelle dédiée aujourd'hui à S. Jacques ; j'irai, sans aucun doute, avec le secours du Seigneur.

A ces mots, les femmes se moquèrent de lui ; car elles n'avaient plus aucune ombre d'espérance qu'il échappât à la mort, et elles ne crurent aucunement à ce qu'il disait, jusqu'au moment où elles le virent marcher : elles le suivirent.

Or, lorsqu'il approcha de l'église, les hommes et les femmes accoururent de toutes parts, et tous jetaient des cris d'admiration et d'étonnement :

— Béni soit, disaient-ils, le Seigneur, le Dieu d'Israël qui, aujourd'hui, a opéré au milieu de nous des merveilles !

Alors survint celui qui avait coutume de le nourrir ; il se joignit aussitôt au clergé et au peuple, et il rendit gloire au Dieu qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

Or, ajoute ici Cantarini, l'auteur de ces mémoires et le témoin de plusieurs des prodiges qu'il rapporte, j'ai vu plusieurs fois de mes propres yeux ce même homme devant l'autel de S. Jacques. Toutes les circonstances de ce fait, je les rapporte telles que les racontent tout le clergé et tout le peuple de la ville qui en furent témoins, et telles que je les ai entendu raconter par Lætus lui-même. J'ai remarqué que tous ses membres étaient parfaitement guéris, et ses os recouverts de leurs chairs naturelles. Il était rempli de joie, et, depuis cette époque, il demeure dans cet endroit pour être une preuve de la puissance miraculeuse du Saint aux yeux des hommes qui viennent prier à l'autel du S. Apôtre.

Le même écrivain rapporte au même endroit de son livre la double guérison miraculeuse de deux femmes également

paralysées depuis plusieurs années. Ayant appris la grâce que Lœtus avait obtenue de Dieu par l'entremise de S. Jacques, elles vinrent aussi à l'autel des saintes reliques. L'une portait une besace à son cou pour y recevoir les aumônes ; car, ne pouvant se servir de sa main pour recevoir les charités des fidèles, elle priait ceux-ci de les mettre eux-mêmes dans sa besace. Cette femme infortunée, qui avait, en outre, tout un côté paralysé et sans vie, se tint à l'oratoire de S. Jacques avec persévérance, jusqu'à ce qu'enfin elle mérita de recouvrer une pleine santé. — L'auteur précité l'a vue au monastère de N.-D. de Sala : l'Évêque du lieu, les chanoines, tout le clergé et tout le peuple de la ville lui attestèrent la vérité du prodige. Il interrogea la femme elle-même, qui lui raconta toute la suite et toutes les circonstances du fait, comme tout le monde les lui avait rapportées. — L'autre femme fut pareillement guérie, dans tous ses membres, en présence d'une multitude considérable d'hommes et de femmes qui étaient venus prier dans l'église de S. Zénon, à l'autel où étaient les reliques de S. Jacques. — Toute la ville de Pistoie eut connaissance de ce nouveau prodige, et on rendit au Seigneur des actions de grâces.

## II.

Le médecin incrédule convaincu. — Les trois femmes paralytiques. —  
Le jeune florentin. — La colombe merveilleuse.

Un médecin, voyant que tout le monde était dans l'admiration à la vue des miracles opérés par l'Apôtre S. Jacques, exprima des doutes à ce sujet, et se montrait incrédule devant ceux qui les rapportaient. Un jour de Dimanche, il vint à l'église à l'heure des matines, et, voyant un grand nombre de cierges allumés à l'autel de S. Jacques, il réfléchissait en lui-même et se demandait s'il serait vrai que l'Apôtre opérât tous

ces prodiges qui étaient divulgués au loin. Il sortit tout préoccupé de ces pensées. Il n'était pas encore loin de l'église de S. Zénon, que, regardant pour quelque motif dans un puits qui était là, il y tomba la tête en avant, et demeura suspendu par les pieds. Il allait périr, lorsqu'il se souvint alors même de S. Jacques, et l'invoqua nommément :

— Saint Jacques, Apôtre du Christ, dit-il, secourez-moi promptement et ayez compassion de moi.

Il n'avait pas fini sa prière, qu'aussitôt il fut ramené en haut. A l'instant il revint à l'église, non plus incrédule, mais croyant pleinement et confessant hautement qu'il avait péché, et qu'il avait été châtié à cause de son incrédulité. La Puissance Divine le força d'annoncer la vérité de ce qu'il niait auparavant. Ce fait, dit l'historien, m'a été attesté par l'évêque, par le clergé, par tout le peuple, et par le médecin lui-même, qui se nommait Frédéric, et qui était le principal médecin de la ville de Pistoie.

Dans le même temps, une femme pauvre du voisinage était tellement affligée du corps, qu'elle ne pouvait aller d'un lieu à un autre qu'en rampant sur ses mains. Elle se fit transporter à l'autel de S. Jacques, et, après avoir invoqué cet Apôtre, elle fut complètement guérie dans tous ses membres. Celle que tout le peuple savait incapable auparavant de marcher, de travailler des mains, on la voyait marcher alors librement, et faire, les jours suivants, les plus difficiles et les plus forts ouvrages.

Le jour de l'octave de la dédicace de l'oratoire de S. Jacques, une femme qui, par suite d'une longue infirmité était tombée, avec tous ses enfants en bas âge, dans une extrême pauvreté, se fit également transporter à l'autel du saint Apôtre et y demeura trois jours continus, sans que Dieu fît éclater sur elle sa miséricorde. Son mari la rapporta sur son lit de souffrance, et ils trouvèrent leurs enfants qui pleuraient et qui étaient dans la plus grande détresse par suite de la faim et de la soif dont

ils souffraient. De plus, ils se voyaient hors d'état de leur donner de la nourriture. Mais Celui qui entend les gémissements des pauvres et des enfants regarda leur misère. Couchée de nouveau sur son lit de douleur, la femme fut prise d'un sommeil surnaturel ; dans cette vision, elle entendit une voix qui lui commandait de se lever elle-même et d'aller de nouveau à l'église, pour remercier Dieu et son Apôtre de sa guérison. Aussitôt, elle s'éveilla, se leva, appela hautement son frère Martin, et l'invita à se rendre avec elle à l'église. Son frère voulait la prendre par le bras pour la soutenir. Elle l'empêcha, lui et d'autres personnes qui étaient accourues pour l'aider, elle leur défendit de la toucher, en leur disant et en les assurant qu'elle pouvait faire la route sans leur secours, parce que le bienheureux apôtre S. Jacques la soutenait et lui prêtait son appui.

Alors les hommes et les femmes, qui étaient accourus de toutes parts et qui savaient qu'elle était paralysée depuis dix ans, la voyant marcher librement et louer Dieu, s'empressèrent tous de courir à l'église, et, le clergé s'étant rassemblé, on chanta le *Te Deum laudamus*, on fit retentir les trompettes militaires, tous versèrent des larmes, et, fléchissant le genou, ils se prosternaient à terre, levaient les mains vers le ciel, et rendaient gloire à Dieu et à son Apôtre de ce qu'ils étaient témoins d'un si grand miracle.

Une autre femme paralytique, qui habitait le bourg appelé *Agellus*, vint aussi à l'oratoire de S. Jacques, et y recouvra la santé.

Un homme de Saint-Baronte, qui demeurait à huit milles de Pistoie, qui avait inutilement dépensé toute sa fortune pour se faire traiter par les médecins, fut guéri d'une longue maladie par le pouvoir de S. Jacques. Et celui qui auparavant ne pouvait pas faire le moindre mouvement, alla à pied jusqu'à Compostelle remercier S. Jacques. Le révérendissime évêque Acton,

avec tout le clergé et le peuple, attestèrent ce prodigo devant l'auteur de ces mémoires.

Dans la ville de Florence, qui alors se trouvait en hostilité avec la ville de Pistoie, on entendit parler des prodiges de S. Jacques. Une femme, les ayant appris, se leva avec joie, prit son enfant, qui était si contourné depuis sa naissance, que sa tête touchait à ses genoux, sans qu'il fût possible de la redresser, et sans qu'on pût remédier à la mauvaise conformation physique de cet enfant. Elle le mena dans une voiture, fit le trajet, entra dans l'église et présenta à S. Jacques son fils ainsi roulé sur lui-même. Or, peu après, la peau prit de l'extension, à la vue de tous ceux qui étaient présents, les os firent entendre un certain bruit en se plaçant dans leur état naturel ; et, au moment où plusieurs autres personnes accouraient pour voir ce prodige, le corps se redressait sensiblement, la tête se sépara des genoux, se releva et se tint enfin droite. Toutefois, il resta sur le dos un vestige très-distinct de la bosse saillante qui existait auparavant. — Ce prodige s'opéra en présence de plusieurs personnes de divers pays, de Pistoie, de Florence, de Lucques et d'autres contrées lointaines, Tous, élevant les mains vers Dieu, le louèrent et le bénirent à la fois. Or, l'enfant, qui venait d'être guéri, qui avait été amené sur une voiture dans un panier, de Florence à Pistoie, s'en retourna à pied à Florence avec sa mère. A son retour, les uns crurent le miracle et glorifièrent Dieu ; d'autres disaient que ce n'était pas le même enfant, comme les Juifs disaient de l'aveugle-né, à qui Notre-Seigneur avait rendu la vue. — Mais les croyants et les incrédules ne tardèrent pas à tomber d'accord sur la réalité de ce fait miraculeux, par suite des autres nombreux miracles qui s'opérèrent encore à Florence par les mérites du bienheureux apôtre S. Jacques. L'enfant, qui avait été guéri de son infirmité, vint plusieurs fois à Pistoie ; il était d'un air gai, son visage était coloré, il avait une constitution robuste,

il portait encore les marques de son ancienne gibbosité, sans se ressentir aucunement de cette infirmité. « Je l'ai vu, dit l'auteur contemporain de ces mémoires, je lui ai parlé, je l'ai interrogé avec soin sur toutes les circonstances du fait. Il attesta que tout cela était vrai. L'évêque du lieu rendait témoignage à la vérité du prodige, ainsi que les habitants de Florence et de Pistoie. Bien qu'alors ceux-ci fussent en discorde entre eux et en grande inimitié, cependant beaucoup de Florentins se rendaient à Pistoie, à cause de S. Jacques ; les femmes surtout faisaient ce pèlerinage avec de grands sentiments de componction.

*La Colombe des bois.* — Dans ce même temps, on vit un autre prodige, qui tourna à l'édification générale. — Une jeune fille d'un pays voisin (*de agro Pitacio*) cueillait le chanvre l'un des jours de la troisième semaine après l'anniversaire de la consécration de l'oratoire Saint-Jacques, lorsque, levant les yeux, elle aperçut dans les airs une colombe des bois, qui dirigea ensuite son vol vers elle, et qui vint se reposer tout près d'elle. La voyant à si peu de distance, la jeune chrétienne adressa une prière à Dieu et au bienheureux apôtre S. Jacques.

— Seigneur, dit-elle, et vous, bienheureux Apôtre S. Jacques, si les merveilles que l'on dit que vous opérez à Pistoie sont véritables et telles que les racontent les habitants de cette cité, accordez-moi que cette colombe vienne se reposer dans mes mains.

A peine eut-elle parlé ainsi, que la colombe quitta le lieu où elle s'était abaissée, vint, douce et confiante, près d'elle, comme si elle eût été apprivoisée depuis très-longtemps. La jeune chrétienne la prit dans ses mains et elle la tenait comme si c'eût été un corps inanimé. Toutefois, elle l'emporta à la maison, la montra à son père et lui raconta, ainsi qu'à tous les membres de sa famille, comment la colombe était venue en ses mains.

— Il faut la tuer et la faire cuire, disaient les uns.

— Non, disaient les autres, il faut lui rendre la liberté et la laisser partir.

La jeune fille ouvrit donc la main pour voir ce qu'elle ferait. La colombe, quittant alors sa main, descendit à terre et se mit à recueillir de la nourriture avec les autres volailles ; elle ne quitta plus la maison, mais elle y demeura comme si elle y eût été élevée depuis très-longtemps. Etonnés de la douceur extraordinaire d'une colombe qui jamais n'avait séjourné au milieu des hommes, et qui toujours avait habité les champs et les forêts, les membres de la famille allèrent en donner nouvelle au prêtre du lieu. Celui-ci donna cet avis au père et à la jeune fille :

— Dimanche, dit-il, allons trouver notre seigneur l'Evêque, et nous ferons comme il nous aura dit.

Ils allèrent donc le dimanche suivant à Pistoie, présentèrent la colombe au vénérable Evêque, au moment où il allait avec ses chanoines célébrer la Messe sur l'autel consacré en l'honneur de S. Jacques. Après les avoir entendus, l'Evêque prit la colombe et la plaça sur le mur de la grille qui environne l'autel de S. Jacques. Elle y resta durant trois mois, sans sortir de cet endroit ; très-rarement elle volait dans l'église, et, si elle le fit quelquefois, elle revenait toujours, et sans délai, à son premier lieu, et y demeurait constamment avec son air de douceur, de simplicité et d'humble candeur. A peine et très-rarement prenait-elle quelque nourriture.

Ceux de Lucques et des autres villes, qui venaient au marché, lui arrachaient des plumes d'autour le cou, et les emportaient avec eux, pour les montrer à ceux qui n'avaient pas vu ce lieu. Elle ne se défendait point contre ceux qui lui faisaient quelque mauvais traitement. A la fin, son cou était dépouillé, par suite de la quantité de plumes qu'on lui avait arrachées par dévotion. Elle ne mangeait ni elle ne dormait. Elle demeura là tout le temps qu'elle vécut. Elle y était comme un signe

merveilleux que Dieu avait permis pour l'édification des chrétiens et des pèlerins.

Un jour, comme il y avait dans l'église une foule de malades et d'infirmes, affligés de toutes sortes de maux, qui attendaient là les effets de la miséricorde de Dieu, une pauvre femme, séparée des autres malades, placée dans un coin du temple, avait été oubliée par les gardiens. Il arriva qu'elle se trouva en ce moment sur le point de mourir, sans que personne la vît ou fît attention à elle. Ce fut alors que la colombe qui était autour de l'autel de Saint-Jacques sortit de ce lieu, contre son ordinaire, et vint se reposer sur cette femme qui se trouvait arrivée à l'heure de sa mort. A cette vue, toute l'assistance jeta les yeux sur la femme malade. On voulut savoir pourquoi la colombe s'associait si particulièrement aux peines de cette femme, et on connut alors qu'elle était sur le point de mourir. Lorsque la foule se fut approchée, la colombe prit son vol, et retourna à sa place près de l'autel. Alors on donna les soins spirituels et corporels à la malade, qui mourut peu de temps après. On reconnut que sans la colombe elle serait morte à l'église, sans que personne la vît et la secourût.

### III.

Une foule de malades et d'affligés guéris par S. Jacques.

Dans le monastère de S. Pierre de Campaliana, continue le même auteur, il y avait une religieuse tellement affligée des membres, qu'elle ne pouvait marcher que misérablement sur ses mains. Les plantes de ses pieds étaient, depuis longtemps, retournées vers le dos. Le talon tenait la place des doigts de pieds, et ceux-ci celle des talons. Elle obtint permission de son abbesse de venir à l'oratoire de S. Jacques, où elle demeura trois jours, sans avoir obtenu guérison. Elle revint au monastère. A son retour, comme elle priaït devant l'autel de S. Pierre

et qu'elle repassait dans sa mémoire les miracles de S. Jacques, le Seigneur lui rendit tout à coup l'usage de ses membres par les mérites de son Apôtre. Ses sœurs accoururent au bruit occasionné par ses os qui reprenaient leur place. Avec la permission de son abbesse, elle se hâta d'aller rendre grâces à Dieu et au bienheureux Apôtre. — J'ai vu cette religieuse, je l'ai questionnée sur les circonstances de sa délivrance, elle m'a montré les signes de sa guérison prodigieuse. L'abbesse elle-même, qui est maintenant abbesse du grand monastère de Saint-Pierre, de Pistoie, qui avait reçu cette religieuse dans son couvent, m'a souvent rapporté toutes les circonstances de ce prodige, qui sont telles qu'elles viennent d'être racontées.

— Un enfant du diocèse de Bologne, estropié dans ses membres, fut amené par sa mère à la châsse de S. Jacques. Dieu, par sa miséricorde et par les mérites de son Apôtre, le rendit alors même en parfaite santé à sa mère. Il guérit, en outre, dans ce même temps, plusieurs aveugles, malades et paralytiques du diocèse de Florence et d'autres contrées, venus à l'oratoire de l'Apôtre.

J'ai été ensuite témoin d'autres miracles sans nombre et entre autres de celui-ci :

Au jour anniversaire de la consécration de l'oratoire S. Jacques, je vins, sur le soir, avec les moines de S. Barthélemy de Pistoie, célébrer les Matines le 3 des nones de septembre ; toute la paroisse était présente, les lampes et les cierges étaient allumés. Lorsqu'on eut chanté le répons et dit l'oraison, selon la coutume, un paralytique, qui était venu pour recouvrer la santé, se leva tout-à-coup en présence de la multitude des diverses personnes venues de pays lointains, du clergé, des hommes et des femmes ; il étendit les bras et les pieds qui avaient été paralysés depuis 20 ans, comme lui-même et toutes ses connaissances l'ont attesté, il vint devant l'autel, se tint debout, et, afin que tout le peuple pût le voir à l'aise, on le fit

monter sur le mur de la grille ; là, il étendit ses bras, les portant d'un côté et d'un autre devant tous ceux qui étaient présents, et qui, auparavant, avaient vu ses bras et ses mains desséchés et arides. Cet infirme était du diocèse de Florence, de Bon-Mont. J'ai été présent, avec les autres, lorsque ce miracle s'est accompli. C'est pourquoi nous avons tous remercié Dieu des grandes choses qu'il avait daigné opérer par son Apôtre.

Dans la même nuit, après les Matines finies, et pendant que le clergé s'en retournait, un autre infirme fut pareillement guéri, comme je l'ai appris de ceux qui s'étaient trouvés présents. Il revint, avec plusieurs autres personnes, remercier le Seigneur de son bienfait.

Dans cette nuit-là, comme je l'ai appris, une femme de la ville de Pistoie recouvra l'usage d'un bras. Elle n'était pas présente à l'église, quand elle fut guérie ; mais saint Jacques vint à son secours dans sa maison, au moment où elle lui adressa sa prière.

On ne saurait compter le nombre des estropiés, des aveugles, des paralytiques, des infirmes et des malades de toute sorte qui accourent à l'oratoire de S. Jacques pour y recouvrer la santé. Quelquefois Dieu les éprouve, diffère de répandre sur eux sa grâce, pour la leur donner, soit pendant leur retour, soit au moment où ils rentrent dans leur maison. Il guérit les uns et délivre les autres de leurs douleurs ; il rend la lumière à ceux-ci, et enlève aux autres leur état de langueur. Ils sont en nombre infini, ceux qui viennent remercier Dieu, après avoir recouvré leur santé. Les curés, les prêtres et un grand nombre de laïcs attestent qu'ils ont été, soit les témoins, soit les objets de quelque miracle, qu'ils rapportent avec toutes les circonstances ; de sorte qu'il est très-difficile de les écrire tous.

Le vénérable évêque Acton m'a rapporté comment un possédé du démon avait été délivré par le Seigneur, à cause de

S. Jacques ; et comment un jeune homme, en état de langueur depuis longtemps, avait été subitement guéri.

Après avoir écrit les prodiges opérés par le glorieux Apôtre, il me fallut retourner de Pistoie à Pise ; j'arrivai près de l'église de S. Martin, située au mont Culus, à quatre milles de Pistoie. Or, la mule sur laquelle j'étais monté me jeta dans un péril imminent, dont je ne fus préservé que par la grâce de Dieu et par la protection de S. Jacques. Ayant pris sa course dans des lieux bas et étroits, sans qu'il fût possible de l'arrêter ; en serrant le frein des deux mains, je prévoyais qu'à chaque instant je devais avoir la tête et le corps brisés par les poutres et les bois qui se trouvaient à la hauteur de la mule et de la selle. Dans cette extrémité, j'invoquai le Seigneur et son Apôtre S. Jacques. Ce ne fut pas en vain ; je passai à travers tous ces dangers avec tant de rapidité et de facilité, que mes cheveux ne furent pas même atteints. Elle me fit passer avec elle par la petite porte d'une étable, où à peine un homme seul pouvait passer en baissant la tête. Je pus descendre dans cette étable, et lorsque je voulus faire sortir seule la mule par la même porte, elle heurtait le haut et les deux côtés de cette porte, et remplissait entièrement l'ouverture ; ce qui me fit comprendre de quel péril le Seigneur me tira alors, à cause des mérites de son glorieux apôtre S. Jacques. Gloire lui en soit rendue dans tous les siècles ! Amen.

Voilà ce que l'auteur contemporain, Cantarini, raconte de lui-même. Il ajoute ensuite le récit d'un jeune homme qui, souffrant horriblement d'une aiguille qui lui perçait transversalement l'intérieur de la gorge, réclama hautement le secours de S. Jacques, et fut à l'instant même délivré de ce mal douloureux. — L'aiguille fut suspendue à l'autel de S. Jacques, en souvenir de ce fait prodigieux.

IV.

S. Jacques sauve deux hommes de deux grands périls.

Dans la même histoire des miracles de S. Jacques, il est rapporté au long comment un jeune homme noble, emporté par un cheval fougueux et sur le point de périr, implora le secours du S. Apôtre devant tous ceux qui le voyaient avec anxiété dans ce danger extrême, et fut immédiatement sauvé par une circonstance évidemment surnaturelle. Le cheval, grand et vigoureux, qui avait franchi des barrières insurmontables, se trouva pris dans un petit cercle d'où il ne sut sortir. Le jeune homme et le cheval furent ainsi préservés d'une mort inévitable par le secours de S. Jacques, comme le reconnurent alors même tout le peuple et les membres du clergé qui furent témoins de ce fait ou qui en furent aussitôt informés.

C'est pourquoi l'auteur de ces mémoires félicite la ville de Pistoie d'avoir obtenu un si grand protecteur dans la personne de S. Jacques; il l'exhorte à l'honorer, et à l'invoquer avec confiance. Il veut qu'on remercie Dieu de tant de bienfaits qu'il accorde à ses habitants par l'entremise de cet Apôtre.

Comme il ne convient pas d'oublier les grâces reçues du ciel, ni de laisser caché sous le boisseau le flambeau destiné à jeter partout de l'éclat, il poursuit le récit des merveilles de cette époque.

Après avoir rapporté tous les détails d'une rencontre où un homme des champs fut miraculeusement préservé d'une mort inévitable, il raconte enfin le dernier prodige qui suit :

Un homme, nommé Milon, fils de Fidenrichus, du village appelé Savignani, fut accusé d'une faute devant son seigneur, le comte Rodulphe. Ce seigneur, voulant, à la manière des

puissants de la terre, imprimer une terreur salutaire dans le cœur de ses sujets, condamna Milon à un châtement qui devait servir d'exemple aux autres. Il commanda que Milon fut attaché à la queue d'un cheval, puis traîné ainsi tout autour du Château-des-Prés, et qu'après ce supplice, il fut livré aux flammes d'un bûcher.

La sentence de condamnation ainsi portée, on ne tarda pas à l'exécuter ; aussitôt on lie Milon à la queue d'une jument ; on lui lie les pieds, on lui attache les mains derrière le dos, et on le fait traîner ainsi à la queue de cette jument qui allait à course précipitée. Pendant qu'on le traînait ainsi inhumainement, Milon, le cœur contrit et repentant, mettait une grande confiance en Dieu, et il espérait que le B. apôtre S. Jacques, dont ce jour-là même on célébrait la vigile, se ferait son libérateur. Il ne cessait donc d'implorer le secours de Dieu et de son Apôtre. Or, Dieu, à qui rien n'est caché, qui voit toutes choses à l'intérieur et à l'extérieur, voyant que les accusateurs de Milon avaient allégué une faute réelle, et, d'un autre côté, que Milon en avait un vrai repentir, et s'était rendu digne du pardon ; Dieu alors lui prêta une main secourable, le délivra de cet affreux tourment, en sorte que sur son corps il ne parut aucune lésion. Ordinairement, les coupables, qui sont punis de ce châtement, sont tellement meurtris, qu'il ne reste pas une seule partie de leur corps qui ne porte des blessures. Mais Milon ne reçut aucune blessure, aucune meurtrissure dans tout son corps, parce que Dieu et son Apôtre le couvraient de leur protection.

Or, bien que cette circonstance parut à tous très-étonnante et très-merveilleuse, toutefois le seigneur voulut qu'on infligeât à Milon la peine du feu. Il fit planter un pieu solide dans le lit du fleuve Bisentio, où tout le peuple du Château-des-Prés s'était rassemblé pour voir ce spectacle ; il le fit donc lier à ce poteau ou à cette colonne, ses mains étaient fortement attachées derrière le dos, et sa tête à ses jambes. Ensuite on

l'entoura de toutes parts de bois sec, de paille et d'autres matières inflammables en grande quantité, afin qu'il ne pût manquer d'être promptement consumé par le feu. On alluma donc ces combustibles, et aussitôt une flamme ardente s'éleva de tous côtés. Milon, placé au milieu d'un feu immense, ne cessait d'implorer avec larmes la protection de Dieu et de son Apôtre, et il attendait avec confiance l'effet de la bonté du Seigneur et de S. Jacques. Il ne fut pas confondu dans son espérance. Dieu, qui a coutume d'opérer des miracles par ses Saints, et de venir au secours de ceux qui sont plongés dans l'affliction, voulut, pour sa propre gloire et pour celle de son Apôtre, faire éclater sa puissance dans Milon, qui avait mis en lui son espérance. Il empêcha que le feu qui environnait Milon ne l'atteignît d'aucune manière : le Créateur défendit à la créature d'exercer ses forces naturelles contre son serviteur. Cette défense enleva au feu sa propriété de brûler, et par conséquent la faculté de nuire à Milon ou de lui causer aucune douleur ou lésion. Milon fut donc conservé sain et sauf au milieu des flammes ardentes par un effet surnaturel de la toute-puissance divine.

C'est avec raison qu'on a jugé un si illustre prodige digne de tout respect, et capable de fortifier la foi catholique et en même temps de donner lieu aux infidèles de reconnaître leur erreur et leur aveuglement. Un tel événement doit faire tomber tous leurs doutes et cesser leurs disputes. Dieu a véritablement voulu renouveler dans Milon le miracle qu'autrefois il avait fait éclater, dans la fournaise ardente de Babylone, en faveur des trois jeunes hommes qu'il avait dessein de délivrer ; et cela dans la vue de faire cesser une pernicieuse hérésie, d'affermir l'espérance des fidèles, et de rendre leur piété plus pure et plus sincère,

Déjà le feu avait consumé la paille, le bois, le poteau ; on croyait que Milon était consumé pareillement par la violence de la flamme ; déjà même on avait parlé de réciter les prières

des morts, lorsque, à travers les flammes, on le vit assis à l'endroit du poteau : ses liens étaient consumés, ses pieds et ses mains étaient libres ; il se leva au milieu du feu, apparaissant sain et sauf, n'ayant pas la moindre lésion, soit à la tête, soit à toute autre partie du corps ; ses cheveux n'étaient pas même atteints. Toutefois le feu lançait de toutes parts des flammes dévorantes qui l'empêchaient de sortir de là. Mais la clémence de Dieu, qui l'avait assisté jusqu'alors, fit que les flammes étant tombées d'un côté, elles ouvrirent à Milon un chemin pour sortir sain et sauf.

Les habitants du *Château-des-Prés*, voyant que le feu avait ainsi respecté Milon, qu'il n'avait nui ni à sa vie ni à sa santé corporelle, furent saisis d'une souveraine admiration mêlée d'étonnement, et ils glorifièrent le Dieu auquel rien n'est impossible, ainsi que S. Jacques, son bienheureux apôtre.

Quel dieu est grand comme notre Dieu ? C'est lui qui a fait les merveilles que nous venons de raconter ; c'est lui seul qui opère les grandes merveilles ; c'est lui qui a fait et qui fait tout ce qu'il veut et tout ce qu'il a voulu, au ciel, sur la terre, dans la mer et dans les profonds abîmes ; c'est à lui que les éléments obéissent ; c'est lui qui a empêché les flammes de consumer Milon. Offrons-lui, mes frères bien-aimés, l'honneur et la gloire, à lui comme à notre Seigneur et à notre Dieu ; présentons aussi nos hommages à S. Jacques, son bienheureux apôtre, pour l'amour duquel il a opéré toutes ces choses ; acquittons-nous de ce devoir, afin que, par la grâce de Dieu et par la protection de son Apôtre, nous méritions d'échapper aux flammes et aux supplices du siècle futur et de participer aux joies de la vie céleste.

Cet événement est arrivé au *Château-des-Prés*, dans le diocèse de Pistoie, lieu célèbre et très-connu en Italie, le dimanche qui précéda la fête du saint Apôtre, l'an 1238, le 9 des kalendes d'août, c'est-à-dire la veille ou le jour

même de la vigile de la fête de S. Jacques, indiction XI<sup>e</sup> <sup>1</sup>.

Bien que tous les lieux célèbrent les glorieux mérites de S. Jacques, toutefois, comme ses louanges sont particulièrement célébrées et son pouvoir incessamment invoqué dans la ville de Pistoie, Milon s'y rendit avec joie et empressement, et vint à l'autel de l'Apôtre, dressé dans la grande église de Pistoie, où le Tout-Puissant fait éclater ses merveilles par son Apôtre. Là, se présentant avec tout le respect possible, il offrit à l'Apôtre des cierges, lui rendit grâces des bienfaits qu'il lui avait accordés ; et, au moment où les cloches sonnaient à la gloire de Dieu et de son Apôtre, lorsque tout le peuple de Pistoie était assemblé dans la cathédrale, Milon monta à l'ambon ou tribune, fit le récit exact de ce qui lui était arrivé, en présence des chanoines, et, pour que personne ne doutât de ses paroles, il affirma, avec serment la vérité de tout ce qui vient d'être raconté. Tout le peuple était présent, ainsi qu'un grand nombre de personnes du *Château-des-Prés*, qui avaient été témoins oculaires du miracle, et qui affirmèrent alors que toute la relation, consignée dans ce mémoire, contenait la pleine vérité. Alors les chanoines et les autres membres du clergé, avec tout le peuple de Pistoie, entonnèrent et chantèrent : *Te Deum laudamus*, avec la plus vive dévotion, et bénirent le saint nom de Dieu, ainsi que son bienheureux Apôtre.

Un fait très-authentique et incontestable confirme la vérité de tous ces faits surnaturels, c'est le changement de patron titulaire de la cathédrale de Pistoie. Cette grande ville épiscopale avait d'abord pour patron principal S. Zénon, évêque ; lorsqu'elle vit l'éclat avec lequel S. Jacques la protégeait, et le nombre des miracles qu'il opérait dans cette église cathédrale, on donna à cette métropole le nom de *Cathédrale de*

<sup>1</sup> On pense que ce dernier miracle a été ajouté par les chanoines de l'église de Pistoie à ceux que rapporte Cantarini, parce qu'il a dû arriver postérieurement à cet auteur.

S. Jacques, nom qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. L'autel de cet Apôtre y est couvert de lames d'argent, et vingt lampes y brûlent le jour et la nuit. Ce changement, ce grand acte de culte tout spécial rendu à S. Jacques, est un témoignage solennel et public des grands et nombreux miracles opérés dans ces lieux par cet Apôtre.

S. Jacques défend une âme au tribunal de Dieu.

Sainte Brigitte <sup>1</sup> vit un jour que l'âme d'une dame suédoise montait comme toute embrasée. Cette dame, à la vue de plusieurs Ethiopiens qui accoururent vers elle, fut étonnée et effrayée; et aussitôt elle vit comme une vierge très-belle venir à son secours, qui dit aux Ethiopiens :

— Qu'avez-vous à faire avec cette âme, qui est de la famille des nouvelles épouses de mon fils ?

Et, sur-le-champ, les Ethiopiens, s'enfuyant, la suivaient de loin. Or, l'âme étant arrivée au jugement de Dieu, le Juge lui dit :

— Qui répondra pour cette âme, et qui est son avocat ?

A l'instant, on vit S. Jacques là présent :

— Je suis tenu, ô mon Seigneur, de parler pour elle ; car elle s'est souvenue de moi en ses plus grandes angoisses. O Seigneur ! usez de miséricorde à son égard ; car elle a voulu et n'a pu.

— Qu'a-t-elle voulu qu'elle n'ait pu ? dit le Juge.

— Elle a voulu vous servir de tout son cœur ; mais elle n'a pas été assez forte, parce que les infirmités l'ont retardée.

Alors le Juge dit à l'âme :

— Allez, car votre foi et votre volonté vous ont sauvée.

Aussitôt l'âme sortit de la présence du Juge avec une grande

<sup>1</sup> Révél. céle. de sainte Brigitte, liv. VI. — CII, t. 3, p. 443.

joie, et elle était brillante comme un astre du ciel ; et ceux qui étaient là présents dirent :

— Béni soyez-vous, ô Dieu ! qui étiez, qui êtes et serez, qui ne retirez jamais votre miséricorde de ceux qui espèrent en vous !

## CHAPITRE XXII.

Bulles Pontificales qui confirment la vérité des miracles opérés par la vertu des reliques de S. Jacques.

Le pape Eugène III, touché de la grandeur et du nombre des miracles qui s'opéraient dans l'église de Pistoie, favorisa par deux bulles pontificales le concours des fidèles qui venaient de toutes parts vénérer les reliques du B. apôtre S. Jacques, conservées à l'autel de la cathédrale de Pistoie. Dans la première, qu'il adressa à tous les évêques circonvoisins, il les invite à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher qu'on ne trouble la sécurité ou la dévotion des pèlerins ; dans la seconde, il accorde des indulgences à ceux qui viennent, avec un esprit de religion, visiter l'autel de S. Jacques, dans l'église de Pistoie. Dans chacune de ces bulles, il constate la vérité des grands et éclatants prodiges opérés par l'intercession de S. Jacques, en faveur des aveugles, des estropiés, des paralytiques et de toute sorte d'infirmes qui étaient venus réclamer son secours.

Voici le texte latin de la première :

« Eugenius, episcopus, servus servorum Dei, venerabilibus  
« fratribus reverendis, R. Senensi, O. Vulterrano, N. Flo-  
« rentino. O. Lucano, et G. Lunensi, episcopis.

« Salutem et apostolicam benedictionem.

« Ad vestram notitiam pervenisse credimus, quæ et quanta

« miraculorum insignia omnipotens Deus per B. apostoli Ja-  
« cobi merita ad sacrum altare suum in Pistoriensi ecclesia  
« præsentî tempore voluit demonstrare : unde fideles populi  
« de diversis et remotis terrarum partibus devotionis intuitu  
« ad eundem venerabilem locum cæperunt concurrere, et  
« salutis suæ remedia postulare. Expediit ergo fidelibus chris-  
« tianis et maxime convicinis, pro tanto collato beneficio, Re-  
« demptori nostro gratias agere, et B. Jacobo, apostolo ejus,  
« debita devotionis obsequia fideliter exhibere. Ideoque per  
« apostolica vobis scripta præcipiendo mandamus, quatenus  
« populum parochia nosque vestros districte commoneatis,  
« quod viros et mulieres, undequaque fuerint, ad tam sacrum  
« oratorium, devotionis et orationis causa, proficiscentes,  
« nulla occasione præpediant, nec eis aliquam molestiam aut  
« perturbationem inferre præsumant. Quod si facere præ-  
« sumpserint, eos tanquam sacrilegos et treguæ Dei violato-  
« res excommunicatos publice denunciatis, et eamdem ex-  
« communicationis sententiam, quousque satisfecerint, per  
« parochias vestras observari firmiter faciatis. Datum Viterbii,  
« x kalendas decembris. »

Voici la teneur de la seconde bulle :

« Eugenius, episcopus, servus servorum Dei, universis  
« Dei fidelibus oratorium B. Jacobi, apostoli, quod in Pisto-  
« riensi ecclesia situm est, devote visitantibus,

« Salutem et apostolicam benedictionem.

« Ineffabilis divinæ clementiæ magnitudo, quæ *vult omnes*  
« *homines salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire*, plu-  
« rima clara diversorum miraculorum genera B. Jacobi apos-  
« toli meritis ad sacratissimum altare suum, ad compunctio-  
« nem fidelium, in Pistoriensi ecclesia demonstravit. Nam  
« sicut venerabili fratre nostro Attone, ejusdem civitatis reli-  
« gioso episcopo, et aliis pluribus referentibus, agnovimus,  
« cæci, claudi, contracti, et aliis diversis languoribus debiles

« in eodem, per beati, ut diximus, Jacobi preces et merita,  
« optata salutis remedia perceperunt. Nos itaque pro tanta  
« divinæ gratiæ ostensione omnipotenti Domino gratias refe-  
« rentes, dignum duximus, ut fideles christiani, qui præfatum  
« venerabilem locum pietatis intuitu devote visitaverint, pec-  
« catorum suorum per nos revelationem aliquam mereantur,  
« ideoque de beatorum Petri et Pauli et ejusdem Jacobi, apos-  
« tolorum Christi, meritis confisi, apostolica auctoritate statui-  
« mus, ut quotquot præfatum venerabile oratorium causa de-  
« votionis et orationis, visitaverint, de injuncta pœnitentia  
« septem dierum indulgentiam se accepisse congaudeant.

« Datum Viterbii, x kalendas decembris. »

Nous devons remarquer que le pape Eugène III, qui parle si affirmativement et si magnifiquement des miracles de S. Jacques, était contemporain d'Atton ou Acton, évêque de Pistoie <sup>1</sup>, sous lequel ont éclaté ces mêmes prodiges, qui ont attiré, à Pistoie, un si grand concours de fidèles.

## CHAPITRE XXIII.

Authenticité d'un miracle éclatant opéré à Saragosse.

Nous nous rappelons que le pape Callixte III, dans une encyclique publiée en 1456, témoigne que, dans la sainte chapelle de Notre-Dame de Saragosse, construite par S. Jacques-le-Majeur et par ses disciples, il s'opérait une infinité de miracles. Nous savons que Joseph-Félix d'Amada, chanoine de Saragosse, en rapporte soixante dans son histoire de cette ville, publiée en 1680, à Saragosse. Or, nous en citerons,

<sup>1</sup> De l'an 1145 à l'an 1153.

dans le nombre, un seul qui est si évident, qu'il devra convaincre de leur erreur les hérétiques qui combattent le culte de la sainte Vierge, à moins que, semblables aux Juifs infidèles, ils ne soient décidés à rejeter tout miracle, et à ne jamais se rendre, quand même ils verraient un mort ressuscité.

Ce prodige arriva en 1640, fut soumis à un examen juridique et reconnu par l'archevêque de Saragosse. Pierre Neurath, médecin de Trèves, le rapporte ainsi ; car il séjournait en Espagne à l'époque même où le miracle éclata et fut sévèrement examiné :

De nos jours, dit-il, un jeune homme qui avait eu la jambe amputée la recouvra à Saragosse. Il s'appelait Michel-Jean Pellicer ; il était âgé de dix-neuf ans, et était originaire de Calanda, village d'Aragon, appartenant à l'ordre de Calatrava ; le père de ce jeune homme, nommé Michel Pellicer, s'occupait à l'agriculture ; sa mère avait nom Marie Blasco. Or, tandis que Michel-Jean servait chez son oncle, Jacques Blasco, il tomba d'un chariot sur lequel il ramenait du froment, et la roue passant sur lui, il eut la jambe broyée. Comme il était pauvre, ainsi que son oncle, on le transporta à l'hospice de Valence. Après avoir été soumis, dans cette ville, à diverses médications, sans obtenir aucun succès, on le porta au grand hôpital de Saragosse, et on le remit entre les mains de Jean d'Estanga, chirurgien très-habile et professeur public de médecine dans cette ville : cet homme de l'art, reconnaissant que la jambe était entièrement corrompue, l'amputa et la fit enterrer.

Lorsque la cicatrice fut fermée, le jeune homme se rendit à l'église de Notre-Dame du Pilier, et là tantôt il implorait le secours de la Vierge et de S. Jacques, et tantôt il demandait l'aumône aux passants. Pendant deux ans entiers, il sollicita de la sorte la charité publique et se fit connaître de tout le monde.

L'an 1640, il se rendit à Calanda, son village, pour visiter

ses parents, et de là, se traînant comme il pouvait, il cherchait à se procurer sa propre subsistance, ainsi que celle de ses parents. Le 29 mars de l'an 1640, comme il s'était fatigué à cueillir de l'herbe, il quitta sa jambe de bois devant son père et sa mère et deux personnes du pays, qui étaient auprès du feu, et il alla se coucher. A la onzième heure de la nuit, sa mère étant entrée dans la chambre à coucher, remarqua avec surprise, dans le lit, que son fils avait ses deux jambes, et, comme en ce moment une cohorte militaire séjournait dans la ville, elle soupçonna que ce pouvait être quelque militaire. Elle courut en avertir son mari : celui-ci reconnut son fils et l'éveilla. Le jeune homme aussitôt se mit à dire :

— Je songeais que j'étais dans la chapelle de la sainte Vierge *del Pilar*, et que, après l'avoir priée, j'oignais ma jambe avec l'huile de la lampe.

— Rends grâce à Dieu, mon fils, lui répondit le père ; la mère de Dieu l'a rendu ta jambe.

Jusqu'alors, en effet, le jeune homme ignorait cette circonstance.

Ce fait si étonnant fut divulgué la nuit même, et tous les habitants du lieu, qui en furent témoins, le regardèrent comme un miracle. Le lendemain, le jeune homme fut conduit à l'église par une foule nombreuse de peuple ; ce fut là que la jambe, que la sainte Vierge avait laissée encore contournée, afin que tout le monde fût témoin du prodige, recouvra sa situation naturelle ; on reconnut que celui qui, la veille, était privé d'une jambe, les avait actuellement toutes les deux. Le greffier dressa alors un procès-verbal sur ce qui venait de se passer.

Or, le jeune homme fut amené à Saragosse ; on instruisit cette affaire, on fit parler les avocats, on examina les témoins ; la cause fut plaidée contradictoirement, et enfin, le 27 avril 1641, le jugement qui déclarait que ce fait était véritable, réel, et qu'il était au-dessus de toutes forces de la nature, fut

rendu par le très-illustre et très-révérénd seigneur Pierre Apaolaza, archevêque de Saragosse, et fut signé par les seigneurs :

- Antoine Xavier, prieur de sainte Christine ;
- Jean Pérat, vicaire-général et official, chanoine de la métropole de Saragosse ;
- Virto de Virto de Vera, archidiacre de Saragosse ;
- Jean Plano de Frago, official ;
- Philippe Bardaxi, premier interprète des saints Canons ;
- Didacus Cueça, chanoine doyen de Saragosse ;
- Martin Irribarne, chanoine-lecteur de Saragosse ;
- Le frère Barthélemy Foyas, provincial de l'ordre de S. François ;
- Le frère Antoine Ortin, abbé provincial de l'ordre des Minimes de S. François de Paule ;
- Dominique Cebrian, grand théologal de l'église cathédrale de Saragosse.

Cette sentence a été promulguée par les docteurs en l'un et l'autre droits, ecclésiastique et civil,

Par le seigneur Philippe Bardaxi ;

Par le seigneur Egidius Fuster ;

Et par Michel Cyprès, avocat et notaire public.

Elle a été signée par Antoine Alberti-Zaporta, notaire apostolique, et premier greffier de la Cour ecclésiastique de Saragosse.

Le seigneur Thomas Tamayo de Vargas, historien royal de l'Espagne et des Indes, a rapporté ce fait dans ses *Annales*, et le R. P. Alphonse Vénéri, de l'ordre de Saint-Dominique, l'a relaté dans la chronique du temps, publiée à Complute, et composée dans la langue du pays.

A ces témoignages, il faut joindre celui de Jérôme Brixio, lequel, dans la censure qui est en tête de l'ouvrage précité, s'exprime en ces termes :

« Par l'ordre du révérend seigneur Gabriel de Aldama, vi-

caire général de Madrid, j'ai lu l'opuscule qui rapporte le prodige étonnant arrivé dans notre siècle, et attribué à Notre-Dame del Pilar; je sais qu'il est véritable; car j'ai connu le jeune homme d'abord à Saragosse, lorsque, privé d'une jambe, il demandait l'aumône à la porte de l'église de cette ville; je l'ai vu ensuite à Madrid, où notre roi catholique le fit venir, et il marchait avec l'une et l'autre jambes; j'ai vu la marque que la Sainte-Vierge avait laissée à la jambe, comme signe de l'amputation qui avait eu lieu précédemment; je ne suis pas le seul qui ait été témoin de ce fait, tous les Pères de la Société de Jésus qui sont dans le collège royal de cette ville l'ont vu également; je connais les parents du jeune homme, les chanoines de Sainte-Marie del Pilar leur fournissaient les moyens de subsistance; je connais très-bien le chirurgien qui lui amputa la jambe.

Or, la relation de cet événement a été écrite avec une exactitude, et avec une élégance telles qu'on peut la publier, pour la gloire de Dieu, en preuve de notre foi, et pour la confusion des hérétiques. Tel est mon jugement. A Madrid, au collège de la Société de Jésus, le 12 mars de l'an 1642. »

Les écrivains du temps opposaient avec assurance aux hérétiques protestants ce miracle remarquable, arrivé alors même, devant un grand nombre de témoins oculaires, à Saragosse, ville capitale du royaume d'Aragon, cité très-peuplée à cette époque, et opéré à la vue des Espagnols et des Français. On a examiné les témoins; on a, pendant un an entier, plaidé contradictoirement cette cause, et enfin a été rendu un jugement publié par l'archevêque de Saragosse, qui a résumé toutes les preuves et qui confirme singulièrement le miracle <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons le texte de ce jugement de l'archevêque de Saragosse. *Boll. 25 julii, p. 118-119.* (2 pages in-fol.)

## CHAPITRE XXIV.

Des principaux lieux qui possèdent des reliques  
de S. Jacques-le-Majeur <sup>1</sup>.

André du Saussay, illustre évêque de Toul, dans son martyrologe de l'Eglise de France, au 25<sup>e</sup> jour de juillet, annonce ainsi la fête de S. Jacques-le-Majeur :

« Le 25<sup>e</sup> jour de juillet, fête de S. Jacques, Apôtre, fils de  
« Zébédée, frère de S. Jean, l'Evangeliste, décapité par Hé-  
« rode à Jérusalem le 8 des kalendes d'avril ; ses reliques  
« sacrées, gages précieux de salut pour la France, sont véné-  
« rées, le chef à Arras, un bras à Troyes, une partie assez  
« considérable de son corps à Toulouse, et d'autres parties  
« dans divers autres endroits. »

Des Guerrois, dans son histoire du diocèse de Troyes, p. 85, marque qu'un bras de S. Jacques-le-Majeur a été transféré de Constantinople à Troyes vers l'an 1209, et qu'il était conservé précieusement dans le monastère de Saint-Martin-ès-Aires (*in monasterio S. Martini de Areis*), dans une châsse d'argent, sur laquelle étaient inscrits ces deux vers latins :

*Constantine, tua translatus ab Urbe, lacertus  
Majoris Jacobi latet hic reverenter opertus.*

Le R. P. Guillaume Cuper, pencherait à croire que ce bras appartiendrait plutôt à S. Jacques-le-Mineur, dont les ossements sacrés ont reposé autrefois à Constantinople, après avoir été transférés de Jérusalem. Le motif qui déterminerait à adopter ce sentiment, c'est que les restes précieux de S. Jacques-

<sup>1</sup> Vide Acta SS. 25 julii, p. 28-29.

le-Majeur ont été constamment conservés, en grande partie, à Compostelle, et qu'il n'est pas certain qu'ils aient jamais été transportés à Constantinople.

---

## L'OFFICE DE SAINT JACQUES-LE-MAJEUR

Dressé pour l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques-de-la-Boucherie,  
selon le Bréviaire de Paris, contient l'hymne suivante :

Nos juvat sancto loca sacra ritu  
(Dux iter pandit pietas) adire ;  
His locis spirat rediviva in ipso  
    Funere virtus.  
Unde concursus, via fervet omnis ?  
Iter ad sacros cineres Jacobi,  
Quo salus prodit, volat ad sepulchrum  
    Ultimus orbis.  
Omnis huc ætas studiosa tendit ;  
Se ligat votis, patriam reliquit,  
Asperos montes amor, obviosque  
    Transilit omnes.  
Hic opem supplex sibi quisque poscit,  
Ut Deum flectat precibus, patrono  
Indiget tanto ; favet ille, promptam  
    Fertque salutem.  
Lassus, in pœnam scelerum, viator,  
Frigoris duri patiens, et æstus,  
Corde mutato sua flet peractæ  
    Crimina vitæ.

Hic genu flexi sua scepra Reges  
Supplices ponunt, simul et coronas,  
Sponte dediscunt titulos, et alta  
Nomina Regum.

Vita, lux mundi, veritasque,  
Exules duc nos, ubi Christe, regnas ;  
Dum dies lucet, properemus, et nil  
Tardet euntes.

Laus Deo Patri, simul atque Nato  
Ut reducat nos, peregrinus oras  
Venit in nostras, tibi laus per omne  
Spiritus ævum.

HYMNE DES LAUDES :

O mihi semper veneranda tellus!  
Quæ sinu servat quod et ipsa Roma  
Pignus ambiret, nimis hoc beata  
Pignore tellus.

Tollit Hispanas caput inter urbes  
Illa, quæ sacro fovet ossa busto ;  
Sanctitas omnis venit undé, magnæ  
Et decus urbis.

---

## APPENDICES

### POUR L'HISTOIRE DE S. ANDRÉ

ET POUR CELLE DE S. JACQUES-LE-MAJEUR.



Plusieurs panégyriques de nos deux grands apôtres, *S. André* et *S. Jacques-le-Majeur*, ont été prononcés par nos orateurs sacrés.

I. Le panégyrique de *S. Jacques-le-Majeur* se trouve dans les INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES, tom. IV, p. 431; — dans les Sermons du P. Séraphin de Paris (*édit. Migne*), et dans ceux de Jacques Biroat, tom. II, p. 565.

II. Le panégyrique de *S. André*, a été composé et prononcé par Antoine Anselme (*Sermons*, tom. I, p. 499); — par le P. Séraphin de Paris (*éd. Migne*); par divers orateurs, notamment par *Bossuet*.

Ces grands sujets ayant été fréquemment traités dans les chaires chrétiennes, et devant l'être davantage encore à mesure que la science ecclésiastique fera des investigations nouvelles, plus nombreuses et plus approfondies, il semble convenable, avant de passer outre, d'apporter ici quelque extrait de panégyrique sur l'un ou sur l'autre de nos grands Apôtres. C'est pourquoi nous donnerons place ici à une partie de l'*Eloge de S. André*, par *Bossuet* (*Sermons*, tom. IV. p. 462 (*éd. Gaume*)).

## APPENDICE POUR L'HISTOIRE DE S. ANDRÉ

---

### PANÉGYRIQUE DE SAINT ANDRÉ, APOTRE

PRÊCHÉ AUX CARMÉLITES DU FAUBOURG SAINT-JACQUES.

Conduite étonnante de Jésus-Christ dans la formation de son Eglise; combien est inconcevable et divine l'entreprise des Apôtres. Triste état de la religion parmi nous; misérables dispositions des chrétiens de nos temps.

---

*Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.*

*Venez après moi, et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes.*

(Matth. iv, 19.)

#### PREMIER POINT.

Jésus va commencer ses conquêtes : il a déjà prêché son Evangile ; déjà les troupes se pressent pour écouter sa parole. Personne ne s'est encore attaché à lui ; et parmi tant d'écou-tants, il n'a pas encore gagné un seul disciple ; aussi ne reçoit-il pas indifféremment tous ceux qui se présentent pour le sui-vre. Il y en a qu'il rebute, il y en a qu'il éprouve, il y en a qu'il diffère. Il a ses temps destinés, il a ses personnes choi-sies. Il jette ses filets ; il tend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée. Il veut prendre des hommes dans le monde ; mais quoique cette eau soit trouble, il n'y pêche pas à l'aveugle : il sait ceux qui sont à lui ; et il regarde, il considère, il choisit. C'est aujourd'hui le choix d'importance ; car il va prendre ceux par qui il a résolu de prendre les autres, enfin il va choisir ses Apôtres.

Les hommes jettent leurs filets de tous côtés ; ils amassent toutes sortes de poissons, bons et mauvais, dans les filets de l'Eglise, selon la parole de l'Evangile. Jésus choisit ; mais, puisqu'il a le choix des personnes, peut-être commencera-t-il ses conquêtes par quelque prince de la Synagogue, par quelque prêtre, par quelque pontife, ou par quelque célèbre docteur de la loi, pour donner réputation à sa mission et à sa conduite. Nullement. Ecoutez, mes Frères : « Jésus marchait le long de la mer de Galilée. Il vit deux pêcheurs, Simon et André son frère, et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes. »

Voilà ceux qui doivent accomplir les prophéties, dispenser la grâce, annoncer la nouvelle alliance, faire triompher la croix. Est-ce qu'il ne veut point des grands de la terre, ni des riches, ni des nobles, ni des puissants, ni même des doctes, des orateurs et des philosophes ? Il n'en est pas ainsi. Voyez les âges suivants : Les grands viendront en foule se joindre à l'humble troupeau du Sauveur Jésus. Les empereurs et les rois abaisseront leur tête superbe, pour porter le joug. On verra les faisceaux romains battus devant la croix de Jésus. Les Juifs feront la loi aux Romains ; ils recevront dans leurs Etats des lois étrangères, qui y seront plus fortes que les leurs propres ; ils verront sans jalousie un empire s'élever au milieu de leur empire, des lois au-dessus des leurs : un empire s'élever au-dessus du leur, non pour le détruire, mais au contraire pour l'affermir. Les orateurs viendront, et on leur verra préférer la simplicité de l'Evangile et ce langage mystique, à cette magnificence de leurs discours vainement pompeux. Ces esprits polis de Rome et d'Athènes, viendront apprendre à parler dans les écrits des barbares. Les philosophes se rendront aussi, et, après s'être longtemps débattus et tourmentés, ils donneront enfin dans les filets de nos célestes pêcheurs, où étant pris heureusement, ils quitteront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes

ignorantes et curieuses. Ils apprendront, non à raisonner, mais à croire, et à trouver la lumière dans une intelligence captivée.

Jésus ne rebute donc point les grands, ni les puissants, ni les sages : « il ne les rejette pas, mais il les diffère : » *Differantur isti superbi, aliqua soliditate sanandi sunt* <sup>1</sup>. Les grands veulent que leur puissance donne le branle aux affaires; les sages, que leurs raisonnements gagnent les esprits. Dieu veut déraciner leur orgueil, Dieu veut guérir leur enflure. Ils viendront en leur temps, quand tout sera accompli, quand l'Eglise sera établie, quand l'univers aura vu, et qu'il sera bien constant que l'ouvrage aura été achevé sans eux; quand ils auront appris à ne plus partager la gloire de Dieu; à descendre de cette hauteur, à quitter dans l'Eglise au pied de la croix cette primauté qu'ils affectent; quand ils se réputeront les derniers de tous; les premiers partout, mais les derniers dans l'Eglise; ceux que leur propre grandeur éloigne le plus du ciel, ceux que leurs périls et leurs tentations approchent le plus près de l'abîme. Êtes-vous ceux, ô grands ! ô doctes ! que la religion estime les plus heureux, dont elle estime l'état le meilleur ? Non ; mais, au contraire, ceux pour qui elle tremble, ceux qu'elle doit d'autant plus humilier pour les guérir et les sauver, que tout contribue davantage à les élever et à les perdre. Ainsi votre besoin et la gloire du Tout-Puissant exigent que vous soyez d'abord rebutés dans l'exécution de ses hauts desseins, pour vous apprendre à concevoir de vous-mêmes le juste mépris que vous méritez.

En attendant, venez, ô pécheurs ! venez, saint couple de frères, André et Simon ; vous n'êtes rien, vous n'avez rien : « Il n'y a rien en vous qui mérite d'être recherché, il y a seulement une vaste capacité à remplir : » *Nihil est quod in te*

<sup>1</sup> S. Aug. Serm. lxxxvii, t. 12, tom. v, col. 468.

*expectatur, sed est quod in te impleatur* <sup>1</sup>. Vous êtes vides de tout, et vous êtes principalement vides de vous-mêmes : « Venez recevoir, venez vous remplir à cette source infinie : » *Tam largo fonti vas inane admovendum est*. Les autres se réjouissent d'avoir attiré à leur parti les grands et les doctes ; Jésus d'y avoir attiré les petits et les simples : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* <sup>2</sup>. « Je vous bénis, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et de ce que vous les avez révélées aux plus simples. »

Et quel a été le motif d'une conduite qui blesse si fort nos idées ? C'est afin que le faste des hommes soit humilié, et que toute langue confesse que vraiment c'est Dieu seul qui a fait l'ouvrage. Jésus, considérant ce grand dessein de la sagesse de son Père, tressaillit de joie par un mouvement du Saint-Esprit : *In ipsa hora exultavit Spiritu sancto* <sup>3</sup>. C'est quelque chose de grand, que ce qui a donné tant de joie au Seigneur Jésus. « Considérez, mes Frères, qui sont ceux d'entre vous qui ont été appelés à la foi ; et voyez qu'il y en a peu de sages selon la chair, peu de puissants et peu de nobles. Mais Dieu a choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort. Il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable selon le monde, et qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand, afin que nul homme ne se glorifie devant lui <sup>4</sup>. »

Rien sans doute n'était plus propre à faire éclater la grandeur de Dieu et son indépendance, qu'un pareil choix. A lui seul, il appartient de se choisir pour ses œuvres des instruments, qui, loin d'y paraître propres, semblent n'être capables

<sup>1</sup> S. Aug., *Serm.* LXXXVII, n. 12, t. v, col., 468.

<sup>2</sup> *Matt.*, xi, 25.

<sup>3</sup> *Luc.*, x, 21.

<sup>4</sup> *I. Cor.*, i, 26.

que d'en empêcher le succès ; parce que c'est lui qui leur donne toute la vertu qui peut les rendre efficaces. Il est bon, pour qu'on ne puisse douter qu'il a fait tout lui seul, qu'il s'associe des coopérateurs qui, en eux-mêmes, soient absolument ineptes aux grands desseins qu'il veut accomplir par leur ministère. Et comme autrefois, entre les mains des soldats de Gédéon, de faibles vases d'argile cachaient la lumière qui devait jeter l'épouvante dans le camp des Madianites : ici de même ces trésors de sagesse que Dieu a voulu faire éclater dans le monde pour le salut des uns et la confusion des autres, sont portés dans des vaisseaux très-fragiles <sup>1</sup>, afin que la grandeur de la puissance qui est en eux soit reconnue venir de Dieu, et non de ces faibles instruments, et qu'ainsi tout concoure à démontrer la vérité de l'Évangile.

Et d'abord admirez, mes Frères, les circonstances frappantes que Dieu choisit pour former son Eglise. Comme il avait différé jusqu'à la dernière extrémité l'exécution du commencement de sa promesse, de même ici il en prolonge le plein accomplissement, jusqu'au moment où tout doit paraître sans ressource. Abraham et Sara se trouvent stériles, lorsque Dieu leur annonce qu'ils auront un fils : il attend la vieillesse décrépite, devenue stérile par nature, épuisée par l'âge, pour leur découvrir ses desseins. C'est alors qu'il envoie son ange, qu'il les assure de sa part que dans un certain temps Sara concevra. Sara se prend à rire, tant elle est merveilleusement surprise de la nouvelle qu'on lui déclare. Dieu, par cette conduite, veut faire voir que cette race promise est son propre ouvrage. Il a suivi le même plan dans l'établissement de son Eglise. Il laisse tout tomber, jusqu'à l'espérance : *Sperabamus* <sup>2</sup> ; « Nous espérons, disent ses disciples depuis sa mort. Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout

<sup>1</sup> II, Cor., IV, 7.

<sup>2</sup> Luc., xxiv, 21.

à l'impuissance et au désespoir, puis il agit. *Sperabamus* : C'en est fait, notre espérance est tombée et ensevelie avec lui dans le tombeau. Après la mort de Jésus-Christ, ils retournent à la pêche : jamais, ils ne s'y étaient livrés durant sa vie ; ils espéraient toujours, *Sperabamus*. C'est Pierre qui en fait la proposition : *Vado piscari ; venimus et nos tecum*<sup>1</sup> : Retournons aux poissons, laissons les hommes. Voilà le fondement qui abandonne l'édifice, le capitaine qui quitte l'armée : Pierre, le chef des apôtres, va reprendre son premier métier, et les filets, et le bateau qu'il avait quittés. Evangile, que deviendrez-vous ? Pêche spirituelle, vous ne serez plus. Mais, dans ce moment, Jésus vient : il ranime la foi presque éteinte de ses disciples abattus ; il leur commande de reprendre le ministère qu'il leur a confié, et les rappelle aux soins de ses brebis dispersées : *Pasce oves meas*. C'en est assez pour leur rendre la paix et relever leur courage. Rassurés désormais par sa parole, fortifiés par son esprit, rien ne les étonnera, rien ne sera capable de les troubler : ni le sentiment de leur faiblesse, ni la vue des obstacles, ni la grandeur du projet, ni le défaut des ressources humaines, rien ne saurait les ébranler dans la résolution d'exécuter tout ce que leur Maître leur a prescrit. Armés d'une ferme confiance dans le secours qui leur est promis, loin d'hésiter, ils s'affermissent par les oppositions mêmes qu'ils éprouvent ; loin de craindre, ils ressentent une joie indicible au milieu des menaces et des mauvais traitements, que la seule idée du dessein qu'ils ont formé leur attire, et déjà espérant contre toute espérance, ils se regardent comme assurés de la révolution qu'ils méditent. Quel étrange changement dans ces esprits grossiers ! Quelle folle présomption, ou quelle sublime et quelle céleste inspiration les anime !

En effet, considérez, je vous prie, l'entreprise de ces pêcheurs. Jamais prince, jamais empire, jamais république n'a

<sup>1</sup> *Joan.*, xx, 3.

conçu un dessein si haut. Sans aucune apparence de secours humain, ils partagent le monde entre eux pour le conquérir. Ils se sont mis dans l'esprit de changer par tout l'univers les religions établies, et les fausses et la véritable, et parmi les Gentils, et parmi les Juifs. Ils veulent établir un nouveau culte, un nouveau sacrifice, une loi nouvelle; parce que, disent-ils, un homme qu'on a crucifié en Jérusalem l'a enseigné de la sorte. Cet homme est ressuscité, il est monté aux cieux où il est le Tout-Puissant. Nulle grâce que par ses mains, nul accès à Dieu qu'en son nom. En sa croix est établie la gloire de Dieu; en sa mort, le salut et la vie des hommes.

Mais voyons par quels artifices ils se concilieront les esprits. Venez, disent-ils, servir Jésus-Christ : quiconque se donne à lui sera heureux quand il sera mort : en attendant, il faudra souffrir les dernières extrémités. Voilà leurs doctrines et voilà leurs preuves; voilà leurs fins, voilà leurs moyens.

Dans une aussi étrange entreprise, je ne dis pas avoir réussi comme ils ont fait, mais avoir osé espérer, c'est une marque invincible de la vérité. Il n'y a que la vérité ou la vraisemblance qui puisse faire espérer les hommes. Qu'un homme soit avisé, qu'il soit téméraire, s'il espère, il n'y a point de milieu : ou la vérité le presse, ou la vraisemblance le flatte; ou la force de celle-là le convainc, ou l'apparence de celle-ci le trompe. Ici tout ce qui se voit étonne; tout ce qui se prévoit est contraire; tout ce qui est humain est impossible. Donc, où il n'y a aucune vraisemblance, il faut conclure nécessairement que c'est la seule vérité qui soutient l'ouvrage. Que le monde se moque tant qu'il voudra : encore faut-il que la plus forte persuasion qui ait jamais paru sur la terre, et dans la chose la plus incroyable, et parmi les épreuves les plus difficiles, et dans les hommes les plus incrédules et les plus timides, dont le plus hardi a renié son maître, ait une cause apparente. La feinte ne va pas si loin, la surprise ne dure pas si longtemps, la folie n'est pas si réglée.

Car enfin, poussons à bout le raisonnement des incrédules et des libertins. Qu'est-ce qu'ils veulent penser de nos saints pêcheurs ? Quoi ! qu'ils avaient inventé une belle fable, qu'ils se plaisaient d'annoncer au monde ? mais ils l'auraient faite plus vraisemblable. Que c'étaient des insensés et des imbéciles, qui ne s'entendaient pas eux-mêmes ? mais leurs écrits, mais leurs lois et la sainte discipline qu'ils ont établie, et enfin l'évènement même prouvent le contraire. C'est une chose inouïe que la finesse invente si mal, ou que la folie exécute si heureusement : ni le projet n'annonce des hommes rusés ; ni le succès des hommes dépourvus de sens. Ce ne sont pas ici des hommes prévenus, qui meurent pour des sentiments qu'ils ont sucés avec le lait. Ce ne sont pas ici des spéculatifs et des curieux, qui, ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idoles de leurs opinions, et les défendent jusqu'à mourir. Ceux-ci ne nous disent pas : Nous avons pensé, nous avons médité, nous avons conclu. Leurs pensées pourraient être fausses, leurs méditations mal fondées, leurs conséquences mal prises et défectueuses. Ils nous disent : Nous avons vu, nous avons ouï, nous avons touché de nos mains, et souvent, et longtemps, et plusieurs ensemble, ce Jésus-Christ ressuscité des morts. S'ils disent la vérité, que reste-il à répondre ? S'ils inventent, que prétendent-ils ? Quel avantage, quelle récompense, quel prix de tous leurs travaux ? S'ils attendaient quelque chose, c'était ou dans cette vie ou après leur mort. D'espérer pendant cette vie, ni la haine, ni la puissance, ni le nombre de leurs ennemis, ni leur propre faiblesse ne le souffre pas. Les voilà donc réduits aux siècles futurs ; et alors, ou ils attendent de Dieu la félicité de leurs âmes, ou ils attendent des hommes la gloire et l'immortalité de leur nom. S'ils attendent la félicité que promet le Dieu véritable, il est clair qu'ils ne pensent pas à tromper le monde ; et si le monde veut s'imaginer que le désir de se signaler dans l'histoire, ait été de flatter ces esprits

grossiers jusque dans leurs bateaux de pêcheurs, je dirai seulement ce mot : Si un Pierre, si un André, si un Jean, parmi tant d'opprobres et tant de persécutions, ont pu prévoir de si loin la gloire du Christianisme, et celle que nous leur donnons, je ne veux rien de plus fort pour convaincre tous les esprits raisonnables que c'étaient des hommes divins, auxquels et l'Esprit de Dieu, et la force toujours invincible de la vérité, faisaient voir, dans l'extrémité de l'oppression, la victoire très-assurée de la bonne cause.

Voilà ce que fait voir la vocation des pêcheurs : elle montre que l'Eglise est un édifice tiré du néant, une création, l'œuvre d'une main toute-puissante. Voyez la structure, rien de plus grand : le fondement, c'est le néant même : *Vocat ea quæ non sunt* <sup>1</sup>. Si le néant y paraît, c'est donc une véritable création ; on y voit quelques parties brutes, pour montrer ce que l'art a opéré. Si c'est Dieu, bâtissons dessus, ne craignons pas. Laissons-nous prendre ; et tant de fois pris par les vanités, laissons-nous prendre une fois à ces pêcheurs d'hommes et aux filets de l'Evangile, « qui ne tuent point ce qu'ils prennent, « mais qui le conservent ; qui font passer à la lumière ceux « qu'ils tirent du fond de l'abîme, et transportent de la terre « au ciel ceux qui s'agitent dans cette fange : » *Apostolica instrumenta piscandi retia sunt, quæ non captos perimunt, sed reservant ; et de profundo ad lumen extrahunt, fluctuantes de infinis ad superna traducunt* <sup>2</sup>.

Laissons-nous tirer de cette mer, dont la face est toujours changeante, qui cède à tout vent, et qui est toujours agitée de quelque tempête. Ecoutez ce grand bruit du monde, ce tumulte, ce trouble éternel ; voyez ce mouvement, cette agitation, ces flots vainement émus qui crèvent tout-à-coup et ne laissent que de l'écume. Ces ondes impétueuses qui se roulent

<sup>1</sup> Rom., IV, 17.

<sup>2</sup> S. Ambr., lib. IV, in Luc., n. 72, tom. I, col. 1534.

les unes contre les autres, qui s'entrechoquent avec grand éclat, et s'effacent mutuellement, sont une vive image du monde et des passions, qui causent toutes les agitations de la vie humaine ; « où les hommes, comme des poissons, se dévorent mutuellement : » *Ubi se invicem homines quasi pisces devorant* <sup>1</sup>. Voyez encore ces grands poissons, ces monstres marins, qui fendent les eaux avec grand tumulte ; et il ne reste à la fin aucun vestige de leur passage. Ainsi passent dans le monde ces grandes puissances, qui font si grand bruit, qui paraissent avec tant d'ostentation. Ont-elles passé, il n'y paraît plus ; tout est effacé, il n'en reste aucune apparence.

Il vaut donc beaucoup mieux être enfermé dans ces rets qui nous conduiront au rivage, que de nager et se perdre dans une eau si vaste, en se flattant d'une fausse image de liberté. La parole est le ret qui prend les âmes. Mais on travaille vainement, si Jésus-Christ ne parle pas : *In verbo tuo laxabo rete* : « Sur votre parole, Seigneur, je jeterai le filet. » C'est ce qui donne efficace.

Saintes filles, vous êtes renfermées dans ce filet : la parole qui vous a prises, c'est cet oracle si touchant de la vérité : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur* <sup>2</sup> ? « Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme ? » Dès lors pénétrées, par l'efficace de cette parole, du néant et des dangers d'un monde trompeur, vous avez voulu donner toutes vos affections à ces biens véritables, seuls dignes d'attirer vos cœurs ; et pour vous mettre plus en état de les acquérir, vous vous êtes empressées de vous séparer de tous les objets qui auraient pu, par des illusions funestes, égarer vos désirs, et détourner votre application de cet unique nécessaire. Persévérez dans ces bienheureux filets qui vous ont mises à couvert des périls

<sup>1</sup> S. Aug. Serm., cclii, n. 2, tom. v, col. 4059.

<sup>2</sup> Matth., xvi, 26.

de cette mer orageuse, et gardez-vous d'imiter ceux qui, par les différentes ouvertures qu'ils ont cherché dans leur inquiétude à faire aux rets salutaires qui les enserraient, n'ont travaillé qu'à se procurer une liberté plus déplorable que le plus honteux esclavage.

DEUXIÈME POINT.

Saint André est un des plus illustres de ces divins pêcheurs, et l'un de ceux à qui Dieu a donné le plus grand succès dans cette pêche mystérieuse. C'est lui qui a pris son frère Simon, le prince de tous les pêcheurs spirituels : *Veni, et vide* <sup>1</sup>. C'est ce qui donne lieu à Hésychius, prêtre de Jérusalem, de lui donner cet éloge <sup>2</sup> : André, le premier-né des apôtres, la colonne premièrement établie, Pierre devant Pierre, fondement du fondement même, qui a appelé avant qu'on appelât; qui amène des disciples à Jésus avant que d'y avoir été amené lui-même. « Il rend ainsi au Verbe ceux qu'il prend par sa « parole : » *Quos in verbo capit, Verbo reddit* <sup>3</sup>. Car toute la gloire des conquêtes des Apôtres est due à Jésus-Christ : c'est en s'appuyant sur ses promesses qu'ils les entreprennent : *In verbo tuo laxabo rete* <sup>4</sup>. « Aussi ne sommes-nous pas ap-  
« pelés pétriens, mais chrétiens, » *Non petrianos sed christianos*; « et ce n'est pas Paul qui a été crucifié pour nous : » *Numquid Paulus crucifixus est pro vobis* <sup>5</sup>?

Bientôt André, rempli de ces sentiments, soumettra à son Maître, avec un zèle infatigable et un courage invincible, l'Empire, l'Achaïe, la Thrace, la Scythie, peuples barbares et presque sauvages, « libres par leur indocile fierté, par leur humeur rustique et farouche, » *omnes illæ ferocia liberæ gen-*

<sup>1</sup> Joan., I, 46.

<sup>2</sup> Biblioth. Photic. Cod. 269.

<sup>3</sup> S. Ambr., in Luc., lib. IV, n. 78, t. 1, col. 1535.

<sup>4</sup> Luc. V, 5.

<sup>5</sup> I. Cor., I, 15.

tes. Tous ces succès sont l'effet de l'ordre que Jésus-Christ leur a donné à tous : *Laxate retia* : « Jetez vos filets. » Dès que les Apôtres se sont mis en devoir de l'exécuter, la foule des peuples et des nations convertis se trouve prise dans la parole.

Si nous voulons considérer avec attention toutes les circonstances de la pêche miraculeuse des Apôtres, nous y verrons toute l'histoire de l'Eglise, figurée avec les traits les plus frappants. Il y entre des esprits inquiets et impatientes ; ils ne peuvent se donner de bornes, ni renfermer leur esprit dans l'obéissance : *Rumpatur autem rete eorum* <sup>1</sup>. La curiosité les agite, l'inquiétude les pousse, l'orgueil les emporte : ils rompent les rets ; ils échappent, ils font des schismes et des hérésies ; ils s'égarant dans des questions infinies, ils se perdent dans l'abîme des opinions humaines. Toutes les hérésies, pour mettre la raison un peu plus au large, se font des ouvertures par des interprétations violentes ; elles ne veulent rien qui captive. Dans les mystères, il faut souvent dire qu'on n'entend pas ; il faut renoncer à la raison et au sens. L'esprit libre et curieux ne peut s'y résoudre ; il veut tout entendre, l'Eucharistie, les paroles de l'Evangile. C'est un filet où l'esprit est arrêté. On force un passage, on cherche à s'échapper à travers les mauvaises défaites que suggère une orgueilleuse raison. Pour nous, demeurons dans l'Eglise, heureusement captivés dans ses liens. Il y en demeure des mauvais, mais il n'en sort aucun des bons.

Mais voici un autre inconvénient. La multitude est si grande, « que la nacelle surchargée est prête à couler à fond : » *Impleverunt ambas naviculas, ita ut pene mergerentur* <sup>2</sup> ; figure bien sensible de ce qui devait se passer dans l'Eglise, où le grand nombre de ceux qui entraînent dans la nacelle, a tant de

<sup>1</sup> *Luc.*, v, 6.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 7.

fois fait craindre qu'elle ne fût submergée par son propre poids : *Sed mihi cumulus iste suspectus est, ne plenitudine sui naves pene mergantur* <sup>1</sup>. Mais ce n'est pas encore tout, et ici le danger n'est pas moins redoutable que tous les périls déjà courus. « Pierre est agité d'une nouvelle sollicitude ; sa « proie même, qu'il a tirée à terre avec tant d'efforts, lui de-  
« vient suspecte ; et il a besoin d'un sage discernement pour  
« n'être pas trompé dans son abondance : » *Ecce alia sollicitudo Petri, cui jam sua præda suspecta est* <sup>2</sup>. Image vivo de la conduite que les pêcheurs spirituels ont dû tenir à l'égard de tous ces poissons mystérieux qui tombaient dans leurs filets. Faute de cette sage défiance et de ces précautions salutaires, l'Eglise s'est accrue et la discipline s'est relâchée ; le nombre des fidèles s'est augmenté, et l'ardeur de la foi s'est ralentie : *Nescio quomodo pugnante contra semetipsam tua felicitate, quantum tibi auctum est populorum, tantum pene vitiorum ; quantum tibi copiæ accessit, tantum disciplinæ recessit ; ... factaque es, Ecclesia, profectu tuæ fecunditatis infirmior, et quasi minus valida* <sup>3</sup>. Elle est déchue par son progrès, et abattue par ses propres forces.

L'Eglise n'est faite que pour les Saints. Aussi les enfants de Dieu y sont appelés, et y accourent de toutes parts. Tous ceux qui sont du nombre y sont entrés : « Mais combien en  
« est-il entré par-dessus le nombre ! » *Multiplicati sunt super numerum* <sup>4</sup>. Combien parmi nous, qui néanmoins ne sont point des nôtres ! Les enfants d'iniquité qui l'accablent, la foule des méchants qui l'oppriment, ne sont dans l'Eglise que pour l'exercer. Les vices ont pénétré jusque dans le cœur de l'Eglise ; et ceux qui ne devaient pas même y être nommés, y paraissent hautement la tête levée : *Maledictum, et menda-*

<sup>1</sup> S. Amb., in Luc., lib. iv, n. 77, col. 1554.

<sup>2</sup> Ibid., n. 78, col. 1554.

<sup>3</sup> Salv. adv. Arar., lid. 1, p. 218.

<sup>4</sup> Ps. xxxix, 6.

*cium, et adulterium inundaverunt* <sup>1</sup>. Les scandales se sont élevés ; et l'iniquité étant entrée comme un torrent, elle a renversé la discipline. Il n'y a plus de correction, il n'y a plus de censure. On ne peut plus, dit S. Bernard <sup>2</sup>, noter les méchants, tant le nombre en est immense ; on ne peut plus les éviter, tant leurs emplois sont nécessaires ; on ne peut plus les réprimer ni les corriger, tant leur crédit et leur autorité est redoutable.

Dans cette foule, les bons sont cachés ; souvent ils habitent dans quelque coin écarté, dans quelque vallée déserte : ils soupirent en secret, et se livrent aux saints gémissements de la pénitence. Combien de saints pénitents ! Hélas ! « à peine dans « un si grand amas de paille aperçoit-on quelques grains de froment : » *Vix ibi apparent grana frumenti in tam multo numero palearum* <sup>3</sup>. Les uns paraissent, les autres sont cachés, selon qu'il plaît au Père céleste, ou de les sanctifier par l'obscurité, ou de les produire pour le bon exemple.

Mais dans cette étrange confusion, et au milieu de tant de désordres, souvent la foi chancelle, les faibles se scandalisent, l'impiété triomphe ; et l'on est tenté de croire que la piété n'est qu'un nom, et la vertu chrétienne qu'une feinte de l'hypocrisie. Rassurez-vous cependant, et ne vous laissez pas ébranler par la multitude des mauvais exemples. Voulez-vous trouver des hommes sincèrement vertueux et vraiment chrétiens, qui vous consolent dans ce dérèglement presque universel, « soyez vous-mêmes ce que vous désireriez voir dans « les autres ; et vous en trouverez sûrement, ou qui vous res- « sembleront, ou qui vous imiteront : » *Estote tales et invenietis tales*.

<sup>1</sup> *Osee*, IV, 2.

<sup>2</sup> *In Cant.*, *Serm.* xxxiii, n. 16, t. 1, col. 1395.

<sup>3</sup> *S. Aug.*, *Serm.* cclii, n. 4, t. 3, col. 1040.

TROISIÈME POINT.

L'Eglise parle à ses enfants : ils doivent l'écouter avec un respect qui prouve leur soumission, et lui obéir avec une promptitude qui témoigne leur fidélité et leur confiance. Dieu parle aussi, et à sa parole tout se fait dans la nature comme il l'ordonne. Si les créatures inanimées ou sans raison, lui obéissent avec tant de dépendance ; nous, qui sommes doués d'intelligence, lui devons-nous moins de docilité quand il parle ? Et, en effet, la liberté ne nous est pas donnée pour hésiter, ni pour disputer contre lui : elle nous donne le volontaire pour distinguer notre obéissance de celle des créatures inanimées ou sans raison ; mais quelque soit notre avantage sur elles, ce n'est pas pour nous dispenser de rendre à Dieu la déférence qui lui est due. Le même droit qu'il a sur les autres êtres, subsiste à notre égard ; et il nous impose la même obligation de lui obéir ponctuellement et dans l'instant même. S'il nous laisse notre choix, c'est non pour affaiblir son empire, mais pour rendre notre sujétion plus honorable.

Ceux qui sont accoutumés au commandement, sentent mieux que les autres combien cette obéissance est juste et légitime, combien elle est douce et aimable. Que sert donc de la refuser ou de la contester ? Les hommes peuvent bien trouver moyen de se soustraire à l'empire de leurs semblables ; mais Dieu a cela par nature, que rien ne lui résiste. Si la volonté rebelle prétend échapper à sa domination en s'en retirant d'un côté, elle y retombe d'un autre avec toute l'impétuosité des efforts qu'elle avait faits pour s'en affranchir. Ainsi, tout invite, tout presse l'homme d'obéir à son Dieu, et de lui obéir sans contradiction et sans délai.

Quand on hésite ou qu'on diffère, il se tient pour méprisé ou refusé tout à fait. Lorsque la vocation est claire et certaine, qui est capable d'hésiter un moment, est capable de manquer tout à fait ; qui peut retarder un jour, peut passer toute sa vie :

nos passions et nos affaires ne nous demandent jamais qu'un délai. C'est pour Dieu une insupportable lenteur que d'aller seulement dire adieu aux siens, que d'aller rendre à son propre père les honneurs de la sépulture. Il faudra voir le testament, l'exécuter, le contester : d'une affaire, il en naît une autre, et un moment de remise attire quelquefois la vie toute entière; c'est pourquoi il faut tout quitter en entrant au service de Dieu <sup>1</sup>. Puisqu'il faudra nécessairement couper quelque part, coupez dès l'abord, tranchez au commencement, afin d'être plutôt à celui à qui voulez être pour toujours.

Et combien n'est-on pas dédommagé de ces sacrifices! et quelle confiance ne donnent-ils pas aux âmes, pour oser tout espérer de la bonté d'un Dieu si généreux et si magnifique! Voyez les apôtres, ils n'ont quitté qu'un art méprisable: Pierre en dit-il avec moins de force: « Nous avons tout quitté? *Relinquimus omnia* <sup>2</sup>. Des filets: voilà le présent qu'ils suspendent à ses autels; voilà les armes, voilà le trophée qu'ils érigent à sa victoire. Qu'il y a plaisir de servir celui qui fait justice au cœur et qui pèse l'affection; qui veut à la vérité nous faire acheter son royaume, mais aussi qui a la bonté de se contenter de ce que nous avons entre les mains! Car il met son royaume à tout prix, et il le donne pour tout ce que nous pouvons lui offrir: *Tantum valet quantum habes*. « Rien qui soit à plus vil prix « quand on l'achète; rien qui soit plus précieux quand on le « possède: « *Quid vilius, cum emitur; quid carius cum possidetur* <sup>3</sup>.

Mais ce n'est pas assez de tout quitter, parents, amis, biens, repos, liberté; il faut encore suivre Jésus-Christ, porter sa croix après lui en marchant sur ses traces, en imitant ses exemples, et se renoncer ainsi soi-même tous les jours de sa

<sup>1</sup> S. Chrysost. in *Matth.*, *Homil.*, xxvii, t. vii, p. 350.

<sup>2</sup> *Matth.* xix, 27.

<sup>3</sup> S. Gregor. in *Ev.*, *Hom.* v, n. 2, 3, t. i, col. 1431.

vie. Cependant qu'il est difficile, quand tout est heureux, quand tout nous favorise, de résister à ces attraits séduisants d'un monde qui nous amollit et nous corrompt en nous flattant ! A qui persuadera-t-on de fuir la gloire, de mépriser les honneurs, de redouter les richesses, lorsqu'ils semblent se présenter comme d'eux-mêmes, et venir pour ainsi dire nous chercher dans notre obscurité ? Qui peut comprendre qu'il faille se mortifier dans le sein de l'abondance ; faire violence à ses désirs, lorsque tout concourt à les satisfaire ; devenir à soi-même son propre bourreau, si les contradictions du dehors ne nous en tiennent lieu ; et savoir se livrer à tous les genres de souffrances, pour mener une vie vraiment pénitente et crucifiée ? Et toutefois y a-t-il une autre manière de se rendre semblable à Jésus-Christ, et de porter fidèlement sa croix avec lui ?

« O croix aimable ! ô croix si ardemment désirée, et enfin  
« trouvée si heureusement ! puissé-je ne jamais te quitter, te  
« demeurer tendrement et constamment attaché, afin que ce-  
« lui qui, en mourant entre tes bras, par toi m'a racheté, par  
« toi aussi me reçoive et me possède éternellement dans son  
« amour : » *Ut per te me recipiat, qui per te moriens me redemit.* Tels sont les sentiments dont doivent être animés tous ceux qui veulent sincèrement appartenir à Jésus-Christ : point d'autre moyen de se montrer ses véritables disciples.

Quand est-ce que l'Eglise a vu des chrétiens dignes de ce nom ? C'est lorsqu'elle était persécutée, lorsqu'elle lisait à tous les poteaux des sentences épouvantables contre ses enfants, et qu'elle les voyait à tous les gibets, et dans toutes les places publiques, immolés pour la gloire de l'Évangile. Durant ce temps, mes Sœurs, il y avait des chrétiens sur la terre ; il y avait de ces hommes forts, qui, nourris dans les proscriptions et dans les alarmes continuelles, s'étaient fait une glorieuse habitude de souffrir pour l'amour de Dieu. Ils croyaient que c'était trop de délicatesse à des disciples de la croix, que de

rechercher le plaisir et en ce monde et en l'autre. Comme la terre leur était un exil, ils n'estimaient rien de meilleur pour eux que d'en sortir au plus tôt. Alors la piété était sincère, parce qu'elle n'était pas encore devenue un art : elle n'avait pas encore appris le secret de s'accommoder au monde, ni de servir au négoce des ténèbres. Simple et innocente qu'elle était, elle ne regardait que le ciel, auquel elle prouvait sa fidélité par une longue patience. Tels étaient les chrétiens de ces premiers temps : les voilà dans leur pureté tels que les engendrait le sang des martyrs, tels que les formaient les persécutions.

Maintenant une longue paix a corrompu ces courages mâles, et on les a vus ramollis depuis qu'ils n'ont plus été exercés. Le monde est entré dans l'Eglise. On a voulu joindre Jésus-Christ avec Bélial ; et de cet indigne mélange quelle race enfin nous est née ? Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers ; une piété bâtarde et falsifiée, qui est toute dans les discours et dans un extérieur contrefait. O piété à la mode ! que je me ris de tes vanteries et des discours étudiés que tu débités à ton aise pendant que le monde te rit ! viens que je te mette à l'épreuve. Voici une tempête qui s'élève ; voici une perte de biens, une insulte, une disgrâce, une maladie. Quoi, tu te laisses aller au murmure, ô vertu contrefaite et déconcertée ! tu ne peux plus te soutenir, piété sans force et sans fondement ! Va, tu n'étais qu'un vain simulacre de la piété chrétienne ; tu n'étais qu'un faux or qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s'évanouit dans le creuset. La piété chrétienne n'est pas faite de la sorte : le feu l'épure et l'affermi. Ah ! s'il est ainsi, chrétiens, si les souffrances sont nécessaires pour soutenir l'esprit du christianisme, Seigneur, rendez-nous les tyrans, rendez-nous les Domitien et les Néron.

Mais modérons notre zèle, et ne faisons point de vœux indiscrets : n'envions pas à nos princes le bonheur d'être chré-

tiens, et ne demandons pas des persécutions que notre lâcheté ne pourrait souffrir. Sans ramener les roues et les chevalets sur lesquels on étendait nos ancêtres, la matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, les affaires des épines, les hommes assez d'injustice, leurs jugements assez de bizarreries, leurs humeurs assez d'importunes inégalités, le monde assez d'embarras, ses faveurs assez d'inconstance, ses engagements les plus doux assez de captivité. Que si tout nous prospère, si tout nous rit, c'est à nous à nous rendre nous-mêmes nos persécuteurs, à nous contrarier nous-mêmes.

Pour mener une vie chrétienne, il faut sans cesse combattre son cœur, craindre ce qui nous attire, pardonner ce qui nous irrite, rejeter souvent ce qui nous avance, et nous opposer nous-mêmes aux accroissements de notre fortune. Oh ! qu'il est difficile, pendant que le monde nous accorde tout, de se refuser quelque chose ! Qui, ayant en sa possession une personne très-accomplie, qu'il aurait aimée, vivrait avec elle comme avec sa sœur, s'élèverait au-dessus de tous les sentiments de l'humanité. C'est une aussi forte résolution, dit S. Chrysostôme<sup>1</sup>, de ne pas laisser corrompre son cœur par les grandeurs et les biens qu'on possède. Ah ! qu'il faut alors de courage pour renoncer à ses inclinations, et s'empêcher de goûter et d'aimer ce que la nature trouve si doux et si aimable. Sans cesse obligé d'être aux prises avec soi-même, pour s'arracher de vive force à des objets auxquels tout le poids du cœur nous entraîne, combien ne s'y sent-on pas plus fortement incliné, lorsque tout ce qui nous environne nous invite et nous presse de satisfaire à nos désirs ? C'est une si critique situation qu'il faut vraiment, pour se conserver pur, se rendre en quelque sorte cruel à soi-même, en se privant d'autant plus des vains plaisirs que la chair recherche, qu'on a plus de moyen de

<sup>1</sup> *In Matth., Hom. XL, n. 4, t. VII, p. 442.*

se les procurer. Si l'esprit veut alors acquérir une noble liberté, qu'il tienne les sens dans une sage contrainte, de peur d'en être bientôt maîtrisé; et que saintement sévère à lui-même, sévère à son corps, il tende, par une bienheureuse mortification de tous les retours de l'amour-propre et toutes les affections charnelles, à se dégager de plus en plus de tout ce qui l'empêche de retourner à son principe. Peu à peu, il trouvera dans les austérités de la pénitence, dans les humiliations de la croix, plus de délices et de consolations, que les amateurs du monde ne sauraient en goûter dans les folles joies qu'il leur procure, et dans tous les contentements de leur orgueil. C'est ainsi que, par les différents progrès du détachement et de la pénitence, nous parvenons à être réellement martyrs de nous-mêmes, nous devenons des victimes d'autant plus propres à être consommées en Jésus-Christ qu'elles sont plus volontaires. Nouveau genre de martyre, où le persécuteur et le patient sont également agréables; où Dieu d'une même main anime celui qui souffre, et couronne celui qui persécute.

Saintes Filles, vous connaissez ce genre de martyre, et depuis longtemps vous l'exercez sur vous-mêmes avec un zèle digne de la foi qui vous anime. Peu contentes de vous être dépouillées, par un généreux renoncement que la grâce vous a inspiré, de tous les objets capables de vous affadir, vous avez encore voulu déclarer une guerre continuelle à toutes les affections, à tous les sentiments d'une nature toujours ingénieuse à rechercher ce qui peut la satisfaire; et dans la crainte de céder à ses empressements, vous avez mieux aimé lui refuser sans danger ce qui pourrait lui être permis, que de vous exposer à vous laisser entraîner au-delà des bornes, en lui donnant tout ce que vous pouviez absolument lui accorder. Persévérez, mes Sœurs, dans cette glorieuse milice, qui vous apprendra à mourir chaque jour à ce que vous avez de plus intime, et qui, vous détachant de plus en plus de la chair, vous élèvera par

une sainte mortification de l'esprit, jusqu'à Dieu, pour trouver en lui cette paix que le monde ne connaît pas, ces délices que les sens ne sauraient goûter, et ce parfait bonheur réservé aux âmes vraiment chrétiennes, que je vous souhaite.

---

Comme le *Panegyrique de saint André* par Bossuet concerne l'Œuvre des Apôtres en général, bien plutôt que la vie même de S. André, nous croyons qu'il peut être utile de placer à côté de ce discours à grandes vues, un autre petit sermon plus relatif à la personne même de notre saint Apôtre, et qui soit comme le résumé succinct des faits dominants et caractéristiques de son Histoire particulière.

## SERMON HISTORIQUE

ET TOUT SPÉCIAL

POUR L'HISTOIRE DE SAINT ANDRÉ.

---

*Ecce nos reliquimus omnia, et  
seculi sumus te.*

Pour nous autres, nous avons tout  
quitté pour vous suivre.

(Paroles des Apôtres à N.-S. J.-C.  
En S. Matth. XIX, 29.)

- I. — Combien a été généreux le dévouement de S. André pour Jésus-Christ.
- II. — Combien fut ardent l'amour de cet Apôtre pour la croix du Seigneur.

Dans le temps où l'Eglise soupire avec les Patriarches et les Prophètes après l'avènement du Messie, où elle exhorte ses

enfants à se préparer à recevoir le Sauveur, en écoutant avec docilité les salutaires avertissements de S. Jean-Baptiste, précurseur du Christ, nous célébrons la fête de S. *André*, apôtre, l'un de ces fidèles Hébreux, qui attendirent et désirèrent avec le plus d'ardeur la venue du Messie, et qui la demandèrent à Dieu avec le plus d'instance. Cet excellent Israélite est pour tous les siècles un modèle illustre de l'empressement avec lequel nous devons chercher le Fils de Dieu. Il n'eut pas plutôt appris que S. Jean-Baptiste était son précurseur, qu'il se hâta de l'aller entendre dans le désert, et de se faire son disciple. Il se pénétra de ses instructions et de ses sentiments ; il les réduisit en pratique, et sa vertu parfaite ne tarda pas à être magnifiquement récompensée par la pleine satisfaction que la divine Providence accorda à ses désirs. Le Messie l'appela, et l'honora, non-seulement du titre de disciple, mais l'éleva à l'un des premiers rangs de l'Apostolat.

Considérons, mes frères, dans la vie de cet éminent Apôtre, *d'abord* son généreux dévouement dans le ministère évangélique ; — *ensuite*, son amour de la croix.

L'exemple d'un si noble zèle et des grâces extraordinaires dont il a été couronné, est bien capable de nous exciter de plus en plus à désirer et à appeler de tous nos vœux parmi nous et en nous l'avènement du Fils de Dieu.

## I.

*Son généreux dévouement pour le Messie* se manifesta tout d'abord, lorsque le saint Précurseur dont il s'était fait le disciple, voyant passer le Sauveur, qu'il avait baptisé la veille, le fit connaître et le montra, en disant :

— *Le voici !... Voici l'Agneau de Dieu ! voici Celui qui enlève et efface les péchés du monde* <sup>1</sup> : ECCE AGNUS DEI, ECCE QUI TOLLIT PECCATA MUNDI !

<sup>1</sup> Jean, I, 36.

A ces paroles, et, de plus, éclairé par le Saint-Esprit, S. André n'hésita point ; il quitta son maître bien-aimé, S. Jean-Baptiste, et, de concert avec un autre disciple du saint précurseur, il suivit sans délai le Christ Jésus. Le Sauveur se retourna, et voyant qu'ils le suivaient, leur demanda ce qu'ils cherchaient. Ils répondirent qu'ils désiraient connaître sa demeure. Jésus leur dit : *Venez, et voyez*. — Ils passèrent avec lui le reste de ce jour, de même qu'une partie de la nuit suivante. Le Fils de Dieu, revêtu de notre humanité, se révéla à eux, leur communiqua sa lumière et sa grâce, leur montra la gloire de sa divinité. Nul langage ne saurait exprimer la joie et la consolation qu'éprouva S. André en cette circonstance. Il reconnut Jésus pour le Messie et le Sauveur du monde, s'attacha à lui pour toujours, et fut le premier de ses disciples ; ce qui l'a fait surnommer par les Eglises d'Orient *Protoctet*, c'est-à-dire, *Premier Appelé*.

Le premier usage qu'il fit de ses nouvelles lumières, fut de s'empresseur d'en faire part à son frère Simon. Il l'alla trouver aussitôt et lui dit : *Nous avons trouvé le Messie*<sup>1</sup>, c'est-à-dire, le Christ, Fils de Dieu, Rédempteur des hommes : *Invenimus Messiam*. Il le présenta ensuite à Jésus, afin qu'il pût aussi le connaître. Le Christ admit également Simon au nombre de ses disciples et le surnomma *Céphas*, c'est-à-dire *Pierre*. Les deux frères restèrent un jour avec Jésus pour entendre sa divine doctrine, puis ils retournèrent chez eux. Depuis ce temps-là, ils furent l'un et l'autre disciples de Jésus, ils s'attachèrent à lui, mais ils ne le suivaient pas continuellement, comme ils firent dans la suite. Lorsqu'ils l'avaient entendu, ce qui arrivait fréquemment, ils allaient exercer leur profession et vaquer à leurs affaires domestiques.

Ils étaient à Cana en Galilée, avec la sainte Vierge, lorsque Jésus opéra son premier miracle. — Ils l'accompagnèrent

<sup>1</sup> Jean, I, 41.

aussi, lorsqu'il alla célébrer la Pâque à Jérusalem. Lorsque Jésus baptisait dans le Jourdain, ils baptisaient aussi par son autorité et en son nom.

L'automne suivant, Notre-Seigneur étant revenu dans la Basse Galilée, vit les deux frères, *Pierre* et *André* qui pêchaient dans la mer de Génézareth ; il les appela, en leur disant :

— *Venez à ma suite, et je vous ferai pêcheurs d'hommes : Venite post me, faciam vos fieri piscatores hominum.*

Les deux frères n'hésitèrent point ; ils quittèrent sur-le-champ leurs filets et leurs barques, et suivirent le Rédempteur pour ne plus se séparer de lui, — L'année suivante, le Fils de Dieu forma le collège des Apôtres. Les Evangélistes mettent *Pierre* et *André* à la tête des autres.

Peu de temps après, Jésus se rendit à Capharnaüm ; il logea dans la maison des deux frères, et, à leur prière, il guérit de la fièvre la belle-mère de Simon, en la prenant par la main et en commandant à la fièvre de la quitter.

Quelques mois plus tard, Jésus-Christ voulut donner à manger à cinq mille personnes qui l'avaient suivi dans le désert pour entendre sa parole céleste. Ce fut *S. André* qui donna avis, *qu'il y avait là, dans les mains d'un jeune homme, cinq pains d'orge et deux petits poissons*, en ajoutant que c'était bien peu pour une si grande multitude. Mais il ne doutait pas que Jésus, s'il le jugeait à propos, ne pût faire éclater en cette occasion sa puissance miraculeuse. Il savait qu'il était bien supérieur au Prophète Elisée, qui avec vingt pains avait nourri cent hommes<sup>1</sup>.

Ce fut *S. André*, qui, quelques jours avant la Passion de Notre-Seigneur, le fit connaître à des Gentils qui étaient venus à Jérusalem pour le voir. *S. Philippe* n'osait pas, de sa propre autorité, les présenter à Jésus ; il parla à *S. André*, et

<sup>1</sup> II, Reg., iv, 4.

tous deux prévinrent le Seigneur, qui accorda à ces étrangers la grâce qu'ils demandaient. Ce trait est une preuve du crédit dont jouissait notre Apôtre auprès du Sauveur. Aussi le vénérable Bède lui donne-t-il le titre d'*Introducteur auprès de Jésus-Christ* ; il mérita, dit-il, cet honneur, parce qu'il avait amené S. Pierre auprès du Fils de Dieu.

Il fut un des quatre Apôtres qui, ayant entendu Notre-Seigneur prédire la catastrophe de Jérusalem, lui demandèrent en particulier dans quel temps s'accomplirait cette prédiction, afin de pouvoir avertir leurs frères et de leur fournir la faculté d'échapper au danger.

Après l'Ascension de Jésus-Christ et la descente du Saint-Esprit, S. André, comme le rapportent les SS. Pères, alla prêcher l'Evangile dans plusieurs contrées, dans la Scythie d'Asie et d'Europe, dans la Sogdiane et dans la Colchide, dans les environs de Sébastopol, de Sinope, dans la Thrace, chez les Moscovites et les Russes, jusqu'à l'embouchure du Boristhène, jusqu'aux montagnes où est aujourd'hui la ville de Kiow, et jusqu'aux frontières de la Pologne. Il prêcha la foi dans le Pont, et particulièrement à Byzance, aujourd'hui Constantinople. Il étendit le Royaume de Jésus-Christ dans plusieurs autres contrées, opérant partout les prodiges les plus éclatants, des guérisons admirables, instantanées, des résurrections de morts, etc., répandant des bienfaits célestes sur tous les lieux de son passage. — De l'Asie, il vint en Grèce, fit des prédications dans l'Epire, dans le Péloponèse et dans l'Achaïe. Il disputa avec les philosophes Païens dans la ville d'Argos ; ensuite il séjourna et s'arrêta à Patras, ville d'Achaïe, où ce saint Apôtre donna sa vie pour Jésus-Christ. Là, il confirma par l'effusion de son sang la foi qu'il avait annoncée en tant de lieux ; il fut crucifié à un arbre par l'ordre du proconsul Egée. Cet impie gouverneur de Patras et de la province d'Achaïe, résistait à la prédication évangélique, et mérita les justes reproches de l'apôtre S. André, de ce que, placé par

Dieu pour juger ses semblables, il refusait de reconnaître et d'adorer le souverain Juge de tous les hommes.

## II.

Or, c'est dans cette suprême et solennelle circonstance que S. André fit paraître *l'amour admirable qu'il avait pour la Croix*.

Condamné à la mort par un tribunal impie, l'homme de Dieu était conduit par les satellites dehors la ville, pour être crucifié. Pendant qu'on le menait au lieu de son crucifiement, il se fit un immense concours d'hommes qui jetaient des cris et disaient :

« — Cet homme est innocent ! il est condamné à mort injustement !... — Les uns répétaient : On ne devrait pas faire mourir un homme juste, un homme qui annonce la justice et la vérité.

« — Accordez-nous cet honnête juste, disaient les autres au Proconsul ; rendez-nous ce saint homme ; ne tuez pas un homme cher à Dieu, un homme équitable, plein de douceur et de bonté !

Le proconsul Egéas, irrité d'une part des remontrances de l'Apôtre, et voulant, d'autre part, s'épargner la honte et la cruauté inique qu'il y avait à immoler sur la croix un homme véritablement juste, disait à S. André :

« — Cessez de nous répéter Jésus-Christ, puisqu'une prédication, semblable à la vôtre, ne l'a pas préservé du malheur d'être crucifié par les Juifs. Sacrifiez à nos dieux, et vous sauverez votre vie.

S. André lui répondit que, *si Jésus-Christ avait été crucifié, c'était parce qu'il s'était offert de lui-même et volontairement pour le salut du genre humain* ; — que, pour lui, il refusait de sacrifier aux divinités païennes, parce que ces dieux idolâtriques n'étaient que des démons.

« — Tous les jours, ajouta l'Apôtre, je sacrifie au Dieu  
« tout puissant, au Dieu unique et véritable : je lui immole,  
« non point la chair des taureaux et des béliers, mais  
« l'Agneau divin et immaculé, dont la chair est distribuée au  
« peuple fidèle ; et, après que tout le peuple a participé à sa  
« chair et à son sang, l'Agneau qui a été immolé, continue  
« à demeurer toujours vivant, toujours entier, toujours le  
« même qu'auparavant. — Quant à mon immolation sur la  
« croix, je ne la crains pas, ô proconsul impie et inhumain ;  
« je la désire, au contraire, et je l'appelle de tous mes vœux ;  
« je souhaite ardemment mourir comme le Christ, mon Sei-  
« gneur.

Comme les peuples d'Achaïe voulaient employer la sédition et la violence, pour délivrer l'Apôtre, S. André les arrêta et les conjura avec les plus vives instances de ne point l'empêcher de parvenir à la couronne du martyr qu'il désirait fortement obtenir par la mort de la Croix.

Lorsque l'Apôtre, conduit par les satellites du Proconsul, arriva au lieu du martyr, et qu'il vit de loin la croix qui l'attendait, il se mit à saluer cette croix, à élever les mains vers elle, à en proclamer les éloges et la puissance divine, il s'écriait :

« — Je te salue, Croix précieuse, qui as été consacrée par le  
« sang de mon Dieu, et ornée par ses membres comme avec  
« de riches diamants !... Reçois-moi dans tes bras ! O Croix  
« salutaire, toi qui as été embellie par les membres du Sei-  
« gneur, je t'ai ardemment aimée ! Il y a longtemps que je te  
« désire, et il y a longtemps que je te cherche sans cesse ! Je  
« te trouve enfin, toute préparée à répondre aux désirs de  
« mon âme ; enfin mes vœux sont accomplis ; reçois-moi dans  
« tes bras, en me tirant du milieu des hommes, et rends-moi  
« à mon maître, afin que Celui qui s'est servi de toi pour me  
« racheter, puisse me recevoir par toi ! »

S. Bernard, à l'occasion de cet amour ardent de S. André pour la Croix, s'exprime de la manière suivante :

« — Quand il vit de loin la croix qu'on avait préparée pour  
« lui, il ne changea point de visage ; son sang ne se glaça  
« point dans ses veines ; ses cheveux ne se dressèrent point ;  
« il ne perdit point la voix, on n'aperçut ni tremblement dans  
« son corps, ni trouble dans son âme ; en un mot, il n'éprouva  
« aucune des faiblesses ordinaires en pareille circonstance. Le  
« feu de la charité qui brûlait dans son cœur se manifestait  
« par sa bouche. »

Comme il entendait les plaintes et les cris de la multitude qui voulait forcer le Juge coupable à le déposer de la Croix, il s'écriait et disait :

« — Seigneur, ne permettez pas que votre serviteur soit  
« déposé de cette croix par un juge impie, car je connais la  
« vertu et le prix de la sainte Croix ! Seigneur Jésus-Christ,  
« vous que j'ai vu, que j'ai aimé, que j'ai connu, que j'ai  
« confessé devant les hommes et devant les Puissances de la  
« terre, n'exaucez que cette prière que je vous adresse présen-  
« tement ; non, ne permettez point que je sois séparé de vous ;  
« il est temps que mon corps soit confié à la terre, et que  
« vous ordonniez que j'aie près de vous. (Ne souffrez point  
« que ce peuple empêche ma passion et ma mort). »

Le saint Apôtre resta deux jours vivant sur la croix, du haut de laquelle il ne cessait de prêcher Jésus-Christ, et de prier Notre-Seigneur de recevoir son sacrifice et ce genre de souffrance et de mort, semblables à celles de son divin Maître, jusqu'à ce qu'enfin sa sainte âme alla près de lui dans le Ciel.

— Les Prêtres et les Diacres d'Achaïe, qui furent témoins oculaires de tout ceci, l'écrivirent, le communiquèrent à toutes les Eglises. — Le corps du saint Apôtre fut enseveli précieusement avec des parfums par une excellente dame chrétienne, Maximilla, épouse du proconsul. L'an 357, il fut transféré de Patras à Constantinople, avec le corps de S. Luc et de S. Timothée, et placé dans la magnifique église des Apôtres, bâtie par Constantin le Grand, et, en ce lieu, ces saintes reliques

opérèrent les miracles les plus éclatants, comme le rapportent S. Paulin et S. Jérôme. — Après la prise de Constantinople par les Français (au XIII<sup>e</sup> siècle), le cardinal Pierre de Capoue porta les reliques de S. André en Italie et les déposa dans la cathédrale d'Amalfi, au royaume de Naples, où elles sont restées jusqu'à ce jour.

Quant au Proconsul, persécuteur de S. André, la main du Seigneur le frappa aussitôt, lui et ceux qui avaient pris une part active à ce crime. Ils périrent peu après, de la mort la plus horrible. La vengeance divine s'exerça sur eux, en révélant leur honte et leur impiété, et en leur faisant endurer, dès ce monde, les tourments des Réprochés. « Seigneur, dit la « Liturgie sacrée, vous avez plongé dans les Enfers ceux qui « persécutèrent le Juste ; et par le bois de la Croix vous avez « conduit le Juste <sup>1</sup> (en votre Royaume céleste). »

#### CONCLUSION.

Dans ce saint temps de l'Avent, imitons S. André, attendant et demandant avec instance l'avènement de Jésus-Christ : désirons-le également, appelons-le de tous nos désirs ; et il viendra parmi nous, il régnera dans nos âmes par sa grâce, il nous comblera de ses dons célestes, comme il fit à l'égard de S. André. — Comme lui, durant notre existence temporelle,

<sup>1</sup> *Vous avez conduit le juste à la gloire et au bonheur.* — En effet, non-seulement S. André a été conduit par la croix à la félicité céleste, mais il a été même surabondamment glorifié *sur la terre*, au lieu même de son crucifiement. Car la Grèce tout entière, dans un élan général et pleinement unanime, a bâti en l'honneur de S. André, à Patras, sur le lieu même de son martyre, une magnifique cathédrale, qui est la principale des quatre basiliques métropolitaines de la Morée ; les trois autres sont celles de *Napoli*, de *Romanie*, de *Corinthe* et *Misitra*. Le métropolitain de Patras a près de mille églises dans l'étendue de son archevêché. — Que de siècles de gloire ont été, sont encore et seront jusqu'à la fin du monde, la conséquence prédite, immanquable, du martyre de S. André sur la croix de Patras!...

dévouons-nous généreusement à son service, travaillons pour lui et rapportons à sa gloire tous nos travaux. Etendons son règne autour de nous, dans nos familles, dans le cercle de nos amis et de nos connaissances, par tous les moyens qui sont à notre disposition. Par là, nous donnerons à Notre-Seigneur Jésus-Christ la plus grande preuve d'amour, et nous nous procurerons à nous-mêmes une gloire et une félicité sans fin.

S'il nous faut porter la croix, comme Jésus-Christ et comme son Apôtre, acceptons toutes les souffrances que nous envoie la Providence. C'est par la Croix que Jésus-Christ a opéré le salut du monde ; c'est par elle que nous nous sauverons. C'est par la Croix que Jésus-Christ et son Apôtre sont entrés dans la gloire céleste ; c'est aussi par la Croix que nous entrerons dans le même bonheur. C'est pourquoi il convient de répéter souvent avec l'Eglise :

O CRUX, AVE, SPES UNICA ! *Nous vous saluons, ô Croix ! notre unique Espérance !* Aimons la croix du Sauveur, puisqu'elle est l'unique espérance du genre humain ! Vénérons-la, mettons-nous sous sa protection puissante. C'est l'arbre de vie, d'où découlent sur le monde les bénédictions du ciel ; c'est l'arbre salulaire, dont les fruits communiquent la gloire et l'immortalité !

---

## CONSIDÉRATIONS SUR LE MYSTÈRE DE LA CROIX

QU'AIMAIT PASSIONNÉMENT L'APÔTRE S. ANDRÉ.

---

Conformité de l'enseignement doctrinal de S. Paul avec l'amour de S. André pour la Croix. — L'amour passionné de cet Apôtre pour la Croix est pleinement justifié par le docteur des nations, qui en fait ressortir l'excellence et les fruits précieux. — La doctrine de S. Paul donne les raisons mystérieuses et profondes, pour lesquelles les Apôtres en général, et notamment S. André, et Simon Pierre, son frère, S. Philippe, S. Barthélemy, S. Siméon, S. Paul lui-même, et la plupart des autres disciples de Jésus-Christ ont aimé la Croix, et en ont désiré supporter l'opprobre et les douleurs. — Le monde, c'est-à-dire les personnes mondaines et séparées de Dieu, ignorent complètement ce mystère. — Dans l'enseignement Apostolique, nous devons mettre notre gloire dans la Croix, à l'exemple de S. André et de S. Paul, et des autres hommes de Dieu; nous devons y chercher notre force, y puiser nos mérites.

*Mihi absit gloriari nisi in cruce  
Domini nostri Jesu Christi!*

A Dieu ne plaise que je me glorifie en  
autre chose qu'en la Croix de N.-S.  
Jésus-Christ! (GALAT., VI, 14.)

Les fidèles découvriraient un grand enseignement dans la Croix de N. S., s'ils la considéraient et la vénéraient comme elle doit l'être. Ils trouveraient un remède à leurs peines, un grand sujet de consolation dans leurs afflictions, s'ils savaient méditer chrétiennement, souvent et avec foi, le profond mystère de la Croix de Jésus-Christ. Au premier coup d'œil, il semblerait qu'elle n'est qu'un sujet de tristesse et d'humiliation, tandis que, quand on l'envisage au point de vue de la foi, elle apparaît à nos regards étonnés, comme l'unique source de la vraie gloire et du vrai bonheur. — Puisque dans ses Epîtres, S. Paul appelle la spéciale attention des fidèles sur ce point, entrons avec lui dans les salutaires pensées que nous devons avoir au sujet de la Croix de Notre Sauveur. Appliquons-nous, habituons-nous à y contempler, selon la doctrine Apostolique, le principe de notre gloire et les conditions de nos avantages les plus chers.

Rien ne saurait nous être plus utile, que d'inculquer profondément dans nos âmes cette précieuse vérité.

I

S. Paul, voulant terminer et résumer le fond doctrinal de son Epître aux Galates, renferme le Christianisme dans ce qu'il va dire touchant la vertu régénératrice de la Croix de J.-C. — Ce point est si important pour leur salut, et en même temps son affection pour eux est si grande, que, contre son ordinaire (car il avait coutume de se servir d'un secrétaire pour écrire ses lettres), il a écrit celle-ci, quelque longue qu'elle fût, de sa propre main :

11. *Voyez, dit-il<sup>1</sup>, quelle grande Epître je vous ai écrite de ma propre main !* acceptez-la comme un témoignage sincère du grand attachement que j'ai pour vous, et du vif désir que j'ai de vous voir dans le chemin de la vérité et du salut.

12. *En effet, tous ceux qui veulent plaire dans la Chair, sont ceux qui vous obligent à vous faire circoncire ; ce qu'ils font seulement afin de n'être point persécutés pour la croix de J.-C.*

*Ceux qui veulent plaire dans la chair, c'est-à-dire, ceux qui ne sont guidés que par des vues charnelles, par des motifs de complaisance et de respect humain, non par la foi et par la conscience, visent beaucoup plus à l'accomplissement d'un rite ou formalisme légal, pour sauver ou satisfaire les apparences extérieures, qu'à l'observation réelle et sérieuse de la Loi Divine. Ces gens, renonçant à la vertu de religion, se contentaient de l'apparence de la piété, sans se soucier d'en avoir la réalité. Ils obligeaient les fidèles de la Galatie à pratiquer la cérémonie extérieure de la Circoncision, qu'ils savaient annulée par l'Evangile, — non par amour et par zèle de l'observation de la Loi de Dieu, mais dans un but tout humain, tout charnel, celui de faire plaisir aux Judaïsants, c'est à-dire à des hommes infidèles et entachés d'hérésie, — et d'éviter par là leurs vexations, leurs mépris, leurs persécutions. Ces faux Apôtres croyaient sans aucun doute en J.-C. ; les preuves de sa divinité étaient trop frappantes ; mais ils se mettaient peu en peine de fausser leur foi et celle des fidèles, de corrompre leurs mœurs, lorsque l'intérêt ou le lucre semblait le demander, ils prêchaient le Judaïsme aussi bien que le Christianisme, l'infidélité ou l'hérésie, aussi bien que la*

<sup>1</sup> Galat., vi, 11.

foi et l'orthodoxie. Ces hypocrites, quand ils se trouvaient parmi les Chrétiens, ils annonçaient J.-C. et sa croix ; lorsqu'ils se trouvaient ensuite parmi les Juifs rebelles et ennemis de la Croix, ils se rangeaient du côté de ces derniers, *afin de n'avoir rien à souffrir pour la croix de J.-C.*, UT CRUCIS CHRISTI PERSECUTIONEM NON PATIANTUR.

— 13. S. Paul donne la preuve de cette indigne hypocrisie de leur part ; il tire cette preuve de leur conduite même :

*Car eux-mêmes, dit-il, qui ont reçu la circoncision en signe de leur attachement à la Loi Mosaique, ils ne gardent point la Loi Mosaique, ils la violent habituellement, ils la délaissent ; mais ils veulent que vous embrassiez la cérémonie légale de la Circoncision, afin qu'ils se glorifient en votre chair, afin d'avoir sujet de se faire valoir auprès des Juifs infidèles comme vous ayant fait embrasser le Judaïsme et la circoncision légale, abolis et remplacés par l'Évangile ; — et d'avoir mérité d'obtenir d'eux des félicitations et des faveurs, au lieu d'injures et de persécutions. — Combien ne voit-on pas dans le monde d'âmes faibles et lâches sacrifier, par complaisance pour les méchants, leur conscience, leur foi, leur Dieu, leur salut éternel ! Combien qui consentent à perdre tous ces biens, les plus précieux de tous, pour n'avoir pas le courage de mépriser un léger intérêt, une séduction, une raillerie, pour n'avoir pas la force de souffrir quelque peine, quelque persécution, quelque croix pour J.-C.*

14. Ce n'était pas ainsi que pensait le grand Apôtre ; il flétrit cette indigne conduite des faux Docteurs, qui veulent plaire aux hommes mondains, sans vouloir partager en rien la Croix et la Passion du Sauveur du Monde :

*Quant à moi, dit-il, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de N. S. J.-C. par qui le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde !*

*Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce D. N. J. C. : per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo !*

C'est-à-dire, eux cherchent leur gloire dans le monde, parmi les hommes ; pour moi, au contraire, je me réjouis et je ne cherche ma gloire, que dans la Croix et la Passion de N. S. J.-C. , je mets en elle ma confiance, je la crois, je la prêche, je la supporte ; je sais que tous les biens viennent de la Croix de J.-C. , c'est-à-dire, du mérite de sa Passion et de sa mort qu'il a endurée sur l'arbre de la Croix. La Croix est, par conséquent, la source de toutes les bénédictions, et la cause de toutes les grâces. Si la Croix nous révèle l'énormité du péché,

elle manifeste en même temps l'immensité de l'amour de Dieu à notre égard. — Parce que je mets ma joie et ma gloire dans la Croix de N. S. J.-C., *le monde est mort et crucifié pour moi*, c'est-à-dire je suis devenu étranger au monde, comme le monde m'est étranger ; je ne suis touché, ni réjoui, ni charmé de ses joies ; il me hait et me persécute ; et pour moi je ne veux point lui plaire, — je l'ai en horreur comme je ferais du cadavre d'un crucifié ; et, par réciprocité, le monde me fuit comme il ferait à la vue d'un crucifié ou d'un mort ; il me dédaigne comme je le méprise. — Admironons cette vertu d'abnégation et de renoncement du grand Apôtre ; à la vue d'une âme si parfaite et si évangélique, rougissons de notre imperfection personnelle, et efforçons-nous d'imiter, dans la mesure de nos forces, cette magnanimité apostolique du grand S. Paul. Comme lui, tout chrétien doit être mort au monde, et doit dire de cœur : — *Mihi absit gloriari nisi in cruce D. N. J.-C. ! per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo !*

15. *En effet*, ajoute-t-il pour donner la raison de la nécessité de mourir au monde, *en Jésus-Christ, la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision ; mais la nouvelle créature*, mais la rénovation de l'homme, laquelle a lieu par le mérite et par la puissance régénératrice de la Croix du Rédempteur. Cette rénovation de l'homme, c'est-à-dire cette transformation de l'homme *charnel* en l'homme *spirituel*, s'opère par le *crucifiement de la chair, avec ses vices et ses convoitises* mondaines, comme l'enseigne l'Apôtre : *Je suis mort aux choses du monde*, dit-il, *afin que je vive pour Dieu*, et afin que j'aie la vie surnaturelle et divine. *J'ai été crucifié avec Jésus-Christ sur sa Croix : Christo confixus sum Cruci* : le vieil homme en moi a été crucifié et est mort avec Jésus-Christ sur la croix, dont la vertu m'a été communiquée par le baptême et les autres Sacrements ; et dès lors, *l'homme nouveau* a été créé en moi ; dès lors, devenu homme de justice et créature nouvelle, après avoir été crucifié avec mon Rédempteur, je suis ressuscité avec lui, et avec lui j'ai revêtu une vie nouvelle ; *je vis maintenant de la vraie vie*, de la vie spirituelle et divine, de la vie même de mon Sauveur : *Je vis, ou plutôt, ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Car si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis par la foi et par la grâce puissante et efficace du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même à la mort<sup>1</sup> pour moi.*

<sup>1</sup> Galat., II, 19-20.

Par sa croix et sa mort, il est devenu pour moi la source de toute justice, de la vie spirituelle et divine, il est l'auteur de ma transformation surnaturelle, de ma rénovation entière et merveilleuse. Or, dans le Christ Jésus, c'est uniquement cette nouvelle création qui a de la valeur, et non point les cérémonies légales, telles que la circoncision : *In Christo enim Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura*. Il faut que cette rénovation et régénération de l'âme soit opérée par la vertu de la mort et de la Croix du Rédempteur, laquelle vertu nous est intérieurement communiquée par les Sacrements, et se manifeste extérieurement par la charité divine et par l'observation des Commandements de Dieu. Telle est la grande Règle, la Règle souveraine, touchant la justification de l'homme et la création de l'homme nouveau en Jésus-Christ. Il n'y a pas de salut en dehors de cette Règle, il n'y a pas de christianisme. Avec elle, on vit dans la véritable vie chrétienne, dans la véritable liberté, qui est celle des enfants de Dieu : avec elle un peuple nouveau, tout un nouveau monde, toute une nation d'or, comme l'avait chanté la Sybille avec les Prophètes, est apparu sur la terre<sup>1</sup>.

16. *Et quicumque hanc Regulam secuti fuerint, pax super illos, et misericordia, et super Israël Dei : Et tous ceux qui se conduiront selon cette Règle, la paix et la miséricorde seront sur eux, ainsi que sur l'Israël de Dieu !*

L'Apôtre annonce et demande la paix, le bonheur et les bienfaits de Dieu, en faveur de tous ceux, soit Hébreux convertis, soit Gentils, qui suivront cette Règle chrétienne qu'il leur a tracée et expliquée dans son Epître. Ces vrais fidèles, qui composeront le véritable Israël ou *peuple de Dieu*, obtiendront la paix et la tranquillité de la conscience, les grâces et les effets de la miséricorde et de la bonté du Seigneur, l'abondance des consolations spirituelles en ce monde, et ils assureront le salut éternel de leurs âmes. Ces véritables enfants d'Abraham et d'Israël demanderont au Seigneur tout ce qu'ils voudront, et ils auront la joie de voir leurs prières exaucées. Ils auront part aux bénédictions promises et accordées par le Rédempteur aux Patriarches Abraham et Jacob, à qui le Seigneur avait plusieurs fois annoncé que le nouveau *Peuple de*

<sup>1</sup> Le Christ était annoncé par les Prophètes comme devant être le *Père du siècle futur* et nouveau : PATER FUTURI SÆCULI; et par la Prophétesse de la Gentilité, comme l'auteur, le créateur d'un peuple d'or, d'une nation toute resplendissante par ses vertus, par les grâces et les dons célestes : ... *Toto Surget gens aurea mundo*. — (*Apud Virg.*)

*Dieu*, formé de la Gentilité convertie, serait béni en Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur fils, selon la naissance temporelle, et le Fils Unique de Dieu, dans l'ordre de la génération éternelle. La partie infidèle des Juifs, prophétiquement figurée et représentée par Esaü, devait, après s'être montrée rebelle au Messie, demeurer dans ses péchés et ses vices, et rester privée de la grande et précieuse bénédiction, tant de fois promise à ses Pères, les Patriarches. Cette partie infidèle est celle qui, s'attachant aux convoitises mondaines, a renié le Christ souffrant, et a eu en horreur sa Passion et sa Croix, source de grâce, de vie et de salut. Au lieu de prendre part aux souffrances et à la Croix de son Sauveur, par la pénitence et par les œuvres de mortification évangélique, elle a fait le contraire, elle s'est attachée aux seules pratiques extérieures et charnelles, au sensualisme du monde, aux œuvres et aux jouissances défendues par la Loi divine. A cause de la mondanité de cette conduite et de ses maximes, la vertu toute-puissante de la Croix vivifiante et régénératrice du Sauveur, n'a point fait de cette partie des Juifs *une création nouvelle*, NOVA CREATURA ; mais elle l'a laissée dans l'état de sa *déchéance originelle*, dans l'état de mort du vieil homme de péché.

— Gardons-nous, nous qui voulons être les fidèles disciples du Christ, d'écouter les faux docteurs du monde et de suivre leurs doctrines incertaines, vagues et corrompues. Attachons-nous fermement et de cœur à Jésus-Christ et à la vertu de sa Croix rédemptrice. Non contents de l'honorer, de la vénérer, cette Croix salutaire, aimons aussi à la porter, à la suite du Fils de Dieu, notre Réparateur<sup>1</sup>. Nous avons, pour nous encourager à marcher résolument dans cette Voie Royale de la Croix, un noble exemple dans la personne de saint Paul ; ce grand Apôtre ne s'est pas borné à prêcher cette sublime doctrine ; il l'a pratiquée héroïquement.

17. *Au reste*, dit-il, *que personne, soit d'entre les Judaïsants, soit d'entre les mondains, ne me cause de nouvelles peines* touchant la doctrine évangélique que j'ai enseignée ; *car je porte, imprimées sur mon corps, les marques, les stigmates du Seigneur Jésus*. Eux n'ont rien souffert pour Jésus-Christ ; quant à moi, je porte empreintes sur ma chair les cicatrices des blessures et des coups que j'ai endurés pour le Seigneur et pour son Evangile. J'ai participé à ses douleurs et à sa Croix,

<sup>1</sup> Afin que nous accomplissions par là la part que nous devons apporter aux souffrances de Jésus-Christ pour effectuer l'œuvre de notre salut.

à ses flagellations et à ses persécutions. J'ai combattu pour lui comme un soldat vaillant et fidèle, je puis montrer les blessures que j'ai reçues en défendant sa cause : c'est cette participation à la Croix et à la Passion du Fils de Dieu, qui fait ma gloire, ma consolation et mon salut.

18. L'Apôtre termine et clôt sa lettre en souhaitant aux fidèles d'Asie les grâces spirituelles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire les grâces de transformation, de régénération spirituelle, de rénovation intérieure, que la Croix de Notre-Seigneur Jésus Christ a procurées au genre humain :

*Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mes frères, dit-il, demeure avec votre esprit. Amen !*

Puissions-nous, Disciples d'un Dieu crucifié, ne pas rougir de sa croix, mais nous glorifier en elle, mais la porter à la suite du Rédempteur, la partager avec Lui, afin que, au grand jour du Jugement, lorsqu'elle apparaîtra rayonnante et triomphante, elle devienne notre gloire et notre salut !<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cette doctrine de S. Paul sur la Croix est admirablement confirmée par Jésus-Christ même, et dans l'Évangile et dans les Actes divins de l'Homme-Dieu. S. Paul a encore exalté la Croix dans l'*Épître aux Philippiens*, II, 5-11. Voir l'exposé de cet enseignement évangélique et Apostolique dans l'*Homélie sur l'Épître du Dimanche des Rameaux*, et particulièrement dans le *Sermon sur la sainte Croix*, au 3<sup>e</sup> jour de mai.

## APPENDICE POUR L'HISTOIRE DE S. JACQUES-LE-MAJEUR

---

### S. JACQUES DE COMPOSTELLE

Compostelle, *Compostella*, que les Espagnols appellent *San Iago de Compostella*, est la célèbre ville capitale de la Galice, en Espagne. Elle est située dans une presqu'île formée par les rivières de Tombra et d'Ulla, dans une plaine agréable, environnée de collines, arrosée de plusieurs ruisseaux, à 35 l. Nord de Braga, 55 Ouest de Léon, 401 Nord de Lisbonne, 110 Nord-Ouest de Madrid.

Cette ville est redevable de sa grande célébrité au concours extraordinaire des pèlerins qui, constamment, jusqu'à nos derniers temps, y arrivaient de tous les lieux du monde, dans le but d'y visiter le corps de l'apôtre S. Jacques le Majeur, qui, d'après la Tradition, repose dans son Eglise. Tant de fidèles, venus de toutes les parties de la Chrétienté, au milieu des périls et des fatigues, n'avaient pas fait tant de sacrifices ni affronté tant de dangers, pour voir les monuments de Compostelle et les beautés de cette ville, mais pour vénérer les Reliques du Grand Apôtre de l'Espagne, pour satisfaire leur dévotion au lieu même de son tombeau devenu si glorieux par la multitude des prodiges, et pour s'en retourner, ensuite, comblés des bienfaits obtenus par l'intercession d'un si puissant Ami du Seigneur.

Emus au spectacle des innombrables faveurs miraculeuses que S. Jacques accordait aux fidèles qui venaient le visiter et le prier à Compostelle, les Souverains Pontifes, par honneur et par reconnaissance pour cet Apôtre, se sont plu à enrichir ce Lieu de grâces temporelles et spirituelles. Le pape Léon III, comme le témoignent tous les écrivains d'Espagne, y fonda un évêché, à la prière de Charlemagne. — Depuis, le pape Calixte II, qui avait une particulière dévotion à S. Jacques, transporta à Compostelle le droit de Métropole, qui auparavant était à Iria. Cette translation eut lieu vers l'an 1124. Ce Pontife lui donna pour évêchés suffragants : Salamanque, *Lat. Salmantica*; Plaisance, *Placentia*; Lugo, *Lucus Augusti*; Astorga, *Asturica*; Zamora, *Zamora*; Orenze, *Auria*; Ruy, *Rude*; Mondonendo, *Mindonia*; Coria, *Cauria*; Ciudad-Ro-

drigo, *Rodericopolis* ; Avila, *Abula* ; Léon, *Legio* ; et Oviédo, *Ovetum* ; ces deux derniers restèrent exempts, parce qu'ils avaient été autrefois archevêchés. Le pape Pascal II, voulant encore augmenter les faveurs que ses prédécesseurs avaient accordées à l'Eglise de Compostelle, ordonna que sept des canonicats seraient possédés par des cardinaux. Ainsi, dans le Chapitre de Compostelle, il y a sept cardinaux-prêtres, à l'imitation de ceux de l'Eglise romaine.

A Compostelle, les Eglises, surtout la Métropolitane, sont magnifiques. Les maisons religieuses, de l'un et de l'autre sexe, s'y sont multipliées considérablement. On admirait la beauté des places publiques ; on vantait l'Université de cette ville, on fréquentait ses deux foires principales. Mais de nos jours, depuis qu'un esprit impie s'est emparé des populations et des hommes politiques, on a vu diminuer et disparaître insensiblement une bonne partie des avantages temporels et spirituels de cette cité.

L'an 1056, l'archevêque Cresconius célébra à Compostelle un Concile, où l'on fit des ordonnances ayant pour but de maintenir la discipline ecclésiastique. Entre autres choses, on ordonna que les évêques et les prêtres célébreraient tous les jours le Saint Sacrifice de la Messe, et que, aux jours de jeûne et de pénitence, les clercs revêtiraient le cilice. (Baronius, *Annales Eccl.*, an. 1056. tom. IX, *Concil.*)

Bernard, trésorier de l'église de Compostelle, composa, environ l'an 1129, un ouvrage où il a recueilli les bulles des Papes et les Ordonnances des anciens rois d'Espagne en faveur de cette Métropole. Ambroise Moralès loue cet ouvrage comme très-utile pour la Chronologie et pour les Antiquités d'Espagne<sup>1</sup>.

Lorsque, au dixième, onzième et douzième siècles, plusieurs princes Mahométans, du nom d'*Almansor*, firent de formidables invasions dans les Espagnes, par mer et par le détroit de Gibraltar, les Espagnols et notamment les chevaliers de l'Ordre militaire de S. Jacques de Compostelle, les repoussèrent victorieusement et du territoire de Compostelle et des divers lieux de l'Espagne et du Portugal. — L'an 1158 de Jésus-Christ, Joseph Almansor, roi de Maroc, passa la mer avec soixante mille chevaux, et cent mille hommes de pied ; il fut battu par les chrétiens qui combattaient au nom et avec l'appui de

<sup>1</sup> Voyez Lucius Marineus, *de rebus Hisp. lib.*, v, c. *de sacr. ædib.*; Merula, *Cosm. part.* l. 2; Ambrosius Moralès; Joannes Gerundensis, *lib.* 1; Vossius, *de hist. Lat.*, *libro III*, c. 1; Francisco Taraffa; Baronius, *A. C.* 816, 1123, etc.; Mariana, l. 10, c. 3, 6, et 12; Le Mire, *Géogr. Ecclés.*

S. Jacques. Le Prince infidèle revint plus tard avec des troupes plus nombreuses, et suivi de treize rois Maures ; mais il périt au siège de Santaren dans le Portugal, et ses armées furent dispersées.

Jacob Almansor, fils de Joseph, fut roi du Maroc, de Fez, de Tlemecen, de Tunis, de tout le pays jusqu'à Tripoli, et fut l'un des plus puissants Princes d'Afrique. Il passa en Espagne avec quatre cent mille hommes, qu'il avait rassemblés par la publication de la Gasie, qui est parmi les Maures, ce qu'est la *Croisade* parmi les chrétiens. Il gagna la bataille d'*Alarcos*, dans la nouvelle Castille, fut reconnu souverain par les peuples de sa secte, régna durant un temps, jetant la terreur parmi les chrétiens (1199). Mais par un effet de la protection de l'apôtre S. Jacques, ce prince, qui menaçait l'Espagne d'un asservissement général et perpétuel, fut contraint de quitter ce pays, de retourner en Afrique, où il trouva les peuples révoltés contre lui. Après avoir sévi contre les rebelles, il fut forcé, disent les auteurs Arabes, de s'expatrier, de s'en aller errant parmi le monde, et mourut boulanger à Alexandrie <sup>1</sup>.

---

## ÉGLISE DE SAINT-JACQUES A JÉRUSALEM.

---

A Jérusalem, à trois cents pas de la Porte de la Montagne de Sion, s'élève un superbe édifice, qui porte le nom d'*Eglise de Saint-Jacques le Majeur*. C'est l'une des plus grandes et des plus splendides de la Ville-Sainte. Le dôme, qui est au milieu de ce riche monument, est porté sur quatre colonnes grandioses : il est à jour au sommet comme celui du Saint-Sépulcre, et laisse tomber dans l'édifice des flots de vive lumière. Trois brillants autels se distinguent au milieu de trois chœurs, tournés vers l'Orient.

Lorsque l'on entre dans la nef, l'on voit, à main gauche, la chapelle qui, d'après la Tradition de Jérusalem, est le lieu où le S. Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hé-

<sup>1</sup> Voir les auteurs arabes allégués par Marmol, au livre II, c. 36.

rode-Agrippa : ce lieu était anciennement la place du marché public de la ville. L'Eglise de S. Jacques appartient spécialement aux Arméniens : ils ont construit en cet endroit un monastère dans de grandes et belles proportions ; ils y ont établi un Evêque et douze ou quinze Religieux, qui y remplissent les fonctions ordinaires du Ministère.

Bien que les Arméniens aient depuis longtemps la propriété de cette Eglise, l'histoire rapporte toutefois, que l'Edifice Sacré et les maisons d'habitation qui l'avoisinent, ont été bâtis et fondés par les Rois d'Espagne, afin d'y recevoir les pèlerins de leur nation.

Non loin de là, est située une Maison que l'on révère comme la demeure de S. Thomas, Apôtre, suivant la Tradition des habitants de Jérusalem, transmise sans interruption, d'âge en âge. — On rapporte une circonstance prodigieuse concernant cette Maison : c'est que plusieurs Mahométans et plusieurs Juifs infidèles, étant entrés, avec un air de mépris et de dérision, dans cette habitation vénérable, ont éprouvé aussitôt le châtiment du ciel ; quelques-uns même ont payé de leur vie leurs intentions sacrilèges. C'est pourquoi cette maison demeure constamment close, afin que nul infidèle n'y puisse entrer par mégarde, et ne s'expose à quelque châtiment semblable.

(Voir dans Bossuet le *Précis du Panégyrique de S. Jacques-le-Majeur.*)

---

# HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

## S. SIMON ET DE S. JUDE

### APOTRES

*Et vocabuntur in ea sortes justitiarum,  
plantatio Domini ad glorificandum et  
Dominus Deus germinabit justitiam et  
JUDAM id est, laudem, coram universis  
Gentibus.*

« Et il y aura dans la nouvelle Sion, dans  
« la nouvelle Eglise, des hommes puissants  
« en justice, qui seront des plantes du Sei-  
« gneur, pour lui rendre gloire. Par eux le  
« Seigneur Dieu fera germer sa justice et  
« fleurir sa gloire au milieu des nations. »

(Le Prophète Isaïe, LXI, 3).

*Et mittam ex eis ad Gentes in mare,  
in Africam, et Lydiam, tendentes sagit-  
tam, et annuntiantur gloriam meam  
Gentibus.*

« J'en enverrai d'entr'eux vers les nations  
« au-delà des mers, dans l'Afrique, dans la  
« Lydie, dont les peuples sont armés de flè-  
« ches... et ils annonceront ma gloire à ces  
« Gentils..., dit le Seigneur. »

(Ibid. LXVI, 19).





## AVERTISSEMENT



Suivant la tradition ancienne, *S. Simon* et *S. Jude*, deux Apôtres, grands zélateurs de la gloire du Christ, ont porté le flambeau évangélique dans l'Occident et dans l'Orient, ont conquis à leur divin Maître des nations difficiles, fortement attachées aux idoles. — Après que nous aurons fait connaître les quelques documents généraux que nous fournit l'histoire ecclésiastique au sujet de ces Apôtres, nous présenterons à l'admiration et à l'édification des fidèles les quelques grands faits dont la révélation, tirée des *Histoires apostoliques* de Craton, nous a été conservée par la Tradition. Craton, cet austère Philosophe du Portique, converti à Jésus-Christ par la parole et par les grands prodiges de *S. Jean l'Évangéliste*, avait écrit au long toute l'histoire des douze Apôtres, mais son volumineux ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Nous n'en avons que des fragments et des parties les plus saillantes. C'est surtout dans l'histoire des *Actes de S. Simon et de S. Jude*, que l'ancien Abréviateur de Craton, négligeant une foule de circonstances et de récits qui eussent été pour nous d'un si vif intérêt, s'est attaché à ne rapporter que quelques faits les plus extraordinaires de leur vie, et les plus décisifs aux yeux des Gentils. Ainsi présentés isolément, ces faits étonnent la foi si faible de notre époque presque incrédule ;

mais, encore une fois, il a fallu les plus grands, les plus puissants prodiges, pour subjuguier alors l'Univers, comme il l'a été, et pour arracher les hommes à un Paganisme si rempli de séductions, en brisant, par une force irrésistible et surnaturelle, les plus solides institutions religieuses des peuples et des royaumes. Sans le moyen divin des prodiges, l'établissement du Christianisme eût été absolument impossible, comme l'ont reconnu et enseigné tous les Pères de l'Eglise.

---

# HISTOIRE TRADITIONNELLE

DE

## S. SIMON ET DE S. JUDE

APOTRES

---

### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

S. Simon. — Son surnom. — Sa patrie. — Trait de son enfance. — Il est élevé à l'apostolat. — Il va prêcher en Afrique. — Son retour. — Son départ pour la Perse et pour l'Orient.

Les bienheureux apôtres S. Simon et S. Jude sont ordinairement réunis ensemble, soit dans l'histoire, soit dans la célébration de leur fête, parce qu'ils ont travaillé ensemble à la conversion des Gentils.

S. Simon fût surnommé le *Cananéen*<sup>1</sup>, le *Cananite* ou le *Zélé*, pour le distinguer de S. Pierre, qui s'appelait également Simon, et de S. Siméon ou Simon, l'un des 72 Disciples, qui succéda, sur le siège épiscopal de Jérusalem, à S. Jacques-le-Mineur, son frère. Plusieurs auteurs ont pensé que le surnom de Cananéen lui a été donné parce qu'il était originaire de Cana en Galilée, où Jésus changea miraculeusement l'eau en vin. Quelques Grecs modernes ajoutent qu'il était l'époux des noces auxquelles Notre-Seigneur assista<sup>2</sup>. Théodoret

<sup>1</sup> S. Matth., x, 4 ; S. Marc, III, 18.

<sup>2</sup> *Men.*, p. 95 ; Nicéph., l. 8, c. 50 ; Baronius. m. 51, n° 51.

Un ancien manuscrit de la Bibliothèque royale, nos 1789 et 1026, ap. *Coteler. PP. l. s. p. 272*, porte : « Simon Cananita, qui Dominum ad « nuptiale prandium vocavit, ex patre Gallione, ac matre Ammia...

dit<sup>1</sup> qu'il était Galiléen, de la tribu de Nephthali ou de Zabulon, il conclut de là qu'il est différent de Simon ou Siméon, appelé *le frère de Jésus-Christ*, qui était de la tribu de Juda. Il y a encore d'autres raisons qui nous montrent que le frère du Seigneur n'est point l'Apôtre, mais S. Siméon, second évêque de Jérusalem. Le mot *Cananéen* a la même signification en syro-chaldaïque, que le mot *Zélotès* en grec. S. Luc l'a traduit, et les autres Evangélistes ont retenu le mot original. S. Jérôme observe que *Canath* signifie zèle en syro-chaldaïque ou hébreu moderne<sup>2</sup>.

Nicéphore-Calixte veut que l'Apôtre ait eu le surnom de *Zélé*, parce qu'il devait déployer un zèle tout de feu pour Jésus-Christ, et se montrer prompt à pratiquer ce que ce Divin Maître nous enseigne dans l'Evangile pour le réglément de nos mœurs.

S. Simon avait les plus grands motifs d'être attaché à Jésus et de se montrer très-zélé pour la gloire de son Bienfaiteur.

#### TRAIT TRADITIONNEL.

« C'était au mois d'Adar (12<sup>e</sup> mois des Hébreux, qui correspond à une partie de notre mois de février et à une partie de notre mois de mars); Jésus n'avait encore que 10 à 11 ans. En se récréant avec les enfants de son âge, il les réunit un jour

« appellatus Zelotes : Simon le Cananite, surnommé le Zélateur, qui « invita le Seigneur au festin de ses noces, avait pour père Gallion, et « pour mère Ammia. » Le Docteur Sepp pense que Simon est aussi nommé le *Zélateur*, parce que probablement il avait été disciple de Judas le Gaulonite, fameux chef de parti, fondateur de la secte des *Zélateurs*, qui tomba plus tard dans un si grand discrédit (*t. 1, p. 245*). S. Paul s'appelle lui-même *Zélateur*, mais dans le bon sens de ce mot. L'apôtre S. Simon peut donc bien avoir reçu ce surnom à cause de son zèle pour la gloire de Dieu,

<sup>1</sup> Théodoret., in *Ps.* 67, v. 28, p. 659; S. Jérôm., in *Matth.*, p. 29; Tillemont.

<sup>2</sup> S. Jérôm., in *Matth.*, x, 4, t. 4, p. 35.

et les rangea à ses côtés comme s'il eût été leur roi. Ils avaient étendu leurs vêtements afin qu'il s'assît dessus; ils lui avaient mis sur la tête une couronne de fleurs, et, semblables à des satellites qui escortent un roi, ils se tenaient devant lui, à sa droite et à sa gauche. Si quelqu'un venait à passer par le chemin, ces enfants le prenaient par force et lui disaient :

— Venez, et adorez le roi, afin que vous soyez heureux dans votre route.

Cependant, tandis que ces choses se passaient, on voyait s'approcher des hommes portant un enfant sur une litière. Cet enfant était allé avec ses égaux sur une montagne pour y chercher du bois; or, ayant trouvé là un nid de perdrix, il étendit la main pour en enlever les œufs; un serpent d'espèce maligne sortant du milieu du nid, le mordit, de sorte qu'il réclama aussitôt le secours de ses jeunes compagnons. Ceux-ci se hâtèrent d'arriver et le trouvèrent étendu à terre comme mort. Ses proches s'étant transportés en ce lieu, le recueillirent et le rapportaient à la ville. Or, comme ils étaient arrivés au lieu où le Seigneur Jésus était assis à la manière d'un roi, et où les autres enfants l'entouraient en guise de ministres, ces enfants s'empressèrent d'aller au-devant de celui qui venait d'être mordu par le serpent, et ils disaient à ses parents :

— Approchez, et saluez le Roi!

Mais, comme ils ne voulaient point approcher à cause de la douleur où ils étaient plongés, les enfants les y entraînaient malgré eux. Alors, étant arrivés auprès du Seigneur Jésus, celui-ci leur demanda pourquoi ils emportaient cet enfant? Ces personnes ayant répondu qu'un serpent l'avait mordu, le Seigneur Jésus dit aux enfants :

— Venez avec nous, afin de tuer le serpent.

Or les parents de l'enfant, demandant qu'on les laissât aller, parce que leur fils se trouvait à l'agonie, les enfants leur répondirent :

— Ne venez-vous pas d'entendre ce qu'a dit le roi? — *Al-lons et tuons le serpent?* et vous ne lui en savez aucun gré?

En même temps, ils remmenaient la litière malgré les pa-rents<sup>1</sup>.

Lorsqu'ils furent parvenus vers le nid, le Seigneur Jésus di-sait aux enfants :

— Est-ce ici la retraite du serpent?

Et comme ils le lui assuraient, le Seigneur Jésus appela le serpent, qui sortit sur le champ et se soumettait à lui.

— Va, lui dit Jésus, et reprends tout le venin que tu as in-sinué dans le corps de cet enfant.

Ce serpent alla donc en rampant vers l'enfant mordu et re-prit tout son poison ; en même temps, le Seigneur le maudit. Et aussitôt le reptile creva et mourut. Il toucha ensuite de sa main l'enfant, qui fut rétabli dans son premier état de santé.

Comme cet enfant se mettait à pleurer :

— Cesse de pleurer, lui dit le Seigneur Jésus, car tu seras bientôt mon disciple<sup>2</sup>.

Cet enfant est Simon-le-Cananite, dont il est fait mention dans l'Évangile. »

L'Évangile ne dit rien de particulier de S. Simon. Tout ce que nous savons de lui par les Saintes Lettres, c'est que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'éleva à la dignité de l'Apostolat ; que le Saint-Esprit le combla de ses dons le jour de la Pentecôte, et, que, constamment dévoué à son ministère évangélique, cet Apôtre entreprit les plus grands travaux pour l'avancement du règne de Jésus-Christ.

<sup>1</sup> Tout ce que font ici ces enfants, ces honneurs qu'ils rendent et font rendre à Jésus, cette confiance qu'ils ont en lui et en son pouvoir pro-digieux, supposent qu'ils l'avaient vu opérer déjà plusieurs miracles. C'est ce que laisse entendre, en effet, la teneur de la tradition d'où est tiré ce trait. (*Évang. Infant. Salvatoris*, c. 41 et 42.) Au second livre de la Christologie, nous avons parlé de la valeur traditionnelle et his-torique de l'ancien monument qui contient ce récit.

<sup>2</sup> « Tu seras bientôt mon disciple et l'imitateur de mes œuvres. » (*Voyez plus loin*, c. 12, et la note deuxième.)

Nicéphore <sup>1</sup> et les Orientaux, dans leurs Ménées, disent qu'il parcourut l'Égypte <sup>2</sup>, la Cyrénaïque et l'Afrique, qu'il prêcha l'Évangile dans la Mauritanie et dans toute la Lybie ; que, pénétrant jusqu'à l'Océan occidental, il porta la foi même dans les îles Britanniques ; qu'il releva la gloire de Jésus-Christ, non-seulement par ses prédications, mais aussi par un grand nombre de miracles ; qu'il fut éprouvé par une infinité de persécutions.

Après avoir prêché dans l'Afrique et dans l'Occident, le S. Apôtre dut revenir en Orient ; car les quatre Martyrologes de S. Jérôme, de Bède, d'Adon et d'Usuard, mettent son martyre en Perse <sup>3</sup>, dans une ville appelée Suanir <sup>4</sup>, qui était, comme l'on pense, dans le pays des *Suani*, peuple allié pour lors aux Parthes de Perse. S. Fortunatus, évêque de Poitiers au vi<sup>e</sup> siècle, témoigne pareillement que S. Simon fut enterré dans la Perse.

Le Martyrologe composé par Eusèbe, traduit par S. Jérôme <sup>5</sup> publié par Florentinius, et quelques manuscrits <sup>6</sup> avec les *Histoires Apostoliques* portent qu'il vint souffrir en Perse, à Sua-

<sup>1</sup> Nicéph., *Hist.*, l. 2, c. 40, p. 202, et *Menæa*, 10 jun., p. 95 ; 20 april. et 10 maii.

Le même récit se trouve dans Usserius, *de primordiis Eccl. Britan.*, c. 1, dans les Annales d'Alford ; Cressy, l. 1 ; Baronius, *Annal.*, an. 44, n<sup>o</sup> 58 ; Ribaden., *Vies des Saints* ; Godescard. — Tous ces derniers parlent d'après les premiers auteurs. — On trouve le même témoignage dans S. Dorothee, *in Synopsi* ; dans S. Isidore, *de vit. et obitu Sanctorum*, c. 82, 85, ap. *Baron.*, p. 325.

<sup>2</sup> Le Bréviaire romain confirme cette tradition lorsqu'il dit : « Ille « (Simon Chananæus) Ægyptum evangelica prædicatione peragravit. » (28 octob.)

<sup>3</sup> Wandelbert exprime ainsi cette tradition dans les vers suivants :

*Simonis et Judæ præcellit quintus honore,  
Quos opulenta Deo Persis mittente receptos  
Fidos Martyrio, et signis tumulare patronos  
Promeruit ; fidei cultrix si deinde fuisset !*

(Boll., t. 7, p. 655.)

<sup>4</sup> Bolland., *mars*, l. 2, p. 56, Rosweyd., Hagenoyen.

<sup>5</sup> Martyrologe de S. Jérôme, *apud Bolland.*, t. III, 1 col., p. 451.

<sup>6</sup> Florentin., p. 652-657. *Ibid.*, p. 958.

nir ou *Suanes*. Les peuples appelés *Suanes* dans Pline, dans Ptolémée et dans Ménandre, sont placés vers la Colchide, dans la Sarmatie et aux environs du Caucase. Cela se concilie avec un passage des *Actes de S. André*, qui porte que dans le Bosphore Cimmérien, on voyait dans une grotte sous terre un tombeau, dont l'inscription annonçait que S. Simon surnommé *le Zélé* et le *Cananite* avait été inhumé en ce lieu <sup>1</sup>.

Ayant établi le fait de la prédication de S. Simon dans la Perse et dans les pays circonvoisins, il nous reste à rapporter ici ce que la tradition nous a transmis touchant ses travaux. Mais comme S. Jude a uni ses efforts apostoliques à ceux de S. Simon, nous devons, après avoir parlé de ce dernier, faire connaître d'abord ce qui regarde le premier, et dire ce qu'il fit jusqu'au jour où il se joignit de nouveau à son collègue.

## CHAPITRE II.

Nom et surnoms de S. Jude. — Sa parenté avec Jésus-Christ. — Sa profession séculière. — Sa promotion à l'apostolat. — Réponse qu'il reçut de Jésus-Christ. — Sa mission en Afrique. — Son retour. — Son épître catholique. — Son départ pour la Perse et les pays de l'Orient.

L'Apôtre S. *Jude* est distingué de *Judas Iscariote* par le surnom de *Thaddée*, selon l'hébreu, et de *Lebbée*, selon le Grec et selon les versions Orientales <sup>2</sup>. Comme le nom de *Jude* ou de *Judas*, le surnom de *Thaddée* signifie *louange, confession*. S. Jérôme traduit le surnom de *Lebbée* par un terme qui marque un *homme de cœur et de tête* <sup>3</sup>. Le même Père <sup>4</sup>, S.

<sup>1</sup> *Menza*, 50 nov., p. 489.

<sup>2</sup> De Tillemont.

<sup>3</sup> *Corculum*.

<sup>4</sup> Hier., in *Gal.*, 4, p. 185 ; in *Hebr.*, c. 7, p. 11.

Chrysostôme<sup>1</sup>, le Pape Gélase<sup>2</sup>, et avant eux Origène<sup>3</sup> et d'autres, donnent encore à S. Jude le titre et le surnom de *Zélé* ou *Zélateur*, qui est déjà attribué dans l'Évangile à S. Simon, et disent que cet Apôtre l'avait mérité en se rendant illustre par cette vertu. Ainsi, les deux Apôtres qui s'associèrent par les mêmes travaux évangéliques, partagèrent le même titre d'honneur.

Il était frère de S. Jacques-le-Mineur<sup>4</sup>, de S. Siméon, évêque de Jérusalem, et d'un nommé José ou Joseph, qui sont appelés *les Frères du Seigneur*. Ils étaient tous fils de Marie, sœur ou belle-sœur de la Sainte-Vierge, et de Cléophas, frère de S. Joseph<sup>5</sup>.

S. Jude était marié avant sa vocation à l'apostolat, et il avait des enfants, comme nous l'apprenons d'Hégésippe et d'Eusèbe<sup>6</sup>, qui rapportent que deux de ses petits-fils furent martyrs. Nous en parlerons dans leur lieu. Selon Nicéphore, la femme de S. Jude s'appelait Marie<sup>7</sup>.

Suivant les *Constitutions Apostoliques*<sup>8</sup>, notre Saint s'occupait lui-même avec ses enfants et avec ses frères aux travaux de la campagne, avant que Jésus-Christ l'eût appelé à l'apostolat. Ses petits-fils possédaient et cultivaient conjointement trente-neuf arpents de terre<sup>9</sup>. Il paraît que, même après son élévation au ministère évangélique, leur père travaillait encore quelquefois à l'agriculture, afin de n'être jamais

<sup>1</sup> Chrys., t. V, or. 52, p. 409.

<sup>2</sup> Florent., p. 170.

<sup>3</sup> Orig., in *Matth.*, 1, 55, p. 195 ; et Oxon., p. 21.

<sup>4</sup> *Et Judam Jacobi* (S. Luc, vi, 16.)

<sup>5</sup> Nous avons donné leur généalogie dans l'histoire de S. Jean, évangéliste, c. 1, et dans celle de S. Jacques-le-Mineur.

<sup>6</sup> Euseb., l. 5, c. 20, p. 89.

<sup>7</sup> Nicéph., l. 1, c. 55, p. 114.

<sup>8</sup> *Constit. apost.*, l. 2, c. 65, p. 271.

<sup>9</sup> Euseb., l. 5, c. 20.

oisif et de se procurer des moyens de subsistance. Les Apôtres s'expriment ainsi à ce sujet dans leurs constitutions rapportées et rédigées par S. Clément, leur disciple.

« Qu'il n'y ait parmi les fidèles aucune personne oisive, que  
« si quelqu'un veut l'être, qu'il ne mange point. Car Pierre  
« a été pêcheur, de même que les autres Apôtres ; Paul et  
« Aquila ont été artisans et faisaient des tentes ; Jude, frère de  
« Jacques, a été agriculteur. »

« Pour vous, jeunesse de l'Eglise, appliquez-vous à pourvoir  
« avec activité à tous vos besoins ; accomplissez vos ouvrages  
« en toute sainteté, afin qu'en tout temps vous fournissiez suf-  
« fisamment ce qui est nécessaire tant à vous-mêmes qu'aux  
« indigents, sans surcharger l'Eglise de Dieu. Car nous aussi,  
« bien que nous soyons occupés à prêcher la parole évangéli-  
« que, nous ne négligeons point les ouvrages manuels que  
« nous pouvons faire dans les heures de loisir : parmi nous,  
« les uns sont pêcheurs, les autres font des tentes, les autres  
« sont agriculteurs, en sorte que jamais nous ne sommes oisifs.  
« Or, Salomon dit :

« *Allez à la fourmi, paresseux ; considérez sa conduite,  
« et apprenez à devenir sage.*

« *Car n'ayant ni chef, ni maître, ni prince, elle fait néan-  
« moins sa provision durant l'été, et elle amasse pendant la  
« moisson de quoi se nourrir.*

« Ou allez à l'abeille et apprenez comment elle est labo-  
« rieuse, et comment elle dispose avec ordre son travail. Les  
« rois et les particuliers recherchent le fruit de ses travaux  
« pour recouvrer leur santé perdue. Son exemple est digne  
« d'envie et est une source de gloire. Elle est petite et faible  
« physiquement ; elle est grande par sa sagesse.

« Et ensuite :

« *Jusqu'à quand dormirez-vous, paresseux ? Quand vous  
« réveillerez-vous de votre sommeil ?*

« Vous dormirez un peu, vous somnillerez un peu,  
« vous mettrez un peu les mains l'une dans l'autre, pour  
« vous reposer.

« Et l'indigence viendra vous surprendre comme un  
« homme armé. Que si vous êtes diligent, votre moisson sera  
« comme une source abondante, et l'indigence finira loin de  
« vous.

« Et encore :

« Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain.

« Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il ne  
« prend pas la peine de la porter à sa bouche. La paresse  
« cause la ruine des maisons.

« Travaillez donc assidûment : la honte du paresseux est  
« irréparable. Si parmi vous quelqu'un ne travaille pas, qu'il  
« ne mange point. Car le Seigneur notre Dieu poursuit de sa  
« haine ceux qui sont oisifs ; il ne doit point y avoir de lâche  
« parmi ceux qui servent Dieu. »

S. Jude fut fait Apôtre l'an 34 de l'ère commune<sup>1</sup>, un peu après Pâques. Il était très-cher à son divin Maître, et il en fut moins redevable aux liens du sang, qu'à son mépris pour le monde, à l'ardeur et à la vivacité de son zèle. L'Évangile ne dit rien de lui jusqu'à l'endroit où il est compté parmi les Apôtres.

Dans la dernière Cène, le Seigneur ayant adressé un discours à ses disciples, et leur ayant dit : — *Celui qui garde mes préceptes, m'aime. Or celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerai aussi, et je me découvrirai moi-même à lui.*

S. Jude lui fit une question et lui dit :

— *Seigneur, d'où vient que vous vous découvrirez vous-même à nous et non pas au monde ?*

<sup>1</sup> Concord. evang., Bern. Lamy, c. 53, 40 ; Tillemont.

<sup>2</sup> S. Jean, XIV, 21-25.

*Jésus lui répondit :*

— *Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.*

L'apôtre S. Jude semble n'avoir pas bien compris ce qu'avait dit Jésus : *Que le monde ne le verrait plus, mais que pour eux ils le verraient.* Il s'imagina, dit S. Cyrille, que ce serait seulement à eux que Jésus-Christ se ferait connaître, et qu'il laisserait le reste des hommes dans l'aveuglement. Ainsi, ne pouvant allier cette pensée avec les prédictions des Prophètes, qui avaient marqué que *la gloire du Seigneur serait manifestée et que toute chair verrait le Sauveur envoyé de Dieu ;* et moins encore avec les paroles de Jésus-Christ même, qui avait dit, *que quand on l'aurait élevé de la terre, il attirerait toutes choses à lui,* il lui demanda la raison de ce qu'il n'entendait pas. Et en cela même il ne laissait pas, comme dit ce Père, d'être louable ; puisqu'il semble avoir désiré avec un saint zèle que la gloire du Sauveur se pût répandre, comme la lumière du soleil, sur toute la terre ; il n'était pas content de sa propre félicité, et il souhaitait la communication du même bonheur à tous ses frères.

Mais Jésus lui fait entendre, par sa réponse, que *le monde* dont il parlait, étaient ceux qui n'avaient de goût que pour les choses de la terre, et qui se rendaient comme esclaves de la vanité du monde. Ainsi, ayant répété ce qu'il avait dit auparavant, *que ceux-là l'aimaient qui gardaient ses commandements,* il ajoute, pour faire voir que ce serait à tous ceux qui l'aimeraient de la sorte, qu'il se manifesterait : *Mon Père aimera celui de qui je serai aimé ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.* Le monde étant ennemi de tout ce qui peut rendre une âme digne du royaume des cieux, il ne mérite donc point que le Verbe se manifeste à lui, mais le Fils de Dieu conversera familièrement avec ceux qui l'aimeront véritablement, et il les admitra à la communica-

tion intérieure de ses grâces et de ses faveurs. C'est donc l'amour, dit S. Augustin, qui fait le discernement des Saints et des Justes, d'avec ceux qui sont ici appelés *le monde*. C'est dans ceux qui aiment, que le Père et le Fils font leur demeure ; et c'est le Père et le Fils qui donnent ce même amour, par lequel ils se rendent dignes à la fin que Dieu se découvre tout entier à eux. Ils demeurent donc dans ceux qui aiment ce qui mérite uniquement d'être aimé ; et c'est même par cette *demeure* du Père et du Fils et du Saint-Esprit en eux, qu'ils persévèrent dans l'amour auquel Jésus-Christ promet sa manifestation pour récompense. Qui pourrait, après une telle déclaration du Fils de Dieu, révoquer en doute la nécessité indispensable de cet amour tout divin, lequel se manifeste par l'accomplissement des commandements.

Après l'Ascension et la descente du Saint-Esprit, S. Jude se réunit aux autres Apôtres, pour arracher par la prédication l'Univers à l'empire de Satan et le soumettre à la Loi de Jésus-Christ. Prenant la même direction que S. Simon, il partit pour l'Afrique, y convertit beaucoup de monde, y propagea le règne du Christ, y opérant avec son collègue beaucoup de miracles, chassant les démons, renversant les idoles, souffrant des persécutions de la part des infidèles, éclairant les hommes de bonne foi, les hommes de bonne volonté, que les esprits de ténèbres, ces faux dieux des nations, avaient jetés dans les superstitions du culte idolâtrique.

Tout cela nous est attesté, *d'abord*, d'une manière générale, par les auteurs qui parlent de la mission de S. Simon en Afrique, et, *ensuite*, par ceux qui nous ont transmis que S. Jude a évangélisé cette vaste partie du monde. Parmi ces derniers, nous remarquons S. Paulin, l'un des anciens Pères de l'Eglise ; nous lisons dans son ouvrage<sup>1</sup>, que Dieu a donné

<sup>1</sup> S. Paulin, *Carm.*, 26, p. 627, et Tillemont, Godescard. *Lebbæum Lybics, Phryges acceperè Philippum.* (Paulinus, *natali xi S. Felicis.*)

S. Jude à la Lybie, pour y dissiper les ténèbres de l'erreur par une si vive lumière. La Lybie désigne soit la région appelée La Cyrénaïque, soit la Tripolitaine, ou même d'autres parties plus méridionales de l'Afrique. Dans l'opuscule<sup>1</sup> de S. Hippolyte, martyr, touchant les Septante Disciples, il est fait mention d'un homme apostolique appelé *Laudatus*, qui fut fondateur et évêque de l'église de Carthage. Ce nom *Laudatus* paraît être simplement la traduction latine du nom de S. Jude et de son surnom *Thaddée*, que S. Jérôme et les Hébraïsants traduisent par le mot *Laudatus*, *Laudans*, *Laudatio*. — S. Augustin<sup>2</sup> et Salvien<sup>3</sup> de Marseille affirment avec assurance que les Africains ont reçu l'Evangile de la bouche même des Apôtres : ce qui ne peut s'entendre que des apôtres S. Jude et S. Simon<sup>4</sup>, les seuls que désigne la tradition comme ayant porté leurs prédications dans ces pays<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ap. Baron., an. 44, n° 59, p. 525.

<sup>2</sup> S. Augustin., de unitate Eccl., c. 15.

<sup>3</sup> Salvian., de provid. Dei, lib. 7. — S. Isidore, tib. de vita SS. in variis locis.

<sup>4</sup> S. Dorothee, martyr et évêque de Tyr (an. 257-265), assure positivement que « Simon-le-Zélateur parcourut la Mauritanie et le pays des Africains en prêchant le Christ. » (In catalogo Apost., Magna Biblioth., SS. PP., tom. 5, p. 147.) S. Isidore marque que cet Apôtre a aussi évangélisé l'Egypte (*in loco præcitato*).

<sup>5</sup> Pendant que S. Matthieu évangélisait avec S. Marc l'Afrique Orientale et Méridionale, l'Egypte, l'Ethiopie, la Nubie, l'Abyssinie et les autres petites régions adjacentes, S. Simon et S. Jude parcouraient l'Afrique Occidentale ; le premier, après avoir prêché d'abord en Egypte et dans les pays circonvoisins ; le second, en s'avancant dans l'intérieur et surtout vers les parties septentrionales de l'Afrique, qui étaient particulièrement habitées. De sorte que les diverses parties de l'Afrique, telles qu'elles divisaient autrefois ce pays, l'Egypte, la Cyrénaïque, le royaume de Tripoli, la Numidie, les Mauritanies, le pays des Garamantes et des Gétules, ont été visités par les hommes Apostoliques et par les Apôtres eux-mêmes. Nous ne parlons point du vaste désert de Sahara ; il n'était pas plus peuplé autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Cet immense désert est couvert de sable, coupé de collines, de vallons, et de quelques oasis, où l'on trouve quelquefois des hordes féroces d'Arabes. L'eau y est très rare ; des vents brûlants y soufflent et ensevelissent des caravanes entières sous les nuées de sable qu'elles soulèvent.

S. Paul nous apprend que les frères de Jésus-Christ menaient avec eux dans les provinces quelques femmes chrétiennes, leurs épouses ou leurs sœurs, qui les servaient, qui les assistaient de leurs biens ou de leurs secours, qui parlaient pour eux aux autres femmes, selon la coutume qui s'observait en Judée, durant la vie temporelle de Notre-Seigneur. — *N'avons-nous pas le pouvoir d'emmener partout avec nous une femme qui soit notre sœur en Jésus-Christ, comme font les autres Apôtres, et les frères de Notre-Seigneur, et Céphas? Serions-nous donc seuls, Barnabé et moi, qui n'aurions pas le pouvoir d'en user de la sorte*<sup>1</sup>? Cela se doit entendre particulièrement de S. Jude, puisque nous ne lisons point que les autres frères du Seigneur aient été prêcher dans les Provinces<sup>2</sup>. Ces saintes femmes, qui partagèrent les travaux et les souffrances des Apôtres sur la terre, participent dans le ciel à leur récompense et à leur gloire.

Bien que S. Jude et S. Simon fussent l'un et l'autre destinés à éclairer les mêmes provinces d'Afrique et d'Asie, on ne saurait en conclure qu'ils travaillaient toujours ensemble sur les mêmes points. On a lieu de croire que tantôt ils réunissaient leurs efforts dans un même lieu, et tantôt ils prêchaient dans des contrées différentes, accompagnés chacun de quelques-uns des Septante Disciples.

Vers l'an 62, après le martyre de S. Jacques-le-Mineur,

La végétation y est pauvre. Le lion, la panthère, d'énormes serpents, les singes remplissent le désert. — On croit que le Sahara n'est que le bassin desséché d'une mer qu'une grande convulsion de la nature aura fait disparaître. Les *Garamantes* et les *Gétules* habitaient jadis le nord de ces régions. C'est ce qui fait que, bien que l'Afrique soit trois fois plus grande que l'Europe, elle est cependant peu peuplée. Elle contient à peine cent millions : Vossius n'en comptait que cent millions dans l'Afrique et dans l'Amérique ensemble. — Toute la population africaine se trouva de tout temps agglomérée dans les lieux évangélisés par les Apôtres.

<sup>1</sup> 1 Cor., ix, 5.

<sup>2</sup> Tillemont.

son frère, S. Jude fit <sup>1</sup> un voyage à Jérusalem. Les Apôtres et les disciples, qui vivaient encore, les parents de Jésus-Christ selon la chair s'y rassemblèrent de toutes parts, pour délibérer en commun et donner un successeur à Jacques. Tous s'accordèrent dans le choix de S. Siméon, fils de Cléophas, frère de S. Jacques et de S. Jude, pour remplir le siège vacant de Jérusalem.

Selon Nicéphore, S. Isidore et les Martyrologes, S. Jude prêcha dans la Judée, la Samarie, la Syrie et la Mésopotamie.

Ce fut vers ces temps qu'il adressa une épître à toutes les églises de l'Orient, et particulièrement aux chrétiens convertis du Judaïsme, qui avaient été l'objet spécial de ses travaux. S. Pierre leur avait précédemment adressé deux épîtres, dont la seconde devait particulièrement servir à précautionner les fidèles contre les erreurs des Simonien, des Nicolaïtes et des Gnostiques. Le zèle de S. Jude fut tout enflammé à la vue des ravages que ces hérésiarques continuaient de faire dans l'Eglise, tant par leurs mœurs corrompues que par leur fausse doctrine. Il adopte certaines expressions du Prince des Apôtres <sup>2</sup> ; et lorsqu'il renvoie aux épîtres de S. Pierre et de S. Paul, il semble insinuer que ces apôtres ne vivaient plus ni l'un ni l'autre <sup>3</sup>. Il se sert, en peignant les hérétiques, d'épithètes très-fortes, et de similitudes très-expressives. Il les appelle des *météores errants*, qui, après avoir ébloui un instant, *vont se perdre dans la nuit éternelle*. Leur chute, selon lui, vient de ce qu'ils sont murmurateurs, de ce qu'ils suivent la perversité de leurs penchants, de ce qu'ils s'abandonnent à l'orgueil, à l'envie, à l'amour des plaisirs sensuels, etc., de ce qu'ils négligent de crucifier les désirs de la chair. Cependant

<sup>1</sup> Euseb., *Hist.*, l. 5, c. 2, p. 54 et 55.

<sup>2</sup> Voir S. Jude, 2, 17, et la deuxième épître de S. Pierre, c. 2, v. 13, etc.

<sup>3</sup> Voir S. Jude (17) qui renvoie à la deuxième épître de S. Pierre, III, 2, 5, et à la première de Timothée, IV, 1, 2.

comme le zèle de la charité est sans amertume et sans haine, l'Apôtre exhorte les fidèles à traiter avec beaucoup de compassion ceux qui sont tombés; à distinguer les fautes qui viennent de la malice d'avec celles qui viennent de la faiblesse; à tâcher de ramener les coupables par une crainte salutaire; à les arracher au feu où leur folie et leurs vices les précipitent; à haïr un vêtement même qui se trouverait souillé par la corruption de la chair. Il veut que nous ayons sans cesse devant les yeux l'obligation où nous sommes d'élever l'édifice spirituel de la charité, en priant par le Saint-Esprit, en croissant dans l'amour de Dieu, et en implorant sa miséricorde par Jésus-Christ.

Quelques-uns ont douté autrefois de l'autorité de l'épître de S. Jude, parce que le livre d'Enoc, qui est apocryphe, s'y trouve cité. Mais cela n'a pas empêché que cette épître, étant autorisée par son antiquité, n'ait été reçue au Catalogue des Divines Écritures, dès avant le quatrième siècle, par un consentement général. Et S. Augustin<sup>1</sup> soutient qu'on ne peut nier qu'Enoch n'ait écrit quelque chose par l'Esprit de Dieu, puisque S. Jude le dit dans son Épître canonique. Origène<sup>2</sup> dit que cette Epître, dans le peu de lignes qui la composent, contient beaucoup de paroles pleines de la force et de la grâce du ciel<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *De civit. Dei*, l. 13, c. 25.

<sup>2</sup> Orig., in *Matth.*, p. 225.

<sup>3</sup> *De l'autorité de l'Épître de S. Jude*. Eusèbe, S. Jérôme et S. Amphiloque marquent que quelques-uns doutaient de l'authenticité de l'épître de S. Jude; mais ils disent en même temps qu'on s'en servait publiquement dans la plupart des églises (*Euseb.*, l. 2, c. 25). — Etant ainsi autorisée par son antiquité et par l'usage que l'on en faisait dès les premiers temps (*S. Jér.*, v. *ill.*, c. 4), elle a été reçue dans le canon des Saintes-Écritures. Elle s'y trouve insérée par le soixantième canon du Concile de Laodicée, par le troisième de Carthage (en 397), *can.*, 47 (voir *Conc.*, ed. par *Labb.*, t. 1, p. 1507 et t. 2, p. 1177); par S. Athanase, dans son épître pascalle et dans sa Synopse, t. 2, p. 59; par S. Cyrille de Jérusalem, *Cath.*, 4. p. 58; par S. Grégoire de Naziance, *Carm.*, 51, p. 98; par Ruffin, dans son exposition du Symbole, *ap. Cypr.*, p. 535,

Comme cette épître est très-courte, on ne sera sans doute pas fâché de la lire ici en passant. Elle montre que ce n'est pas à tort que cet apôtre a été surnommé *le Zélateur*. La voici :

### ÉPÎTRE DE S. JUDE.

1. « Jude, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques, à ceux que Dieu le Père a aimés, et que Jésus-Christ a conservés en les appelant.

2. Que la miséricorde, la paix et la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant toujours souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux Saints.

f ; par S. Augustin, *de doctrina Christiana*, l. 2, c. 8, p. 12 ; par S. Innocent I<sup>er</sup>, dans son épître 5, c. 7, *Conc., Labb.*, t. 2, p. 1256. S. Clément d'Alexandrie en a fait une espèce de Commentaire dans ses livres des Hypotyposes : on le possède encore aujourd'hui (*Eus.*, l. 6, c. 14 ; *Est. in Jud.*, p. 1257). Tertullien la croit si authentique, qu'il s'en sert pour autoriser le Livre d'Enoc., *de Cultu femin.*, c. 3, p. 172. Origène la reconnaît comme un véritable ouvrage de S. Jude. — Elle se trouve encore citée sous le nom de ce Saint par S. Clément d'Alexandrie dans son Pédagogue, l. 3, c. 8, p. 259, et dans les Stromates, l. 3, p. 431 ; par Origène, l. 5, *in Epist. ad Rom.*, t. 3, p. 530. *et comm. in Matth.*, p. 223 ; par l'auteur de l'écrit contre Novatien, que nous avons dans S. Cyprien, p. 458 ; par Lucifer de Caillieri, *tract. de non conveniendo cum hæreticis*, *bibl. P.*, t. 9, p. 1060 ; par S. Ambroise, *in Luc*, 8, v. 24 ; par S. Jérôme, *in Hier.*, 29, v. 8 ; par S. Epiphane, *Hær.*, 26 ; par S. Augustin, *Retract.*, l. 2, c. 27, t. 1, p. 23, *et de fide*, c. 25, t. 4, p. 55 *et alibi*.

Quant à la citation d'Enoc, S. Jérôme dit que S. Jude a pu la faire à l'exemple de S. Paul, qui cite même des Païens. Mais comme Enoc y est cité en qualité de prophète, *prophetavit*, S. Augustin dit qu'il y avait dans le livre d'Enoc des choses qui venaient de Dieu, et que S. Jude les avait discernées par la lumière du Saint-Esprit qui était en lui.

4. Car il s'est glissé parmi nous certains gens, dont il avait été prédit, il y a longtemps, qu'ils s'attireraient ce jugement ; gens impies qui changent la grâce de notre Dieu en une licence de dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ, notre unique Maître et notre Seigneur.

5. Or je veux vous faire souvenir de ce que vous aurez appris autrefois : qu'après que le Seigneur eut sauvé le peuple en le tirant de l'Égypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules ;

6. Qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure ;

7. Et que de même Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines qui s'étaient débordées comme elles dans les excès d'impureté, et s'étaient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel par la peine qu'elles ont soufferte.

8. Après cela, ces personnes souillent la chair par de semblables corruptions, et de plus, ils méprisent la domination, et maudissent ceux qui sont élevés en dignité.

9. Cependant l'Archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration ; mais il se contenta de dire : « Que le Seigneur te réprime ! »

10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec exécration tout ce qu'ils ignorent, et ils se corrompent en tout ce qu'ils connaissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables.

11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn ; qu'étant trompés comme Balaam et emportés par le désir du gain, ils s'abandonnent au dérèglement ; et qu'imitant la rébellion de Coré, ils périront comme lui.

12. Ces personnes sont la honte et le déshonneur de vos festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune

retenue ; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà et là ; ce sont des arbres d'automne, des arbres stériles, doublement morts et déracinés.

43. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures et leurs infamies ; ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire et ténébreuse est réservée pour l'éternité.

44. C'est d'eux qu'Enoch, qui a été le septième (prophète) depuis Adam, a prophétisé en ces termes : — « *Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses Saints, »*

45. *Pour exercer son jugement sur tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.*

46. Ce sont des murmureurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions, dont les discours sont pleins de faste et de vanité, et qui se rendent admirateurs des personnes, selon qu'il est utile pour leurs intérêts.

47. Mais pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

48. Qui vous disaient : *Qu'aux derniers temps il s'élèverait des imposteurs qui suivraient leurs passions déréglées et pleines d'impiété.*

49. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes. . . . , hommes sensuels, qui n'ont point l'esprit de Dieu.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit,

21. Conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle.

23. Reprenez ceux qui paraissent endurcis et condamnés.

23. Sauvez les uns en les retirant comme du feu ; ayez compassion des autres en craignant pour vous-mêmes ; et laissez comme un vêtement souillé tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché, et pour vous faire comparaître devant le trône de sa gloire purs et sans tâche, et, dans un ravissement de joie, à l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ ;

25. A Dieu seul notre Sauveur, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, gloire et magnificence, empire et force, avant tous les siècles, maintenant, et dans tous les siècles des siècles. Amen. »

Après être revenu de l'Afrique avec S. Simon, avoir séjourné quelque temps à Jérusalem et en Galilée, S. Jude partit pour les contrées de l'Orient avec le même apôtre S. Simon. Suivant Fortunat<sup>1</sup>, plusieurs Martyrologes<sup>2</sup>, Nicéphore<sup>3</sup>, la tradition des Arméniens<sup>4</sup>, les Ménéloges Grecs<sup>5</sup>, il est certain que S. Jude évangélisa la Mésopotamie, en affermissant, dit Nicéphore, l'ouvrage de Dieu que S. Thaddée y avait commencé ; et qu'il parcourut l'Idumée, l'Arabie, toute la Syrie ; qu'ensuite, il passa en Perse et en Arménie.

On voit par là combien ces deux grands Zélateurs de la gloire de leur Divin Maître, ont supporté de fatigues, entrepris

<sup>1</sup> Fortunat, *l. 8, carm., 4, p. 390.*

<sup>2</sup> Beda, *in retract. in Act. Apostol.* ; et les quatre Martyrologes de S. Jérôme, de Bède, d'Usuard, d'Adon.

<sup>3</sup> Nicéph., *l. 2, c. 40, p. 202, 205.*

<sup>4</sup> Auctarium Combefis, *5, p. 500-502* ; — Florent., *p. 172* ; voyez Joachim Schroder, *Thes. Linguæ Armen., p. 14, éd. 1711* ; et Le Quien, *or. Chr., t. 1, p. 419.*

<sup>5</sup> Ménéloge de l'emp. Basile, et quelques auteurs Grecs, dans Godescard et les *Histoires Apostoliques, c. 7 et suiv.* — S. Isidore de Séville, *libro de vita et morte Sanctorum (in variis locis)* ; — Ordericus Vitalis, *Hist. ecclesiast., l. 2. c. 17, p. 172, éd. Migne.*

de courses apostoliques, affronté de périls, pour établir le royaume de Jésus-Christ sur les ruines de celui du Prince des ténèbres.

Maintenant que nous connaissons quels lieux furent le théâtre de leurs travaux et de leurs prédications, nous allons rapporter ce qu'une ancienne tradition consignée dans *les Histoires des Apôtres*, nous a conservé à leur sujet. C'est ce qui se raconte d'eux ordinairement, dit le pieux et savant auteur de l'ouvrage intitulé *Fleurs des vies des Saints*. Bien que le Livre qui contient cette ancienne tradition se trouve altéré dans quelques endroits par des annotations qui se sont, avec le temps, glissées dans le texte, toutefois, les faits qu'il rapporte sont regardés comme réels et admis comme véritables par les doctes et saints Agiographes qui, dans le cours des siècles, les ont offerts à l'édification des fidèles. C'est après cet avertissement et avec cette précaution que nous les rapporterons ici.

### CHAPITRE III.

Les deux Apôtres, S. Simon et S. Jude, vont évangéliser la Perse. — De la position géographique de ce pays. — De son gouvernement politique.

Avant de parler des travaux apostoliques de S. Simon et de S. Jude dans la Perse, il paraît utile de donner une connaissance générale de la position géographique, de l'étendue et de la division ancienne de ce pays célèbre.

L'ancienne Perse (*Persia*) était alors une vaste contrée de la Grande-Asie. Elle était limitée au midi par la mer des Indes, au septentrion par les monts Caucase, la mer Caspienne et une ligne qui joindrait la ville actuelle d'Iérat au Djihoun et le Djihoun à l'Attoch ; à l'ouest, par les monts des Kourdes et du Louristan, ainsi que par le golfe Persique ; à l'orient, par

les montagnes de l'Inde. Ce vaste espace comprenait l'Iran actuel (ou la Perse proprement dite), le royaume d'Hérat, le royaume de Caboul, la confédération des Béloutchis, de la partie méridionale de la Russie Caucasienne.

Comme Etat, la Perse a souvent varié d'étendue ; sous les successeurs de Cyrus, surtout depuis Darius, fils d'Hystaspe, l'empire Perse comptait, outre tout l'espace décrit ci-dessus, la Syrie et l'Asie-Mineure avec Chypre et d'autres îles de la Méditerranée, à l'ouest ; la Bactriane et la Sogdiane, au nord-est ; l'Egypte, en Afrique ; — Il avait pour bornes, à l'est, l'Indus ; au sud, la mer Erythrée ; au nord, les Déserts des Scythes, et à l'ouest, la Méditerranée (avec la mer Egée et le Pont-Euxin), et le désert de Lybie.

Cyrus divisa ce grand empire en 120 petits Gouvernements.

Darius I<sup>er</sup> la partagea, en dernier lieu, en 20 grands Gouvernements, ou Satrapies, ou Provinces, dont voici les noms :

- 1 Lydie et Pisidie ;
- 2 Carie, Lycie et Pamphylie ;
- 3 Phrygie, Cappadoce et Paphlagonie ;
- 4 Cilicie et Syrie Septentrionale ;
- 5 Syrie Méridionale ;
- 6 Egypte ;
- 7 Transoxiane ;
- 8 Suziane ;
- 9 Syrie des rivières, Babylonie et Assyrie ;
- 10 Médie ;
- 11 Côte sud de la mer Caspienne ;
- 12 Bactriane ;
- 13 Arménie ;
- 14 Draugiane, Carmanie et Gédrosie ;
- 15 Pays des Saces ;
- 16 Sogdiane, Arie, Chorasmie et Parthiène ;
- 17 Colchide ;
- 18 Albanie et Ibérie ;

19 Pont ;

20 Arachosie et Inde.

A ces 20 Satrapies, il faut joindre la Perside, berceau de la nation Persane, qui formait une division à part, sans porter le titre de Satrapie. Plus tard, la Perse ne comprenait plus l'Asie-Mineure, l'Egypte et quelques autres parties. Du temps de Jésus-Christ et des Apôtres, elle était soumise aux Parthes. Vologèse I<sup>er</sup>, leur roi, régna de l'an 50 à l'an 80 ou 90. Ce puissant Prince, qui soutint victorieusement les efforts des armées romaines, avait placé sur le trône de la Babylonie, de la Médie et de la Perse, son frère Pacorus I<sup>er</sup>, dit *Firouz* ou le *Victorieux*, qui lui succéda l'an 90 de Jésus-Christ, et fut roi des Parthes après Vologèse I<sup>er</sup>. Leur frère Tiridate occupait en même temps le trône d'Arménie et repoussait avec un égal succès les attaques des Romains et des Barbares du Nord. Pacorus eut plusieurs fois à combattre des révoltes de la part de ses sujets, il fit fleurir les arts et les lettres, embellit Ctésiphon, dont il fit sa capitale. Il vécut en paix avec Domitien. Comme soutien et comme frère du Roi des Parthes, il pouvait, sans lui faire ombrage, jouer le rôle et s'entourer de tout l'éclat extérieur des anciens rois des Perses et des Babyloniens. Aussi lui donnait-on le titre et les noms de ces magnifiques Princes. C'est pour cela, sans doute que dans les actes de S. Jude et de S. Simon, on l'appelle *Xercès*, nom des anciennes Dynasties. C'est ainsi qu'aux Empereurs Romains, qui succédèrent aux vrais *Césars*, on continua de donner ce nom, bien qu'ils ne fussent nullement issus de ce sang illustre.

S. Simon et S. Jude dans la Perse. — Les magiciens Zaroës et Arfaxat jettent les premières semences du manichéisme <sup>1</sup>.

« Postea in Persidem convenientes (Simon  
« et Judas), cum innumerabiles filios Jesu  
« Christo peperissent, fidemque in vastissimis  
« illis regionibus et efferatis Gentibus disse-  
« minassent. » (*Brev. rom.*)

Simon-le-Canaanéen et Jude-Thaddée, apôtres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, éclairés par la lumière du Saint-Esprit entrèrent donc dans le pays de la Perse, où, tout en commandant leurs prédications, ils trouvèrent les deux magiciens, Zaroës et Arfaxat, qui s'étaient enfuis de l'Ethiopie pour éviter la présence de S. Matthieu l'apôtre <sup>2</sup>.

Ces imposteurs propageaient une doctrine mauvaise <sup>3</sup>; ils blasphémaient le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, jusqu'au point de l'appeler le Dieu des ténèbres <sup>4</sup>, et d'avancer que Moïse avait été un magicien, et enfin, que tous les Prophètes avaient été envoyés par le Dieu des ténèbres. De plus, ils enseignaient que l'âme humaine est une portion de la divinité <sup>5</sup>, et que le corps humain est l'œuvre d'un principe

<sup>1</sup> Ordericus Vitalis, *Hist. eccl.*; Jacq. de Vorag., Ribad., etc.

<sup>2</sup> Voir l'*hist. de S. Matthieu*, c. 13.

<sup>3</sup> Ces Magiciens jetaient dès lors dans ces pays les premières semences du Manichéisme; Manès devait un jour en recueillir les fruits.

<sup>4</sup> Archélaüs disputant contre un Manichéen, dit de ce dernier, p. 199 : « Illum vero qui locutus est cum Moyse et Judæis et Sacerdotibus, « Principem dicit esse tenebrarum. » C'est pourquoi les Manichéens rejetaient la loi et les Prophètes, comme nous l'apprennent S. Augustin, S. Epiphane et les divers auteurs. (Alex. Lycopolita, *de Manichæor., placitis*; Titus Bostrensis, l. 5, *adv. Manich.*; Moses Barcepha, *de Paradiso*; S. Epiphane, *Her.*, 66, 9 et 22; Is. Beausobre, Baur, M. Schmidt, *Mém. pour l'Acad. des Sciences*, etc.; Manès propagea plus tard la doctrine de Zoroastre et de ces magiciens, touchant les deux principes contraires, l'un bon, appelé *Oromaze*, l'autre mauvais, nommé *Arimane*.

<sup>5</sup> S. Augustin, *l. de 2 animabus*, c. 1, dit que les Manichéens ensei-

mauvais ; et qu'ainsi l'homme est composé de deux substances contraires dont l'une réjouit la chair et contriste l'âme, et dont l'autre afflige le corps et comble l'âme de joie. Ils rangeaient le soleil et la lune au nombre des dieux <sup>1</sup> ; ils plaçaient des divinités dans les eaux <sup>2</sup>. Quant au Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils disaient qu'il n'avait existé sur la terre, qu'avec une apparence fantastique <sup>3</sup>, qu'il n'avait pas été vrai homme ; qu'il n'était pas né d'une véritable vierge ; qu'il n'avait pas été véritablement tenté, ni qu'il n'avait pas souffert réellement, (mais fantastiquement seulement et en apparence) ; qu'il n'avait pas été réellement enseveli, et qu'il n'était pas conséquemment ressuscité en réalité d'entre les morts le troisième jour.

Souillée de cette doctrine empoisonnée, par le moyen de Zoroëres et d'Arfaxat, la Perse eut le bonheur de rencontrer les bienheureux apôtres Simon et Jude, et par eux un excellent Docteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ avec l'Esprit-Saint, qu'il avait envoyé à ses disciples, selon sa promesse :

— *Je m'en vais vers mon père, leur avait-il dit, je vous enverrai l'Esprit consolateur.*

gnaient aussi cette erreur : « Animarum alteram de ipsa Dei esse substantia, alterius vero Deum nec conditorem quidem volunt accipere, etc. »

<sup>1</sup> Les Manichéens adoraient le soleil, durant le jour, et la lune durant la nuit, jeûnaient le dimanche en l'honneur du soleil, et le lundi en l'honneur de la lune. S. Aug., *Hær.*, 46, et S. Léon-le-Gr., *Serm.* 4 du Carême.

<sup>2</sup> S. Philastre attribue aussi cette idolâtrie aux Manichéens (*Heresi* 61) et S. Clém., *reccgn.*, IV, 27.

<sup>3</sup> C'était une hérésie commune dès les premiers siècles, comme l'atteste S. Ignace, martyr, et tous ceux qui rapportent les faits historiques des temps primitifs de l'Eglise.

## CHAPITRE IV.

Entretien des deux Apôtres avec Varardach, chef de l'armée Persane.

Les apôtres Simon et Jude avaient donc entrepris ce grand voyage dans le but de délivrer la Perse de la séduction de ces faux docteurs. Dès qu'ils approchèrent de ce pays, ils rencontrèrent l'armée de Varardach, général du roi des Babyloniens, qui s'appelait Xerxès <sup>1</sup>. Ce prince avait entrepris une guerre contre les Indiens qui avaient envahi une partie des frontières de la Perse. Le général avait dans son cortège des sacrificateurs, des devins, des magiciens, des enchanteurs, qui, à chaque station, sacrifiaient aux démons et donnaient des réponses trompeuses.

Or, il arriva que le jour que les Apôtres se trouvaient dans l'armée, les magiciens s'étant fait des incisions et s'étant couverts de leur sang <sup>2</sup>, ne purent absolument donner aucune réponse au chef de l'armée. C'est pourquoi ils se rendirent au temple d'une ville voisine, et, après y avoir consulté les idoles, ils entendirent un démon qui disait en poussant un grand mugissement :

— Les dieux qui vous accompagnaient lorsque vous alliez au combat, ne peuvent donner de réponses, parce qu'il y a là deux hommes, *Simon et Jude*, qui ont reçu de Dieu une telle puissance, qu'aucun des nôtres n'ose parler en leur présence.

<sup>1</sup> *Xercès* était un nom commun à certaines dynasties royales de la Perse, comme le nom de *César* était commun aux empereurs romains, celui de *Pharaon* aux rois d'Egypte, celui de *Bourbon*, aux rois de France, etc.

<sup>2</sup> La même chose est rapportée des sacrificateurs de Baal au troisième livre des Rois, c. 18, v. 28 : *Invocabant nomen Baal de mane usque ad meridiem... et incisebant se juxta ritum suum cultris et lanceolis, donec perfunderentur sanguine.* »

Varardach <sup>1</sup>, général du roi Xerxès, ayant appris cela, les fit chercher dans l'armée. Lorsqu'il les eut découverts, il leur demanda :

— D'où ils étaient ? ce qu'ils étaient ? et pourquoi ils étaient venus dans ces contrées ?

S. Simon l'apôtre lui répondit :

— Si vous voulez savoir quelle est notre race, nous sommes Hébreux ; si vous nous demandez quelle est notre profession, nous sommes serviteurs de Jésus-Christ ; si vous désirez connaître le motif de notre arrivée en ces lieux, nous sommes venus pour votre salut, afin que, abandonnant l'erreur des idoles, vous puissiez connaître le Dieu qui est dans les cieux <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ce nom a quelque analogie avec le nom persique *φερογ δάτων* qu'on trouve dans les extraits de Ménandre par Heschelius, p. 142.

<sup>2</sup> « Si genus quæris, Hæbræi sumus ; si conditionem, servi sumus « Jesu-Christi ; si causam quæris ; salutis vestræ causa venimus, « ul... »

Toutes ces circonstances ont été célébrées en vers élégants par l'ancien poète catholique de Mantoue, dans ses *Fasti Sacri* :

Mox ubi conjunctis in Perside gressibus ambo  
Pervenere, Lares, qui per simulacra latebant,  
Protinus amissa tenuere silentia voce.  
Tunc Indos Persasque gravis discordia in arma  
Miserat, instabatque dies sævi aspera Martis ;  
Dux super eventu belli dum consulit aras  
Et simulacra ; Lares trepidi responsa negarunt,  
Sanctorum imperio tandem ventura coacti  
Pandere, si scirent, nimium crudele futurum  
Excidium cecinerere hominum, pugnâque cruentam ;  
Tum gemini fratres nugas risere dcorum ;  
Atque Duci ; « Ne præbe aures, dixere, nefandis  
Manibus ; haud dubium tibi eras roratus ab Indis  
Pacificæ veniet portans ramalia palmæ. »  
Altera lux aderat ; venit Legatus ab Indis  
Pacem orans, pacemque ferens in Perside totam.  
Impia successu hoc mens indignata Magorum,  
Sic se posse putans Sanctis imponere coram  
Rege ipso tulit in medium genus omne veneni ;  
Dipsadas et jaculos celeres, hydrosque, nepasque  
Nalrices, colubros et cætera quæ per eremum  
Solibus arentem virosa animalia serpunt.  
At Gemini fratres pecus hoc in membra Magorum  
Convertere, diu tortos sanicque fluentes  
Pestifera miserati homines pepulere colubros  
In Deserta, procul nullis habitata colonis...

Le général Varardach reprenant la parole, lui dit :

— Maintenant, j'ai hâte d'aller livrer bataille, afin d'empêcher les Indiens de s'emparer de la Perse, et avant que les Mèdes n'aillent à leur secours contre nous.

C'est pourquoi je n'ai pas le loisir de m'occuper présentement de ce dont vous me parlez. Lorsque, couronné d'un heureux succès, je serai de retour, je vous entendrai.

Jude l'Apôtre reprit :

— Ecoutez-moi, Seigneur, il est plus convenable que vous connaissiez Celui, dont l'aide et la puissance peuvent vous rendre victorieux, ou du moins amener à des sentiments pacifiques ceux qui sont rebelles à votre égard.

Alors, le général Varardach (entendant une voix mystérieuse et surnaturelle parler aux Apôtres :) )

— Puisque j'entends, dit-il, vos dieux vous parler ici même et vous donner des réponses, je désire que vous nous prédisiez l'avenir, afin que je puisse savoir quelle sera l'issue de cette guerre.

## CHAPITRE V.

Les prophéties du démon et les prophéties du Christ, en présence du général <sup>1</sup>.

Simon lui dit alors :

— Pour que vous reconnaissiez la tromperie de ceux que vous croyez doués du don de prophétie, nous leur donnons le pouvoir de vous répondre, afin que, après qu'ils auront dit ce qu'ils ignorent, nous prouvions qu'ils ont menti en toutes choses.

Après qu'ils eurent adressé une prière au Seigneur, les bienheureux Apôtres dirent :

<sup>1</sup> Jacq., archev. de Gênes, Ribad. ; Hist. apost., l. 6, c. 9 ; Ordéricus Vitalis, *loc. cit.*

— Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous commandons, qu'à votre manière habituelle, vous donniez des réponses à ceux qui ont coutume de vous interroger.

A cette parole, les prêtres (du démon) commencèrent à être agités <sup>1</sup>, transportés d'une fureur vaticque, et à dire :

— Une guerre considérable va éclater, et des deux côtés, une foule de combattants pourront être tués <sup>2</sup>.

Alors les Apôtres, tout joyeux, se mirent à rire.

— Eh ! quoi, dit Varardach, je suis saisi de crainte et vous riez !

Les Apôtres répondirent :

— Que votre crainte cesse ; car, lorsque nous sommes entrés dans cette province, la paix est entrée avec nous. C'est pourquoi, cessez de marcher en avant. Car demain, à cette même heure, c'est-à-dire à la troisième heure, vous verrez revenir à vous ceux que vous aurez envoyés ; ils seront accompagnés des ambassadeurs des Indiens ; ils vous annonceront que le territoire qui avait été envahi, est rendu à votre domination ;

<sup>1</sup> καταβολῆ δæmonis.

<sup>2</sup> Cet oracle des faux dieux a quelque analogie avec ceux qui sont rapportés dans les auteurs profanes. Dans Ennius on trouve le suivant :

*Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.*

Νεῖξν σ', Αἰακίδῃ, Ρωμαίους φημι δυνασθαι ·

Dans Hérodote :

Κροῖσος Ἀλυν διαβᾶς μεγαλην Ἀρχην διαλύσει ·

Traduction de Chalcidius :

Perdet Cressus Hulyñ transgressus maxima regna.

Dans Strabon :

Λαιον ἀμφὶ Δρακοντα πολυν ποτε λαον ὀλεῖσθαι ·

Qua Draco Laius est, multum populi perituum.

Ibid. Liv. VI :

Νανδυσια τρικλωνα πολυν ποτε λαονο λέσσεις ·

Pandosia ingentem es populum extinctura trivertex.

Les oracles des Démons s'exprimaient en termes amphibologiques : « Je vous annonce, disaient-ils, que vous perdrez un grand peuple. » Ainsi, quelque fut l'issue de la guerre : que le général qui les avaient consultés, revint vaincu ou vainqueur, ils avaient toujours dit la vérité.

ils vous paieront le tribut et se soumettront ; ils consentiront à la paix que vous leur proposerez, à toutes les conditions que vous voudrez, et ils feront avec vous un traité et une alliance très-durables.

Mais les Pontifes du général se moquaient de toutes ces paroles :

— Général et Seigneur, lui disaient-ils, n'ajoutez point foi aux discours de ces hommes ; ce sont des hommes vains et trompeurs, des étrangers et des inconnus, qui vous annoncent des choses agréables dans le dessein que vous ne les regardiez point comme des espions. Mais nos dieux, qui ne trompent jamais, vous ont donné une réponse véritable, afin que vous preniez des mesures de précaution, et que vous pourvoyez avec soin à toutes choses. Ce n'est point ainsi que ceux-ci agissent ; ils cherchent adroitement à vous inspirer de la sécurité et de la confiance, afin qu'étant moins sur vos gardes, vous puissiez être attaqué à l'improviste plus facilement et plus vigoureusement.

Alors, l'Apôtre S. Simon, reprenant la parole, dit :

— Ecoutez-moi, général. Nous qui sommes des étrangers et des inconnus, et des hommes menteurs, nous ne vous avons point commandé d'attendre un mois. Mais nous avons dit : Attendez un jour seulement, et demain matin, environ à la troisième heure, vous verrez revenir ceux que vous avez envoyés. Les grands de l'Inde viendront avec eux, ils accepteront vos conditions de paix, et ils consentiront à être désormais les tributaires des Perses,

## CHAPITRE VI.

Mesure adoptée par Varardach.

Remarquant ce qui se passait, les Prêtres de la Perse qui se trouvaient dans l'armée, s'écriaient devant tout le monde :

— C'est couverts d'or et de pourpre, c'est revêtus d'habits précieux, enrichis d'or et de diamants, c'est parmi les coupes chargées de pierreries, au milieu de l'écarlate, de la soie et de toute la gloire du royaume Babylonien, que nos Dieux resplendissants rendent leurs oracles et peuvent quelquefois nous induire en erreur ; et ces hommes, couverts de haillons, sans dignité ni autorité, osent s'attribuer autant d'autorité que nos divinités ! Les regarder est un opprobre. Et vous, Seigneur général, à la honte de nos dieux, vous ne les châtiez point !

Les Pontifes lui dirent :

— Commandez qu'ils soient gardés, de peur qu'ils ne prennent la fuite.

— Non-seulement, répondit le général, je vais ordonner qu'ils soient gardés, mais vous-mêmes vous serez aussi mis sous garde jusqu'à demain, afin que l'événement nous apprenne si leur déclaration est justifiée (et leur prophétie véridique). Après cela, on jugera qui mérite d'être condamné.

## CHAPITRE VII.

Le sacerdoce des faux dieux est convaincu de mensonge. — Conduite des Apôtres du vrai Dieu.

Or, le lendemain, conformément à la prédiction des Apôtres, arrivèrent les ambassadeurs qui avaient été envoyés : ils étaient revenus sur des dromadaires <sup>1</sup> à course très-rapide ; ils annoncèrent que tout s'était passé comme les Apôtres l'avaient prédit peu auparavant.

<sup>1</sup> Les dromadaires sont une espèce de chameaux, d'une taille moindre que celle des chameaux ordinaires, mais d'une agilité supérieure : c'est ce qui les a fait appeler de ce nom ; car δρομος, en grec, signifie *vitesse*. Ils font d'habitude plus de cent milles en une journée. (Voir *Isidor.*, XII, 1, *Originum*, et *Vopisc. in Aureliano*, c. 28.) Diodore de Sicile témoigne que cette espèce de chameaux fait par jour 1,500 stades. (I. XIX, l. 2, p. 685.)

C'est pourquoi le général, indigné, fit allumer un bûcher pour y brûler ses prêtres avec tous ceux qui avaient cherché à noircir les Apôtres.

Mais les Apôtres se prosternèrent aux pieds du général et lui dirent :

— Seigneur, nous vous conjurons et nous vous demandons que nous ne soyons point cause de leur mort. Nous avons été envoyés ici pour le salut des hommes, pour rendre la vie aux morts, et non pour mettre à mort les vivants <sup>1</sup>

Alors, comme ils restaient longtemps couverts de poussière aux pieds du général, celui-ci leur dit :

J'admire que vous me priiez de la sorte pour des hommes qui ont tout employé, mes amis, mes officiers et les gouverneurs (les satrapes), et qui ont donné des présents considérables, dans la seule vue de vous faire brûler tout vivants !

Les Apôtres lui répondirent au même instant :

— L'Ecole de Notre Maître a pour règle <sup>2</sup>, non-seulement de ne pas rendre le mal pour le mal, mais encore de rendre le bien pour le mal. Telle est la différence essentielle qui existe entre notre doctrine et les autres doctrines : c'est que ceux qui appartiennent aux autres écoles rendent le mal pour le mal et poursuivent de leur haine tous ceux qui les haïssent. Pour nous, au contraire, nous aimons nos ennemis et nous faisons du bien à ceux qui nous haïssent ; nous prions le Seigneur pour ceux qui nous calomnient et qui nous persécutent.

Le général écoutant ce langage :

— Permettez-moi au moins, dit-il, de faire que tous leurs biens vous soient livrés.

<sup>1</sup> Ces faits sont cités dans les discours des orateurs catholiques et dans les Méditations ecclésiastiques. (Voyez *Serm.* 1, archev. Jann., et *Méditat. à l'usage des Ecclésiastiques*, par de Brandt, t. 4, p. 558. *Ed. Périsse. Paris, 1832.*)

<sup>2</sup> S. Matth., v. 44 ; Rom., XII, 17, et Act., VII, 58-59.

En disant cela, il commanda qu'on fit aussitôt le relevé des biens des Pontifes.

Alors les procureurs du fisc (*Tabularii fisci*) lui dirent :

— Un seul Pontife, dans un mois, reçoit du trésor public une livre d'or.

Ils calculèrent que la somme totale accordée à chacun se montait à cent vingt talents. Quand à celui qui occupait le faite du sacerdoce (ou qui possédait la souveraineté du sacerdoce), il recevait le quadruple en or. On rassembla donc leur mobilier et leurs vêtements, leurs esclaves et leurs gens de service, leur or et leur argent, leurs bêtes de somme et tout ce qu'ils pouvaient posséder, et il se trouva que leurs richesses étaient incalculables.

## CHAPITRE VIII.

Rapport que le Général adresse au Roi de Perse <sup>1</sup>.

Après avoir ainsi réuni les biens (des prêtres des idoles), le général revint trouver le roi et lui fit l'éloge des Apôtres du Seigneur en ces termes :

— Ce sont des (dieux puissants) cachés sous la forme humaine; nos dieux les redoutent et ne peuvent sans leur permission, donner des réponses aux hommes. Les événements mêmes ont démontré que les réponses et les oracles de nos divinités ne sont que des faussetés. Nos prêtres disaient que c'étaient des étrangers, des imposteurs, dont il ne fallait pas croire les discours; ils insistaient auprès de nous, afin que nous les punissions; nous les avons fait garder les uns et les autres, afin que ceux qui auraient dit la vérité fussent récompensés, et que ceux qui auraient trompé fussent châtiés; enfin tout s'ac-

<sup>1</sup> Hist. eccl., Orderici, *loc. cit.*; hist. apost., t. 6, c. 12.

complit de la manière précise dont ceux-ci l'avaient prédit. Je voulais en conséquence faire souffrir aux premiers ce qu'ils avaient cherché à faire souffrir à ces derniers ; mais ceux-ci, hommes pleins de bonté, s'employèrent auprès de moi et me firent d'instantes prières pour que ces hommes, pleins de malice, ne fussent point punis. De plus, comme j'avais fait saisir les biens de nos prêtres au profit de ceux-ci, ces hommes les dédaignent, en disant :

« Il ne nous est pas permis de rien posséder sur la terre,  
« parce que nos richesses sont dans le Ciel ; nos biens sont  
« éternels, et ils sont placés là où règne l'immortalité<sup>1</sup>. » Ils ajoutent même : « Pour aucun motif nous ne pouvons accepter  
« ni or, ni argent, ni des vêtements, ni des maisons, ni des  
« terres, ni des serviteurs. Car tous ces biens sont terrestres  
« et n'accompagnent pas l'homme au-delà de la mort. »

Comme je leur disais d'en accepter au moins une petite partie parce qu'ils étaient pauvres et étrangers, nous n'avons pu les persuader. — « Nous ne sommes point pauvres, ont-ils dit,  
« nous qui possédons les richesses du Ciel. Mais si vous voulez que ce revenu soit utile au salut de votre âme, distribuez-le aux pauvres, distribuez-le aux veuves et aux orphelins, distribuez-le aux malades et aux affligés, délivrez les  
« débiteurs qui sont poursuivis par leurs créanciers, donnez  
« publiquement à ceux qui tendent la main et à tous les indigents qui ont besoin de ce secours. Car pour nous, nous ne  
« désirons rien de ce qui est terrestre. »

<sup>1</sup> In fragmentis Apostolorum a Stephano Prætorio editis pariter legitur : *Simon et Judas ad ducem Africanum* : « *Non licet nobis aliqua possidere in terra quia nostra possessio est in caelo. Nostrum Testamentum est : non relinquam vos orphanos.* » (E Johan., xiv, 18, et S. Matth., vi, 20, v. 12 ; Phil., 3, 10.)

## CHAPITRE IX.

Colère des magiciens. — Leurs maléfices<sup>1</sup>.

Le général ayant rapporté au roi Xerxès ces faits et d'autres semblables, les magiciens Zaroës et Arfaxat, qui s'étaient trouvés en faveur auprès du Prince, furent animés de colère et, pleins de fureur, ils criaient de toutes parts, disant : *que c'étaient des hommes mal intentionnés, qui avaient astucieusement entrepris contre les dieux de la nation et contre le royaume.*

— En effet, disaient-ils au roi, si vous voulez connaître la vérité de ce que nous vous disons, nous ne leur permettrons point de parler qu'ils n'aient adoré vos dieux.

— Osez-vous, dit le général, en venir aux prises avec eux, de manière que si vous triompez d'eux, ils soient bannis de ces lieux ?

— Il est juste, répondirent les magiciens, que, comme nous rendons hommage à nos dieux, ils les adorent, eux aussi, comme nous-mêmes.

— C'est ce que votre lutte va décider, répartit le général.

Zaroës et Arfaxat reprirent la parole :

— Voulez-vous voir, dirent-ils, quelle est notre puissance, afin que l'expérience vous fasse connaître qu'il leur sera impossible de parler en notre présence ? Faites venir ici les hommes les plus habiles à parler les langues, les plus versés dans l'art de l'argumentation et dont la parole est retentissante. Si alors ils osent parler en notre présence, vous connaîtrez que nous sommes les plus inhabiles des hommes.

Par ordre du roi et du général, tous les avocats (du lieu) se présentèrent : le général les avertit de déployer toute leur énergie et leur fermeté pour soutenir la lutte contre ces magi-

<sup>1</sup> Ibid., c. 15.

ciens, pour détruire leurs arguments et faire tomber leurs moyens de défense. Or, lorsqu'en présence du roi et du général, et de tous les grands de la Cour, les magiciens eurent parlé, toute cette réunion d'avocats demeura tellement muette qu'ils ne purent même faire connaître par signes ce qu'ils ne pouvaient exprimer par des paroles. Et, après que le temps d'environ une heure se fut écoulé, les magiciens dirent au roi :

— Pour que vous sachiez que nous sommes du nombre des dieux, nous permettons à ces hommes de parler, mais nous ne leur permettons pas de pouvoir marcher.

Cela ayant eu lieu comme ils l'avaient dit, ils ajoutèrent :

— Nous leur rendons la faculté de marcher, mais nous allons faire en sorte qu'ils ne pourront rien voir, quoiqu'ayant les yeux ouverts.

Lorsqu'ils eurent fait ce qu'ils venaient de dire, le cœur du roi et du général fut saisi de frayeur ; leurs amis leur disaient qu'il ne fallait point mépriser ces magiciens, de peur qu'ils ne vissent à nuire au roi et au général en frappant leurs membres de quelque infirmité. Ce spectacle ayant donc duré depuis le grand matin jusqu'à la sixième heure, les avocats s'en retournèrent chacun dans leurs maisons, affligés de chagrin et fatigués de la tension qu'ils avaient donnée à leur esprit.

## CHAPITRE X.

Préservatif contre les malélices des démons. (Ibid. 14 c.)

Or, comme le général traitait en amis les deux Apôtres, il leur raconta tout ce qui avait été dit et tout ce qui avait été fait.

Les Apôtres dirent au général :

— Pour que vous sachiez que, nous présents, de tels artifices ne sauraient avoir lieu, et que c'est pour cette raison que

notre présence est redoutée, faites venir les avocats auprès de nous avant qu'ils n'aillent auprès des magiciens ; et qu'après qu'ils seront venus nous trouver, ils se rendent auprès du roi, pour engager devant lui la même lutte ; que si alors ils sont vaincus, sachez que nous aussi nous pouvons être vaincus jusqu'à un certain point.

Le Général convoqua donc chez lui tous les avocats, et, prenant à leur égard comme un air de commisération, il leur dit :

— Je suis peiné de la honte que vous avez encourue dans le palais du roi. C'est pourquoi sachez que j'ai trouvé des hommes qui vous instruiront et qui vous enseigneront le moyen de ne pas succomber dans la lutte, mais même de triompher de vos adversaires.

Alors toute cette foule d'avocats se prosterna pour remercier le général, et le supplia en même temps de joindre l'effet à ses paroles.

Il leur présenta alors les Apôtres du Seigneur, Simon et Jude.

A la vue de ces hommes vêtus d'habits grossiers, les avocats se mirent à mépriser leurs personnes.

Ayant fait faire silence, Simon leur adressa alors la parole et leur dit *que souvent il arrivait que des écrins enrichis d'or et de pierreries ne renfermaient que des objets de vil prix, et que de simples tablettes de bois contenaient des diamants et des colliers très-précieux ; que les vases même les plus beaux, s'ils ne sont remplis que de vinaigre, n'inspirent que le dégoût et la répulsion ; mais, qu'au contraire, les vases les plus grossiers à la vue, s'ils sont toutefois remplis d'un vin excellent, excitent par leur bonne odeur l'envie de ceux qui goûtent leur contenu ; de sorte, que sans faire attention à l'apparence méprisable qui choque les regards, on ne songe plus qu'à la suavité qu'ils contiennent cachée au dedans. — Quiconque, ajoutèrent-ils, désire être possesseur de quelque objet ne consi-*

dère pas beaucoup le véhicule qui le lui apporte ; il n'envisage que l'objet même qui lui est apporté. Que vos regards ne soient donc point offensés de cet extérieur méprisable que nous portons ; car sous ces dehors est caché ce qui peut vous procurer et une gloire éternelle et une vie immortelle. En effet, nous tous hommes mortels, nous sommes nés d'un même père et d'une même mère. Aussitôt après leur formation, nos premiers parents avaient été placés dans le séjour des vivants ; mais, séduits par l'Ange de l'envie, ils transgressèrent le précepte qu'ils avaient reçu de leur Créateur, et ils devinrent par là les esclaves de Celui à la parole duquel ils avaient (criminellement) obéi. Ensuite ils furent, avec ce même Ange, bannis de ce séjour d'immortalité sur cette terre d'exil. Dieu, néanmoins, traita encore l'homme avec miséricorde en lui permettant, sur ce lieu de bannissement, de servir son Créateur et d'adorer son unique Dieu, sans rendre un culte sacrilège aux éléments et sans dire au bois qu'il a façonné de ses mains : *tu es mon Dieu !* Mais l'homme s'est éloigné de son Dieu, de son conservateur et, ce qui est plus considérable, de son Sauveur, afin d'obéir à son ennemi. Or, cet Ange, le père de l'envie, a entretenu (de tout temps) et entretient encore cette erreur dans l'esprit des hommes, afin de dominer lui-même sur eux et de faire d'eux ce qu'il lui plaira ; et il fait tous ses efforts pour éloigner du genre humain le Dieu véritable que cet Ange redoute. C'est par ce motif qu'au moyen de ses magiciens, quand il l'a voulu, il vous a ôté l'usage de la parole, puis vous a enlevé la faculté de voir, et enfin vous a rendus immobiles. C'est pourquoi, pour que vous soyez assurés de ce que nous vous disons, venez à nous et soyez résolus d'abandonner le culte des idoles, d'adorer et de servir le seul Dieu invisible. Et après cela, nous imposerons nos mains sur vos têtes, et nous ferons le signe de Jésus-Christ sur vos fronts ; si alors vous ne confondez pas vos adversaires, croyez que nous vous avons trompés dans tout ce que nous vous avons assuré.

## CHAPITRE XI.

Toute la puissance de l'Ango Mauvais, détruite par le signe du Christ.  
(c. 15, *ibid.* etc.)

Alors tous ces avocats, désirant se munir de ce préservatif véritable et reconnaissant la vérité, se prosternèrent aux pieds des Apôtres, et dirent :

Faites donc, nous vous en conjurons, qu'ils ne puissent nous interdire l'usage de la parole, ni paralyser en nous l'exercice de nos membres ; et que la colère de Dieu soit sur nous, si désormais nous croyons encore aux idoles.

Lorsque les avocats eurent prononcé ces paroles, les saints apôtres Simon et Jude, se prosternèrent à terre, et adressèrent à Dieu une prière conçue en ces termes :

— Dieu d'Israël, qui avez anéanti les artifices magiques de Jammès et de Mambès, qui les avez couverts de confusion et d'ulcères, et qui les avez fait périr : que votre main s'appesantisse de même sur ces magiciens, Zaroës et Arfaxat. Quant à vos serviteurs, qui promettent d'abandonner entièrement le culte des idoles, rendez-les forts et inébranlables, faites qu'ils résistent courageusement (à ces hommes impies), afin que tous reconnaissent que vous êtes le seul Dieu tout-puissant, qui réglez dans les siècles des siècles.

Lorsqu'ils eurent répondu : *Amen*, et que leurs fronts eussent été signés, ils partirent. Ils entrèrent avec le général auprès du roi. Peu après, arrivent aussi les magiciens, qui essayent ce qu'ils avaient fait auparavant, mais ils ne peuvent par aucun moyen obtenir de succès.

Alors l'un des avocats, appelé Zébéus, dit :

— O roi, mon Seigneur, il faut rejeter ces ordures et en purger votre royaume, de peur que tout le monde ne soit ta-

ché de cette souillure (contagieuse). Car ils ont avec eux l'Ange ennemi du genre humain, et ils trompent les hommes, à cette fin que cet Ange mauvais ait sous sa domination le plus grand nombre de personnes qu'il soit possible. Or il a pour sujets tous ceux qui ne sont pas les sujets du Dieu tout-puissant. C'est pour cela que les magiciens insistaient à vouloir que les saints Apôtres adorassent ces dieux ; par cette action, ils eussent offensé le vrai Dieu, et eux désormais eussent eu plus de facilité d'exercer (leurs maléfices), leurs prestiges sur leurs personnes par le secours de cet ange méchant. Enfin, en formant avec leurs doigts sur nos fronts le signe de leur Dieu <sup>1</sup>, ils nous ont envoyés ici, et ils nous ont dit : « Si après ce signe « sacré, leurs artifices magiques ont encore de la force sur « vous, sachez que tout ce que nous vous avons enseigné n'est « que mensonge. » Maintenant donc au nom du Dieu tout-puissant, nous voici présents, nous insultons, et nous nous opposons aux magiciens : s'ils le peuvent, qu'ils fassent ce qu'ils ont fait hier !

## CHAPITRE XII.

Les magiciens punis par où ils prétendaient nuire. — Indulgence des Apôtres <sup>2</sup>.

A cette vue, les magiciens, irrités, firent venir <sup>3</sup> plusieurs serpents. Ce qui effraya tellement les assistants, qu'ils jetèrent

<sup>1</sup> Les anciens écrivains chrétiens, en général, sont tous d'accord pour témoigner que le signe de la croix, appelé ici le *signe du Christ*, mettait en fuite les démons.

<sup>2</sup> *Hist. eccl.*, Orderici Vitalis, *l. 2, c. 17, p. 174*, et *hist. apost.*, *c. 16, ibid.*, etc.

<sup>3</sup> A l'exemple des Magiciens de Pharaon, dont il est écrit, *Exod.*, 7, 12 ; *fecerunt (Malefici et Magi) per incantationes Ægyptiacas et arcana quædam similibiter. Projeceruntque singuli Virgas suas, quæ versæ sunt in dracones...*

des cris et demandèrent que le roi fit appeler les Apôtres. Des messagers ayant été envoyés, les Apôtres vinrent immédiatement. (Les hommes de Dieu) prenant ces serpents dans leurs manteaux, les envoyèrent sur les magiciens, en disant :

— Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous ne mourrez pas, mais, blessés de leurs morsures, vous ferez entendre des cris que vous arracheront vos douleurs !

Aussitôt les serpents se mirent à dévorer leurs chairs. Les magiciens poussaient des hurlements semblables à des bêtes féroces.

Témoins de ce spectacle, le roi et tous ceux qui étaient présents, disaient aux Apôtres :

— Permettez que les magiciens meurent de ces blessures !

— Nous avons été envoyés, répondirent les Apôtres, pour ramener tous les hommes de la mort à la vie, et non pour les précipiter de la vie dans la mort.

Ayant donc fait une prière, les Apôtres dirent aux serpents :

— Au nom de Jésus-Christ, retournez aux lieux d'où vous êtes venus, et remportez avec vous tout le poison que vous avez répandu dans le corps de ces magiciens <sup>1</sup>.

Les magiciens éprouvèrent en conséquence de nouveaux tourments, lorsque les serpents, pour reprendre leur poison, renouvelèrent les plaies et sucèrent leur sang.

C'est pourquoi, ayant banni les serpents, les Apôtres adressèrent la parole aux Magiciens et leur dirent :

<sup>1</sup> Cette action de S. Simon a de l'analogie avec le trait traditionnel de son enfance, cité au chapitre premier, mais tiré d'une source différente ; elle y fait peut-être allusion ; elle semble avoir été comme présagée et préfigurée par la guérison miraculeuse que S. Simon obtint pareillement de la bonté du Sauveur, encore enfant : « Ne craignez point, lui avait dit alors Jésus-Christ, car bientôt vous serez mon Disciple (et vous ferez ce que j'ai fait.) Plus tard il dit de même aux autres Apôtres : quittez ces filets ; désormais vous serez pêcheurs d'hommes. » Cette première profession était donnée comme une image de leurs fonctions apostoliques.

— Ecoutez, hommes impies, la Sainte Ecriture qui dit :

*Celui qui creuse une fosse pour son prochain, y tombera le premier*<sup>1</sup>. Vous nous avez préparé la mort ; pour nous, nous avons conjuré Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous arracher à la mort qui vous allait présentement atteindre. Dans trois jours d'ici la santé corporelle vous sera rendue par nos prières, bien que, depuis plusieurs années, vous ayez mérité de périr (ou d'être blessés) par les morsures de ces serpents. Peut-être enfin, vous désisterez-vous de votre impiété, à force d'appréhender par votre propre expérience, que la vérité de Dieu l'emporte sur vos artifices. Or durant ces trois jours, nous permettrons que vous soyez dominés par les douleurs, afin que vous vous repentiez de vos erreurs.

### CHAPITRE XIII.

Ce que c'est que l'endurcissement de l'impie qui s'est volontairement livré au démon.

Ainsi parlèrent les Apôtres. On transporta les magiciens dans les hôpitaux. Durant les trois jours, ils ne pouvaient ni prendre d'aliments, ni user de boissons ; mais ils faisaient entendre des vociférations continuelles arrachées par les douleurs. Enfin, lorsque leur état était devenu tel, que ces deux magiciens, Zaroës et Arfaxat, se trouvaient sur le point d'expirer, les Apôtres les abordèrent, et leur dirent :

— Dieu n'agrée point les hommages forcés : c'est pourquoi levez-vous parfaitement guéris ; vous avez le libre pouvoir de vous convertir du mal au bien, et de revenir des ténèbres à la lumière.

Or, ces méchants, persistant dans leur (malice et leur) perfidie, s'enfuirent de la présence des deux Apôtres, comme ils

<sup>1</sup> Prov., xxvi, 27. Col 2l., x, 8. Sir., xxvii, 29.

s'étaient déjà auparavant enfui devant la face de l'Apôtre S. Matthieu. Ils allèrent retrouver les adorateurs des idoles, parcoururent toutes les provinces de la Perse, excitant les haines et les hostilités contre les Apôtres, et disant partout :

— Voici les ennemis de nos dieux qui viennent à vous ! Si vous voulez que vos dieux vous soient favorables, forcez ces (deux hommes) à leur sacrifier ! Ou, si vous ne voulez point les y contraindre, du moins tuez-les !

#### CHAPITRE XIV.

Séjour de S. Simon et de S. Jude à Babylone. — Leurs miracles, leurs travaux, leurs succès apostoliques. — Histoire du diacre Euphrosinus.

Pendant que ces choses se passaient dans la Perse entre les Apôtres et les Magiciens, le roi et le Général supplièrent les Bienheureux Simon et Jude de demeurer à Babylone. A partir de cette époque, ils séjournèrent, en effet, dans cette ville, y opérant chaque jour de grands miracles, rendant la lumière aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la faculté de marcher aux estropiés, purifiant les lépreux, mettant en fuite les démons, et les chassant des corps qu'ils possédaient.

Ils avaient avec eux un grand nombre de disciples ; ils en choisirent plusieurs, pour leur conférer les ordres sacrés, ils établissaient dans les différentes villes des prêtres, des diacres et des clercs, et ils fondaient beaucoup d'églises.

Or, il arriva que l'un des diacres fut accusé d'un crime de fornication. Sa demeure avoisinait celle d'un Satrape, homme extrêmement riche, dont la fille, qui avait perdu sa virginité, se trouvait en péril au moment de son accouchement. Interrogée par ses parents, elle accusait un homme de Dieu, saint et chaste, le diacre Euphrosinus. Celui-ci fut attaqué par les pa-

rents de la jeune fille, qui insistaient pour qu'il subît la peine de ce crime.

Les Apôtres, ayant appris cette accusation, vinrent trouver les parents de cette jeune fille. Dès que ces derniers aperçurent les Apôtres, ils se mirent à crier, et à soutenir que le diacre était coupable de ce crime.

Alors les Apôtres leur dirent :

— Quand l'enfant est-il né !

Ils répondirent :

— Aujourd'hui, à la première heure du jour.

Les Apôtres dirent :

— Apportez ici l'enfant, et faites aussi venir ici le Diacre que vous accusez.

Lorsque l'un et l'autre furent en présence, les Apôtres adressèrent la parole à l'enfant, en disant :

— Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parlez, et dites si ce diacre a commis cette iniquité.

Alors l'enfant, s'exprimant en des termes parfaitement clairs et exprès, répondit :

— Ce Diacre est un homme saint et chaste, et il n'a jamais profané sa chair : *Hic Diaconus vir sanctus et castus est, et numquam inquinavit carnem suam.*

Or, les parents pressaient de nouveau les Apôtres, afin que l'enfant fût interrogé au sujet de la personne qui avait commis la fornication.

Les Apôtres répondirent :

— Il convient à nous de délivrer les innocents, et il ne nous convient pas de livrer les coupables.

*Ut premerent rixas, incerto semine natum  
Infantem qua luce parens produxerat illum  
Ad populum fecere loqui ; nec proditus auctor  
Ejus adulterii, sed falso crimine functus  
Reddere quem voluit mendax infamia sontem.*

(Mantuanus).

On lit dans l'*Histoire ecclésiastique* du savant Orléric Vitalis le trait suivant, qui ne se trouve pas ailleurs :

« Nicharon, l'ami du roi, avait, pendant la guerre, reçu dans la main un éclat de flèche, qu'il lui avait été jusqu'alors impossible d'extraire d'un os. Le B. Simon invoqua pour lui le Seigneur Jésus, puis, portant la main à l'endroit de la blessure, il retira la flèche, et le guerrier fut parfaitement guéri, et sans qu'il restât la moindre trace de sa blessure. »

## CHAPITRE XV.

Puissance des Apôtres sur les bêtes féroces. — Le roi reçoit le baptême avec les grands du royaume et avec soixante mille hommes. — Les temples profanes sont renversés, et l'église s'élève sur leurs ruines <sup>1</sup>.

Sur ces entrefaites, et au moment où les Apôtres du Seigneur faisaient ces merveilles dans la Province de Babylone, il arriva que deux tigres très-féroces, qui avaient été enfermés dans des cages, s'en échappèrent par hasard, et que, prenant la fuite, ils dévoraient tout ce qu'ils rencontraient sur leur chemin. Consterné de cet accident, tout le peuple eut recours aux Apôtres de Dieu.

Or, les B. Apôtres, invoquant le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, commandèrent que (ces tigres) les suivissent dans la maison où ils habitaient. Et ils y restèrent trois jours. En même temps, (les hommes de Dieu) convoquèrent la multitude et parlèrent en ces termes :

— Ecoutez, vous tous, enfants des hommes, qui avez été créés à l'image de Dieu, vous, à qui Dieu a donné l'esprit, la mémoire et l'intelligence, considérez ces bêtes féroces, qui ont coutume de ne jamais (s'apprivoiser ni) s'adoucir ; aussitôt

<sup>1</sup> C. 19. *Apost. hist.*, et *Hist. eccl.*, *loc. cit.*

qu'elles eurent entendu prononcer le nom du Seigneur Jésus-Christ, elles furent changées en agneaux <sup>1</sup>; et des hommes persévèrent encore dans un tel endurcissement, qu'ils ne comprennent pas, que ce ne sont point des dieux ces simulacres d'or et d'argent, qui ont été fondus ou fabriqués au gré de l'homme, ou sculptés sur la pierre ou sur le bois. Et vous ne connaissez point le Seigneur qui vous a créés, qui vous donne la pluie du ciel, vous produit le pain du sein de la terre, et le vin et l'huile de la tige du bois. Or, afin que vous sachiez qu'il est le vrai Dieu, ces tigres vont vous servir de preuve et de témoignage; eux-mêmes vont, en quelque manière, vous

<sup>1</sup> En sorte que l'oracle d'Isaïe, XI, 6, et LXV, 25, fut alors accompli à la lettre : *Le loup habitera avec l'agneau; le léopard se couchera auprès du chevreau; le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un petit enfant les conduira.*

*Le veau et l'ours iront dans les mêmes pâturages; leurs-petits se reposeront les uns avec les autres, et le lion mangera la paille comme le bœuf.*

*L'enfant à la mamelle se jouera sur le trou de l'aspic; et l'enfant nouvellement sevré portera sa main dans la caverne du basilic.*

*Ils ne nuiront point et ils ne tueront point en ces jours-là (du Messie)...*

*— Le loup et l'agneau iront paître ensemble; le lion et le bœuf mangeront la paille, et la poussière sera la nourriture du serpent; ils ne nuiront point et ils ne tueront point sur toute ma Montagne-Sainte, dit le Seigneur.*

Mais, comme le laisse entendre le Bréviaire romain, les Apôtres S. Simon et S. Jude firent un prodige plus grand que celui de l'adoucissement de ces tigres; ce fut celui de la conversion et de la civilisation par la foi, de ces nations féroces, *vastissimis regionibus et efferatis Gentibus*. Ils se trouvaient parmi ces hommes comme l'agneau au milieu des loups et des lions, comme le faible enfant au milieu des serpents. Mais la puissance du Christ a fait que la faiblesse a dominé alors la force, et la douceur la barbarie.

*Urbs ea clathrato clausas in carcere tigres  
Forte habuit, quæ tunc aditum præbente Megera  
Exierant, et jam strages asperrima passim.  
Edita per turbas totam tremefecerat urbem.  
Hoc ubi noverunt Fratres, crudelia monstra  
In naturam ovium mitem vertere precando,  
Atque inde assuetum subito extinxere furorem.  
(Fasti Sacri, ibid.)*

avertir de ne pas adorer d'autre Dieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ ; car par la vertu de son nom, ils ont perdu leur férocité, et ils demeureront au milieu de vous, étant aussi doux que des brebis, et le soir arrivant, ils rentreront dans leur loge, et y demeureront. Cependant nous voyagerons et nous parcourerons les autres villes et les provinces, afin que par notre prédication nous fassions connaître à tous la bonne nouvelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En entendant ces paroles de la bouche des Apôtres, le peuple versait des larmes, les priant de ne pas s'éloigner d'eux. A leur demande, les bienheureux Apôtres Simon et Jude demeurèrent encore un an et trois mois dans la Perse.

Dans cet espace de temps, plus de soixante mille hommes furent baptisés, sans compter les femmes ni les enfants. Le roi fut baptisé le premier avec tous ses dignitaires.

De plus, voyant que d'une parole les Apôtres guérissaient les malades, rendaient la vue aux aveugles, et ressuscitaient même les morts au nom du Seigneur Jésus-Christ, tous les peuples crurent à l'Évangile, détruisirent les temples (des idoles), et établirent dans ces contrées de florissantes églises.<sup>1</sup>

## CHAPITRE XVI.

Abdias, l'un des 72 Disciples, est établi évêque de Babylone. — Son Livre est l'abrégé du grand ouvrage de Craton. — Les Apôtres parcoururent les 12 provinces de la Perse. — Opposition de Zaroës et d'Arfaxat<sup>1</sup>.

Or, les Apôtres établirent et ordonnèrent évêque de Babylone, un disciple nommé *Abdias*<sup>2</sup>, qui était venu de Judée avec

<sup>1</sup> Hist. eccl., Orderici, *loc. cit.* ; et c. 20 *Apost. hist.*, etc.

<sup>2</sup> Ce nom est connu dans l'histoire de l'Église primitive. Les monuments d'Edesse parlent d'un *Abdus* ou *Abdias* (comme l'appelle Rufin),

eux et qui, lui-même aussi, avait vu de ses yeux le Seigneur. Dès lors, toute la ville fut remplie d'églises.

Toutes ces églises étant établies avec régularité, les Apôtres sortirent pour parcourir la Perse. Ils étaient accompagnés de la multitude de leurs disciples, et plus de deux cents hommes les suivaient dans leurs courses apostoliques. Ils parcoururent les douze Provinces <sup>1</sup> de la Perse, de même que les villes de ce pays.

Les actions <sup>2</sup> qu'ils y accomplirent, les travaux et les souffrances qu'ils y supportèrent durant l'espace de treize ans, ont été écrites au long par Craton <sup>3</sup>, disciple des Apôtres, qui a renfermé toute leur histoire en dix volumes. « *Africanus*, l'historiographe <sup>4</sup>, a traduit en latin ces dix livres.) En faveur de ceux qui disent savoir quels furent les succès de la prédication apostolique dans ces contrées, et par quel genre de mort S.

qui était fils d'un *Abdias*, et qui fut guéri en même temps que le roi Abgare, par S. Thaddée, homme apostolique, envoyé en Mésopotamie par l'Apôtre S. Thomas. Voyez Euseb., *Hist.*, l. 1, c. ult., et la notice historique d'Abdias au *Livre des Soixante-Douze Disciples*.

<sup>1</sup> Ces douze provinces de la Perse étaient : la *Médie*, l'*Hyrcanie*, la *Margiane*, la *Susiane*, la *Parthie*, l'*Arie*, le *Paropanisus*, la *Chaldée*, la *Caramanie*, la *Drangiane*, l'*Arachosie* et la *Cédrosie*, auxquelles il faut ajouter une partie de l'*Assyrie* et la *Perse* proprement dite.

<sup>2</sup> Ordericus Vitalis, l. 2, *Hist. eccl.*, fait mention de *Craton*, historien des Apôtres, d'Abdias, leur disciple, et de tout ce qui est rapporté dans ces traditions. Voir la notice de Craton, au *Livre des Personnages illustres de la primitive Eglise*.

<sup>3</sup> Il est fait mention de Craton dans l'histoire de S. Jean, *Hist. apost.*, l. 5, c. 14. Son livre était très-volumineux et donnait beaucoup de détails sur la vie des Apôtres. Celui d'Abdias n'en était qu'un faible abrégé, qui encore a été altéré, dans la suite, par les quelques additions qui ont été insérées et qui paraissent avoir été tirées de l'ouvrage du même Craton.

<sup>4</sup> C'est ainsi, par exemple, que cette note, intercalée plus tard dans la copie du livre d'Abdias, a fait penser à tort à plusieurs critiques que cet ouvrage n'était pas de cet auteur, puisqu'il paraît nommer des écrivains d'un siècle postérieur. Mais il n'est pas douteux que cette remarque guillemettée a été insérée dans le livre longtemps même après *Africanus*, par quelque copiste ou historien qui ont voulu nous faire connaître le traducteur. C'est de la sorte que ces paroles, qui ne sont point d'Abdias, se trouvent néanmoins dans son livre.

Simon et S. Jude quittèrent ce monde, nous avons choisi entre un grand nombre de faits le peu de détails qui suit. (Ainsi s'exprime l'auteur des *Histoires Apostoliques*, l. VI, c. xx).

Les magiciens Zaroës et Arfaxat commettaient une foule de crimes dans toutes les villes de la Perse, et disaient qu'ils étaient les enfants des dieux. Ils fuyaient constamment la rencontre des Apôtres, et ils ne demeuraient dans les villes que tant qu'ils savaient que les Apôtres n'y étaient pas arrivés.

Partout où ils étaient entrés, les Apôtres découvraient leurs crimes, et faisaient voir que leur doctrine avait été inventée par l'Ennemi du genre humain.

Or, il y avait dans la ville de Suanir soixante-dix prêtres des Temples (des faux dieux), qui avaient coutume de recevoir du roi chacun une livre d'or lorsqu'ils célébraient les sacrifices du Soleil (*quando Solis epulas celebrabant*); ce qui avait coutume d'arriver quatre fois dans l'année (aux temps des nouvelles saisons, *tempore novorum*), à l'entrée du Printemps, au commencement de l'Été, de l'Automne et de l'Hiver.

Les magiciens excitèrent donc ces pontifes (qu'on ne doit pas appeler pontifes, parce qu'ils ne le sont pas réellement), et, pour les animer contre les Apôtres de Dieu, ils leur tenaient ce langage :

— Deux Hébreux, ennemis de tous les dieux, vont venir en ces lieux. C'est pourquoi, dès qu'ils auront commencé à dire qu'on doit adorer un autre Dieu, vous serez exclus de vos biens, et vous serez aux yeux du peuple un objet de mépris. Parlez donc au peuple, et faites-lui entendre qu'aussitôt que ces hommes seront entrés dans cette ville, on doit les obliger de sacrifier. S'ils y consentent, ils seront (réconciliés et) en paix avec vos dieux. Mais s'ils refusent de sacrifier, sachez qu'ils ne seront entrés ici que pour vous renverser, vous piller et vous faire périr.

## CHAPITRE XVII.

S. Simon et S. Jude sont conduits au Temple du feu, à Suanyr<sup>1</sup>.

Or, après qu'ils eurent parcouru toutes les Provinces, les Apôtres arrivèrent à *Suanyr*, ville considérable. Y étant entrés, ils demeurèrent chez un homme de cette ville, leur disciple, appelé *Sennes*<sup>2</sup>. Aussitôt, dès la première heure, tous les prêtres réunis, accompagnés d'une innombrable multitude de peuple, se présentèrent devant la maison et crièrent en disant à *Sennes* :

— Amène-nous les ennemis de nos dieux ! Si avec eux tu ne sacrifies pas à nos dieux, nous te brûlerons avec eux dans ta maison ! »

Cependant on se saisit des Apôtres de Dieu, et on les conduisit (sans délai) au temple du Soleil<sup>3</sup>. Lorsqu'ils y entrèrent, les démons (dieux du temple) se mirent à crier par la bouche des énergumènes (leurs dévoués ministres) :

<sup>1</sup> Apost. hist., l. 6, c. 21.

<sup>2</sup> L'Eglise célèbre la fête de S. *Sennes*, martyr de Perse, le 30 de juillet (*Martyrol. rom.*). L'*Histoire ecclésiastique* d'Ordericus Vitalis (an 1075-1142) parle de S. *Sennes* et du lieu de son martyre, qu'il appelle *Sanir*, au lieu de *Suanyr* (*Hist.*, l. 2, p. 422). On a tout lieu de penser que, si les SS. *Abdus* et *Sennes*, dont la fête est marquée au 30 juillet dans les Martyrologes, ne sont pas les mêmes que ceux mentionnés dans ces mémoires primitifs, ils ont néanmoins emprunté leurs noms à ces derniers, soit lors de leur baptême, comme cela se pratique dans l'Eglise, soit dans quelque autre occasion solennelle. Comme les premiers, les SS. *Abdon* ou *Abdias* et *Sennes* sont martyrs chez les Perses.

<sup>3</sup> Tout le monde sait que les Perses étaient adorateurs du soleil, de la lune et du feu. S. Epiphane et les autres écrivains l'attestent. Théodorite, *Hist. eccl.*, l. 5, c. 59, rapporte que le temple des Perses, consacré au soleil, fut détruit par *Abdas*, évêque. Ce temple, appelé *Pyrée* (ou *Temple du Feu*), avait une forme ronde, décrite dans Thom. Hyde, *de relig. veterum Persarum*, p. 534.

— Qu'y a-t-il de commun entre vous et nous, Apôtres du Dieu vivant? Depuis votre entrée, nous sommes brûlés par les flammes!

Dans une partie du Temple, à l'Orient, l'on voyait le char du soleil, attelé de quatre chevaux, tout d'argent (*selon d'autres* : tout d'or); dans une autre partie (au côté opposé), on voyait la lune toute d'argent, ayant un char attelé de quatre bœufs, aussi tout d'argent.

### CHAPITRE XVIII.

« (In Perside) in vastissimis illis regionibus,  
« — doctrina et miraculis, ac denique glorioso  
« martyrio (Simon et Judas) simul sanctissimi-  
« mum J.-C. nomen illustrarunt. »  
(*Brev. rom.*, 28 oct.)

S. Simon et S. Jude voient Jésus-Christ qui les appelle à lui. — Leur discours au peuple de Suanyr. — Les démons chassés. — Martyre des doux Apôtres.

Les pontifes avec le peuple commencèrent donc à faire violence aux Apôtres et à vouloir les contraindre d'adorer ces dieux.

Alors S. Jude, remarquant cela, dit à S. Simon :

— Mon frère Simon, je vois Jésus-Christ mon Seigneur qui nous appelle<sup>2</sup>.

S. Simon lui répondit semblablement :

— Il y a longtemps que je vois et que je considère le Seigneur au milieu des Anges. Car l'Ange du Seigneur m'a dit aussi lorsque je priais : *Je vous ferai sortir du Temple, et je ferai crouler sur eux tout l'édifice.* Je lui répondis : Non, Sei-

<sup>1</sup> In fragmentis Apostolorum a Steph. Pretorio editis, legitur : « Si-  
« mon moriturus, video, inquit, Domini mei adspectum in medio An-  
« gelorum. »

gneur, qu'il n'en soit pas ainsi, peut-être quelques-uns d'entre eux se convertiront-ils au Seigneur.

Lors donc qu'ils s'entretenaient ainsi en hébreu, l'Ange du Seigneur leur apparut et leur dit :

— Armez-vous de force et de courage, et choisissez l'une des deux choses suivantes : ou vous allez voir toute cette foule impie périr tout à coup, ou vous allez venir recevoir la palme de votre martyr après avoir soutenu un généreux combat.

Les Apôtres répondirent en ces termes :

— Nous implorons la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il leur pardonne et qu'il nous aide à pouvoir atteindre courageusement à la couronne (promise).

Or, pendant que les Apôtres seuls voyaient et entendaient ces choses, les Pontifes les pressaient et les contraignaient d'adorer les simulacres du Soleil et de la Lune.

— Faites faire le silence, leur dirent les Apôtres, afin que nous vous répondions, et que tout le peuple nous entende.

Le silence s'étant établi de toutes parts, ils parlèrent ainsi :

— Ecoutez tous, et voyez. Nous savons que le Soleil sert Dieu comme un serviteur docile, et que la Lune est pareillement soumise à l'ordre de son Créateur. Toutefois, placés dans les hauteurs du firmament, et brillant dans le ciel, à la vue de tout le monde et durant tous les âges, ce n'est pas sans quelque injure qu'ils sont renfermés dans des temples. Mais, pour que vous compreniez que leurs simulacres ne contiennent point leurs divinités<sup>1</sup>, mais qu'ils sont remplis de démons

<sup>1</sup> Les païens idolâtres ont toujours cru que dans les statues qu'ils avaient consacrées par les cérémonies de la religion et qu'ils adoraient dans les temples, étaient présentes d'une manière toute spéciale les divinités de ceux que représentaient ces statues. Les images d'où une divinité s'était retirée à cause de quelque faute, s'appelaient *images* ou *statues mortes*. Ce nom les distinguait des *vivantes*, c'est-à-dire de celles qui étaient pleines d'une divinité. Un nommé *Héraisus*, dans Suidas,

(impurs et malfaisants), je vais commander au démon qui est caché dans le simulacre du soleil, et mon frère commandera à l'autre démon qui vous trompe dans le simulacre de la lune, nous leur ordonnerons d'en sortir et de les briser eux-mêmes en sortant.

Au même instant, pendant que tous étaient comme frappés de stupeur, l'apôtre Simon, s'adressant au simulacre du Soleil, dit :

— Je te commande, séducteur de ce peuple, Démon très-méchant, de sortir du simulacre du Soleil, de le briser, de même que le char à quatre chevaux.

L'apôtre S. Jude ayant adressé, de son côté, de semblables paroles au simulacre de la Lune, tout le peuple vit (sortir) deux Ethiopiens, noirs<sup>1</sup>, le corps nu, le visage horrible, poussant des hurlements et des cris (effroyables).

Aussitôt, les pontifes et le peuple se précipitèrent sur les Apôtres et les tuèrent dans l'effervescence du tumulte<sup>2</sup>. Mais

au mot *διαγνώμων* et *ἡραισχος*, faisait profession de les discerner les unes des autres. C'est à ce principe que se rattachaient les *évocations* des dieux, lesquelles avaient lieu pour laisser aux ennemis des statues mortes ou privées et vides de la déité qu'elles renfermaient. Ici les Apôtres disent au peuple que les simulacres du soleil et de la lune ne sont point remplies de la divinité de ces astres, mais de la présence de démons hideux et funestes.

<sup>1</sup> C'est ainsi que de tout temps, dans l'Eglise, on a représenté les démons.

<sup>2</sup> Bède. *retrac. in Act.*, c. 1, s'exprime ainsi : « Simonem zelotem et « Judam Jacobi referunt historiae, prædicasse in Perside, ibique a « Templorum Pontificibus in Civitate Suanir occisos, gloriosum subi- « isse martyrium. Quibus adstipulatur et liber martyrologii qui B. Hie « ronymi nomine ac præfatione attilulatur, quamvis idem Hieronimus « illius non auctor, sed interpres, Eusebius autem auctor extitisse nar- « retur \* ».

Nous avons vu, c. 1, comment les divers auteurs ecclésiastiques s'accordent sur la substance de ce fait historique, et comment les anciens

\* S. Hieronim., *in epist. ad episc.*, Chromatium, ait : « 5 Kal., Novemb. Natalis Apostoli Simonis Chananæi (et Simonis Zelotis) Judæ Thaddæi, qui a Templorum pontificibus occisi sunt in Suanis, civitate Persarum. » (Ap. Bolland., 24, apr., p. 431, tom. 3, 1 col.

remplis de joie et d'allégresse, les Apôtres rendaient des actions de grâces à Dieu, de ce qu'ils avaient été trouvés dignes de souffrir pour le nom du Seigneur.

## CHAPITRE XIX.

Epoque du martyre des SS. Apôtres et de S. Sennes, leur disciple. — Prodiges célestes, extraordinaires. — Châtiment des ennemis des Apôtres. — Translation des reliques de S. Simon et de S. Jude. — Eglise monumentale construite en leur honneur, et illustrée par les faveurs célestes accordées aux pèlerins des temps primitifs,

Le martyre de S. Simon et de S. Jude arriva le jour des Calendes de juillet, (selon les *Histoires apostoliques* et un ancien *Martyrologe*, cité par Florentinius le 28 octobre, selon les martyrologes de Bède, d'Usuard, d'Adon, et selon le *Martyrologe Romain* ; c'est le 28 octobre qu'on célèbre leur fête dans l'Eglise Latine.) Le même jour, S. Sennes, qui avait reçu chez lui les deux Apôtres, souffrit le martyre avec eux, parce qu'il avait refusé, avec mépris, de sacrifier aux idoles.

Or, à l'heure même de leur mort, lorsque le ciel était parfaitement serein, on vit briller des éclairs, et le temple du soleil, frappé de la foudre, fut divisé en trois parties (et renversé)

auteurs profanes parlent des peuples *Suanes*, de la *Suanie*, dont la capitale, ou du moins une des villes principales, est ici appelée *Suanir*.

Baronius dit que les deux Apôtres reçurent en même temps et ensemble la couronne du martyre, dans la Perse, et il ajoute que l'année de leur mort est incertaine. (Bar., *an.* 68, n. 5.) Mais, d'après Craton et les *Histoires apostoliques*, c. 19 et 20, on peut dire qu'ils furent martyrisés vers la 77<sup>e</sup> année de Jésus-Christ, en supposant néanmoins qu'ils étaient sortis de Jérusalem après l'élévation de S. Siméon sur le siège épiscopal de cette ville, comme le pense Tillemont, d'après Eusèbe : Juxta quosdam passi sunt sub Trajano.

Tous les auteurs que nous avons cités au commencement, c. 1 et 2, certifient que les deux Apôtres sont morts à *Suanir*, et qu'ils ont été martyrisés par les prêtres des idoles.

depuis le haut jusqu'aux dernières fondations. Au même moment, les deux magiciens, dont nous avons parlé, brûlés par un feu d'éclair, furent carbonisés.

Trois mois après, le roi Xerxès envoya une députation dans la ville de Suanyr, pour confisquer les biens des Pontifes, et pour transférer les corps des saints Apôtres dans sa ville (capitale).

Il commença à y construire une basilique, qui avait quatre-vingts contours ou cintres (*cyclos*) encadrés dans huit angles, et six cent quarante pieds dans sa circonférence ; elle avait cent vingt pieds de hauteur ; elle était toute bâtie de marbres taillés en carrés, ornés de sculptures. La voûte était garnie de lames d'or. Au milieu de l'octogone il plaça le sarcophage qui devait contenir les corps des bienheureux Apôtres ; il était d'argent très-pur.

La construction de cet édifice<sup>1</sup> se fit sans interruption pendant trois ans consécutifs, fut achevée au jour natal des Apôtres, et dédiée le jour de leur couronnement, qui était le jour des Calendes de juillet.

Ceux qui croient en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui ont le bonheur de venir en ce lieu, y obtiennent des bienfaits<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le récit de la construction de cette église, en l'honneur des Apôtres S. Simon et S. Jude, par le roi Xerxès, se trouve également dans l'ancien manuscrit de Florentinius (*ad martyrolog.*, p. 640).

<sup>2</sup> « On croit avoir aujourd'hui, dit Tillemont, t. 1, p. 429, le corps de « S. Simon et de S. Jude à Rome, dans l'église de S. Pierre, sans qu'on « dise quand ni comment ils y ont été apportés. » La relation de cette translation a été perdue, on ne la connaît que par tradition.

Belles paroles du poète de Mantoue, au sujet du martyre des deux Apôtres et des grands faits opérés par eux.

Post varios casus, et post miracula tandem  
Plurima digressus, alias traduxit ad oras  
Spiritus ille potens homines impellere quo vult  
Observata illic qua totus ad orgia luce  
Conflueret populus templum subicere, palamque  
Ex statuis jussere deos prodire latentes  
Et latebras aperire suas, ac frangere saxa.  
Ecce duo visi subito volitare per auras

## CHAPITRE XX.

Les Descendants de l'Apôtre S. Jude, parents et témoins de Jésus-Christ. — D'abord agriculteurs, ils sont promus ensuite, après leur comparution devant Domitien, à la dignité sacerdotale, puis préposés à la tête des Eglises.

L'histoire<sup>1</sup>, comme nous l'avons dit plus haut, parle de deux petits-fils de S. Jude, qui rendirent témoignage à Jésus-Christ, leur grand oncle paternel, selon la chair. Ils avaient, à eux deux, trente-neuf arpents de terre, estimés neuf mille deniers (d'argent) (environ huit à neuf mille francs de notre monnaie de France). Ils les cultivaient eux-mêmes, et cela leur suffisait tant pour s'entretenir, que pour payer les tributs, que l'empereur Domitien exigeait des Juifs, avec tant de rigueur.

Ce Prince<sup>2</sup> ayant excité la deuxième persécution contre l'Eglise, dans l'année quatre-vingt-quinzième de Jésus-Christ,

*Æthiopes, suaque horrisono simulacra fragore  
Sternere humi penitus que suas lacerare cavernas.  
Prolinus hoc tanto plebs exanimata tumultu,  
Pernici dat terga fugæ. Tum tota repente  
Turba sacerdotum Sanctos invasit, et armis  
Oppressere viros, simulacrorumque ruinas  
Contrivere, deos animis furialibus ulti.  
Nec mora ; cœperunt mugire tonitrua cœlo  
Nigrescente, micant subitis ardoribus auræ  
Fulmina que in Templi molem contorta superbam  
Dissolvunt conquassatis laquearia tectis ;  
Ecce ruit sublimis apex ; luxata sequuntur  
Marmora cum strepitu ingenti, sublatus in auram  
Pulvis it, et Templum in partes est quatuor actum ;  
Sic ubi traxerunt ad Christum Persida totam,  
Migravere animæ fratrum super æthera sanctæ.*

<sup>1</sup> Tiré de l'hist. d'Hégésippe, apud Euseb., *Hist.*, l. 3, c. 20.

<sup>2</sup> Euseb., *Chron.* ; S. Hieron., *vir. illust.*, c. 9.

qui était la quatorzième de son règne, commanda que l'on fit mourir les descendants de David, parce qu'il craignait, comme Hérode, la venue du Christ, que les Prophètes annonçaient comme devant avoir une royauté et une domination universelle. *Quippe Domitianus perinde ac Herodes de adventu Christi sibi metuebat.* Eusèbe, dans sa *Chronique*, met cet ordre en la dernière année de Domitien, qui est la quatre-vingt-seizième de l'ère commune.

Sur cela, quelques Juifs et hérétiques dénoncèrent <sup>1</sup> les petits fils de S. Jude, comme descendus de David, et parents de Jésus-Christ. Ils furent donc amenés à Domitien par un exempt <sup>2</sup>, et ce Prince les interrogea sur leur race, sur leurs biens, et sur le Messie et sa royauté; ils répondirent sur tous ces points avec beaucoup de sincérité et de franchise. Leurs mains endurcies <sup>3</sup> par le travail faisaient assez voir que ce qu'ils disaient de leur pauvreté était véritable, et, quant au Messie, ils déclarèrent qu'il était véritablement Roi, mais dans le ciel et non sur la terre, où son règne sensible ne paraîtrait qu'à la fin du monde, lorsqu'il viendra dans sa gloire juger les vivants et les morts et rendre à chacun la récompense de ses œuvres.

Les ayant entendus, Domitien n'eut que du mépris pour leur pauvreté et leur faiblesse; mais jugeant aussi qu'il n'avait rien à appréhender de leur part, il ne les regarda plus comme

<sup>1</sup> « His inquit Hegesippus, temporibus adhuc supererant quidam ex cognatione Christi, nepotes Judæ illius qui secundum carnem frater Christi vocabatur. Hos a nonnullis delatos quod ex regia Davidis stirpe prognati essent, Evocatus ad Domitianum Cæsarem perduxit. » (Apud Euseb., *Hist.*, l. 5, c. 20.)

<sup>2</sup> Un *exempt* ou un *evocat*. C'étaient ceux qui ayant servi leur temps dans les armées, y étaient rappelés à des conditions plus honorables. Auguste en avait fait un corps qui subsista après lui jusqu'en 350 au moins. (Dio., l. 43, 56.)

<sup>3</sup> « Simulque manus ostendere cœperunt, duritiem cutis, impressumque alte manibus callum ex laboris assiduitate, in testimonium operis sui proferentes. » (*Ibid.*)

criminels, et les mit en liberté. On ajoute <sup>1</sup> qu'il apaisa même par un édit la persécution qu'il avait excitée contre l'Eglise ; c'est ce qu'il peut avoir fait dans les derniers jours de son règne, qui finit le 18 septembre de l'an 96 <sup>2</sup>.

Les deux petits-fils de l'apôtre S. Jude furent, depuis, très-honorés dans l'Eglise, et comme parents de Jésus-Christ, et comme martyrs <sup>3</sup> (ce titre se donnait dans les trois premiers siècles, à tous ceux qui avaient rendu un témoignage public à la vérité, quoiqu'ils ne fussent pas morts pour elle). Ils furent élevés à la prêtrise, et ils gouvernèrent des églises considérables. Ils vécurent jusque sous Trajan, et jusqu'au temps que S. Siméon de Jérusalem souffrit le martyre, vers l'an 107.

S. Chrysostôme <sup>4</sup> dit aussi que les parents du Seigneur, s'étant rendus admirables par leur vertu, furent longtemps respectés partout, bien que nous ignorions aujourd'hui leurs noms. On marque <sup>5</sup> particulièrement d'eux qu'ils eurent beaucoup de part à l'élection de S. Siméon de Jérusalem, le frère de S. Jude (vers l'an 62,) et ils étaient alors en assez grand nombre. On les connaissait par le titre de *parents du Seigneur* <sup>6</sup> comme par leur titre particulier, qui leur était très-honorable parmi les fidèles, et qui néanmoins leur eût été inutile, s'ils n'eussent joint à la proximité du sang la pratique de ce que Jésus-Christ nous a ordonné <sup>7</sup>.

Julius Africanus, célèbre auteur du troisième siècle, dit avoir

<sup>1</sup> Tertull., *Apol.* c. 5, p. 6, et Euseb., *ibid.*

<sup>2</sup> De Tillemont.

<sup>3</sup> « Illos vero ad hunc modum dimissos, ecclesiis posthac præfuisse narrant, ut pote Christi martyres simul ac propinquos ; et pace demum Ecclesiæ reddita ad Trajani usque tempora vitam perduxisse. Hæc quidem Hegesippus. (*Ap. Eus. l. 5, c. 20.*)

<sup>4</sup> Chrys., *in Joan.*, h. 20, p. 154.

<sup>5</sup> Eus., *l. 5, c. 2.*

<sup>6</sup> Οἱ θεσποστοὶ. S. Chrys., *in Joan.*, h. 20, p. 155.

<sup>7</sup> *ib.*, p. 154.

appris diverses choses sur la généalogie de Jésus-Christ par ceux qui étaient ses parents selon la chair, et qui des bourgs de Nazares [ou Nazareth] et de Cocabe, dans la Judée, s'étaient répandus en divers endroits de la terre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Vide Euseb., *l. 1, c. 7, p. 22-25.*

---

HISTOIRE

DE

# SAINT MATTHIAS

APOTRE

*Et orantes dixerunt : tu, Domine, ostende quem elegeris!... Et cecidit sort super Matthiam.*

« Et, s'étant mis en prières, ils dirent :  
« Seigneur, montrez-nous celui que vous  
« avez choisi!... Alors le sort tomba sur Mat-  
« thias. » (Act. 1, 24-26.)





## RÉFLEXION GÉNÉRALE.



Notre vocation à la foi, ainsi que celle de *S. Matthias*, a été l'effet d'une miséricorde toute gratuite de la part de Dieu. Il n'a rien trouvé en nous qui pût le déterminer à nous séparer de la masse de perdition et à purifier nos âmes des souillures du péché, afin de nous rendre participants de l'adoption divine, et héritiers de son royaume. Or, de quel retour ne devons-nous pas payer une faveur que nous avons reçue préférablement à tant d'autres qui vivent encore dans les ténèbres du péché et de l'erreur ? Avec quels transports de reconnaissance et d'amour ne devons-nous pas louer un Dieu si libéral ? Avec quelle ferveur ne devons-nous pas lui demander la grâce d'être fidèles à notre vocation, afin de ne pas ressembler à ceux qui, après avoir été comme nous l'objet de ses complaisances, ont perdu, par leur faute, le précieux trésor qui leur avait été confié ? Heureuse l'Eglise de Jésus-Christ, si les hommes s'occupaient de cette grande vérité ! elle n'aurait la douleur d'en voir tous les jours un si grand nombre vivre dans une déplorable négligence de leurs devoirs, et retomber dans un état pire que celui dont ils avaient été tirés.

La piété des fidèles s'édifiera en lisant le beau Sermon prononcé par Authpert, abbé du Mont-Cassin, sur *S. Matthias*, au jour de la fête de cet Apôtre. (*V. Boll., ad 24 febr.*)



# PRÉFACE

---

Si *S. Matthias* est le dernier dans l'ordre hiérarchique des Apôtres, il n'est pas pour cela moindre que ses vénérables collègues, pour la distinction des qualités personnelles, pour la grandeur d'âme, pour la parfaite exécution des sublimes travaux de l'apostolat. Il paraît même, d'après la vérité de son histoire, qu'aux yeux du monde et humainement, *S. Matthias* était plus instruit, plus riche, plus grand que la plupart des autres Apôtres.

La sainteté brillait aussi en sa personne avec un éclat remarquable ; et l'on avait pour ses mérites une estime toute particulière ; puisqu'on le choisit entre les soixante-douze Disciples du Seigneur, pour occuper dans le Sacré Collège des Apôtres la place vacante par la mort du traître Judas. Ce fut alors que la vertu prit la place du crime, et l'abnégation celle de l'avarice.

Ce fut *S. Matthias* qui eut l'honneur de porter la parole du Messie à ces peuples d'Arabie et d'Ethiopie, en faveur desquels, depuis longtemps, les Prophètes avaient annoncé cette heureuse nouvelle. Il était bien digne d'être le héraut de cette divine annonce, celui qui avait sacrifié tous ses avantages temporels, pour être mis au nombre des messagers du Christ.

Aussi, que sa gloire est splendide et pure !

Non-seulement *S. Luc*, non-seulement les fidèles de Jérusa-

lem, les Soixante-Douze Disciples et les Apôtres ; non-seulement S. Denys l'Aréopagite, S. Clément d'Alexandrie et plusieurs Pères primitifs, rendent un hommage public à ses mérites éminents ; mais encore les Philosophes de l'Antiquité chrétienne, mais les chefs des sectes et leurs disciples, tel que les Carpocratians, les Valentiniens, les Marcionites, les Basilidiens, etc., se seraient crus extrêmement <sup>1</sup> honorés et heureux de pouvoir revendiquer pour leur maître et leur docteur un apôtre si éloquent, si saint, si vénéré, si remarquable sous tout rapport.

Ces sociétés séparées de l'Eglise catholique, en rendant un si illustre témoignage à la grandeur de cet Apôtre, ont aussi, par le même fait, rendu un témoignage irréfragable à la vérité historique de son Apostolat.

Mais, puisque nous touchons ici le point de la certitude historique, que dirons-nous des Juifs infidèles qui ont attesté l'histoire de l'Apostolat de S. Matthias dans plusieurs endroits de leur Talmud <sup>1</sup> et des livres de leurs Docteurs, c'est-à-dire, et dans leurs ouvrages particuliers et dans leurs livres publics et authentiques <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> S. Clem. Alex., *Strom.*

<sup>2</sup> Voir c. 7 et 8.

---

HISTOIRE  
DE  
SAINT MATTHIAS  
APOTRE

---

LIVRE PREMIER

DE L'APOSTOLAT DE S. MATTHIAS ET DE SON MARTYRE.

---

CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

Ce qu'était S. Matthias avant son élévation à l'apostolat. — Comment il se prépare avec les Apôtres et les 72 Disciples à la venue du Saint-Esprit.

S. Matthias a toujours<sup>1</sup> été dans la Société de Jésus et de ses Apôtres, depuis le ministère de S. Jean-Baptiste jusqu'à l'Ascension de Notre-Seigneur; et ainsi, il ne saurait être comme quelques-uns l'ont pensé, le même que Zachée, converti peu de temps avant la mort du Sauveur. Ce qui a donné lieu à cette opinion, c'est que certains<sup>2</sup> anciens rapportent dans S. Clément d'Alexandrie que S. Matthias était chef des Publicains, comme Zachée. Mais ces deux disciples du Christ pou-

<sup>1</sup> Act. 1, 21-22.

<sup>2</sup> Clem. Alex., *Strom.*, l. 1, p. 488.

vaient avoir été du nombre des fermiers généraux ou subalternes de l'empire romain, sans être pour cela un seul et même personnage.

S. Matthias était l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ. Selon S. Clément d'Alexandrie<sup>1</sup>, Eusèbe<sup>2</sup>, S. Jérôme<sup>3</sup> et quelques autres Anciens<sup>4</sup>; et nous avons tout lieu de le croire, puisque, dès le commencement, il s'attacha à la personne de Notre-Seigneur.

Après que Jésus-Christ fut remonté au ciel, ce disciple demeura dans la compagnie des Apôtres et des Septante autres disciples, réunis dans la maison du Cénacle. Tous étaient remplis de joie, parce que la grâce de l'Ascension du Sauveur, qui nous apprend à nous détacher de ce qui est temporel, commençait déjà à opérer dans leurs cœurs. Ils attendaient le Saint-Esprit, selon que le divin Maître le leur avait ordonné, et ils nous apprirent dès-lors, comment nous devons par la retraite, nous préparer à recevoir les grâces du Ciel. Ils demeuraient dans une même maison, unis par le même esprit, et occupés à la prière; ils pratiquaient ainsi ce que Jésus-Christ leur avait si souvent recommandé, de prier dans la tentation, dans le temps de l'épreuve; car ils craignaient alors une persécution de la part des Juifs. Ils priaient, dit S. Augustin<sup>5</sup>, par ce désir spirituel qui naît de la foi; ils soupiraient après la venue du Saint-Esprit, pour être remplis de ce vin nouveau qui devait descendre du ciel dans ces cœurs nouveaux *utres novi*. Saint Matthias était un des membres de cette sainte assemblée, qui se préparait à la réception des dons célestes avec la foi la plus vive et la charité la plus ardente.

Rien n'était admirable comme cette maison, bâtie sur la

<sup>1</sup> S. Clem. Al., *ibid.*

<sup>2</sup> Euseb., *hist.*, l. 1, c. 12.

<sup>3</sup> S. Hier., *in Catalog.*

<sup>4</sup> S. Epiph., *de Ch.*, c. 4, p. 50; Béd., *retr. in Act.*, t. 6, p. 5.

<sup>5</sup> S. August., *Serm.*, 267, 1.

montagne de Sion, appelée par les Pères, l'Eglise haute, l'Eglise des Apôtres, consacrée par la célébration des Saints Mystères et par le séjour qu'y firent le Fils de Dieu, la Sainte Vierge et les premiers Disciples du Sauveur ; elle ne brillait point ni par l'or ni par la splendeur temporelle, qui enrichit les édifices du monde, mais elle éclatait par la ferveur de ceux qu'elle renfermait. Il n'y avait dans son enceinte aucune division ; toutes les pensées de la terre en étaient bannies. L'assemblée des cent vingt personnes qu'elle contenait, présentait la véritable image d'une église parfaite et d'une compagnie d'Anges.

## CHAPITRE II.

De Celui que devait remplacer Saint Matthias.

Or, néanmoins, dans ce même temps, le nombre des membres du Collège Apostolique se trouvait incomplet.

L'un des douze, l'un de ceux qui avaient été élevés à la plus grande dignité qui soit sur la terre et dans le ciel ; celui qui avait été élevé à l'école du Fils de Dieu, qui avait prêché l'Evangile et opéré de puissantes merveilles dans la Judée et dans la Galilée, *Judas Iscarioth*, vaincu par l'avarice, avait vendu son Divin Maître pour trente pièces d'argent, l'avait livré aux mains de ses ennemis, avait ainsi fait condamner à mort le Juste par excellence ; puis, désespéré à la vue d'un tel crime, et livrant au Démon son âme infortunée, s'était lui-même, de ses propres mains, suicidé par strangulation, et ses entrailles s'étaient répandues à terre.

Triste exemple, qui doit inspirer de la crainte à toutes les âmes, même à celles qui ont toujours été fidèles. Il montre avec éclat, que tant que nous sommes en cette vie, nous ne sommes point à l'abri du danger ; que celui qui se tient debout ne doit point s'enorgueillir, mais remercier le Seigneur qui le main-

tient dans la voie de justice, et le conjurer avec humilité de ne point retirer sa main protectrice, de peur qu'il ne vienne à succomber. Il nous fait entendre que, pour être bons, il ne nous suffit pas d'être dans une excellente société, si nous ne savons profiter des bons exemples placés sous nos yeux ; et que, quelque saint que soit un lieu, il ne nous garantit point, si nous négligeons de veiller sur nous-mêmes, et de nous conduire avec discrétion ; car l'Ange n'est-il pas tombé du ciel ? Notre père Adam n'a-t-il pas été exclu du Paradis ? Judas n'a-t-il pas été retranché du Collège des Apôtres et de la Société de Jésus ? La chute de Judas nous apprend encore que, lorsqu'un homme qui a reçu de Dieu de grands dons, qui l'obligent davantage à le servir, vient à chanceler, il ne tombe pas d'une chute ordinaire, mais qu'il se précipite jusques au plus profond abîme de la perversité, et devient le conducteur et le capitaine des méchants. Suivant une sentence de l'Esprit-Saint, *corruptio optimi pessima ; la perversion de celui qui était et devait être très-vertueux est la pire de toutes* ; un ancien proverbe dit dans le même sens, qu'un saint devient un démon, lorsqu'il ne persévère pas dans sa sainteté. Aussi l'homme qui accomplit avec fidélité les devoirs sacrés de la religion et qui persévère jusqu'à la fin, est-il pour tout le monde un modèle de vertu et comme une image du Ciel ; comme au contraire, celui qui, cédant à sa propre faiblesse, se détourne du sentier de la justice, et nouvel apostat, abandonne son Dieu, devient ordinairement le scandale et la pierre d'échappement de ceux qui vivent autour de lui ; bien que, d'après ce que nous avons dit, on ne doive pas en être surpris.

Judas étant donc tombé du sommet de l'apostolat, et ayant fait une fin si déplorable, S. Pierre, en sa qualité de chef des Apôtres et de pasteur universel, auquel Jésus-Christ avait particulièrement confié son troupeau, proposa à l'Assemblée d'élire une personne à la place de ce malheureux Disciple. Il parla de la mort de cet Apôtre infidèle, mais en des termes de com-

passion, sans exagérer sa faute, sans insulter à son malheur, et seulement pour faire voir la vérité des oracles de l'Écriture. Et comme David prédit aussi qu'un autre prendrait sa place dans l'épiscopat ; il dit qu'entre ceux qui avaient toujours suivi Jésus-Christ depuis le Baptême de S. Jean, il en fallait choisir un pour remplir le nombre des Apôtres, et rendre partout témoignage à la résurrection de Jésus-Christ.

### CHAPITRE III.

Discours de S. Pierre, lors de l'élection de S. Matthias<sup>1</sup>.

Pendant ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères, qui étaient tous ensemble, environ cent vingt, et il leur dit :

— « Mes frères, il faut que ce que le Saint-Esprit a prédit  
« dans l'Écriture par la bouche de David, touchant Judas, qui  
« a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus, soit accompli.  
« Il était dans le même rang que nous, et il avait été appelé  
« aux fonctions du même ministère. Et après avoir acquis un  
« champ de la récompense de son péché, il s'est pendu et a  
« crevé par le milieu du ventre, et toutes ses entrailles se sont  
« répandues. Ce qui a été si connu des habitants de Jérusalem,  
« que ce champ a été nommé en leur langue *Haceldama*,  
« c'est-à-dire le champ du sang. Car il est écrit au livre des  
« Psaumes :

« *Que leur demeure devienne déserte ; qu'il n'y ait per-*  
« *sonne qui l'habite, et qu'un autre reçoive son ministère,*  
« ou son épiscopat. Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en  
« notre compagnie pendant tout le temps que le Seigneur  
« Jésus a vécu parmi nous, à commencer depuis le baptême  
« de Jean, jusqu'au jour où il est monté au ciel en nous quit-

<sup>1</sup> Act. 1, 15-22.

« tant, on en choisisse un, qui soit avec nous témoin de sa  
« résurrection. »

Alors les autres Apôtres, les Septante Disciples et les autres fidèles, d'un commun accord, en présentèrent deux, savoir : *Joseph*, appelé Barsabas, surnommé le Juste, à cause de son éminente sainteté, et *Matthias*.

Ils se mirent ensuite en prières et dirent :

— « Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous les  
« hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi ;  
« afin qu'il entre dans ce ministère et dans l'apostolat, dont  
« Judas est déchu par son crime, pour s'en aller en son  
« lieu. »

Après avoir ainsi consulté le Seigneur, pour savoir lequel des deux devait être préféré, n'osant pas lui demander un miracle pour qu'il manifestât hautement son choix, ils les tirèrent au sort et le sort tomba sur *Matthias*, et il fut associé aux onze Apôtres.

Cette conduite des premiers chrétiens nous apprend que les motifs humains ne doivent point influencer dans le choix des ministres de la Religion, et qu'il faut demander à Dieu dans la prière, la connaissance de ceux qu'il appelle à un état si saint. Aucun disciple ne se présente pour remplir la place qui vaquait dans le Sénat des Apôtres. Pourquoi cela ? c'est qu'ils s'en croyaient tous indignes ; c'est qu'ils craignaient d'attirer sur eux la colère céleste, en s'ingérant d'eux-mêmes dans les fonctions apostoliques ; c'est enfin qu'ils savaient que les intrus attentent aux droits du Seigneur, et qu'ils n'auront point de part à ces grâces spéciales, sans lesquelles on ne réussira jamais dans la conduite des âmes.

Quant à l'usage du sort, il ne peut être légitime que quand il est impossible de se déterminer entre deux sujets d'un égal mérite. Il y aurait de la superstition à s'en servir hors de ce cas, à moins que Dieu n'eût révélé ou inspiré que c'est là le moyen de connaître sa volonté. Or, les disciples assemblés se

trouvaient dans cette position par rapport à S. Matthias. Pour les songes et les sorts dont il est parlé dans les prophètes, on n'en peut rien inférer de contraire à ce que nous venons de dire. Les Prophètes étaient des hommes inspirés de Dieu, qui agissaient conformément aux lumières surnaturelles qui leur étaient communiquées ; et nous parlons du cours ordinaire des choses humaines.

S. Jean Chrysostôme <sup>1</sup> nous assure que Joseph Barsabas ne s'offensa point de ce que S. Matthias lui était préféré ; que cette humble douceur doit être particulièrement attribuée à la plénitude du Saint-Esprit, qui agissait déjà dans son âme avant qu'il le reçût avec les autres le jour de la Pentecôte. Papias <sup>2</sup>, disciple des Apôtres, nous apprend que ce Saint ayant bu du poison, la grâce de Jésus-Christ l'empêcha d'en ressentir aucun mal. Les divers Martyrologes <sup>3</sup> mettent sa fête le 20 juillet, et disent de lui, que s'occupant d'une manière très-sainte au ministère de la prédication, il souffrit beaucoup de persécutions de la part des Juifs, et qu'enfin il mourut en Judée, et eut une fin très-victorieuse : termes qui lui attribuent la couronne du martyr.

#### CHAPITRE IV.

Ce que dit S. Denys l'Aréopagite <sup>4</sup> du sort qui tomba sur S. Matthias.

« Le Pontife, dit-il, proclame le nom des initiés et les ordres qu'ils vont recevoir. Cette cérémonie mystérieuse annonce

<sup>1</sup> S. Chrys., *in Act.*, h. 5.

<sup>2</sup> Ap. Eus., l. 3, c. 59.

<sup>3</sup> Usuard., 20 Jul., etc.

<sup>4</sup> Dionysius, *de Eccles. Hier.*, part, 5, c. 5. Traduction de Mgr. Darboy, alors vicaire-général de Paris, aujourd'hui archevêque de la capitale de la France.

que, épris d'amour pour Dieu, le Consécrateur se pose comme l'interprète du choix céleste ; que ce n'est point par une capricieuse faveur qu'il appelle aux dignités sacrées, mais qu'il agit sous l'inspiration d'en Haut dans la consécration des ministres de l'Eglise. C'est ainsi que Moïse, l'instituteur des cérémonies de la Loi, n'éleva point à la dignité pontificale Aaron, cependant son frère, et jugé par lui agréable à Dieu et digne du sacerdoce, jusqu'à ce que, poussé par un mouvement surnaturel, il le créa grand-prêtre, selon le rite que Dieu lui-même lui prescrivit. Bien plus, notre premier et Divin Chef hiérarchique (car le très-doux Jésus voulut bien se faire notre pontife) ne se glorifia pas lui-même, comme l'attestent les Ecritures ; mais il fut glorifié par Celui qui lui dit : *Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech*. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'appeler ses Apôtres à l'honneur de l'épiscopat, bien que, comme Dieu, il fut l'auteur de toute consécration, néanmoins, selon l'esprit de la hiérarchie, il rapporta cette action à son Père adorable et au Saint-Esprit, recommandant aux Disciples, ainsi qu'on le voit dans l'Ecriture, de ne pas quitter Jérusalem, mais *d'y attendre la promesse du Père, que vous avez entendue de ma bouche*, dit-il, *c'est que vous serez baptisés dans le Saint-Esprit*.

« Ainsi agit encore le Prince des Apôtres avec ses dix collègues dans la dignité pontificale ; car lorsqu'il fut question de consacrer un douzième Apôtre, il en laissa religieusement le choix à la Divinité : *Montrez*, dit-il, *Celui que vous avez élu!* et il reçut au nombre des douze celui qu'avait désigné un divin sort.

« Mais comme plusieurs ont parlé diversement, et, selon moi, avec une piété peu éclairée de ce sort divin qui échut à Matthias, j'émettrai moi-même mon opinion. Je crois donc que les Saintes Lettres ont nommé sort, en cet endroit, quelque céleste indice par lequel fut manifesté au Collège apostolique celui qu'avait adopté l'élection divine : *Videtur*

*mihî Scripturam sortem appellasse divini quiddam et præcipui muneris, per quod illi Choro sacratissimo insinueretur, qui esset divina electione declaratus.* Car ce n'est point de son propre arbitre que le Pontife sacré peut promouvoir aux saints ordres ; mais il doit les conférer pontificalement, sous l'inspiration et avec la grâce de Dieu. »

Selon S. Denys et d'autres Docteurs, le sort dont il s'agit ne fut point un hasard, mais une splendeur, un rayon de la Divine lumière, qui descendit sur Matthias, et un signe visible que Dieu l'avait choisi. Selon Bède et S. Jérôme, ce tirage au sort aurait été tel que ceux dont usaient souvent les Hébreux sous l'ancienne Loi, et, après avoir été remis entre les mains de Dieu par l'humble et fervente prière des fidèles, aurait eu le résultat que nous savons <sup>1</sup>. Néanmoins ceux qui suivent le sentiment de S. Denys, entendent par ces sorts l'élection que l'assemblée des Disciples firent de la personne de S. Matthias : ils disent que les Apôtres et les fidèles étaient alors mus et éclairés par Dieu même qui, exauçant leurs prières, avait incliné leurs cœurs vers celui qui était le plus convenable, et leur avait inspiré de choisir S. Matthias. Cette interprétation paraît plus conforme au texte de l'Écriture, qui signifie que ce Disciple fut adjoint ou ajouté aux onze autres Apôtres par suffrages <sup>2</sup>. Ainsi ces paroles : *le sort tomba sur Matthias*, marquent que l'on déclara qu'il devait être préféré à Barsabas, et élevé à la dignité apostolique. Dans ce choix, les Apôtres ne suivirent point l'affection de la chair ni du sang, ni n'eurent point égard à la parenté que Joseph Barsabas avait avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais uniquement à la lumière et à l'inspiration du Saint-Esprit. Ils laissèrent celui qui avait le nom et les œuvres du Juste, pour élire S. Matthias, dont jusqu'alors il n'avait été fait aucune mention dans l'Écriture. Cela montre combien la vie de S. Matthias était sainte et ses mérites rares.

<sup>1</sup> Voir *Baron.*, 54, c. 250.

<sup>2</sup> Ribadencira.

## CHAPITRE V.

Contraste frappant entre Judas et Saint Matthias, — ou fin différente de l'avarice et de l'abnégation.

C'est pour son attachement excessif aux biens de la terre que Judas Iscarioth est tombé de la sublime dignité de l'apostolat ; c'est par son renoncement généreux aux biens temporels que S. Matthias a été élevé à cette même dignité. Judas fit preuve d'une avarice très-sordide, lorsqu'il censura avec audace l'action de Madeleine, répandant sur les pieds du Sauveur des aromates d'un grand prix, et lorsqu'il déroba furtivement l'argent et les aumônes faites à Notre-Seigneur et à ses Disciples pour leur entretien et leur subsistance. S. Matthias montra un noble désintéressement, lorsque possédant, comme le rapporte la tradition, une charge très-lucrative de fermier-général des impôts, il la quitta tout à coup, et la sacrifia avec toutes les richesses qu'elle lui promettait et qu'elle lui avait déjà acquises, pour s'attacher irrévocablement à Jésus-Christ pauvre. Le premier convoitait ardemment les avantages terrestres que le second abandonnait généreusement. C'est pourquoi le second, par son abnégation, gagna les biens célestes que le premier perdait par son avarice. L'un, comme l'atteste S. Epiphane <sup>1</sup>, devint le patron et le modèle de tous les hérétiques et de tous les méchants, particulièrement des Caïnites et des Cérinthiens, les plus perdus des hommes, qui lui rendaient un culte spécial ; l'autre a été un Apôtre de la vérité et de la vertu, un exemple admirable pour toutes les personnes de bien, qui lui ont partout érigé des autels comme à l'ami du Christ et à leur protecteur. Celui-ci triomphe dans le ciel à la

<sup>1</sup> S. Epiph., *Hær.*, 58.

tête des Justes. Celui-là pleure dans *son lieu*, c'est-à-dire dans la plus intime profondeur de l'abîme, où il est enchaîné et tourmenté comme le plus coupable des réprouvés.

Le malheur de Judas démontre la vérité de ces paroles de la Sainte-Ecriture : *Cavete ab omni avaritia* <sup>1</sup>. . . . *Avaro nihil est scelestius. Gardez-vous de toute avarice. . . . Il n'y a rien de plus détestable que l'avare* <sup>2</sup>. Un homme avare est celui qui s'attache d'esprit et de cœur aux biens de ce monde et qui y met sa confiance. Sans doute, ce n'est pas un péché d'avoir des richesses, mais c'en est un d'y attacher son cœur, de les rechercher avec empressement, avec avidité, d'employer des voies injustes pour s'en procurer. *L'amour des richesses*, dit S. Paul, *est la racine de tous les maux*. Il produit l'oubli de Dieu, en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet dont il s'occupe uniquement ; c'est pour cela que le même Apôtre appelle l'avarice une idolâtrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut, quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune ; on n'est guère touché du désir et de l'espérance des biens éternels, quand on est si fort occupé d'amasser des biens temporels ; et il est à craindre que l'on ne cesse d'être chrétien, quand on a la passion de devenir riche. Aussi le même Apôtre assure-t-il que plusieurs, pour s'être livrés à cette même passion, en sont venus jusqu'à perdre la foi. L'avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme, attaché à ses richesses, est insensible à la misère du pauvre ; il ne connaît point le sentiment de la pitié. Ce vice produit la duplicité. L'avare, pour avoir le bien d'autrui qu'il désire, emploie le mensonge, la fraude et l'injustice. *Rien n'est plus injuste*, dit l'Esprit-Saint dans l'Ecriture, *que celui qui aime l'argent ; un tel homme vendrait, non-seulement ses amis, mais encore son âme*. Quand on est dominé par cette

<sup>1</sup> S. Luc, 12, 15.

<sup>2</sup> Eccl., x.

passion, on ne connaît plus ni bonne foi, ni honneur, ni conscience ; on devient injuste, fourbe, violent ; tous les moyens, même les plus criminels, sont employés pour grossir le trésor où l'on a attaché son cœur ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette position se fortifie avec les années.

Tous ces caractères et ces effets de la cupidité apparaissent dans l'infortuné Judas. Mais sa place a été occupée par un nouveau Disciple qui faisait briller en sa personne toutes les vertus opposées.

*Ne cherchez donc point, nous dit Jésus-Christ, à amasser des trésors sur la terre, où les vers et la rouille les rongent, et où les voleurs les déterrrent et les dérobent ; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille, ni vers qui les consomment, ni voleurs qui les dérobent.*

Voici comment le poète Arator<sup>1</sup>, sous-diacre de la sainte Eglise Romaine, auteur ancien, a célébré en vers alexandrins l'élection de S. Matthias :

Primus Apostolico, parva de puppe vocatus,  
 Agmine Petrus erat ; quo piscatore solebat  
 Squamea turba capi, subito de littore visus,  
 Surgit, et insinuans divina negotia, coram  
 Sic venerandus ait : — Nostis, quia Proditor amens  
 Corruit, ipse suam stringens in gutture vocem.  
 Mercedem sceleris solvit sibi, tædia noxæ...  
 Æeris ut medio communi poneret hosti,  
 Debita pœna locum : cælo terræque perosus  
 Inter utrumque perit, nullo condenda sepulcris  
 Viscera rupta cadunt tenuisque elapsus in auras,  
 Nunc opus est votis, quod verba prophetica clamant.  
 Quem liceat supplere vices, tunc summa precantes  
 Constituere duos, *Joseph* cognomine *Justum*,  
*Matthiamque* : Dei parvum quod nomen, ut aiunt,  
 Hebræo sermone sonat, humilemque vocando.  
 Comprobat. O quantum distant humana supernis  
 Judiciis ! Parvi merito transcenditur ille,  
 Laude hominum qui justus erat : duodena refulgent  
 Signa, choris terrisque jubar jaculatur Olympi.

<sup>1</sup> *Ap. Boll.*, 24 febr.

## CHAPITRE VI.

Des provinces évangélisées par Saint Matthias.

Aussitôt après que S. Matthias fut ordonné apôtre, et qu'il eut reçu le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte avec les autres Apôtres et Disciples, il commença à remplir le devoir de sa charge et à prêcher le mystère ineffable et caché de la Croix ; il faisait paraître, dans l'exercice de son ministère, une grande sainteté, une ferveur ardente. Sa prédication était reçue partout comme une doctrine céleste ; elle attirait spécialement l'attention des peuples.

Lorsque les Apôtres se partagèrent entre eux les diverses Provinces de la terre, où chacun d'eux devait porter la bonne nouvelle de Jésus-Christ, la Palestine échut à S. Matthias, de même que l'Ethiopie Orientale, qui comprend l'Arabie et les contrées adjacentes. C'est ce que témoignent plusieurs anciens écrivains ecclésiastiques, cités plus loin.

Après avoir, par une prédication admirable, converti beaucoup de monde dans la Judée, comme marque S. Isidore, il pénétra très-avant dans les diverses régions de l'Ethiopie et de l'Arabie. Il eut beaucoup à souffrir dans ces courses laborieuses ; il fut persécuté par les Juifs et par les Gentils. Après avoir semé la bonne semence de la parole divine et avoir consacré plusieurs années de sa vie aux travaux de l'apostolat dans les pays sud-est de l'Orient, il revint enfin en Palestine vers l'époque où les Juifs mirent à mort S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem. Après y avoir prêché de nouveau l'Évangile pendant quelque temps, il souffrit le martyre de la manière que la tradition juive va nous l'apprendre.

En comparant donc les diverses traditions de l'antiquité au

sujet des lieux qui ont été le théâtre des prédications de S. Matthias, on conclut que, après avoir prêché d'abord en Palestine avec les autres Apôtres, il alla porter la lumière de l'Évangile dans divers pays de la Gentilité :

1° Dans la Macédoine<sup>1</sup>, où il eut beaucoup à souffrir de la part des Idolâtres, et où il opéra cependant de grands miracles ;

2° De là, dans l'Asie, vers le Pont-Euxin, à Sinope, où il fut jeté en prison ; — dans la Colchide<sup>2</sup>, au milieu de peuples barbares et sauvages, notamment à Sébastopol, et près des bords de l'Apsar et de l'Hisus, vers un temple consacré au Soleil, où il fut cruellement maltraité et laissé pour mort par les Infidèles ; dans la Province de Cappadoce, etc.

3° De là, dans cette partie Orientale de l'Éthiopie<sup>3</sup>, qui est contiguë à l'Arabie, où il fit un long et laborieux séjour, et convertit plusieurs peuples à la foi chrétienne ;

4° De là, dans la Palestine<sup>4</sup>, où, après avoir prêché dans la Galilée et dans différentes tribus, il couronna son apostolat par un glorieux martyre, comme nous le rapporterons plus loin.

<sup>1</sup> Apud Equilinum, l. 5, c. 149 : *Ut reperimus, prius in Macedonia prædicavit.* » Eadem apud Claud. de Rota et Jacob. de Vorag., et in Breviar. Passaviensi. an. 1505 ; Herbipolensi etiam et Viola Sanct., et in Breviario antiquo Romano., et variis Martyrologiis. — Apud Boll., t. 5, p. 452.

<sup>2</sup> Greci in menæis, et apud Cytheræum ; et in Menologio Canisii ; et apud Balsamonem et Leunclavium, l. 2, p. 161, et apud Nicephor., *Hist. eccl.*, l. 2, c. 40 ; et in Auctario S. Hieron., et ap. Sophron., et S. Dorotheum, in *Synopsi*, apud Du Saussay, de *S. Andræa*, p. 517 ; ap. Boll., *ibid.*

<sup>3</sup> Ap. Sophron., ap. Hier., de *Script. eccl.* ; Niceph., *Hist.*, l. 2, c. 40, et alios. *Vide* Bar., an. 44, n. 41 ; ap. Mariam Agred., *Vie divine*, p. 222 ; S. Isidor., de *Vita et Morte SS.* ; S. Dorothei., in *Synopsi* ; les ménologes des Grecs.

<sup>4</sup> In Menæis Græc. ; ap. S. Isidor., de *Vita SS.* ; ap. Bedam, in *Martyrol.* ; et in aliis Martyrologiis, Usuard., Notker, Raban., et ap. Niceph. et alios supra dictos ; ap. Boll., *ibid.*, et Baron., an. 44, n. 41.

## CHAPITRE VII.

Quelques traits traditionnels de l'Apostolat de S. Matthias<sup>1</sup>.

On rapporte que, après que S. Matthias eut un jour prêché la foi dans la Macédoine, les Infidèles, pour éprouver sa puissance miraculeuse, lui présentèrent à boire un breuvage empoisonné et mortel, qui avait fait périr plusieurs personnes. L'Apôtre le but après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, et il n'en ressentit aucun mal. Il rendit ensuite la santé à plusieurs malades, et la lumière à plusieurs personnes privées de l'usage de la vue. — A l'instigation du Démon, qui voyait son règne se détruire par l'effet des prédications apostoliques, les Juifs se saisirent de S. Matthias, sous prétexte qu'il abolissait la Loi Mosaique, lui lièrent les mains derrière le dos, lui mirent une corde au cou, et, après l'avoir tourmenté cruellement, le jetèrent dans une prison. Là, il vit devant lui les démons frémisants qui grinçaient les dents sans pouvoir l'approcher. Alors Notre-Seigneur lui apparut environné d'une grande lumière, le releva de terre, le ranima doucement, puis lui ouvrit la porte du cachot.

Lorsqu'il fut dehors, il prêcha de nouveau la parole de Dieu. Voyant que plusieurs des personnes présentes étaient endurcies dans leur malice, il leur annonça les menaces du ciel, et, comme au lieu d'être effrayées du châtement céleste, elles le tournaient en dérision et le provoquaient audacieusement, il leur déclara que les châtements de l'enfer étaient près de punir leur endurcissement. — Aussitôt qu'il eut dit ces paroles, la

<sup>1</sup> Apud Jacobum archiepiscopum Gen., in *S. Matthiam*. Ap. Petrum de Natalibus episc. Equilinum, l. 3, c. 449. Ap. Claudium de Rota, ap. Boll., 24 febr., in antiquo Brev. rom., et multis aliis Breviar. et Martyrologiis, *ibid.*

terre s'entrouvrit et engloutit dans son sein quelques-uns des plus rebelles. Les autres, à cette vue, se convertirent à Dieu.

Après avoir ainsi prêché en Macédoine, il passa par la Colchide pour retourner en Judée. Il y séjourna quelque temps. Puis il partit pour ces régions de l'Arabie et de l'Ethiopie qui lui étaient échues en partage. Il travailla activement et efficacement à leur conversion.

Alors fut accomplie cette prophétie : *Chantez au Seigneur une cantique nouveau, publiez ses louanges d'une extrémité de la terre à l'autre, vous qui allez sur la mer et sur toute l'étendue de ses eaux ; vous, îles, et vous tous qui les habitez ! Cédar, dont les habitants vivent errants sur les montagnes et dans les déserts pour se livrer au pillage, Cédar, cette grande ville d'Arabie, se convertira, se civilisera et habitera dans des maisons.*

*Habitants de Pétra, louez aussi le Seigneur : car les habitants de cette cité, qui est la métropole de l'Arabie, jetteront de grands cris du haut des montagnes ; ils publieront les louanges du Seigneur. Excités par la voix de ses héraults et de ses Apôtres, ils applaudiront par leurs chants aux merveilles du Messie et aux enseignements de son Evangile (Corn. à Lapide, S. Jérôme, S. Cyrille, etc.)*

Lorsque S. Matthias eut accompli sa mission dans ces contrées méridionales et amené à la connaissance du vrai Dieu et de Jésus-Christ une multitude d'Arabes et d'Ethiopiens, il revint de nouveau en Palestine pour y travailler une dernière fois et y recevoir la couronne du martyre, comme nous l'apprenons des monuments qui suivent.

On lit dans les Bollandistes une pièce remarquable au sujet de notre Apôtre. Elle est intitulée : *Vita S. Matthiæ, apostoli, versa ex hebræo. Vie de S. Matthias, apôtre, tirée d'un livre hébreu, ayant pour titre : Le Livre des condamnés, parce qu'il contenait la condamnation et la mort de ceux qui, selon les Juifs, avaient violé la Loi Mosaique, c'est-à-dire de S. Mat-*

*thias*, des deux Saints Jacques et de S. Etienne. Ces Actes ont été traduits en latin dans le XII<sup>e</sup> siècle par un Religieux de l'abbaye de S. Matthias à Trèves, ville qui possède les reliques de cet Apôtre.

Ce moine avait un grand désir de trouver l'*histoire de S. Matthias*, laquelle n'est, dit-il, dans aucun auteur ecclésiastique. Il rencontra un prêtre nommé Théodoric, qui lui promit qu'un Juif de sa connaissance lui en apporterait les Actes s'il voulait se charger de les traduire, car il avait étudié un peu l'Hébreu et en avait une certaine connaissance. Le Juif, pensant le tromper, au lieu de lui apporter le *Livre des condamnés*, lui apporta le *Cantique des Cantiques*. Le moine reconnut aussitôt sa fourberie et la lui reprocha hautement. Le Juif fut donc obligé de lui promettre avec serment qu'il le contenterait; « car il craignait, dit le moine, que je ne lui rendisse « quelque mauvais service auprès du Prince, avec qui j'étais « alors assez bien. »

« Il m'apporta donc un autre livre intitulé *Hai Matthai*, ou « *la vie de Matthias*, et il me l'expliqua volontiers tout du long, « dans la persuasion où il était que je l'entendais aussi facile-  
« ment que lui. »

Un an après, l'archevêque de Trèves se fit expliquer le même livre par un autre Juif qui, se trouvant dans un fort grand danger, avait besoin de son secours; et son explication se trouva toute conforme à la première, excepté en un point.

Le moine ajoute que Dieu révéla la même chose à une sainte Religieuse qui avait jeûné trois jours pour obtenir cette faveur. Le moine composa donc sur ces documents la *vie de S. Matthias* que nous avons, et il le fit par ordre de son abbé, à qui il la dédia. « *Legatur igitur, inquit, absque omni scrupulo hæsitationis, quod tam certis argumentis verum esse probatum est, quia omne dubium Spiritus Sanctus abolerit. Quomodo autem de Judæa Treverim venerit, sicut in historia Treveria et in monumentis Sylvestri Papæ Romani legi, miracula*

*quoque ejus subsequenter edisseram.* « Qu'on lise donc, dit-il  
« sans la moindre hésitation ce qui a été démontré véritable  
« par tant de preuves certaines ; car l'Esprit-Saint a dissipé  
« toutes les ombres du doute. »

Ensuite il commence ainsi son livre :

*Reverendissimo Domino suo Ecclesie S. Eucharie Treve-*  
*ris abbati vere dignissimo omnium fratrum illi commissio-*  
*rum ultimus, debite subjectionis devotum obsequium...*

*Præcipit igitur Beatitudo tua ut vitam B. Matthie Apostoli*  
*ad cujus ossa digne præsides, ab Hebraico volumine, quæ*  
*DAMNATORUM intitulatur, exceptam latius exponerem, secun-*  
*dum indagatam avide vel potius extortam veritatem. Quod*  
*ego, licet audaciæ denoter, feci tamen ut potui.*

Ce que cette histoire contient de S. Matthias, outre ce que l'Écriture nous en apprend, c'est qu'il était de Bethléem, de la tribu de Juda, d'une naissance illustre ; qu'il fut parfaitement instruit, tant par ses parents que par un homme incomparable nommé Siméon ; que, après la Pentecôte, il eut pour partage la Palestine ; qu'il y fit un grand nombre de miracles et y convertit beaucoup de monde ; qu'environ trente-trois ans après la Passion, le jeune Ananus ayant fait mourir S. Jacques-le-Mineur à Jérusalem, S. Matthias fut pris en même temps en Galilée, et amené devant le Pontife Ananus.

Ananus condamna S. Matthias à être lapidé. Les Juifs, qui avaient conçu de l'envie contre lui et qui l'avaient mis en jugement, se hâtèrent d'exécuter les ordres du Pontife. Les deux faux témoins qui l'avaient accusé jetèrent contre lui les premières pierres ; et pendant qu'on le lapidait, il fut frappé de la hache, selon l'usage des Romains, et, après avoir étendu les mains vers le ciel, il rendit l'esprit, l'année soixante-deuxième de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l'empire de Néron.

## CHAPITRE VIII.

Qualités distinguées de S. Matthias. — Sa science annoblie par la lumière du Saint-Esprit. — Ses miracles. — Nouvelles preuves apportées à l'appui des anciennes, relativement aux *Actes* de cet Apôtre.

Descendu de la race noble de Juda, instruit dans les lettres et dans toute la science de la Loi et des Prophètes, qu'il avait apprise parfaitement en peu de temps, S. Matthias le Bethléémite<sup>1</sup> était considéré dans la Judée comme un homme très-distingué et très-saint. Et c'était avec raison ; il vainquit par l'austérité de ses mœurs et de sa manière de vivre les années dangereuses de sa jeunesse ; il redoutait la volupté, et son cœur, formé de bonne heure à la vertu, le rendait attentif à la voix divine et aux inspirations de l'Esprit-Saint. Miséricordieux, humble dans la prospérité, il était ferme, intrépide dans l'adversité. Ce qu'il croyait, il le pratiquait, et la doctrine qu'il prêchait, il la montrait également dans ses œuvres. Il faisait paraître une très-haute sagesse dans les choses divines ; il était d'une grande pureté de cœur, intelligent à résoudre les questions de la Sainte Ecriture, prudent dans ses conseils, assuré dans ses paroles. Ce fut par ses démonstrations profondes ainsi que par ses œuvres merveilleuses, qu'il convertit à Jésus-Christ un grand nombre de personnes dans la Judée et dans la Gentilité.

Dans le temps qu'il annonçait l'Evangile dans la Terre-Sainte, il rendait la vue aux aveugles, il guérissait les mala-

<sup>1</sup> Une tradition, rapportée par le Dr Sepp, dit que S. Matthias *était natif de Bethléem, qu'il fut l'un des jeunes bergers qui adorèrent Jésus-Christ naissant en cette ville, et qu'il se fit plus tard l'un de ses Disciples.* — (*Vie de Jésus-Christ, t. 1, p. 179.*) — Voir l'*Histoire des Bergers.*

des, il chassait les démons, il rétablissait dans l'état de santé les estropiés et les sourds, il rappelait les morts à la vie.

Tels sont, en somme, les documents fournis sur les faits historiques de S. Matthias par le livre juif intitulé *Le Livre des condamnés*. Ce mémoire juif attribuait sans doute à la magie ou à Bécélzébub tous les faits miraculeux du saint Apôtre, et nous avons lieu de croire qu'il taxait d'opiniâtreté et de persistance dans l'erreur le ferme attachement que S. Matthias témoignait pour le Christ, Fils de Dieu. Le moine de Trèves aura dégagé des fausses et iniques imputations des Juifs, les faits véritables qui devaient être attribués à cet Apôtre. C'est ainsi que l'on dégage l'or pur ou le diamant précieux de la vile enveloppe qui en dérobe l'éclat.

Nous pensons que ces *Actes* du martyre de notre saint Apôtre doivent être pris en grande considération. Voici nos motifs: Outre les trois preuves importantes produites par le Rédacteur de cette histoire, outre la croyance que les fidèles et les pasteurs, les auteurs et les agiographes ont témoignée pour cette *vie de S. Matthias*, nous avons à présenter deux nouvelles preuves à l'appui des premières; car le Talmud<sup>1</sup>, *traité Sanhédrin*, et la *Chronographie* du rabbin David Gauz<sup>2</sup>, attestent pareillement que *Matthaï*, c'est-à-dire S. Matthias, avec quatre autres disciples de Jésus-Christ, a été cité devant le tribunal du Sanhédrin ou du Grand-Prêtre, et qu'il a été condamné à la peine capitale; qu'après avoir été interrogé et avoir répondu, il entendit prononcer son arrêt de mort et fut envoyé au supplice. Lorsque nous tirons ces témoignages non suspects des livres authentiques que portent avec eux nos ennemis irréconciliables, il n'est pas raisonnable, il n'est pas possible que nous continuions à douter de la vérité de la substance, au moins, de cette histoire de S. Matthias.

<sup>1</sup> Talmud, tr. *Sanhed.* apud Wagens., confut. Toldos, p. 17.

<sup>2</sup> D. Ganz., *Chron.*, p. 239. Apud Vorstium. Voir les 5 Disciples de Jésus-Christ, martyrs.

Nous allons donner immédiatement le récit même du martyre du Saint Apôtre, tel qu'il est dans cette histoire.

## CHAPITRE IX.

Arrestation de S. Matthias. — Sa comparution devant le Sanhédrin. —  
Dépositions des Juifs contre lui<sup>1</sup>.

La trente-troisième année après l'ascension de Notre-Seigneur, Ananus-le-Jeune, qui avait succédé à Caïphe dans la fonction de Grand Sacrificateur, crut avoir trouvé une circonstance favorable pour exercer contre les Disciples de Jésus la fureur qui l'animait; le Gouverneur Festus venait de mourir. et Albinus, nommé pour le remplacer, était encore en route. Ananus profita de cet intervalle pour rassembler le Grand Conseil des Juifs, appelé *le Sanhédrin*. Il fit comparaître devant lui quelques accusés, parmi lesquels était S. Jacques-le-Mineur, frère du Seigneur, qu'il fit mettre à mort.

Dans ce même temps, le Bienheureux Apôtre du Christ, S. Matthias, prêchait aux Juifs la parole de la vie éternelle; il la faisait entendre dans tous les environs de Jérusalem et par toute la Judée; et par ses miracles et par ses prodiges, il convertissait un grand nombre des enfants d'Israël. Il rendait la vue aux aveugles, il purifiait les lépreux, il chassait les démons des corps des possédés; au nom de Jésus-Christ, il faisait marcher les estropiés, entendre les sourds, il ressuscitait les morts; il enseignait à tous les règles de la vie chrétienne, celle des bonnes mœurs, la pratique de la Religion; il disait que Moïse était un Saint Prophète, et que la Loi Ancienne était digne de

<sup>1</sup> Les Actes qui suivent sont cités par S. Bonaventure, par les Bollandistes, etc. Voir Boll., t. 5, p. 454, B, et p. 441 et suiv.

La véracité et l'authenticité du fond de ces actes seront démontrés plus loin.

toute la vénération des hommes ; mais il s'attachait surtout à montrer les sens profonds et mystérieux qu'elle renfermait par rapport à Jésus-Christ et à son Eglise. Il démontrait enfin par les témoignages de cette Loi, que le Messie avait été miraculeusement et énigmatiquement préfiguré par Moïse lui-même, annoncé par les Oracles prophétiques, envoyé par Dieu le Père pour racheter le genre humain ; qu'il s'était incarné dans le sein d'une Vierge, et qu'il s'est ainsi fait voir au monde ; puis il prouvait sa doctrine et ses interprétations par les plus puissantes merveilles.

Après avoir ainsi parcouru les villages et les bourgades en faisant du bien et en annonçant la parole de Dieu, il arriva dans une ville de Galilée, appelée *Giscala* en latin (et *Galim* en hébreu). Etant entré dans la Synagogue, il commença à prêcher Jésus-Christ en expliquant les Ecritures de la Loi Mosaique. Or, les Juifs cherchaient à contredire ce discours, ils proféraient des blasphèmes et des imprécations, en maudissant le Saint nom de Jésus-Christ. Comme l'Apôtre continuait à parler de Jésus avec plus de force et de chaleur, ils furent remplis de fureur, ils se saisirent de sa personne, le lièrent et le conduisirent au Prince des Prêtres et aux Anciens :

— Nous avons arrêté, *dirent-ils*, un disciple de ce Jésus, qui a été condamné pour s'être dit le fils de Dieu ; nous l'avons saisi au moment où il soulevait le peuple dans les rues et dans les Synagogues. Délibérez sur ce qu'on doit faire à son égard ; car, pour nous, nous l'avons examiné sur plusieurs points de la Loi, et nous avons trouvé en lui un homme qui agit contre la Loi de Moïse, bien qu'il soit très-habile dans cette même Loi. Il se glorifie d'avoir eu Siméon pour maître. Il est d'extraction noble, il est en renom et en crédit parmi le peuple. C'est pourquoi nous n'avons voulu prendre à son égard aucune mesure de rigueur sans un ordre émané de votre autorité.

Quelques-uns de ceux qui étaient réunis avec le Grand-Prêtre dirent :

— Notre Loi, comme vous le savez, mes frères, ne condamne personne que sur son aveu ou sur l'affirmation de deux ou trois témoins, conformément à ce qui est écrit : *Tout passera pour constant sur la déposition de deux ou trois témoins, et personne ne sera puni sans avoir été convaincu par des témoins*<sup>1</sup>.

Les Juifs répondirent :

— Nous avons trouvé cet homme soulevant le peuple dans les Synagogues, par toute la Galilée, faisant des rassemblements, semant partout la doctrine de Jésus de Nazareth, qui a été crucifié d'après le jugement rendu par les Princes du peuple. En un mot, il n'est pas une ville, pas un village, où cet homme pernicieux n'ait propagé la nouvelle secte, et où il n'ait blasphémé audacieusement contre Moïse, contre le Lieu-Saint et contre la Loi. Nous sommes témoins de ces faits.

Le Pontife Ananus dit :

— Déclarez-nous son nom.

— Matthias, né à Bethléem de Juda, répondirent-ils.

Le Pontife reprit :

— Comme il n'est pas avantageux ni pour nous ni pour notre nation, que la doctrine de Jésus se propage, qu'on amène cet homme, afin que, si par ignorance il a proféré des paroles téméraires, il efface cette faute par son repentir; et que, s'il l'a fait sciemment, il subisse la peine de sa prévarication.

Ils partirent donc avec les satellites du Pontife et avec quelques-uns des principaux magistrats, et ils amenèrent le B. Apôtre dans le grand Sanhédrin.

<sup>1</sup> Deut., 19. — 15.

## CHAPITRE X.

Discours du Grand-Prêtre Ananus.

Après que le Pontife l'eut fixé du regard, il parla ainsi :

« Toute l'Assemblée connaît, de même que le monde entier, dans quel opprobre est tombée notre nation ; ce malheur ne nous est point arrivé par suite de nos fautes, mais par un effet de la perversité de ceux qui sont sortis du milieu de nous, et par suite de l'avarice, ou, pour mieux dire, de la rigueur des gouverneurs Romains. Je n'ai pas besoin de vous nommer les novateurs, auteurs de sectes nouvelles, qui ont paru dans ces derniers temps, et qui ont perverti autant de milliers de Juifs que les Romains en ont mis à mort. La grandeur de ces événements est telle qu'il a été impossible de les ignorer ; ils se sont passés sous nos yeux, ou du moins à une telle proximité que chacun de nous tous en a été effrayé. Quoique ceux qui furent la cause de ces calamités aient péri avec leurs vains projets, l'honneur de notre nation, néanmoins, en a souffert une atteinte considérable. Après la mort de Judas-le-Galiléen ou le Gaulonite, et du magicien Théodas, il ne s'est trouvé personne qui ait tenté de pervertir le peuple au moyen de leur superstition ou de leur hérésie ; personne ne les honore ; personne ne pense à les imiter ni à leur rendre des hommages. Après eux est apparu le plus grand des séducteurs : Jésus de Nazareth s'est dit Dieu et fils de Dieu ; il n'a point fait estime de l'observation de la Loi de Moïse ; par ses prodiges et ses prestiges, il a ébloui les yeux et les esprits d'un grand nombre de personnes. Toutefois, il a pratiqué les préceptes de la loi qu'il a méprisés ; approuvant ainsi en réalité ce qu'il abolissait par ses discours. Mais pourquoi dire cela ? Ne savons-nous pas que le Seigneur a donné la Loi à Moïse ; que les Patriarches

l'ont honorée par leurs paroles et par leurs actions ; que les Prophètes l'ont pareillement observée ? Ces saints personnages ont reçu de Dieu le pouvoir de faire des miracles tels que n'en a pas opérés Jésus. Qui ne sait, en effet, que Moïse a conversé avec Dieu comme avec un homme ? Qui ne sait qu'Hélie a opéré son ascension vers les cieux sur un char de feu ? Qui ignore que le corps d'Hélisée ressuscita un cadavre qu'on avait jeté dans son sépulcre ? Qui est-ce qui révoque en doute les nombreux miracles que plusieurs autres Saints ont opérés ? Parmi eux, cependant, aucun n'usurpa l'honneur de porter le nom de Dieu, aucun n'inventa une Loi nouvelle. Enfin, les Saints Prophètes, couverts d'un vêtement abject, humbles dans leur ton et dans tout leur extérieur, n'ont point parlé d'après leur propre inspiration, mais d'après celle du Saint-Esprit seulement. Quant à lui, il n'a agi que par ostentation, il n'a prononcé que des paroles vaines. Sa folie s'est portée jusqu'à attaquer, par ses injures, les Princes des Prêtres, jusqu'à traiter d'hypocrites les Scribes et les Pharisiens. Quel est celui des Prophètes qui porta si loin la présomption ? Pour lui, il a trouvé une fin digne de son arrogance, et plût à Dieu que sa mémoire eût péri avec lui, et qu'il ne se rencontrât personne pour ressusciter l'erreur une fois éteinte qu'il avait enseignée ! Mais les choses se sont passées contrairement à nos vœux. Voilà que le Temple sacré, que la Ville Sainte, que les Lois de nos Pères, sont soumis à un gouverneur Romain et aux lois Romaines. Il n'y a personne qui compatisse à nos maux, personne qui plaigne notre sort, personne qui prenne notre cause en main, personne qui veuille la considérer. Nous sommes traînés à un tribunal profane, et nous supportons cette injure ; on nous environne de séduction, et nous y consentons ; on nous pille, et nous gardons le silence. Ce sont surtout ces Galiléens qui nous livrent aux mains des Romains, en ne rougissant pas de faire retomber sur nous et sur notre nation le sang de Jésus, comme étant le sang d'un homme innocent. Il nous est donc avantageux qu'un petit nom-

bre périclise, pour que les Romains ne détruisent point le Lieu Saint et la nation. De deux maux qu'on ne peut éviter en même temps, il faut choisir le moindre et le plus facile à supporter. Toutefois, permettre à ceux qui sont égarés de faire réflexion sur eux-mêmes, ménager à leur mal un remède salutaire, vaut mieux que d'avoir à se féliciter de la perte qu'ils auraient volontairement attirée sur leur tête. Placés nous-mêmes dans une situation périlleuse, nous ne désirons point que personne soit mis en péril. Mais, comme l'exige le devoir de notre charge, nous n'avons principalement à cœur que de relever ceux qui sont tombés, que de ramener ceux qui s'égarèrent, que de venir au secours de ceux qui étaient en danger. Que cet accusé considère donc la bienveillance de nos intentions et notre mansuétude : le temps est à sa disposition ; on lui donne une trêve, afin que durant cet intervalle, il puisse revenir à des sentiments conformes à la religion. Il a le pouvoir de présenter en sa faveur les motifs qui lui semblent avantageux, et de détruire par des paroles d'excuse ce que l'on allègue contre lui. »

Après avoir ainsi déploré la misère du peuple Juif, déclamé et blasphémé contre le Christ, et laissé entendre à l'Apôtre qu'il lui serait facile d'éviter le danger qui le menaçait, s'il consentait à renoncer à Jésus Christ, le Pontife Ananus lui accorda la faculté de parler.

## CHAPITRE XI.

Réponse de l'apôtre S. Matthias.

Alors le bienheureux Matthias, élevant les mains au ciel, répondit :

— Quant à ce qu'on allègue contre moi et que vous appelez crime, je n'ai pas beaucoup de paroles à vous dire pour m'en justifier ; car ce n'est pas un crime d'être Chrétien, c'est un

sujet de gloire. En effet, le Seigneur a dit lui-même par son prophète :

*Dans les derniers temps, je donnerai à mes serviteurs un nom nouveau.*

Le Pontife Ananus répondit :

— Comment, ce n'est pas un crime de ne point faire estime de la Sainte Loi de Moïse, de déshonorer Dieu, de suivre des fables superstitieuses et vaines ?

Le B. Matthias repartit :

— Si vous voulez prêter attention à mes paroles, je vous ferai connaître comment ce que nous prêchons n'est point fabuleux, mais démontré véritable par les témoignages mêmes de la loi.

Le Christ a été promis, dès l'origine, à nos Pères, à Abraham et aux autres patriarches.

Le Dieu de nos ancêtres appela Abraham de Ur de Chaldée, lui promettant la terre de Chanaan comme un héritage qui devait passer à ses descendants, et cela dans le temps que ce patriarche n'avait ni fils ni filles, et que Sara, son épouse, était stérile ; il crut cependant à cette promesse, et c'est pour cela que l'Écriture dit de lui : *Abraham crut au Seigneur, et sa foi lui a été réputée à justice.* Et Dieu lui dit : *Je reviendrai vous trouver, et Sara possédera un fils.* Ce fut donc en vertu de la divine promesse qu'il naquit à Abraham un fils, qui fut appelé Isaac. De ce dernier, naquit Jacob, qui obtint le droit de primogéniture, et qui fut choisi par Dieu, pour hériter le fruit de la promesse, selon cette parole : *J'ai aimé Jacob, et j'ai pris en aversion Esaü.* Comme Esaü poursuivait de sa haine son frère Jacob, et voulait le mettre à mort, Jacob s'en alla en Mésopotamie vers Laban, qu'il servit jusqu'au jour où le Seigneur lui dit : *Retournez dans votre pays natal, je serai avec vous pour vous délivrer et vous protéger.* Il s'en revint donc avec une nombreuse famille et avec de grands troupeaux. Arrivé à Phanuel, il rencontra un homme qui lutta avec lui

jusqu'au matin et qui lui dit enfin : *Laissez-moi aller, voici l'aurore.* Jacob lui répondit : *Je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez donné votre bénédiction.* Alors, il le bénit et lui dit :

*Désormais, tu ne seras plus appelé Jacob, mais ton nom sera Israël.*

Comme Jacob lui demandait son nom, il lui répondit :

— *Pourquoi veux-tu savoir mon nom qui est admirable ?*

Et Jacob arriva dans la terre de Chanaan, et avec lui ses enfants, qui sont les douze patriarches. Dieu envoya d'avance en Egypte l'un d'eux qui devait être, pour ses frères et pour leur postérité, un appui et un sauveur au jour de l'affliction. Une famine étant ensuite survenue dans le pays de Chanaan, Israël descendit en Egypte avec soixante-dix personnes, qui habitèrent dans les villes de Gessen, et qui s'y multiplièrent extraordinairement. Après qu'ils eurent supporté de nombreuses afflictions de la part des Egyptiens, apparut Moïse, homme puissant et très-instruit, qui, fuyant les poursuites de Pharaon, arriva à Madian. Là, comme il paissait les brebis de son beau-père Jethro dans le désert de Madian, le Seigneur lui apparut dans le feu du buisson enflammé. Comme il s'approchait de cette vision merveilleuse, le Seigneur lui dit : *Ote les sandales de tes pieds.* Je vous parle, mes frères, comme à des hommes qui connaissent la loi. Or, le Messie futur était préfiguré dans tout ce qui arriva à nos Pères sous l'Alliance Ancienne ; et cette parole de Dieu à Moïse était déjà un signe qu'il répudierait un jour sa loi figurative pour celle du véritable législateur, c'est-à-dire du Messie. C'est ce que comprit Moïse, et c'est pour cela qu'il dit dès lors :

*Je vous en conjure, Seigneur, envoyez Celui que vous devez envoyer ! Mitte quem missurus es<sup>1</sup> !*

Cela signifiait déjà mystérieusement ce que le même Moïse

<sup>1</sup> Exod., 4, 15.

a écrit plus tard, lorsque, parlant aux enfants d'Israël, il leur dit :

*Le Seigneur vous suscitera du milieu de vos frères un Prophète comme moi, c'est celui-là que vous écouterez dans tout ce qu'il vous dira*<sup>1</sup>.

Et le Seigneur irrité, dit à Moïse: *Voici qu' Aaron, ton frère, vient à ta rencontre...* Il marquait par ces paroles que les temps n'étaient pas accomplis, où l'on verrait le véritable Messager de la bonne nouvelle, qui devait délivrer son peuple non point de la puissance de Pharaon figuratif, mais de la servitude de ce Pharaon spirituel et figuré, qui est le diable. Car tous les évènements qui se sont passés alors étaient des figures de l'avenir. Votre Pâque est symboliquement prophétique; célébrée à la lettre par nos Pères, elle renfermait de très-grands mystères, cachés dans le sens charnel; bien des causes rendent cette vérité évidente. En effet, comment et en quoi la manducation de la chair de l'Agneau pouvait-elle servir à la conscience? Pour quel motif vous ceignez-vous les reins? Pourquoi avez-vous un bâton à la main et des sandales aux pieds? Bien que vous ayez la connaissance de la loi, mes frères, vous ne comprendrez point toutes ces choses, si vous ne croyez d'abord. Comment, en effet, le sang de l'Agneau, aspergé sur le linteau des portes, nous préserverait-il des coups de l'Exterminateur, s'il ne représentait la croix de Jésus, qui est appelé le Messie? Car c'est de lui que Isaïe a dit :

*Semblable à une brebis qu'on conduit à la boucherie, il sera conduit au supplice.*

Et ailleurs :

*Il sera mis au rang des scélérats.*

<sup>1</sup> Deut., 18. — 15.

## CHAPITRE XII.

Sentence de mort rendue par le chef du Sanhédrin contre S. Matthias.  
— Martyre de cet Apôtre.

Aussitôt que le Pontife eut entendu prononcer le nom de Jésus, il fut rempli de fureur et dit :

— Est-ce donc pour détruire la loi de Moïse que vous dites ces choses ? Ignorez-vous qu'il est écrit : *S'il s'élève dans Israël un prophète ou un visionnaire, qui vous détourne de la loi du Seigneur votre Dieu, que cet homme soit livré à la mort.*

S. Matthias répondit :

— Le Prophète, dont nous parlons, n'est pas un Prophète ; seulement, il est encore le Maître des Prophètes, il est Dieu et fils de Dieu ; sa divinité est démontrée par des témoignages véridiques. Conduit par ses motifs, j'ai cru en lui et j'espère que je persévérerai dans la profession de sa foi, dans la confession de son nom.

Le Grand-Prêtre lui dit :

— Si l'on vous accorde une trêve, voulez-vous vous repentir ?

S. Matthias répondit :

— A Dieu ne plaise que j'abandonne la vérité, que j'ai une fois trouvée ; ce ne serait pas un repentir, ce serait une apostasie. Jésus de Nazareth, que vous avez renoncé et que vous avez trahi, je le reconnais de cœur et je le prêche de bouche, comme le véritable Fils de Dieu consubstantiel, coéternel et coégal, en toutes choses, à Dieu son Père. Je suis le serviteur du Christ, je ne serai jamais autre chose.

Alors le Pontife, se bouchant les oreilles et grinçant les dents contre lui, s'écria plein de fureur et dit :

— Il a blasphémé !

Puis il ajouta :

— Qu'il entende la lecture de la loi.

On lut alors ce que porte la loi sur les blasphémateurs.

« Tout homme qui aura maudit son Dieu, portera la peine  
« de son péché, et celui qui aura blasphémé le nom du Sei-  
« gneur, sera mis à mort. Tout le peuple le lapidera sans misé-  
« ricorde, afin que le mal soit ôté du milieu d'Israël.

Comme le S. Apôtre ne pouvait, ni être attiré par les caresses, ni être ébranlé par les menaces, Ananus prononça sa sentence en ces termes :

— « Votre bouche a parlé contre vous-même ; que votre  
« sang retombe sur votre tête !

On le conduisit au supplice.

— Lorsqu'il fut arrivé à Bethlaskila, c'est-à-dire à la maison des lapidés, il fit signe pour demander le silence, et dit :

— Pourquoi, mes frères, mettez-vous à mort Adamhay, c'est-à-dire un homme vivant ; car il est écrit : *Je verrai la face du Dieu des Armées, et mon âme sera vivante.*

Ensuite, l'homme de Dieu ajouta :

Hypocrites, c'est avec beaucoup de raison que David a dit de vous : *Ils méditeront la mort du juste, et ils condamneront le sang innocent.* Ezéchiel a dit pareillement : *Ils mettaient à mort des âmes qui sont destinées à l'immortalité.*

Deux témoins, conformément à la prescription de la loi, mirent les mains sur sa tête, le renversèrent sur les pierres, et commencèrent les premiers à le lapider. Or, S. Matthias demanda que deux de ces pierres fussent mises avec lui dans son sépulcre, pour servir de témoignage contre eux. Ils le lapidèrent donc <sup>1</sup>, puis, ils le frappèrent de la hache à la manière des

<sup>1</sup> Que S. Matthias ait versé son sang pour Jésus-Christ, c'est ce qu'attestent les Orientaux dans leurs Ménologes, S. Grégoire-le-Grand, Périodius, le B. Laurent Justinien, S. Bonaventure et d'autres, cités dans Bollandus, p. 454, 455.

Romains, afin de paraître en cela accorder quelque chose à la Majesté romaine et à la dignité du gouverneur romain.

Le B. Apôtre, étendant alors les mains vers le ciel, rendit l'esprit le sixième jour des Kalendes de Mars.

Ses Disciples, parmi lesquels étaient les nommés *Lachis, Kaph, Herda, Samuel, Simon, Naaman, Joseph, Ismael, Siméon, Jean*, s'approchèrent pour enlever son corps, l'ensevelirent avec honneur au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent l'honneur et la gloire, ainsi qu'au Père Eternel et au Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

### CHAPITRE XIII.

Sentences doctrinales de S. Matthias<sup>1</sup>.

S. Clément d'Alexandrie rapporte que S. Matthias était un prédicateur de la mortification, qui enseignait autant par ses exemples que par ses discours : que *l'on doit combattre contre la chair, la traiter durement, la dompter, et lui refuser toujours ce que demandent les désirs déréglés de la sensualité ;* mais que, d'un autre côté, *il faut travailler à fortifier l'âme par la foi, et à augmenter ses lumières par la connaissance de la vérité.*

Dicunt igitur Carpocratiani Matthiam quoque sic docuisse :

« Cum carne quidem esse pugnandum, et illi ægre facientium, nihil impudicum largiendo ad voluptatem, augmentum  
« autem animæ promovendum per fidem et cognitionem. »

Autre sentence de S. Matthias.

« Si, dit-il, le voisin d'un homme fidèle pèche, l'homme

<sup>1</sup> Clem. Alex., *Strom.*, l. 2, c. 9, et l. 3, c. 4 ; et ex eo Eusebius, l. 5, c. 29 ; Niceph., l. 3, c. 15 ; apud Migne, PP. Græc. Tom. 2, p. 783.

« fidèle pèche aussi ; car si ce dernier se fut conduit selon les  
« règles prescrites par le Verbe ou par la raison, ce voisin eût  
« eu un tel respect pour sa conduite vertueuse et sainte, qu'il  
« n'eût pas péché. »

Dicunt autem in traditionibus Matthiam Apostolum inter cætera dixisse : [si electi vicinus peccaverit, peccavit electus ; nam si se ita gessisset, ut jubet Verbum seu Ratio, ejus vitam ita esset reveritus vicinus, ut non peccasset.

On ne saurait presser trop rigoureusement ces paroles, puisque l'exemple et la présence même de Jésus-Christ n'ont pas empêché Judas et S. Pierre de pécher grièvement. Mais on doit les entendre dans ce sens, que la force des bons exemples, sur l'esprit des hommes, est ordinairement très-puissante, et que c'est pour les chrétiens un devoir essentiel de mener une vie digne d'un si grand nom, afin que non-seulement ils ne soient pas pour leurs voisins un sujet de scandale, mais que, au contraire, ils les détournent du vice par leur bon exemple et les rendent meilleurs.

La doctrine de cet Apôtre avait tant de force et d'éclat <sup>1</sup>, que les Valentiniens, les Marcionites (au deuxième siècle) et les Basilidiens, pour donner du relief à leurs écoles, se vantaient de suivre les sentiments de S. Matthias. Mais S. Clément d'Alexandrie, qui rapporte ces choses, ajoute qu'ils s'en glorifiaient sans fondement, puisque les Apôtres ne nous ont laissé qu'une même tradition, comme ils n'avaient tous qu'une seule et même doctrine. *Fuit enim una omnium Apostolorum, sicut doctrina, ita etiam traditio.*

Autre sentence de S. Matthias <sup>2</sup>.

Ejus autem (veritatis) est principium res admirari, ut dicit Plato in Theæteto ; et Matthias adhortans in *traditionibus* :

<sup>1</sup> Clem. Alex., *ibid.*, p. 765.

<sup>2</sup> Apud Clem. Alex., in l. 2. *Stromateo*.

« Admirare presentia, » eum esse primum gradum statuens ulterioris cognitionis.

S. Matthias, dans le Livre des *Traditions*, disait, comme le rapporte Clément d'Alexandrie :

« *Admirez les choses présentes, c'est-à-dire connaissez-les parfaitement ; car c'est là le premier degré pour s'élever à des connaissances ultérieures et plus sublimes.*

Et en cela le saint Apôtre se trouvait d'accord avec Platon, qui a dit dans *le Théaétète*, que l'admiration des choses sensibles est le premier moyen qui peut nous élever graduellement à la connaissance de la vérité et des choses divines.

C'est dans le même sens que Hésychius, le grand Antoine et plusieurs saints Docteurs, ont dit que le Monde est un grand Livre, dans lequel chacun peut lire écrits en beaux et éclatants caractères les divins attributs de son auteur. S. Augustin s'est exprimé de la sorte sur le même point :

« Quemadmodum igitur, si litteras pulchras alicubi inspice-  
« remus, non nobis sufficeret laudare scriptoris articulum,  
« quomodo eas pariles, æquales, decorasque fecit, nisi etiam  
« legerimus, quid nobis per illas indicaverit : ita Dei opus qui  
« tantum inspicit, delectatur pulchritudine operis, ut admire-  
« tur artificem, qui autem intelligit, quasi legit. »

Dans ce sens, la sentence de S. Matthias : *Admirez les choses présentes* : *Θαυμασον τα παροντα*, ne marque pas ici une admiration oiseuse et stérile seulement, mais une contemplation active, intelligente et pratique <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Vide Petavium, *Theologica Dogmata* ; l. 3, de officio VI dierum, p. 221.

## CHAPITRE XIV.

Villes qui possèdent les reliques de Saint Matthias. — Du jour de sa fête.

Plusieurs auteurs ecclésiastiques pensent que le corps de S. Matthias a été rapporté à Rome dans le cours des siècles ; qu'il a été renfermé dans un cercueil de porphyre dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où son chef est montré au peuple. Jean Ekius, auteur allemand, écrit que le corps de S. Matthias fut apporté de Rome à Ausbourg. Un ancien manuscrit de l'an 754, cité par Christophore Brower dans les annales de Trèves, *l. 2, p. 658*, porte que le corps de S. Matthias fut inhumé à Jérusalem, puis cet auteur ajoute qu'il fut transféré, par les ordres de sainte Hélène, à Rome, où il demeura quelque temps, et que de la ville éternelle, il fut transporté à Trèves, lors de la mission de S. Agriculus. C'est ce qui sera exposé plus longuement dans les Actes mêmes de l'église de Trèves. D'après cette tradition, qui paraît certaine, les Bollandistes ont pensé que des reliques qui sont à Rome, et qui portent encore le nom de S. Matthias sont peut-être celles de S. Matthias, que l'on sait avoir été évêque de Jérusalem vers l'an 120, et qui est tout autre que l'Apôtre.

Les Latins célèbrent la fête de cet Apôtre le 24 de février, et les Grecs le 9 d'août. Ces derniers prétendent, d'après une ancienne tradition exprimée dans leurs ménologes, que S. Matthias alla aussi prêcher la foi vers la Cappadoce et les côtes de la mer Caspienne. Ils ajoutent qu'il souffrit dans la Cholchide, à laquelle ils donnent le nom d'Ethiopie.

Le Martyrologe Romain s'exprime ainsi au sujet de S. Matthias :

« 24 février, en Judée, la fête de S. Matthias, apôtre, qui  
« fut choisi par le sort, après l'Ascension de Notre-Seigneur,  
« pour remplir la place du traître Judas, et qui souffrit le  
« martyre après avoir prêché l'Évangile. »

---

## LIVRE SECOND

MIRACLES OPÉRÉS PAR S. MATTHIAS APRÈS SA MORT.

— SES RELIQUES. — SON CULTE.

---

### CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

Invention du corps de S. Matthias. — Prodiges opérés par la vertu de cet Apôtre.

La ville de Trèves, qui possède les précieuses reliques de S. Matthias, célèbre le jour où elles furent miraculeusement découvertes. Les *Actes* de l'invention du corps de cet Apôtre et des miracles qui s'opérèrent à son sépulcre, ont été conservés avec soin dans le monastère de Trèves. Ils furent composés par divers auteurs, avec l'histoire de la ville et avec les monuments du Pape S. Silvestre (et de plusieurs écrivains). Nous donnerons ici ceux qui furent rédigés par le moine Lambert, et qui résument tous les précédents<sup>1</sup>.

L'an 328 de l'Incarnation du Verbe de Dieu, sous l'Empire de Constantin-le-Grand, prince très-chrétien, l'impératrice sa mère, la Bienheureuse Hélène, très-ferme elle-même dans la

<sup>1</sup> Ex Ms. Trevirensi Monasterii S. Matthiæ, Ap. Boll., t. 3. p. 449.

profession du Christianisme, après avoir découvert la vraie Croix, vint trouver le Pape S. Silvestre, et prit des mesures avec lui, pour que Trèves, sa patrie (car Sainte Hélène était originaire de Trèves, selon l'ancienne tradition de cette ville), fût évangélisée par de Saints prédicateurs. S. Agricis, du clergé d'Antioche (dont il était le Patriarche désigné), fut envoyé par le Pape à Trèves, pour être le prédicateur et l'archevêque de cette grande cité. Sainte-Hélène dota en même temps sa ville natale de précieuses reliques, savoir : de la tunique sans couture du Sauveur, de l'un des clous de la vraie croix, du couteau dont se servit Jésus-Christ à la dernière Cène, et du corps sacré de l'Apôtre S. Matthias, qu'elle avait fait transporter de la Judée pour être le rempart protecteur de sa patrie. Arrivé à Trèves, Agricis, par ses prédications, tira cette ville de ses anciennes erreurs, la purifia par les eaux salutaires du Baptême, et l'établit solidement dans la pratique des devoirs sacrés de la foi chrétienne. Il fit enfouir profondément en terre le corps de l'Apôtre S. Matthias et le plaça à côté de ceux de S. Euchèr, de S. Materne et de S. Valère. Après une vie pleine de travaux, il fut lui-même inhumé dans le même lieu.

Cette sépulture demeura intacte durant un long espace de temps, pendant près de sept cents ans. A cette époque, l'Eglise de Trèves était gouvernée par Eberhard, archevêque très-sage. Le roi Henri, fils de l'empereur Conrad II, sollicita ce prélat pour obtenir de lui des reliques de l'apôtre S. Matthias, de même que des autres Saints dont on disait que les corps étaient en la possession de l'Eglise de Trèves ; il voulait en placer dans une magnifique église qu'il avait fait construire. L'évêque ne lui accorda point l'objet de sa demande ; car il était dans le doute sur la possession réelle de ce trésor ; et, lors même qu'il le posséderait véritablement, il ignorait le lieu où il avait été déposé. Sur ces entrefaites, un jour qu'il était allé à Rome, comme il le faisait fréquemment, soit pour y aller prier, soit

pour quelqu'autre raison de nécessité, il tomba comme par hasard sur un livre qui indiquait en quels lieux les Apôtres avaient prêché, dans quelles villes et comment ils avaient souffert le martyre et avaient été ensevelis ; et il apprit ainsi que S. Matthias avait prêché en Judée, qu'il y avait été enterré ; que dans la suite, Hélène, mère de Constantin, l'avait fait transporter du pays de Judée, qu'elle l'avait fait déposer par Agri-cius, patriarche d'Antioche, à Trèves, dans l'Eglise de sa ville natale, et qu'il se trouvait placé présentement dans la partie méridionale de cette ville, dans un lieu spécialement désigné, près des corps des disciples de Jésus-Christ, Fils de Dieu. A cette vue, il fut ravi de joie, et ne put s'empêcher d'en faire connaître le sujet à quelques personnes de Trèves, trop peu discrètes, qui se trouvaient alors présentes. Celles-ci, sachant que l'empereur Henri ne cessait de faire mille démarches pour se procurer ce qu'il désirait si ardemment, pour lui faire leur cour, lui révélèrent ce qu'elles avaient appris par la lecture du livre, et trahirent ainsi le secret de ce saint et magnifique trésor. Aussi, à cette nouvelle, l'empereur renouvela-t-il ses instances auprès de l'archevêque, le menaçant de lui retirer sa faveur, si avec le corps de S. Valère il ne consentait à lui accorder des reliques de l'Apôtre, quelque petites qu'elles fussent, et promettant, au contraire, si l'on avait égard à sa prière, d'accorder des revenus au monastère de S. Matthias et de le doter magnifiquement. Persuadé par les évêques, ses suffragants, par S. Adalberon, de Metz, par Théodoric-le-Grand, de Verdun, et par d'autres qui se trouvaient alors à Trèves, l'archevêque permit, comme malgré lui, que des fouilles fussent faites dans les entrailles profondes de la terre.

## CHAPITRE II.

Découverte du précieux corps. — Suave odeur qu'il exhale.

Lorsqu'enfin les Pontifes que nous venons de nommer, avec d'autres membres du Clergé, eussent ouvert le sépulcre, il en sortit aussitôt une odeur si suave que tous, frappés d'admiration et de crainte, et, à notre avis, par une inspiration divine, arrêtaient que le pays ne serait point privé d'un si grand trésor, et que le sépulcre serait aussitôt refermé. Ce fut alors que Théodoric, évêque de Verdun, perdit l'extrémité de la chape de pourpre, dont il s'était solennellement revêtu pour ce jour-là ; comme il examinait avec curiosité les saintes reliques afin d'en soustraire quelque partie si la chose lui était possible, on referma le sépulcre avec tant de célérité que, une partie de la chape se trouvant enfermée à l'intérieur, on employa aussitôt le fer pour la couper, malgré ses efforts et sa résistance.

Or, le vénérable Prêtre qui mérita de toucher les ossements de l'Apôtre, obtint un privilège qu'il conserva tout le reste de sa vie. Toutes les fois qu'il avait avec quelqu'un un entretien au sujet de ces reliques, les doigts de sa main droite, consacrés par le contact des saints ossements, distillaient aussitôt, chose extraordinaire ! comme une essence de parfum délicieux. Or, d'après la demande de toute l'Eglise et par un arrêté des évêques déjà nommés, les ossements sacrés du B. Apôtre S. Matthias ne furent plus enfouis dans la terre, mais renfermés au-dessus du sol, dans des murs épais ou dans des autels munis, de peur qu'on ne vint s'en emparer secrètement ou par effraction. Ils furent placés dans de solides clôtures de l'Eglise, de telle manière qu'ils pouvaient recevoir les hommages des fidèles, sans que personne pût les soustraire par aucun moyen, et que la Cité se trouvait protégée par un si grand dé-

fenseur, sans être, comme auparavant, privée d'un si précieux avantage. Mais où a-t-on mis alors ce sacré dépôt? Après que les vieillards de ce temps furent décédés, ce secret demeura caché aux enfants qui leur succédèrent.

### CHAPITRE III.

Autre découverte. — Signes merveilleux qui la présageaient.

Environ quatre-vingts ans s'écoulèrent depuis cette époque, lorsqu'il plut à Eberhard, père du même monastère, de détruire les anciens murs de ce lieu et d'en construire de nouveaux. Quelle qu'ait été la cause qui donna lieu à cette entreprise, elle n'a pas été accomplie sans une volonté particulière de la Providence divine, on s'en persuadera facilement si l'on observe surtout que ce grand ouvrage fut commencé lorsqu'aucune partie de cet édifice ne menaçait ruine. L'intention divine demeura cachée jusqu'au temps fixé et déterminé par Dieu lui-même. Il y eut, en outre, dans ce même monastère, un homme d'une grande sainteté, l'honneur du sacerdoce, à la figure angélique, vieillard plein de jours, digne de Dieu. Ce Prêtre eut pendant la nuit une vision qui était le présage de l'avenir. Il lui sembla voir s'élever du milieu du mur du monastère une étoile très-brillante, qui jetait une immense clarté, non-seulement sur toute la ville, mais encore sur toute la Province. Il vit de nouveau jaillir comme du milieu d'un autel, qui était érigé en cet endroit en l'honneur de la Sainte Mère de Dieu, une fontaine très-limpide et très-abondante qui, se partageant en plusieurs ruisseaux, arrosait toute la ville.

De plus, l'un des citoyens de la ville avait coutume, durant la nuit, de visiter les lieux où reposaient les corps des Saints et d'aller plus souvent que les autres au monastère de S. Eu-

chère. Dans l'une de ces nuits où il veillait suivant sa louable coutume, pendant qu'il priait, séparément, aux pieds des SS. Confesseurs et près de l'autel consacré, comme il a été dit, à la Sainte Mère de Dieu, tout à coup, en faisant sa prière, il s'endormit et vit dans l'intérieur de l'autel, le B. Matthias couché transversalement, comme endormi, le corps revêtu d'un riche manteau tissu d'or. Il lui sembla aussi voir jaillir au-dessous de lui une fontaine d'une eau très-pure et très-limpide, où une multitude innombrable de personnes de l'un et de l'autre sexe venait se désaltérer, se purifier et se guérir ; car quiconque était malade ou infirme parmi cette multitude se trouvait rétabli en parfaite santé par la vertu de cette eau. A cette vue, il se leva et vint plus près. Comme il s'approchait, S. Matthias se tourna de son côté et lui parla en ces termes :

— Que cherchez-vous? (Que demandez-vous?)

Il répondit :

— Comme je vois que tous ceux qui, parmi cette affluence de personnes, se sont abreuvés ou purifiés à cette fontaine, en sortent pleins de santé, j'y viens aussi moi-même afin d'obtenir la grâce du salut. — De plus, comme je vois que vous reposez ici, Seigneur, je m'approche de ce lieu avec un plus vif intérêt (car il savait que c'était l'Apôtre).

S. Matthias dit :

— Vous agissez avec sagesse et vous faites bien de venir me visiter fréquemment ; car je vous déclare que quiconque, se repentant sincèrement de ses péchés, viendra en ce lieu avec foi et dévotion, et priera le Seigneur par les mérites des Saints qui reposent sous cet autel, Dieu lui fera miséricorde. Les corps de plusieurs Elus de Dieu sont déposés en ce lieu, et j'y repose avec eux.

Celui qui fut gratifié de cette vision s'éveilla aussitôt, et raconta avec modestie ce qu'il avait vu.

## CHAPITRE IV.

Joie et bonheur qui accompagnèrent cette découverte.

Cependant la construction du nouvel édifice s'avavançait, et on la pressait avec ardeur, pendant que la première construction conservait encore son ancienne forme. L'été était déjà à son terme, on entra dans la saison d'automne. On jugea donc qu'il était temps de supprimer l'autel de la sainte Mère de Dieu avec tous les arcs et les constructions qui l'entouraient. Durant cette opération, on vit briller un trésor capable de causer la plus vive allégresse, et plus agréable à voir que les diamants les plus précieux. Le fait est véritable. On trouva dans cet autel une châsse, en manière de cercueil de plomb, renfermant les principaux ossements du corps de l'Apôtre S. Matthias, avec un marbre large d'un palme, sur lequel étaient gravés ces mots :

### S. MATTHIAS APOSTOLUS.

Que fallait-il de plus? Aussi toute cette maison retentit alors d'un cri général; tous exprimaient leurs transports de joie et louaient hautement le Seigneur. On apporta la châsse au milieu du nouvel édifice, on remarqua comment elle avait été solidement fixée et placée en sûreté; on délibéra en commun sur le lieu le plus convenable où elle devait être placée de nouveau. Elle demeura exposée quelques jours, pendant lesquels les miracles éclatèrent; une foule de personnes infirmes commencèrent à venir visiter la relique, et les prières de l'Apôtre obtinrent du Seigneur des grâces abondantes. En effet, le Seigneur bénit sa terre et délivra son peuple; car, après de longues années de stérilité, de disette et de famine, la terre

donna ses fruits, et le Seigneur prépara à son peuple une table abondante ; à la violence des tyrans et à la crainte perpétuelle des voleurs succédèrent des temps de paix et de tranquillité, et nous avons pu dire dans des transports de joie : *Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et délivré son peuple !*

Or cette invention arriva l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 4427, indiction cinquième, sous le règne du sérénissime roi et serviteur de Dieu, Lothaire, sous le pontificat du martyr de Jésus-Christ, Méginhère, évêque, le jour des kalendes de septembre, à la première heure du jour, à la louange et à la gloire de Jésus-Christ.

## CHAPITRE V.

Comment S. Matthias devient le Patron du monastère de *Sustris*. — L'incrédulité punie<sup>1</sup>.

Vers cette époque, dans le diocèse de Tongres, aujourd'hui de Liège, au monastère de *Sustris*, autrement *Suestra*, la mère abbesse, qui était très-religieuse, voulut par la voie du sort, au moyen de cierges, comme cela se pratique quelquefois, choisir parmi les Apôtres celui qui serait le patron du monastère. Elle inscrivit donc sur douze cierges ou chandelles de cire les noms des Douze Apôtres. Elle les plaça sur l'autel, puis prescrivit à toute sa communauté un jeûne et une pénitence de trois jours. Le troisième jour expiré, après que toutes les religieuses eurent prié avec ferveur, l'abbesse, quittant elle-même la prière, se leva, et s'approchant de l'autel, prit l'un des cierges, lut ce qui y était écrit, et y trouva le nom de

<sup>1</sup> Ex Ms. Trevirensi et ex monachi Trevirensis relatione, ap. *Boll.*, t. 3, p. 448.

*S. Matthias*. Très-fâchée de n'avoir trouvé que le nom de celui qu'elle regardait comme le dernier des Apôtres, elle se retira en méprisant le résultat qu'elle avait obtenu.

Elle prescrivit un *triduum* de jeûne et de prières, et elle obtint encore le même résultat : ce fut le nom de *S. Matthias* que le sort présenta.

Elle recommanda la même chose une troisième fois, et le sort lui offrit encore le nom de *S. Matthias*.

Craignant donc de provoquer sur elle la colère de Dieu, en consultant le sort tant de fois, elle accepta avec une pieuse reconnaissance le patron que Dieu lui avait choisi. Elle établit dans ses constitutions, que trois fois dans la semaine, deux prêtres célébreraient la Messe en l'honneur de cet Apôtre. L'un des deux suivit fidèlement cette règle, mais le second, soit par négligence, soit par mépris provenant du doute, ne s'acquitta pas de l'office prescrit. Une nuit donc qu'il dormait profondément, *S. Matthias* lui apparut dans une vision, et lui demanda pourquoi il négligeait l'office marqué dans la règle.

Comme il n'avait aucune réponse à donner, le saint Apôtre ajouta :

— Vous étiez digne de mort, mais je supporte pour un temps l'injure qui m'a été faite. Toutefois, pour que vous ne preniez point cette vision pour une illusion, je veux vous imprimer une marque, qui rappellera à tous et votre incurie et notre animadversion.

Il dit : et le touchant au front, il disparut.

Le lendemain matin, comme il ne faisait nul cas de cette vision, et qu'il s'imaginait, comme cela arrive d'ordinaire, avoir été le jouet d'une illusion, il sortit pour aller à ses occupations. Se rencontrant dans une personne de sa connaissance, il la salua ; son ami, étonné de voir une cicatrice à son front, lui en demanda la cause. Pour lui, faisant l'homme vain, il passa sans répondre à la question ; mais interrogé de nouveau par une autre personne sur la tache qu'il portait au front, inter-

pellé ensuite par plusieurs autres sur le même point, il commença enfin à se rappeler sa vision, à réfléchir, puis à comprendre que cette punition ne lui avait pas été infligée sans motif. Pénétré donc d'une crainte salutaire, il se corrigea de sa faute, et eut dans la suite pour S. Matthias le plus profond respect. Il répara la négligence qu'il avait commise envers lui, par la plus vigilante exactitude et en apportant dans son service le zèle le plus ardent. Néanmoins, durant tout le temps de sa vie, il porta constamment sur le front la cicatrice imprimée pour l'instruction et l'exemple des autres.

## CHAPITRE VI.

Les saintes reliques protégées de Dieu.

L'an 4431, les reliques de S. Matthias furent miraculeusement conservées. Par la faute d'un moine de mauvaise vie, un vaste incendie éclata tout à coup dans l'église du monastère et menaçait de consumer tout l'édifice, lorsqu'il s'arrêta près de l'autel où reposait le corps de l'Apôtre. Dans cette circonstance, plusieurs hommes, ayant fait de grands efforts pour enlever ce précieux dépôt, ne purent pas même le mouvoir, lorsque dans d'autres temps on le pouvait facilement changer de place.

On remarqua encore la main de Dieu dans l'impuissance où se trouva ce mauvais moine d'emporter les reliques de S. Agriculus, archevêque de Trèves. Lorsqu'il voulut les enlever, une flamme sortit subitement du reliquaire, s'élança au visage du ravisseur, le fit tomber à la renverse et le contraignit, de la sorte, d'abandonner son projet. Il parut évident que S. Matthias ne voulut pas être séparé de celui qui avait transporté son corps d'Orient en Occident, à travers les périls des mers,

et qui avait voulu être enseveli à ses côtés, après avoir glorieusement accompli sa carrière apostolique. Tous les efforts qui furent tentés pour les séparer, furent rendus inutiles par un effet visible de la puissance de Dieu.

## CHAPITRE VII.

Résurrection d'un jeune enfant noyé. — Autre résurrection d'un jeune homme qu'on allait porter en terre.

Vers cette époque, un meunier nommé Lambert, citoyen de Trèves, qui possédait un moulin sur la Moselle, se disposait à naviguer sur la rivière. Il prit avec lui son fils qu'il plaça dans la barque. Etant entré un instant dans le moulin, il laissa inconsiderément son fils dans la nacelle. Cet enfant, au moyen du bâton qu'il avait à la main, se mit à jouer avec les flots et à arrêter, avec la simplicité commune à son âge, tout ce que charriait le fleuve. Or, au moment où il plongeait dans l'eau le bras jusqu'au coude, tout le corps suivit ce mouvement et il fut entraîné dans un des gouffres de la Moselle. Le père, ayant fini ce qu'il avait à faire, revint à sa barque et ne retrouva plus son fils qu'il y avait laissé. Se livrant aussitôt à l'excès de sa douleur, il remplit tous les lieux d'alentour de ses plaintes et de ses vociférations, et par ses cris rassembla sur la rive du fleuve une foule considérable de paysans. Comme il voulait se jeter dans les flots pour mourir avec son enfant, les personnes présentes le détournèrent de cet acte de désespoir, en lui représentant qu'il fournirait à l'ancien ennemi un double sujet de triompher de lui.

— Mettez plutôt votre espérance en Dieu, lui disaient-ils, par ce moyen vous pourvoirez à votre salut et à celui de votre fils. Sachez en même temps que l'apôtre S. Matthias s'est révélé miraculeusement pour le salut de tous.

Consolé par ces paroles , Lambert invoqua le nom de S. Matthias et vit en même temps nager au loin, à fleur d'eau, une petite perche qui sert à pousser une barque. Elle ramenait avec elle l'enfant mort, qui l'avait saisie avec ténacité, comme font ordinairement ceux qui se noient. Il le tira de l'eau, le déposa sur la rive du fleuve ; il était pénétré d'une douleur inexprimable. Là, pendant que tous les assistants versaient des larmes, il le mit dans un cercueil, et se disposa à lui donner la sépulture, avant que la chaleur ne décomposât le cadavre et ne le réduisît à l'état d'entière putréfaction. Souvent, néanmoins, il implorait l'assistance de S. Matthias en poussant de profonds soupirs, il lui redemandait son fils, lui promettant qu'il le destinerait à son service s'il avait le bonheur de le voir ressuscité. Son vœu fut accompli. Au nom de S. Matthias, l'enfant se leva dans les bras de ceux qui poussaient des gémissements ; il vomit la surabondance d'eau qui l'avait suffoqué, et dès lors, affranchi de toute douleur, il se consacra au service de S. Matthias et vécut de longs jours.

Au diocèse de Cologne, dans la paroisse de Saint-Séverin, un autre jeune homme était mort par suite d'une violente maladie. Tout était préparé et disposé pour faire ses obsèques. Sa mère ayant adressé des prières pleines de confiance à l'apôtre S. Matthias, tout à coup, chose merveilleuse, le jeune homme revint à la vie, au grand effroi de tous ceux qui étaient venus pour assister à son convoi, et qui, épouvantés par ce prodige, voulaient prendre la fuite.

## CHAPITRE VIII.

De la quantité de prodiges qui s'opérèrent au tombeau de S. Matthias.  
— De quelques-uns en particulier.

Les divers miracles opérés par la puissance de S. Matthias sont fort nombreux. L'un des auteurs des anciens mémoires

relatifs à ces faits surnaturels s'exprime ainsi à cette occasion :

« Pourquoi rappeler les diverses et innombrables maladies  
« qui furent miraculeusement dissipées lors de l'invention  
« des reliques du saint Apôtre : ces membres infirmes recou-  
« vrant leur première vigueur, ces paralysies disparues tout  
« à coup par le seul effet de la prière, ces oreilles, ces bou-  
« ches, ces pieds, exécutant de nouveau leurs fonctions, in-  
« terrompues par la maladie ? Comment parler en détail de  
« tant de personnes délivrées des démons qui les possédaient,  
« de ces convulsionnaires guéris instantanément, de ces nau-  
« fragés conduits comme par une main providentielle au port  
« si désiré ? Je serais infini, si je voulais les raconter avec  
« leurs principales circonstances. »

Toutefois nous rapporterons ici ceux que des *Actes* authentiques et contemporains nous ont conservés.

Vers l'an 4090, un paralytique de la forêt des Ardennes, l'une des plus considérables de la France, entendit parler des miracles de l'Apôtre. Animé par l'espoir de la guérison, il fit un vœu, et sur-le-champ il se trouva un peu mieux. S'appuyant de chaque côté sur des bâtons, il se mit en route pour Trèves. Il eut donc peine à faire ce trajet dans l'espace de trois semaines. Arrivé au saint Lieu, il se mit en prières. Mais comme la foule qui s'y pressait l'empêchait de prier, il se retira un peu à l'écart ; ensuite profitant du silence de ce lieu séparé, il se livra tout entier à la prière. Lorsqu'il l'eut achevée, il se trouva pleinement guéri.

De même une veuve, également paralytique, qu'on avait amenée avec lui, après avoir fait une prière très-dévote et avoir eu une révélation, recouvra le parfait usage de ses membres.

Une autre veuve, qui avait pour consolation dans sa vieillesse une fille pleine de soin et d'attention pour sa mère, supportait par cela même avec plus de patience les rigueurs de la

pauvreté. Or, par un jugement de Dieu, soit que cette fille fût tourmentée par un démon ou par une fureur de frénésie, elle causa à sa mère une peine intolérable. La renommée des prodiges de S. Matthias étant parvenue jusqu'à elle, elle chargea de fortes et pesantes chaînes le cou de sa fille et la conduisit au tombeau de l'Apôtre. Elles y prièrent durant trois jours sans rien obtenir; enfin le quatrième jour cette mère eut la joie de voir sa fille entièrement guérie. Elles revinrent en rendant à Dieu de grandes actions de grâces.

## CHAPITRE IX.

Comment a été châtié le détracteur des miracles de S. Matthias.

Quelqu'éclatants que fussent ces prodiges de tout genre, ces miracles extraordinaires et manifestes, qui illustrèrent vers ce temps la ville et la province de Trèves, et qui brillèrent au tombeau de S. Matthias, cela n'empêcha point que l'envie judaïque et que la haine pharasaïque n'obscurcissent les yeux de certains hommes, au point de jeter le venin de la calomnie sur les magnifiques œuvres du Seigneur.

Pour mettre en garde les lecteurs contre cette espèce de détracteurs, nous rapporterons ici comment Dieu châtia un jour cette sorte d'impiété, afin que cette punition servît d'exemple.

Un jour quelques pèlerins sortaient de la ville, après avoir par leurs prières et par leurs offrandes rendu leurs hommages au B. apôtre S. Matthias. Ils en rencontrèrent d'autres, qui leur demandèrent si tout ce que la renommée disait des miracles de S. Matthias était conforme à la vérité. Un homme, inspiré par le mauvais Esprit, prit la parole et leur dit :

— Tous les rapports qu'on fait, ne sont que ruse et trom-

perie ; ce sont des inventions des moines et du clergé. Cette abominable imposture a été découverte à leur confusion. Sous le spécieux prétexte de sainteté, leur insatiable avarice faisait servir la crédulité des âmes simples non à leur salut, mais à leur propre intérêt.

Par ces paroles et par plusieurs autres semblables, proférées avec la plus grande témérité, tous ces pèlerins, découragés, formaient en eux-mêmes la résolution de ne plus aller vénérer ces saintes et salutaires reliques ; si quelques personnes de leur compagnie ne leur eussent représenté qu'on ne devait point croire de telles faussetés, et ne leur eussent persuadé le contraire par des paroles pleines de sagesse. L'épouse et le fils du Détracteur, par un sentiment d'intérêt, s'efforcèrent, de tout leur pouvoir, de le détourner d'un tel crime ; lui voulurent faire entendre qu'*il avait dit ces paroles inconsidérément ; qu'il ne faut rien affirmer témérairement des actions secrètes d'autrui ; que ceux qui se permettent une telle imprudence, attirent des malheurs sur leur propre tête ; que la faute de celui qui trompe par une calomnie est plus nuisible que toute autre, et qu'elle ne demeure jamais impunie devant Dieu.*

Cet homme ne voulut écouter ni son épouse ni son fils, bien qu'ils lui témoignassent la plus vive affection. Il persista dans sa détraction. Or aussitôt, par un juste jugement de Dieu, et par l'impulsion de Celui qui lui avait suggéré ces discours pervers, et auquel il fut dès lors abandonné entièrement, de ses propres mains il déchira avec rage ses vêtements depuis la poitrine jusqu'aux pieds. Montant ensuite sur une bête de somme, sans égard pour les prières instantes de ses proches, il s'enfuit précipitamment dans les lieux infréquentés des montagnes et des forêts. Pendant deux jours on le chercha sans le trouver. On découvrit enfin la bête qu'il avait montée, enfoncée jusqu'aux flancs dans un marais fangeux. Quant à cet infortuné, ils ne le trouvèrent plus, bien qu'ils eussent parcouru tous les

lieux. Un autre Auteur ajoute que « ce scélérat, selon la  
« croyance commune, emporté par le démon jusque dans  
« les lieux de ténèbres, y subit tout vivant les peines des  
« Enfers <sup>1</sup>. »

## CHAPITRE X.

Miraculeuse délivrance d'un captif.

Le pays de Lutzelbourg était dévasté et pillé par des bandes de voleurs. Brunicho, tyran du lieu, attentif à toutes les occasions de faire du butin, parcourait toute la Province. Cependant un honnête cultivateur, appelé Immon, du village de Punderich, vers la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste, remontait le fleuve avec son épouse et son fils, pour aller rendre hommage au B. Apôtre. Il tombe entre les mains du tyran, qui le lie aussitôt avec des chaînes de fer et le mène dans sa prison. La femme et le fils de l'agriculteur avaient pris la fuite. Mais l'épouse, inquiète sur le sort de son mari, adressait continuellement des prières et des vœux au B. Apôtre S. Matthias, pour obtenir sa protection. Le Captif, de son côté, ayant à souffrir des traitements de jour en jour plus durs, implorait le même Défenseur, pour être délivré de son état de servitude. Un jour que le soleil d'été embrâsait l'atmosphère, et que ses gardiens étaient ensevelis dans un profond sommeil, Immon se mit à prier avec une très-grande ferveur. Tout à coup les chaînes de ses pieds se rompirent avec éclat, et de lui-même le fer tomba en plusieurs morceaux. Alors le prisonnier, saisi de crainte, balançait sur ce qu'il avait à faire ; devait-il se précipiter du haut des murs, ou bien chercher son salut en passant au milieu de ses gardiens ? Enfin, dans son

<sup>1</sup> Browerus, *ap. Boll.*, t. 5, p. 448.

inquiétude, il invoqua le B. Apôtre, il recommanda sa vie au Dieu immortel, puis il s'élança du haut du mur vers la terre. Il arriva en bas sans s'être fait aucun mal, et plein de vie et de joie il échappa aux mains des brigands.

## CHAPITRE XI.

Le duel forcé. — Conservation des reliques du S. Apôtre.

L'Apôtre protégea pareillement un homme innocent, qui, contre son propre gré, en était venu à un combat singulier avec un très-puissant adversaire. Il y avait un homme noble, que nous nous abstenons de nommer, qui était extrêmement inhumain et cruel envers ses inférieurs. Par ses injustices, par ses rapines et ses exactions de tout genre, il s'était attiré la haine générale de ses sujets ; ceux-ci mirent furtivement le feu à ses greniers et à ses édifices, et la vengeance s'exerça là où avait commencé l'iniquité. Cet homme ne put supporter ce coup imprévu. L'auteur de l'incendie demeurant inconnu, il accabla de calomnies son voisin et l'assigna, en le contraignant de choisir l'une de ces deux choses : ou de subir comme coupable la sentence d'un jugement, ou de défendre sa cause avec lui dans un combat singulier. A ces seules paroles, le voisin fut tout tremblant de frayeur, il consentait à ce que sa personne et ses biens furent réduits irrévocablement en servitude, pourvu qu'il fût délivré et absous d'une telle calomnie, et il employa le crédit de ses amis pour obtenir cette faveur. Mais le noble demeura inflexible, inexorable. Alors l'homme innocent, déjà envisagé comme une victime immolée, s'avance dans l'arène, couvert seulement d'un bouclier et armé d'une massue. Le noble, au contraire, habile duelliste, était accompagné d'un cortège, avait une cuirasse et différentes sortes

d'armes, il s'avancait très-bien armé. Grande était l'attente des témoins, qui formaient un cercle autour du champ de la lutte. Dès qu'ils eurent fait quelques pas en avant, et qu'ils en furent venus aux mains, le noble, brandissant une arme pesante, la déchargea sur le bouclier de son antagoniste, et d'un seul coup le mit en pièces. Ce dernier, se voyant le flanc découvert, inhabile, inexpérimenté dans l'art de l'escrime, ne pensait qu'à présenter la gorge, ou qu'à chercher son salut dans la fuite et dans quelque retraite. Mais les cris des personnes présentes ranimèrent son courage abattu, lorsqu'elles lui dirent :

— Malheureux, qui es tout près de tomber sous le fer, n'adresseras-tu point une prière à l'apôtre S. Matthias ?

Soit que ces paroles fussent dites par plaisanterie sur sa dévotion envers l'Apôtre, soit que ce fut pour l'engager à demander l'assistance de ce puissant défenseur, il se releva, reprit ses armes et s'avança d'un pas résolu, en invoquant l'Apôtre S. Matthias ; puis il frappa aussitôt son adversaire d'un tel coup de massue, qu'il l'étendit mort à ses pieds. C'est ainsi que notre S. Apôtre protégea l'innocent dans les dangers d'un combat singulier ; combat que réprouve la doctrine de vérité, mais qui n'avait été accepté, dans cette occasion, par l'opprimé, que contre sa propre volonté. En faisant ainsi succomber le puissant sous les coups du faible, S. Matthias montra qu'il exauce les vœux de ceux qui l'invoquent et qu'il sait protéger et leur vie et leur réputation.

Tels sont quelques-uns des miracles opérés au tombeau du S. Apôtre lors de la dernière Invention de ses reliques. Plusieurs écrivains estimés les ont relatés dans leurs écrits à cette époque-là même. Depuis, dans le cours des siècles, elles furent de temps en temps exposées à la vénération publique des fidèles. Quant à la châsse primitive qui les contenait, qui était un objet d'art fort distingué, enrichi de métaux de diverses couleurs, composé avec des lames d'argent, orné de reliefs et de

figures, elle a péri, soit pendant les désastres des guerres, soit par l'injure des hommes. On croit que quelques fragments anciens sont entrés dans la composition de la nouvelle. Le tombeau, où se conservent les ossements sacrés de l'Apôtre, est fait d'un bois de cèdre : « Sa longueur, » dit l'ancien Auteur qui rapporte ceci, « est d'une aune et demie, et sa largeur n'a que la quatrième partie de la longueur. » Quant au tombeau extérieur qui contient le premier, et que le public aperçoit, il est composé d'une pierre blanche ; il est d'un travail assez élégant, mais moderne. Il porte cette inscription :

*In hac tumba conservatur  
Corpus S. Matthiæ Apostoli,  
Cum medietate corporis  
S. Philippi.*

Le Catalogue des reliques du monastère de S. Matthias, dressé l'an 1515, porte que le corps sacré de cet Apôtre se conserve, devant le chœur, dans une châsse d'argent <sup>1</sup>.

## CHAPITRE XII.

Basilique de S. Matthias de Trèves, dédiée par le Pape Eugène III. — Concession de diverses indulgences. — Reliques de plusieurs Saints conservées dans la même Eglise <sup>2</sup>.

L'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ mil cent quarante-huit, la neuvième année du Cycle décennovennal, indiction onzième, sous le pontificat d'Eugène III, qui gouvernait alors l'Eglise romaine, la troisième année de sa papauté, la deuxième de l'empire de Conrad III, la onzième de son règne, la seizième du pontificat du vénérable Adalbéron, arche-

<sup>1</sup> Boll., t. 5, p. 455.

<sup>2</sup> *Ex Ms. Trevirensi.*

vêque de cette ville, ce monastère a été dédié par le Souverain Pontife, et par Adalbéron, archevêque, aux Ides de Janvier, à la demande du vénérable Berthold, abbé, la douzième année de son ordination.

Or, le principal autel a été consacré en l'honneur de S. Jean l'Évangéliste et de S. Euchèr, des apôtres S. Philippe et S. Jacques, de S. Etienne, protomartyr, dont les reliques sont renfermées dans le même autel. Là même, on conserve des reliques de la pierre sur laquelle est née Notre-Seigneur ; de l'étable où il fut couché ; de la verge qui servit à sa flagellation ; de son suaire, de son sépulcre, de la verge de Moïse, des vêtements de Marie, mère de Jésus ; du manteau de S. Jacques, frère du Seigneur ; des reliques de l'Apôtre S. Jacques, frère de S. Jean l'Évangéliste ; de S. Barthélemy, de S. Matthias, de S. Urbain, pape, des SS. Innocents, de S. Adalbert, de S. Wenceslas, martyr ; des quarante Martyrs de Thèbes ; des SS. martyrs Blaise, Cyprien, Maurice, Cyriac, Vital, Boniface ; de S. Hippolyte, de S. Léandre, de S. Alexandre, de S. Justin, de S. Crescent, de S. Lazare et de son sépulcre, de S. Pancratius, de S. Hermès, de S. Gengulphe, martyr ; de Sainte Sévère, vierge ; de S. Eustache, de S. Thyrese, duc de Trèves ; de S. Boniface, duc ; des reliques des confesseurs-pontifes, S. Euchèr, S. Valère, S. Materne, S. Agrice, S. Cyrille, de la robe et du manteau de S. Maximin, de S. Magnéric, de S. Modeste, de S. Auctor, de S. Marus, de S. Modowald, de S. Bonose, de S. Félix, des SS. pontifes de Trèves, S. Nicolas, S. Remis, S. Augustin, S. Médard, S. Benoît, S. Eusèbe, S. Celse, S. Félix, (*in Pincis*), S. Gall ; des onze mille Vierges, de Sainte Vincentia, vierge des onze mille ; de sainte Martine, vierge ; de sainte Praxède, vierge ; de sainte Benoite, vierge.

L'autel qui est au milieu du monastère, sur le tombeau du *B. Matthias, apôtre*, a été consacré par le même Souverain-Pontife, le Pape Eugène, et par le même Albéron, archevêque de Trèves, en l'honneur de la Sainte-Croix, et des Saints apô-

tres *Matthias*, Jacques, frère du Seigneur. Sous cet autel, sont aussi contenues des reliques du sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; des reliques des apôtres *S. Matthias*, *S. Jacques* *S. Barthélemy* ; des martyrs *S. Corneille*, pape ; *S. Etienne*, pape ; *S. Pancrace*, *S. Gengulphe*, martyr ; sainte *Sévère*, vierge ; des martyrs *Thébéens*, de *S. Thyirse*, duc de Trèves ; des onze mille martyrs ; des reliques de *S. Euchèr*, de *S. Valère*, de *S. Materne*, de *S. Agrice*, de *S. Remis*, de *S. Eusèbe*, de *S. Celse*, des onze mille vierges, de sainte *Vincence*, vierge ; de sainte *Martine*, vierge. — Le pape *Eugène* et *Albéron*, archevêque de Trèves, en même temps qu'ils consacrèrent notre monastère et les premiers autels, savoir le principal autel et celui qui est au milieu du monastère, sur le tombeau de *S. Matthias*, y attachèrent des indulgences de trente années et dix-huit quarantaines.

L'autel septentrional, qui est placé sous la tour, a été consacré par *Amédée*, évêque de Lausanne, en l'honneur de *S. Jean Baptiste*, et de tous les saints Patriarches et les saints Prophètes. Là sont contenues des reliques d'une dent de *S. Jean-Baptiste*, de *S. Etienne*, pape et martyr, de *S. Matthias*, de *S. Euchèr*, de *S. Valère*, de *S. Auctor*, des martyrs *Thébéens*, de *S. Boniface*, martyr, évêque de Mayence ; des martyrs, *S. Georges*, *S. Marcellin* et *S. Pierre*, *S. Nabor*, *S. Nazaire*, *S. Eustache*, — de *S. Hippolyte*, de *S. Thyirse*, duc et martyr ; de *S. Alexandre*, de *S. Crescent*, de *S. Maxence*, de *S. Constance*, martyr ; des onze mille vierges. Le même évêque accorda un an d'indulgence et quatre quarantaines.

L'autel inférieur a été consacré par le même évêque en l'honneur de *S. Grégoire*, pape, de *S. Nicolas* et de *S. Benoit*, abbé ; et de tous les saints confesseurs. Là sont renfermées les reliques de *S. Benoit*, de *S. Nicolas*, de *S. Valère*, de *S. Materne*, de *S. Agrice*, de *S. Auctor*, de *S. Clément* de Metz, de *S. Maximin*, de *S. Modowald*, du *S. roi Sigismond*, des onze mille martyrs de *Thèbes*, des *Machabées* et d'autres Martyrs,

confesseurs et vierges. — Le même prélat accorda, en dédiant cet autel, un an d'indulgence et quatre quarantaines.

L'autel qui est sous la tour vers le midi, a été consacré par le cardinal Hymer, ou Imar, évêque de Tusculum (ou Fracasti), en l'honneur de S. Etienne, protomartyr ; de S. Laurent et de tous les saints Martyrs. Là, sont renfermées les reliques de S. Etienne, protomartyr ; de S. Clément, pape ; de S. Corneille, pape ; des saints Laurent, Vincent, Blaise, Georges, Christophore, Gengulphe, Eustache, Oswald, roi ; Sigismond , roi ; des martyrs de Thèbes, des onze mille Vierges, et de plusieurs autres Saints. — Le Cardinal, à la dédicace de cet autel, accorda deux ans et huit quarantaines d'indulgences en faveur de ceux qui viendront visiter le tombeau de S. Matthias, *Limina B. Matthiæ*.

L'autel qui est proche de la porte du monastère, a été consacré par Henry, archevêque d'York, en l'honneur de sainte Agathe, vierge, et de toutes les vierges. Là, sont renfermées des reliques des saintes vierges Agathe, Luce, Agnès, Cécile, Odilie, Anastasie, Barbe, Scholastique, Eugénie, Concorde, Colombe, Euphrasie, Praxède, Prisque et de plusieurs autres. Là se trouve aussi un grand vase de plomb, qu'on trouva dans l'ancien autel, rempli de reliques de Saints. — L'archevêque accorda l'indulgence d'une année de pénitence et de quatre carêmes.

L'autel, qui est dans la crypte, fut dédié par Hartwich, évêque de Genève, à l'honneur de S. Pierre et S. Paul, et de tous les Apôtres. Là sont contenues des reliques des apôtres S. André, S. Barthélemy, S. Matthias, — de S. Euchèr, de S. Valère, de S. Agrice, de S. Martin, des martyrs de Thèbes, de même que de plusieurs autres saints. — L'évêque accorda une indulgence d'une année de pénitence et de quatre carêmes.

Presque toutes les reliques ci-dessus nommées ont été apportées de la ville (de Rome) par notre Seigneur et Saint Père le Pape Eugène.

Voici les noms des cardinaux qui assistèrent à cette dédicace :

Le cardinal Hymer, évêque de Tusculum ;

Humbold, cardinal-prêtre du titre de S.-Jean et de S.-Paul ;

Wido ou Guido, (de Summa), cardinal-prêtre de S.-Laurent et de S.-Damien ;

Gisilbert, prêtre-cardinal du titre de S.-Marc.

Hugues, prêtre-cardinal du titre de S.-Marcel ;

Wido, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Potentienne, vierge ;

Héribert, cardinal-prêtre, du titre de Sainte-Anastasie, vierge ;

Wido, cardinal-diacre, chancelier du titre de S.-Nicolas, *in carcere* ;

Guido ou Wido de Crémone, cardinal du titre de S.-Eusèbe ;

Grégoire, cardinal du titre de S.-Ange ;

Jean, cardinal du titre de *d. Mariæ-Novæ* ;

Monseigneur Hyacinthe, cardinal du titre de Sainte-Marie de Cosmédin ;

Monseigneur Othon, (ou *Otto, Odo*), cardinal du titre de S.-George au voile d'or.

Chacun de tous ces cardinaux accordent en faveur de tous ceux qui visiteront les tombeaux des saints Apôtres Jean et Matthias, Philippe et Jacques, et des saints confesseurs, Eucher, Valère, Materne, Agrice, et de plusieurs autres saints qui reposent dans notre monastère, une indulgence d'un an de pénitence, de cent jours et d'un carême.

— Telle est la teneur de l'acte manuscrit de la dédicace de la basilique de S. Matthias de Trèves, dressé en 1148. Un autre catalogue des saintes reliques du même monastère a été dressé en 1515.

### CHAPITRE XIII.

Apparition de S. Matthias au Baron Warner de Mérode. — Origine du monastère de l'ordre de Sainte-Croix de Schwartzbroch.

Lorsqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de S. Louis, tous les Princes de l'Europe partaient pour la Terre-Sainte, on remarquait que l'illustre famille de Mérode était toute entière à la tête des *Croisés*. En voici la cause. Warner, l'illustre baron de Mérode avait reçu dans trois apparitions différentes de l'Apôtre S. Matthias, le commandement d'ériger en l'honneur de ce même Apôtre, le monastère de l'*Ordre de la Sainte-Croix*, communément appelé le monastère de Schwartzbroch. S. Matthias s'était présenté à ses yeux environné d'un cortège de frères croisés, ayant le même costume que celui qui fut porté ensuite par les frères de l'Ordre. Ce monastère appelé aussi *le Val de S. Matthias*, fut fondé dans le diocèse de Cologne, à l'endroit même de la principale apparition. Voici comment Gelenius et François-Thomas Franck, religieux de Sainte-Croix, racontent ce fait si remarquable.

L'an 1340, le très-noble et très-illustre baron et Seigneur Warner de Mérode s'était beaucoup fatigué dans une journée de chasse. Dans le dessein de se reposer, il se retira, au plus fort de la chaleur, dans une vaste et profonde solitude. Ce lieu, hérissé d'épines et couvert d'une forêt séculaire, n'était jamais visité des hommes ; il n'était accessible qu'aux bêtes fauves. Le baron s'y livra au sommeil. A peine fut-il un peu endormi, que son âme fut ravie en une extase ; il vit un homme de haute stature, d'un visage noble, portant une longue barbe, et vêtu d'un manteau plus blanc que la neige. Il vit en même temps une multitude considérable de religieux de l'ordre des Croisés,

qu'on ne pouvait compter, et qui formaient le brillant cortège de cet homme.

Comme le très-noble seigneur était frappé d'étonnement à la vue d'un spectacle si nouveau, cet homme s'approcha plus près de lui, et lui adressa ces paroles :

— Me connaissez-vous ?

— Aucunement, répondit le noble baron ; et qui êtes-vous, Seigneur, ajouta-t-il, et qui sont ces personnages religieux portant le signe de la Croix, que je vois avec vous ?

— Je suis, dit-il, l'apôtre S. Matthias, l'un des douze Apôtres, celui-là même que le sort désigna pour remplacer le traître. J'ai été envoyé près de vous, pour vous faire connaître la volonté divine.

Le baron répondit :

— Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

— Votre prière, dit le Saint, a été exaucée, et vos aumônes ont été présentées devant Dieu. La volonté Divine est que, dans le lieu même où vous avez, par le sommeil, reposé vos membres fatigués, vous érigiez en l'honneur de mon nom un monastère destiné à recevoir des Religieux de l'Ordre dont font partie ceux que vous voyez ici avec moi.

Il dit ces paroles et disparut.

Au même moment, et après que les yeux du très-illustre et très-noble baron eurent cessé de contempler l'apparition, elle se présenta de la même manière aux regards de la très-noble dame de Mérode, la compagne du baron, et elle lui commanda les mêmes choses qu'à son mari.

Le soir arrivé, le noble seigneur regagna en toute hâte son château de Mérode. Les réflexions qu'il fit sur l'apparition qu'il avait vue, le jetèrent dans une profonde tristesse. Comme les nuages de sa mélancolie avaient comme obscurci son visage, son épouse s'en aperçut, et lui en demanda la cause :

— Pourquoi, dit-elle, votre visage est-il plus sombre que

de coutume ? Et pour quel motif votre physionomie est-elle toute abattue ?

Il se mit alors à lui raconter ce qu'il avait vu et ce qu'il avait entendu. Il n'avait pas achevé son récit, qu'elle-même commença à lui faire part de l'apparition qu'elle avait vue. C'est pourquoi ils furent l'un et l'autre d'avis de faire venir leur chapelain, homme habile dans les choses du droit divin et humain ; ils lui exposèrent le fait de l'apparition avec toutes ses circonstances, et lui demandèrent de plus son conseil. Or, cet homme, d'une prudence consommée, sachant que plusieurs personnes avaient été égarées par des songes, leur dit que cette apparition n'avait été qu'une vaine illusion fantastique.

— Nullement, lui répondent-ils ; c'était bien une véritable apparition.

— Si c'est une apparition véritable et qui vienne de Dieu, répliqua-t-il, mettez-vous l'un et l'autre en prières et suppliez le Saint, dont vous venez de parler, c'est-à-dire S. Matthias, de vous apparaître de nouveau, et de vous donner des instructions plus étendues au sujet du monastère qu'il vous a commandé de construire.

Chose merveilleuse et tout-à-fait digne d'admiration ! Pendant le silence d'une sombre nuit, au moment où le sommeil s'empare de tous les hommes, voici de nouveau S. Matthias qui apparaît à l'illustre baron de Mérode, de même qu'à sa chère compagne Elisabeth.

— Pourquoi, leur dit-il, avez-vous été incrédules au sujet de ce que je vous ai dit ? Et pour quelle raison avez-vous hésité à exécuter ce que je vous ai prescrit ?

S'adressant en même temps à l'illustre baron :

— Levez-vous, lui dit-il, et hâtez-vous d'accomplir mon vœu. Bâissez le monastère, selon mon commandement, et mettez-y des frères de l'Ordre de la Sainte-Croix, afin qu'ils puissent y célébrer le jour et la nuit le service divin.

Ayant ainsi parlé, il disparut à leurs yeux.

Au même moment, et sans aucun délai, le bienheureux S. Matthias apparut au chapelain.

— Par quelle témérité, lui dit-il, avez-vous osé appeler illusion l'apparition faite à votre seigneur ? Si vous ne vous désistez d'un tel langage, vous porterez les peines de votre imprudence.

Dès le point du jour, le chapelain, les yeux baignés de larmes, s'en vint trouver le seigneur et lui fit le récit de tout ce qu'il avait vu et entendu.

C'est pourquoi dans le cours de cette même année, le noble et illustre baron de Mérode, fit, dans le lieu même de la première apparition, conformément au commandement du B. Matthias, à la joie des Anges, à la désolation des Esprits de ténèbres, construire, après avoir déblayé l'épaisse forêt, un monastère et une église en l'honneur du très-saint apôtre Matthias. Bientôt il eut achevé le reste des dépendances du monastère, et il put y introduire, conformément à l'ordre du ciel, des frères religieux de l'Ordre de la Sainte-Croix, vivant sous la règle de S. Augustin. Il dota de revenus annuels ce vaste établissement et lui assigna des terres. Puis, lorsqu'il eut heureusement accompli le cours de sa vie, il s'endormit dans le Seigneur. Homme vraiment digne d'éloges, bien que appliqué aux choses de la terre et aux affaires du siècle, il avait néanmoins conservé son cœur à Dieu, et il a été jugé digne qu'un Apôtre lui apparût et avec lui une multitude innombrable de saintes âmes de l'Ordre de la Sainte Croix. Heureuse la famille de Mérode, qui a produit des hommes si grands par leurs vertus et leur sainteté !

— La vérité de l'apparition de S. Matthias, comme cause et origine de la fondation de ce monastère du Val de S. Matthias, est confirmée : 1° par les lettres authentiques de cette même fondation, lesquelles sont soigneusement conservées par les barons de Mérode ; 2° par des discours ou sermons prononcés dans les premières églises de ces contrées, où ces faits sont

publiquement reconnus comme certains ; 3<sup>o</sup> par la constante et invariable tradition des frères de ce monastère et par les pièces de fondation de ce couvent ; 4<sup>o</sup> par le nom même de cet établissement, qui a toujours porté le nom de *Val de S. Matthias*, et par les offices divins du lieu qui ont toujours fait la mémoire de cet Apôtre et célébré sa fête ; 5<sup>o</sup> par le puits appelé *puits de S. Matthias*, lequel a commencé à couler pour étancher la soif du noble baron de Warner ; 6<sup>o</sup> enfin, par les prières particulières et les hymnes composées dès lors dans les villes circonvoisines en l'honneur du S. Apôtre Matthias et en mémoire de ce fait <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Apud Boll. *ad 24 febr.* ex Gelenii *l. 5 Syntagm.* 45, § 4 ; — et apud Fr. Th. Franck, *de vita Warneri Merodii, edita 1627. Colon.*

---

## RÉFLEXION GÉNÉRALE ET CONCLUSION



Les Apôtres étant tels qu'ils sont, c'est-à-dire, les premiers Héros de Jésus-Christ, ses premiers Ministres, étant les amis de Dieu, si puissants, si honorés, et si dignes de l'être, nous aimons à avoir l'honneur de faire partie de leur société. — Ils sont les Premiers Chefs, les Premiers Commandants de l'Armée de Jésus-Christ, le Roi des rois. D'après les ordres suprêmes de ce Monarque Universel, ils ont entrepris et fait la conquête du monde entier. Qui ne se sentirait honoré de marcher sous leur bannière victorieuse? — Ces douze hommes, pauvres et sans crédit selon le monde, mais puissants et forts par la grâce de Jésus-Christ, ont établi sur la terre le Royaume des Cieux, le Règne de Dieu sur tous les hommes, le Règne de la Vérité sur toutes les erreurs, le Règne de la Vertu sur tous les vices, celui de la Justice sur toutes les iniquités. Quoi de plus juste et de plus utile qu'un tel Règne? Quoi de plus nécessaire et de plus désirable?

Le gouvernement tempéré des Apôtres et de leurs successeurs a tous les avantages de toutes les autres formes de gouvernement, sans en avoir les inconvénients. Parmi les trois sortes de gouvernements les plus communément adoptés, la *Royauté*, l'*Aristocratie*, la *Démocratie*, les uns préfèrent la

première; d'autres, la seconde; d'autres, la troisième. Le Gouvernement Apostolique réunit les avantages des trois, donne satisfaction à tous les vœux, et laisse un libre essor à toutes les aspirations légitimes.

Les hommes de notre siècle aiment-ils la *démocratie*? qu'ils viennent à Jésus-Christ; le Fils de Dieu a choisi, dans les classes les plus inférieures du peuple, les Apôtres, — c'est-à-dire les hommes qu'il a destinés à être promus aux premières charges de son Empire immortel : *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum Principibus populi sui* (Ps. cxii, 6-7). *C'est lui qui relève le pauvre de la poussière; c'est lui qui retire l'indigent de son fumier pour le placer sur un trône avec les Princes, avec les Princes de son peuple!* Voilà ce que désirent les vrais amis de la démocratie. Oui, des Apôtres, de ces hommes tirés des plus pauvres et des plus humbles conditions, Notre Roi en a fait les Chefs, les Princes de son peuple. Les Apôtres sont des plébéiens anoblis par leur mérites réels et personnels. Admirez dans l'Eglise les avantages et le type de la démocratie la plus parfaite. Toutes les dignités, le Sacerdoce, l'Episcopat, la Papauté, appartiennent à la République Chrétienne, non à quelque puissante famille. Tout se recrute dans le peuple chrétien, qui est l'humanité réhabilitée.

Mais d'autres peuples et d'autres siècles préfèrent la *Royauté*. — Or, dans l'Eglise fondée et gouvernée par les Apôtres et leurs successeurs, ils trouvent ce qu'ils cherchent. — Sous un Monarque Eternel et Invisible, qui est le Christ, il a existé un monarque visible et mortel, son Vicaire, le Pape, qui a reçu de Lui la pleine puissance de paître et de régir l'Eglise Universelle. Par son canal, d'autres Princes et Pasteurs, appelés à partager sa sollicitude, reçoivent à paître et à régir des Eglises particulières, non comme ses vicaires ou lieutenants, mais comme Princes et Pasteurs véritables, perpétuels, institués de droit divin. Quelle superbe monarchie!

Enfin, d'autres peuples et d'autres hommes aiment-ils mieux la forme *Aristocratique*? — Qu'ils entrent dans l'Eglise, ils y trouveront encore les avantages qu'ils souhaitent, mais à l'état de perfection. Ainsi, ce ne seront point des hommes arbitrairement ou capricieusement choisis, qui occuperont les premières places, les places de faveur ou de privilège ; mais ce seront les plus méritants d'entre les Disciples du Christ. Écoutons le décret souverain qui nomme aux premières dignités :

« — *Je vous le dis en vérité: vous autres qui, par un courage héroïque avez tout abandonné pour moi et m'avez suivi, au jour de la Renaissance véritable et universelle, on ce jour de la grande Rénovation, vous autres, dis-je, vous recevrez des récompenses distinguées, vous vous assierez magnifiquement sur douze trônes éclatants, en qualité de Juges de toutes les nations de la terre.* » — Ces places plus élevées seront accordées aux plus dignes, c'est-à-dire à ceux dont le mérite réel et personnel sera supérieur à celui des autres. C'est alors que l'homme sera véritablement le fils de ses œuvres. D'autre part, les grands de la terre, si leurs œuvres répondent aux dons insignes que le Ciel leur a confiés, seront maintenus, seront même augmentés dans leur élévation. Mais si la fructification de leurs talents était nulle ou disproportionnée, ces hommes qui, aujourd'hui, sont les premiers, seraient alors les derniers. La raison applaudit donc à ce qu'il y a d'aristocratique dans le Gouvernement de l'Eglise.

C'est pourquoi ceux qui contempleront la vie des douze Apôtres, ceux qui méditeront leurs antécédents, les fruits de leurs travaux et de leur patience, puis leur élévation subséquente, seront pleinement édifiés et encouragés dans la voie de la piété et du salut. A la vue de tels exemples d'héroïsme évangélique, il n'est personne qui ne se sente excité à faire des efforts pour rentrer pleinement dans le chemin de la vérité et de la justice, pour s'y maintenir malgré mille obstacles, et pour y faire de sérieux progrès.



## AUTRE CONCLUSION GÉNÉRALE

### VALEUR IMPÉRISSABLE DU TÉMOIGNAGE ÉVANGÉLIQUE DES DOUZE APOTRES.

---

Le Christ Jésus avait dit à ses Apôtres :

— *Vous serez mes Témoins en tout lieu, depuis Jérusalem, . . . jusqu'aux extrémités de la terre.*

Et comme je dois être avec vous jusqu'à la consommation et à la fin des siècles, vous me rendrez témoignage jusqu'à la fin du monde.

Ces douze Témoins oculaires sont les plus parfaits et les plus irrécusables Témoins que l'on puisse souhaiter. Ils se sont faits tous égorger pour attester la vérité des faits surnaturels de l'Évangile ; ils ont signé l'Évangile de leur sang.

Leur signature, apposée au Livre de l'Évangile, est tracée réellement et scellée avec tout le sang généreux et absolument désintéressé, qui coulait dans les veines de chaque Apôtre. Par une conséquence rigoureuse, une telle signature reste toujours fraîche et toujours nouvelle, malgré le temps, malgré les révolutions et les perturbations de l'ordre général. Elle demeure éternellement indélébile, éternellement vivante et parlante, valable et irrécusable.

Les faits attestés par une telle signature demeurent éternellement attestés, et ils demeurent attestés au dernier jour du monde, avec autant de force et de valeur qu'au siècle même

des Apôtres. Et l'on doit dire de chacun des témoignages des Apôtres, signé de la sorte, que c'est une attestation plus indestructible et plus durable que les monuments de pierre ou de bronze les plus gigantesques :

### *Monumentum*

#### *Ære perennius.*

On n'y fait point assez attention. La signature sanglante, voulue, prévue, délibérée, arrêtée, de chaque Apôtre, n'est point une signature ordinaire. Au point de vue de la force testimoniale, elle surpasse infiniment toutes les signatures apposées aux actes notariés, authentiques, quelque incontestables et incontestées que soient ces dernières.

Cette signature parlera éternellement avec une éloquence toujours nouvelle, toujours retentissante aux oreilles de l'Univers entier, pour attester les faits généraux et miraculeux de Jésus-Christ, et pour convaincre irrésistiblement le monde de leur vérité historique et surnaturelle.

C'est pourquoi il était nécessaire que les Apôtres ou *premiers Témoins de Jésus-Christ* souffrissent le martyre réel, ou, en d'autres termes, il était nécessaire qu'ils endurassent librement, volontairement la mort pour le Témoignage de Jésus-Christ ; car le mot *martyre* est une expression consacrée spécialement à indiquer une mort volontairement soufferte pour rendre témoignage à l'Évangile de Jésus-Christ. Ce martyre réel était nécessaire afin que cette volontaire et sanglante mort de chacun des douze principaux Témoins communiquât une force absolue, une valeur incontestable et éternelle à leur Témoignage évangélique.

C'est pourquoi le Christ dit à ses douze Apôtres :

— *Ils vous feront mourir ; ne craignez point ceux qui tuent le corps.*

*Vous serez traduits devant les Gouverneurs et les Rois, ils vous livreront à la mort. . .*

Vous souffrirez tout cela, pourquoi ? Dans quel but ? — Le voici : *Ce sera pour me servir de témoins devant les Proconsuls, devant les Rois, et devant les nations du monde entier.*

Ce grand Témoignage est rendu et scellé, comme nous l'avons dit, avec tout le sang des Témoins. — Généralement, on ne fait pas assez attention à ce qu'il y a de fort, de profond, de décisif, dans ces paroles solennelles de Jésus-Christ à ses Apôtres :

*Eritis mihi Testes in Jerusalem... , usque ad ultimum terræ !*

---



# TABLE CHRONOLOGIQUE

## DE L'HISTOIRE DES APOTRES.

ANS  
de J.-C.

- 33 A l'an 33 se rapportent les *Actes des Apôtres*, écrits par S. Luc, depuis le premier chapitre, c'est-à-dire depuis l'Ascension de Jésus-Christ et la Pentecôte, jusqu'au *Martyre de S. Etienne*, époque à laquelle S. Jacques-le-Mineur fut ordonné évêque de Jérusalem.
- Baptême de Simon-le-Magicien, à Samarie, par l'Apôtre S. Philippe ; baptême de l'*Eunuque* de Candace.
- 34 Persécution contre les Chrétiens, qui dura plus d'un an, Saul étant chef des persécuteurs. — Conversion de S. Paul. — Son voyage en Arabie. — Son retour, ses prédications à Damas et dans les Synagogues.
- 35 Voyage de S. Pierre dans la Palestine. — Il prêche et confirme les fidèles dans la foi. — Il ressuscite Tabitha. — Il convertit le Centurion Corneille.
- 36 S. Pierre étant de retour à Jérusalem, conclut avec les autres Apôtres qu'il fallait admettre les Gentils au Baptême. — S. Jacques-le-Mineur, demeurant à Jérusalem avec S. Jean, qui accompagnait la Sainte-Vierge, les autres Apôtres allèrent annoncer l'Évangile dans les diverses parties du monde, après avoir dressé le *Symbole de foi*, et après que S. Matthieu eut écrit son *Évangile*. — S. Pierre fonde la *Chaire d'Antioche*.
- 37 Multiplication des Eglises et des Chrétientés. — S. Jacques-le-Majeur porte le flambeau de la foi en *Espagne*.
- 38 S. Paul, sorti de Damas, vient à Jérusalem, visite S. Pierre et S. Jacques-le-Majeur ; — établit des conférences et des controverses avec les Juifs, avec les Gentils, avec les Hellénistes, qui font des efforts pour le mettre à mort. — L'Apôtre se retire à Césarée, puis à Tharse, en Cilicie.
- 39 S. Barnabé va chercher S. Paul à Tharse, et l'amène à Antioche, — C'est là que pour la première fois les fidèles sont appelés *Chrétiens*.

- 40 A Antioche, le prophète Agabus prédit une famine universelle. C'est pourquoi les Disciples font des provisions pour les envoyer en Judée, par S. Paul et S. Barnabé. — (An 2 de l'empire de Claude.) — *Act.*, xi.
- 41 A Jérusalem, persécution des Chrétiens par Hérode-Agrippa.
- 42 S. Jacques-le-Majeur, de retour d'Espagne, prêche en Judée et est mis à mort par Hérode. — S. Pierre est incarcéré dans la forteresse *Antonia*, d'où il sort miraculeusement sous la conduite d'un Ange. (*Act.*, xii.) — Il alla visiter Antioche, puis il partit pour Rome. — S. Paul et S. Barnabé quittèrent Antioche pour aller en Séleucie, et de là en Chypre.
- 43 S. Pierre arriva à Rome le 18 janvier, et y établit le *Saint-Siège*. — S. Paul et S. Barnabé firent de grands miracles dans l'île de Chypre. — Conversion de Sergius Paulus. Cette année, *S. Paul fut ravi au troisième ciel*, c'est-à-dire la quatorzième année avant qu'il eût écrit sa *deuxième épître aux Corinthiens* (*2. Cor.*, xii.)
- 44 S. Paul et S. Barnabé passèrent dans la Pamphylie, et de là à Antioche de Pisidie. — Conversions nombreuses, notamment celle de S. Timothée, de sa mère et de son aïeule.
- 45 S. Paul et S. Barnabé furent chassés de la Pisidie par les Juifs, et se rendirent à Iconium. — Conversion de S<sup>te</sup> Thècle. — Voyage des deux Apôtres à Antioche de Syrie, où ils racontent les merveilles que Dieu a faites par eux. (*Act.*, xiv.)
- 46 Les deux Apôtres se rendent à Lystres, puis à Derbé.
- 47 Etant revenus à Lystres, ils y sont pris pour des dieux, pour Jupiter et Mercure. — Peu après, S. Paul est lapidé, et ils retournent à Derbé.
- 48 Les deux Apôtres prêchent la foi dans la Pamphylie, dans l'Arabie, et reviennent dans la grande Antioche.
- 49 L'empereur Claude ayant, par un édit, chassé de Rome tous les Juifs, S. Pierre retourna en Judée, où il apprit la contestation des fidèles touchant la Circoncision. — Les Pharisiens et les Cérinthiens en soutenaient la nécessité, et S. Paul et S. Barnabé l'abrogation.
- 50 S. Matthieu compose la Liturgie éthiopienne.
- Le premier Concile se tint à Jérusalem, où il fut décidé que les Gentils convertis à l'Évangile n'étaient point obligés à la Circoncision. S. Paul et S. Barnabé, qui étaient venus d'Antioche, portèrent le décret du Concile à Antioche, où S. Pierre étant allé ensuite, fut repris par S. Paul pour sa condescendance. (*Gal.*, ii.)
- A l'occasion de Marc, S. Paul et S. Barnabé se séparent et vont prêcher l'Évangile en diverses provinces : S. Barnabé avec Marc dans l'île de Chypre ; S. Paul, avec Syllas et S. Luc, dans la

Syrie, dans la Cilicie, à Lystres, dans la Phrygie, à Troade, dans la Macédoine, à Philippes, où il convertit Lydia (*Act.*, xvi.), et où il est incarcéré et miraculeusement délivré avec Syllas (*ib.*).

52 A Athènes, S. Paul convertit S. Denys, l'*Aréopagite*. — De là, il vint à Corinthe, loge dans la maison d'Aquila et de Priscilla, et y demeure un an et demi. — Il écrit les *deux épîtres aux Thessaloniens*.

53 Il comparait devant le tribunal de Gallion (frère de Sénèque le Philosophe), qui se refuse à juger des questions religieuses. — (*Act.*, xviii.) — S. Philippe est crucifié à Iliérapolis.

54 Le Juif Apollon prêche Jésus-Christ à Ephèse. — S. Paul baptise  
55 et confirme douze chrétiens, qui n'avaient reçu que le baptême  
56 de S. Jean-Baptiste. Il prêche deux ans à Ephèse. Il fait brûler les livres de magie. — Il écrit l'*Épître aux Galates*, pour les détourner du judaïsme. — S. Pierre retourne à Rome.

57 S. Paul écrit sa *première épître aux Corinthiens*, pour arrêter un schisme qui s'était élevé parmi eux, et peu après il leur adresse la *seconde*, pour les féliciter.

Il parcourt plusieurs provinces et plusieurs îles. — Il arrive à Jérusalem vers la fête de la Pentecôte. — Il est presque mis à mort par les Juifs ; le tribun *Lysias* l'arrache de leurs mains, et l'envoie à Césarée, près du gouverneur *Félix*, qui le garde deux ans dans les fers ;

58 Et, sur son appel à César, il l'envoie à Rome. — Il le confie au  
59 centurion Julius, qui, après un grand naufrage, demeura trois mois en l'île de Malte.

60 S. Paul est amené à Rome, où il est confié à la garde d'un soldat. — Il reste deux ans en captivité.

61 S. Marc, évangéliste, premier évêque d'Alexandrie, est martyrisé la huitième année du règne de Néron (*S. Jérôme.*). — S. Paul est soulagé dans ses fers par Onésiphore, qui l'avait beaucoup cherché dans Rome. — S. Pierre fait plusieurs voyages pour fonder différentes chrétientés sur divers points du globe. — S. Barnabé est martyrisé dans l'île de Chypre, et S. André dans l'Asie.

62 S. Jacques-le-Mineur, frère de Jésus-Christ, est mis à mort par le grand-prêtre Ananus, avant l'arrivée du président Albinus. Pour ce fait, dit Josèphe, l'injuste Ananus fut privé de la Souveraine-Sacrificature. — S. Jacques fut remplacé par S. Siméon, autre parent de Notre-Seigneur, sur le siège épiscopal de Jérusalem.

63 S. Paul écrit son *Épître aux Philippiens*, qui lui avaient envoyé Epaphrodite avec de l'argent, pour le soulager dans sa captivité. Il écrit l'*Épître à Philémon*, noble personnage de Colosses, —

et peu après l'*Épître aux Colossiens* (Coloss., I, 7-21.), puis celle aux *Ephésiens*, qu'il leur envoie par Tychicus (*Eph.*, IV.); ensuite celle aux *Hébreux*, qu'il signe de la part des Romains.

63 S. Paul, après ses deux années de captivité, est remis en pleine liberté par l'empereur Néron (*Act.*, XXVIII, 30.). — De nouveau, il parcourt l'Orient et l'Occident. — A Colosses, il reçoit l'hospitalité de Philémon (*Philem.*, 22.).

64 Néron, après avoir lui-même incendié Rome, en impute le crime aux Chrétiens (*Tacite.*). — Telle fut l'origine de la *Première sanglante persécution* excitée et décrétée contre les Chrétiens. — Ce décret sanguinaire ayant son exécution dans toutes les provinces comme à Rome (Orose), plusieurs hommes apostoliques souffrirent le martyre dans les lieux où S. Pierre les avait envoyés prêcher l'Évangile, tels que S. Martial à Limoges, S. Euchaïre à Trèves, S. Front (ou Fronton) à Périgueux, S. Savinien et S. Potentien à Sens... (*S. Greg. Turon. hist.*)...

65 S. Paul prêche dans l'île de Crète, où il laisse S. Tite pour évêque (*Tite*, I, 5.). Il séjourne quelque temps à Ephèse, où il laisse S. Timothée pour administrer cette église (*1 Tim.*, I et III.). — Il reste en Macédoine chez les Philippéens, comme il le leur avait promis (*Philipp.*, I et II.). — Il écrit sa *Première épître à Timothée*, puis celle à Tite (*1 Tim.* 3.).

66 S. Pierre et S. Paul se retrouvent à Rome.

S. Paul, dans une seule audience, a été acquitté par Néron. *Dans ma première défense*, dit-il, *personne ne m'a assisté; mais le Seigneur m'a arraché à la gueule du lion* (*2 Tim.*, 4.).

S. Pierre et S. Paul combattent Simon-le-Magicien, qui séduisait Rome par sa fausse doctrine et par ses prestiges démoniaques.

Ils prédisent leur mort prochaine, — la chute de Néron et la catastrophe suprême de l'Ancien Peuple de Dieu et celle de Jérusalem.

67 Le 29 juin, S. Pierre est crucifié, et S. Paul est décapité par le commandement de Néron (*Tert.*, *Denys de Corinthe*, *Orig.*, *ap. Euseb.*, etc...).

69 S. Matthias est martyrisé en Palestine. — (Ce fut l'an 62, selon d'autres auteurs).

70 La ville de Jérusalem est prise et brûlée par Titus. Treize cent mille Juifs périssent, sans compter une multitude infinie qui moururent par la famine, par l'exil et par d'autres infortunes. Le reste fut emmené en captivité.

71 S. Barthélemy est martyrisé à Albana, ville de la Grande-Arménie.

72 S. Thomas parcourt tous les pays de l'Orient, et particulièrement les Indes méridionales.

ANS de J.-C.	
73	S. Jean, l'Apôtre, est envoyé à Rome par le proconsul d'Ephèse, pour y être martyrisé ; mais, étant sorti sain et sauf de la cave pleine d'huile bouillante, il est relégué dans l'île de Pathmos.
75	S. Thomas est martyrisé dans les Indes, l'an 74, par les soldats du roi Mesdæus.
90	S. Matthieu, Apôtre et Evangéliste, fut martyrisé en Ethiopie, l'an 90 ( <i>Histoire de cet Apôtre, l. I, c. 21.</i> ).
94	S. Jean écrit son <i>Evangile</i> et son <i>Apocalypse</i> dans l'île de Pathmos.
95	S. Simon et S. Jude sont martyrisés dans la Babylonie, l'an 77, selon les uns, et même sous le règne de Trajan, suivant d'autres auteurs.
110	S. Jean meurt à Ephèse, sous l'empire de Trajan, vers l'an 101.



# TABLES GÉNÉRALES

---

## TABLE

### DE L'HISTOIRE DE SAINT ANDRÉ.

---

	Pages.
AVERTISSEMENT.....	3
Des divers écrivains, anciens et modernes, grecs et latins, catholiques et hérétiques, qui ont rapporté ou mentionné, reconnu ou suivi, les faits traditionnels contenus dans les <i>Actes de S. André</i> et dans la <i>Lettre des Prêtres d'Achaïe</i> , disciples de cet Apôtre.....	5
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Patrie de S. André. — Sa profession. — De disciple de S. Jean-Baptiste il devient disciple du Christ. — Il est surnommé <i>Protocletus</i> . .....	13
CHAPITRE II. — S. André amène son frère à Jésus, dont ils deviennent tous deux les premiers Disciples. — Leur vocation définitive.— Leur élévation aux deux premières places de l'Apostolat. ....	15
CHAPITRE III. — S. André assiste à la multiplication des pains dans le Désert. — Il introduit les Gentils auprès de Notre-Seigneur... ..	17
CHAPITRE IV. — Des différents peuples évangélisés par S. André. — Preuves et données générales.....	19
 <b>MONUMENTS TRADITIONNELS.</b>  	
CHAPITRE V. — S. André, averti par un Ange, va tirer de captivité l'apôtre S. Matthieu.....	23

	Pages.
CHAPITRE VI. — L'Apôtre convertit les habitants d'une ville de l'Éthiopie-Inférieure.....	25
CHAPITRE VII. — Aveugle guéri, délivré d'une possession et vêtu à neuf par S. André. — Évangélisation de la Thrace et de la Scythie Européenne et Asiatique. — Retour de l'Apôtre dans la Grèce par l'Asie-Mineure, la Colchide, le Pont, etc.....	26
CHAPITRE VIII. — S. André à Amasée. — Résurrection du serviteur de Demétrius.....	31
CHAPITRE IX. — Guérison corporelle et spirituelle de toute la famille de Cratinus.....	33
CHAPITRE X. — S. André dans l'Asie-Supérieure. — Il expulse les démons qui nuisaient aux habitants de Nicée.....	36
CHAPITRE XI. — S. André ressuscite un jeune homme de Nicomédie, qui l'accompagne ensuite dans ses courses apostoliques. ...	38
CHAPITRE XII. — Miracle opéré près de Byzance par S. André. — Hostilité convertie en vénération. — Suite chronologique des Evêques qui furent successeurs de S. André sur le siège patriarchal de Byzance ou Constantinople.....	40
CHAPITRE XIII. — L'Apôtre prêche sur un vaisseau.....	50
CHAPITRE XIV. — S. André environné d'un éclat céleste. — Il déclare prohibés les mariages entre cousins-germains.....	51
CHAPITRE XV. — S. André dans la ville de Thessalonique. — Conversion éclatante d'un jeune homme noble. — Extinction miraculeuse d'un incendie.....	53
CHAPITRE XVI. — Conversion d'un grand nombre de Thessaloniens. — Admirable conduite du noble Disciple de S. André....	55
CHAPITRE XVII. — Guérison miraculeuse d'un jeune homme, infirme depuis 23 ans.....	57
CHAPITRE XVIII. — Résurrection d'un mort. — Conversion de plusieurs Thessaloniens.....	58
CHAPITRE XIX. — Délivrance des captifs. — Guérison miraculeuse du fils de Médias, de tous les malades de la ville de Philippes.....	59
CHAPITRE XX. — Offrande de Nicolas. — De l'homme intérieur. — Guérison miraculeuse. — Renommée de S. André dans toute la Macédoine.....	61
CHAPITRE XXI. — Expulsion d'un démon.....	62
CHAPITRE XXII. — Les habitants de Thessalonique et les Philosophes de la Grèce vont entendre l'Apôtre. — Il est accusé devant le magistrat. — Le Préconsul envoie des soldats pour le saisir.....	63
CHAPITRE XXIII. — Colère du Préconsul de Macédoine. — Résurrection d'un soldat. — Acclamations et démonstrations chrétiennes du peuple de Thessalonique.....	65

CHAPITRE XXIV. — S. André livré aux bêtes du Cirque. — Visible protection de Dieu. — Le Proconsul confondu. — Le peuple chrétien confirmé dans la foi.....	66
CHAPITRE XXV. — Destruction d'un serpent énorme et dangereux. — Résurrection d'un enfant. ....	68
CHAPITRE XXVI. — Que S. André rapportait à Dieu toutes ses œuvres glorieuses. — Ce que nous apprend son illustre exemple ..	69
CHAPITRE XXVII. — Vision de S. André. — Il apprend qu'il doit souffrir le martyre. — Il rassemble et instruit les fidèles pour la dernière fois.....	71
CHAPITRE XXVIII. — Prière que fait S. André pour l'église de Macédoine. — Célébration de la messe. — Départ de Philippes pour Thessalonique, et de là pour Patras. — S. André prêche sur mer. — S. Anthime. — Un passager sauvé des flots.....	73
CHAPITRE XXIX. — S. André débarque à Patras. — Vision céleste. — Histoire du Proconsul d'Achaïe. — Sa guérison. — Conversions parmi le peuple. ....	75
CHAPITRE XXX. — Conversion du Proconsul Lesbius, — et de Trophima, son ancienne concubine. — Intrigue de la femme du Proconsul. — Constance toute chrétienne de Trophima.....	78
CHAPITRE XXXI. — Le crime châtié. — La vertu réhabilitée. — Résurrection de Callista. ....	80
CHAPITRE XXXII. — Comment l'Apôtre encourage le Proconsul après qu'il eut fait sa confession. — Sa promenade avec lui sur le bord de la mer. — Touchante histoire de Philopator.....	82
CHAPITRE XXXIII. — Résurrection de trente-neuf naufragés qui avaient péri dans les flots avec Philopator. — Charité du Proconsul.....	84
CHAPITRE XXXIV. — Le laborieux enfantement. — La déesse Diane réduite à l'impuissance.....	98
CHAPITRE XXXV. — Accomplissement de cet oracle: <i>Les vieillards auront des visions</i> . — Comment Dieu se révèle aux âmes bien intentionnées.....	87
CHAPITRE XXVI. — Deux possédés et tous les malades de Corinthe en présence de S. André. — On vient des différentes villes pour l'entendre.....	89
CHAPITRE XXXVII. — Combien il est difficile que l'homme qui a passé sa vie dans le péché soit sauvé. — Les grands péchés exigent une grande pénitence. — Exemple de Nicolas de Corinthe.....	91
CHAPITRE XXXVIII. — La maison d'Antiphanes de Mégare est délivrée et bénie par S. André.....	94
CHAPITRE XXXIX. — Maximilla, épouse du Proconsul Egéas, guérie par S. André.....	96

	Pages.
CHAPITRE XL. — Guérison d'un malade et de trois personnes aveugles.....	98
CHAPITRE XLI. — Guérison d'un homme infirme depuis cinquante ans.....	99
CHAPITRE XLII. — Guérison du serviteur de Stratoclès, frère du Proconsul Egéas. — Conversion de ce personnage.....	100
CHAPITRE XLIII. — Conversion des habitants de l'Achaïe. — Le proconsul Egéas veut contraindre S. André à sacrifier aux idoles. — Interrogatoire de l'Apôtre, qui rend témoignage aux mystères de la Rédemption, de la Croix, de la présence réelle de Jésus-Christ au Sacrement de l'autel. — Il est mis en prison.....	101
CHAPITRE XLIV. — S. André, dans sa prison, empêche les chrétiens de le délivrer. — Discours qu'il leur adresse.....	106
CHAPITRE XLV. — Nouvelle comparution de l'Apôtre devant le Proconsul Egéas.....	107
CHAPITRE XLVI. — S. André, après la flagellation, s'avance vers le lieu du supplice. — Murmures du peuple. — Paroles remarquables de l'Apôtre à la vue de sa croix. — Il y est attaché par les bourreaux.....	109
CHAPITRE XLVII. — S. André parle au peuple du haut de sa croix. — Murmures du peuple qui est près de se soulever. — Il se plaint auprès du Proconsul.....	111
CHAPITRE XLVIII. — Egéas veut délivrer l'Apôtre qui s'y refuse. — Glorieuse mort de S. André. — Epoque de son martyre.....	113
CHAPITRE XLIX. — Sa sépulture. — Mort terrible du tyran Egéas. — Conduite de Stratoclès.....	116
Relation du martyre de l'apôtre S. André.....	118
Autre relation du martyre de S. André.....	135
CHAPITRE L. — Miracles opérés à Patras, au tombeau de S. André. Marseille possède la croix de cet Apôtre.....	139
CHAPITRE LI. — Translation des reliques de S. André de Patras à Constantinople. — Divers prodiges.....	141
CHAPITRE LII. — Translation des mêmes reliques de Constantinople à Amalfi, dans le royaume de Naples. — Prodige continué.....	145
CHAPITRE LIII. — Miracles de S. André. — Ses apparitions à plusieurs évêques, et à d'autres personnes.....	148
CHAPITRE LIV. — Du culte rendu à S. André. — Protection accordée à ceux qui invoquèrent avec foi le secours de cet Apôtre.....	157
CHAPITRE LV. — Ordres et confréries institués en l'honneur de S. André. — Réflexion générale. — Prière devant la Croix qu'honora S. André par son glorieux martyre.....	161

## TABLE

### DE L'HISTOIRE DE S. JACQUES-LE-MAJEUR, APOTRE.

	Pages.
AVERTISSEMENT.....	171
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — De l'origine de S. Jacques. — De sa parenté. — De sa profession.....	173
CHAPITRE II. — De la vocation de S. Jacques à l'Apostolat.....	175
CHAPITRE III. — Jésus accorde à S. Jacques des faveurs de pré- dilection.....	177
CHAPITRE IV. — S. Jacques prêche d'abord en Judée, puis il part pour l'Espagne.....	181
CHAPITRE V. — Clésiphon accompagne S. Jacques en Espagne...	190
CHAPITRE VI. — Disciples de S. Jacques.....	192
CHAPITRE VII. — Travaux de S. Jacques en Espagne. — Notre- Dame <i>del Pilar</i> . — Preuves de cette tradition.....	196
CHAPITRE VIII. — Retour de l'Apôtre à Jérusalem.....	204
CHAPITRE IX. — Combat de l'Apôtre contre Hermogènes et Phi- létus. — Conversion de ce dernier. — Miracle opéré en sa faveur.	207
CHAPITRE X. — Victoire de l'Apôtre sur les Puissances de ténèbres.	209
CHAPITRE XI. — Conversion d'Hermogènes.....	212
CHAPITRE XII. — Nouvelle conspiration des Juifs contre S. Jac- ques. — Discours que cet Apôtre adresse aux Docteurs.....	215
CHAPITRE XIII. — Suite du discours de S. Jacques. — Plusieurs Juifs se convertissent.....	219
CHAPITRE XIV. — Nouvelle émeute. — On se saisit de l'Apôtre...	222
CHAPITRE XV. — Etat de la Judée. — Hérode Agrippa.....	223
CHAPITRE XVI. — Condamnation du Saint. — Paralytique guéri. — Le principal ennemi de l'Apôtre se convertit et reçoit la cou- ronne du martyr avec S. Jacques. — Tombeau de cet Apôtre. — Traditions à ce sujet.....	225
CHAPITRE XVII. — Punition d'Hérode.....	235
CHAPITRE XVIII. — Translation du corps de S. Jacques en Espa- gne. — Découverte du même corps, au temps du roi Alphonse- le-Chaste... ..	237
CHAPITRE XIX. — S. Jacques, protecteur et patron de l'Espagne.	239
CHAPITRE XX. — Divers miracles et bienfaits obtenus de Dieu par l'intercession de S. Jacques.....	250

CHAPITRE XXI. — Autres miracles opérés par S. Jacques, en Italie, rapportés par Cantarini, chancelier de Pise, auteur contemporain. De ceux qui furent opérés durant la translation des reliques du saint Apôtre. — Le médecin incrédule convaincu. — Les trois femmes paralytiques. — Le jeune florentin. — La merveilleuse colombe. — Guérison d'une foule d'affligés. — Deux hommes sauvés de grands périls .....	263
CHAPITRE XXII. — Bulles Pontificales qui confirment la vérité des miracles opérés par la vertu des reliques de S. Jacques. ....	285
CHAPITRE XXIII. — Authenticité d'un miracle éclatant opéré à Saragosse. ....	287
CHAPITRE XXIV. — Des principaux lieux qui possèdent des reliques de S. Jacques-le-Majeur. — Office de S. Jacques-le-Majeur. ....	292
APPENDICES pour l'histoire de S. André et pour celle de S. Jacques-le-Majeur.....	295
Appendice pour l'histoire de S. André. — Panégyrique de S. André, apôtre, prêché aux carmélites du faubourg Saint-Jacques. — Sermon historique et tout spécial pour l'histoire de S. André. — Considérations sur le mystère de la Croix qu'aimait passionnément l'apôtre S. André. ....	296
Appendice pour l'histoire de S. Jacques-le-Majeur. — S. Jacques de Compostelle. — Eglise de Saint-Jacques à Jérusalem. ....	333

---

## TABLE

### DE L'HISTOIRE DE S. SIMON ET DE S. JUDE.

---

AVERTISSEMENT .....	339
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — S. Simon. — Son surnom. — Sa patrie. — Trait de son enfance. — Il est élevé à l'apostolat. — Il va prêcher en Afrique. — Son retour. — Son départ pour la Perse et pour l'Orient. ....	341
CHAPITRE II. — Nom et surnoms de S. Jude. — Sa parenté avec Jésus-Christ. — Sa profession séculière. — Sa promotion à l'a-	

postolat. — Réponse qu'il reçut de Jésus-Christ. — Sa mission en Afrique. — Son retour. — Son épître catholique. — Son départ pour la Perse et les pays de l'Orient. . . . .	346
CHAPITRE III. — Les deux Apôtres, S. Simon et S. Jude, vont évangéliser la Perse. — De la position géographique de ce pays. — De son gouvernement politique. — S. Simon et S. Jude dans la Perse. — Les magiciens Zaroës et Arfaxat jettent les premières semences du manichéisme. . . . .	363
CHAPITRE IV. — Entretien des deux Apôtres avec Varardach, chef de l'armée Persane. . . . .	365
CHAPITRE V. — Les prophéties du démon et les prophéties du Christ, en présence du général. . . . .	367
CHAPITRE VI. — Mesure adoptée par Varardach. . . . .	369
CHAPITRE VII. — Le sacerdoce des faux dieux est convaincu de mensonge. — Conduite des Apôtres du vrai Dieu. . . . .	370
CHAPITRE VIII. — Rapport que le Général adresse au Roi de Perse. . . . .	372
CHAPITRE IX. — Colère des magiciens. — Leurs maléfices . . . .	374
CHAPITRE X. — Préservatif contre les maléfices des démons. . . . .	375
CHAPITRE XI. — Toute la puissance de l'Ange Mauvais, détruite par le signe du Christ. . . . .	378
CHAPITRE XII. — Les magiciens punis par où ils prétendaient nuire. — Indulgence des Apôtres. . . . .	379
CHAPITRE XIII. — Ce que c'est que l'endurcissement de l'impie qui s'est volontairement livré au démon. . . . .	381
CHAPITRE XIV. — Séjour de S. Simon et de S. Jude à Babylone. — Leurs miracles, leurs travaux, leurs succès apostoliques. — Histoire du diacre Euphrosinus. . . . .	382
CHAPITRE XV. — Puissance des Apôtres sur les bêtes féroces. — Le roi reçoit le baptême avec les grands du royaume et avec soixante mille hommes. — Les temples profanes sont renversés, et l'église s'élève sur les ruines. . . . .	384
CHAPITRE XVI. — Abdias, l'un des 72 Disciples, est établi évêque de Babylone. — Son Livre est l'abrégé du grand ouvrage de Craton. — Les Apôtres parcourent les 12 provinces de la Perse. — Opposition de Zaroës et d'Arfaxat. . . . .	386
CHAPITRE XVII. — S. Simon et S. Jude sont conduits au Temple du feu, à Suanyr. . . . .	389
CHAPITRE XVIII. — S. Simon et S. Jude voient Jésus-Christ qui les appelle à lui. — Leur discours au peuple de Suanyr. — Les démons chassés. — Martyre des deux Apôtres. . . . .	390
CHAPITRE XIX. — Epoque du martyre des SS. Apôtres et de S. Sennes, leur disciple. — Prodiges célestes, extraordinaires. — Châtiment des ennemis des Apôtres. — Translation des reliques de S. Simon et de S. Jude. — Eglise monumentale con-	

	Pages.
struite en leur honneur, et illustrée par les faveurs célestes accordées aux pèlerins des temps primitifs,.....	393
CHAPITRE XX. — Les Descendants de l'Apôtre S. Jude, parents et témoins de Jésus-Christ. — D'abord agriculteurs, ils sont promus ensuite, après leur comparution devant Domitien, à la dignité sacerdotale, puis préposés à la tête des Eglises. ....	395

---

## TABLE

### DE L'HISTOIRE DE S. MATTHIAS, APOTRE.

---

PRÉFACE .....	403
---------------	-----

## LIVRE PREMIER.

### DE L'APOSTOLAT DE S. MATTHIAS ET DE SON MARTYRE.

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Ce qu'était S. Matthias avant son élévation à l'apostolat. — Comment il se prépare avec les Apôtres et les 72 Disciples à la venue du Saint-Esprit. ....	405
CHAPITRE II. — De Celui que devait remplacer Saint Matthias. ...	407
CHAPITRE III. — Discours de S. Pierre, lors de l'élection de S. Matthias. ....	409
CHAPITRE IV. — Ce que dit S. Denys l'Aréopagite du sort qui tomba sur S. Matthias. ....	411
CHAPITRE V. — Contraste frappant entre Judas et Saint Matthias, — ou fin différente de l'avarice et de l'abnégation. ....	414
CHAPITRE VI. — Des provinces évangélisées par Saint Matthias. ...	417
CHAPITRE VII. — Quelques traits traditionnels de l'Apostolat de S. Matthias. ....	419
CHAPITRE VIII. — Qualités distinguées de S. Matthias. — Sa science ennoblie par la lumière du Saint-Esprit. — Ses miracles. — Nouvelles preuves apportées à l'appui des anciennes, relativement aux <i>Actes</i> de cet Apôtre. ....	423
CHAPITRE IX. — Arrestation de S. Matthias. — Sa comparution devant le Sanhédrin. — Dépôts des Juifs contre lui. ....	425

	Pages.
CHAPITRE X. — Discours du Grand-Prêtre Ananus. . . . .	428
CHAPITRE XI. — Réponse de l'apôtre S. Matthias. . . . .	430
CHAPITRE XII. — Sentence de mort rendue par le chef du San- hédrin contre S. Matthias. — Martyre de cet Apôtre. . . . .	431
CHAPITRE XIII. — Sentences doctrinales de S. Matthias. . . . .	436
CHAPITRE XIV. — Villes qui possèdent les reliques de S. Matthias. — Du jour de sa fête. . . . .	439

## LIVRE SECOND.

### MIRACLES OPÉRÉS PAR S. MATTHIAS APRÈS SA MORT. — SES RELIQUES. — SON CULTE.

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Invention du corps de S. Matthias. — Prodiges opérés par la vertu de cet Apôtre. . . . .	441
CHAPITRE II. — Découverte du précieux corps. — Suave odeur qu'il exhale. . . . .	444
CHAPITRE III. — Autre découverte. — Signes merveilleux qui la présageaient. . . . .	445
CHAPITRE IV. — Joie et bonheur qui accompagnèrent cette dé- couverte. . . . .	447
CHAPITRE V. — Comment S. Matthias devient le Patron du mo- nastère de <i>Sustris</i> . — L'incrédulité punie. . . . .	448
CHAPITRE VI. — Les saintes reliques protégées de Dieu . . . . .	450
CHAPITRE VII. — Résurrection d'un jeune enfant noyé. — Autre résurrection d'un jeune homme qu'on allait porter en terre. . . .	451
CHAPITRE VIII. — De la quantité de prodiges qui s'opérèrent au tombeau de S. Matthias. — De quelques-uns en particulier. . . .	452
CHAPITRE IX. — Comment a été châtié le détracteur des miracles de S. Matthias . . . . .	454
CHAPITRE X. — Miraculeuse délivrance d'un captif . . . . .	456
CHAPITRE XI. — Le duel forcé. — Conservation des reliques du S. Apôtre . . . . .	457
CHAPITRE XII. — Basilique de S. Matthias de Trèves, dédiée par le Pape Eugène III. — Concession de diverses indulgences. — Reliques de plusieurs Saints conservées dans la même Église. . .	459
CHAPITRE XIII. — Apparition de S. Matthias au Baron Warner de Mérode. — Origine du monastère de l'ordre de Sainte-Croix de Schwartzbroch. . . . .	464
Réflexion générale et conclusion . . . . .	469
Autre conclusion générale . . . . .	473
Table chronologique de l'histoire des Apôtres . . . . .	477